REVUE

DU

MONDE INVISIBLE

paraissant le 15 de chaque mois

Fondée par Mgr ELIE MÉRIC

Publiée sous la direction de Monseigneur M. LE MONNIER

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ
LICENCIÉ ÈS LETTRES, ANCIEN DIRECTEUR DE SÉMINAIRES
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-THOMAS D'AQUIN, ETC.

NEUVIÈME ANNÉE

1906-1907

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

29, RUE DE TOURNON, 29

PARIS



Les Prophéties

Comme aux époques les plus troublées de l'histoire, un courant d'idées superstitieuses a traversé la société contemporaine. Ébranlée, sapée pour ainsi dire sur ses bases, celle-ci se tourne, inquiète et désemparée, vers l'avenir qu'elle ignore, et tâche, en interrogeant les visionnaires de toute nuance, de dégager la terrible inconnue qui lui cache ses destinées futures. A mesure qu'elle abandonne les données de la foi dont les lueurs précises ont entouré son berceau, elle se prend à invoquer des oracles douteux et mensongers, des prophètes dont rien jusqu'ici ne garantit la véracité ni l'authenticité. Qu'on se le tienne pour dit. Nous ne sommes pas de ceux qui admettent, de la part de Dieu, une indifférence absolue dans la marche et le gouvernement du monde, qui lui contestent le droit imprescriptible d'intervenir dans les événements d'ici-bas, et comme de soulever, aux yeux de certaines âmes d'élite, un coin du voile qui recouvre les mystérieux secrets de l'avenir, nous admettons même qu'il n'y a pas d'époque où, d'une manière ou d'une autre, Dieu se laisse sans témoignage. Ce que nous ne saurions reconnaître, c'est qu'on accorde, comme on ne le fait que trop souvent, une confiance aveugle à telle et telle prédiction en particulier, qui peut avoir une part de vérité en soi, mais qui se trouve détournée de son sens, par les commentaires et les explications des interprètes.

Qui ne se souvient, au lendemain de 1870, des prédictions relatives au grand Pape et au grand Roi! Pie IX est mort sans avoir vu le triomphe de l'Église qui devait immortaliser les dernières années de son long pontificat. Henri V, que semblaient désigner les exégètes, moins religieux que politiques, a disparu, à son tour, sans restaurer le trône de Louis XIV et de saint Louis. On peut donc dire que la prophétie du grand

Pape et du grand Roi, si elle s'appuie sur un fondement quelconque, attend encore sa réalisation et son accomplissement. Et cependant que de partisans ne comptait-elle pas dans les rangs de ceux qui ne se consolent point de la disparition de l'ancien régime !

Une observation qui s'impose, c'est que le *prophète*, s'il voit l'avenir dans la lumière de Dieu, ne peut envisager et signaler que des contingences ou des possibilités. S'il annonce des malheurs que l'homme a mérités par ses égarements, le repentir de celui-ci peut toujours en atténuer les rigueurs ou en modifier l'accomplissement. Puis la note généralement assez vague des prédictions, date incertaine où le voyant en place la réalisation probable, le doute qui plane toujours sur l'endroit déterminé où s'accompliront les événements annoncés, sont autant de facteurs qu'il importe de ne pas négliger. Une autre remarque : c'est que, seule, leur réalisation montre dans tout son jour le caractère et la portée des prédictions qui peuvent s'imposer à l'esprit humain. Prenons pour exemple les devises si concises par lesquelles saint Malachie a résumé la vie des Papes qui doivent, selon lui, se succéder jusqu'à la fin des temps sur le siège de saint Pierre. Pie IX, pour ne pas remonter plus haut, justifie de tous points les croix qui lui sont venues de la maison de Savoie. Léon XIII, *Lumen in cœlo*, n'est-il pas apparu, dans nos temps troublés, comme un astre éblouissant qui a tracé à chacun, aux ouvriers comme aux patrons, aux riches et aux petits, une ligne de conduite sûre et motivée? Qui eut, plus que l'ancien évêque de Pérouse, l'intelligence de son siècle, lui, dont les mandements tant soit peu hardis, retentissaient bruyamment à Rome et semblaient un écho anticipé d'une époque qui n'était pas encore? Mais voici Pie X avec la devise *Ignis ardens*, dont on cherche vainement la réalisation. Cette devise caractérise-t-elle le zèle intrépide du Pontife appelé à regarder en face la Révolution et à ne pas s'effrayer de ses attaques, ou bien présage-t-elle, comme le veulent certains pessimistes, un vaste incendie qui doit convertir les palais du Vatican en un immense amas de cendres ou de décombres fumants? On le voit, une fois lancé dans le champ des hypothèses, l'esprit humain ne

s'arrête plus. Pourquoi ne pas attendre tout simplement le cours des événements? Eux seuls, si la prophétie de saint Malachie est authentique, eux seuls se chargeront de la justifier pleinement. En attendant, résignons-nous à ignorer l'avenir que Dieu cache pour notre plus grand bien. Dans un autre ordre d'idées, quelle confiance attribuer aux prédictions de Nostradamus (1503-1566), conseiller et favori de Henri II, François II et Charles IX? Ses *Centuries*, disposées sans suite logique, enchevêtrées les unes dans les autres, offrent de grandes et inextricables difficultés d'interprétation, comme il en convient lui-même.

Me suis voulu, dit-il, estendre, declarant pour le commun advènement[1], par obstruses et perplexes sentences, les causes futures, mesmes les plus urgentes et celles que j'ay apperceu, quelque humaine mutation qu'advienne, ne scandaliser l'auriculaire fragilité, et le tout escrit soubs figure nubileuse plus que du tout prophétique.

J'ai voulu m'étendre sur le commun advènement par des oracles mystérieux et énigmatiques, et prédire les événements futurs, surtout les plus importants, et les faits qui m'ont paru susceptibles, quelque changement qui arrive dans les choses humaines, de ne point scandaliser la fragilité d'esprit de ceux qui me liront; aussi ai-je écrit le tout sous les figures nuageuses qui conviennent surtout aux choses prophétiques.

C'est à la lumière des événements passés qu'il est permis de voir, dans les quatrains suivants, *la chute de la vieille monarchie française* (1789-1793) :

Par grand discord la terre tremblera,
Accord rompu dressant la tête au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera
Au sol la face ointe de laict et de miel.

L'incident de la fuite et l'arrestation de Varennes :

De nuict viendra par la forêt de Reines
Deux parts, vaultorte, Herne la pierre blanche,
Le moyne noir en gris dedans Varennes :
Esleu Cap, cause tempeste, feu, sang, tranche.

1. Avènement des gens du commun, inauguré par la grande Révolution, et qui semble s'être accentué pendant tout le cours du dix-neuvième siècle.

La condamnation de Louis XVI :

Mort conspirée viendra en plain effect
Charge donnée et voyage de mort :
Esleu, créé, receu par siens, deffait,
Sang d'innocent devant soy par remort.

Le supplice de Marie-Antoinette :

Le regne prins le Roy convicra,
La dame prinse à mort jurés à sort,
La vie à Royne fils on desniera,
Et la pellix[1] au fort de la consort

Nous pourrions, à la suite de M. le baron de Novaye, dans son livre intitulé *Demain?*, continuer l'examen des centuries et y reconnaître la Terreur, la prise de Toulon, les noyades de Nantes, la prise de Rome, la naissance de Napoléon, l'empire, sa chute et sa courte restauration, la coalition, l'avènement de Louis-Philippe, la révolution de 1848, l'élévation et la chute de Napoléon III dont il est dit :

Nepveu du sang occupera le regne :
. . . .
Nepveu par peur pliera l'enseigne.

La chute de l'Empire :

Le grand Empire sera tost desolé
Et translaté près d'Arduenne silve.

L'incendie des Tuileries :

Du feu céleste au royal édifice
Quand la lumière de Mars défaillira
Sept mois grand guerre, mort gens de malefice
Rouan, Evreux au roy ne faillira.

1. L'interprète que nous suivons voit dans la *pellix*, la duchesse d'Angoulême, et dans le *consort*, le fort du Temple appartenant à la Convention.

La prise de Rome :

> Romain pouvoir sera du tout à bas.
> Etc.....

Il est facile, au milieu de mille obscurités de texte, de suivre la marche des événements depuis 1789 jusqu'aux derniers jours de la Commune. Mais on remarquera que l'adaptation des centuries n'est possible qu'après coup, et encore faut-il les prendre d'une main délicate et exercée. Non seulement elles ne se suivent point; mais dans celles dont le sens paraît le plus clair, il y a tel mot dont la signification reste ambiguë, tel nom même de ville qui défie toutes les recherches des géographes et des historiens. Qu'un esprit curieux s'évertue donc à concilier les textes mystérieux de Nostradamus avec les faits de l'histoire, ce peut être une distraction qui ne manque pas d'agrément. On nous signale même un ecclésiastique, personnage fort distingué, du reste, érudit, qui connaît Nostradamus sur le bout du doigt, et qui en tire vraiment des adaptations merveilleuses. Mais c'est là l'effet d'une intuition tout à fait personnelle, un simple jeu d'esprit, qui, pour expliquer jusqu'à un certain point le passé, ne projette aucune lumière sur l'avenir.

Là où l'outrecuidance des interprètes dépasse toutes les bornes, c'est quand ils s'occupent des dates et raisonnent mathématiquement sur des données dont le caractère propre est précisément et doit être le manque d'exactitude et de précision. Pourquoi, par exemple, s'appuyer sur ces deux vers :

> Plus que jamais son temps triomphera
> Trois et septante à mort trop asseurés.

pour prétendre que la Révolution, qui a reparu en 1848, finira en 1921 et qu'alors doit commencer le règne du grand Roy? D'abord, la Révolution a-t-elle une date précise dans le passé? Aura-t-elle jamais une fin? N'est-elle pas plutôt ici-bas cette lutte incessante du mal contre le bien, de ces deux cités dont parle saint Augustin?

Quant au grand roi dont l'influence heureuse doit s'exercer sur le monde, qui nous dira ce qu'il doit être? Sera-ce le rejeton d'une de ces dynasties illustres qui comptent une longue lignée de rois, sera-ce un pontife, un pape qui ralliera les peuples désabusés sous la houlette du bon pasteur, sera-ce enfin Dieu lui-même?

Autant de questions qu'il est inutile de soulever, puisque l'avenir seul — et cet avenir nous ne le connaissons pas — leur donnera la solution qu'elles comportent.

Ne méprisons pas les prophéties, mais n'acceptons-en que ce qu'elles contiennent, et gardons-nous de leur faire violence pour en tirer des conclusions intéressées qui ne sont pas dans l'ordre de Dieu.

Plusieurs abonnés nous ont exprimé le désir de voir ajouter en notes, au bas des pages, un correctif à certaines assertions des articles insérés dans la Revue. Il ne nous a pas toujours été facile d'obtempérer à ce vœu. Néanmoins, afin de donner plus ample satisfaction à nos lecteurs, nous nous proposons de publier à la fin de chaque numéro, sous le titre de *Çà et là*, quelques réflexions rétrospectives, de nature à mieux faire comprendre notre pensée et l'esprit de la Revue. Un théologien de marque a bien voulu, sous sa propre responsabilité, se charger de ce travail qui sera, nous en avons la conviction, hautement apprécié de tous.

Mgr M. Le Monnier.

La Régression de la Mémoire

Les expériences que je poursuis depuis bientôt trois ans sur des sujets magnétisés à qui je fais revivre des vies passées (du moins d'après leurs dires qu'il est fort difficile de contrôler) donnent une importance particulière aux phénomènes de régression de mémoire pendant la vie actuelle, phénomènes dont on a pu constater la réalité absolue, mais qui jusqu'à présent ont été seulement observés un peu au hasard. Je crois donc utile d'en réunir ici quelques cas que j'ai trouvés décrits çà et là, en priant les lecteurs de la Revue de bien vouloir m'en communiquer d'autres s'ils en connaissent.

1° Cas rapporté par le docteur Henri Préeborn[1]

Il s'agit d'une femme âgée de soixante-dix ans et qui, gravement malade par suite d'une bronchite, resta en délire complet du 13 au 16 mars 1902, la raison lui revint ensuite peu à peu.

Dans la nuit du 13 au 14, on s'aperçut qu'elle parlait une langue inconnue aux personnes qui l'entouraient. Il semblait parfois qu'elle disait des vers; d'autres fois, qu'elle causait. Elle répéta à plusieurs reprises la même composition en vers.

On finit par reconnaître que le langage était l'hindoustani.

« Le matin du 14, l'hindoustani commença à se mêler d'un peu d'anglais; elle s'entretenait de la sorte avec des parents et des amis d'enfance, ou bien elle parlait d'eux.

« Le 15, l'hindoustani avait disparu à son tour et la malade

1. *Lancet* de Londres, nº du 12 juin 1902.

s'adressait à des amis qu'elle avait connus plus tard, en se servant de l'anglais, du français et de l'allemand.

« La dame en question était née dans l'Inde qu'elle quitta à l'âge de trois ans pour se rendre en Angleterre, après quatre mois de voyage, avant qu'elle eût accompli sa quatrième année; jusqu'au jour où elle débarqua en Angleterre, elle avait été confiée à des domestiques hindous et elle ne parlait pas du tout l'anglais.

« A ce qu'il paraît, le 13, dans son délire, elle revivait ses premiers jours et parlait le premier langage qu'elle avait entendu. La poésie a été reconnue pour être une espèce de berceuse que les *ayahs* ont l'habitude de répéter aux enfants; en causant, elle s'adressait sans doute aux domestiques hindous; ainsi l'on comprit, entre autres choses, qu'elle demandait qu'on l'emmenât au bazar pour y acheter des bonbons.

« On pouvait reconnaître une suite dans tout le cours du délire. D'abord il y fut question des connaissances avec lesquelles la malade avait été en rapport pendant sa première enfance; ensuite elle passa en revue toute son existence jusqu'à ce qu'elle fût parvenue, le 16 mars, à l'époque où elle se maria et eut des enfants qui grandirent.

« Il est curieux de constater qu'après une période de soixante-dix ans, pendant laquelle elle n'avait jamais parlé l'hindoustani, le délire lui avait remémoré ce langage de sa première enfance. Actuellement, la malade parle avec autant de facilité le français et l'allemand que l'anglais; mais, quoiqu'elle connaisse encore quelques mots d'hindoustani, elle est absolument incapable de parler cette langue ou même d'en composer une seule phrase. »

2° Observation du docteur Vial[1]

Cette observation est relative à une dame P..., âgée de trente-deux ans, hystérique et soumise à la méthode de resen-

1. Dr Sollier, *Phénomènes d'autoscopie*, p. 108.

sibilisation successive par l'hypnose du docteur Sollier. « Dans son travail, dit-il, je l'ai amenée à l'âge d'un an ; elle tétait, puis elle a eu sa convulsion à l'aller comme au retour, je veux dire à la régression comme à la progression de la personnalité. »

3° Observation du docteur Bain [1]

Il s'agit encore d'une malade âgée de vingt-neuf ans, morphinomane et soumise au même traitement. « Quand nous en eûmes fini avec le tronc, les viscères et les membres, nous procédâmes au réveil de la tête. Nous avons assisté à une régression de la personnalité, non pas en une seule séance, mais en plusieurs, à dix-sept ans en arrière : la malade se retrouvait à l'âge de douze ans, elle revivait toutes les périodes de sa vie mouvementée avec un dédoublement complet de sa personnalité. Cela nous entraînerait trop loin de donner, même en raccourci, l'histoire de la malade, histoire à laquelle nous assistions comme si nous avions tenu le récepteur d'un téléphone et écouté la conversation d'un seul interlocuteur : ce sont les scènes de la vie d'une pauvre ouvrière qui se prostitue pour vivre, et qui, malade, s'adonne à la morphine; compromise dans des vols, elle passe en jugement deux fois, purge à Saint-Lazare, puis à Nanterre, une condamnation à un an de prison; scènes de famille, scènes d'atelier, scènes avec des amants de passage, heures de prospérité passagères, heures de misère consécutives, la vie à Saint-Lazare et à Nanterre. En janvier 1902, la malade quittait l'asile sur sa demande, très améliorée, sinon guérie; elle avait beaucoup engraissé, dormait spontanément la nuit, était active et travaillait. Elle rédigea à notre demande une note où elle retraçait tous les incidents de sa vie. Cette note contrôlait tous les renseignements qu'elle nous avait fournis dans l'hypnose, en retrouvant sa sensibilité cérébrale. »

1. Dr Sollier, *Phénomènes d'autoscopie*, p. 105.

4° Cas de M. Cottin[1]

Dans sa dernière ascension, le ballon le *Montgolfier* emportait M. Perron, président de l'Académie d'aérostation comme capitaine, et M. F. Cottin, agent administratif de l'Association scientifique française.

Parti d'un bond, le ballon était à 4 h. 24 à 700 mètres; c'est alors qu'il creva et se mit à descendre plus vite qu'il n'était monté, et il s'engouffra à 4 h. 27 dans la maison n° 20 de l'impasse Chevallier, à Saint-Ouen. « Après avoir jeté tout ce qui pouvait compliquer l'accident, nous dit M. Cottin, une espèce de quiétude, d'inertie peut-être s'empare de moi; mille souvenirs lointains se pressent, se heurtant devant mon imagination; puis les choses s'accentuent et le panorama de ma vie vient se dérouler devant mon esprit attentif. Tout est précis : les châteaux en Espagne, les déceptions, la lutte pour l'existence, et tout cela dans l'encadrement inexorable imposé par la destinée... Qui croirait, par exemple, que je me suis revu à vingt ans, sergent au 22e de ligne... Je me suis revu, dis-je, sac au dos et chantant sur la route, à Vendôme, par un beau soleil de printemps. Quelle netteté dans les détails! A droite, mon ami d'enfance Le Loir; au fond, dans le vallon, Cloys, le pays privilégié, et là-bas, Châteaudun... »

Ainsi, en moins de trois minutes, puisque les souvenirs ne se précisèrent qu'un peu après le commencement de la chute, M. Cottin vit toute sa vie défiler devant sa mémoire.

5° Cas de l'amiral Beaufort[2]

L'amiral Beaufort, étant jeune, tomba d'un navire dans les eaux de la rade de Portsmouth. Avant qu'on eût pu le secourir, il avait disparu; il se noyait. A l'angoisse du premier

1. Extrait de *Le Spiritisme et l'Anarchie*, par J. Bouvery, p. 405.
2. Extrait du *Journal de médecine de Paris*, cité par J. Bouvery (*Le Spiritisme et l'Anarchie*, p. 403).

moment avait succédé un sentiment de calme, et, quoiqu'il se tînt pour perdu, il ne se débattait même plus. C'était sans doute de l'apathie, mais ce n'était certainement pas de la résignation ; car être noyé ne lui paraissait pas un sort fâcheux, et il n'avait aucun désir d'être secouru. D'ailleurs, nulle souffrance. Au contraire, les sensations étaient d'une nature agréable, participant de ce vague bien-être qui précède le sommeil dû à la fatigue.

Avec cet émoussement des sens coïncidait une extraordinaire surexcitation de l'activité intellectuelle[1]; les idées se succédaient avec une rapidité incroyable, inconcevable. D'abord l'accident qui venait de se passer, la maladresse qui en avait été cause, le tumulte qui avait dû s'ensuivre, la douleur dont le pauvre père de la victime allait être frappé, d'autres circonstances étroitement associées au foyer domestique, furent le sujet de ses premières réflexions. Ensuite, il se rappela la dernière croisière, voyage coupé par un naufrage, puis l'école, les progrès qu'il y avait faits, et aussi le temps perdu ; enfin ses occupations et ses aventures d'enfant. Bref, la remonte entière du fleuve de la vie, et combien détaillée et précise ! Écoutez-le : « Chaque incident de ma vie traversait successivement mes souvenirs, non comme une esquisse légère, mais avec les détails et les accessoires d'un tableau fini ! En d'autres mots, mon existence tout entière défilait devant moi dans une sorte de revue panoramique ; chaque fait avec son appréciation morale, ou des réflexions sur sa cause et ses effets. De petits événements sans conséquence, depuis longtemps oubliés, se pressaient dans mon imagination comme s'ils n'eussent été que de la veille. »

Tout cela se passa dans un temps dont on va apprécier la brièveté : le futur amiral fut repêché moins de deux minutes après sa chute.

1. Plusieurs personnes ont affirmé que dans des chutes qui auraient dû être mortelles, non seulement la mort ne leur paraissait pas effrayante, mais elles ne souffraient pas des chocs terribles qu'elles recevaient, tellement leur pensée était portée sur les conséquences mortelles de la chute.

6° Cas rapportés par M. de Varigny[1]

« Je connais, dit Gœthe (dans une conversation avec Eckermann) le fait d'un vieillard, appartenant à la basse classe, qui sur son lit de mort se mit tout à coup à réciter des passages grecs, d'une langue fort élégante. Comme on savait qu'il ne comprenait pas un mot de grec, la circonstance parut miraculeuse, et quelques personnes habiles l'exploitèrent aussitôt aux dépens des crédules. Malheureusement pour elles, toutefois, on découvrit bientôt que pendant sa jeunesse ce vieillard avait dû apprendre par cœur et déclamer du grec pour faciliter sa tâche à un élève de haute naissance, mais d'intelligence plus que médiocre. Il avait, de la sorte, acquis de manière purement mécanique une teinture de grec, sans d'ailleurs comprendre un seul mot de ce qu'il disait. Et ce ne fut qu'à son lit de mort, quelque cinquante ans plus tard, que ces mots vides de sens lui revinrent à la mémoire, et passèrent sur ses lèvres. »

Autre fait du même genre, cité par Coleridge, concernant un vieux forestier qui, ayant vécu toute sa jeunesse sur les frontières polonaises, n'avait guère parlé que le polonais jusqu'au moment où il se fixa dans un district allemand, où il ne parla plus qu'allemand pendant trente ou quarante ans.

Étant anesthésié, pour une opération, ce forestier parla, chanta, et pria deux heures durant, rien qu'en polonais, langue dont il ne se servait absolument plus à l'état de veille.

7° Cas de Jeanne R...[2]

Jeanne R..., agée de vingt-quatre ans, est une jeune fille très nerveuse et profondément anémique. Elle est sujette à des crises de pleurs et de sanglots; pas des crises convul-

1. *Les Rêves ancestraux.* Feuilleton scientifique du *Temps*, n° du 13 nov. 1902.
2. Bourru et Burot, *Changements de personnalité*, p. 152.

sives, mais de fréquents évanouissements, elle est facilement hypnotisable ; elle dort d'un sommeil profond, et, à son réveil, elle a de l'amnésie.

On lui dit de se réveiller à l'âge de six ans. Elle se trouve chez ses parents : on est au moment de la veillée, on pèle des châtaignes. Elle a envie de dormir et demande à se coucher : elle appelle son frère André pour l'aider à finir sa besogne : mais André s'amuse à faire des petites maisons au lieu de travailler : « Il est bien fainéant, il s'amuse à en peler dix et moi il faut que je pèle le reste. »

Dans cet état elle parle le patois limousin, ne sait pas parler, connaît à peine l'A B C. Elle ne sait pas parler un mot de français. Sa petite sœur Louise ne veut pas dormir. « Il faut toujours, dit-elle, dondiner ma sœur qui a neuf mois. » Elle a une attitude d'enfant.

Après lui avoir mis la main sur le front, on lui dit que, dans deux minutes, elle se retrouvera à l'âge de dix ans. Sa physionomie est toute différente ; son attitude n'est plus la même. Elle se trouve aux Fraiss, au château de la famille des Moustiers, près duquel elle habitait. Elle voit des tableaux et les admire. Elle demande où sont les Sœurs qui l'ont accompagnée, elle va voir si elles viennent sur la route. Elle parle comme un enfant qui apprend à parler ; elle va, dit-elle, en classe chez les Sœurs depuis deux ans, mais elle est restée bien longtemps sans y aller ; sa mère étant souvent malade, on l'obligeait à garder ses frères et ses sœurs. Elle commence à écrire depuis six mois : elle se rappelle une dictée qu'elle a donnée mercredi et elle écrit une page entière très couramment et par cœur : c'est la dictée qu'elle a faite à l'âge de dix ans.

Elle dit ne pas être très avancée : « Marie Coutureau aura moins de fautes que moi ; moi, je suis toujours après Marie Puybaudet et Marie Coutureau, mais Louise Rolland est après moi ; je crois que Jeanne Beaulieu est celle qui fait le plus de fautes. »

De la même manière on lui commande de se retrouver à l'âge de vingt-cinq ans. Elle sert à Mortemart chez Mlle Brunerie :« Demain nous allons aller à une fête, à un mariage.

Au mariage de M. Baptiste Colombeau, le maréchal. C'est Léon qui sera mon cavalier. Oh! nous allons bien nous amuser! Oh! je n'irai pas au bal, Mlle Brunerie ne veut pas; j'y vais bien un quart d'heure, mais elle ne le sait pas. » Sa conversation est plus suivie que tout à l'heure. Elle sait lire et écrire. Elle écrit le *Petit Savoyard.*

La différence des deux écritures est très grande. A son réveil, elle est étonnée d'avoir écrit le *Petit Savoyard* qu'elle ne sait plus. Quand on lui fait voir la dictée qu'elle a faite à dix ans, elle dit que ce n'est pas elle qui l'a écrite.

Albert DE ROCHAS.

RECTIFICATION

Le 17 janvier 1906, le rédacteur en chef de *Je sais tout* m'écrivait pour me demander si je serais disposé à écrire pour sa revue un article sur « les manifestations matérielles d'esprit et les matérialisations de pensée ».

Je lui envoyais en réponse, au commencement de février, un article intitulé *Revenants et fantômes* où je résumais simplement la relation, publiée par Charles Richet dans les *Annales des sciences psychiques*, des expériences de la Villa Carmen, mais où je cherchais à montrer que la *matérialisation plus ou moins complète* d'un être humain n'était que la phase extrême d'une série de manifestations observées depuis la plus haute antiquité.

Entre l'envoi de ma copie et sa publication parut un entrefilet qui fit le tour de la presse et d'après lequel c'était le cocher arabe du général Noël qui aurait trompé tout le monde à l'aide d'une trappe dissimulée dans le sol de la salle des séances. Cette nouvelle a été démontrée depuis complètement mensongère, mais la Direction de *Je sais tout*, induite en erreur, crut me rendre service en supprimant de mon article tout ce qui avait trait aux phénomènes observés à à Alger; malheureusement elle incorpora dans mon texte la photographie de Bien-Boa que je lui avais envoyée, en l'accompagnant de la légende suivante : « Ce fantôme, soi-disant du prêtre indien Bien-Boa, qui vient de faire parler beaucoup de lui, n'était qu'un habile faussaire. »

C'est contre cette légende que je tiens à protester.

N'ayant rien vu par moi-même, j'ai dû me faire une opinion, au moins provisoire, d'après les dires de ceux qui ont été plus ou moins mêlés aux phénomènes et je n'ai point hésité à croire plutôt les récits documentés d'hommes dont je connais la haute compétence et la probité scientifique, que les cancans d'un cocher renvoyé comme fripon, les déclarations d'une jeune fille habituée, de son propre aveu, aux mystifications, et enfin les imaginations de conférenciers qui n'ont assisté à aucune séance et me paraissent surtout avides de réclame.

La Direction de *Je sais tout* a du reste aimablement reconnu sa faute involontaire et publiera une note à ce sujet dans son prochain numéro.

Albert de Rochas.

Le Rôle des Anges dans l'Univers

(SUITE [1])

CHAPITRE VI

Mystère du rôle des anges, ses raisons. Trois principes explicatifs

Sur la terre, pour nous, presque tout est mystère; tout aboutit à des mystères, surtout en ces limites par lesquelles notre monde confine avec le monde invisible ou spirituel. De là ces mille théories, qui font en grande partie les frais de la science humaine.

Soit à ce titre de simple curiosité, soit dans le but d'arriver à des connaissances pratiques et utiles, on veut tout savoir; on voudrait pouvoir se rendre compte des choses et des phénomènes les plus mystérieux. Et dans ces recherches c'est avant tout la raison de l'homme que l'on veut faire primer, souvent jusqu'à mépriser les données de la foi chrétienne. Comme si l'explication d'un fait, fournie par la science aidée de la foi et de la révélation divine ne valait pas autant que les explications que donne la seule raison humaine abandonnée à elle-même.

Et s'il est exact, comme l'affirment les croyances du christianisme, ce géant séculaire et universel, ainsi que le spiritisme contemporain dont les adeptes se recrutent journellement nombreux parmi les matérialistes d'hier; s'il est exact, dis-je, qu'il existe un monde d'esprits ayant avec le nôtre des conséquences palpables, pourquoi les savants de tout genre

1. Un surcroit d'occupation m'a obligé d'interrompre mon étude sur les anges. J'en reprends ici la *troisième* partie qui a commencé l'année dernière.

refuseraient-ils à la science naturelle l'appoint de la théologie et des doctrines des philosophes chrétiens?

Prétendre étudier la nature exclusivement par la nature, tandis qu'elle a ses ressorts et un avenir éternel dans la surnature, c'est, en maint endroit, se buter en vain.

*
* *

Le rôle des anges dans l'univers n'est pas une théorie, mais un fait admis et prouvé par des savants de grand génie. Et en présence de leur doctrine si solidement établie, on a peine à comprendre qu'il ait pu se glisser dans la vraie science des théories telles que celle dont nous parlerons tantôt; mais plus de peine encore à comprendre que de semblables théories aient reçu crédit dans le monde des savants!

Lorsqu'en 1901 j'entrepris la première partie de mon étude sur les anges je déclarai ne m'adresser qu'aux chrétiens de bonne foi, et de bonne volonté et je répète ici que je n'ai d'autre but que de glorifier Dieu dans ses anges. Puisse la suite de cette étude, tout en montrant ce que nous devons aux anges, jeter un nouveau jour sur certains points obscurs des connaissances humaines.

*
* *

Établissons trois principes fondamentaux qui peuvent s'énoncer ainsi :

1° Dieu seul a le pouvoir de créer quelque chose et de le conserver hors du non être : les anges ne sauraient même y coopérer.

2° La coopération des anges n'est d'ailleurs nécessaire à Dieu en quoi que ce soit.

3° Cependant sans le concours des anges rien ne s'est fait et rien ne se produit dans l'univers.

PREMIER PRINCIPE

Dieu seul a le pouvoir de créer et de conserver l'être ou l'existence à ses créatures. C'est ce qu'exprime la révélation par ces mots : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. »

Qu'est-ce que le commencement ; qu'est-ce que le ciel et cette terre ; quelle est cette action de créer ?

Le commencement, c'est le principe du temps qui n'existait point avant les créatures, puisque ce sont elles qui, en naissant et en passant, déterminent le temps. Le commencement, c'est l'aurore de la création lorsque toutes choses commencèrent à exister. Le commencement appelé aussi le principe : *In principio creavit Deus.* C'est encore le Verbe, ainsi qu'il est désigné par la même révélation : « Au commencement était le Verbe. » (Jean, I, I.) C'est le Fils de la dilection de Dieu qui est l'image du Dieu invisible (rendue visible par l'Incarnation), le premier-né de toute créature, car c'est par lui que toutes choses ont été créées dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, soit trônes, soit dominations, soit principautés, soit puissances : tout a été créé par lui et en lui ; et lui-même est avant tout et tout subsiste en lui. » (Coloss., I, 15-17.)

L'expression commencement ou principe écarte donc toute idée de créature préexistante. Au delà il n'y a que Dieu : « Et le Verbe était Dieu. »

Mais qu'est-ce que la Genèse appelle ici ciel et terre ? Le ciel, c'est la créature supérieure et la terre, la créature inférieure. Le ciel ce sont les anges ; l'histoire de la création n'en parlera plus que pour désigner le firmament qui, nous le verrons, peut également, en un certain sens, signifier l'introduction des forces angéliques au sein de la nature. Leur ensemble est le firmament du ciel parce que c'est par eux que tout est inébranlablement affermi. L'histoire génésiaque s'adresse aux habitants de la terre. Elle se borne à leur exposer les plans de la création terrestre.

*
* *

Dieu créa. Il n'y a que Dieu qui ne soit pas créé. Tout ce qui n'est pas Dieu est créé. Créer, c'est faire quelque chose de rien. Cela requiert la toute-puissance; or Dieu seul est tout-puissant, puisque seul il existe de soi-même et que rien de ce qui existe, hormis Dieu, ne s'est fait soi-même : *Ipse fecit nos et non ipsi nos.* (Ps. 49.) Rien n'a fait Dieu; personne même ne peut pénétrer son essence infinie. Mais lui, il pénètre seul toutes les essences créées, et toutes il les a faites d'une seule parole : *Dixit et facta sunt.* (Ps. 148.)

Il faut distinguer la création primaire de la création secondaire. L'une et l'autre est du ressort exclusif de la toute-puissance de Dieu. La créature primaire est la production de la matière élémentaire selon toute sa substance, *ex nihilo objectio.* C'est ce qu'exprime le premier verset de la Genèse : Au commencement, c'est-à-dire lorsque rien n'existait encore, Dieu créa le ciel et la terre, c'est-à-dire la matière et l'ensemble des substances dont se composent le ciel et la terre ou encore le chaos. La création secondaire comprend toutes les productions des six jours, créés *ex nihilo sui,* c'est-à-dire tirées de la matière première ou du chaos. C'est ce qu'exprime un passage de la Sagesse : « Votre main toute-puissante qui a créé le globe de la terre d'une matière informe. » (11-18.)

C'est donc Dieu seul qui a créé le ciel, c'est-à-dire toutes les substances spirituelles selon leurs espèces innombrables. C'est donc lui seul qui a créé la terre, c'est-à-dire toutes les substances matérielles simples ou composées : les fluides, les gaz, les liquides, les solides, les corps bruts, les corps animés : toutes les espèces des trois règnes de la nature.

Et les anges n'ont pu y coopérer, parce qu'en tant que créatures, leur puissance est limitée et que dès lors ils ne savent rien créer : ils ne peuvent produire par création primaire, ni par création secondaire quoi que ce soit : car pour faire de rien, ne fût-ce qu'un atome, il faut une puissance infinie.

*
* *

Les anges qui ne peuvent eux-mêmes se conserver, ne peuvent. *à fortiori*, contribuer à la conservation de la création ni d'aucune partie de la création.

La conservation n'est autre chose que la continuation de l'acte créateur, soutenant hors du néant un être quelconque qu'il en a tiré, ou l'ensemble de tous les êtres.

Sans la conservation, la création ne serait que momentanée ; car, sans elle, ce qui est créé rentrerait aussitôt dans le néant.

La conservation est donc également un acte de cette puissance infinie, laquelle Dieu ne partage avec personne, parce qu'elle est absolument incommunicable et qu'elle ne peut être prêtée même aux anges.

DEUXIÈME PRINCIPE

La coopération des anges n'est d'ailleurs nécessaire à Dieu en quoi que ce soit.

A Dieu qui pouvait créer ou ne pas créer et qui ne donne à sa gloire des êtres que pour autant qu'il les conserve, rien n'est nécessaire.

Lui qui a su faire les anges, sans les anges, peut donc aussi faire sans eux tout ce qu'il a fait. Les êtres pris globalement ne sont, ou chacun en particulier n'est à Dieu d'aucune utilité, et Dieu suffit seul à chaque être, de sorte que Dieu eût pu, s'il l'avait ainsi voulu, ne créer qu'un seul être, soit ange, soit homme, soit animal, soit plante, soit chose quelconque, sans en créer d'autres, et conserver cet être unique sans le secours d'autres êtres, et pourvoir à toutes les nécessités de cet être; qui, dès lors, eût été le seul existant, le seul à glorifier Dieu par son existence.

Dieu se suffit seul à lui-même et il suffit à chacune de ses créatures.

Aussi chaque être est-il, du chef de l'existence, en rapport direct avec Dieu; et l'homme a, en outre, des rapports

directs avec Dieu sans avoir recours au ministère des anges.

Par conséquent, si nous sommes entourés, précédés et suivis d'une infinie multitude d'êtres spirituels et corporels, qui, admirablement gradués, concourent tous à nous aider à vivre et à atteindre nos fins dernières, cela n'a lieu que grâce à une disposition absolument libre et gratuite de la providence divine et de la divine sagesse.

Et voilà dans quel sens les anges sont appelés les ministres de la Providence.

TROISIÈME PRINCIPE

C'est pourquoi sans le concours des anges rien ne s'est fait et rien ne se produit dans l'univers.

L'action des anges est le grand luxe du Créateur.

L'armée des anges n'est pas une force dont le monarque ne peut se passer.

Les anges sont avec Dieu comme les serviteurs d'un grand seigneur, qui saurait bien se servir lui-même, mais qui préfère s'entourer d'un personnel nombreux et varié à l'habileté duquel il confie ses affaires et ses biens.

*
* *

Or, non seulement les anges servent le Seigneur comme des serviteurs ; mais encore ils l'assistent comme des ministres. « Des milliers de mille le servaient et des dix mille de centaines de mille l'assistaient. » (Daniel, VIII, 10 et 12.)

Et si le Dieu très haut et souverain Créateur de toutes choses a daigné admettre à son conseil d'aussi éminentes créatures, et leur accorder la grâce de lui venir en aide par tant de ministères et d'offices variés, il ne l'a pas fait sans les douer d'aptitudes parfaitement adéquates à leur vocation.

Ces qualités de l'essence et de la nature angélique nous en avons parlé amplement en traitant de leurs attributs, de leur

intelligence, de leur volonté et de tout ce que suppose ces deux facultés de l'esprit dans l'ange.

Nous avons exposé la gradation des esprits célestes, leurs ordres, leurs hiérarchies, leur vie.

Nous avons dit, avec saint Thomas d'Aquin, que la nature des choses visibles a été créée pour la surnature des êtres invisibles et que le monde corporel n'a pas d'autre destinée que celle d'être formé et mis en mouvement par le monde spirituel qui l'entoure et le pénètre

La nature corporelle, dit-il, est administrée par les anges, et il le prouve comme suit : Aussi bien que dans les choses humaines, il faut reconnaître que, dans les choses de la nature inférieure à celle de l'homme, les pouvoirs particuliers sont gouvernés et régis par un pouvoir universel. Et de même que, parmi les anges, ceux qui sont préposés à des inférieurs possèdent plus universellement le don de science, de même il est manifeste que la vertu d'un corps est plus particulière, ou moindre, que la vertu d'une substance spirituelle. En effet, toute forme corporelle est une forme rendue individuelle par la matière, et déterminée pour un but provisoire; tandis que les formes immatérielles sont absolues et intellectuelles. Et c'est pour cela que de même que les anges inférieurs qui sont des formes moins universelles se trouvent régis par des anges supérieurs, de même tous les corps sont régis par des anges. Or ceci n'est pas seulement enseigné par les Docteurs de l'Église, mais est admis par tous les philosophes qui confessent l'existence des substances immatérielles. (*Sum. pars prima*, q. cx, a. I. Resp.)

Et le saint Docteur ajoute : « Donc il faut professer que les choses corporelles ont des actions déterminées; mais que ces actions elles ne les exercent qu'en tant qu'elles (les choses corporelles) sont mues : attendu que le propre d'un corps est de n'agir que par mouvement; et par conséquent il faut que la créature corporelle soit mise en mouvement par la créature spirituelle. » (*Ibid.*, *ad primum.*)

*
* *

De cette assertion du Docteur angélique corroborée, ainsi qu'il le constate, par les savants théologiens, par les Docteurs de l'Église et par tous les philosophes qui ne subissent point l'erreur du matérialisme et appuyée surtout par saint Augustin et saint Grégoire qu'il cite en ces termes : « Tous les corps sont régis par la vie de l'esprit rationnel et en ce monde visible rien ne peut être disposé à agir si ce n'est en vertu de la création invisible » (*Ibid.*, *Contra*) ; de ces assertions, dis-je, vous conclurez qu'il soit permis, qu'on doive même poser le principe suivant :

Tout mouvement relève de la force; toute force relève de la vie; toute vie relève de l'esprit.

C'est ce qu'il nous faut prouver.

Alfred VAN MONS.

Les Maisons hantées que j'ai étudiées[1]

Monsieur le Directeur,

Le bruit que l'on fait, en ces jours, autour de certaines « maisons hantées » d'Angleterre, de France et d'ailleurs, vous a déterminé à me demander mon sentiment à ce sujet. Mon intention n'est certainement pas d'échafauder des théories sur un argument si obscur encore et même si controversé; mais je n'ai aucune difficulté à rappeler pour les lecteurs des *Annales* les principales occasions que j'ai eues de m'occuper personnellement de quelques cas de phénomènes médianiques spontanés.

Je commencerai par parler d'une « hantise » que je n'ai pas pu, à vrai dire, examiner *de visu*, mais au sujet de laquelle j'ai fait une enquête personnelle qui a donné les plus piquants résultats.

J'avais entendu dire, en 1892, que des phénomènes étranges se produisaient dans la maison de la rue Pescatori, nº 7, à Turin. Je m'y rendis au mois de décembre avec ma fille Gina. Ayant été vertement gourmandés par la concierge indignée, nous nous vîmes dans la nécessité de faire de savantes opérations de siège dans les alentours, jusqu'au moment où deux voisins voulurent bien m'informer que les

1. On sait qu'à l'occasion de l'inauguration du Congrès international d'anthropologie criminelle, à Turin, on a solennellement célébré, le 28 avril dernier, le jubilé scientifique du professeur Lombroso. Le ministre Bianchi présidait. Plusieurs discours ont été prononcés. De nombreuses notabilités scientifiques italiennes et étrangères assistaient à la cérémonie. Une plaque artistique en or et deux albums, avec des autographes de nombreux savants, ont été remis à M. Lombroso. A notre tour, nous présentons à notre éminent collaborateur nos plus vives salutations. (Cf. *Annales des Sciences psychiques*, Avril-mai.)

faits en question s'étaient bien passés en cette maison, mais depuis quelques années déjà, et dans le logement habité par la famille Pavarino, qui avait depuis déménagé et s'était installée, via Napione, 12.

Nous y allâmes. C'était une famille modeste de travailleurs. Suivant mon habitude invariable, je commençai par étudier les personnes mêmes au milieu desquelles les événements avaient eu lieu. M. Pavarino était un homme sain, mais d'un caractère bizarre : Madame, par contre, était hystéro-épileptique et anémique ; elle fréquentait de soi-disant guérisseuses ; son père était mort de phtisie contractée durant la guerre ; sa mère souffrait de scrofules. Elle avait une sœur « médium », qui parvenait à faire tourner les tables, et qui eut quatre enfants avec des doigts surnuméraires. Notre hystérique avait alors une fille de vingt et un ans, rachitique, maladive, neurasthénique, qui provoquait souvent la translation spontanée d'objets ; une autre fille de dix ans, saine, et deux fils, l'un de quatorze, l'autre de huit ans, tous les deux sains. — Voici son récit :

« Le soir du 5 au 6 septembre 1882, vers minuit, quand M. Pavarino était à peine rentré chez lui, et pendant que je me trouvais avec ma fille aînée à côté de la table, en travaillant, nous entendîmes soudain le bruit d'une cuvette d'eau qui se renversait ; nous regardâmes, mais nous ne vîmes rien du tout. Supposant qu'il s'agissait d'une hallucination, nous n'y attachâmes aucune importance, malgré quelques bruits que nous entendîmes encore, comme d'objets déplacés ; tout s'arrêta là.

« Le lendemain matin, la sonnette de la porte d'entrée et celles des chambres commencent à carillonner. Comme les enfants en étaient très impressionnés, je me rendis chez le propriétaire ; on fait appeler un architecte, un maçon ; ils examinent les sonnettes, les déplacent, les remplissent de chaux, d'étoupe, mais en vain : même après que le fil de fer fut détaché, la sonnette ainsi isolée continuait à sonner. Dans la maison, on entendait aussi, jour et nuit, des gémissements continuels. Mon mari et les deux garçons aperce-

vaient aussi des ombres, la nuit; mes deux filles et moi nous ne les voyions pas; mais nous dormions dans une autre chambre.

« Ma fille cadette, maintenant mariée à M. Ottolenghi, dormait dans le même lit que l'aînée; elle était réveillée, durant la nuit, par des coups frappés sur elle comme par un bâton, par des pincements qui la laissaient avec le corps tout plein de meurtrissures; les couvertures du lit lui étaient soulevées sans cesse. Ma fille aînée (qui épousa depuis M. Revelli, greffier à Mondovi), ne sentait rien et ne se réveillait même pas lorsque les autres membres de la famille, épouvantés, l'appelaient.

« Dans l'autre pièce, un soir, mon mari et les deux garçons entendent un grand bruit, comme d'épées qui s'entrechoquent, et de gémissements: M. Pavarino aperçoit des ombres et des lumières qui s'agitent; il en est si impressionné, qu'il ne veut pas rentrer chez lui pour dormir. Mes fils n'entendent que des gémissements.

« Au cours de la journée, les objets se déplaçaient sans cesse. Un jour, pendant que j'étais à la cuisine, une assiette part du buffet et va sur la table, d'où elle réintègre sa place. Un chapeau de bersaglier, dont on avait fait cadeau à mon fils cadet, sautait continuellement: l'un de nos voisins, un fourrier de l'armée, appelé Giolitti (actuellement employé à l'Œuvre de l'Enfance abandonnée), essaya à plusieurs reprises de le clouer à la paroi, mais en vain, parce que le chapeau lui courait après dans le logement.

« La concierge vient un jour chez nous; à peine était-elle sur le seuil de la porte, que tous entendent le bruit bien connu d'eau renversée; la bonne femme jette un cri : elle était toute trempée sans avoir vu l'eau.

« Un soir, je me trouvais dans la rue devant la maison; j'envoie ma fillette chercher un objet dans l'appartement : elle revient tout épouvantée, en disant qu'il y avait des voleurs, qu'elle les avait entendus bouger, et qu'elle avait vu des bougies qui allaient et venaient. Deux soldats qui étaient présents entrent chez nous, et voient réellement de petites flammes se promener sans être portées par aucune main; effrayés, ils se retirent.

« Un autre jour, le patron de mon fils aîné vient nous trouver. Tout était tranquille; mais, vers 10 heures, quand il était sur le point de s'en aller, voilà que tout à coup nous voyons s'ouvrir la porte du placard où nous gardions les souliers; ceux-ci sortent tous en bon ordre, et vont se placer devant le visiteur.

« Tous ces phénomènes durèrent avec intensité huit mois environ. Pendant cinq ans encore, on entendit parfois la sonnette sonner, et des gémissements; les couvertures du lit étaient encore soulevées, de temps en temps. Après le départ de ma fille aînée, qui s'est mariée à Mondovi, nous n'entendîmes plus rien: même à Mondovi il ne se produisit plus aucun phénomène. »

J'ai naturellement cherché à recueillir des témoignages de ces faits. Les voici :

Déclaration de M. Giolitti

« Au mois de septembre 1882, j'habitais dans la même maison que M. Pavarino. Celui-ci étant billardier dans un café, rentrait tard la nuit, vers 1 heure. Quant à moi, je rentrais habituellement le soir vers 10 h. 1/2. Mais une nuit, étant rentré à 11 h. 1/2, je vis la famille Pavarino venir à ma rencontre, en se montrant contente de me voir. Soudain, j'entendis la sonnette de la porte d'entrée sonner à plusieurs reprises avec force, jusqu'à ce qu'elle se détachât et tombât à terre.

« Une des pièces de l'appartement communiquait d'un côté avec la cuisine, et de l'autre côté, par un corridor, avec la chambre à coucher de Madame. Dans cette pièce dormaient les deux garçons; au-dessus du lit, se trouvait une petite planche fixée au mur, sur laquelle avait été placé un chapeau de bersaglier et quelques souliers. Le chapeau de bersaglier tomba à terre, pendant que je me trouvais avec Madame,

la fille aînée, les deux garçons et la concierge dans la chambre de Madame; nous allâmes le remettre sur la petite planche, mais à peine étions-nous repassés dans la chambre à côté, qu'il était de nouveau tombé, non pas au-dessous de la planche, mais quelques pas plus loin. Vingt fois nous remîmes le chapeau à sa place, et vingt fois il retomba; je finis par le clouer sur la planche, et malgré cela, à peine étions-nous repassés dans la chambre voisine, nous entendions de nouveau le chapeau rouler à terre. Nous l'y laissâmes alors, mais ce fut le tour des bottines de tomber. Le chapeau ne sortait pourtant pas de la chambre des garçons. Le phénomène se produisait aussi quand il y avait dans la pièce une bougie allumée, mais plus rarement.

« Cela dura jusqu'à 2 h. 1/2 du matin; j'allai enfin me coucher, très fatigué, devant me lever de bonne heure le matin. Je constatais les phénomènes après qu'ils avaient eu lieu, mais je ne les voyais pas au moment où ils se produisaient. A un certain moment, je me plaçai près de la porte de la chambre des enfants, avec l'intention d'y entrer brusquement pour surprendre celui qui faisait tomber le chapeau; une fois, étant entré ainsi tout à coup, je vis tomber à terre autant d'eau qu'un verre de table peut en contenir; il n'y avait pas de robinet dans la pièce.

« Je n'avais absolument pas peur; au contraire, je m'amusais à assister à ces phénomènes; seulement je pensais qu'ils étaient probablement dus, non pas à des esprits, mais à quelque farceur ou à quelque mal intentionné, pratiquant des tours de prestidigitation et qui connaissait bien l'appartement. Mais je ne saurais pas expliquer comment il pouvait s'y prendre pour les produire.

« 13 mai 1896.

« Albert Giolitti. »

Déclaration de M. Pavarino fils

« Les faits ont duré deux mois, à partir de septembre 1882[1]. Je me souviens que, pendant que j'arrangeais une montre, je ne me la suis plus trouvée sous les mains ; je la trouvai depuis dans un autre coin de la maison. Le chapeau de bersaglier, qui se mouvait sans cesse, parcourait une trajectoire comme ceci Λ ; c'est-à-dire qu'avant de tomber il s'élevait sur un rideau et tombait de l'autre côté.

« Un soir, mon père décida d'aller voir dans la chambre ; il s'y rendit avec un revolver et une petite lampe. A peine était-il entré que la lampe s'éteignit, et qu'il entendit un bruit d'épées qui s'entre-choquaient ; ensuite un corps qui tombait, mais il ne vit rien ; il se prit à crier et à menacer, mais les bruits continuèrent. Il finit par aller se coucher, en même temps que maman, mais durant toute la nuit ils entendirent le bruit comme d'un grand dîner, d'une orgie ; aussi ma sœur, dans l'autre chambre, ne pouvait pas dormir par suite du bruit du banquet imaginaire.

« Les sonnettes de l'appartement continuèrent à sonner pendant deux mois de suite. Nous essayâmes d'ôter le cordon, d'y mettre de l'étoupe : nous envoyâmes chercher un architecte ; mais tout a été inutile, et le carillonnement n'a cessé que quand on a ôté la sonnette.

« Ma sœur cadette, un soir, vers 8 heures, pendant qu'elle passait dans cette chambre, fut saisie par les cheveux, levée de terre de 30 ou 40 centimètres, et puis laissée retomber quand la famille accourut.

« Un autre soir, pendant que plusieurs personnes observaient les exploits du chapeau de bersaglier, on vit trois paires de souliers qui avaient été cachés derrière un paravent

1. Le désaccord entre les différents témoins au sujet de la durée des phénomènes est peut-être plus apparent que réel.
On a vu par la déclaration de Mme Pavarino que ces faits étranges n'ont cessé que graduellement ; le désaccord se rapporte donc exclusivement à la durée de la période dans laquelle les phénomènes ont été dans toute leur intensité — ce qui est plutôt une question d'appréciation.

pour ne pas qu'ils prissent part à la danse des autres objets, en sortir et se promener dans la chambre, après quoi ils revinrent à leur point de départ.

« Quant à la sonnette, le monsieur qui vint chez nous pour examiner l'affaire et tâcher d'en connaître les causes est le propriétaire actuel de la maison, M. Petiti, architecte. Il visita partout, mais il ne trouva rien; comme les voisins conseillaient de rompre la muraille à un certain endroit, il fit venir un maçon et lui dit en effet de rompre le mur et de chercher s'il n'y avait pas quelque chose. Cet ouvrier, pendant qu'il travaillait, entendit tant de bruit, qu'effrayé, il se refusa à continuer le travail et se sauva.

« Un autre soir, on sentit battre sur le lit de forts coups de bâton, sans toutefois que les personnes qui y étaient couchées en aient souffert aucun mal.

« PAVARINO, chirurgien-dentiste. »

Déclaration de M. et Mme Lossa

« Vers le mois de septembre 1882, notre curiosité ayant été excitée par les récits que nous faisait journellement M. Pavarino, au sujet d'événements extraordinaires qui se passaient chez lui, dans la rue Pescatori, nous nous y rendîmes avec lui, accompagnés par notre fils âgé de sept ans et par un garçon de notre magasin; nous étions plutôt portés à douter de la vérité de ces faits.

« Nous étions depuis une heure chez les Pavarino, qui nous racontaient les faits arrivés au cours des derniers jours, lorsque nous entendîmes un fort coup de sonnette; nous courûmes à la porte, mais nous ne trouvâmes personne; en attendant, la sonnette continuait à carillonner à toute volée.

« Nous étions rentrés depuis peu dans l'appartement, lorsque nous vîmes deux souliers, qui avaient été placés sur une planche dans la chambre des enfants, tomber violemment; aussitôt après, un chapeau de bersaglier, qui se trouvait

sur la même planche, tomba à son tour. Nous remarquâmes que les souliers et le chapeau, en tombant, ne suivirent pas la trajectoire naturelle d'un corps abandonné à lui-même, mais qu'ils décrivirent une courbe de côté, de façon qu'ils sortirent de la chambre par une porte voisine et entrèrent dans un couloir contigu. Nous examinâmes attentivement la planche, mais nous n'y vîmes rien qui ait pu produire les chutes dont nous avons parlé. Avant de sortir, nous avons entendu les lamentations de la concierge, qui avait été arrosée d'eau pendant qu'elle traversait le couloir du logement des Pavarino.

« Quelques mois plus tard, nous avons appris par le jeune Pavarino que les faits avaient complètement cessé.

« *Turin*, 6 mai 1896.

« Joseph Lossa.
« Madeleine Lossa. »

Mon enquête s'arrêta là. Je me rendais parfaitement compte des côtés faibles qu'elle présentait, mais je comprenais aussi l'impossibilité presque absolue dans laquelle je me trouvais, dix ans après les faits dont on vient de lire le récit, de tirer au clair tous les menus détails sur lesquels, dans d'autres circonstances, je n'aurais pas manqué de tourner mon attention. En tout cas, si incomplètes qu'elles soient, mes recherches avaient suffi pour me persuader que les phénomènes de la rue Pescatori devaient être authentiques dans leur ensemble, et je me proposai de ne pas laisser échapper l'occasion de visiter personnellement une de ces « maisons hantées », aussitôt qu'elle se présenterait.

Cette occasion se présenta, en effet, en novembre 1900. Un journal turinois avait en effet signalé dans ses « faits divers » des phénomènes, d'apparence extraordinaire, qui se passaient dans un débit de vins et liqueurs, situé au n° 6 de la rue Bava, à Turin. Cette rue est voisine de la rue Pescatori.

Le matin du 16 novembre, alors que seulement la femme du patron et le garçon se trouvaient dans le cabaret, ils virent d'abord, à ce qu'ils racontèrent ensuite, un récipient contenant de la liqueur, et qui était sur la table de la cuisine,

se renverser tout seul; d'autres récipients en firent autant; les meubles, les casseroles et toutes sortes d'objets commencèrent une ronde infernale; les uns se bousculaient, les autres se brisaient, d'autres enfin disparaissaient. La femme s'évanouit de frayeur, les voisins accourent, et l'on télégraphie au mari qui était hors de Turin, et qui arrive en toute hâte. Tout le long du jour, sous les yeux de plusieurs personnes. les tables, les chaises, les ustensiles dansèrent. Les phénomènes continuèrent les jours suivants, avec quelques moments à peine de répit.

En attendant, d'autres faits semblables commencèrent à se produire dans une cave que le cabaretier, M. Fumero, possédait dans les souterrains de la maison, et qui était exclusivement destinée à y déposer les bouteilles. On s'aperçut que, quand on se rendait dans cette cave, les bouteilles, vides ou pleines, se rompaient, toujours du fait des mêmes agents inconnus. En vain eut-on recours à un prêtre qui bénit le local. La police arriva à son tour, mais fut de même impuissante; toutefois, elle souffla à l'oreille du pauvre Fumero que la chose devait cesser, de gré... ou de force. Fumero comprit et céda à l'argument, déjà assez ennuyé des dommages matériels et moraux qu'il avait subis.

Aussi, lorsque le 21 novembre je me présentai au cabaret, sans me nommer, demandant des renseignements sur les prétendus phénomènes, je fus fort suppris de m'entendre déclarer par les maîtres de céans que les faits dont on parlait s'étaient réellement produits, mais que, fort heureusement, « le professeur Lombroso était venu, et depuis lors tout avait cessé ». Très intrigué par cette réponse, puisque jamais je n'avais seulement mis les pieds dans cette maison, je me fis connaître et je demandai des explications, désirant m'assurer si quelqu'un n'avait pas abusé de mon nom, pour des fins que je me réservais de rechercher ensuite, suivant le cas. M. et Mme Fumero m'avouèrent alors que, ayant entendu dire que je devais venir visiter la maison, l'idée leur était venue de déclarer que mon apparition avait mis en fuite les « esprits »! Ils obtenaient ainsi d'être délivrés des ennuis que leur causaient les badauds et la police; dans ce but, ils ne voyaient aucun

mal à m'attribuer des pouvoirs de Grand Exorciseur! Mais ces braves gens m'annoncèrent ensuite que les phénomènes mystérieux continuaient malheureusement leur train, et que j'allais avoir peut-être l'occasion de le constater de mes propres yeux, si je voulais seulement me donner la peine de descendre à la cave.

J'acceptai l'offre avec empressement. J'entrai dans la cave, d'abord en pleine obscurité et j'entendis un bruit de verres brisés, et des bouteilles rouler à mes pieds. Les bouteilles étaient rangées sur cinq compartiments superposés l'un à l'autre. Au centre se trouvait une table grossière sur laquelle je fis poser six bougies allumées, supposant que les phénomènes spirites dussent cesser à une vive lumière. Mais, au contraire, je vis trois bouteilles vides, posées debout par terre, rouler comme si elles avaient été poussées par un doigt, et se rompre près de la table. Pour obvier à quelque truc possible, je palpai et examinai minutieusement avec une chandelle toutes les bouteilles pleines qui se trouvaient sur les rayons, et je m'assurai qu'il n'y avait ni fil ni ficelle qui pussent expliquer leurs mouvements.

Au bout de quelques minutes, deux d'abord, puis quatre, puis deux autres bouteilles du deuxième et troisième rayon se détachèrent et tombèrent à terre sans brusquerie, comme si elles avaient été portées par quelqu'un; et, après leur descente plutôt que leur chute, six se brisèrent sur le sol humide, déjà imprégné de vin : deux seulement restèrent intactes. Un quart d'heure après, trois autres bouteilles du dernier rayon tombèrent et se rompirent à terre. Puis au moment d'abandonner la cave, à l'instant où je sortais, j'entendis encore rompre une bouteille.

Parmi les témoignages de personnes ayant assisté à des phénomènes semblables, à cette occasion, je rapporterai seulement celui du comptable M. Pierre Merini, dont la déposition complète, en quelque sorte, la mienne. Elle porte la date du 9 janvier 1901.

« Là (dans la cave), en compagnie de plusieurs autres personnes, je vis se rompre des bouteilles sans cause apparente et plausible. Je voulus rester seul pour mieux vérifier le

phénomène. Les autres personnes ayant accepté cette proposition, je m'enfermai dans la cave, tandis que tout le monde se retirait au fond du corridor où commence l'escalier qui conduit à l'étage supérieur. Je commençai par m'assurer, à l'aide d'une bougie, que j'étais réellement seul. Cet examen était facile, grâce à la petitesse de la cave et à la difficulté qu'il y aurait eu à se cacher derrière le peu d'ustensiles d'usage vinaire qui s'y trouvaient. Le long des parois les plus longues de la cave on avait disposé une série de robustes poutres soutenues à chaque bout par des pieux. Ces planches étaient entièrement couvertes de bouteilles vides et pleines. Je fais encore noter que la fenêtre regardant sur la cour, qui servait autrefois à éclairer la cave, était en ce moment obstruée par une planche.

« Je vis alors plusieurs bouteilles vides et pleines se rompre d'elles-mèmes *sous mes yeux*. J'approchai une échelle du lieu où elles se brisaient avec plus de fréquence et je montai jusqu'au dernier échelon. Je pris une bouteille vide qui s'était rompue peu auparavant, et dont il ne restait à peu près que la moitié inférieure; je l'isolai des autres, en la plaçant à quelque distance du lieu où elle était auparavant, c'est-à-dire sur le sommet d'un des pieux de soutien des planches. Au bout de quelques instants, la bouteille achève de se rompre et vole en éclat. Voilà un des faits que je puis le mieux certifier.

« Examinant avec attention la manière dont se rompaient les bouteilles, je pus constater que la rupture était précédée du craquement spécial propre au verre lorsqu'il se fend. J'ai fait déjà observer que les bouteilles vides se brisaient aussi, d'où il faut exclure que l'explosion fût due au développement des gaz par la fermentation (chose du reste peu probable).

« Pour donner une idée du bruit fait par les bouteilles en se brisant, et de l'émiettement qui s'ensuivait, j'ajouterai que cela pouvait se comparer à la rupture de ces gouttes de verre qui se réduisent en poudre lorsqu'on les érafle, et qui sont connues sous le nom de *larmes bataviques*.

« Le 22 novembre, Mme Fumero, femme du cabaretier,

suivant le conseil reçu, partit pour son pays natal. Elle y resta trois jours, pendant lesquels il ne se passa plus rien d'insolite au cabaret de la rue Bava. A son retour à Turin, les phénomènes reparurent. Le 26 novembre, Mme Fumero repart, mais cette fois les phénomènes continuent. On se décide alors à éloigner le jeune garçon du cabaret : les phénomènes cessent définitivement. Doit-on en conclure que les faits se produisaient par sa médiumnité? Cela paraît assez probable, puisqu'ils ne semblent pas pouvoir être attribués à une supercherie de sa part. Nous avons vu en effet que les phénomènes avaient lieu dans la cave alors même que le garçon n'était pas présent : dans la boutique, on avait constaté des déplacements d'objets alors qu'il s'y trouvait, mais sous les yeux de tous. »

Au mois de mai 1903, j'ai eu l'occasion d'examiner personnellement les phénomènes qui se produisaient dans une autre maison de Turin, celle du compositeur-typographe Mignotti, rue Masséna, 30. J'étais accompagné par le docteur Henri Imoda, qui rédigea ensuite un petit rapport sur ces faits.

La famille qui habitait le logement « hanté » était composée du père, de la mère et de deux enfants : elle habitait toute dans une pièce unique, avec une seule porte-fenêtre donnant sur un balcon qui entourait tout l'édifice, du côté de la cour. Le mobilier de la chambre était simple; il se composait d'une table de milieu, de quelques chaises, d'une armoire et de deux lits.

Depuis trois mois déjà, tous les soirs, lorsque l'un des enfants, âgé de huit ans, se couchait, l'on commençait à entendre des coups très forts dans la paroi près de laquelle était placé le lit. Ces coups continuaient pendant plusieurs heures, dans le courant de la nuit.

En vain avait-on cherché à éclaircir ce mystère. La famille Mignotti avait eu recours à la police, qui avait fait des recherches attentives et minutieuses, mais, sous les yeux des agents mêmes, les coups retentissaient avec une force telle, que la muraille en tremblait, et le bruit en était entendu jusque dans les pièces voisines; en approchant la main à la

paroi, on sentait distinctement la vibration de la muraille telle qu'aurait pu la produire le choc violent d'un corps lourd.

Aussitôt arrivés sur les lieux, le Dr Imoda et moi, nous passâmes attentivement en revue les parois, les meubles de la chambre, — surtout le lit et l'armoire. L'enfant fut couché par sa mère. Outre nous, il y avait dans la chambre le père, la mère et les deux garçons. Quelques instants après, les coups commencèrent dans la muraille. Ce phénomène était évidemment dirigé par une Intelligence. Quand on adressait verbalement une question à la cause inconnue des bruits, elle répondait au moyen de coups ayant une signification conventionnelle; il fut possible, de la sorte, d'établir une conversation, en faisant marquer par des coups les lettres de l'alphabet. Je ne crois pas nécessaire de rapporter en entier la conversation ; je me bornerai à observer que quelques-unes des choses communiquées par cette cause occulte furent reconnues exactes, d'autres absolument fausses, d'autres enfin inconcluantes. Après un quart d'heure à peu près, le garçon s'était profondément endormi: les coups frappés, tout en restant très forts, devinrent toujours plus inconcluants, quant à leur signification, et enfin ils cessèrent.

Tel est le phénomène, dans sa plus simple exposition.

Tout prouve que le garçon en est la cause tout au moins immédiate. Il ne présentait aucune particularité anormale. L'intensité des phénomènes médiumniques semble en rapport avec son état physique; pendant quelques jours qu'il avait été malade de fièvre, causée par la grippe, les coups avaient été moins retentissants. Ce fait est conforme à ce qui a été observé chez bien d'autres médiums, — Eusapia Paladino entre autres, — et il est fort déconcertant.

En parlant des « maisons hantées » j'ai eu occasion autrefois de faire remarquer combien cela peut paraître curieux qu'on puisse maintenant signaler de tels faits, et les trouver si nombreux et prouvés par témoignages, alors que presque deux siècles se sont passés sans que personne s'en occupât, hormis le petit peuple, qui n'était pas, pour ainsi dire, en communication avec les classes instruites. Ce n'était donc

pas qu'ils ne se produisaient point; seulement, comme les classes instruites n'y croyaient point, même lorsqu'ils avaient lieu, personne n'y prêtait attention.

Actuellement ils se produisent, ils sont signalés, ils sont *étudiés; toutefois, on les oublie encore trop facilement, et les* savants hypnologues, assez courageux et assez libres de préjugés pour s'en occuper, ne sont pas encore bien nombreux. On a vu par le deuxième exemple que j'ai rapporté, que si je n'avais pas été sur les lieux, le public, trompé par les personnes qui habitaient la maison, aurait cru qu'il aurait suffi que la police, ou moi, nous nous fussions présentés, pour que les phénomènes disparussent; en d'autres termes, quoique l'on ne découvrît pas l'auteur de la fraude, on aurait cru que ces phénomènes étaient produits par un truc, et par conséquent indignes d'être étudiés.

Pour ma part, si j'ai pu avoir le tort de nier ces faits avant de les avoir observés, je n'ai pas cru, au moins, être tenu à les nier parce que je ne parvenais pas à les expliquer.

César Lombroso

Les Phénomènes spirites sont-ils scientifiques[1]?

Depuis ses manifestations contemporaines, le spiritisme a été soumis à une critique intensive, qui n'aurait rien laissé subsister des phénomènes sur lesquels il s'appuie inébranlablement, si ceux-ci n'étaient pas réels. Malgré tous ses détracteurs, il poursuit sa marche ininterrompue dans le monde entier et, lentement, mais sûrement, il conquiert toutes les intelligences libres, toutes celles qui ne sont pas emmurées[2] dans des croyances dogmatiques, ou gangrenées par un incurable scepticisme, causé par l'ignorance ou le parti pris.

Tous les faits : typtologie, écriture mécanique, vision, trance, apports, photographie, matérialisation, etc., ont été constatés des centaines de fois, par des spirites d'abord, ensuite par des savants qui, incrédules à l'origine, sont devenus, plus tard, de fervents défenseurs de la réalité de ces phénomènes. Il y a dans cette constatation une force démonstrative bien puissante pour quiconque veut réfléchir. C'est Wallace affirmant qu'avant ses expériences sur ce sujet « il n'y avait pas de place dans sa fabrique de pensée pour une conception spiritualiste » et qui finit par publier un livre où sa certitude s'affirme, complète et absolue. C'est William Crookes qui, défiant, ne s'est rendu qu'après que le témoi-

1. *Revue scientifique et morale du spiritisme.*

2. Le catholique qui croit et admet ce qu'enseigne l'Église catholique, sait qu'il fait un acte de foi raisonnable : *Rationabile obsequium.* Ce n'est donc pas de lui qu'on peut dire : qu'il est emmuré dans des croyances dogmatiques. Au lieu d'opprimer les intelligences, de les enserrer comme dans un cercle de fer, la foi les élève au-dessus d'elles-mêmes et les met en possession de vérités supérieures qui ne contredisent en rien la raison, et prêtent au contraire leurs lumières à celle-ci, quand, livrée à ses propres forces, elle pourrait s'égarer. Quel savant a jamais été gêné par sa foi pour pénétrer dans le domaine scientifique et en élargir les horizons? (N. D. L. R.)

gnage de ses sens a été confirmé par celui d'instruments construits spécialement pour cette vérification. Aussi n'hésite-t-il pas à écrire : « Je ne dis pas que cela est possible, je dis que cela est. » C'est Lombroso qui fait amende honorable et « qui est au regret d'avoir classé les spirites parmi les fous et les anormaux ». Puis viennent des convertis comme Hodgson, Myers, Hyslop, ayant aidé à créer la science de la télépathie et qui, connaissant parfaitement bien tous les cas de transmission de pensée, de mémoire latente, de télesthésie, etc., affirment qu'en dehors de ces facteurs il en est d'autres qui interviennent dans les vrais phénomènes spirites, et que ce sont les âmes des hommes qui ont vécu jadis sur la terre[1].

Ceux-là ont non seulement reconnu l'authenticité de quelques-uns des faits du spiritisme, mais encore ils ont adopté la théorie spirite comme la meilleure et la plus rationnelle, pour expliquer beaucoup des communications qu'ils ont reçues par la trance ou par l'écriture. On comprend qu'avec l'appui et l'autorité de pareils noms, les spirites peuvent regarder avec sérénité les efforts désespérés des détracteurs impuissants de leur jeune science. On pilerait

1. Quels sont les facteurs qui interviennent vraiment dans les phénomènes spirites? Quelle est leur nature à proprement parler? Nous constatons des phénomènes plus ou moins précis, plus ou moins constants, qui le plus souvent se reproduisent d'une manière capricieuse, irrégulière, bizarre. Nos sens sont affectés par ces faits qui sont d'un autre ordre. Mais nous sommes impuissants à en déterminer scientifiquement les causes. Nous ignorons la nature de ces facteurs extraordinaires dont l'existence est pourtant indéniable.

Affirmer que ce sont les âmes des hommes qui ont vécu jadis sur la terre, c'est affirmer une hypothèse gratuite, c'est reculer la difficulté, ce n'est pas la résoudre. La théologie catholique enseigne que nous vivons entourés, circonvenus d'esprits mystérieux et invisibles qui exercent leur action sur le monde et contre les suggestions desquels elle recommande à tout chrétien de lutter et de se défendre. Pourquoi voir dans ces esprits qu'on évoque les âmes d'hommes qui ont déjà vécu et non pas l'intervention de l'un de ces mauvais anges que Dieu a précipités du ciel? On met une personne en communication avec l'âme prétendue de son père, de sa mère, de son enfant. Mais où est la preuve qui l'assure de l'authenticité de l'esprit consulté? Sous l'influence d'une impression facile à deviner, elle croit aisément ce qu'elle désire. Mais rien ne lui démontre qu'elle n'est pas le jouet d'une hallucination momentanée. Et encore, dans ce cas nous supposons le médium de bonne foi. Or les médiums ne le sont pas toujours, puis pourquoi les supposer nécessairement en communication avec l'âme de personnes défuntes? Comment s'est établie cette communication et jusqu'à quel point ne peuvent-ils pas eux-mêmes être le jouet d'une illusion? Que certains phénomènes spirites aient été constatés, nul n'en doute. Mais qu'il n'y ait beaucoup d'erreurs dans les explications qui en ont été faites, qu'on puisse en déduire des lois générales et conclure à l'évocation d'âmes qui ont déjà vécu sur cette terre, autant de problèmes dont nous chercherons longtemps encore la solution.

(N. D. L. R.)

dans un mortier la matière cérébrale de tous nos fameux critiques, qu'on n'en tirerait pas la dixième partie de l'intelligence qu'il faut pour créer un Crookes ou un F. W. H. Myers. Laissons donc leur bile s'épancher librement et poursuivons notre route, en écrivant pour les gens qui cherchent de bonne foi la vérité, dans ce qu'elle a d'accessible pour nous.

Un des griefs les plus communément invoqués est que les spirites n'ont pas de méthode scientifique. Ce reproche est-il mérité? C'est ce que nous voudrions examiner ici.

D'abord, que faut-il entendre par ce mot, scientifique, dont on abuse si souvent? Suivant nous, un fait quelconque est d'ordre scientifique dès que sa réalité est incontestable. Jadis *on niait que des pierres puissent tomber du ciel*; *c'était* pour nos grands-pères une absurdité, une impossibilité, une invention ridicule; maintenant personne ne conteste ce phénomène : la chute des aérolithes est devenue un fait scientifique. Alors même qu'on ne pourrait en fournir aucune explication, c'est un fait qui enrichit le trésor de nos connaissances positives.

Est-il humainement possible de reproduire ce fait? Non, évidemment; il faut attendre qu'il se manifeste pour qu'on puisse l'observer de nouveau, puisqu'il est en dehors de nos prises. Il est donc injuste de refuser le titre de scientifique à un phénomène, sous le seul prétexte qu'on n'est pas maître de le répéter à sa guise. Les sciences d'observation ont beaucoup de faits qui rentrent dans cette catégorie, témoins les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les orages magnétiques, les chutes de bolides ou les apparitions de comètes. Si donc on n'est pas maître de produire à sa fantaisie, ou de faire naître à point nommé un phénomène spirite, cette impossibilité ne lui enlève rien du caractère scientifique qu'il possédera, si son objectivité est incontestable.

La seule nécessité qui soit impérieuse et inéluctable est celle d'établir la réalité des faits. Comment y parvenir? Par le témoignage humain et, lorsque cela est possible, par le contrôle d'instruments chargés de nous assurer que les constatations de nos sens ne nous ont pas trompés. Nous

connaissons bien toutes les objections que l'on peut élever contre le témoignage humain; celui-ci est faillible, d'abord par incapacité d'observation complète, ensuite par inexactitude provenant de défaillances de la mémoire, d'exagération, de crédulité, d'illusions ou d'hallucinations, etc. Mais ces défauts se corrigent par la comparaison des récits, en prenant parmi ceux-ci les points qui se ressemblent dans toutes les narrations, et en tenant compte des preuves permanentes, photographies, moulages, etc., et de la valeur intellectuelle et morale des témoins.

Sans doute, l'observation précise et complète est une science très difficile, puisque tous les jours nous constatons que les savants eux-mêmes laissent échapper, sans les voir, beaucoup de phénomènes qui se produisent cependant sous leurs yeux, dans leurs laboratoires. On a fait pendant près d'un siècle l'analyse qualificative et quantitative de l'air, sans soupçonner qu'il y avait encore beaucoup de gaz inclus normalement dans l'atmosphère, et que l'on isole très bien aujourd'hui. Pendant plus de vingt ans des milliers de physiciens ont manié des tubes de Crookes, sans remarquer qu'ils produisaient des rayons X; de même que les ondes hertziennes et la radio-activité de la matière ont existé de tout temps, sans être connues de ceux qui les engendraient sans le savoir.

On ne saurait donc faire un crime aux spirites d'avoir négligé beaucoup d'observations utiles, d'autant plus que la plupart d'entre eux n'étaient pas préparés par leurs travaux antérieurs à ce genre de recherches. Mais si nous devons regretter qu'ils aient expérimenté un peu au hasard, — ce qui était inévitable sur un terrain aussi nouveau, — il ne s'ensuit pas que toutes leurs observations doivent être rejetées en bloc, car depuis que des hommes de science ont repris cette étude, *ils ont confirmé complètement la réalité* des phénomènes que les spirites avaient découverts dès l'origine.

Cette fois, les méthodes scientifiques ont été utilisées dans la limite du possible. C'est au moyen d'appareils enregistreurs que Robert Hare et William Crookes ont mesuré l'intensité de la force psychique, dont Zollner et Gibier ont étudié l'action sur la boussole. Cromwel Varley a fait des expériences

sur les analogies et les différences de cette force et de l'électricité. Wallace, Crookes, le professeur Wagner, Aksakof, etc., ont pesé et photographié médiums et fantômes. Lombroso, Morselli, Siémiradski, de Rochas, Flammarion, Visani Scozzi, Bozzano, ont obtenu des empreintes d'apparitions matérialisées. Tous ces résultats ont été répétés un très grand nombre de fois; ce sont les mêmes faits qui furent constatés successivement par des investigateurs défiants, sceptiques, qui n'arrivèrent qu'à leur corps défendant à être convaincus. A qui fera-t-on croire que tous se sont trompés?

Puisque les détracteurs de nos doctrines passent prudemment sous silence ces expériences concluantes, notre devoir est de leur remettre constamment sous les yeux ces preuves incontestables. Devant la force démonstrative de ces constatations, les critiques seront jugées à leur juste valeur, c'est-à-dire que l'on sera surpris de l'indigence intellectuelle de ceux qui les émettent, et de l'aplomb avec lequel ils étalent leur orgueilleuse ignorance.

Que l'on ne se trompe pas sur notre pensée. Nous ne prétendons nullement que le spiritisme soit arrivé à cette phase ultime où l'expérimentation n'est plus nécessaire; nous croyons, au contraire, qu'il ne fait qu'entrer dans la voie scientifique; mais ce que nous affirmons, c'est qu'il possède déjà un nombre de faits suffisamment établis pour que sa réalité soit incontestable; il faut maintenant que des savants s'attachent à noter les conditions qui entravent ou favorisent les phénomènes, et l'Institut psychologique, lorsqu'il sera constitué complètement, pourra rendre à cette jeune science les plus éminents services, en lui constituant sa méthode scientifique. Chacun sent le besoin de ne plus procéder empiriquement, mais on n'arrivera à des règles précises qu'après des recherches patiemment poursuivies, comme dans tous les autres domaines de la connaissance.

La rareté relative et l'intermittence des vrais phénomènes spirites ne sont donc pas, à l'heure actuelle, des raisons suffisantes pour leur refuser le caractère scientifique, d'autant plus que lorsqu'ils se produisent, ils sont semblables dans tous les pays, malgré le changement des médiums et des

observateurs, ce qui établit nettement que l'on se trouve en face de phénomènes naturels. Mais on constate, pour peu que l'on ait expérimenté soi-même, que ces phénomènes nécessitent pour leur production l'accord ou la convergence de beaucoup de conditions, physiques, physiologiques et psychiques de la part des médiums et des assistants, ce qui rend les échecs compréhensibles, puisque l'on ne peut encore que soupçonner le rôle de chacun de ces facteurs.

Il ne faudrait pas, cependant, exagérer non plus, comme on le fait avec trop de parti pris, la difficulté de ces recherches. Lorsque l'on possède un bon médium, avec un peu de patience, on arrive à observer à loisir tous les phénomènes spirites, ou, du moins, un grand nombre d'entre eux. C'est ce qui a eu lieu avec Eusapia Paladino. Depuis une quinzaine d'années, de véritables commissions scientifiques se sont réunies pour l'étudier, et les résultats de ces enquêtes forment déjà un dossier des plus importants. C'est d'abord un ouvrage d'un physicien espagnol, *Les Esprits*, de M. Otero Azevedo, qui, suivant son expression, était « un matérialiste enragé » et que les faits amenèrent à résipiscence. En Pologne, M. Matuszewski, sous le titre : *La Médiumnité et la Sorcellerie*, a exposé les expériences faites à Varsovie en compagnie d'Eusapia.

Puis c'est l'ouvrage de M. de Rochas dont une nouvelle édition considérablement augmentée vient de paraître, intitulé : *L'Extériorisation de la motricité*, qui renferme les procès-verbaux des séances tenues à Milan, à Rome, à Carqueiranne, à l'île Roubaud, à l'Agnélas, etc., auquel nous ferons de fréquents emprunts.

Vient ensuite un travail de M. de Fontenay : *A propos d'Eusapia Paladino*, contenant des relations signées de tous les témoins, des séances tenues chez la famille Bleck à Montfort-l'Amaury. En Italie, le Dr Vizani Scozzi, sous le titre : *La Médianita*, fait un gros livre contenant le récit détaillé des faits qu'il a constatés avec le même médium; M. Ernest Bozzano, de son côté, dans son ouvrage : *Hypothèse spirite et théories scientifiques*, rend compte de ses observations personnelles et conclut en faveur de l'intervention des Esprits. Mais ce n'est pas tout. Eusapia Paladino a donné des séances à

Bordeaux chez M. Maxwell, qui lui fait une large place dans son livre *Les Phénomènes psychiques*, et nous possédons aussi des relations de MM. Camille Flammarion, du Dr Dariex, de M. Vassalo, directeur du *Secolo XIX*, du professeur Porro, du Dr Schrenk Notzing, Collaza, Giardina, etc., etc.

Il faut croire que ces documents si nombreux ne sont pas encore parvenus à la connaissance de MM. les critiques du spiritisme, puisque l'on peut lire dans *Le Spiritisme devant la science* (titre que M. le professeur Grasset nous a fait l'honneur de nous emprunter) « que la démonstration scientifique de l'existence des phénomènes spirites n'est pas faite ». Que faudra-t-il donc pour conférer à cette jeune science le caractère scientifique ? On oublie de nous le dire. Peut-être devrons-nous attendre que les critiques eux-mêmes aient prononcé le *dignus intrare?* Comme nous pourrions languir trop longtemps, il nous paraît plus pratique de mettre sous les yeux du public les pièces du procès, il verra alors de quel côté se trouvent la bonne foi et le véritable esprit scientifique, celui qui, suivant lord Kelvin « est tenu par l'éternelle loi de l'honneur à regarder en face tout phénomène qui peut franchement se présenter à lui ». Donnons d'abord sur ce remarquable médium quelques renseignements que nous extrayons, en partie, de l'ouvrage de M. de Rochas[1]. Ils ne feront pas double emploi avec ceux publiés par M. Isidore Leblond dans les précédents numéros.

Eusapia Paladino

Née près de Naples, en 1854, dans une obscure famille de paysans, elle fut, dès son enfance, témoin de scènes terrifiantes. Son père mourut assassiné par des brigands. Complètement dévalisée elle-même à Naples, peu de temps après son retour de Varsovie, par des voleurs qui lui ont enlevé l'argent et les bijoux qu'elle avait rapportés de ses voyages, elle est devenue très craintive, d'autant plus qu'elle a été aussi assez

1. De Rochas, *l'Extériorisation de la motricité*, p. 13 et suiv.

souvent maltraitée par certains savants devant lesquels elle donnait des séances.

Les médecins sont toujours portés à voir des malades dans tous les sujets qui sortent de l'ordinaire par quelque côté, aussi n'ont-ils pas manqué de diagnostiquer l'hystérie chez Eusapia, malgré son excellente santé. On ne peut guère relever chez elle les symptômes cliniques de cette névrose, sauf, peut-être, qu'à l'âge de huit ans elle fut sujette à une hallucination obsédante à l'état de veille : des yeux expressifs la regardaient de derrière un amas de pierres ou un arbre, toujours à droite. Elle ne se souvient pas d'avoir éprouvé d'autres troubles nerveux. Les premières manifestations médianiques coïncidèrent avec sa formation, entre treize et quatorze ans. Cette coïncidence est assez fréquente pour être signalée, car on a très souvent observé que dans le cas de maisons hantées il se trouve généralement parmi les habitants une jeune fille approchant de la puberté. A ce moment de sa vie, on remarqua que les séances spirites auxquelles on la conviait réussissaient beaucoup mieux quand on la faisait asseoir à la table. Mais elle renonça vite à ces pratiques qui l'ennuyaient, et resta huit ou neuf ans sans faire aucune expérience.

Ce n'est qu'entre vingt-deux et vingt-trois ans que commença la culture spiritique d'Eusapia, dirigée par un spirite fervent, M. le professeur Damiani. C'est alors qu'apparut la personnalité de John King, qui s'empare d'elle quand elle est en trance. Ce John King dit être le frère de la Katie King de Crookes et avoir été le frère d'Eusapia dans une autre existence. C'est John qui parle quand Eusapia est en trance : il parle d'elle en l'appelant « ma fille » et donne des conseils sur la manière dont il faut la soigner. Bien entendu, pour les sceptiques, John King n'est qu'une personnalité seconde du médium et n'a pas d'existence séparée. Nous verrons ce qu'il faut admettre sur ce point, après que les faits nous seront mieux connus.

Eusapia a dépassé aujourd'hui la cinquantaine. Sa chevelure épaisse et encore noire présente à la partie antérieure de la région temporale gauche une bande blanche, recouvrant une cicatrice qu'elle s'est faite il y a longtemps, dans un accès de

délire, ayant le typhus. Les bras et les jambes bien nourris sont plus développés que d'ordinaire chez des femmes de la même complexion. La taille est basse, l'embonpoint assez considérable; les jambes relativement courtes la rendent un peu lourde et maladroite au premier abord; mais quand elle s'anime pendant les séances, ses mouvements deviennent élastiques; son corps et ses membres prennent de la souplesse.

Eusapia est presque complètement illettrée, mais, remarque le Dr Harusewicz, elle fait l'impression d'une femme douée par la nature d'une intelligence remarquable, mais peu développée; elle s'oriente très vite dans une position inattendue et, sans connaître notre langue, comprend très souvent ce dont on parle par la gesticulation et le jeu des visages. Ajoutons à cela un caractère variable et irritable, une ambition démesurée, un certain enivrement de sa gloire médianique, un grand désintéressement, et l'on aura une idée du caractère de cette Italienne, mélange curieux, dit M. de Rochas, de franchise et de dissimulation.

Nous avons souvent parlé de l'atmosphère morale qu'il faut créer autour des médiums pour les mettre dans les meilleures dispositions; voici une remarque de M. de Fontenay qui appuie notre manière de voir. En faisant l'historique des voyages d'Eusapia, il écrit[1] :

« Enfin cette année (1898) Eusapia est revenue au mois de juillet se faire expérimenter par un groupe de Parisiens. Elle a été logée dans un hôtel de la rue Frochot et elle ne parlait pas sans amertume de l'ennui qui l'y avait consumée et des désagréments qu'elle avait eu à subir de la part de toutes sortes de gens, cochers de fiacre, etc., etc. « C'est la première « fois, nous affirmait-elle, que je ne suis pas installée chez un « des expérimentateurs. »

« J'ai entendu dire que les expériences avaient été médiocres. Peut-être ne faut-il pas attribuer à une autre cause cet insuccès relatif. Très désintéressée (on sait qu'elle entretient de plus pauvres qu'elle dans les hôpitaux de Naples et que, par une coquetterie bien italienne, elle ne garde à peu près de ce qu'on

1. Guillaume de Fontenay, *A propos d'Eusapia Paladino*, p. 166.

lui donne, que les bijoux), très désintéressée et très fière, obligée pourtant de se faire payer, elle est excessivement humiliée de cette position inférieure et il faut la lui faire oublier par des égards et d'affectueuses démonstrations, si l'on veut avoir de bonnes séances... »

Eusapia s'endort spontanément pendant les séances spirites, mais elle est également sensible au magnétisme humain, comme l'ont remarqué MM. Ochorowicz et de Rochas. Ce dernier a provoqué l'extériorisation de la sensibilité de la main, mais ensuite ce phénomène se transformait en celui de l'attraction passive, c'est-à-dire que le membre du sujet suivait la main de l'expérimentateur.

Dans une des séances de l'Agnélas, on a pu constater également le phénomène du transfert de la migraine de M. de Gramont à Eusapia, qui se sauva effrayée en disant qu'on lui donnait mal à la tête. Une autre fois elle est rapidement arrivée aux états profonds de l'hypnose, et a vu apparaître alors, à son grand étonnement, sur sa droite, un fantôme bleu. M. de Rochas lui ayant demandé si c'était John, elle répondit que non, mais que « c'était de cela dont Jean se servait ». Puis elle a pris peur et a demandé à être immédiatement réveillée.

Elle est aussi très suggestible, comme le prouve l'anecdote suivante[1] :

« Le même jour, dit M. de Rochas, voulant m'assurer si elle était suggestible et si la suggestibilité obéissait chez elle aux mêmes lois que chez les autres sujets, je l'amenai dans le vestibule, près de l'entrée de la maison, alors ouverte, et prenant sur le front le point de la mémoire somnambulique, je lui dis que M. Richet, qu'elle aime beaucoup, venait d'arriver, qu'il était sur le perron. Aussitôt Eusapia se précipita avec violence vers la porte, les yeux fixes, croyant le voir. On eut peine à lui persuader qu'elle avait été le jouet d'une hallucination. »

On conçoit qu'avec une aussi grande sensibilité à la suggestion, des expérimentateurs malhonnêtes puissent pousser le sujet à simuler les phénomènes en lui en donnant l'ordre

1. De Rochas, *l'Extériorisation de la Motricité*, p. 17.

mental. C'est une possibilité dont il faut tenir compte lorsqu'on soupçonne la fraude des médiums. Nous y reviendrons dans le chapitre consacré à cette étude si importante.

L'état d'Eusapia pendant la séance varie depuis la veille jusqu'à la trance la plus profonde. On a souvent noté au début des soupirs, des bâillements, des hoquets qui sont les prodromes de la trance, puis un état nerveux spécial pendant lequel elle se tord, gémit et se laisse aller sur l'épaule de ses contrôleurs lorsqu'ils lui sont sympathiques. Pendant ce temps les jambes et les bras sont dans un état de forte tension, presque de raideur, ou bien éprouvent des contractions convulsives, parfois une trépidation qui s'étend au corps entier. C'est presque toujours à ce moment que se produisent les plus belles manifestations et très souvent, comme le remarque M. de Fontenay, à son insu.

A cette suractivité nerveuse succède une période ce dépression caractérisée par la pâleur presque cadavérique du visage, qui souvent se couvre de sueur, et l'inertie presque complète des membres; si on soulève sa main, elle retombe de son propre poids. Puis les mêmes symptômes se reproduisent alternativement un grand nombre de fois pendant les séances, au bout desquelles Eusapia est complètement épuisée et presque inconsciente; son visage exprime alors la fatigue, la souffrance. On est souvent obligé de la prendre par le bras pour l'aider à se soutenir et on est obligé de lui faire boire du vin et parfois de la liqueur pour remonter ses forces. Cet épuisement dure de dix à quinze minutes, puis se dissipe peu à peu de lui-même.

Il paraît hors de doute que c'est l'énergie extériorisée par le médium, pour aider à la production des phénomènes, qui est la cause de cette dépression vitale que l'on constate à la fin des séances. Tous les grands médiums sont anéantis de fatigue après les expériences réussies. Crookes a fait les mêmes observations dans ses recherches avec Home, lorsqu'il a démontré l'action à distance de la force psychique. Voici comment il s'exprime [1] :

1. Crookes, *Recherches sur le Spiritualisme*, p. 65.

« Ces expériences mettent hors de doute les conclusions auxquelles je suis arrivé dans mon précédent mémoire, savoir : l'existence d'une force associée, d'une manière encore inexpliquée, à l'organisme humain, force par laquelle un surcroît de poids peut être ajouté à des corps solides sans contact effectif. Dans le cas de M. Home, le développement de cette force varie énormément, non seulement de semaine à semaine, mais d'une heure à l'autre; dans quelques occasions cette force ne peut être accusée par mes appareils pendant une heure ou même davantage, et puis tout à coup elle reparaît avec une grande énergie...

« Dans la ferme conviction où j'étais qu'un genre de force ne pouvait se manifester sans la dépense correspondante de quelque autre genre de force, j'ai vainement cherché pendant longtemps la nature de la force ou du pouvoir employé pour produire ces résultats.

« Mais, maintenant que j'ai pu observer davantage M. Home, je crois découvrir ce que cette force physique emploie pour se développer. En me servant des termes force vitale, énergie nerveuse, je sais que j'emploie des mots qui, pour bien des investigateurs, prêtent à des significations différentes; mais après avoir été témoin de l'état pénible, de prostration nerveuse et corporelle dans laquelle quelques-unes de ces expériences ont laissé M. Home, après l'avoir vu dans un état de défaillance presque complète, étendu sur le plancher, pâle et sans voix, je puis à peine douter que l'émission de la force physique ne soit accompagnée d'un épuisement correspondant de la force vitale. »

Parfois le médium sent que la force qu'il émet est insuffisante; aussi il emprunte aux assistants qui le tiennent par la main, qui font la chaîne, suivant l'expression consacrée, l'énergie nécessaire, et alors ce sont les voisins qui ressentent la fatigue qui résulte de cette soustraction.

« Souvent, pour aider aux manifestations, dit M. de Rochas, Eusapia demande qu'on lui donne de la force en mettant une personne de plus à la chaîne. Il lui est arrivé plusieurs fois, quand je n'en faisais pas partie, de m'appeler, de me prendre les doigts et de les presser comme pour en extraire

quelque chose, puis de les repousser brusquement, disant qu'elle avait assez de force « magnétique » et que ce qu'il lui fallait maintenant, c'était de la force « médianimique ». Dans une des séances de lévitation auxquelles j'ai assisté, un de ses voisins faillit se trouver mal tant il se sentait épuisé.

« En ce qui concerne mes expériences personnelles, écrit M. Maxwell [1], j'ai l'impression que, dans certaine limite, la quantité de force libérée varie en proportion directe avec le nombre des expérimentateurs. Il ne faut pas cependant dépasser un certain chiffre lorsque l'on veut expérimenter dans de bonnes conditions; mais je crois que la diminution des résultats tient à d'autres causes que la multiplication des assistants. »

Aksakof a constaté avec Eglinton qu'après une série de séances tenues en vue d'obtenir la photographie transcendantale et parfaitement réussie, le médium fut obligé de s'aliter, tellement l'épuisement nerveux était considérable. Cet état de fatigue se constate d'ailleurs, bien qu'à un moindre degré, dans les séances ordinaires de typtologie, et cette observation faite aussi par le comité de la Société dialectique de Londres ne laisse aucun doute sur l'origine de la force au moyen de laquelle les manifestations ont lieu.

Dès maintenant, il est utile de faire remarquer que l'émission de la force psychique est indépendante de la volonté du médium. M. Crookes a soin de signaler que d'une heure à l'autre l'intensité de cette énergie varie considérablement, et qu'il peut se passer des semaines entières avant qu'elle se manifeste. Eusapia, qui « tient cependant énormément à convaincre les assistants, n'est jamais sûre de la production des phénomènes ». Chose curieuse, dit aussi M. de Fontenay, « les manifestations (pendant le spasme nerveux de la trance) se produisent alors, en quelque sorte, indépendamment du médium, comme s'il perdait inconsciemment quelque chose, une force, je ne sais quoi, que l'on emploierait en dehors de lui et sans le consulter. » Nous aurons l'occasion de mettre encore davantage en relief l'indépendance de la cause à laquelle sont dues les manifestations.

1. Maxwell, *les Phénomènes psychiques*, p. 102.

Justifions par le passage suivant de M. de Rochas les remarques que nous avons faites si souvent au sujet de l'action de la lumière [1] :

« A mesure que la trance s'accentue, la sensibilité à la lumière s'accroît. Le simple passage d'une lampe allumée dans une chambre voisine dont la porte est entr'ouverte finit par provoquer chez Eusapia de véritables, quoique peu durables, spasmes du corps entier; elle retourne alors la tête en gémissant et son visage exprime la souffrance. Selon le médium lui-même, la lumière subite lui cause de la difficulté à respirer, des battements de cœur, la sensation de la boule hystérique, l'irritation générale des nerfs, le mal de tête et des yeux, le tremblement du corps entier et les convulsions, excepté quand elle demande la lumière elle-même (ce qui lui arrive souvent quand il y a des constatations intéressantes à faire au sujet des objets déplacés), car alors son attention est trop fortement portée ailleurs. »

Mlle Florence Cook, bien qu'endormie, s'agitait aussi nerveusement et se plaignait lorsqu'on faisait pénétrer brusquement la lumière électrique dans la salle où elle était couchée, pour la photographier en même temps que Katie King. Peut être est-ce à l'autosuggestion que ces mouvements sont dus, comme tendrait à le faire admettre la dernière phrase de M. de Rochas et certaines remarques de M. Maxwell. Il n'en est pas moins vrai, qu'en général, la lumière est nuisible aussi bien au médium qu'à la vision distincte des lueurs, qui ne sont facilement observables que dans l'obscurité.

On a employé avec Eusapia les moyens de contrôle les plus variés. Généralement, les observateurs mis à sa droite et à sa gauche lui tiennent chacun une main et posent leur pied sur celui du médium qui est de leur côté.

Parfois un des assistants est sous la table et entoure de ses deux bras les jambes du médium. Dans d'autres conditions, on a attaché ses mains à celles de ses voisins et ligotté ses pieds; enfin on a construit des appareils spéciaux pour rendre

1. De Rochas, l'*Extériorisation de la motricité*, p. 21.

le contrôle automatique, mais ces dernières tentatives n'ont pas donné de bons résultats par suite de la difficulté de prévoir tous les incidents qui surviennent au cours des séances. Nous signalerons toujours dans la suite les précautions prises par les expérimentateurs, car c'est là, en somme, la partie la plus essentielle de toute narration sur ce sujet.

Gabriel Delanne.

Apparitions des défunts au lit de mort[1]

(SUITE)

IIe CATÉGORIE

Cas dans lesquels d'autres personnes, collectivement avec le mourant, perçoivent le même fantôme de défunt

Ces cas, bien qu'en apparence d'un caractère plus sensationnel que les autres, sont pour la plupart facilement explicables par l'hypothèse télépathique, puisque la circonstance de l'identité de l'apparition perçue par d'autres personnes en même temps que par le mourant peut être attribuée au fait que ce dernier aurait servi d'agent transmetteur d'une forme hallucinatoire qui s'est produite dans son esprit, hypothèse qui peut être appliquée aussi bien aux cas dans lesquels le phénomène se produit en présence du mourant comme lorsqu'il se produit à distance.

Parmi ces cas, on en trouve qui laissent dans l'incertitude relativement à une circonstance intéressante, c'est-à-dire si dans une apparition donnée de fantôme perçue par un mourant, et la même perception éprouvée par d'autres personnes, il y a eu une coïncidence, ou bien une succession dans le temps. Dans le premier cas, le fait ne s'éloignerait pas de l'ordre des phénomènes télépathiques normaux; dans le deuxième, il aurait parfois une haute signification théorique. Malheureusement, la tâche de distinguer les causes par une méthode rigoureusement scientifique est parfois si difficile, qu'on n'est pas encouragé à affronter des argumentations de cette espèce.

1. Extrait des *Annales des Sciences psychiques*, numéro de mars 1906, p. 144 sq.

Dans les trois cas que nous allons soumettre aux lecteurs se trouvent représentés les principaux traits caractéristiques de la catégorie de phénomènes dont nous nous occupons. Je n'en reproduis que les passages nécessaires à la compréhension des différents arguments en renvoyant pour les informations ultérieures aux volumes des *Proceedings* dont je les ai tirés.

Ier Cas. — « Au mois de novembre 1864, je fus appelé à Brighton, où ma tante Mrs. Harriet Pearson était gravement malade... Sa chambre avait trois fenêtres, et était placée au-dessus du salon. Je dormais avec Mme Coppinger dans la chambre à côté. D'habitude, l'une de nous passait la nuit au chevet de la malade. Dans la nuit du 22 décembre 1864, celle-ci était pourtant veillée par Mrs. John Pearson, pendant que nous reposions. Les locaux étaient éclairés, et la porte qui donnait sur la chambre de la malade était ouverte. Entre une heure et deux du matin, et à un moment où Mrs. Coppinger et moi nous étions toutes deux réveillées, parce que l'anxiété nous faisait percevoir le plus léger bruit venant de l'autre chambre, se produisit un incident qui nous a fort impressionnées. Nous aperçûmes toutes les deux une figure de femme petite, enveloppée dans un vieux châle, avec un chapeau démodé sur la tête, et une perruque ornée de trois rangs de boucles; l'apparition avait dépassé le seuil de la porte qui séparait les deux chambres, et était entrée dans celle de la malade. Mrs. Coppinger, s'adressant à moi, s'était écriée : « Emma, as-tu vu? Lève-toi: c'est ta tante Anna! » (C'était une sœur trépassée de la malade.) — Je répondis aussitôt : « Oui, oui, c'était bien la tante Anna; c'est un bien « triste présage ; la tante Harriet mourra dans le courant de « la journée. » — Nous descendîmes toutes les deux du lit; à ce moment, Mrs. John Pearson se précipita dans notre chambre en disant à son tour : « C'était bien la tante Anna; « où est-elle allée? » — Pour la calmer, je dis : « C'était probablement Elisa qui est descendue voir comment se porte sa maîtresse. » — Sur quoi, Mrs. Coppinger monta en courant à l'étage supérieur, où elle trouva Elisa profondément

endormie; elle la réveilla et la fit habiller; on fouilla toutes les chambres, mais en vain... La tante Harriet mourut le soir de ce jour même, et avant de mourir elle nous raconta avoir vu sa sœur qui était venue l'appeler. (*Signé* : Emma M. Pearson; Elisa Quinton. *Proceedings of the S. P. R.*, vol. VI, p. 21.) »

IIe Cas. — Ce cas a été communiqué à la *Society for P. R.* par le professeur W. C. Crosby, l'un de ses membres :

« Mrs. Caroline Rogers, âgée de soixante-douze ans, veuve de deux maris, dont le premier, M. Tisdale, était mort trente-cinq ans avant, vécut, durant les derniers vingt-cinq ans de son existence, à Roslindale (Mass., États-Unis), Ashland Street. Après la mort de son dernier fils, qui eut lieu il y a quelques années, elle vécut constamment seule. Dans les premiers jours de mars de cette année, elle fut frappée de paralysie, et après une maladie de six semaines environ, elle expira dans l'après-midi du mardi 15 avril.

« Mrs. Mary Wilson, de profession garde-malade, âgée de quarante-cinq ans, assista Mrs. Rogers durant toute sa maladie, et resta presque sans interruption à son chevet jusqu'à sa mort. Jamais avant cette époque elle n'avait vu Mrs. Rogers, et elle ignorait tout ce qui se rapportait à son existence ultérieure. La malade causait fréquemment avec elle, ainsi qu'avec d'autres personnes, de son second mari, M. Rogers, et de ses fils, en exprimant l'espoir de les revoir un jour.

« Dans l'après-midi du 14 avril, Mrs. Rogers tomba dans un état d'inconscience, dans lequel elle resta jusqu'à la mort, qui eut lieu vingt-quatre heures après... Mrs. Wilson était épuisée par les veilles prolongées; comme elle s'attendait à assister d'un instant à l'autre à la mort de la malade, elle était naturellement nerveuse et inquiète, d'autant plus que Mrs. Rogers lui avait dit souvent avoir aperçu autour d'elle les fantômes de ses chers trépassés. Elle éprouvait en même temps un sentiment étrange, comme si elle attendait une visite d'outre-tombe. Entre deux et trois heures du matin — alors que sa fille dormait, et qu'elle était étendue, éveillée,

sur un canapé — il arriva à Mrs. Wilson de tourner par hasard le regard vers la porte qui donnait sur l'autre chambre; elle aperçut sur le seuil la figure droite d'un homme de taille moyenne, d'un aspect prospère, avec de larges épaules qu'il portait un peu renversées en arrière. Il avait la tête découverte : les cheveux et la barbe étaient d'une couleur rouge foncé; il portait un pardessus sombre, et déboutonné; l'expression de son visage était grave, ni trop dure ni trop aimable. Il semblait regarder fixement parfois Mrs. Wilson, parfois Mrs. Rogers, en restant dans une immobilité absolue. Mrs. Wilson crut naturellement se trouver en présence d'une personne vivante, ce qui fait qu'elle ne pouvait se rendre compte de la manière dont elle avait pu s'introduire dans la maison. Ensuite voyant qu'il continuait à demeurer immobile comme une statue, elle commença à soupçonner qu'il s'agissait de quelque chose d'anormal; inquiète, elle tourna la tête d'un autre côté, en appelant à haute voix sa fille pour la réveiller. Quelques instants après, elle recommença à regarder dans cette direction, mais tout avait disparu. Aussi bien l'apparition du fantôme que la disparition, tout s'était produit sans bruit. Pendant ce temps, Mrs. Rogers était restée absolument tranquille, probablement plongée dans le même état d'inconscience dans lequel elle se trouvait depuis plusieurs heures. La chambre vers laquelle donnait la porte n'était pas éclairée; Mrs. Wilson ne fut donc pas à même de constater si l'apparition était transparente. Elle se rendit quelques instants après dans cette chambre et dans l'autre pièce de l'appartement; aussitôt le jour venu, elle descendit à l'étage inférieur, et elle trouva toutes les portes fermées à clef; tout était à sa place.

« Dans cette même matinée, Mrs. Hildreth, nièce de la malade, qui habitait non loin de là, et qui vivait depuis de longues années dans une grande familiarité avec sa tante, alla la visiter. Mrs. Wilson en profita pour lui faire le récit de ce qui s'était passé, en lui demandant si l'apparition qu'elle avait vue ne ressemblait pas à feu M. Rogers. Mrs. Hildreth répondit négativement (d'autres personnes qui connurent M. Rogers firent ensuite la même déclaration). Leur conver-

sation fut interrompue en ce moment; mais quelques heures après, Mrs. Hildreth revint sur l'argument, et dit à Mrs. Wilson que la description qu'elle avait faite de l'apparition correspondait parfaitement avec l'aspect personnel de M. Tisdale, premier mari de Mrs. Rogers. Maintenant, il faut observer que Mrs. Rogers s'était établie à Roslindale après son second mariage; que Mrs. Hildreth était la seule personne du pays qui eût connu M. Tisdale; que chez Mrs. Rogers n'existaient point de portraits de lui ni un autre objet quelconque capable de faire connaître ses traits. — (Signé : Mary Wilson.)

« Le récit qui précède constitue un compte rendu complet et soigné du fait arrivé à Mrs. Wilson, tel qu'il m'a été raconté par elle-même, le matin du 15 avril. (Signé : Mrs. P. E. Hildreth, *Proceedings of the S. P. R.*, vol. VIII, pp. 229-231.) »

Dans le cas que l'on vient de lire, il est à noter que, bien que la malade ait déclaré à plusieurs reprises avoir vu autour d'elle les fantômes de ses morts, il n'est pourtant pas vraisemblable qu'elle ait participé à la perception hallucinatoire de Mrs. Wilson, à raison de l'état comateux dans lequel elle se trouvait depuis de longues heures, et où elle resta jusqu'à la mort. Tout porte donc à supposer que l'hallucination n'a pas été collective et simultanée, et que la vision de Mrs. Wilson a été entièrement indépendante.

Point n'est permis d'aller plus loin dans ces suppositions, le degré d'inconscience dans lequel se trouvait à ce moment la malade n'étant pas prouvé; on ne peut pas en effet écarter complètement le doute qu'elle conservait un restant de conscience suffisant à déterminer un phénomène d'hallucination subjective, transmissible télépathiquement à une tierce personne.

IIIe Cas. — J'extrais ce récit, ainsi que les autres, des *Proceedings of the S. P. R.*, vol. X, p. 372. Il a été fait à la même Société par Mrs. B..., une dame connue par M. Podmore. En parlant de la mort de sa mère, elle raconte, entre autres choses, ce qui suit :

« Ma plus jeune sœur, maintenant défunte, vint appelée au lit de mort de ma mère, et quitta le Devonshire, où elle séjournait auprès d'une famille amie, pour accourir à la maison. Une fois arrivée, aussitôt qu'elle fut entrée dans la salle, elle s'arrêta épouvantée, en criant avoir vu le fantôme de la « marraine », assise à côté du feu, à la place habituelle de notre mère. La « marraine » était morte vers la fin de l'année 1852. Elle avait été la gouvernante de notre mère, et presque sa nourrice; elle avait vécu avec elle pendant toute la durée de sa vie conjugale, avait été marraine de sa première fille, et lorsque notre père vint à mourir, elle s'était engagée à le remplacer le plus possible, dans l'intention d'éviter à notre mère toutes sortes de préoccupations, — ce qu'elle accomplit du reste noblement jusqu'à sa mort.

« Au cri de X..., mon autre sœur accourut dans la salle, et put se rendre compte de ce qui était arrivé; elle aussi put voir le fantôme absolument dans la même position où X... l'avait trouvé. — Plus tard, il fut aperçu à côté du lit de ma mère; puis assis sur le bord du lit même. Mes deux sœurs et ma vieille domestique virent ensemble ce fantôme. L'apparition était la reproduction parlante de ce que fut la « marraine » pendant sa vie, — exception faite pour le vêtement gris qu'elle portait, vu qu'elle avait l'habitude — si je me souviens bien — de ne se vêtir que de noir. Ma mère aussi aperçut la « marraine »; et se retournant de son côté, elle s'écria : « Marie! » nom qui était justement celui de la défunte. »

Aussi, dans ce dernier cas, il y a de fortes présomptions en faveur de l'indépendance complète du fantôme perçu pour la première fois par les deux sœurs. Seulement, pour avoir la certitude qu'il s'agissait effectivement de phénomènes non simultanés, il aurait été nécessaire qu'au moment où se produisait la première manifestation, quelqu'un eût songé à questionner à ce sujet la malade, — ce qui n'eut pas lieu.

(*A suivre.*) Ernest Bozzano.

ÇA ET LA

Le spiritisme est-il science ou religion? — La vertu de religion se réduit-elle à un sentiment? — Est-il exact de dire qu'un esprit se matérialise? — Rêve ou métempsycose? — Sympathies ultramondaines.

Les abeilles font leur miel de toutes fleurs; les frelons également. Je ne suis ni frelon ni abeille. Imitant l'humble Ruth, je me contente de glaner dans le champ du riche et j'essaie de séparer du bon grain l'ivraie que sema l'ennemi.

I

Un homme érudit pose longuement la question : « Faut-il étudier le spiritisme (1)? » Il y répond affirmativement et fait appel, en faveur de cette étude, à toutes les sciences, excepté à la théologie qu'il élude en des termes qui ne plairont à aucun théologien. Ce qu'il en dit, page 530, n° 9, manque d'exactitude et prouve qu'il n'a pas lu saint Thomas d'Aquin. Il oublie que la théologie a pour maîtres les plus grands savants anciens et modernes.

Or tous les théologiens sont persuadés que les phénomènes du spiritisme ne sont pas exclusivement naturels; qu'ils sont même principalement surnaturels. Il est donc bien à craindre, pour l'auteur de la question, que les sciences naturelles ne puissent poursuivre jusqu'au bout l'étude qu'il leur propose et qu'elles soient forcées d'avoir recours à la théologie, seule compétente à nous éclairer sur le monde des esprits qui est aussi celui des mystères divers dont elle porte le titre.

Malheureusement pour le spiritisme, les théologiens ne lui sont guère favorables, puisque tous ils souscrivent aux anathèmes que l'Eglise oppose à ce brouillard plus dangereux que nouveau et duquel, ainsi arrangé, sortira ce que pourra.

Le spiritisme en effet cherche plutôt apparemment à faire religion qu'à faire science. La preuve, c'est qu'il érige des temples où l'on remplace le culte du vrai Dieu par l'adoration ou l'adulation des esprits. Vrai, il était inutile que nos contemporains vomissent rage

1. Titre des articles de M. le Dr Ch. Richet reproduits dans les numéros de février, mars et avril de la présente Revue.

et fureur sur les superstitions du moyen âge pour remettre à la mode le *Quoniam omnes dii gentium dæmonia* (1). (Ps. xcv.)

II

A lire l'opinion A. Liébeault, p. 678, n° 11, beaucoup se seront dit que ce savant n'était chrétien que par le baptême tout au plus. — Cela commence ainsi : « Comme les hommes sont insatiables de bonheur — ils en ont si peu! — ils se forgent un monde meilleur au delà de leur vie terrestre... « Et cela se termine comme ceci : « les croyances mystiques invérifiables de ceux qui ont plus de sentiment et de sensibilité que de raison! »

Eh bien! l'immortel Pasteur qui disait le chapelet en public fut précisément un de ceux que dédaigne de la sorte son émule... sauf qu'il ne manquait point de raison et qu'il en avait peut-être beaucoup plus que son contradicteur en fait de religion et de foi. Pasteur, aussi bien que tous les grands chrétiens et les croyants de haut génie, vérifiait ses croyances jusqu'à la certitude absolue, par la révélation; et sans avoir à se forger le monde meilleur et infiniment heureux que sans doute il habite désormais, il le trouva tout préparé par la bonté de Dieu. — Le Dr Liébeault puisse-t-il être aussi bien partagé!

III

Les spirites aiment à faire ronfler les termes de matérialisation, d'esprits incarnés réincarnés, et désincarnés. C'est bien se presser et s'aventurer, tandis que personne ne tient encore la première lettre de la nature des phénomènes qu'ils qualifient de matérialisation.

L'esprit est une substance, et la matière est une autre substance; mais substances aussi divergentes que le sont entre eux le visible et l'invisible.

Or, même parmi les substances visibles ou matérielles, je n'en vois aucune qui puisse se changer en une autre. Il y a les combinaisons chimiques. La plus vulgaire de toutes, c'est l'eau, composée d'hydrogène et d'oxygène. Mais pour exprimer cette combinaison, il n'est encore venu à l'idée de qui que ce soit de dire que l'oxygène s'hydrogénise ou que l'hydrogène s'oxygénise... car ce serait chercher à rendre une chose qui n'existe pas; *à fortiori* est-il abusif de prétendre qu'un esprit se matérialise.

Si les spirites étaient moins réfractaires à la révélation, tout chrétiens qu'ils sont, ils admettraient avec la vraie foi deux sortes d'esprits : celui de l'homme ou âme humaine dit impur parce qu'il est destiné par son auteur à s'unir au corps humain; et l'esprit dit pur

1. N'en déplaise à personne, je crois fermement ne pas exagérer le texte.

parce que sa raison d'être le soustrait à toute union semblable : ce sont les anges et les démons qui ont le pouvoir de fabriquer des corps ou plutôt des simulacres de corps, qu'à volonté ils meuvent, et qu'ils dissipent en abandonnant les matières dont ils se servent pour les faire apparaître; mais auxquels ils ne s'unissent pas plus que l'air ne s'unit à la bulle de savon. — L'âme humaine, séparée du corps par la mort, paraît être douée d'un pouvoir analogue; mais ce n'est là, pour elle, qu'une exception; car son rôle exclusif consiste à informer, à vivifier, à animer le corps avec lequel elle est unie, et elle compose avec lui la personne humaine.

Quant à l'incarnation c'est l'unique mystère de l'Homme-Dieu. Employer autrement ce terme, c'est le profaner.

L'âme à la mort ne se désincarne pas, car elle ne fut jamais incarnée, elle se sépare. Elle n'était pas inhérente, mais seulement adhérente au corps.

Seulement, il y a des gens qui ne croient pouvoir être savants qu'en substituant exclusivement les rêves de la raison, fournis par des « peut-être », aux certitudes de la foi offertes par la révélation.

Ces gens-là sont réfutés par le fait que les savants croyants ne sont pas moins savants que les savants incrédules.

IV

« Le cas de Juliette », ainsi que l'avoue l'auteur, ne prouve rien. Ne prouvent rien non plus, par conséquent, les cas analogues. Arrivera-t-on à faire mieux que cela pour prouver quelque chose, c'est douteux; ce serait retourner à la métempsycose comme on retourne au spiritisme. La science ne rétrograde pas; elle progresse. Quant à la foi chrétienne qui a dissipé les erreurs du paganisme, appuyée sur la révélation, elle préférera toujours, même chez les plus crédules, l'unanime action de grâce que rend au Christ, comme à la sagesse infinie, toute une génération de disciples, depuis près de deux mille ans, en pleine lumière de la civilisation, aux propos d'une fillette endormie.

Encore bien que Juliette, au passé, ne s'est pas vue en perroquet ou en perruche!

Le sommeil naturel du repos a ses rêves, souvent parlés, quelquefois rerêvés; pourquoi le sommeil artificiel de l'hypnotisme n'aurait-il pas les siens, d'autant plus précis que le magnétisme tend à séparer davantage le corps de l'âme, en lui communiquant les premières atteintes de la mort...

Si tant est que le rêve, comme la mémoire, est produit par la correspondance qu'établit l'opération unitive entre l'âme, substance spirituelle formatrice, et la substance corporelle qu'elle informe.

V

Ce point-ci, a trait à « Une apparition dans un couvent irlandais », rapport du *Belfort Telegraph*, reproduit par la *Revue du Monde Invisible*, p. 739 et 740, n° 12.

Si ces humbles questions parvenaient au R. P. Hubert, héros principal de l'apparition, il est prié de vouloir y répondre :

1° Comment faut-il entendre l'assertion qu'il formule ainsi : « Les esprits s'efforcent fréquemment de se familiariser avec nous, mais nous ne le leur permettons pas? »

2° Que faire pour le leur permettre?

3° Cela n'appartient-il pas plutôt au bon Dieu qu'à nous?

4° Si, avec notre permission, un esprit cherche à se familiariser avec nous, comment peut-on reconnaître que cet esprit est mauvais ou qu'il est bon et que nous ne sommes pas dupes des contrefaçons du « grapin » qui se change si facilement en ange de lumière?

5° L'assertion du Révérend Père comprend-elle indistinctement les âmes des trépassés et des anges?

BIBLIOGRAPHIE

M. DEMIMUID. *Vie du Vénérable Justin de Jacobis,* premier vicaire apostolique de l'Abyssinie. 2e édition. Un vol. in-8° illustré de 12 gravures hors texte. Prix : 4 francs ; franco par la poste : 5 fr. 10.

Mgr de Jacobis, né en 1800, est mort en 1860, et sa cause a été introduite à Rome par décret du 13 juillet dernier. On pourra donc dire bientôt que c'est une vie de « saint ». En attendant, c'est la vie d'un des grands apôtres du dix-neuvième siècle. Son ministère, ses prédications, ses luttes, son sacre, ses deux incarcérations, ses succès, son exil, sa mort, au cours d'un dernier voyage, la tête appuyée sur les parois d'un rocher au bord de la grand'route, sa sépulture triomphale où les musulmans eux-mêmes et les schismatiques disputaient aux catholiques l'honneur de porter sa dépouille mortelle, puis le vol de son cercueil : autant de scènes que Mgr Demimuid nous décrit avec cette élégance fine et chaude qui prête un charme si pénétrant aux monographies tombées de sa plume.

Il y apporte aussi l'exactitude et la sûreté de méthode d'un homme depuis longtemps initié aux exigences de la critique historique. Et on ne saurait trop le remercier de l'excellent chapitre d'histoire ecclésiastique dont il fait précéder la biographie proprement dite de son héros. Il nous y redit tout le passé religieux de l'Abyssinie, évangélisée au commencement du quatrième siècle par saint Frumence, providentiellement échappée ensuite et pendant deux et trois siècles à la contagion des hérésies qui infestent l'Orient, — tombée malheureusement aux mains des Jacobites, à la faveur des troubles que la conquête musulmane apporte dans le patriarcat d'Alexandrie (640) ; — touchée de nouveau par les Dominicains, bientôt massacrés (fin du treizième siècle), puis par les Franciscains, au temps d'Eugène IV, etc.

LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE ET LES LEÇONS DU CALVAIRE. Conférences prêchées à Notre-Dame-des-Champs, à Paris, pendant le Carême de 1906, par l'abbé P. Magaud, docteur en théologie et en philosophie, missionnaire diocésain de Clermont. Un vol. in-12 de 300 pages. Prix : 2 francs.

Cet ouvrage apparaît à une heure opportune pour rappeler aux chrétiens de notre temps les leçons méconnue de Jésus crucifié.

L'auteur y passe en revue les différentes classes d'hommes qui vivent à l'heure présente : les *incrédules,* qui refusent d'admettre

la divinité de Jésus-Christ; les *ignorants*, qui n'ont sur le catholicisme que des notions incomprises ou erronées; les *abstentionnistes* et les *apostats*, qui trahissent ou renient leurs convictions religieuses; les *apathiques*, sans ardeur pour le devoir apostolique et le devoir social; les *hommes d'argent et de plaisir*, que torturent la fièvre de la jouissance et les désirs de la cupidité; les *indifférents et les égoïstes*, qui, oubliant le grand commandement de la loi, n'ont d'amour ni pour Dieu, ni pour leurs frères; les catholiques persécutés, enfin, auxquels la Croix donne une leçon si nécessaire de courage et d'espérance.

Etudiant les sentiments, l'attitude des uns et des autres à l'égard du Christ et de l'Eglise, il fait une peinture saisissante des besoins dont ils souffrent et des maux qui les accablent; puis il expose, d'après les paroles et les exemples du Christ dans sa Passion, les réactifs que les catholiques doivent leur opposer; il leur redit les enseignements qui sont le plus en rapport avec les exigences des âmes en notre temps; il leur rappelle enfin que la Croix, aujourd'hui comme jadis, porte en ses bras la vie, le salut, les espérances de l'humanité.

Tout cet ouvrage, dont le résumé montre bien l'actualité et l'importance, est à lire.

Ecrit dans une langue élégante et facile, il se recommande encore par l'opportunité des questions traitées, par l'originalité des thèses et la nouveauté des aperçus, par la convenance de ses enseignements, appuyés sur l'étude de l'Evangile et l'observation de la société présente.



Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

Les Prophéties[1]

(SUITE)

II

Nous avons, dans un article précédent, exposé le caractère vague et indéterminé qui distingue les prédictions que nous offrent les partisans du merveilleux. Nous avons insinué l'importance négative qui s'y attache, Dieu s'étant réservé, à Lui seul, la connaissance adéquate de l'avenir. Si l'homme parvient, par une vue anticipée des événements, à soulever un coin du voile qui enveloppe les destinées futures de l'humanité, cet homme fût-il parvenu à un degré éminent de vertu, fût-il même un saint, il ne faudrait pas comparer son action prophétique à l'action prophétique des illustres voyants d'Israël, tels que Isaïe, Jérémie, etc. Ces derniers remplissaient un tout autre rôle, une mission d'une portée supérieure. Eux seuls méritent à proprement parler le nom de prophètes, et l'Église, avec sa prudence séculaire, si elle a reconnu chez certaines âmes d'élite le don de prophétie, n'a fait qu'une constatation rehaussant le mérite du saint qu'elle plaçait sur les autels, sans s'engager à fond sur les conséquences, que suppose un privilège aussi extraordinaire. Elle loue le don en lui-même, mais se réserve sur la nature et le sens des prophéties qui en découlent.

Ainsi, depuis quelques années, le nom de saint Malachie a souvent été prononcé. Des travaux de grande érudition ont été consacrés à la prophétie qu'on lui attribue relativement au nombre et à la succession des papes. L'Église laisse les interprètes discourir à l'aise sur cette question qui n'engage en rien le dogme et la morale, qui a pour elle des applica-

1. Voir livraison du 15 juin 1906.

tions heureuses jusqu'à la vraisemblance avec quelques autres beaucoup moins exactes et non justifiées. Puis, pour le dire en passant, l'authenticité de la prophétie, œuvre supposée de l'ami de saint Bernard, n'a jamais pu être scientifiquement établie, et l'opinion générale veut qu'elle ne soit apparue qu'à une date relativement récente. Mais en laissant de côté l'époque de sa publication et en ne s'en tenant qu'aux devises qu'elle contient, elle offre un thème fécond à la sagacité des savants qui l'étudient et il appartient aux événements ou de la mettre en défaut, ou même d'en confirmer la teneur. Il y a là un motif,si l'on veut, d'exciter notre curiosité. Nous ne lui reconnaissons que l'autorité que lui prête l'Église catholique. Rien de plus, rien de moins.

Sur certains faits plus actuels qui tiennent du merveilleux, l'Église exerce un contrôle plus sévère. On se rappelle les apparitions de Tilly (Calvados), et les prédictions de deux jeunes filles, Louise Polinière et Marie Martel, annonçant, après l'incendie du bazar de la Charité, de plus grands maux encore. Qu'il faille voir, dans ces fléaux annoncés, la catastrophe de la Martinique ou les tremblements de terre du midi de l'Italie, ou, sans sortir de France, la mort si épouvantable des mineurs du Nord, le champ est ouvert à toutes les hypothèses. Ce qui nous frappe toujours dans le texte de ces prétendues prophéties, c'est qu'il se ressent toujours des préoccupations politiques de celui qui les rédige. Au tournant du feuillet, vous surprenez je ne sais quels intérêts dynastiques qui se font jour et qui se trouvent ainsi baigner dans le surnaturel, par cela même suspects. Ces empiétements sur le domaine temporel ressemblent trop souvent au timbre cassé d'une cloche qui ne sonne plus à l'unisson. En supposant qu'il plaise à Dieu de révéler l'avenir à des âmes d'élite, il est permis de croire qu'il y mettrait plus de dignité, nous allions dire moins de passion. Comprend-on le sens que peut avoir cette phrase consignée sur un cahier de la voyante Marie Martel : « Priez, mes enfants, pour le roi qui va venir »? De quel monarque s'agit-il? Il est vrai que, à la ligne précédente, l'auteur nous annonce la chute de la République. Personne ne nous fera l'injure de croire que nous

admirons, que nous apprécions les méfaits du régime actuel qui est la négation de Dieu, mais admettre que les institutions républicaines, déformées par ceux-là mêmes qui les représentent, soient à la veille de sombrer et de faire place à un semblant de Restauration quelconque, c'est ignorer complètement l'âme de la démocratie moderne. Nous ne comparons pas l'état de choses actuel avec l'ancien régime, nous constatons un fait indéniable, c'est l'évolution des idées depuis 1789; ce sont les aspirations d'une société qui pourra, du fait du suffrage universel, se donner un régime au-dessous de celui dont Louis XVI fut le dernier représentant, avant d'en être la victime, mais déclare hautement en avoir fini avec l'état de choses qui aboutit à la Révolution française. Par conséquent, annoncer comme prochain l'avènement « du roi », précédé de l'effondrement des institutions républicaines, que nous ne défendons pas, n'est-ce pas pénétrer aveuglément dans le domaine de la fantaisie et prendre des désirs, qui partent d'un bon naturel, pour des réalités purement objectives?

Nous avons été frappé de l'invasion des idées, des préoccupations politiques dans ce genre d'écrits. Il n'en a pas fallu davantage pour nous les rendre suspects.

Il en est des prophéties de Tilly comme de tant d'autres. Elles ne nous paraissent pas reposer sur des fondements sérieux. Du reste, ce qui, dans le cas actuel, doit régler notre foi, c'est l'intervention, c'est le jugement officiel de l'Église. Or l'Église a déclaré se réserver sur les événements de Tilly. Nous attendrons sagement qu'elle se prononce pour nous prononcer nous-même.

Il est une autre remarque qui s'impose à la lecture de ces prophéties. Plusieurs d'entre elles sont unanimes à annoncer que Paris sera brûlé à cause des iniquités dont il est le théâtre. Pourquoi cette assertion péremptoire? Pourquoi tant d'assurance dans l'annonce du malheur? Sans doute, Paris offre, peut-être plus que toute autre ville du monde, un vaste champ d'action à l'esprit de ténèbres. Nous n'excusons aucune faute et nous ne nous dissimulons aucune turpitude. Dieu est offensé, gravement offensé, c'est un fait. Mais nos prophètes

modernes oublient trop facilement le bien qui coudoie le mal et le compense et l'expie. N'y a-t-il donc pas, dans la capitale, un seul juste dont les œuvres, comme dans la cité antique, montent agréables, vers le ciel, et désarment sa vengeance? Si Dieu daigna pardonner jadis à une population coupable à cause d'un seul, pourquoi, sous la loi de grâce, admettre de sa part une justice inexorable et fatale? Nous ne croyons donc pas à la destruction totale de Paris.

Et pourquoi, d'ailleurs, cette ville que couronne et protège aujourd'hui la basilique de Montmartre, vœu de la France pénitente au Sacré-Cœur de Jésus, pourquoi, dis-je, cette ville serait-elle plus maltraitée que tant d'autres, que Vienne, Berlin, Londres, Madrid, etc.? Triste préférence que la raison n'admet pas et qui nous semble en opposition avec la bonté et les miséricordes infinies de Dieu.

L'examen intrinsèque de ces prédictions, la teneur de leur rédaction, au lieu de porter un caractère surnaturel et divin, trahit à chaque instant les préoccupations intimes, étroites, personnelles des visionnaires dont ils émanent, sans compter que plusieurs de ces voyants ont eu maille à partir avec l'autorité ecclésiastique qui les a avertis, frappés quelquefois. C'est donc avec une extrême défiance que nous devons accueillir leurs dépositions en vue de l'avenir. La raison nous le conseille, et la foi nous en fait un devoir.

Mgr Le Monnier.

DE L'AU-DELA

Nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux du lecteur la lettre suivante que nous venons de recevoir.

Elle apporte une contribution importante au savant travail de M. Ernest Bozzano. Celui-ci ne relate que des faits qui se sont produits à l'étranger, et peut-être uniquement au sein de familles protestantes. Point de vue qui nous a paru exclusif.

Le signataire de cette lettre, vivant en France, par conséquent dans un pays catholique, mérite tout particulièrement, de ce fait, d'être pris en très haute considération. Nous espérons que cette première communication sera le point de départ de plusieurs autres auxquelles nous ouvrirons volontiers les colonnes de la Revue.

(N. D. L. R.)

Monseigneur,

L'article de M. Ernest Bozzano sur les apparitions des défunts au lit de mort de parents et d'amis m'a d'autant plus intéressée que j'ai été témoin d'un fait semblable. Il corrobore les observations provenant de l'étranger par celles que j'ai recueillies moi-même en France, où l'on pourrait sans doute en réunir nombre d'autres, en faisant appel aux souvenirs de ceux qui ont vu mourir des êtres chers.

Chacun devrait, ce me semble, rapporter en toute sincérité et simplicité ce qu'il a été à même d'observer. Ce sont des matériaux dont la multiplicité faciliterait l'étude des phénomènes dont il n'est plus possible de nier la réalité, bien qu'on n'ait pas encore pu découvrir les lois qui les régissent, ni percer le mystère qui les entoure.

Votre regretté prédécesseur, Mgr Méric, voulait bien accueillir mes communications; j'ose espérer, Monseigneur, que je vous inspirerai la même confiance en vous rapportant le fait suivant qui me touche de bien près et dont vous ferez l'usage que vous jugerez à propos.

« Nous avions perdu, à l'âge d'homme, un de nos fils, du

typhus infectueux. J'allai à Paris pour le soigner. Trois jours après, je ramenais son corps.

« J'avais laissé mon mari fort souffrant d'une maladie d'estomac dont il était atteint depuis plusieurs années. Après la mort de notre Paul, chaque crise le laissant de plus en plus affaibli, il déclina lentement, supportant ses cruelles souffrances avec un courage et une résignation admirables. Il prenait à peine chaque jour quelques cuillerées de lait, et ne trouvait un peu de repos ou de sommeil que grâce à des anesthésiques. Bientôt, il ne put quitter son lit et il me fut impossible de m'abuser sur son état. Je dus faire venir nos enfants, m'ingéniant à trouver des prétextes plausibles pour leur arrivée successive.

« J'y réussis... provisoirement, du moins.

« Il était calme, parlait peu, mais ses idées étaient très nettes. Il se rendait compte de sa situation, et comprenant le triste motif qui avait amené ses enfants :

— « Ils sont venus... *sans secousse*, dit-il, comme se parlant à lui-même.

« Il reçut les sacrements en pleine connaissance et demanda ensuite quelques fleurs de chrysanthèmes qu'il avait plantées lui-même sur la tombe de notre fils, au petit cimetière voisin où nos places étaient réservées.

— « En enlevant les touffes avec précaution, dit-il, et en les replantant tout de suite après... elles reprendront.

« Il dispersa ces fleurs sur son lit et voulut les y garder. Au milieu de la nuit suivante, ma fille me remplaça auprès de son père. Vers 5 heures, elle m'appela. Il s'affaiblissait rapidement, mais parut heureux de me voir. Je m'assis près de son lit et pris sa main, que je serrai et gardai dans les miennes.

— « Tu resteras, n'est-ce pas? me demanda-t-il, jusqu'à... Il hésitait à prononcer le mot fatal.

— « Je ne te quitterai pas, répondis-je.

« Il murmura : Merci! et nous demeurâmes en silence, entourés des enfants qui nous restaient.

« Je crois qu'il ne nous voyait déjà plus et ne sentait pas le contact de ma main. Pour s'assurer de ma présence, il disait, avec une sorte d'anxiété : « Caresse! caresse! » Je frictionnais

doucement sa pauvre main déjà froide où revenait un peu de chaleur, et son visage reprenait son expression de quiétude.

« Tout à coup, nous le vîmes tendre la main qu'il avait de libre, et faire le geste d'en serrer une autre en disant :

— « Oui, mon Paul, oui !

— « Tu vois donc Paul? lui demandai-je.

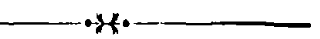
— « Mais oui, je le vois, me répondit-il, comme étonné de ma question.

« Nous eûmes tous la même pensée : Paul vient le chercher et l'aider à mourir.

« Nous pensions assurément à cet autre lit de mort, près duquel j'étais seule dix-huit mois auparavant; mais je ne crois pas qu'aucun de nous eût l'idée d'une intervention tangible de notre cher disparu; ce n'était donc pas une *transmission de pensée involontaire*.

« Mon pauvre mari renouvela plusieurs fois ce serrement de main à un être invisible pour nous. Puis, sans une contraction, sans un spasme, son âme s'exhala doucement dans un faible soupir et une sérénité suprême descendit sur ses traits.

E. Le Normant des Varannes.



Le Rôle des Anges dans l'Univers

(Suite)

VII

Mouvement, force, vie, esprits

Nombre de grands savants le soutiennent; l'inertie de la matière le prouve : les corps sont unis par la vie de l'esprit. C'est plus qu'une théorie : c'est un fait scientifique péremptoirement prouvé.

Le dictionnaire Bouillet définit ainsi le mot force : « En métaphysique, on nomme ainsi toute puissance capable d'agir, de produire un effet; chez les modernes, les forces, principes vraiment actifs et féconds, ont été opposées aux substances nues et aux formes inertes des scolastiques, qui n'étaient que de stériles abstractions. C'est à Leibniz surtout que l'on doit des idées justes sur le rôle des forces dont il anime ses monades. »

Pour dire que l'on préfère Leibniz aux Augustin et aux Thomas d'Aquin, parce que Leibniz, au lieu d'écrire : anges, âme, esprits, écrit simplement monades, il était inutile d'avoir recours à une phrase aussi vide de sens, dans laquelle il serait préférable de souligner négativement les qualificatifs de substances nues, de formes inertes et d'idées justes! Qu'est-ce que des substances nues? Les scolastiques n'en ont jamais rêvé; et leurs formes, loin d'être inertes, sont éminemment actives.

L'Ange de l'école désigne les anges ou esprits célestes par les termes de formes séparées, de formes pures, de formes assistantes; et nous savons ce qu'il leur attribue. Quant à la justesse des idées de Leibniz dans sa théorie des monades,

elle est encore à prouver, tandis que les idées métaphysiques de saint Thomas le sont divinement par la Révélation et la Tradition, abstraction faite de leur valeur scientifique.

Mais quelle est donc cette théorie de Leibniz sur les monades? La voici : « Les monades sont les éléments de toutes choses : ce sont des espèces d'atomes incorporels, des substances ou plutôt des forces simples, douées de deux attributs : l'appétition, par laquelle elles tendent au mouvement, et la perception, par laquelle elles sont susceptibles de sentir. Différentes de qualités et de perfection, elles forment un nombre infini de degrés par lesquels on s'élève de la matière brute à la bête et enfin à l'être intelligent ayant conscience de lui-même. » Pour Leibniz, l'âme humaine n'est donc qu'une monade ou un monde de monades intelligentes. Et afin d'expliquer les rapports qui existent entre les monades humaines et le corps humain, il imagine une hypothèse qu'il nomme l'harmonie préétablie. Il relate lui-même en ces termes l'origine de sa théorie, après avoir confessé que les scolastiques ne le rebutèrent point : « Quand je cherchai les dernières raisons du mécanisme et des lois mêmes du mouvement, je fus surpris de voir qu'il était impossible de les trouver dans les mathématiques, et qu'il fallait retourner à la métaphysique. C'est ce qui me ramena aux entéléchies ». (Leibniz, *Opera omnia*, t. V, p. 8.)

On est en droit de se demander comment il se fait que ce grand génie retourne, pour se dégager du matérialisme de l'époque, à la doctrine du païen Aristote, plutôt que de faire fond sur l'enseignement chrétien du Docteur angélique[1].

*
* *

Confinés dans la matière du monde visible que vous ne comprenez point parce qu'il ne s'explique pas, tout vous

1. Leibniz, luthérien de naissance, était catholique de cœur; mais il subissait tant soit peu les influences pernicieuses qui allaient enfanter des désastres sociaux qu'il prévoyait et qui aujourd'hui battent leur plein.

engage à élever vos pensées au delà de ce monde et vous imaginez des êtres « incorporels, » entéléchies ou monades, incapables de vous satisfaire, que personne n'a jamais aperçus. Mais vous méconnaissez une doctrine religieuse vous proposant, depuis des siècles, par l'organe d'une légion de savants, aussi érudits que vous, des esprits infiniment plus variés, incomparablement mieux gradués et surtout mieux doués que vos monades; ces esprits, anges, âmes ou démons, que beaucoup disent avoir surpris dans des apparitions extraordinaires, et avec lesquels des millions de spirites prétendent se trouver en communication.

Bon gré, mal gré, la science vous place en présence des anges, régisseurs des corps et de la nature, comme elle plaça jadis vos prédécesseurs en présence des six jours de Moïse : La « fable » s'est changée en vérité dans l'examen des entrailles de la création. Sondez, vous aussi, et voyez si vos théories sont assez solides pour l'emporter sur la réalité du rôle des anges dans l'univers, et jusqu'à quel point vos arguments mettent en défaut la Révélation. Les anges sont révélés; les monades ne le sont point.

*
* *

C'est en vain que le matérialisme a tâché de se soustraire à l'idée religieuse; les sciences naturelles ne sauraient se passer de religion, attendu que la science est le savoir ou l'érudition que l'homme acquiert par ses études et ses recherches; or l'homme est par-dessus tout un être religieux, ainsi que le prouvent tous les peuples sans exception; et plus l'homme est civilisé et versé dans les sciences, plus aussi il respecte et cultive en lui la vertu de religion : témoin le christianisme contemporain qui a donné et donne encore à l'humanité tant de vrais savants.

Que la science cesse donc, lorsqu'elle est forcée de se résoudre à une théorie explicative, qu'elle cesse d'en exclure les données de la foi. Nous ne disons pas la foi, mais les données de la foi. La foi ne s'impose pas; elle est un don de Dieu.

*
* *

L'Ancien Testament des Hébreux adopté par les chrétiens malgré une antipathie innée entre les Sémites et les Japhétites; le Nouveau Testament des disciples du Christ et le Coran des Musulmans calqué sur la Bible, proclament abondamment l'existence des anges. Et comme nous l'avons dit, les Pères et les Docteurs de l'Église ainsi que les Prophètes et les Apôtres les désignent tour à tour sous le terme de vertus et de puissances dominant et régissant l'univers et la nature.

« A ce témoignage déjà si éclatant de la Bible et de la tradition chrétienne, vous pouvez, dit le P. Lavy dans sa première conférence sur les anges, ajouter le témoignage des auteurs profanes eux-mêmes, interprètes des croyances antiques des peuples. L'Inde, la Chine, l'Assyrie, la Palestine, la Perse, l'Égypte, ont cru aux esprits et leur ont rendu un culte. Un des grands réformateurs de la religion asiatique, Zoroastre, dans son livre intitulé le *Zend-Avesta*, ou la *Parole vivante*, proclame hautement l'existence des esprits, des *Ampchaspants*, qui gouvernent la nature, et il enseigne qu'ils se montrent à ceux qui sont près de mourir; il distingue, en même temps, les bons esprits (*izeds*) des mauvais esprits (*darvands*). Les Assyriens ont également cru à des intelligences supérieures gouvernant le monde, et ils les divisaient en plusieurs catégories. Pour les Chinois, le monde des esprits a existé avant le monde matériel; le ciel visible n'est que l'image du ciel invisible. Ils vénèrent les *sching-ling* (les saintes intelligences) et les *sching-ming* (les intelligences de lumière). Les esprits interviennent, sans cesse, dans les destinées humaines[1]; parmi eux il y a les *chin* (esprits bons) et les *tchong-sée* (esprits malfaisants). L'école célèbre de Fao Sée croit que les vérités morales et religieuses ont été révélées aux hommes par des messagers de Dieu; elle admet

1. Que les anges et les démons interviennent dans les destinées humaines, par leurs apparitions, c'est prouvé historiquement, comme l'a fait dans cette Revue le P. dom Bernard Maréchaux.

aussi des esprits terrestres ou *ki*, qui président aux éléments. Toutes les traditions sacrées de l'Inde reconnaissent l'existence des *asuras*, c'est-à-dire des dieux ou esprits qui président à toute la création. Le polythéisme hindou admet aussi des créatures, supérieures, hiérarchiquement échelonnées au-dessous de Dieu. Un grand nombre de ces créatures forment la légion des mauvais esprits ou des démons : ce sont les *datyas*, les *dasyons*, les *sanacas*. Enfin est-il nécessaire de rappeler, sur ce point, les croyances des Grecs et des Romains? Leur religion mettait des dieux ou des esprits partout. Le ciel, l'air, le feu, la terre, les fontaines étaient peuplés de démons ou de génies de différents ordres : il y avait des *naïades* ou pétamides, nymphes de toutes les eaux non maritimes; des *néréides*, nymphes marines; les *dryades*, nymphes des bois; les *hamadryades*, qui habitaient les arbres; les *gnomes*, génies habitant les entrailles de la terre, etc. Et il ne faut pas s'imaginer que ces croyances appartinssent seulement au peuple ignorant; tout ce que la Grèce ou Rome ont enfanté de génies a partagé cette foi aux esprits. Orphée, Homère, Pindare, Virgile, Horace, les ont chantés; Hésiode et une foule d'historiens ont raconté leurs hauts faits; Pythagore, Thalès, les anciens sages, les ont vénérés; Platon, Aristote et la plupart des philosophes leur ont donné une place importante dans leur système philosophique. »

*
* *

Etant donnée cette croyance universelle aux esprits qui, professée par les génies de tous les siècles et formellement révélée, se change en certitude de foi pour les croyants, et en certitude scientifique pour ceux qui tendent à écarter de leurs thèses les principes religieux, je vous le demande, ces esprits angéliques éminemment doués d'intelligence et de volonté, réunissant les aptitudes les plus variées de vertu et de puissance, ne sont-ils pas préférables, tant au point de vue de leur réalité qu'au point de vue de leur ingérence dans le monde des corps, ne sont-ils pas de beaucoup préférables à des

monotones monades uniformément, bien que graduellement, et tout bonnement appétitives ou sensitives?

N'est-il pas plus rationnel d'admettre que nos formes pures, assistantes, radieuses de vie, réunissent sans s'incorporer dans la matière qu'elles pénètrent, toutes les qualités voulues pour faire graviter le haut univers, comme dirait Dante, et pour régir, au gré du Créateur, les êtres de la nature terrestre, comme le veut saint Augustin?

Les corps bruts ne sont-ils pas criblés d'animalcules; pour qu'ils donnent signe de vie leur faut-il d'autres monades[1]?

Pourquoi ne pas laisser toute sa valeur à ce verset et autres analogues de la Genèse : « Dieu dit aussi : que la terre produise des âmes vivantes selon leur espèce. » Ces âmes vivantes d'espèces à part, mais qui déterminent d'innombrables espèces, ne valent-elles pas les entéléchies, principes des êtres sans idée de vie, principes vagues s'appliquant aux minéraux aussi bien qu'aux êtres du règne végétal et du règne animal? Les âmes vivantes suscitées par celui qui peut créer toutes choses de mille manières diverses, parce qu'Il est tout-puissant, ces âmes vivantes que nous offre toutes faites la révélation, ce seront également des esprits; mais des esprits rudimentaires doués non d'intelligence et de volonté, mais simplement d'instinct : ce seront des esprits animaux ou végétaux plus ou moins parfaits selon les espèces plus ou moins développées qu'ils vivifient, des esprits inhérents à la substance matérielle de ces êtres, ne faisant avec la corporéité de chacun de ces êtres qu'une chose unique; des esprits que Dieu ne conserve pas éternellement, mais qui s'éteignent au moment où l'organisme se dissout, comme disparaît la flamme avec la mèche.

Enfin persisterez-vous à n'établir entre ce que vous appelez la monade d'une bête et la monade de l'homme qu'une différence qualitative? Ne trouvez-vous pas plus sage, sinon convenable, de vous ranger du côté de la vérité révélée par l'auteur de la vie, et qu'expliquent d'une manière si sublime l'unanimité des théologiens? — Quelle divine monade que

1. Par monade on entend ici les infusoires, qui littéralement remplissent la plupart des substances, surtout les substances organiques.

cette âme humaine, souffle de l'Éternel, fille du Très-Haut, esprit autonome, voisin et ami des anges, doué comme eux, forme du corps humain, non inhérente, mais adhérente à toute sa substance, pour, avec elle, constituer l'homme tout entier, le faire se mouvoir, le vivifier pour le couronner roi de la création, qui survit à son corps avec promesse de le ressusciter!

Avouez, cher lecteur, si vous êtes par hasard libre-penseur, que les problèmes de la vie, de la force et du mouvement universel sont plus concluants, lorsqu'on tâche de les résoudre au nom de la vérité religieuse, que quand on cherche à les élucider au moyen de théories biologiques, mécaniques ou philosophiques séparées de la foi.

Alfred VAN MONS.

La Psychologie de l'intimidation :

LES TIMIDITÉS[1]

I. — Généralités

Le premier exposé de mes études sur la timidité remonte au mois de janvier 1896. Il fut présenté à l'Institut psycho-physiologique dans une conférence ayant pour titre : la « Psychologie de l'intimidation ».

Dès cette époque, de nombreuses observations m'avaient amené à considérer les divers états d'intimidation comme des états analogues aux périodes superficielles de l'hypnotisme. Dès cette époque, j'émettais l'opinion que les phénomènes émotifs dont l'apparition constitue les états de conscience, désignés vulgairement sous le nom de timidité, n'étaient pas autre chose que la réalisation d'un véritable état d'hypnotisme provoqué d'une manière involontaire et toute fortuite sur un sujet extrêmement hypnotisable.

Cette conférence eut certainement le mérite d'appeler l'attention sur l'intérêt que présente l'étude de la timidité. En effet, depuis lors, plusieurs monographies ont paru sur cette question et il est certain que notre enseignement n'a pas été étranger à leur inspiration.

Il faut cependant reconnaître que, faute d'une connaissance approfondie des phénomènes de l'hypnotisme, aucun des auteurs n'est arrivé à se rendre un compte exact de l'assimilation qu'il est légitime d'établir entre ces phénomènes et ceux qui constituent l'état d'intimidation.

Dix années d'observations poursuivies sans interruption sur la même question me permettent de maintenir dans son

1. Leçons faites à l'École de Psychologie et publiées par la *Revue de l'Hypnotisme*, numéro de mai 1906.

intégralité l'opinion formulée en 1896 et qui est la suivante :

« Se laisser intimider par autrui, dans une circonstance quelconque, c'est éprouver les effets d'une véritable hypnotisation. En un mot, être intimidé, c'est être hypnotisé. »

La seule différence entre l'état d'hypnotisation réalisé sur un sujet par un hypnotiseur et celui qui apparaît chez l'homme intimidé, c'est que, dans le premier cas, il s'agit d'un fait d'hypnotisme expérimental, tandis que dans le second, l'hypnose a été réalisée involontairement et fortuitement.

L'étude attentive des phénomènes qui se manifestent dans les états d'intimidation permet de démontrer l'exactitude de cette affirmation.

L'intimidation amène la cessation momentanée d'une partie des activités de l'esprit. Elle agit comme si le timide était tout à coup frappé de paralysie dans les organes producteurs de l'énergie excito-motrice. Le sujet se trouve, pour peu que l'intimidation soit accentuée, dans l'incapacité de se mouvoir, *de parler et même de penser.*

On peut donc comparer cet état aux phénomènes d'inhibition partielle, aux paralysies psychiques si faciles à provoquer chez les sujets plongés dans l'état d'hypnotisme.

Ce qui justifie cette appréciation, c'est qu'une suggestibilité excessive est la condition essentielle de la production de l'intimidation. Les sujets qui accusent de la timidité à un degré manifeste, sont hypersuggestibles et par conséquent hyperhypnotisables.

D'ailleurs la démonstration de l'analogie entre l'état d'intimidation et l'état d'hypnotisme résulte de ce fait que l'intervention d'une personnalité étrangère est indispensable à leur production; quand il est seul, isolé, à l'abri de toute influence humaine, le timide reste en pleine possession de lui-même. Par contre, s'il se trouve soudainement en présence d'une personne à laquelle il attribue quelque supériorité réelle ou imaginaire, *il se sentira profondément troublé et* perdra contenance.

Pour le *timide, sujet toujours en instance d'hypnotisation,* le *monde est peuplé d'hypnotiseurs.* Mais l'influence qu'ils exercent sur lui est fort variable. Tandis qu'il est à peine

impressionné par la présence de telle ou telle personne, par contre, un regard, ou une simple parole d'une autre suffisent pour le déconcerter et annihiler complètement son initiative et son activité mentale. Dans ce fait nous retrouvons encore une analogie frappante avec ce qui se passe dans la production de l'hypnotisme qui, comme chacun sait, peut résulter soit d'une fascination visuelle, soit d'une suggestion verbale.

Ces violations involontaires de la liberté morale sont, dans la vie courante, des faits beaucoup plus fréquents qu'on ne le suppose ordinairement. Et je n'hésite pas à dire que la prédisposition que présentent tant d'individus à se laisser intimider par autrui est une des causes principales de l'inégalité entre les hommes. L'étude de la timidité, envisagée comme fait sociologique, peut seule expliquer pourquoi beaucoup d'esprits doués des plus belles facultés morales et intellectuelles restent confinés dans des situations inférieures, alors que des individus médiocres, mais inaccessibles à l'intimidation, s'élèvent aux plus hauts degrés de la hiérarchie sociale.

De même que dans nos cliniques d'hypnologie et de psychothérapie les procédés d'hypnotisation ne provoquent pas des effets identiques chez tous les sujets, de même les timides réagissent d'une façon différente sous l'influence de causes identiques. C'est que les aptitudes individuelles à se défendre contre les influences psychologiques extérieures sont très inégales. Chez les uns, les états d'intimidation sont superficiels, revêtent un caractère passager, et celui qui les a ressentis s'en émancipe avec une extrême facilité. D'autres, au contraire, en subissent la tyrannie tant qu'ils restent en présence de celui qui les intimide. Ils ne parviennent pas à se déshypnotiser eux-mêmes et demeurent dans l'état d'intimidation tant que la personne étrangère n'a pas pris soin de les rassurer, de les familiariser avec elle, nous sommes tentés de dire, de les déshypnotiser. Enfin, chez certains sujets, la timidité semble affecter le passage à l'état chronique. Ces timides vivent dans la crainte permanente de subir l'influence d'autrui, et pour l'éviter se placent dans les conditions les plus défavorables à leur évolution normale. Il convient donc

de ne pas confondre tous les états d'intimidation sous le nom trop général de timidité; c'est pourquoi nous avons établi des catégories entre les diverses timidités. Nous envisagerons donc successivement les timidités normales et les timidités pathologiques.

II. — Les timidités normales

Le caractère fondamental des timidités normales, qu'on pourrait aussi appeler accidentelles, c'est qu'elles ne se manifestent que dans des circonstances capables de les justifier et même de les légitimer.

Telles sont les situations, assez fréquentes dans l'existence, où l'on doit subir un examen, se soumettre aux épreuves d'un concours, débuter dans une carrière, prendre la parole devant un auditoire dont la bienveillance n'est pas assurée, être présenté à des personnes dont dépend votre avenir, se rendre à une audience accordée par une personnalité à laquelle, à tort ou à raison, on attribue un certain prestige.

Dans les cas que je viens d'énumérer, l'exagération momentanée des phénomènes d'émotivité peut être expliquée par les effets d'une éducation incomplète ou défectueuse. Chez beaucoup d'hommes, la disposition à la vénération a été trop cultivée. Dès l'enfance, on leur a inculqué l'idée qu'il y a des hommes extraordinaires par leur puissance, par leur richesse, par leur supériorité intellectuelle. Tout concourt à entretenir cette notion, et en particulier les marques de respect extérieur dont certains personnages sont entourés, la mise en scène qui accompagne leur apparition, le costume plus ou moins solennel dont ils sont revêtus. C'est surtout à l'égard de la richesse que se manifeste cette admiration. La plupart des hommes sont pénétrés d'un profond sentiment de respect à l'idée d'être mis en présence d'un millionnaire, d'un homme dont on vante l'étendue de la fortune.

Certaines fonctions sont entourées du même prestige. Il n'est pas douteux que, pour les catholiques, un archevêque, un cardinal et surtout le pape sont des personnages fort intimidants. Il en était de même autrefois à l'égard des gens

pourvus de titre nobiliaires. Il n'y a pas longtemps encore, un médecin praticien se trouvait fort impressionné à l'idée de se rencontrer en consultation avec un des princes de la science: actuellement, l'influence qui intimide se dégage surtout des tribunes, des orateurs célèbres et des hommes investis de hautes fonctions publiques. Dans la majeure partie des cas, elle dépend évidemment plus de la situation occupée que de l'homme lui-même, puisqu'elle disparaît avec la fonction.

D'un magistrat ignorant,
C'est la robe qu'on salue[1].

Il n'y a rien de bien étonnant à ce que, lorsqu'ils se trouvent en présence de hautes personnalités, un grand nombre d'hommes ressentent les effets de l'intimidation. L'admiration place l'esprit dans un état d'attente essentiellement favorable à la production de l'hypnose. Un homme plongé dans l'état admiratif est, par cela même, déjà quelque peu fasciné. Tous les sujets hypnotisables, et ils sont légion, auxquels on offrira un puissant motif à admiration, à vénération, à adoration seront exposés à une intimidation fort explicable.

La timidité accidentelle témoigne d'un caractère mal exercé, d'un défaut d'expérience, d'une volonté peu cultivée, elle ne constitue pas en soi un état névropathique. On n'est pas un malade parce qu'on manque de présence d'esprit. Bien loin de là, la timidité, envisagée dans son sens le plus général, peut être considérée comme un phénomène normal. Elle est la manifestation d'un esprit de subordination s'inclinant devant l'autorité légitime de parents, de maîtres, de supérieurs et de personnes douées d'autorité ou de prestige.

Tout être jeune et inexpérimenté doit, jusqu'à un certain degré, présenter de la timidité. C'est une qualité de la jeunesse. Elle tempère utilement les dispositions à la présomption, à la trop grande confiance en soi et même à l'impulsion. Elle se concilie avec le désir de se perfectionner et de s'instruire et constitue une sorte de discrétion, de retenue naturelle dont une éducation raisonnable est appelée à tirer les meilleurs résultats.

1. L'Ane portant des reliques. (La Fontaine.)

Tous les hommes bien élevés reconnaissent que dans leur enfance, dans leur adolescence et également au début de l'âge mûr, ils avaient des dispositions à la timidité. Ils hésitaient à faire une démarche, à rendre une visite, à adresser une requête, à demander un service, à imposer leur présence à quelqu'un, et ils se laissaient facilement intimider par la présence d'inconnus. Cette timidité naturelle à l'égard des personnes avec lesquelles ils n'étaient pas familiarisés disparaissait quand on les mettait à leur aise et qu'on les accueillait avec bienveillance.

L'homme qui évolue normalement, à partir d'un certain âge doit cesser d'être timide. Il prend de l'assurance, acquiert du sang-froid et prend possession de lui-même. Il arrive à se rendre un compte assez exact de sa valeur personnelle, de ses aptitudes, de ses compétences et de son autorité.

La disparition de la timidité s'opère graduellement. Dans un certain nombre de cas elle s'opère d'une façon soudaine, sous l'influence, en quelque sorte, d'une influence éducatrice, à l'occasion d'un événement, d'une circonstance fortuite, imposant à l'homme la manifestation de sa valeur personnelle.

Mais il est parfois nécessaire d'en favoriser la disparition par l'intervention d'un traitement psychologique ayant pour but l'éducation du caractère.

Beaucoup de timides viennent d'eux-mêmes recourir à la psychothérapie méthodique. Ils ne se considèrent pas comme des malades. Ils demandent simplement au traitement psychologique de les mettre à l'abri de ces états d'intimidation dont ils éprouvent les plus sérieux inconvénients, surtout au point de vue professionnel.

Après avoir constaté que ces sujets sont très hypnotisables, nous arrivons assez facilement, par quelques exercices appropriés, exécutés dans l'état d'hypnotisme, à limiter les effets ennuyeux d'une suggestibilité exagérée. Il convient de cultiver et de développer en eux les éléments d'une volonté ferme et d'un caractère assuré. En un mot, nous devons nous appliquer à réaliser chez le timide, l'éducation de la présence d'esprit.

Après avoir disparu pendant assez longtemps, il peut arriver que la timidité réapparaisse de nouveau. Ces récidives s'observent à la suite de maladies toxiques, au cours de la neurasthénie, ou consécutivement à des chocs physiques ou moraux. Dans ces cas, dont le caractère accidentel apparait nettement, le traitement psychothérapique retrouve son efficacité antérieure, comme nous l'avons maintes fois constaté.

(*A suivre.*) Dr BÉRILLON.

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

Notions préliminaires

« Il protège son héritage par des *signes évidents.* »
(II Macch., XIV, 15.)

La question du merveilleux sous toutes ses formes est à l'ordre du jour : elle passionne notre époque.

On peut s'en apercevoir par les savantes recherches de Crookes, de de Rochas, par la fondation de revues psychiques innombrables, et surtout par le nombre toujours croissant des médecins qui affluent au Bureau des constatations de Lourdes, et le grand nombre de livres qu'on écrit sur le miracle. Le miracle surtout est une question d'actualité, parce que c'est le merveilleux proprement dit, la merveille par excellence. Et comme le miracle constaté, c'est tout le surnaturel établi, dans sa possibilité comme dans son utilité et son existence, il ne faut pas s'étonner que la question de la constatation des miracles soit devenue une question capitale, qui force l'attention de tous les penseurs croyants ou incroyants.

Les croyants, voyant en elle « le véritable pivot de la religion[1] », un « syllogisme en action, le meilleur et le plus convaincant des syllogismes[2] », en font l'objet principal de leurs études ; surtout quand ils voient les incrédules en faire le point de mire de leurs attaques les plus furieuses, principalement lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère divin du miracle.

Ces derniers, en effet, ne se gênent pas pour répéter avec Renan[3], même depuis que les concessions de Charcot les ont rendus plus circonspects et plus modestes : « La négation du surnaturel est devenue un dogme pour tout esprit cultivé...

1. Mgr Pie, *Instr. syn.*, p. 134-7.
2. La Harpe, *Œuvres*.
3. Renan, *Marc-Aurèle*, etc.

Quiconque admet le miracle devient le transfuge de la raison, le maudit de la philosophie, l'excommunié de la critique : il y a un abîme entre lui et la science positive. »

Ils ne disent plus guère que le miracle n'est pas possible : ils craindraient d'encourir les anathèmes de Jean-Jacques Rousseau, qui traite de fous ceux qui osent nier cette possibilité en niant la Toute-Puissance divine.

Ils diminuent aussi de jour en jour, les attardés qui ne se rangent pas d'ores et déjà au sentiment de Charcot, qui admet la réalité des faits miraculeux tout en se réservant de les expliquer comme il peut, naturellement.

Mais ils sont légion encore, ceux qui, sans se donner la peine d'examiner les preuves qu'on leur soumet de nos miracles, montrent qu'ils ont plus de souci de leurs systèmes que de la science, quand ils s'en vont répétant avec emphase ces paroles de Viardot[1] : « Jamais, historiquement et scientifiquement, l'on a établi la réalité du miracle. » Les moins militants, tous ceux qui n'aiment pas les paradoxes, les affirmations sans preuves se contentent de dire, à cause des difficultés de cette constatation : « L'idée du miracle est en train de s'évanouir à mesure que se transforme l'idée de la nature[2]. » C'est déjà un progrès sur Viardot, puisque, pour M. Sabatier, le miracle n'est pas encore totalement évanoui. Les plus timides des incroyants se bornent à soupirer avec Figuier[3] après « une conclusion qui évincerait nécessairement tout agent surnaturel, serait une victoire remportée par la science sur l'esprit de superstition ». Cette conclusion, Skepto croyait l'avoir trouvée dans l'hypnotisme, qu'il appelle la fin du miracle.

Eh bien, n'en déplaise à Renan et à Viardot, etc., il y a une foule de miracles bien constatés par d'autres, s'ils ne l'ont pas été par eux. Nous espérons d'ailleurs le leur prouver surabondamment dans cette étude sur les miracles. Et nos preuves ne seront pas, comme les leurs, des affirmations purement gratuites. D'un autre côté, la science a beau progresser, bien

1. Viardot, *Libr. ex.*, p. 34.
2. Sabatier, *Esquisse*, p. 47, etc.
3. Figuier, *Hist. du merv.*, t. Ier, préf., p. 4.

loin de détruire tout le merveilleux, elle en étend chaque jour la sphère, et contribue soit à rendre plus scientifique la vérification des miracles grâce à ses procédés perfectionnés, soit à rendre les savants plus réservés.

Et M. Figuier soupirera encore longtemps après le jour où il pourra voir trôner la science sur les débris de l'autel du surnaturel renversé. Voilà ce qu'il est bon de dire et d'écrire pour empêcher le scandale des faibles, et pour ramener les incrédules de bonne foi. Voilà ce qu'il importe de prouver, ce que nous espérons bien faire. En cela nous ne ferons que mettre en pratique le conseil de l'archange Raphaël à Tobie et les ordres de Léon XIII, tout en répondant aux désirs ardents de son successeur, le Pape Pie X, qui fait, lui aussi, le plus grand cas des miracles.

L'archange fit, en effet, à la famille de Tobie cette recommandation irrévocable : « Pour vous, bénissez Dieu, et racontez toutes ses merveilles[1]. » Quant à Léon XIII, voici les ordres que renferment ses Encycliques[2] : « Parmi les moyens de venir en aide aux fidèles, sont les livres, journaux et autres publications à répandre pour la défense de la foi et la sauvegarde des mœurs. Il est donc absolument nécessaire, pour lutter à armes égales, d'opposer les écrits aux écrits. »

Pie X va nous dire sur quel sujet doivent rouler principalements ces écrits. Après avoir recommandé au savant Dr Boissarie, le 12 avril 1904, de ne pas prononcer le mot de miracle à la légère, il écrivait, la même année, dans son Encyclique sur saint Grégoire : « On nie que les miracles soient possibles, alors que, sans eux, les fondements de la religion chré tienne sont ébranlés. »

Une dernière preuve en est dans les éloges donnés par lui au livre de M. l'abbé Bertrin sur la critique des miracles de Lourdes. « C'est une arme puissante pour défendre ou promouvoir la religion, car il présente, pour en établir les doctrines, des arguments très solides et tout à fait dignes d'admiration. »

Ainsi, il est nécessaire plus que jamais de suivre nos adver-

1. Tobie, XII, 20.
2. *Encycl.* du 3 mars 1891, à l'Autriche.

saires sur le terrain de la constatation du miracle, puisque tous, d'un commun accord, regardent cette question comme « décisive, si on considère l'état présent des esprits[1] ».

Mais, objectera-t-on, pourquoi un nouveau traité sur les miracles, puisque les livres pullulent sur ce sujet? Il est vrai qu'une matière si importante en elle-même et devenue de nos jours d'une importance capitale a été traitée souvent et avec beaucoup de compétence par les apologistes chrétiens. M. Bertrin en particulier s'y est employé récemment avec un zèle digne de tout éloge et avec un vrai talent d'apologiste doublé d'un littérateur distingué, deux choses qui seraient faites pour nous décourager si nous n'avions pas pour nous des conseils aussi pieux qu'éclairés qui nous font un devoir d'aller de l'avant, surtout après les Encycliques de Léon XIII, prescrivant à quiconque peut tenir une plume de l'employer à la défense de la religion, plus attaquée que jamais. Et puis nos travaux passés nous préparent de longue date à traiter avec quelque compétence l'existence des miracles.

Enfin, parmi les auteurs qui ont traité le même sujet, les uns n'ont fait que des collections incomplètes, sans parler de celles d'où est exclue presque totalement la critique scientifique; les autres sont trop anciens pour être à jour, quand ils ne sont pas introuvables ou trop volumineux dans leurs ouvrages. Les derniers venus, sans doute pour mieux approfondir leur sujet, se sont contentés de discuter quelques miracles bibliques ou quelques prophéties de l'Ancien Testament, ou quelques miracles physiques de notre siècle ou un certain nombre de guérisons de Lourdes. Tout au plus vont-ils glaner, dans chaque siècle, depuis l'ère apostolique, quelques miracles qui montrent que jamais la série des miracles n'a été interrompue dans l'Église; et encore, font-ils peu de place aux miracles constatés par les définitions de l'Église et par les Bulles de béatification et de canonisation des saints, miracles qui sont pourtant, pour la certitude, supérieurs à ceux qui s'appuient sur des témoignages privés ou purement scientifiques.

Pour toutes ces raisons, nous croyons que notre *Somme* des

1. P. Monsabré, 21e *Conf.* Intr. du dog., p. 4.

miracles de tous les temps, de tous les ordres et aussi de toutes les espèces, vérifiés à tous les points de vue : historique, philosophique moral, ou relatif, peut avoir encore sa place au soleil et être de quelque utilité à notre siècle, quel que soit le nombré ou la qualité des travaux de nos devanciers. Et nous osons même espérer que, malgré l'aspect scientifique qu'elle peut revêtir et la monotomie de sa méthode, elle pourra intéresser, en l'instruisant, tout esprit sérieux[1].

Mais, pour plus de clarté et de précision, disons ce que nous entendons par miracle constaté. Puis nous exposerons, pour plus de méthode, le plan auquel nous nous arrêtons pour contenter un peu tous les goûts : ceux de l'abbé Moureux comme ceux des rédacteurs du *Clergé français* et du *Mois bibliographique*, etc.

Il est bien entendu que là où le Souverain Pontife ne s'est pas prononcé, comme il s'en est réservé le droit, en authentiquant les miracles, nous ne donnons les miracles qui vont être énumérés que comme établis par des autorités privées, ce qui fait qu'ils n'ont qu'une grande probabilité humaine. Nous nous soumettons du reste à toutes les décisions passées ou futures de l'Église.

Disons d'abord ce qu'on entend par miracle.

C'est, d'après l'étymologie du mot, une chose qui frappe d'admiration, parce qu'elle tranche avec le cours ordinaire de la nature et qu'elle est due à une chose occulte, mystérieuse.

En soi, le miracle est défini communément avec saint Thomas d'Aquin[2] : « Le miracle est, dit-il, un fait produit par Dieu en dehors de l'ordre établi et communément observé parmi les êtres. »

Cela revient à la définition plus abrégée et aussi concise de M. Gondal : « Le miracle est un fait extraordinaire et divin. » Par fait, on entend un événement qui relève de la science expérimentale quand il a lieu actuellement, et de l'histoire

1. Quant aux incrédules de parti pris, nous leur répéterons sans aucun fiel ces vers de Prudence (*Contr. Symmach.*) : « Je ne suis pas ému de ce qu'un très petit nombre d'hommes, porteraient-ils des titres illustres et des noms célèbres, n'ouvrent pas les yeux au grand jour. »
2. Saint Thomas, *Cont.. Gent.*, l. III, cap. CI.

quand il est dans le domaine du passé. Ce fait peut être et même est le plus souvent sensible, au moins dans ses manifestations, comme la prophétie, ou dans ses effets, comme les conversions miraculeuses, ou dans ses preuves, comme les miracles spirituels d'ordre surnaturel, par exemple l'Immaculée-Conception, l'inspiration des Écritures. C'est la cause matérielle du miracle. La définition ajoute le mot extraordinaire, pour avertir que ce qui constitue l'élément formel ici, c'est la transcendance du fait par rapport à la nature, à ses forces, à ses lois ou à sa manière d'être et d'agir. Tantôt le miracle surpasse toute la nature, comme le miracle du premier ordre ; tantôt il ne la dépasse que par le sujet qui en est le théâtre, tantôt enfin il ne la surpasse que par la manière rapide dont il est accompli. La définition termine par ces mots : par Dieu, ou encore divin. C'est là que la cause efficiente se montre ; c'est Dieu seul. Qu'il se serve des hommes ou des anges comme auxiliaires, c'est toujours le doigt de Dieu qui paraît dans le miracle, et personne ne s'y méprend. Là se borne la définition ontologique du miracle.

Mais nous ne nous occupons ici que des vrais miracles. Qu'ajoute le mot vrai à notre définition? Est-ce que tous les miracles ne sont pas vrais? Non, en ce sens qu'ils ne sont pas tous vérifiés. Non encore, en ce sens indiqué par saint Augustin et saint Grégoire, qu'ils ne sont pas tous compris dans leur signification [1]. D'un autre côté, il y a des merveilles dans l'industrie, le spiritisme, etc., qui pourraient être confondues avec les miracles divins, dont ils sont la contrefaçon : ce qui en fait pour ainsi dire de faux miracles.

Qu'est-ce donc qu'un vrai miracle, vrai à tous les points de vue? C'est celui qui est réellement un fait historique ; et qui, de plus, sort réellement de l'ornière commune des événements, parce qu'il est en dehors des lois et des forces de la nature ; qui enfin est réellement l'œuvre exclusive de Dieu et tend réellement à une fin surnaturelle pour laquelle il est accompli. En définitive, c'est un fait vrai en lui-même, vrai

1. « Les miracles, dit saint Augustin, sont admirables pour ceux qui les *voient*, vrais pour ceux qui les comprennent. »
Saint Grégoire dit à son tour que les miracles sont un langage divin, parce qu'ils signifient quelque chose.

dans sa cause divine et vrai encore dans sa fin ou relation avec une doctrine vraie, une mission véritable, la sainteté véritable d'une personne ou d'une société à démontrer. C'est à cause de cette relation vraie que renferme tout miracle, qu'on donne à ce fait merveilleux et divin le nom de signe. C'est pour cela que le P. de Bonniot[1] définit le miracle : « une manifestation de la divinité dans une œuvre extraordinaire », et que, plus récemment, l'abbé de la Barre l'appelle dans une définition synthétique qui ne tient compte que des éléments formel et final : « un signe de la puissance divine et qui cause l'admiration. » Mozella parle de ces trois vérités du miracle.

Enfin, par miracle constaté véritable, on entend un miracle vrai en lui-même et vrai pour nous, c'est-à-dire vérifié pour nous ou par nous.

C'est une quatrième vérité, mais d'ordre logique ; c'est-à-dire que lorsque le miracle véritable est constaté, il est démontré qu'il s'est réellement accompli, qu'il est vraiment extraordinaire et divin, qu'il a vraiment telle vérité relative ou telle autre, à cause de sa connexion avec une doctrine, une mission divine, etc. Le miracle constaté, c'est donc le miracle vérifié à tous ses points de vue. De là sa grande force probante par lui-même et pour nous. C'est cette vérification que nous nous proposons de faire.

Ces notions exposées, exposons notre plan.

Après un argument général ou *a priori* dont tout le traité ne sera que le développement, nous diviserons cette étude en trois livres : *miracles de foi; miracles authentiques; autres miracles*. Chacun de ces livres se subdivisera en trois parties : miracles physiques, intellectuels, moraux.

1. P. de Bonniot, *Le Miracle et ses contref.* 4e éd., p. 4.

(*A suivre*) Abbé P. T.

A travers les problèmes psychiques[1]

LES FAKIRS

Au premier rang des faits psychiques, et parmi ceux qui frappent plus particulièrement notre attention, il faut placer les prodiges de toutes sortes attribués aux fakirs. Sans doute, on ne doit accepter que sous bénéfice d'inventaire les récits merveilleux des voyageurs (A beau mentir qui vient de loin); toutefois certains de ces prodiges paraissent bien difficiles à nier, nous étant rapportés avec toutes les conditions que doit revêtir le témoignage humain.

La vie de ces fakirs est chose véritablement étrange, et la manière dont ils traitent leur corps dépasse tout ce que nous pouvons imaginer Tel se fait enterrer jusqu'au cou dans le sable, le crâne nu exposé à un soleil brûlant; tel autre tient la main fermée durant des années, jusqu'à ce que les ongles passent au travers de la chair à moitié corrompue. Celui-ci est debout sur un pied, celui-là est assis sur un siège garni de clous, cet autre tient le bras étendu, tandis que sur sa main ouverte et pleine de terre pousse une plante qu'on y a semée[2]. Leur pouvoir « magique » dépasse également toutes nos conceptions. M. Jacolliot, ancien juge dans l'Inde, raconte qu'il a vu un fakir faire abaisser, au simple contact d'une plume de paon, le plateau d'une balance dont le deuxième plateau portait un poids de 80 kilogrammes. Il a vu un autre fakir s'élever et rester immobile dans les airs sans aucun soutien.

Le Dr Hentsold[3] prit un large plat de terre et versa quatre à cinq litres d'eau et le tint d'aplomb sur sa main gauche, tandis que l'autre main était élevée à la hauteur de son front. Tout à coup, le plat diminua de volume à vue d'œil et devint de plus en plus petit, si bien qu'on ne pouvait plus l'apercevoir qu'au moyen d'un verre grossissant. Enfin, il disparut complètement. Il fallut, pour opérer cette étonnante dimi-

1. *La Justice sociale.*
2. Sur tous ces faits et ceux qui vont suivre on trouvera de très curieux détails dans Jacolliot : *Le Spiritisme dans le monde;* de Valbesen : *Les Anglais dans l'Inde;* Ch. Godard : *Les Fakirs et leurs prestiges.*
3. *The Arena,* cité par *Light* et par *Le Voile d'Isis* du 12 janvier 1894.

nution de volume et cette disparition totale, environ une minute et demie.

Nous allions nous retirer, croyant la séance terminée, lorsque, soudain, nous vîmes apparaître un point noir, pas plus gros qu'un grain de sable. Ce point noir grandit sans qu'on pût dire comment cela pouvait se faire, et en moins d'une autre minute, le plat de tout à l'heure, d'un pied de diamètre, rempli d'eau jusqu'au bord et du poids d'au moins quinze livres, reparut à nos yeux. J'ai vu plusieurs fois ce miracle et une fois j'étais tellement près du thaumaturge que je le touchais.

Le Dr Hentsoldt parle encore des prestiges opérés par un yoghi.

« Le yoghi, dit-il, prit une corde de quelques pieds de long et d'un pouce d'épaisseur, à peu près. Il tenait un bout de la corde dans sa main gauche, tandis qu'avec sa main droite il lança l'autre bout en l'air. La corde, au lieu de retomber, resta suspendue en l'air, même après que le yoghi eut retiré son autre main; elle semblait avoir la consistance et la rigidité d'une colonne. Alors le yoghi la saisit avec les deux mains, et à mon grand étonnement, il se mit à grimper le long d'elle, suspendu en dépit des lois de la gravité, alors que le bout extrême de cette corde était à au moins cinq pieds du sol. A mesure que le yoghi s'élevait en grimpant, la corde semblait s'allonger au-dessus de lui, en même temps qu'on ne la voyait plus au-dessous de lui; et il continua de grimper jusqu'au moment ou on cessa de le voir. Je ne pouvais plus distinguer que le turban blanc du yoghi et un tout petit bout de l'interminable corde. A ce moment, mes yeux ne purent supporter l'éblouissante lumière du ciel et, lorsque je m'efforçais de regarder encore une fois, le yoghi avait complètement disparu[1]. »

Or, remarquez qu'en tout ceci il ne s'agit nullement de prestidigitation et de jonglerie, de professionnels exerçant leur métier dans un lieu préparé, truqué. Le fakir agit partout sans préparation, sans autre

1. C. f. Ch. Godard. *Les Fakirs et leurs prestiges*, chap. III, p. 43-44. Paris, 1904.

instrument que son sifflet et sa baguette. Des cas analogues, notamment celui de la croissance forcée de la plante, se retrouvent, d'ailleurs, dans les expériences spirites.

Dans une des séances avec le médium Mme d'Espérance, vingt spectateurs furent témoins du phénomène suivant : une carafe remplie d'eau mêlée de sable se trouvait devant un fantôme accroupi par terre; bientôt on vit, sous l'influence magnétique du fantôme, surgir, du goulot de la carafe, une plante qui atteignit peu à peu la hauteur de 2 pouces et qui se développa en une belle ixora crocata, avec une corolle contenant 40 pistils et entourée de quelques feuilles[1].

Un fait plus curieux encore est celui des enterrés vivants.

M. Osborne, officier de l'armée anglaise, raconte comment un fakir se fit enterrer vivant pour un long espace de temps : « A la suite de quelques préparatifs, qui avaient duré quelque temps et qu'il répugnerait d'énumérer, le fakir déclara être prêt à subir l'épreuve. Le maharadjah, le chef des Sikhes et le général Ventura se réunirent près de la tombe en maçonnerie construite exprès pour le recevoir. Sous nos yeux, le fakir ferma avec de la cire toutes les ouvertures de son corps qui pouvaient donner entrée à l'air, en exceptant sa bouche, puis il se dépouilla de ses vêtements; on l'enveloppa alors dans un sac de toile, et, suivant son désir, on lui retourna la langue en arrière de manière à lui boucher l'entrée du gosier. Après cette opération, le fakir tomba dans une sorte de léthargie. Le sac qui le contenait fut fermé, et un cachet fut apposé par le maharadjah. On plaça ensuite ce sac dans une caisse de bois cadenassée et scellée, qui fut descendue dans la tombe: on jeta une grande quantité de terre dessus, on foula longtemps cette terre, on y sema de l'orge: enfin des sentinelles furent placées tout à l'entour, avec ordre de veiller jour et nuit. Malgré ces précautions, le maharadjah conservait des doutes: il vint deux fois, dans l'espace de dix mois, pendant lesquels le

1. Aksakow cité, par Carl du Prel. *La mort, L'au-delà, La vie dans l'au-delà.* Ch. III, p. 79-80. Paris, 1905.

fakir resta enterré, et il fit ouvrir devant lui la tombe: le fakir était dans le sac, froid, inanimé, enfin tel qu'on l'y avait mis. Les dix mois expirés, on procéda à l'exhumation définitive. On ouvrit, en notre présence, les cadenas, on brisa les scellés et. après avoir enlevé la caisse hors de la tombe, on retira le fakir; nulle pulsation au cœur, point de respiration, le sommet de la tête était resté seul le siège d'une chaleur sensible qui pouvait faire soupçonner la présence de la vie. Alors une personne lui introduisit très doucement le doigt dans la bouche et replaça sa langue dans sa position normale; puis on le frictionna, on versa sur tout son corps de l'eau chaude; petit à petit, la respiration, le pouls se rétablirent, et le fakir se leva et se mit à marcher en souriant. Il nous dit que, pendant son séjour sous terre, il avait fait des rêves délicieux, mais que le réveil était toujours très pénible: avant de recouvrer sa connaissance, il avait, dit-il, des vertiges[1].

Les voyageurs racontent des faits semblables dont ils ont été témoins chez les Cophtes qui descendent des anciens Egyptiens et chez les nègres d'Afrique : corps mus sans contact, phénomènes de lévitation, etc., et ces faits sont racontés par des hommes sérieux, appartenant à des milieux très différents, missionnaires, savants, explorateurs, etc. Ce n'est pas encore le moment d'essayer une explication, mais il nous paraît impossible d'admettre que tout cela soit faux, étant donné surtout que certaines de ces choses extraordinaires se reproduisent chez nous, comme nous l'avons déja indiqué.

1. Cité par Ch. Godard. *Les Fakirs et leurs prestiges*. Paris, 1904. Ch. III. — On peut encore consulter sur ce sujet Lamairesse. *L'Inde après le Bouddha*.

Abbé NAUDET.

Apparitions des défunts au lit de mort[1]

(SUITE ET FIN)

IVe CATÉGORIE

Cas d'apparitions au lit de mort, coïncidant avec des annonces analogues obtenues médianiquement.

Avec la présente catégorie — la plus importante au point de vue scientifique — on touche à l'application directe des méthodes d'investigation expérimentales aux phénomènes d'apparition; cette tentative constitue un bon présage, puisqu'elle permet d'entrevoir la possibilité d'y parvenir un jour d'une manière suffisante et décisive, — ce qui constituerait un couronnement digne de l'idéal scientifique le plus élevé. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que c'est uniquement au moyen de ces méthodes que l'on peut espérer atteindre une solution finale des problèmes troublants qui se rattachent aux manifestations métapsychiques en général, problème dont la haute valeur théorique n'intéresse pas uniquement les doctrines scientifiques et philosophiques, mais s'étend et s'élève jusqu'à devenir sociale et morale.

Les trois faits que je vais relater sont les trois seuls que je connaisse, et bien qu'ils représentent à eux seuls une contribution importante en faveur de l'existence objective de l'apparition des défunts, on ne peut pourtant pas affirmer qu'ils ne soient pas plus ou moins susceptibles d'être encore interprétés au moyen de l'hypothèse télépathique. Il est toutefois évident que cette hypothèse finirait par devenir insoutenable en face d'un recueil copieux d'épisodes du même genre.

1. Extrait des *Annales des Sciences psychiques*, numéro de mars 1906, p. 144 sq.

Ier Cas. — Il a été recueilli par le Dr Hodgson, et je l'extrais du vol. VII, p. 227-228 des *Proceedings of the S. P. R.*

« *28 janvier 1891.* — Il y a onze ans environ, alors que je me trouvais dans une grande anxiété au sujet de ma femme atteinte d'un cancer à l'estomac, je fus informé qu'un médium, miss Susie Nickerson White, avait donné des preuves très remarquables de facultés supernormales. J'allai la voir sans me faire connaître, et je demandai une séance qui me fut accordée. Il se présenta une entité qui affirmait être la sœur de ma femme, elle dit s'appeler Marie, ce qui était exact; elle poursuivit en parlant de faits et d'affaires de famille absolument conformes à la vérité : elle donna exactement le nom de ma femme, Élise-Anne; elle décrivit sa maladie, prédit qu'elle ne survivrait pas, et qu'il ne lui restait que quelques mois à vivre. Surpris par tant d'informations exactes, je demandai : « Comment devons-nous donc appeler ces phéno-« mènes? Psychisme? Somnambulisme? Comment? » — La soi-disant Marie répondit : « Je savais bien que vous alliez « me poser cette question : Je l'avais lu dans votre pensée. » — « Vous tirez donc de ma pensée tout ce que vous dites? » demandai-je. — « Non, répondit-elle, et pour vous le prouver, « je dirai quelque chose qui n'est pas dans votre pensée. Je « vous annonce que d'ici trois jours Élise-Anne dira que je « lui suis apparue en même temps que notre mère, que j'espère « pouvoir amener avec moi. »

« Je ferai remarquer que la mère de ma femme était morte il y a quarante-cinq ans, et sa sœur six à sept ans auparavant. Je gardai naturellement le secret sur ce qui s'était passé. Trois jours après, la gardem-alade accourut tout agitée, pour m'avertir que l'état de ma femme avait empiré, qu'elle donnait des signes évidents de délire, qu'elle avait appelé tout à coup sa mère et sa sœur Marie, après quoi elle s'était jetée en bas du lit et avait couru vers la porte en criant : « Reste, maman! « arrête-toi, Marie! Ne vous en allez pas encore! »

« Après cette preuve si frappante, j'allai de nouveau consulter miss White. Aussitôt la séance commencée, la même entité se présenta. J'étais alors très occupé, parce que, depuis

quelques jours, ma femme ne pouvait plus garder aucun aliment solide ou liquide, pas même le lait et l'eau. Elle était donc absolument épuisée, d'autant plus qu'elle était atteinte d'une insomnie implacable. « Marie » conseilla de lui administrer du café très chargé et très chaud, avec un peu de crème, du sucre et du biscuit à la crème. Quoique cette prescription me surprît, je décidai de la préparer et de la lui administrer. La malade la prit volontiers et la digéra parfaitement; elle put ensuite dormir longtemps. Pendant plusieurs jours, elle ne vécut pas d'autre chose; peu à peu, toutefois, elle ne put retenir même cet aliment.

« Je consultai de nouveau miss White; « Marie » conseilla de lui administrer quelques cuillerées de suc de citron plusieurs fois chaque jour, afin de lui faire revenir l'appétit et de lui permettre de garder la nourriture. Cette prescription eut un plein succès. Ma femme ne tarda pourtant pas à empirer de nouveau : je me rendis pour la quatrième fois chez miss White, et je demandai à « Marie » combien de temps il lui restait encore à souffrir. Elle répondit ne pas être à même de me le dire, mais qu'elle songerait à m'avertir. « La « première fois, dit-elle, que la malade dira m'avoir vue, vous « ne devrez plus vous éloigner de son chevet. »

« Quelques jours après, vers trois ou quatre heures du matin, j'allai remplacer la garde-malade, qui m'avertit : « *Mammie* (en faisant illusion à ma femme) a dit tout à « l'heure avoir vu de nouveau sa sœur Marie. » — Quelques instants après, ma femme murmura : « Je m'en vais », et en disant ces mots, elle exhalait le dernier soupir. — *Signé* : E. PAIGNE; MARY A. PAIGNE, *alias* MARY DOCKERTY (la garde-malade). »

Dans le fait qui précède, et à propos de la première double apparition, on pourrait assez raisonnablement arguer que sa réalisation mathématiquement exacte a été produite par une impulsion télépathique, originée dans la pensée subconsciente du médium, ou bien dans celle du mari.

Il est moins aisé d'expliquer l'autre vision qui précéda immédiatement la mort de la malade. La tâche ne serait pas trop difficile si la vision s'était produite en présence du mari :

dans ce cas on pourrait très légitimement supposer que M. E. Paige, en constatant sur le visage de la malade les signes de l'agonie, ait pensé à la promesse qu'il avait reçue de « Marie », en transmettant ainsi à la malade le phénomène hallucinatoire correspondant.

Mais l'épisode ne se passa pas ainsi. On a vu que c'est la garde-malade qui avisa le mari de l'apparition qui avait eu lieu. L'explication dont il s'agit n'est donc pas applicable à ce cas. L'hypothèse télépathique paraîtra donc insuffisante, sauf qu'on veuille rechercher la clef de ce mystère (ainsi qu'on l'a déjà proposé pour expliquer des prophéties analogues obtenues par Mrs. Piper) dans la possibilité qu'il y ait des phénomènes de communication télépathique entre subconscient et subconscient, c'est-à-dire en dehors de toute participation des consciences normales respectives, sauf quelques accidentelles irruptions du subconscient dans le conscient, de façon à déterminer les épisodes complexes que je viens de citer.

Selon cette hypothèse, il faudrait imaginer que le mot subconscient de la malade ayant eu le pressentiment de l'imminence de sa mort et ce pressentiment ayant été perçu télépathiquement, soit par la conscience du médium, soit par celle du mari, il ait été la source du phénomène correspondant de répercussion télépathique dans la conscience normale de la malade.

On conçoit que cette hypothèse ne se recommande guère par sa simplicité et n'a pas le don de convaincre facilement un investigateur impartial. Il est clair que par de pareilles théories si embrouillées, et bien plus ingénieuses que sérieuses, on dépasse les frontières de l'induction scientifique pour entrer à voiles déployées dans le domaine illimité du fantastique.

IIe Cas. — Afin de faciliter la compréhension de l'intéressant événement que je vais rapporter, je dois observer d'abord que sous le nom d'emprunt d'Élise Mannors se cache une dame qui a été connue de son vivant par les professeurs Hodgson et F. W. Myers. Cette dame avait un oncle appelé dans la religion M. F.., qui mourut la veille du jour dans

lequel M. Hodgson tint avec Mrs. Piper la séance en question.

« La nouvelle de sa mort (de M. F..,), oncle d'Élise Mannors, à été insérée dans le journal de Boston, et il m'arriva de la lire pendant que je me rendais à la séance. Le premier message écrit a été de Mme Élise, chose à laquelle je ne m'attendais pas. Elle écrivit d'une manière agile et claire annonçant que F... se trouvait présent à la séance, quoiqu'il ne fût pas en condition de pouvoir communiquer directement; elle ajouta qu'elle voulait m'informer de la manière dont elle avait aidé F... à la rejoindre. Elle expliqua qu'elle se trouvait présente à son lit de mort, et qu'elle lui avait adressé des paroles d'encouragement, qu'elle nous fit connaître, et qui contenaient une sorte d'expression inusitée. Elle affirma en outre qu'il avait entendu ces mots, qu'il l'avait même vue et reconnue.

« Or, tout cela m'a été confirmé point par point dans la seule manière qui était alors possible, c'est-à dire au moyen d'un ami très intime de Mme Élise, de moi-même et d'un proche parent de F...

« Je lui montrai le compte rendu de la séance, et un ou deux jours après, le parent qui s'était trouvé au lit de mort déclara spontanément à son ami que F..., en mourant, avait dit voir devant lui sa nièce Élise qui lui parlait, et il avait répété les paroles qu'elle lui avait adressées. Ces paroles, que le parent de F... répéta à son ami, étaient bien celles que Mme Élise m'avait relatées au moyen de Mrs. Piper en trance. Inutile d'ajouter que j'ignorais absolument la chose. » — (Prof. R. Hodgson, *Proceeding of the S. P. R.*, vol. XIII, p. 378.)

Ce fait semble suggérer presque irrésistiblement l'explication spiritualiste. Toutefois, il ne faut pas oublier que les personnes dont M. F... mourant était entouré connaissaient nécessairement l'incident en question, — ce qui permettrait de supposer un phénomène de perception télépathique ou télesthésique, entre la subconscience de Mrs. Piper en trance et la subconscience des personnes elles-mêmes. Seulement, l'explication doit nécessairement paraître forcée et gratuite, d'autant plus si l'on considère que Mrs. Piper ne connaissait pas les personnes dont il s'agit; si cette circonstance ne suffit

pas à écarter absolument l'hypothèse télépathique, elle la rend bien peu probable.

IIIe Cas. — Je tire cet épisode de la relation du professeur Hodgson sur les phénomènes de Mrs. Piper (p. 121), relation qui a été imprimée au volume VIII des *Proceedings of the S. P. R.* Les noms des protagonistes de ce fait ne sont désignés que par leur initiale.

« 5 avril 1889. — Je me rendis chez Mrs. Piper vers la fin de mars de l'année dernière (depuis le commencement de février, j'avais l'habitude de me rendre chez elle tous les quinze jours). Elle me prédit la mort d'un de mes parents, qui devait avoir lieu dans six semaines environ, et qui devait me procurer quelque avantage pécunier.

« Je pensai naturellement à mon père, qui avait atteint un âge très avancé, et dont Mrs. Piper avait tracé la personnalité avec une évidence admirable quelques semaines auparavant, quoiqu'elle l'ait fait de manière à laisser supposer qu'elle parlait, non pas de mon père, mais tout simplement d'une personne à laquelle j'étais lié par une étroite parenté. Je demandai donc si la personne qui devait mourir était la même qui m'avait été décrite dans cette circonstance ; mais elle évita de me donner une réponse satisfaisante. Quelques jours après, ma fiancée alla chez Mrs. Piper, qui lui prédit alors, sans aucune réticence, que mon père serait mort au bout de quelques semaines.

« Vers la moitié du mois de mai, mon père, qui se rétablissait d'une légère attaque de bronchite, mourut tout à coup à Londres par suite d'une paralysie cardiaque ; cela se passa le jour même où les médecins l'avaient déclaré hors de danger. Quelque temps avant, « Phinuit », par l'intermédiaire de Mrs. Piper, m'avait annoncé qu'il se rendrait auprès de mon père afin d'exercer sur lui l'influence relativement à certaines dispositions testamentaires qu'il avait prises. Deux jours après avoir reçu la nouvelle télégraphique de sa mort, je me rendis avec ma femme chez Mrs. Piper, et « Phinuit » déclara que mon père était présent, et que sa venue dans le monde des esprits avait été subite. Il m'assura ensuite avoir exercé son

influence auprès de mon père pour le persuader au sujet des dispositions testamentaires dont il a été question. Il m'informa alors du contenu du testament, il décrivit les traits du principal exécuteur testamentaire, et ajouta que celui-ci, aussitôt après mon arrivée à Londres, émettrait une certaine proposition en ma faveur, destinée à être soumise au consentement des deux exécuteurs.

« Trois semaines après, je me trouvais à Londres. L'exécuteur testamentaire était précisément celui dont « Phinuit » avait donné la description ; le testament était rédigé de la manière qu'il avait annoncée, la proposition en ma faveur était effectivement émise, et ma sœur, qui n'a jamais quitté le chevet de mon père dans les trois derniers jours de sa vie, raconta que le malade s'était plaint à plusieurs reprises de la présence, au pied de son lit, d'un vieux qui l'importunait en lui demandant de discuter ses intérêts privés. » (*Signé* : M. N. et Mrs. M. N.)

Il faut convenir qu'aussi cet épisode peut être admirablement expliqué par l'hypothèse spiritualiste. Il nous faut toutefois rechercher froidement jusqu'à quel point l'hypothèse télépathique parvient à en rendre compte d'abord au point de vue du phénomène d'apparition ; ensuite des autres incidents considérés en rapport avec le même phénomène. On parvient, par l'hypothèse téléphatique, à expliquer l'ensemble des faits, pourvu, bien entendu, qu'on ne se prenne pas à regarder de trop près le caractère plus ou moins artificiel des conjectures en question.

Conformément à cette hypothèse, pour ce qui se rapporte à la coïncidence entre l'apparition au lit de mort et ce qui avait été prédit dans la séance avec Mrs. Piper, on devra supposer que la subconscience du médium en trance, personnifiant la soi-disant entité spirite du « docteur Phinuit », et en l'objectivant sous la forme d'un vieillard, ait transmis télépathiquement au centre d'idéation du malade la même objectivation hallucinatoire.

Quant à l'épisode véridique de la prophétie de la mort, on devra en rechercher l'origine dans un phénomène de perception télesthésique de l'affection organique qui menaçait à brève échéance la vie du père de M. M. N...

Enfin, pour ce qui se rapporte aux autres incidents qui se sont vérifiés ainsi, que par exemple la description de l'aspect personnel de l'un des exécuteurs testamentaires, la révélation du contenu du testament paternel, et la proposition faite en faveur de M. M. N..., il suffira d'avoir recours à la simple hypothèse de la perception ou lecture de la pensée à distance.

On peut voir que tous les épisodes, ceux-là mêmes dont le caractère est le plus sensationnel, sont plus ou moins susceptibles d'être expliqués par l'hypothèse télépathique, considérée dans ses différentes modalités de manifestation. D'une manière générale, ce fait mérite d'être bien médité avant de s'aventurer en de nouvelles conjectures. Il n'est pas moins vrai, toutefois, que si l'on est parvenu à ce résultat, cela n'a pas été sans conférer à l'hypothèse en question des pouvoirs tellement étendus et merveilleux, que l'on se trouve ramené par un autre chemin — celui de la subconscience — sur le seuil de ce transcendantal qu'on voulait éviter à tout prix.

Ve CATÉGORIE

Cas dans lesquels les familiers du mourant sont seuls à percevoir les fantômes de défunts.

Bien que les cas dont il s'agit et les autres auxquels je vais toucher dans la catégorie suivante paraissaient s'écarter de l'argument dont nous nous occupons, c'est-à-dire de la perception de fantômes de la part des mourants, cette différence n'est toutefois qu'apparente, car, en réalité, ils se rattachent d'une manière indissoluble à tous les autres cités précédemment, et ils sont même plus ou moins susceptibles de la même interprétation.

Je me bornerai, pour abréger, à exposer un seul cas, qui fut communiqué à la *Society F. P. R.* par miss Walker, cousine de la protagoniste :

« Mes parents ont eu plusieurs enfants, la plupart desquels moururentdans l'enfance. Ceux qui survécurent sont Suzanne,

Charlotte et moi. A cause de ces nombreuses lacunes, Suzanne était plus âgée que moi de vingt ans. Mon père était propriétaire d'un domaine inaliénable, ce qui fait que la mort de ses deux garçons, William et John, — le premier mort dans l'adolescence, l'autre dans l'enfance, — avait été le plus grand malheur de sa vie. Suzanne se rappelait des deux garçons : Wiliam était né et mort longtemps avant ma naissance; John était mort à l'âge de deux ans, lorsque j'étais à peine née. Il n'existait pas de portrait de William; tu connais celui de John. Il s'agit de ce tableau à l'huile dans lequel est représenté, de grandeur naturelle, un enfant, un peu chancelant sur ses petits pieds, habillé de blanc, les petits souliers bleus, à côté duquel on voit un levrier accroupi, et devant lui une orange qui roule à ses pieds... J'avais atteint l'âge de vingt ans; Suzanne en avait quarante, Charlotte trente. La santé de notre père déclinait rapidement. On vivait alors unis et heureux dans une délicieuse petite maison aux limites de la commune de Harrogate. Le jour dont il s'agit, Charlotte s'était sentie incommodée; elle avait été saisie tout à coup par des frissons, et le docteur lui avait conseillé de se coucher. Dans l'après-midi, elle dormait tranquillement; Suzanne et moi, nous étions assises à côté du lit. Le soleil s'était couché, il commençait à faire sombre, quoique l'on ne fût pas encore dans l'obscurité. J'ignore depuis combien de temps nous étions ainsi assises, alors qu'il m'arriva de lever la tête, et j'aperçus une luminosité dorée sur l'oreiller de Charlotte, et dans cette luminosité m'apparurent deux petits visages de chérubins qui regardaient fixement la malade. Je restai quelque temps à regarder, comme extasiée, et la vision ne disparaissait pas. Enfin, en tendant la main à Suzanne, au-dessus du lit, je dis tout simplement : « Suzanne, regarde un peu en haut. » Elle regarda, et avec une expression de grand étonnement, elle s'écria : « Oh! Emmeline; ce sont William et John! » Nous continuâmes à regarder cette vision comme si nous avions été fascinées, jusqu'au moment où tout disparut comme un tableau dissolvant. Quelques heures après, Charlotte était saisie soudain d'un accès inflammatoire et expirait peu de minutes après. — (*Proceedings of the S. P. R.*, vol. VI, p. 293-294.) »

Le cas que l'on vient de lire est rapporté par M. Podmore, qui remarque que, pour se rendre compte de la vision, il n'est pas nécessaire de supposer la présence spirituelle des deux petits frères morts, puisqu'on peut supposer avec plus de probabilité que l'apparition a été le reflet de la pensée de la malade. Par manque d'attestations contraires précises, il ne reste qu'à s'en tenir à l'explication proposée.

Il faut néanmoins observer que le récit ci-dessus contient une circonstance qui pourrait avoir la valeur d'un témoignage contraire; cette circonstance est contenue dans le paragraphe où il est dit que Suzanne se souvenait des deux enfants, qu'Emmeline (celle qui raconte ce fait) ne se rappelait ni de l'un ni de l'autre, et qu'il n'existait pas de portrait du premier enfant. Or, si on y songe bien, tout cela signifie que l'autre sœur, Charlotte, — de dix ans moins âgée que Suzanne, — devait seulement se souvenir du frère cadet, John, sans quoi l'auteur du récit n'aurait pas manqué d'écrire que les deux sœurs — et non pas uniquement Suzanne — se rappelaient des deux garçons. Comme elle ne l'a pas fait, il est évident que Charlotte ne se trouvait pas dans la situation de la sœur aînée Suzanne. Et pas même dans la situation de la sœur cadette, qui ne se rappelait d'aucun de ses deux petits frères; la déduction que je viens de faire paraît donc inévitable. S'il en était ainsi, il en résulterait que la vision perçue par Emmeline ne pouvait pas être le reflet de la pensée de sa sœur mourante, puisque cette dernière ignorait les traits de son frère aîné

VI[e] CATÉGORIE

Exemples d'apparitions de défunts s'étant produites peu de temps après un cas de mort et perçues dans la même maison où gît le cadavre.

Chacun peut facilement se rendre compte de la grande importance théorique des cas dont nous allons nous occuper. Si on parvenait à en recueillir un nombre suffisant, ils représenteraient une contribution précieuse en faveur de la thèse spiri-

tualiste. Cette possibilité est toutefois encore bien loin ; les faits en question sont les plus rares ; cela ne peut pas étonner, étant donné les conditions exceptionnelles qui sont nécessaires pour qu'il puissent se produire.

Le cas suivant, que je tire du vol. V, p. 422 des *Proceedings of the S. P. R.*, est aussi le seul que je connaisse :

« Août 1886. — Le samedi 24 octobre 1868, nous prenions congé de nos amis (les marquis de Lys) avec lesquels nous demeurions à Malvern Well, pour nous rendre à Cheltenham, résidence d'un beau-frère de mon mari, M. Georges Copeland. Depuis quelque temps déjà, celui-ci était malade à la suite d'une attaque de paralysie qui l'avait réduit à l'impotence, bien que ses facultés mentales fussent demeurées parfaitement saines. Cette dernière circonstance était cause que ses amis se rendaient souvent auprès du malade, afin d'adoucir autant que possible son malheur. Profitant donc du peu de distance qui nous séparait, nous résolûmes à notre tour d'en faire autant. Nous étions pourtant informés que le malade avait déjà d'autres personnes chez lui ; nous décidâmes alors de nous rendre à Cheltenham sans le prévenir, afin d'arrêter un appartement, avant d'en être empêchés par une invitation de sa part. Nous louâmes plusieurs chambres situées dans le voisinage de l'habitation même de M. Copeland. Ceci fait, nous étions prêts à nous absenter de l'hôtel, lorsque plusieurs flacons de médecine disposés sur une table attirèrent notre regard. Nous demandâmes s'il y avait des malades dans la maison, et l'on nous informa qu'une certaine Mrs. R..., logée à l'hôtel avec sa fille, était malade depuis quelque temps, bien qu'il s'agît de choses de peu d'importance, mais il n'y avait aucun danger. Après ce moment, nous n'y pensâmes plus.

« Peu de temps après, nous nous rendîmes chez M. Copeland, qui, dans le cours de la soirée, vint à prononcer le nom de deux voisines d'hôtel. M. Copeland dit alors connaître Mrs. R... ; il expliqua qu'elle était veuve d'un docteur pratiquant à Cheltenham, et que l'une de ses filles était mariée à un professeur de collège, un certain M. V... — Je me rappelai alors avoir connu Mrs. V..., à l'occasion d'une réception chez le docteur

Barry et l'avoir remarquée à cause de sa grande beauté pendant qu'elle conversait avec la maîtresse de la maison. C'était tout ce que je savais au sujet de ces dames.

« Le matin du dimanche, à l'heure du déjeuner, j'observai que mon mari paraissait préoccupé. Quand le déjeuner fut terminé, il me demanda : « As-tu entendu traîner une chaise, « il y a un instant? La vieille dame qui demeure ci-dessous est « morte sur sa propre chaise, la nuit dernière, et on l'a traînée, « sur sa chaise, dans sa chambre. » Je restai très impresssionnée ; c'était la première fois que je me trouvais à proximité d'un cadavre : je désirais donc changer sans retard d'appartement. Plusieurs de nos amis, en apprenant le fait, nous avaient gracieusement offert l'hospitalité; mais mon mari s'y opposait, observant qu'un déménagement est toujours un ennui, que mes terreurs étaient sottes, qu'il n'éprouvait aucun plaisir à se déplacer un jour de dimanche, qu'il n'était pas généreux de partir parce qu'une personne était morte, et qu'enfin si une pareille chose nous avait été faite, nous n'aurions pas manqué de nous en fâcher. Bref, il nous fallut rester.

« Je passai la journée en compagnie du beau-frère et des nièces. Nous ne retournâmes à l'hôtel qu'à l'heure de se mettre au lit. Après m'être endormie tout de suite, comme d'habitude, je me réveillai au milieu de la nuit sans cause apparente, et je vis distinctement au pied du lit un vieux gentilhomme au visage gras, rosé, souriant, qui tenait son chapeau dans ses mains. Il était vêtu d'un habit de couleur bleu ciel, d'une coupe antique, garni de boutons en métal, et par-dessous un gilet clair, et des pantalons analogues. Plus je le regardais, mieux je discernais les plus petits détails du visage et des vêtements. Je ne me sentais pas trop impressionnée : apès quelque temps, j'essayai de fermer les yeux pendant une ou deux minutes; lorsque je les rouvris, le vieux gentilhomme avait disparu. Quelques instants après, je me rendormis. Le matin venu, je me proposai de ne rien dire à personne de ce qui m'était arrivé, jusqu'à ce que j'eusse vu une de mes nièces, à laquelle j'entendais exposer le fait, afin de savoir si par hasard il n'y avait aucune ressemblance entre le docteur R... et le gentilhomme de ma vision. Bien que cette idée me parût absurde,

je voulais en avoir le cœur net. Je rencontrai ma nièce Mary Copeland (maintenant Mrs. Brandling), de retour de l'église, et, tout desuite, je lui demandai : « Le docteur R... n'avait-il pas « l'aspect d'un vieux gentilhomme au visage gras, rosé et « souriant, etc., etc.? » Elle tressaillit d'étonnement : « Qui « peut te l'avoir dit? s'écria-t-elle; nous disions en effet qu'il « ressemblait plus à un bon facteur de campagne qu'à un « docteur. Comme c'est étrange qu'un homme à l'aspect si « vulgaire ait eu pour fille une si belle créature! »

« *Tel est le récit rigoureusement exact du fait qui m'est* arrivé... Mes deux nièces sont encore vivantes, et doivent se rappeler exactement de tout cela. Naturellement, je ne suis pas en état d'expliquer ce fait. Le corps de la vieille dame gisait dans la chambre qui se trouvait immédiatement au-dessus de la nôtre. Ce qui me surprend par-dessus tout, c'est que je sois restée si peu impressionnée du fait et que j'aie pu me rendormir quelques instants après sans déranger personne. »

(*Signé* : Mrs. Bacchus.)

Le mari de Mrs. Bacchus confirme ainsi l'événement : « Leamington, 27 septembre 1886. — J'ai lu la relation de ma femme au sujet de ce qui arriva à Cheltenham lorsque nous y étions, en 1868. Elle répond exactement à ce que ma femme me raconta de vive voix le matin qui suivit le fait dont je me souviens parfaitement. De même, je me rappelle que ce même matin elle raconta tous les détails de l'événement à sa nièce. »

(*Signé* : Henry Bacchus.)

Pour de plus amples détails, et d'autres témoignages, je renvoie aux *Proceedings*, à l'endroit déjà cité.

Dans le fait qui précède, le détail le plus important, au point de vue théorique, est la déclaration de la percipiente de n'avoir jamais connu et de n'avoir jamais eu aucune idée de l'aspect du défunt docteur R..., — ce qui porterait à admettre la réalité objective de l'apparition, en écartant l'hypothèse d'un phénomène d'autosuggestion hallucinatoire provoqué en Mrs. Bacchus par la pensée désagréable d'avoir près d'elle le cadavre de Mrs. R... Hormis que l'on veuille rechercher la cause de

la vision dans un phénomène de transmission de la pensée venant de la fille de Mrs. R..., pensée qui pouvait être tournée au souvenir de son père, ou bien à la transmission d'une image analogue perçue en rêve par la même personne — interprétation qu'il ne faut pas rejeter, quoiqu'elle paraisse assez gratuite.

*
* *

Avec cela, je termine la présente classification, dans laquelle je n'ai compris qu'une petite partie des faits que j'avais recueillis. Obligé à ne pas trop m'étendre, je m'en suis tenu à la citation de quelques exemples caractéristiques.

Quelle conclusion doit-on tirer de l'ensemble de ces faits?

Si nous voulons rester rigoureusement impartiaux, c'est-à-dire en écartant toute idée préconçue et tout penchant personnel, il est loisible d'affirmer comme thèse générale qu'une analyse profonde des différents cas, en rapport avec les interprétations théoriques respectives, montre que, sans doute, l'hypothèse hallucinatoire est suffisante à rendre compte des cas les plus simples, et l'hypothèse télépathique paraît à la hauteur de sa tâche dans la plupart des autres cas; mais il n'est pas moins vrai qu'il reste une minorité assez importante de faits dans lesquels cette dernière hypothèse apparaît tellement tirée par les cheveux, si artificieuse, qu'elle ne parvient à rien expliquer. En d'autres mots, si, d'un côté, on ne peut qu'approuver en principe la conduite prudente des représentants de la science, qui ne veulent pas sortir, pour le moment, des limites de cette théorie, au risque de se contenter parfois d'interprétations incomplètes et insuffisantes, d'un autre côté *on sent* déjà que ce n'est pas sur la théorie télépathique que l'on devra compter à l'avenir pour la solution de ce problème ardu.

Seulement, le mot *sentir*, dans ce cas, implique ce qu'il y a de plus mystérieux dans la personnalité humaine. Sans doute, lorsqu'il s'agit d'apprécier la valeur théorique des preuves, la faculté de juger — ou mieux de *sentir* (puisqu'il

s'agit d'un sentiment qu'on ne peut pas réduire à des formules de langage) — diffère énormément, même entre personnes ayant un degré égal de doctrine et de talent. Cela a lieu conformément à des tendances personnelles innées. Ainsi, par exemple, je ne parviens pas à transmettre à une personne qui est en désaccord avec mes idées fondamentales ce que je *sens* intimement qu'il y a d'insuffisant, de vague, de faux dans certaines hypothèses explicatives qu'elle affectionne; et la personne en question, à son tour, ne parvient pas à me transmettre ce qu'elle *sent* qu'il y a d'insuffisant, de vague, de faux, dans les hypothèses que je soutiens.

Il en résulte donc que pour les facultés souveraines de raisonnement, et toujours à égalité de doctrine et de talent, il existe une *équation personnelle*, comme dans les calculs astronomiques.

Étant donné cela, ce qu'il faut avant tout dans le domaine des sciences métapsychiques, c'est une grande réserve dans les jugements, combinée à une tolérance réciproque, en attendant que l'accumulation continuelle des preuves puisse enfin nous faire connaître l'explication *vraie*, c'est-à-dire celle dans laquelle tous se trouveront d'accord.

Ernest Bozzano.

—:o:—

LA SAMARITAINE[1]

Guidé par la vertu secrète de l'Esprit,
Jésus, ayant appris de Jean l'obscur supplice,
Ne voulut devancer le temps au ciel inscrit,
Se retira, suivant la voie indicatrice,

En Galilée, ouvrant un asile plus sûr;
Et Jésus dut passer ainsi par Samarie,
L'ancienne exilée, au col fier, au front dur,
Que haïssait Sion d'une âme endolorie.

Dans un site serein, grandiose et charmant,
Sichem s'ouvrait aux yeux, de jardins entourée,
Le soleil de midi, dans l'infini planant,
Sans mesure éclatait sur la plaine altérée;

Fatigué du chemin, le Maître s'arrêta,
Et s'assit près du puits, à l'étroite margelle,
Et loin des sols taris sa prière monta.
Retournant à sa source en sa flamme immortelle.

Au chêne de Moreb, Abraham le Croyant
Avait planté sa tente, attiré l'invisible,
Et son regard noyé, dans l'infini s'offrant,
Mérita de son Dieu le rayon invincible...

Puis, Jacob pour ses fils acheta même champ,
Et sa main creusa là le puits qui désaltère;
Jetant sur l'avenir un regard pénétrant,
Au plus jeune il donna l'eau que bénit la terre.

1. Extrait du volume paraissant chez Flammarion et Leymarie, *Batailles de l'Idée*; cinquième de la série *Spiritualisme et Féminisme.*

Les disciples pourtant à l'essaim fraternel
Pour les provisions allèrent vers la ville,
Moissonneurs étoilés du royaume Éternel,
Ils parlaient de moissons et l'annonçaient fertile.

Et toi, Samaritaine au regard vague et lent,
Tu venais vers le puits, le front haut et sans voile,
Exempte des pudeurs des femmes d'Orient,
N'allant puiser de l'eau que quand le jour se voile ;

Mais prodigue d'ivresse éparse dans les airs,
Le désir dans ton cœur attisait une plaie,
Et dans tes yeux mi-clos, baissés sous les cieux clairs,
Vivait le froid plaisir que nul rayon n'égaye.

— « A boire » Il demanda. — Mais elle, l'œil surpris,
Reconnaissant en Lui, fils de race abhorée :
— « Samaritains », fit-elle en raillant à bas prix,
« N'ont pas de commerce avec ceux qui sont de Judée. »

— « Si vous saviez, dit-il, ce don que Dieu vous fait,
« C'est vous qui m'eussiez demandé de l'eau vive. »
Le don fait par le Christ à la femme, c'était
L'Esprit divin, la grâce abondante et sans rive...

A ce parler divin la femme ne comprend rien
— « Vous n'avez point deseau, comment sauriez-vous faire? »
Sur un ton plus subtil reprenant l'entretien :
« Quoi! seriez-vous plus grand que Jacob, notre Père? »

— « Celui qui boit cette eau, répondit le Seigneur,
« Il aura soif encore ; après l'eau que je donne,
« Il n'aura soif jamais. » — Source qui vient du cœur,
Le désir altéré t'ignore ou t'empoisonne !

Elle ne comprit pas, dans les stagnantes eaux
De ses désirs troublés, quelle source infinie
Pouvait offrir la grâce en triomphant des maux
Qui, naissant du péché, suivent leur tyrannie !

Lui, d'un doigt sûr traçant l'immuable dessein
De réveiller l'écho de la voix salutaire,
Pour rencontrer l'éclair du remords dans ce sein,
Secoua tout à coup un cœur plein de la terre :

— « Cherchez votre mari, lui dit-il, puis venez »
— « Je n'aipoint de mari », fit la Samaritaine.
— « Vous avez dit bien vrai, celui que vous avez
« N'est point votre mari. « — Dans sa tendresse vaine

Ou le relâchement de l'infidélité,
Elle avait effeuillé dans le libertinage
Les pétales d'amour de la pudicité;
Le divorce à cinq époux, plutôt que le veuvage,

A l'ivresse des sens sans honte la livrant,
Avait troublé son cœur, qu'il venait de confondre,
Du regard de Celui qui commande ou défend.
Dans sa confusion ne sachant que répondre,

Sentant déjà le Dieu lire au fond de son cœur,
Par un clair examen le dégager des ombres :
— « Vous êtes, je vois bien, un prophète, Seigneur. »
Et puis fermant la porte aux confusions sombres :

Effleurant le rideau du problème sacré :
— « Nos pères priaient Dieu là-bas, sur la montagne,
« Vous dites : Dans le temple il doit être adoré. »
Mais devant le circuit que le trouble accompagne,

Il vit la vanité, qui, surprenant l'erreur,
Se redresse pour voir la croyance incertaine
Usurper le triomphe intime et sûr du cœur!
Alors plongeant cette âme en la clarté soudaine

— « Notre Père est Esprit, ses vrais adorateurs,
« L'adorent en Esprit, car ainsi Dieu veut l'être. »
Les souffles de la Paix sans terme du bonheur
Hors de la mer des temps te faisaient, femme, renaître,

Et voilà que tu vis, fière et calme, ton chemin,
Le meilleur de ton être, avide d'amour chaste,
Les paradis perdus, oubliés du divin,
D'un infaillible choix te rendaient le contraste,

— « Le Christ apprendra tout. » Jésus dit : « Je le suis. »
Et la voix de ce Dieu rendit son front docile ;
Car son sublime appel apaisait tous vains bruits.
Laissant aux pieds du Christ une cruche d'argile,

D'un souffle véhément qui débordait sa foi
Elle assemble les gens, appelle ceux qui souffrent
Autour de ce Messie, attirant tout à soi :
Car dans l'amour divin les terrestres s'engouffrent !

Heureux qui peut frapper du grand coup de l'Esprit,
Lui dévouer son sang et toute sa pensée !
Et toi, Samaritaine, aux pieds de Jésus-Christ,
Tu ramènes vers Dieu notre terre lassée.

O. DE BÉZOBRAZOW.

(*Castel-Marine-Terrasse.*)

SI LES MORTS VIVAIENT?

Voici des expériences qui laissent derrière elles les fameuses expériences de William Crookes et celles, plus récentes, du Dr Ch. Richet. Elles sont racontées par M. Reichel dans *Psychische Studien*, de Leipzig, et le médium fut ce fameux Miller, de San Francisco, que nous verrons prochainement à Paris. De cet article traduit pour une publication française par Mme Ellen Lefort, nous détachons ces passages :

« M. Reichel raconte, entre autres choses, qu'il vit se matérialiser huit fois un homme qu'il avait très bien connu de son vivant, et cela très près de lui et à une distance du médium de trois mètres un quart. « Il s'approchait de moi — « dit-il — comme une petite flamme flottante, s'abaissait, et « dans l'espace d'environ une minute et demie se développait « et se tenait devant mes yeux tout formé. Il tenait avec moi « de longues conversations ; puis, se retirant au rideau, où je « le suivais, il se dématérialisait, parlant toujours, jusqu'au « moment où la tête disparaissait à son tour. Il était « impossible — ajoute M. Reichel — de ne pas reconnaître « cet esprit d'après sa voix et sa façon de parler. » Cependant : Il lui demanda, comme preuve d'identité, de se matérialiser une fois dans le costume qu'il avait lors de sa mise en bière. L'esprit le promit, et le lendemain se montra tel que M. Richel l'avait vu dans le cercueil, le visage tout à fait découvert.

« M. Reichel aperçut en outre de petites flammes rotatives blanches et bleues d'où sortaient des voies qui lui parlaient, indiquaient des noms complets ; quelques-unes descendaient et prenaient rapidement une forme d'esprit, d'autres n'avaient pas encore ce pouvoir. Il vit son propre petit garçon Helmulh, mort en 1898 à Berlin, à l'âge de quatre ans, sortir en flottant, avec ses cheveux blonds, du cabinet et appelait cons-

tamment : « Papa, me vois-tu ? » Il le vit flotter assez longtemps dans la chambre, puis disparaître à travers le plafond.

« M. Reichel affirme avoir reconnu avec certitude trois des esprits apparus chez M. Miller, non seulement d'après leur extérieur, leur visage étant tout à fait découvert, mais aussi d'après leur langage.

« En avril 1904, M. Miller vint visiter M. Reichel, qui habitait alors à une distance de 500 milles de San-Francisco. A l'arrivée du médium, M. Reichel le fouilla, visita ses deux valises, et il fit arranger lui-même un cabinet dans sa demeure. A la première séance, un esprit se matérialisa derrière la chaise de M. Reichel, à un mètre et demi du médium. Cet esprit, qui était vêtu de draperies rayonnantes, s'était déjà manifesté chez M. Miller. Ensuite vint un esprit féminin qui traversa la porte, à une distance de neuf mètres, bénit la maison. Les mêmes phénomènes qui avaient eu lieu chez M. Miller se reproduisirent chez M. Reichel. Les esprits apparurent l'un après l'autre et donnèrent leurs noms et prénoms.

« De retour à San-Francisco, en juin de cette même année, M. Reichel eut de nouveau douze séances avec M. Miller, et il cite de ces séances un incident intéressant. « Je demandai « à un esprit, dit-il, dont j'ai déjà parlé et qui, à plusieurs « reprises, venait m'embrasser, d'essayer de se montrer « encore une fois en même temps que le médium. »

Et il apparut, dans une séance où il y avait vingt-deux assistants, entièrement matérialisé à côté du médium, qui était vu de la tête à la taille. Mais dans l'espace d'environ trois minutes, la tête du médium devint comme celle d'un enfant, se recroquevilla encore plus ensuite et finalement fut invisible.

Enfin, le 2 février 1905, a eu lieu, dans un des principaux hôtels de San-Francisco, une séance avec des conditions de contrôle absolu. Présents : M. Reichel, le professeur Van der Naillen, le professeur Braunwalder, deux médecins et d'autres personnes notables de la ville. Neuf fantômes apparurent dans cette séance. »

Comme on le voit, le fait spirite est opiniâtre. On ne viendra à bout de lui ni par l'éclat de rire, ni par la négation, ni par la découverte de nombreuses et inévitables fraudes.

La fraude est partout. La chicorée n'empêche pas le café. Lapponi, médecin de Pie X, vient de publier un volume dans lequel il condamne les pratiques spirites, mais dans lequel il proclame la « réalité des faits ».

Albin VALABRÈGUE.

MORALITÉ DE L'HYPNOTISME [1]

Le récit authentique suivant fera connaître les terribles conséquenses des effets de l'hypnotisme. Nous le citons d'autant plus volontiers qu'il est à l'honneur de la Madone de Pompéi à qui on attribue tant de grâces.

« En 1891, mon mari, Georges Giurani, notaire à Chiavenna, province de Sondrio, se fixa à Milan, pour faciliter l'instruction de nos enfants.

« Pendant l'hiver de l'année 1892, mon fils Renzo, âgé de dix-neuf ans, qui suivait au collège Vanzo, les cours de seconde année préparatoire à l'école de Modène, demanda à son père la permission de faire partie du Cercle des Étudiants royalistes. Georges s'informa du but de ce cercle, et ayant appris que c'était une réunion de divertissements honnêtes, que la direction en était confiée à des personnes très estimables, que tous les associés appartenaient à de bonnes familles, il accorda avec plaisir l'autorisation à Renzo, qui, du reste, n'en profitait que deux fois par semaine.

« Le malheur voulut que, parmi les étudiants, il y en eût un qui s'occupait de spiritisme, de suggestions magnétiques, et qui proposa de faire quelques expériences. Il trouva un sujet très apte à être hypnotisé en mon pauvre Renzo, qui était d'une faible constitution et qui, avec l'inexpérience de la jeunesse, se prêta à diverses séances, sans en avertir ni son père ni moi.

« Un soir, le 30 avril, quand il rentra à la maison, il me raconta que, à la suite d'une séance hypnotique qu'il avait subie quelques heures auparavant, il avait ressenti comme un coup dans l'épine dorsale. Je le blâmai sévèrement de s'être

1. Extrait de l'ouvrage : *La Magie moderne*. In-12. Prix : 3 fr. 50. Téqui, éditeur.

livré à de telles expériences et le lui défendis formellement pour l'avenir. Je voulais appeler immédiatement le médecin pour savoir s'il devait être soumis à un traitement spécial, et s'il avait été bien magnétisé; mais il s'y opposa énergiquement. Mon mari se trouvait alors à Chiavenna, où il surveillait les travaux de la campagne; et, ne connaissant pas l'importance du dommage que pouvaient causer les suggestions hypnotiques, je n'eus pas la force d'imposer ma volonté à mon fils.

« Le lendemain de la fatale secousse, Renzo passa presque toute la journée en dehors de la maison, et ne revint que pour dîner. Le voyant pâle, je lui demandai s'il était malade; il me répondit que non. Cependant il ne sortit pas de la soirée, et se coucha rapidement; mais il ne dormit pas de la nuit, ainsi que je m'en aperçus plus tard, au désordre de son lit.

« Vers quatre heures du matin, il m'éveilla, et se plaignit *que ses amis du cercle étaient dans sa chambre et le dérangeaient.* Je me levai précipitamment, et quelle ne fut pas ma douleur de constater que mon enfant bien-aimé avait perdu la raison! L'hypnotisme lui avait été fatal! J'étais tellement abattue que je ne savais plus ce que je faisais.

« A cette triste nouvelle, ma sœur et mon beau-frère accoururent, et nous témoignèrent un véritable dévouement. Ils appelèrent immédiatement un médecin spécialiste pour les maladies nerveuses, et télégraphièrent à mon mari de venir réconforter par sa présence et ses conseils sa famille éplorée. Le malheureux se rendit en toute hâte.

« Comment décrire nos angoisses, nos transes, notre désolation! Nous étions plongés dans la plus grande consternation, et, si nous n'avions eu des principes foncièrement religieux, une grande confiance en Dieu et en sa très sainte Mère, nous serions certainement tombés dans le désespoir.

« Le Dr Galli, qui à une science profonde joint un cœur d'or, arriva bientôt. Quand il eut appris les faits, ausculté le malade, constaté que le mal avait inopinément débuté par du délire et des convulsions, il nous donna l'espoir que ce serait une affaire de quelques jours seulement. Mais il n'en fut pas ainsi : les convulsions continuèrent, au délire et aux halluci-

nations succédèrent l'abattement et la stupeur. Afin de combattre la maladie qui se manifesta ensuite par accès, le célèbre médecin eut beau faire alterner les bains chauds, les douches, les calmants, selon les cas, tous ses soins dictés par un admirable dévouement furent inutiles. Il crut donc devoir nous prévenir que la maladie serait de longue durée, et nous prescrire de mettre Renzo dans une maison de santé, où il serait traité selon toutes les règles, chose impraticable en famille et dans un appartement à Milan.

« Je m'opposai de toutes les forces de mon âme à cette décision qui me fit verser d'abondantes larmes; car, au risque d'en mourir à la peine, je ne voulais pas que mon enfant fût soigné par d'autres que par moi, et j'avais la plus vive confiance que la très sainte Vierge me le guérirait.

« Dès le premier jour où Renzo avait été frappé, j'avais fait brûler des cierges devant la Madone de Saint-Calogero, j'avais commencé des neuvaines et m'étais recommandée aux prières de plusieurs monastères. Ma fille, Adèle, qui est douée d'une rare piété, priait continuellement pour son cher frère; mon mari s'unissait à nous avec un grand esprit de foi : tout semblait inutile. Ma douleur, à l'idée qu'il me fallait abandonner mon pauvre enfant, était immense et tenait du désespoir. Cependant, grâce à l'aide de Dieu, aux affectueux témoignages de ma famille, aux bienveillantes assurances du dévoué docteur, je finis par me résigner. Et, le 18 juin 1092, j'accomplissais mon sacrifice en conduisant Renzo à la clinique du professeur Colombo, qui devait faire exécuter scrupuleusement les prescriptions du médecin.

« Je revins à la maison, anéantie, mais avec la certitude que mon fils était entre de bonnes mains, et que la très sainte Vierge, qui avait accepté mon sacrifice, hâterait sa guérison.

« Le lendemain, je me rendis chez les religieuses Ursulines pour les intéresser à mon sort. La portière, Sœur Ignace, me suggéra l'idée de m'adresser à la Madone de Pompéi, dont elle me donna la médaille et l'image, ainsi qu'une formule de neuvaine et un numéro du Bulletin intitulé : *Le Rosaire et la nouvelle Pompéi.* Quoique ce fût la première fois que j'enten-

disse parler de cette dévotion, je commençai la *neuvaine* avec ferveur, et me disposai à entreprendre les *Quinze samedis du Rosaire.*

« La lecture du Bulletin, qui raconte les magnifiques miracles qui s'opèrent dans la vallée de Pompéi, où Notre-Dame du Rosaire se plaît à exaucer ses fidèles serviteurs, me remplit de confiance. J'étais bien indigne de ses grâces ; mais, appuyée sur les innocentes prières de ma fille, qui fut, en cette circonstance mon ange consolateur, et sur celles des bonnes Sœurs, je me tenais assurée du succès. Mon mari, lui aussi, méritait grandement d'être consolé : sa douleur calme mais immense, inspirait la pitié.

« Cependant un autre coup très cruel m'attendait.

« Les médecins avaient promis de me laisser voir Renzo tous les jours. Or, quand je me rendis à la clinique dans ce but, ils me dirent que, pour obtenir de meilleurs résultats du traitement, ils croyaient nécessaire que, durant quelque temps, le malade ne vît aucun de ses parents. J'offris à Dieu cette nouvelle peine. Toutefois, je demandai à voir Renzo sans être vue de lui : on me l'accorda. Puis, je montai dans sa chambre, pendant son absence, et cousus dans son matelas la médaille de Notre-Dame de Pompéi. Chaque jour, j'allais prendre des nouvelles, qui étaient invariablement les mêmes : un peu mieux, un peu plus mal : c'étaient des alternatives d'espoir et de découragement.

« Vers la mi-juillet, mon mari, convaincu que notre fils était entouré de soins intelligents et dévoués, et que notre résidence à Milan ne lui était d'aucune utilité, me pria de le suivre à Chiavenna, afin de ne pas compromettre la santé de nos deux autres enfants, qui n'étaient pas habitués aux chaleurs excessives de la ville. Je ne voulus pas contrarier son désir ; mais, avant de partir, je sollicitai une consultation. Les Drs Galli, Colombo et un troisième médecin se réunirent donc, et ils furent unanimes à déclarer que c'était une maladie longue et de guérison douteuse. Le premier cependant espérait toujours, mais les deux autres ne voyaient qu'un condamné en mon pauvre Renzo. Au lieu de m'abandonner au découragement qui s'emparait de moi, je redoublai

de confiance en la Madone, et, plus que jamais, je priai et fis prier.

« Arrivée à Chiavenna, je souffrais mille fois plus de me voir éloignée de mon fils; je ne trouvais de soulagement que dans la prière. Chaque semaine, ainsi qu'il avait été convenu, je recevais deux lettres où l'on me donnait des nouvelles. Hélas! la maladie suivait toujours les mêmes phases alternatives de calme, d'agitation, d'abattement. Et, au bout de quelque temps le Dr Galli m'écrivait ces mots : « *Nous avons consciencieusement épuisé tous les moyens que la science prescrit en semblables cas, il ne nous reste plus qu'à mettre Renzo entre les mains de Dieu.* »

« Cette sentence, prononcée par un homme savant et dévoué qui avait toujours espéré la guérison, me jeta dans un profond découragement. Il y eut un moment où je doutai d'obtenir la grâce que j'avais demandée, et, le soir, je me couchai, le cœur serré d'une terrible angoisse.

« Nous résolûmes alors de consulter un autre spécialiste de Milan. Il nous conseilla de louer près de la ville une petite maison de campagne avec un vaste jardin.

« Après bien des recherches, nous en trouvâmes justement une à Sesto-San-Giovanni, où je m'installai avec Renzo et un domestique. Le traitement prescrit par le médecin fut suivi avec une scrupuleuse exactitude; mais les mois se succédaient sans apporter aucune amélioration. Mon unique espérance était en la Madone de Pompéi. J'avais déjà commencé les *quinze samedis*, comme préparation à la fête du Rosaire, qui, cette année, tombait le 2 octobre. Je recommençai la *Neuvaine à la Vierge de Pompéi* et promis de faire publier dans le Bulletin *Le Rosaire et la nouvelle Pompéi* la grâce que j'obtiendrais.

« J'attendais donc avec une grande impatience le 2 octobre, jour où finissaient mes *quinze samedis* et où j'espérais la guérison si désirée. Hélas! mon Renzo allait plus mal, et son état empira sensiblement! Au milieu de tant d'ennuis, j'entrepris *quinze autres samedis*, comptant bien réussir, cette fois, pour les fêtes de Noël. Mais, à cette époque encore, mon fils rechuta si sérieusement que le docteur voulait le

mettre dans une maison de santé. J'avais trop souffert de la première séparation pour ne pas m'opposer énergiquement à la seconde; aussi, quoiqu'il allât plus mal, je déclarai, à maintes reprises, qu'il se trouvait bien mieux. Ne perdant jamais confiance en Marie, passant des nuits entières sans sommeil, mangeant à peine pour me soutenir, le cœur dans une angoisse continuelle, j'arrivai au 13 février 1893.

« Ce jour-là, Renzo était si fatigué que le médecin avoua qu'il en désespérait complètement. Tous étaient découragés, anéantis; et cependant ma foi ne faiblissait pas. Le lendemain, je terminais la seconde série des *quinze samedis du Rosaire.* J'assistai de grand matin à la première messe, et priai avec d'abondantes larmes le Sauveur de m'accorder, par l'intercession de sa très sainte Mère, la grâce que j'attendais depuis si longtemps.

« Je revins moins abattue à la maison. A peine étais-je entrée que Renzo se réveilla et me souhaita le bonjour, ce qui me causa un réel étonnement; car, jamais, durant sa maladie, il n'avait songé à cette marque de politesse. Il s'habilla, descendit seul à la salle à manger se mit à lire, à haute voix, pendant une demi-heure, plusieurs pages d'un ouvrage français: puis, prenant un journal : Comment s'écria-t-il, c'est aujourd'hui le vendredi gras! je veux aller à Milan.

« Son père et moi nous regardâmes avec stupéfaction. Croyant à un intervalle lucide seulement et non à une guérison instantanée, nous essayâmes de le dissuader; mais lui, qui ne se souvenait aucunement de sa maladie, nous répétait qu'il n'était plus un enfant et qu'on ne devait pas le priver de ce divertissement. Comme nous persistions à le lui refuser, il profita d'un moment où il se trouvait seul dans le jardin, et il sortit. Il est facile d'imaginer quelle fut notre épouvante quand nous nous aperçumes de sa disparition.

« Mon mari courut à la questure de Milan prévenir que si l'on trouvait errant un jeune homme malade, on voulût bien nous avertir aussitôt et le reconduire en voiture à Sesto. Il se rendit ensuite chez mon beau-frère pour lui demander assistance dans ses recherches. Quelle ne fut pas sa joie d'y ren-

contrer Renzo tranquille et souriant? Il ne lui adressa aucun reproche et le ramena immédiatement à la maison afin de tranquilliser la famille.

« Le lendemain, j'allai en toute hâte annoncer cet heureux événement au docteur, qui me conseilla de ne pas m'abandonner trop promptement à l'espérance : la guérison, disait-il, était encore éloignée, c'était une période de calme, à laquelle, dans quinze ou vingt jours, succéderaient des accès. Bien désolée, je revins à Sesto raconter cette triste nouvelle à mon mari. Mais, tout comme ma fille, il était persuadé que nous avions obtenu notre grâce ; c'en fut assez pour faire renaître la confiance et la joie dans nos âmes.

« Renzo avait recouvré son intelligence, sa bonne humeur et même son petit ton moqueur, absolument comme avant le fâcheux accident. Il ne se rappelait aucunement sa maladie, dont personne, du reste, n'évoquait le souvenir. Il s'étonnait d'être à Sesto et posait toute sorte de questions, auxquelles nous répondions avec la plus grande prudence.

« Vingt jours de bonheur s'écoulèrent ainsi. Je retournai à Milan chez le médecin lui dire que Renzo était réellement bien et que son état ne laissait plus rien à désirer. M'ayant prise à part, il me répéta de nouveau : « Ne vous illusionnez pas, « votre fils continue sa bonne période ; mais la maladie n'est « pas vaincue. Tenez, je veux être généreux, je vous donne « encore un mois de trêve. »

« Cette fois, je n'attachai aucune importance à ses paroles. J'allai avec Renzo chez le tailleur lui commander un vêtement complet; de là, nous nous rendîmes chez ma sœur; puis heureux, remerciant Dieu et la Madone, nous rentrâmes tous les deux à la maison.

« Je rapportai à mon mari ce que m'avait répété le docteur; mais le cœur nous disait que nous étions exaucés, que tant de larmes répandues aux pieds de la Vierge de Pompéi l'avaient touchée en notre faveur. Nous ne savions pas à ce moment-là que le médecin n'admettait pas le surnaturel.

« Le 29 avril, je retournai une troisième fois lui demander s'il était convaincu de la guérison de mon fils, et s'il me permettait de l'emmener à Chiavenna. « Emmenez-le, si vous

« voulez, me répondit-il; mais il n'est pas guéri. Observez-le « attentivement, et, au premier indice de rechute, reconduisez-le à Sesto. »

« Malgré cet avis contrariant, nous arrivâmes à Chiavenna, l'âme remplie de joie.

« Quelque temps après, je voulus présenter Renzo à son médecin de Milan. Mais, cette fois, le célèbre professeur ne put nier le fait dont l'évidence crevait tous les yeux. « Ce jeune homme, s'écria-t-il, a reçu, au plus fort de sa maladie, « comme une infusion de lumière qui l'a guéri. »

« Je souligne ces paroles qui sont textuelles.

« Pour ne pas allonger ce récit, je terminerai en disant que mon fils revint des eaux avec une santé plus florissante que jamais. Trois ans sont passés depuis sa guérison complète, et, depuis ce temps-là, il n'a jamais éprouvé la moindre indisposition. Il est actuellement à Augsbourg, où il étudie l'allemand avec l'application la plus soutenue, il est plus robuste qu'auparavant.

« Enfin, merci à la Madone de Pompéi pour une si grande faveur! Désirant tenir ma promesse, je vous prie de vouloir bien publier cette narration véridique dans le bulletin *Le Rosaire et la nouvelle Pompéi*, afin d'engager les affligés, même les plus désespérés, à recourir avec confiance à la Mère Immaculée du Sauveur.

« Joséphine GIURANI,
« D. Georges GIURANI,
« Adèle GIURANI. »

Ce récit, outre l'enseignement qu'il nous donne, montre la puissance de la Vierge de Pompéi contre les suggestions des spirites.

VARIÉTÉS

PROPHÉTIE DE GOUY-L'HOPITAL

(Extrait des secrets confiés à Restaux par la T. S. Vierge, en 1880 [1].)

... Le moment étant venu de divulguer une partie des secrets, nous croyons pouvoir publier le premier, qui, à l'heure actuelle, commence à s'accomplir. Le voici : « De sinistres événements surgiront en France. Les religieux seront chassés : ce sera une grande crise parmi le peuple. Ils trouveront un refuge en Angleterre, en Suisse, et en Espagne.

« Il viendra aussi des tempêtes, des tremblements de terre, de grands flux d'eaux.

« Les prêtres seront persécutés à leur tour, l'Église sera séparée de l'État, les églises seront fermées. Il y aura guerre : guerre civile et guerre étrangère, invasion, le gouvernement sera bouleversé, les généraux combattront les uns contre les autres. Paris coupable sera brûlé. Les Prussiens seront enfin chassés et une ère de paix et de grandeur commencera. »

1. *La Vérité sur les Prophéties de Gouy-l'Hôpital*, etc., par F. Hermier. Paris, 1881, C. Dillet, libraire-éditeur.



Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

L'Extériorisation de la Motricité

Sous ce titre suggestif, le savant colonel Albert de Rochas publie le résultat de dix-huit années d'expériences psychiques. Depuis le jour où il rencontra sur son chemin et étudia le médium Eusapia Paladino qu'il retrouvait à Paris le mois dernier, bien des séances organisées par lui sont venues apporter leur appoint à ses recherches, confirmer ses opinions sur plusieurs points en les ébranlant sur beaucoup d'autres. Le colonel n'est point un fanatique qui accepte tout ce qu'il voit et croit voir, sans contrôle : c'est un homme de bonne foi qui sait reconnaître, le cas échéant, qu'il a fait fausse route, que les médiums consultés l'ont indignement trompé, qu'il faut procéder avec une discrétion infinie quand on se lance dans l'inconnu, quand on étudie les phénomènes parfois bizarres du monde invisible. Il recommande aux jeunes gens qu'une curiosité déplacée entraîne aveuglément dans le domaine des expériences, une grande sagesse, une discrétion infinie. Il recommande à ses adeptes les plus fervents de ne pas jouer avec le feu, car il a été lui-même témoin de faits excessivement graves, où la vie des médiums était mise en danger. Nous pouvons, tout en ne le suivant pas dans toutes ses conclusions où il semble que l'esprit scientifique rigoureux lui ait parfois manqué, lui rendre le témoignage qu'il n'a jamais abusé de ses moyens d'action, se tenant constamment sur la plus sage et la plus entière réserve. Le colonel, en explorant le vaste domaine du monde invisible, n'a jamais prêté flanc à aucune critique de témérité ou de présomption, Il a respecté les médiums sur lesquels il opérait, empêchant les uns de commettre les méfaits qui leur avaient été imprudemment suggérés, remettant les autres sur le chemin de l'honneur et du devoir.

Une grande confiance lui a été témoignée par Eusapia, l'un des médiums les plus extraordinaires des temps modernes. Mais cette confiance ne l'a point aveuglé au point de ne pas signaler les supercheries de cette dernière, quand elle a tenté d'en imposer aux témoins de ses séances. On sait, en effet, que les médiums les meilleurs ne renoncent qu'avec peine à s'affranchir de l'idée de ruse ou de fourberie, trop souvent à la base des phénomènes qu'ils sont censés produire. Il faut toujours exercer sur eux une surveillance rigoureuse. Et c'est précisément de ce mélange presque forcé de vérité et d'erreur que provient en grande partie le discrédit qui s'attache aux expériences psychiques en général; mais de ce fait qu'un médium a été convaincu d'erreur et de mensonge, il ne s'ensuit pas qu'il ne faille rien admettre. Le volume tout entier de M. de Rochas proteste contre cette condamnation en général. A côté de l'erreur il y a place pour la vérité. Aux savants de la dégager, et il semble que les expériences de notre auteur, expériences préparées, conduites et relatées par lui, avec la bonne foi qui le distingue, méritent un examen tout particulier.

Si les matérialisations de la villa Carmen, qui ont tant ému le monde savant et sur lesquelles le dernier mot n'a pas été dit, ajoutent une nouvelle page à l'histoire des sciences psychiques, il nous plaît de constater qu'elles n'ajoutent rien aux travaux de M. A. de Rochas. Si celui-ci a été moins loin dans ses affirmations que le Dr Richet, il faut s'en prendre à sa longue pratique, à son expérience qui, pour avoir été moins empreinte peut-être de l'esprit scientifique dont se prévalent, à un si haut titre, les expérimentateurs d'Alger, n'en respire pas moins un accent de sincérité, de bonhomie, de loyauté qui lui gagne toutes les sympathies et lui attache tous les cœurs.

Le livre dont nous parlons est destiné à avoir une suite immédiate, un complément qui doit paraître bientôt. Il existe une foule d'expériences et de faits psychiques qui n'ont pas tous une portée de premier ordre, mais qu'il importe néanmoins de cataloguer et de grouper avec soin. Ces faits pourront en éclaircir d'autres, mettre sur la trace de nouvelles

observations, faciliter des conclusions encore douteuses, confirmer certaines présomptions encore injustifiées. A ce titre, le colonel prépare les matériaux que ses successeurs n'auront plus qu'à mettre en œuvre pour construire la science de demain. Ce n'est pas que ces faits soient tous accompagnés de preuves. Non, le but de notre auteur a été de réunir en un même volume toutes les données qu'il possède, laissant à la critique le soin de dégager le faux du vrai et le mensonge de l'erreur.

Mgr M. Le Monnier.

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

(SUITE)

LIVRE PREMIER

Miracles de foi

Puisque la certitude de la foi, qui repose en définitive sur la parole infaillible de Dieu même, est supérieure à toute certitude ecclésiastique ou scientifique, qui est d'un ordre inférieur, l'honneur revient aux miracles que l'on est obligé de croire de foi catholique ou de foi divine, ou que l'on peut croire par un acte de foi surnaturelle, si l'intention de Dieu ou de l'Église n'est pas de nous obliger à les croire. Nous parlerons donc tout d'abord des miracles de foi.

Nous disons de foi catholique ou de foi divine ; parce que l'Église a solennellement défini comme objet de foi un certain nombre de miracles bibliques et quelques autres, en petit nombre, il est vrai, certifiés par la tradition, qui est réellement, au même titre que l'Écriture, la parole de Dieu. Ceux qui font l'objet d'une telle définition, sont de foi catholique. Les autres miracles de la Bible et de la Tradition sont de foi divine et non de foi catholique, ce qui fait qu'on peut les rejeter sans tomber sous les excommunications de l'Église, si on ne peut le faire sans grave injure à Dieu et même sans être souvent hérétique devant Dieu et perdre la foi.

Il est vrai qu'il y a une définition équivalente ou générale de l'Église pour tout ce qui est clairement contenu dans l'Écriture[1]. Et c'est ce qui en fait un objet de foi catholique.

1. C'est l'opinion commune des théologiens, dit (*de Regula fidei*, sect. III.) Hurter, suivi par bien d'autres théologiens plus récents. L'Eglise a en effet défini une fois pour toutes que tout ce que contient l'Ecriture est la parole de Dieu. Cela s'applique bien au moins à ce qui est évident.

Mais c'est uniquement pour les passages dont la clarté est complète ou qui ne donnent lieu à aucune objection sérieuse de la part des théologiens catholiques.

La plupart des miracles que nous allons énumérer en sont là. Nous n'osons pas dire tous; parce que quelques-uns, comme la pluie de perdrix tombant dans le camp des Hébreux, sont regardés parfois, quoique mentionnés dans la Bible, comme des événements providentiellement amenés et naturels plutôt que comme miraculeux[1]. On peut se contenter, dans ces cas, de croire à la réalité du fait providentiel, au lieu de croire à un caractère miraculeux que la Bible n'affirme pas, si la Tradition semble l'affirmer par ses interprétations uniformes et constantes de tous les siècles. Ainsi, la foi trouve, même dans ces sortes de miracles, matière à s'exercer; et nul n'a le droit, avant que l'Église ait montré plus de sévérité, de condamner les chercheurs par des jugements prématurés : *Il ne faut pas être plus papiste que le pape.*

Nous supposons démontrée, en ce moment, l'autorité de l'Église et celle de l'Écriture puisque nous nous adressons avant tout à des catholiques. Plus tard ce sera le tour des incroyants, à qui nous démontrerons brièvement cette autorité supérieure de l'Écriture et de l'Église. « Certains catholiques, a dit en effet le P. Martin[2], il y a quelques années, ébranlés par le bruit qui se fait autour des guérisons où l'hypnotisme est en jeu, se demandent désormais s'il sera possible de constater un miracle, et si la prudence ne demande pas qu'on fasse le silence sur des phénomènes réputés mal à propos d'ordre surnaturel. » Ceux-là ont besoin d'être rassurés; surtout quand ils voient exploiter chaque nouvelle découverte par la coalition rationaliste, qui a fait une consigne de la négation à outrance de tout miracle constaté : ou quand ils entendent le Dr E. Féraud traiter le miracle d'hypothèse et la science de réalité. — Il est vrai que Brunetière, Poincaré

1. Mgr Mignot est de cette opinion, qui n'a pas encore été l'objet d'une condamnation, quoiqu'elle nous paraisse un peu hasardée et contraire à l'opinion commune.
2. *Etudes rel.*, pp. 606-607.

et Curie, etc. rendent à cette prétendue science la monnaie de sa pièce, en lui reprochant de n'être fondée le plus souvent que sur des hypothèses qu'on ne peut vérifier ou que le temps démolit de jour en jour.

Non, il n'y a pas lieu de s'alarmer, parce que l'Eglise et l'Ecriture constatent la vérité d'une foule de miracles, soit par des affirmations générales, soit par des textes spéciaux pour chaque miracle. Et nous ne parlons pas encore ici de tous les aveux des saints et des savants, de toutes les affirmations des hérétiques en faveur de la constatation des miracles, pas plus que des nombreux recueils de miracles. Ces preuves viendront en leur temps appuyer notre thèse; mais ce ne sont là que des témoignages humains, et celui de Dieu est un témoignage supérieur: *« testimonium Dei majus est*[1].

Pourqu'un miracle soit regardé comme véritable et certain, ne suffit-il pas que Dieu le donne comme tel en l'affirmant comme réalité physique intellectuelle ou morale; en le donnant comme son œuvre exclusive, et en le donnant comme preuve d'une doctrine ou d'une mission surnaturelles? Or, il en est ainsi de presque tous les miracles de l'Ecriture et de la Tradition, dont on peut dire avec le prophète : « Vos témoignages ont été rendus trop dignes de foi[2] », ou encore, avec le même : « Vos œuvres sont admirables, et mon âme les connaît trop[3]. » Et la raison, c'est que Dieu « protège son peuple par des signes évidents[4] ». On sait que le mot signe est synonyme de miracle; car c'est, dit saint Thomas[5], le miracle considéré dans la fin pour laquelle il est fait, tandis qu'on l'appelle vertu en tant qu'il dépasse le pouvoir de la nature. Quand Dieu veut en effet, se manifester clairement, comme il doit le faire de temps en temps, pour prouver la divinité d'une religion, par exemple, dit encore saint Thomas. « il a[6] une façon à lui de donner à sa voix l'accent qui révèle sa vertu. Nul alors ne peut la méconnaître, à moins qu'il ne

1. S. Jean., Ep., I., 5-9.
2. Ps., 92-7.
3. Ps., 138.
4. II Mach. XIV-15.
5. S. Thom. 2. 2, q. 178, 1, 3.
6. Mgr Pie, t. IX, *Œuvres*, p. 341-345.

soit de la famille de cet aspic naturellement sourd et qui se bouche encore les oreilles pour ne pas entendre ».

C'est ce qui donne aux textes bibliques, aux définitions de l'Eglise et aux affirmations unanimes des Pères une très grande force; car le Dieu qui fit les miracles est le même qui prend, sous ces différentes formes du langage divin, la peine de raconter ces merveiles. Et comme personne ne peut lui contester la connaissance profonde de toutes les règles de la critique et de l'herméneutique, nul ne pourra nier que Dieu s'y connaît en fait de constatation des miracles. Il sait tout et il ne peut nous tromper : cela doit nous suffire. Parlons, d'après ses propres expressions, d'abord des miracles physiques au triple point de vue de leur vérité de faits, de leur vérité de miracles et de leur vérité de signes : c'est leur vérité historique, philosophique et relative.

Les miracles physiques ont le monde des corps pour théâtre. Ils sont les plus frappants pour la foule, plus portée aux choses visibles qu'à celles qui sont du domaine de l'invisible; mais pour cela ils ne sont pas toujours les plus grands des miracles si on considère la puissance qui s'y déploie et le retentissement qui les suit. La Bible parle surtout de ces sortes de miracles. « Venez et voyez les œuvres du Seigneur, les prodiges qu'il a produits sur la terre[1]. » Cette invitation du psalmiste, nous l'adressons dès maintenant à tous nos lecteurs.

CHAPITRE Ier

Miracles physiques véritables

Pour traiter à fond la matière et cela avec méthode et clarté, nous la divisons en quatre articles.

Dans le premier, nous exposerons la preuve générale, qui est *a priori* ou générale proprement dite.

1. Ps. 45-9.

Dans le second, nous donnerons les miracles physiques opérés dans les deux Testaments, soit pour établir la loi mosaïque, soit pour établir le christianisme. Ce sera la preuve spéciale, pratique, la preuve des faits.

Dans le troisième article, nous démontrerons soit l'autorité de l'Ecriture et de l'Eglise, soit la légitimité des règles d'herméneutique suivies dans l'interprétation ou l'explication des textes sacrés. Ce sera la preuve scientifique.

Enfin, dans un dernier article, les objections les plus importantes et les plus courantes seront résolues. Ce sera la preuve indirecte, les précédentes étant des preuves directes de la proposition à démontrer.

ARTICLE Ier. — *Argument général*

Dieu est obligé de faire des miracles véritables qu'on puisse facilement constater; et les hommes sont obligés d'en constater : voilà la preuve tirée de la nécessité des miracles ou de leur constatation. C'est la preuve *a priori*, ainsi formulée par ces paroles de Bergier[1] : « A moins d'être athée, matérialiste ou pyrrhonien, on est forcé d'en admettre. »

D'un autre côté. « La vérité, c'est que la révélation céleste et le miracle sont à toutes les pages de l'histoire[2]. » Les arguments ou affirmations générales de l'Ecriture, de l'Eglise et des Pères sur ce sujet rentrent dans la preuve simplement générale. C'est pour cela que nous devons envisager à part l'argument *a priori* et la preuve générale; quoique l'argument *a priori* ne porte, lui aussi, que sur des généralités, il traite la question de droit; tandis que la preuve générale s'occupe déjà, quoique sommairement, de la question de fait.

§ Ier. — **Argument « a priori »**

On peut donner cinq preuves principales en faveur de l'obligation de constater ou de faire de vrais miracles manifestes.

1. Berg., *Dict.*, Miracle, p. 31.
2. P. Delaporte, *Règne soc. de J.-C.*

I

Il doit y avoir de vrais miracles constatés, parce que Dieu était obligé d'en faire de tels pour confirmer la doctrine, la mission ou la sainteté de Moïse, de Jésus-Christ, de ses apôtres ou de leurs successeurs.

1° *Pour la doctrine.* Cela s'entend des mystères ou des enseignements surnaturels avant tout : quoique souvent des miracles évidents soient nécessaires pour confirmer et maintenir la religion simplement naturelle dans l'ensemble des hommes.

En effet : « Dieu opère des miracles : d'abord et surtout pour confirmer une vérité[1] », dit saint Thomas, qui ajoute que « ceux qui prouvent la foi, doivent être manifestés[2] ». Et la raison qu'en donne le grand théologien[3], c'est qu' « une doctrine proposée pour être reçue, doit être confirmée, à moins qu'elle ne soit évidente par elle-même ; et parce que les choses de la foi ne sont pas manifestes pour la raison humaine, il fut nécessaire de joindre une preuve qui pût confirmer l'enseignement des prédicateurs de la foi. (Cela s'applique aussi bien à Moïse qu'à Jésus-Christ et aux Apôtres). Mais comme cet enseignement ne pouvant pas être confirmé par quelques principes tirés de la raison par la démonstration, il a fallu que la parole des prédicateurs fût confirmée par des indices qui montrassent d'une manière évidente que cette parole venait de Dieu, puisque ceux qui parlaient ainsi opéraient des guérisons et autres miracles que nul autre que Dieu ne pourrait produire. »

« Les miracles, dit à ce sujet Aug. Nicolas[4], avaient une raison de nécessité toute particulière dans l'état où était le monde au commencement du christianisme. C'était la seule preuve, et elle devait être d'autant plus forte qu'elle avait contre elle toutes les autres. » La raison orgueilleuse en effet de complicité avec des passions tyranniques, ennemies de tout joug nouveau, n'aurait jamais consenti à plier devant

1. S. Th., *S. Th.* III p., q. 43, a. 1.
2. *Ibid.*, q. 29., a. 1, 2m.
3. *Id.*. *Cont. Gent.*, liv. III., ch. xv, 4.
4. Aug. Nicolas, *Œuv.* IV. p. 302.

des choses incompréhensibles, qu'elle était plutôt portée à juger absurdes qu'à les croire divines. Or, il y avait beaucoup de choses extraordinaires et difficiles non seulement à pratiquer mais à croire dans les révélations mosaïque et chrétienne, divines l'une et l'autre; mais qui, à cause de cela devaient se heurter à bien des préjugés, rencontrer de grands, d'insurmontables obstacles, si Dieu n'avait pas directement prêté main forte. En effet, le concile du Vatican (Can. IV) après avoir dit que la révélation divine des prophètes ou du Fils de Dieu est absolument nécessaire, étant donnée la destination de l'homme à des biens, à une fin surnaturelle, dépassant complètement l'intelligence humaine, fait de l'existence des mystères révélés un article de foi dans cette défense : « Anathème à qui dira que dans la révélation divine, il n'y a aucun mystère véritable et proprement dit, mais que tous les dogmes de la foi peuvent être tirés des principes naturels et démontrés par la raison dûment cultivée. Et comme les deux Testaments contiennent la même révélation surnaturelle et divine, on peut dire avec Mgr Pie[1] : « Si vous supprimez le miracle, vous ôtez au surnaturel son témoin nécessaire. » Donc il fallait que Dieu fît des miracles manifestes, dont l'évidence pût s'imposer et s'imposât de fait à tous les hommes de bonne volonté ou même à tous les témoins non prévenus : qui veut la fin veut les moyens. Et ce n'est pas celui dont la Bible dit qu' « il atteint d'une fin à l'autre avec force et dispose tout avec suavité[2] », qui pourra manquer de sagesse dans le choix des moyens appropriés à une constatation impeccable de ses miracles. Ceux-ci peuvent porter « le nom de témoignages de Dieu, même dans l'Écriture[3] »; mais à la condition de démontrer clairement que « le doigt de Dieu est là ». Sans cela ils n'atteindraient pas leur fin.

Mais, même lorsqu'il s'agit d'une doctrine touchant à la religion naturelle[4], surtout à l'existence et aux attributs de

1. Mgr Pie *Instit. syn.* p. 134-137.
2. Sag. 8, 1
3. Bellarmin, *Notes de l'Eglise*, l. IV, ch. XIV, n° 5.
4. « Il y en a et beaucoup, dit saint Augustin (à Consentius), qui sont plus retenus par l'admiration des choses que par la connaissance des causes, dès qu'il ne se fait plus de merveilles; et il faut qu'ils soient excités à la foi des choses invisibles par des miracles visibles. »

Dieu, que la raison seule peut connaître avec certitude, affirme le concile du Vatican, les miracles ont encore leur raison d'être. Ils deviennent alors, comme la révélation qu'ils confirment, *moralement nécessaires*, c'est-à-dire nécessaires pour la foule qui sans eux ne connaîtrait pas suffisamment Dieu et tout ce qui regarde l'âme, l'immortalité future, etc.

Il est bien vrai que Dieu se manifeste par les beautés admirables et visibles de la création. Mais combien d'hommes font attention à ces preuves, devenues surannées, dit saint Augustin[1], à force de se reproduire tous les jours? Il faut des arguments plus frappants pour le peuple. Cet argument populaire et concluant, c'est le miracle, témoignage « infiniment plus profond pour les multitudes que tous les autres genres d'arguments : c'est par lui qu'une religion (même naturelle) révélée s'impose et se popularise[2], » dit Mgr Pie. Et ce n'est pas une fois seulement que cette nécessité s'impose : c'est souvent que Dieu doit intervenir à travers les siècles, quand on le renie ou qu'on veut se passer de lui. C'est ce qui nous est indiqué toujours par le pieux cardinal de Poitiers : « La plupart des doctrines révélées se donnant elles-mêmes pour des mystères, et ne pouvant avoir l'évidence intrinsèque en leur faveur, il en résulte que, le thaumaturge disparu, les objections rationnelles et les fins de non recevoir abondent à l'encontre du révélateur. » Il faut donc de temps en temps des miracles, même pour faire croire à l'existence de Dieu, car il y en a qui ont dit et qui diront encore en leur cœur : « Il n'y a pas de Dieu[3]. » « Comme la substance de Dieu est telle qu'on ne peut la voir des yeux, et que les merveilles (plus grandes que la multiplication des pains) du gouvernement du monde et de toute créature ont perdu leur prix à cause de leur assiduité, de telle sorte que presque personne ne daigne faire attention aux œuvres admirables et stupéfiantes de Dieu dans chaque grain de blé ; à cause de cela, dans sa miséricorde, Il s'est réservé de faire en temps opportun des choses en dehors du cours de l'ordre de la nature, afin qu'elles frap-

1. S. Aug. *in Joan*, tr. XXIV, 1.
2. Mgr Pie, *ibid.*
3. Ps. 13, 1.

passent non par leur grandeur, mais par leur rareté ceux qui méprisaient les choses quotidiennes. C'est un plus grand miracle (cela s'entend du plus grand déploiement de force seulement et au sens large) de gouverner le monde entier que de rassasier cinq milliers d'hommes avec cinq pains. Et pourtant personne n'admire la première merveille tandis que les hommes admirent la seconde, non parce qu'elle est plus grande, mais qu'elle arrive rarement. » Voilà comment s'explique saint Augustin[1] sur cette nécessité de prouver l'existence de Dieu et de ses attributs, même par des miracles, quand les merveilles de la nature ne suffisent plus. Or les athées sont de tous les temps, quoique leur nombre puisse augmenter davantage dans un siècle que dans un autre. Dieu se doit donc à lui-même de leur prouver qu'il existe, comme il le prouva à l'athée Pharaon, qui avait, lui aussi l'audace de dire : Je ne connais pas ce Dieu.

Mais Moïse, Jésus-Christ et ses apôtres prêchaient-ils une doctrine vraiment surnaturelle ou divine, pour avoir besoin de l'établir sur des miracles? Il s'agit maintenant de le prouver par des textes, s'il en est ainsi. Et de fait, les textes à l'appui ne manquent pas dans l'Écriture.

Pour Moïse[2], d'abord, il a une doctrine à annoncer. C'est que Dieu « est celui qui est ». « C'est là mon nom pour toujours. » Il doit annoncer encore aux anciens d'Israël réunis en conseil des apparitions surnaturelles de Dieu : « Le Seigneur Dieu de vos pères m'est apparu... disant ; Je vous ai visités et j'ai vu tous vos malheurs d'Égypte. Et j'ai dit que je vous tirerai de l'affliction de l'Égypte et que je vous conduirai dans la terre de Chanaan... une terre d'où découlent le lait et le miel. Et ils écouteront ta voix. » Plus tard, Dieu lui dit d'annoncer à ce peuple qu'il le prend pour « son peuple, pour une race sacerdotale et sainte[3]. » Puis sur le Sinaï, Dieu parle à Moïse et lui donne comme doctrine le décalogue, avec

1. S. Aug. *in Joan.* (Voir brév. leç. IV du Car.) A plus forte raison les miracles sont-ils regardés par lui comme nécessaires, quand il est question de mystères. « Comment aurait-on cru, dit-il (*Cité de Dieu*, c. XXII), si les miracles n'avaient pas rendu croyables les mystères? »
2. *Exod.*, ch. III, 14, 15, 16, 17, 18.
3. *Ibid.*, ch. XIX, 5, 6.

obligation de le communiquer au peuple[1] : Moïse raconte au peuple toutes les paroles du Seigneur, toute la partie judiciaire, et le peuple de concert répond : « Tout cela est parole du Seigneur. » Ainsi, Moïse a une doctrine surnaturelle pour beaucoup et par son origine aussi.

Quant à Jésus-Christ, il répète souvent qu'il ne dit rien qu'il n'ait appris de son Père céleste, que sa doctrine n'est pas de lui, mais de Dieu. Et cette doctrine se résume surtout dans un dogme surnaturel, dans un mystère profond, ignoré des sages et révélé aux petits par Dieu le Père. Ce dogme inaccessible à la raison, ce mystère insondable, c'est celui de l'Incarnation du Fils de Dieu, du « Christ, Fils du Dieu vivant », comme le confesse hardiment saint Pierre[2] en cela approuvé par son divin Maître. Ajoutons-y le mystère non moins impénétrable de la sainte Trinité des personnes en un seul Dieu, auxquelles Jésus-Christ est venu rendre témoignage. (S. Jean, ch. x.) « Croyez à mes œuvres, afin de connaître et de croire que mon Père est en moi, que je suis en mon Père. » Enfin, la vie éternelle du ciel, consistant « dans la vue du Père et de ce Jésus-Christ qu'il a envoyé[3] » voilà un nouvel enseignement surnaturel que Jésus-Christ lui-même fait remonter à Dieu son Père. Tout cela est bien une doctrine surnaturelle que le Christ était chargé d'annoncer aux pauvres plus encore qu'aux riches : *Evangelisare pauperibus misit me*[4]. C'était pour cela, disait-il, qu'il était envoyé : « Il faut que je prêche le royaume de Dieu dans d'autres villes; car je suis envoyé pour cela[5]. »

En un mot, Jésus-Christ ne cesse de donner des enseignements surnaturels, tout en venant perfectionner la loi, et non la détruire. Et ces enseignements, il les donne comme venant de Dieu seul : « Et Jésus répondit en disant : ma doctrine n'est pas la mienne, mais celle de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire sa volonté, il saura au sujet de ma doctrine, si elle vient de Dieu, ou bien si je parle de moi-même. Celui qui parle de lui-même, cherche sa propre gloire;

1. *Exod.*, ch. xxiv, 3.
2. S. Matth., xvi-16, 17, 18, 19.
3. S. Jean, xvii, 3.
4. S. Luc, iv, 18.
5 *Ibid.*, v, 43.

mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique et sans injustice[1]. » Dieu se chargera de le glorifier.

Ainsi Jésus-Christ prêche uniquement, au nom de Dieu, une doctrine surnaturelle, supérieure à tous les points de vue à celle qu'enseignait Moïse au nom de ce même Dieu. Les mêmes raisons de faire des miracles éclatants militent donc en faveur de l'un comme de l'autre; et si Dieu a quelques faveurs spéciales à accorder, des miracles plus éclatants à donner comme témoignages divins, c'est bien, on le conçoit, à son Fils incarné que cet honneur revient de préférence et qu'il doit être réservé. Aussi, pour montrer qu'il était Dieu « a-t-il dû faire des miracles, dit saint Thomas[2] sur toutes sortes de créatures, raisonnables et non raisonnables ».

Parlons maintenant de la doctrine des Apôtres, qui est la même que celle que l'Église a reçue en dépôt avec la mission de la conserver intacte, de la préserver de toute erreur et de la développer selon les besoins des temps, sans innovations, mais non sans explications ou déductions. La mission des apôtres est la même que celle de Jésus-Christ dont ils sont les continuateurs. « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie[3]. » Or, Jésus-Christ était envoyé surtout pour parler de choses surnaturelles, des mystères. D'ailleurs, les paroles : « Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant tout ce que je vous ai dit[4] » ne laissent planer là-dessus aucun doute. Aussi les apôtres ne voulaient guère s'occuper que de la prière et de la prédication[5]. Et l'apôtre saint Paul l'avait bien compris quand il s'écriait dans son langage de feu : « Malheur à moi, si je n'évangélise, car c'est une nécessité pour moi[6]. » Il est vrai qu'il avait reçu la mission spéciale d'évangéliser les païens, d'où son nom d'apôtre des gentils. Mais cela ne détruit en rien la nécessité des miracles pour confirmer son apostolat. Aussi, tous les cha-

1. S. Jean, VII, 16, 17, 18.
2. S. Thom., *S. Th.* III p, q. 44, 4.
3. S. Jean, XX, 21, *Les Actes*, XIII, 4, disent aussi : « Envoyés par l'Esprit-Saint. »
4. S. Math., XXVIII, 19.
5. Act. VI. 4.
6. S. Paul, I Cor,. IX, 16. Et, I, 16, il disait en propres termes que telle était sa mission : « Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser mais pour évangéliser. »

rismes d'après saint Thomas, étaient nécessaires, à l'origine de l'Église.

Donc les miracles les plus évidents n'étaient pas moins nécessaires pour accréditer la doctrine des apôtres que pour accréditer celle de Moïse et de Jésus-Christ. La doctrine de ce dernier thaumaturge n'étant encore connue que dans un cercle d'amis assez restreint, il fallait qu'une confirmation authentique de Dieu, agissant surnaturellement, fît répandre et passer pour divine une doctrine si étrange et si bouleversante. En un mot il fallait des miracles véritables et bien constatés. C'était encore exigé par leur mission divine, Dieu les envoyant pour donner des ordres en son nom.

2° Mission de Moïse, de Jésus-Christ et des apôtres. Quand Dieu députe quelqu'un pour une mission extraordinaire, quand surtout il lui donne le droit de bouleverser, de détruire, tous les pactes légitimes conclus et observés jusque-là, il est en quelque sorte contraint de lui donner en guise de lettres de créance, des miracles manifestes, ou du moins le pouvoir d'en opérer de tels. Sans cela, qui pourrait reconnaître ses ambassadeurs, les respecter et suivre leurs ordres comme ceux de Dieu? L'homme aime tant son indépendance qu'il n'aliène sa liberté qu'à bon escient, quand il se voit forcé d'obéir. Et rien ne l'oblige à obéir à son semblable, s'il ne voit pas en lui le sceau d'un envoyé de Dieu extraordinaire quand celui-ci veut s'imposer à l'obéissance en dehors des pouvoirs hiérarchiques naturels ou sociaux du père ou du souverain. Pharaon raisonnait assez juste quand il répondit à Moïse par une fin de non-recevoir au sujet du départ des Hébreux, commandé au nom de Dieu par Moïse. Dieu devait alors donner des lettres de créance authentiques pour autoriser son envoyé. Et si Jésus-Christ et les apôtres ont reçu de Dieu à leur tour la mission de gouverner le monde ou de le sauver, des miracles éclatants sont encore nécessaires : telle est la règle. Aussi Innocent III a posé ce principe, devenu, disent les Salamanques[1], le sentiment commun et la règle

1. Salam , t. IX. Ed. Palmé, p. 129. Ils ajoutent, t. XV. d. 23, doute 2, n° 13 : « C'est un devoir de la divine Providence de faire que les faux miracles soient anéantis par les véritables comme le prouve l'*Exode*. »

des fidèles : « Comme l'illumination intérieure est cachée, il ne suffit pas que quelqu'un affirme simplement qu'il est envoyé de Dieu, puisque tout hérétique affirme la même chose; mais il faut qu'il établisse sa mission invisible par une opération miraculeuse ou par un texte spécial de l'Écriture. » Et quand l'envoyé est seul témoin de cette mission, qu'elle soit visible ou qu'elle soit invisible, il faut de vrais et frappants miracles pour l'imposer aux autres, surtout quand il s'agit d'exempter de l'obéissance aux pouvoirs hiérarchiques en vertu d'une autorité supérieure, la même qui a dit : « Que toute âme soit soumise aux pouvoirs supérieurs. »

« Nous sentons, dit Frayssinous[1], que celui qui se dit envoyé de Dieu, qui parle en son nom, et qui, pour le prouver, commanderait à la nature, a reçu sa mission de Dieu même... Un homme, je suppose, s'élève au milieu de nous, qui se dit l'envoyé de Dieu pour nous faire un commandement en son nom; je suis, je le suppose encore, frappé de la sagesse de ses discours, de la beauté de sa doctrine, de la pureté de sa conduite; mais enfin il se peut que ce soit un enthousiaste habile, un homme abusé par ses propres pensées; nous lui refusons notre foi. Alors que fait-il? Pour vaincre notre résistance il appelle Dieu lui-même en témoignage de sa mission, et voilà qu'au nom de Dieu qu'il invoque, un mort ressuscite; pourrions-nous nous empêcher de voir dans ce miracle la preuve éclatante de la mission de celui qui l'opère, ses lettres authentiques de créance auprès des peuples, et pourrions-nous nous défendre de révérer dans lui l'ambassadeur du Très Haut? »

J.-J. Rousseau[2] lui-même, dans un moment de franchise, a reconnu la nécessité de tels miracles pour qu'une mission anormale puisse obtenir quelque crédit : « Qu'un homme, dit-il, vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce la volonté du Très-Haut; reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au soleil de changer sa course, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect; à ces merveilles, qui ne reconnaîtra pas à l'instant le

1. Frays. t. I. *Déf. du Christ*, p. 227. Ed. Mazérie.
2. J.-J. Rous. *Emile*, l. IV.

Maître de la nature? Elle n'obéit pas aux imposteurs. »

Cette nécessité des miracles les plus imposants en faveur des missions extraordinaires s'applique à celles de Moïse, de Jésus-Christ et de ses apôtres. Car tous ont été les envoyés de Dieu extraordinaires: soit pour sauver une nation ou la société tout entière.

La mission de Moïse est évidente, soit qu'il s'agisse de son rôle auprès de Pharaon l'oppresseur, soit qu'il soit question du peuple juif. Moïse avait à craindre de n'avoir aucune autorité sur le cœur d'un roi si tyrannique, qui était encore indisposé depuis longtemps contre lui. Que lui répond le Seigneur? « Je t'ai constitué le Dieu de Pharaon[1]; » ce qui revient à dire : Tu as sur lui plein pouvoir de la part de Dieu. Moïse prétexte l'embarras de sa langue. Dieu finit de vaincre ses hésitations par ces paroles autoritaires : « Entre et parle à Pharaon, roi d'Égypte, qu'il ait à relâcher de son pays les fils d'Israël. » Et quand Moïse redoute l'indocilité des Israélites, Dieu l'exerce d'avance à son rôle de thaumaturge en lui faisant changer, pour l'encourager, une verge en serpent et réciproquement : « Afin, dit-il, qu'ils croient que le Seigneur t'est apparu. » Et dès lors « Il donnait à Moïse et à Aaron un ordre, *mandatum*, pour les fils d'Israël et pour Pharaon ». Plus tard il ajoutait qu'il viendrait dans la nuée « afin que le peuple entende quand je te parlerai et qu'il te croie pour toujours ». Et en même temps qu'il en affermissait l'autorité, il lui donnait la mission de conduire son peuple, après que Moïse aurait servi de médiateur pour l'alliance contractée entre Dieu et Israël, devenu son peuple choisi, son héritage : « Pour toi, va et conduis ce peuple-là où je t'ai dit. » Aussi Moïse imposait et promulguait au nom de Dieu de véritables lois dont la sanction était terrible : « Il leur commanda tout ce qu'il avait entendu de la bouche de Dieu sur la montagne du Sinaï. »

Tous ces passages de nos saints livres sont assez clairs pour indiquer qu'il y a une véritable mission divine dont Moïse est investi. A cette mission, pour l'autoriser, il faut donc de grands miracles.

1. Exode, VII, 1; VI, 11; IV, 5; VI, 13; XIX, 9; XXVII, 34; XXXIV, 32.

La mission de Jésus-Christ ne ressort pas moins clairement du texte sacré : « Celui que Dieu a envoyé (et dont le nom seul signifie envoyé) dit les paroles de Dieu[1]. Et encore : « Mon Père m'a envoyé. » « Afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » (Il parle à son Père.) « Je ne suis pas venu de moi-même ; c'est lui qui m'a envoyé. » Et quel est l'objet de la mission du Christ? Elle est plus noble et plus étendue que celle de Moïse, ce qui rend les miracles plus nécessaires et plus faciles à vérifier; car Moïse ne fut que la figure du Messie. En effet, Jésus-Christ ne vient pas seulement comme un prophète semblable à Moïse, qui lui-même en prédisait la venue. Tout pouvoir lui a été donné par son Père (S. Luc, x. 22), et tout fléchit à son nom. Il vient pour sauver les âmes, le monde entier, chasser de ce monde le démon, détruire le règne de ce dernier; établir celui de Dieu en le glorifiant par la manifestation de son nom, de ce qui fait le secret de sa vie. La vie éternelle de Dieu, grâce à Jésus-Christ, « médiateur de la nouvelle alliance » (Héb., 12, 24), comme Moïse le fut de l'ancienne alliance, sera communiquée aux hommes par la grâce due à Jésus-Christ, vrai Fils naturel de Dieu qui nous communique ses droits de Fils et nous fait enfants de Dieu : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et avec abondance. » (S. Jean, x. 10.)

Quelle étendue dans ce royaume de la grâce! Et quelle sublimité dans une mission si spirituelle, si surnaturelle en faveur du monde entier, humain et angélique! Le sang de Jésus-Christ, en effet, tout en glorifiant excellemment Dieu, a pacifié toutes choses, le ciel et la terre. Aussi, quand l'archange Gabriel annonça à Marie qu'elle allait enfanter Jésus, il le nomma le » Fils de Dieu, le roi qui devait régner éternellement sur le trône de David et dans la maison de Jacob[2] ». « Le Christ assistant en pontife des biens futurs... entra dans le Saint des Saints par son propre sang, après avoir trouvé la rédemption. C'est pour cela qu'il est le médiateur du Nouveau Testament... C'est le grand prêtre établi sur la maison de Dieu. » (S. Paul aux Héb., ch. ix). Et l'ange donnait aussi à

1. S. Jean, Ev., 3, 34; 20, 21; 11, 42; 8, 42.
2. S. Luc, 1, 32; S. Matth., 1, 21; Act., iv, 12.

la mission de Jésus son vrai caractère quand il disait à Joseph : « Tu l'appelleras Jésus ; car il sauvera son peuple de ses péchés. » C'était un roi doux, pacifique, qui régnait surtout sur les cœurs, et sur lequel la mort elle-même n'avait aucun empire, sans parler du monde, qu'il a vaincu, et des démons qu'il a chassés de ce monde, en attachant à sa croix le billet qui contenait notre arrêt de mort. Ce nom de Sauveur universel lui convient tellement en propre, qu' « il n'y a pas d'autre nom par lequel on puisse être sauvé ».

La Bible constate donc la divine et sainte mission de Jésus. Quant aux apôtres, et à saint Paul en particulier, leur mission divine n'est pas moins évidente, pour quiconque jette les yeux dans le Nouveau Testament, c'est la continuation de la mission de Jésus-Christ, qui a établi précisément l'Église, disait naguère Léon XIII, pour communiquer à tous les temps et à tous les pays les bienfaits apportés par la Rédemption. « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie[1]. » Les apôtres seront les plénipotentiaires de Jésus, comme celui-ci est le fondé de pouvoir universel de son Père, et cela pour tous les siècles et tous les peuples. Et comme la foi est nécessaire pour le salut et pour la foi, la prédication, « comment prêchera-t-on si on n'est pas envoyé »? Et cette mission des apôtres ne consistera pas seulement à évangéliser les pauvres; ni même, comme saint Paul en avait reçu l'ordre spécial et formel, à prêcher à toutes les nations de l'univers sans acception de personnes ou de races, ou de conditions d'état ; elle leur fera baptiser et confesser au nom de Dieu tous les peuples de la terre, réunis sous un seul pasteur, Pierre, en un seul troupeau : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit : leur apprenant à observer tout ce qui fait l'objet de votre mandat[2]. » « Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez[3]. » Ils donneront la vie comme leur Maître. Quant à Pierre, des-

1. S. Jean, xx, 21, 22, 23.
2. S. Matth., xxviii, 18, 19, 20.
3. S. Jean, xx, 23.

tiné à être le chef de l'Église, Jésus lui dit : « Et je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux (c'est le pouvoir législatif et doctrinal du pape.) Et tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans les cieux; tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans aux cieux[1]. » Et cette promesse recevait son complément définitif, son entière réalisation par ces autres paroles du Maître : « Pais mes agneaux, pais mes brebis[2]. » Aussi celui qui écoute les apôtres écoute Jésus lui-même.

Mais Paul avait, lui aussi, sa mission particulière d'apôtre des nations. Il avoue lui-même qu'il est « apôtre, non par une délégation des hommes, mais de par Jésus[3] ». Et ailleurs : « Paul appelé à l'apostolat de Jésus-Christ par la volonté de Dieu. » Il s'intitule ministre du Christ, le dispensateur des mystères de Dieu. » (I Cor., IV, I.)

Et il dit aussi de saint Barnabé, compagnon de saint Paul, qu'il fut envoyé comme saint Paul par l'Esprit-Saint : « L'esprit-Saint dit : Séparez-moi Paul et Barnabé pour l'œuvre pour laquelle je les ai choisis... Et ceux-ci envoyés par l'Esprit-Saint, se rendirent à Séleucie[4]. » Mais saint Paul a soin de nous dire que sa mission, à lui, ne consiste pas tant à baptiser qu'à prêcher à tous les gentils, jusque-là méprisés des Juifs : « Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'évangile, non pas avec la sagesse de l'éloquence, pour ne pas détruire la vertu de la croix[5]. » La même mission est dévolue à l'Église, vrai royaume de Dieu sur terre, comme l'expliquent les Pères, et qui, par conséquent, a le pouvoir divin de légiférer, de contraindre à l'obéissance la raison et la volonté. Donc, pour toutes ces raisons, Dieu doit autoriser la mission divine des apôtres et de leurs successeurs, avec lesquels il sera jusqu'à la fin des temps. Et il ne peut le faire de manière à persuader, que par de vrais miracles qu'on puisse discerner facilement de toutes leurs

1. S. Matth., XIV, 18, 19.
2. S. Jean, XXI, 15, 16, 17.
3. Gal., I, 1; I Cor., I. 1.
4. Act., XIII, 2, 4.
5. I Cor., II, 27.

contrefaçons à tous les points de vue. Oui, les premiers évèques surtout pouvaient s'attendre à des miracles : « L'Esprit-Saint nous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu [1]. » Saint Pierre disait aussi : « Paissez le troupeau de Dieu qui est parmi vous. » (I, 5, 2.)

3° Sainteté de Jésus-Christ et de ses serviteurs qu'il veut faire béatifier ou canoniser, s'il ne les canonise pas lui-même. La sainteté étant une chose d'ordre intérieur, inaccessible aux regards humains, Dieu est obligé de la démontrer de temps en temps par des miracles; car, comme le reconnaissait Jules Simon, « la meilleure preuve de l'existence de Dieu, c'est la vie et la mort d'un juste ». Or, Dieu est souvent dans une sorte de nécessité de montrer qu'il existe, qu'il est tout puissant, infiniment sage et bon, comme aussi infiniment saint et ami de la sainteté. Les premiers chrétiens étaient presque tous des saints. (S. Paul les appelait ainsi; I Cor., 1; Col., 1-2, et Rom. 1-7, etc.) C'est là du reste un des buts principaux des miracles du Très-Haut, nous assure saint Thomas : ce qu'il applique surtout à la nécessité de démontrer la sainteté substantielle de Jésus, celle qui résultait de l'union des deux natures dans le Christ et la personne du Verbe. Mais Dieu peut, pour diverses raisons, vouloir proposer à notre imitation et nous donner comme de puissants intercesseurs à honorer et à prier un certain nombre de ses serviteurs, « en voyant leur fin, imitez leur foi [2] ». Dans ce cas, surtout si la société à qui il a donné la mission de décider de tout, exige des miracles pour proclamer qu'on est bienheureux ou saint, Dieu se doit de répondre à ces exigences par des œuvres de sa droite, par de vrais prodiges qui achèvent, par leur certitude, de trancher la question. Or l'Église, depuis des siècles, exige plusieurs miracles pour se prononcer en connaissance de cause sur la sainteté de ses enfants, deux au moins pour la béatification et deux pour la canonisation. Ne pas vouloir faire ces miracles, donner ces signes de sainteté, cela équivaudrait à ne pas vouloir laisser honorer un seul saint, et à ne pas tenir pour ratifier dans le ciel ce qui est fait par l'Église sur la terre.

1. Act., xx, 28.
2. Heb., xiii, 7.

Il y a une raison particulière d'intervenir surnaturellement et visiblement quand il s'agit du Christ, la sainteté incarnée : « Il est divinement accordé à l'homme, dit saint Thomas[1], de faire des miracles pour deux fins; d'abord et principalement pour confirmer une doctrine enseignée (Bellarmin prouve que la preuve de la sainteté est en définitive la preuve de la foi, le juste vit de foi); secondement, pour montrer la présence de Dieu dans un homme où habite la grâce de l'Esprit-Saint, afin que l'on croie, lorsque l'homme fait des œuvres propres à Dieu, que Dieu habite en lui par la grâce. Il fallait manifester les deux choses aux hommes au sujet du Christ (dont le sens est onction, sainteté); c'est-à-dire qu'il fallait montrer Dieu en lui non pas seulement par grâce d'adoption, mais encore par celle d'union; et montrer que sa doctrine surnaturelle venait de Dieu. C'est pour cela qu'il fut très convenable (c'est une nécessité morale) qu'il fît des miracles. » Jésus-Christ, en effet, était saint dès sa conception par la vertu du Saint-Esprit et la coopération de la Vierge immaculée. « Ce qui naîtra de vous de saint sera nommé le Fils de Dieu[2]. » C'est pour cela que le corps du Christ ne devait pas voir la corruption. Jésus était plein de la divinité, même corporellement, et aussi plein du Saint-Esprit[3]. Si donc Dieu est « admirable dans ses saints », il devait l'être surtout en Jésus.

1. S. Thom., *S. th.*, III p., q. 43, a. 1 et q. 110, a. 4; 2, 2, q. 78, a. 4. « Les miracles qui prouvent la sainteté ne sont faits que par les saints, ceux qui prouvent la doctrine peuvent être faits et sont faits même par des méchants, par la vertu de la foi vraie et le nom de Jésus. »
2. S. Luc, 1, 35.
3. Id., IV, 1.

Abbé P. T.

(*A suivre.*)

Le Rôle des Anges dans l'Univers

(Suite)

VIII

Tous les corps sont régis par la vie de l'esprit

Celui qui a posé ce principe : *Tous les corps sont régis par la vie de l'esprit*, était un grand physicien en même temps qu'un théologien éminent, un docteur hors ligne ès sciences divines et naturelles.

Bien digne d'être suivi par saint Thomas qui le cite couramment dans sa Somme, saint Augustin a pour panégyristes les papes, les conciles, l'Église de tous les siècles. « Le nom seul d'Augustin, dit Butler, est un éloge, il fait naître l'idée la plus sublime et commande le respect le plus profond. »

Énoncer le principe d'un tel savant, c'est donc le prouver, surtout lorsque le principe se trouve être corroboré par tous les vrais génies de la science, ainsi que l'affirme le principal admirateur de l'évêque d'Hippone, l'Ange de l'école.

Le principe que nous préconisons a, d'ailleurs, pour base l'axiome fondamental d'une science universelle découlant de preuves parfaitement établies : *l'inertie de la matière*

*
* *

La matière est inerte : tel est l'axiome qui défie tous ses contradicteurs. C'est en vain que les matérialistes ont tout essayé pour ébranler cet axiome qui les gêne énormément. Une de leurs plus fameuses tentatives, la génération spontanée elle-même, est réfutée à tout jamais grâce aux recherches, aux

expériences et aux découvertes des Van Beneden et des Pasteur.

De tous les faits scientifiques, le plus patent, c'est que loin de pouvoir générer ou engendrer de la vie, des êtres vivants, spontanément sous l'influence d'actions chimiques ou autres; loin même de pouvoir agir en quoi que ce soit par elle-même, la matière ne saurait sous l'impulsion ou la résistance *de forces qui lui sont extérieures*, passer de l'état de repos à l'état de mouvement, ni de l'état de mouvement à *l'état de repos qui est son état essentiel et initial.*

Qu'est-ce que la matière? C'est l'opposé de l'esprit. C'est tout ce qui est susceptible de tomber sous nos sens. Par *esprit* nous entendons ici la substance spirituelle qui ne saurait tomber sous nos sens. Toute substance spirituelle est un être individuel distinct. Tandis que la matière peut être conçue à l'état de chaos universel et informe, ainsi qu'elle le fut au commencement de la création.

Tout esprit est une forme distincte. La matière au contraire exclut toute idée de forme et n'admet qu'une idée de formation. Tout corps demande à être formé. La matière prise dans son état actuel est l'ensemble des corps tant organisés qu'inorganiques qui remplissent l'univers quelles que soient les substances matérielles dont ces corps sont constitués. La matière, en effet, ne s'exhibe partout que sous l'aspect de corps dont les molécules sont elles-mêmes des corpuscules ayant les trois dimensions réunies de longueur, de largeur et d'épaisseur.

Donc, tout corps est matière par essence; et, dès lors, essentiellement matériel, tout corps est essentiellement inerte.

Donc, les corps, pour bouger, pour se mouvoir, c'est-à-dire pour agir — puisque, comme l'observe saint Thomas, le mouvement est la seule action des corps — doivent être mus.

Or, ce qui meut un corps, en physique, s'appelle une *force.* Les forces donnent le mouvement aux corps soit directement (de force à corps), soit indirectement (en faisant mouvoir un corps par l'impulsion d'un autre corps en mouvement).

Qu'est-ce que la force? Ce n'est point de la matière, car

alors la matière serait mue par la matière, qui ainsi cesserait d'être inerte. La force est donc nécessairement quelque chose d'immatériel. Et je le prouve : nos sens organisés pour percevoir exclusivement la matière, ne perçoivent pas la force, ne perçoivent aucune force. Qui a jamais vu, entendu ou senti une force? Nous percevons les effets d'une force parce qu'elle se manifeste par les mouvements qu'elle imprime à un corps ou à des corps; mais cette force elle-même, nous ne saurions la percevoir. La force est donc quelque chose d'immatériel; c'est une chose que la matière est incapable de produire et qui n'émane pas des corps; mais qui leur est soit extérieure, soit adhérente, soit inhérente selon le rôle des êtres corporels.

Voici un cadavre ; pourquoi ne bouge-t-il pas? Parce que ce corps est privé de vie. Je bouge, donc, je vis. Est-il besoin de prouver que la force est *l'énergie de la vie* ou une des énergies de la vie?

Qu'est-ce à son tour que la vie? C'est, évidemment, une chose qui, plus que la force, nous pose à distance de la matière. C'est plus que quelque chose d'immatériel, c'est déjà quelque chose de spirituel; mais la vie n'est pas encore un être, à moins qu'on ne la conçoive dans son principe éternel qui est Dieu. La vie créée n'est pas un être. Dieu n'a pas créé des vies, mais des êtres vivants. La science naturelle ne saurait nous dire ce qu'est la vie ; c'est pour elle un mystère *insondable.* Seule, la théologie peut y répondre en nous initiant à ce mystère, sans cependant nous le faire comprendre assez pour nous permettre de le pénétrer entièrement ; car pour elle aussi la vie est un mystère, un mystère qui dérive du mystère infini de la divinité.

En théologie la vie est une action ou un acte. C'est l'action des êtres simplement vivants (animaux, végétaux). Pour les êtres intellectuels (anges, hommes) la vie est un acte.

Les animaux et les plantes sont animés d'un principe de vie inhérent à leur corps. Ce principe de vie est une âme vivante mais non immortelle. Cela conste de la révélation dont il importe de bien méditer les expressions[1] et les termes.

1. Voyez, pour la révélation, *Revue du Monde Invisible*, numéro d'octobre 1905, p. 290, et pour la vie et ses formes, numéro d'août 1900.

Il est vrai qu'une certaine science, que l'on nomme officielle, a tenté de se passer de la révélation, parce que se basant entièrement sur la raison humaine, elle se passe de la sagesse divine. Elle ne veut croire que ce qu'elle peut saisir. Or comme, dans le domaine de la nature et de l'univers, ce que l'homme ne saisit pas est incomparablement plus étendu que ce qu'il a la faculté de saisir, ces savants-là ne font que paralyser la science.

Nous disons que le principe de vie dont il s'agit est une âme vivante mais non immortelle. On pourrait objecter, comme nous le reconnaissons volontiers, que toute âme est esprit, que tout esprit est, de son essence, simple et incorruptible et que, par conséquent, toute âme est naturellement immortelle. Très bien, mais n'oublions pas que l'immortalité ou la mortalité d'un être ne dépend pas exclusivement de son essence, mais aussi de la volonté du Créateur qui a créé cet être à son gré et qui, dès lors, peut à son gré la conserver ou ne la conserver pas. Dieu n'avait-il pas créé l'homme immortel et ensuite, à cause de la faute originelle, ne l'a-t-il pas condamné à mourir? Et Lui qui est tout puissant et dont le bon plaisir ne saurait être contrarié, qui lui refusera de pouvoir créer une catégorie d'esprits supérieurs pour une fin éternelle et une autre catégorie d'esprits pour une fin temporelle? — Au moment où Dieu cesse de conserver telle plante ou tel animal, il cesse en même temps de conserver l'âme qui l'animait.

Nous disons donc, que l'esprit est l'opposé de la matière, et les innombrables espèces d'âmes qui animent les végétaux et les animaux sont vraiment des esprits; de plus, que chaque individu a une âme à lui.

La différence essentielle qui existe entre ces âmes et l'âme humaine est que celle-ci est intelligente et que celles-là sont simplement instinctives ou végétatives, qualités susceptibles, suivant les espèces d'âmes, de toute la gradation que l'on observe dans la nature.

L'action que ces âmes vivantes impriment aux individus qu'elles animent consiste dans l'information du corps de ces individus; cette action se manifeste encore dans la croissance,

les mouvements, les fonctions de nutrition et de relation, la génération, la locomotion, les appétits, et pour beaucoup, une certaine industrie.

Cette action, c'est la vie; c'est le commencement et l'épanouissement de la vie au sein du règne moyen; c'est le perfectionnement de la vie au sein du règne supérieur.

Mais la vie qu'engendre ces âmes plus ou moins rudimentaires et inhérentes à la substance des corps où elles se terminent, n'est toujours qu'irrationnelle.

*
* *

La vie intellectuelle et immortelle inaugurée dans l'homme atteint sa plénitude dans les anges.

*
* *

Les définitions que je viens d'exposer donnent une idée nette des rapports étroits qui existent entre l'esprit, la vie, la force et le mouvement, et font aisément concevoir que *tous les corps soient régis par la vie de l'esprit.*

Et ce n'est pas une théorie, mais un fait qui attend de pied ferme les objections qu'on pourrait chercher à lui opposer.

*
* *

Chaque corps organique est formé, vivifié et régi par une âme végétale ou animale suivant sa nature. C'est à son âme que l'animal ou la plante doit toutes ses fonctions. Cette âme cesse-t-elle d'exister, la plante, l'animal meurt et son corps n'est plus qu'un assemblage de substances mortes.

L'âme humaine n'est pas inhérente à l'ensemble des substances du corps humain. Elle est adhérente à tout le corps qu'elle a formé dès la conception, qu'elle conserve dans sa forme en lui donnant la croissance, la vie, et tout ce que suppose la vie humaine. Elle survit au corps qui n'a de vie que par elle. L'homme ne cesse d'exister que par la mort de son corps et sa mort n'est que le résultat de la séparation de

l'âme que Dieu retire du corps comme il l'y avait infusée. L'âme humaine produit des actes de vie indépendants des actions de la vie corporelle qu'elle imprime au corps. C'est ce qu'on appelle les actes humains intérieurs, distincts de l'extériorisation que l'homme a la faculté de donner à ses actes en les rendant sensibles par l'action de son corps.

L'âme humaine douée d'intelligence et de volonté est semblable aux anges, créée à l'image de Dieu.

*
* *

Les anges ne naissent ni ne meurent. La première partie de cette étude a prouvé que les anges sont des esprits tout à fait purs, et que chaque ange est d'une espèce à part. Ils ne s'unissent pas aux corps ; mais ils ont la faculté de les mouvoir de la même manière que nous manions un objet, sans y adhérer.

*
* *

Donc, en résumé, les corps sont mus par trois catégories d'esprits. C'est-à-dire :

1° Par des esprits vitaux inhérents — et tels sont les animaux et les plantes.

2° Par des esprits vivants adhérents — et c'est l'homme.

3° Par des esprits purs séparés. — Ces esprits séparés ce sont les anges. Ils meuvent les corps qui n'ont point une vie propre, les éléments terrestres et les astres, tout l'univers.

Nous concluons avec saint Augustin que tous les corps sont mus par la vie de l'esprit.

IX

Quelques considérations

Désirant écarter les erreurs que fait naître la nature des choses qui nous entourent par rapport au monde invisible dont ces choses dépendent sans qu'il y paraisse, à première

vue, nous croyons utile avant d'aborder le cœur même de notre sujet de préciser encore plusieurs principes que nous avons déjà étudiés précédemment et de faire remarquer certaines vérités qui s'en dégagent. Au besoin, le lecteur étonné, peut être, de ce qui sera dit dans la suite de cet ouvrage, pourra revenir sur les points que nous exposons ici, et nul doute qu'après les avoir médités attentivement, ses hésitations ne se changent en admiration pour la grandeur du plan divin et la sagesse du rôle que ce plan réserve aux anges.

a) Pour immense que soit l'univers, c'est-à-dire l'ensemble des cieux visibles, ce monde grandiose rempli de secrets, et en présence duquel notre raison s'épuise sans parvenir à en soupçonner les limites, notre globe terrestre si vaste pour nous, mais si exigu en comparaison des légions d'astres qui l'entourent, le soleil, la lune, les étoiles, tout l'univers enfin ne constitue au sein du monde angélique qu'un infiniment petit, comme qui dirait un amas d'éponges au milieu de l'océan. Le séjour des esprits ou des anges au milieu duquel oscille l'univers, étant incomparablement plus sublime en comparaison de cet univers que ne l'est la splendeur de l'océan comparativement à l'éponge obscure et chétive qui y est née, s'y balance et s'épuise. L'éponge pénétrée et entourée des grandes eaux qui y entretiennent la vie est un monde, un univers, elle aussi, pour les animalcules qu'elle abrite mais qui, bornant leur courte existence à la nature spongière qui leur a donné le jour, ne soupçonnent rien des richesses et des vertus de l'océan. L'éponge pour eux est tout et l'océan n'est que problématique. C'est ainsi que raisonnent également nos savants terrestres, ceux qui ont décrété d'expliquer la nature par la nature, sans daigner accorder une pensée à l'au-delà. Les anges cependant sont bien plus maîtres de l'univers que ne sont maîtres d'une fabrique les ouvriers qui la construisent, la complètent, l'ornent, la remplissent de machines faites par eux ; qui ne cessent d'y travailler, et sans le labeur persévérant desquels l'usine ne serait point et n'aurait aucune raison d'être. Ces ouvriers n'ont rien créé, ils n'ont rien fait de rien, mais ils ont tout fait de toutes pièces sous le regard de l'archi-

tecte, pour la fortune du patron au service de qui ils continuent de faire bonne besogne.

b) Les anges ne sauraient créer, avons-nous dit; mais ils excellent dans l'art d'imiter le Créateur; plus habiles en leur génie et aptitudes innées que ne le deviennent nos artistes à force de pratique pour s'immortaliser sur la toile, dans le marbre ou par les formes qu'ils communiquent à l'argile, dans le but d'imiter la nature. A leur tour, nos physiciens, nos chimistes font de la lumière, de la chaleur, de l'électricité à l'aide des faibles moyens dont ils disposent. Nierez-vous qu'ils ne font qu'imiter de loin, infiniment loin, les anges qui, situés aux grandes sources de la création se servent du soleil, des astres, de l'atmosphère, de l'eau et de tout ce que Dieu a mis à leur portée? L'homme en somme n'est que le singe de l'ange.

c) Des philosophes ont prétendu que Dieu était trop grand pour s'occuper de nous; une philosophie de même aloi pourrait objecter que les anges sont trop nobles pour s'abaisser jusqu'aux moindres détails de la nature. Aux philosophes on a répondu que le soleil ne pourrait sans un effort incompatible avec sa munificence, retenir un de ses rayons s'il dérobait sa lumière au grain de sable. De même les anges trouvent leur joie et leur quiétude à se multiplier indéfiniment pour vivifier toutes sortes de petits êtres terrestres; et leur noblesse précisément s'ennoblit du concours qu'ils prètent à l'insecte et au brin d'herbe que Dieu n'a pas dédaigné de créer, qu'il ne dédaigne pas de conserver, y mettant à contribution sa puissance infinie.

Et ceci se déduit rationnellement du dogme de l'ange gardien, ce semble: car, s'il est nécessaire que l'homme, roi de la création, ait sans cesse à ses còtés un ange qui le guide dans ses voies du berceau à la tombe; à combien plus forte raison des créatures dépourvues d'intelligence et de volonté ne nécessitent-elles pas la coopération de ces envoyés de la Providence! Et si, au dire des Pères et des Docteurs, comme l'énonce la sainte Église dans sa liturgie, les œuvres de l'homme, ses habitations ont chacune leur ange tutélaire, pourquoi les propres œuvres de Dieu, les plantes, les animaux, les éléments n'auraient-ils pas les leurs?

Or, quoiqu'un seul ange puisse suffire à toute une famille, Dieu qui fait tout à profusion a voulu que chaque individu de la créature humaine, formée à son image, ait son ange et même quelquefois plusieurs anges. C'est, sans doute, aussi, ce qui a lieu pour le reste de la création. Enfin, dès lors que d'après saint Thomas les anges, sur la terre, sont plus nombreux incomparablement que tous les êtres visibles, combien d'anges ne doivent pas habiter le soleil, chaque monde et chaque étoile !

d) C'est en tant qu'êtres heureux, immortels et divinisés que les anges s'intéressent au monde visible.

Les démons n'y ont aucun droit. Ceux-ci luttent cependant — quand Dieu le leur permet — cherchant à nuire à la création. Mais leur lutte contre les anges est, pour les démons, un surcroît de souffrance. Ils doivent, à chaque défaite, ressentir davantage le poids de la damnation, à chaque défaite prélude d'une défaite générale et définitive.

Les anges ayant pour partage l'infinitude de Dieu et son éternité, béatifiés, ils n'éprouvent aucune peine dans le combat qu'ils poursuivent contre l'ennemi, ni dans le labeur apparent que sembleraient devoir leur occasionner le gouvernement de l'univers et les soins que réclament tant de choses grandes et petites.

Pour eux notre temps avec son siècle, n'est qu'une seconde dans l'éternité.

L'ensemble des espaces universels, pour nous incommensurables, un point dans la plénitude de l'infini.

e) D'ailleurs les anges sont encouragés par le but même de leur noble rôle, ayant constamment présente à leur intelligence si sublime l'intention qui a guidé l'idée du Très-Haut lorsqu'il tira du néant l'univers: idée qui n'est autre que le salut de notre âme et la béatitude des anges pour la glorification du Verbe incarné, Jésus-Christ Notre-Seigneur et le Seigneur des anges.

L'âme du Christ est le modèle de la nôtre et celui des esprits angéliques de toutes espèces.

Son corps adorable est le modèle du corps humain.

Le corps humain est le modèle des animaux de toutes espèces.

La vie des bêtes et des plantes, calquée sur la vie humaine à ses divers états de sommeil, de repos, d'activité, et selon ses inclinations variées, est à son tour le type des énergies lumineuses, caloriques et électriques répandues partout.

Les substances organiques, soit végétales, soit animales, fournissent le concept des substances minérales à leur état gazeux, solide ou liquide.

On voit que tout s'enchaîne selon une gradation parfaite. Il est donc juste que tout concoure à la réalisation d'une fin suprême et que les choses les plus importantes et les plus précieuses aux yeux du Très-Haut soient celles qui, par rapport à cette fin, sont les plus prépondérantes dans le projet divin sans égard pour le prix et la dimension que peuvent avoir ces choses à nos yeux de prime à bord. De sorte que l'astre du jour qui régit tant de mondes, a certainement moins de valeur qu'un nouveau-né dont l'âme, dans la balance du Créateur, l'emporte infiniment sur les richesses de l'univers. En vertu du même principe, le globe terrestre malgré que ce soit un des moindres corps planétaires, tournant avec cent autres autour du soleil, et que le soleil dès lors paraisse être le pivot central de ce vaste système : Le vrai centre, non seulement du planisphère, mais de tout l'ensemble de l'univers, n'est autre que la terre, séjour de l'homme. — C'est ainsi que le petit axe d'une horloge auquel est fixé l'indicateur ou aiguille, est la raison d'être de tout le mécanisme et des grandes roues qui le font aller, mises elles-mêmes en mouvement par un ressort caché. — L'objection avançant que d'innombrables corps célestes, dont la plupart dépassent de beaucoup l'étendue de la surface terrestre, doivent être semblables à nous, sous peine d'être inutiles, cette objection ne prouve rien, elle est déduite d'un faux raisonnement et se trouve réfutée par un fait naturel qui saute aux yeux; ce fait, le voici : Parmi les êtres d'une même classe, les plus dignes sont les moins nombreux. Vérité qui s'étend non à une classe seulement, mais à tout un monde. De tous les êtres visibles, l'homme est le moins propagé parce qu'il est le plus noble de tous; il suffit à peine à peupler complètement le globe : Plutôt que de chercher des hommes en Mars et en Jupiter, il

serait préférable d'en trouver un peu plus en Océanie; dans l'Amérique du Sud et dans beaucoup d'îles inhabitées!

Les anges, il est vrai, surpassent les hommes aussi bien en quantité qu'en qualité: mais ils sont d'un autre monde, ils constituent le monde spirituel, soumis, lui aussi, à cette loi.

*
* *

Ainsi donc, lorsque Dieu créa le ciel et la terre, il fit pour commencer les substances inertes qui composent la terre et les astres.

Il fit ensuite la nature végétative, puis les espèces du règne animal.

Le berceau de l'homme préparé, Dieu créa l'homme à son image, en vue de l'incarnation du Verbe. Car exempt de passé et d'avenir, Dieu voit présentement de toute éternité la divine humanité du Christ et il conforme toutes ses œuvres à ce chef-d'œuvre incomparable, à l'accomplissement et à la glorification duquel toutes les créatures doivent nécessairement concourir, et c'est dans leur participation à l'humanité et à la loi divine, personne de Jésus-Christ, que toutes les créatures ont leur raison d'être et que toutes celles qui jouissent de la raison angélique ou humaine rencontrent leur bonheur.

La bienheureuse Mère de Jésus, miracle d'élévation et de virginité, Marie, grande merveille du Tout-Puissant et partie intégrante du chef-d'œuvre, mérite à juste titre d'être saluée, reine des anges et des hommes, souveraine du monde et des cieux; de façon à ce que la Vierge et le Christ règnent ensemble, honneur du genre humain. Tel est le trait d'union qui unit les deux mondes, et par lequel Dieu a daigné s'unir et s'unit à jamais à la création.

*
* *

C'est pourquoi nous aimons à soutenir l'opinion de ceux des théologiens qui considèrent l'incarnation comme but de la création, attribuant à une même idée de la divine raison l'action extérieure du Père, œuvre de bonté, et l'action exté-

rieure du Fils, œuvre de sagesse, unies entre elles par l'action extérieure du Saint-Esprit, œuvre d'amour, en vertu de laquelle cet esprit adorable pousse toutes les créatures à répondre à une union aussi sublime, lui qui procède du Père et du Fils dans la gloire intime, éternelle et infinie de l'unité divine.

La rédemption provoquée par la chute originelle ajoute à tant de bienfaits une œuvre de justice et de miséricorde: de justice envers Dieu offensé et de miséricorde envers l'homme pécheur. C'est le Fils qui en s'incarnant opère par sa passion, sa mort et sa résurrection, la rédemption du genre humain qui, elle aussi, par conséquent, est la fin de l'incarnation. Ce n'est même que comme rédempteur et sauveur du monde que nous connaissons Notre-Seigneur Jésus-Christ, attendu que nous ne connaissons pas l'homme autrement que prévaricateur. — Marie devient ici même douloureuse coopératrice de notre purification, de notre sanctification et de notre salut. Elle compte désormais dans sa céleste couronne et celle de son divin Enfant un fleuron de plus.

Les anges, de leur côté, auront à vaincre Satan sur la terre comme ils le vainquirent autrefois dans les cieux, lui l'instigateur de tous les maux qui nous accablent. Ils auront à refouler l'invasion des démons, cohortes que multiplie sans cesse le mal sans cesse renaissant des méchants et qu'attirent ici-bas les miasmes de la mort. Ils auront à conduire l'homme au Christ, vers la splendeur de la divinisation, par les sentiers de la pénitence que jonchent d'obstacles les créatures qui nous entourent.

Heureusement ils sont grands, les anges, et leur pouvoir est immense parce que la main du Seigneur est avec eux, ainsi qu'on le lit à l'endroit de l'homme de grâce, Jean-Baptiste, le saint précurseur de l'Homme-Dieu : « Cet enfant est grand devant le Seigneur, parce que sa main toute-puissante est avec lui. »

(*A suivre.*) Alfred Van Mons.

LA MAISON HANTÉE DE NEUVILLE [1]

Notre confrère Jacques Brou, du *Journal de l'Ain*, fait le récit suivant de faits extraordinaires qui se passent à Neuville (Ain) :

Deux attractions sollicitaient, hier, ma curiosité : l'homme-canon et la maison hantée. J'ai préféré la seconde, bien qu'elle oblige à plus long déplacement.

Vous avouerez que voir une soupière polker sur une table, seule et sans musicien, est autrement plus extraordinaire que la plus extraordinaire prouesse de Barletti.

L'homme-canon a beau enlever un cheval à bout de bras, ce n'est en somme qu'un tour surprenant de force naturelle, tandis qu'au hameau du Charmont, déjà nommé, nous tombons en plein spiritisme, une comédie se joue là-bas dont le diable semble tenir les fils.

Une demi-heure d'auto suffit à vous transporter sur les lieux. La maison ensorcelée est une petite ferme un peu à l'écart. Pourquoi l'esprit malin s'acharne-t-il sur les gens paisibles et modestes qui occupent cet humble logis ?... Mystère et diablerie !

Alentour s'alignent les nombreux véhicules qui ont amené la foule des visiteurs : ce sont, pour la plupart, des chars de campagne ; mais voici le cabriolet d'un médecin et la charrette anglaise d'un notaire. Les esprits les plus cultivés — peut-être les plus scientifiques — ont fini par s'émouvoir d'un phénomène dont ils se gaussaient au début.

Nous entrons. La cuisine, aux dressoirs proprets, est déjà bourrée de gens anxieux, avides de questionner et curieux d'assister à une manifestation tangible de la sorcellerie ambiante.

1. Le *Courrier du Jura et de la Franche-Comté* (numéro du 14 juillet 1906).

Que je vous présente les héros de l'aventure : le père Cointet, vieux Dombiste, très ennuyé de tout cela ; la mère Cointet, qui manifeste par d'énergiques jurons l'ennui que lui cause ce remue-ménage.

Et puis le petit Cointet, bambin de dix ans, petit-fils des précédents. C'est le premier rôle, comme on va le voir tout à l'heure.

Je puis enfin obtenir une interview. Voici textuellement ce qui m'est déclaré :

Il y a environ deux mois, une agitation bizarre s'empara du bétail. Les bœufs gambadaient tels des poulains, et, s'échappant des pâturages, franchissaient deux à trois kilomètres.

Les 25, 26 et 27 juin, à l'étable, toutes les bêtes furent détachées, pendant la nuit, par une main invisible.

Le père Cointet voulut renouer les attaches, mais celles-ci retombaient d'elles-mêmes sitôt le dernier nœud fait.

Le 28 juin, le vieux fermier, dont l'ahurissement ne faisait qu'augmenter, héla son voisin Guichardon, qui, une fois mis au courant, éclata de rire.

« Je t'assure, déclara Guichardon, que si je m'en mêle, les bœufs ne se détacheront pas. »

Et le voisin alla chercher chez lui des « liens » à toute épreuve.

Il attache un bœuf en ne ménageant pas les nœuds. Cette opération finie, Guichardon passe un second lien à une vache voisine.

Cependant il surveille le bœuf, du coin de l'œil, semblant dire : « Toi, mon vieux, si tu te détaches, tu seras malin ! »

Mais quelle n'est pas la stupéfaction du cultivateur : le lien du bœuf, complètement débarrassé de ses nœuds, roule à terre.

Voilà un système qu'Alexandre eût été bien aise de connaître le jour du fameux nœud gordien !

Guichardon s'entête et veut recommencer. Peines inutiles : successivement les liens glissent dans la litière.

Le bouleversement intérieur du ménage Cointet date du 30 juin. Ce furent des bois, des assiettes, des verres projetés violemment sur le sol au grand dam de la très économe mère Cointet.

Un couvercle de marmite alla même se promener au plafond attiré par un aimant mystérieux.

Les mêmes faits se reproduisirent les lendemain et surlendemain. Le 2 juillet, il se trouve à la ferme quelques citoyens de Neuville attirés par le bruit déjà répandu des événements de la maison Cointet. Il y a là MM. Déroche père ; Girard; Planche fils, épicier: Guichard et Piéguay. On discute bruyamment, lorsque, tout à coup, la vaste marmite de soupe qui chauffait sur le fourneau, roule à terre en répandant son contenu. Impossible de rendre quelqu'un responsable de cet accident qui réduit à néant le déjeuner.

Autre fait encore plus curieux : M. Cointet veut mettre la table: deux verres qu'il vient de placer volent sur lui et retombent à terre. Puis un nouveau bruit de casse : c'est un miroir qui dégringole. C'est encore une louche en fer battu qui prend son vol et vient heurter M. Guichard, l'un des convives.

Le 3 juillet des faits non moins surprenants ont pour théâtre la cour de la ferme. Des pièces de bois, des barres de fer sautent d'un point à un autre. Un soc de charrue placé sous un escalier montant au grenier s'élance sur un M. Douvre, en présence de M. Déroche fils. On remet le soc en place ; immédiatement il est projeté à nouveau contre M. Douvre. Celui-ci prend le parti de s'en aller.

Dans la cuisine, la vaisselle continue à danser.

En présence de plusieurs témoins, un bol s'élance comme une fusée et vient retomber sur la pierre d'évier. Un saloir se découvre tout seul et un jambon y contenu roule sur le plancher. Le robinet d'un fût de vin placé dans un coin de la pièce fait brusquement jaillir le liquide sur le plancher, etc... Il faudrait un volume pour relater tous les menus faits qui se produisirent dans cette journée du 3.

Le 4 juillet, le pique-feu accroché à la barre du fourneau prend la fantaisie de s'élancer contre l'horloge. Le cadran qui, depuis, a subi d'autres assauts, est actuellement tout défoncé.

Sur ces entrefaites, arrive l'instituteur adjoint venu là, lui aussi, en curieux.

Très obligeamment il veut remonter l'horloge, mais, à

peine est-il juché sur une chaise, qu'un balai se déplace et que le baquet de bois placé sous la table exécute un saut de deux à trois mètres.

L'instituteur a noté ce détail que les objets ainsi mystérieusement déplacés n'ont aucun ressaut. Ils prennent leur élan sans qu'on les voie partir et retombent comme des morceaux de plomb, quels que soient leur poids et leur volume.

Dans l'après-midi, après sa classe, l'instituteur revint à la « maison hantée » : on lui dit que les bœufs s'étaient à nouveau détachés et que le « diable » était en train d'opérer dans la cour.

« Ce fut, déclare le sous-maître, une danse générale de tous les outils d'agriculture disséminés dans la cour : tridents, sarcloirs, socs de charrue. Un char et un tombereau se déplacèrent et mille autres faits non moins déconcertants. »

Dans la soirée, il y eut de nombreux visiteurs, mais aucun phénomène ne se produisit.

On conçoit que ces faits ne furent pas sans éveiller l'attention des autorités. Le maire, positiviste enragé, refusa de se rendre au Charmont, mais il y délégua le garde champêtre.

Cet agent revint à la mairie en affirmant avoir vu deux sabots quitter l'un après l'autre leur place sous un « cabinet » et bondir contre l'horloge.

« Tu es encore plus bête que les autres, déclara le maire à l'infortuné garde. — Eh bien, allez-y voir », risposta celui-ci très irrité.

*
* *

Nous avons dit, au début, qu'un bambin semblait jouer dans cette affaire un rôle prépondérant.

Le petit Cointet passe, en effet, pour être particulièrement visé par l'esprit « malin ». « On lui a jeté un sort à c'petiot », affirment les commères du lieu.

L'enfant parle peu, mais il s'exprime assez clairement. Ce malheureux a constamment l'horrifiante vision d'un méchant chien noir qui s'acharnerait sur lui. M. B..., cafetier à Châtillon, atteste le fait suivant : il se trouvait avec l'enfant à l'écu-

rie. Tout d'un coup, le petit Cointet s'écria : « Voilà le chien ! il me déchire ! la sale bête ! »

Et au même instant le pantalon du bambin était déchiré du haut en bas par des crocs aussi invisibles que féroces.

« Ah ! je le tiens, continuait le petit Cointet ; et ses petites mains semblaient serrer le cou du chien-fantôme.

L'enfant raconte qu'étant aux champs, il a éprouvé la sensation d'une grêle de cailloux s'abattant sur sa tête. Un cultivateur travaillant tout près déclare avoir reçu lui aussi cette averse d'aérolithes qui aurait même brisé des carreaux de vitres.

La persécution, tout au moins morale, dont est victime le jeune Cointet, a obligé ses grands-parents à l'envoyer chez un oncle, près de Saint-Trivier-de-Courtes. Les phénomènes persisteront-ils à Neuville après le départ de l'enfant, c'est ce que nous dirons dans un prochain numéro.

En tout cas, la situation de l'enfant était devenue, hier, intolérable. Mangeait-il ?... assiettes, fourchettes et verres dansaient, comme il dit, la « sarabande ». Il aurait eu même à nouveau ses vêtements déchirés.

*
* *

Notre visite est terminée et, fâcheuse coïncidence, aucun fait anormal ne nous a encore frappé.

Mais à peine sommes-nous sur le seuil que, pstt !... quelque chose passe sur notre tête en sifflant : c'est un couvercle de marmite qui va retomber dans la cour.

Je me retourne : le gosse est là, une main en poche et l'autre appuyée sur le bâton qu'il n'abandonne pas et destiné à l'invisible chien.

« C'est toi, petit, qui a lancé cela ?

— Oh ! non, M'sieu. »

Nous sortons. La cour est semée d'instruments aratoires. Un cri... Le tombereau dételé vient de sortir de la remise et s'avance sur nous.

Vite nous quittons ces lieux maudits : sur la route, c'est une ribambelle de nouveaux arrivants.

*
* *

Je me garderais bien de conclure, laissant ce soin aux célébrités psychiques dont on annonce déjà la venue à Neuvile.

Tout au plus puis-je rappeler que Camille Flammarion, dans son livre l'*Inconnu*, chapitre « Manifestations de mourants », décrit des phénomènes semblables à ceux constatés au Charmont.

Flammarion termine ainsi : « Il y a dans la nature beaucoup de choses que nous ne connaissons pas ; il y a dans la nature des choses inconnues, intéressantes à étudier. »

A la suite de cette vague citation, je ne crois pas inutile de rappeler que l'auteur est un sceptique en matière religieuse.

Jacques Brou.

Comment on constate un Miracle[1]

La femme à l'aiguille, Célestine Dubois. — Médecins consultés sur cette guérison. — Rapport de la Commission nommée par l'évêque de Troyes. — Discussion des médecins. — Il est difficile de voir des miracles. — Comment on conduit une enquête.

Avec des éléments de contrôle aussi nombreux, aussi bien coordonnés, il devrait être facile d'interpréter les nombreuses guérisons qui se produisent à Lourdes; il devrait être facile de *constater un miracle.*

A la fin d'une de ces journées de pèlerinage où les malades assiègent la clinique, en présence de toutes ces modifications instantanées opérées sur les affections les plus diverses, on devrait pouvoir retenir un exemple au-dessus de toute incertitude et de toute objection.

Il n'en est pas ainsi. — Les nombreux pèlerins qui viennent à Lourdes avec le désir de voir des miracles sont le plus souvent déçus dans leurs espérances. Le spectacle même de ces foules enthousiastes peut faire naître de singuliers doutes dans l'esprit d'un incrédule — que dis-je un incrédule! — je ne l'étais certainement pas, lorsque j'assistais, il y a plusieurs années, au pèlerinage national. Mais je n'avais pas vu de miracles et je cherchais vainement à en voir.

Que pouvais-je apprendre ou retenir au milieu de ces notes disparates, de ces qualifications peu scientifiques? Je ne connaissais pas le malade avant son arrivée : je recueillais parfois quelques détails de sa bouche : mais quelles conclusions retirer d'une information aussi incomplète? Il faut entrer dans les bureaux des médecins, refaire jour par jour l'histoire de ce malade, jeter ainsi les premiers jalons d'une observation,

1 Extrait de *Le Miracle devant la Science*, par le Dr Boissarie, 1 vol. in-8°. Prix : 3 fr. 50. — *Les Grandes Guérisons de Lourdes*, par le même, 1 vol. in-8°. Prix : 10 francs.

qu'une enquête ultérieure viendra compléter, consolider, ou mettre à néant.

C'est le 20 août 1886 que j'ai vu, pour la première fois, une guérison surnaturelle absolument inexplicable au point de vue scientifique. Le fait était très simple et pouvait facilement être interprété.

Une femme Célestine Dubois avait depuis sept ans un fragment d'aiguille brisé dans la paume de la main. Il en résultait des souffrances continuelles. La main était gonflée ; les doigts contractés et fortement repliés. On avait fait des tentatives ponr extraire ce corps étranger. On avait fait des incisions, dilaté la plaie pendant deux ou trois semaines. Tous les efforts étaient restés sans résultat.

Elle venait de plonger la main dans la piscine et, au bout de quelques minutes, cette aiguille subitement dégagée avait parcouru, avec la rapidité d'une flèche, un trajet d'environ 8 centimètres. Elle était venue sortir à l'extrémité du pouce.

Cette rainure instantanément creusée formait un sillon rouge, profond à son origine, absolument sous-épidermique dans la dernière partie de sa course. Ce trajet, minutieusement étudié à la loupe, présentait un orifice de sortie et pas de porte d'entrée. Par quel mécanisme l'aiguille, profondément implantée depuis sept ans dans les tissus fibreux de la main, avait-elle pu se dégager, voyager avec une telle rapidité sous la peau, sans arrêt, sans obstacle, en se creusant un sillon de 8 centimètres?

Ce fait était absolument inexplicable. Il devait laisser dans mon esprit une empreinte ineffaçable.

Je le racontai à quelques jours de là à un de mes confrères. je lui demandai s'il trouvait une explication possible. Je l'embarrassai ; il cherchait vainement une raison à côté : « Après tout, me dit-il, ne cherchons pas plus longtemps : pourquoi parler de surnaturel? Le bon Dieu ne se dérangerait pas pour une aiguille. »

Le trait était heureux : mais il ne résolvait par mes doutes. — Cette guérison fit du bruit.

Il était alors question d'une fourchette, que le Dr Labbé

venait d'enlever de l'estomac d'un de ses clients; le *XIXe Siècle* trouva matière à un rapprochement ingénieux. « Nous avions l'homme à la fourchette, dit-il; nous avons la femme à l'aiguille. »

Voilà tout ce qui me fut donné pour la solution de mon problème. Ce fait a été l'objet d'une longue enquête. Les médecins interrogés ont *publié* un rapport consciencieux, et nous avons une observation fort intéressante, qui a été insérée dans les *Annales* de Lourdes. Nous allons reproduire cette observation, avec les commentaires dont elle a été l'objet. Dans ces commentaires, nous verrons que l'on a discuté les hypothèses les plus improbables, afin de démontrer l'impossibilité absolue de toute supercherie.

La Commission n'avait pas à prononcer de jugement sur le caractère miraculeux de la guérison de Mlle Dubois: mais il résulte clairement de son rapport que le miracle ne peut être révoqué en doute. Ce sera l'impression de tous ceux qui liront ce récit de bonne foi.

Rapport de la Commission d'enquête, instituée par Monseigneur l'évêque de Troyes, à l'effet d'informer sur le fait de la guérison à Lourdes de Mlle Dubois.

I. Mlle Célestine Dubois est née à Paris le 20 juillet 1850. Elle est venue à Troyes, à l'âge de seize ans, pour entrer au service de M. Hériot, alors caissier à la succursale de la Banque de France, et, depuis vingt ans, elle est toujours restée dans cette maison. Elle est parente de Mme Hériot. Ses maîtres demeurent, rue Notre-Dame, 74, à Troyes.

II. Le 6 octobre 1879, Célestine Dubois faisait un savonnage. Une aiguille, qui était probablement dans le corsage qu'elle savonnait, lui entra dans la main gauche et s'enfonça dans l'éminence thénar, à la racine du pouce, d'avant en arrière et du dedans au dehors. Mme Hériot, qui était avec Célestine à la cuisine, l'entendant se récrier, s'empressa d'essayer de retirer l'aiguille, qui s'était enfoncée tout droit et qui tenait si fortement qu'elle eut grand'peine à l'arracher. Elle put cependant la saisir par la partie saillante, qui était encore assez longue; mais l'aiguille se cassa entre ses doigts, et elle n'en put retirer que la moitié. L'autre moitié resta dans la main de Célestine.

III. Le jour même, Célestine alla deux fois chez M. le Dr Viardin, qui était absent. Elle y retourna le lendemain; la main était un peu gonflée. mais on ne voyait plus trace de piqûre, et M. Viardin, ne sentant pas de corps étranger, ne crut pas devoir pratiquer d'incision exploratrice.

Quelques jours après, et plusieurs fois dans l'année qui suivit l'accident, Célestine s'adressa à plusieurs docteurs de Troyes et d'ailleurs, qui constatèrent la présence d'un corps étranger, mais qui ne jugèrent pas à propos de recourir à une opération.

Cependant, deux ans après son accident, sur le conseil des Sœurs de la Charité, Célestine alla voir M. le Dr Hervey. Celui-ci sentit l'aiguille; mais il ne voulut pas tenter une opération qu'il regardait comme assez délicate.

Sur ses instances, M. Hervey, ayant parfaitement constaté la présence d'un corps étranger, pratiqua une incision. L'aiguille n'ayant pu être extraite dès la première fois, il entretint l'incision avec une racine de gentiane et, pendant cinq ou six semaines, il tenta l'extraction sans y réussir et même sans pouvoir faire faire à l'aiguille aucun mouvement de bascule. Pendant tout ce temps, M. Hervey sentit toujours l'aiguille soit à la main, soit avec les pinces, et il constata que c'était un corps métallique. La présence de l'aiguille ne fait pour lui aucun doute.

M. le Dr Hervey a, du reste, délivré à Célestine, le 26 août 1886, le certificat suivant :

« J'ai soigné Mlle Célestine Dubois pour une aiguille entrée dans les chairs, il y a sept ans. Dans plusieurs explorations, je l'ai sentie, sans pouvoir l'extraire.

« Troyes, le 26 août 1886. HERVEY. »

D'autres personnes ont constaté, à maintes reprises, la présence de cette aiguille, par exemple, Sœur Émilie, Fille de la Charité, cloître Saint-Étienne, à Troyes, et M. Mme Hériot.

IV. Pendant près de sept ans que cet état se prolongea, Célestine Dubois souffrait beaucoup, quoique d'une façon intermittente.

Quand on lui pressait la main, pour sentir l'aiguille, Célestine poussait des cris, en disant de ne pas presser si fort.

Comme il lui était souvent difficile de s'habiller, il fallut lui faire faire un vêtement exprès, afin qu'elle pût introduire dans la manche sa main gonflée. Elle travaillait avec beaucoup de peine.

V. La souffrance prolongée et l'inutilité des tentatives faites pour extraire l'aiguille décidèrent Célestine, en 1886, à recourir à Notre-Dame de Lourdes.

M. Hériot affirme que la veille ou l'avant-veille du départ de Céles-

tine pour Lourdes, en 1886, il sentit encore parfaitement l'aiguille, toujours à la même place. Sœur Émilie affirme également, conformément à la déclaration de Célestine, que, dans la quinzaine qui précéda le voyage de Lourdes, elle vit plusieurs fois la main malade, et que, chaque fois, elle sentit la présence de l'aiguille. Elle essaya même, deux jours avant le départ, de la faire sortir, en coupant l'épiderme avec des ciseaux, comme elle l'avait déjà fait précédement.

VI. Le départ de Troyes eut lieu le mardi 17 août 1886. Pendant le voyage, Célestine souffrait beaucoup, elle pouvait à peine se servir de sa main, et plusieurs des personnes qui firent avec elle le voyage, ou qui la virent à Poitiers, confirment ce témoignage.

VII. Le pèlerinage arriva à Lourdes le vendredi matin, 20 août; Célestine se rendit directement à la grotte.

Dans l'après-midi, sur le conseil de Mme Vivien-Bertrand, de Troyes, elle se rendit à la piscine. Elle y laissa sa main pendant un *Ave Maria*, mais la douleur ne se calma point.

Peu de temps après, vers 4 heures et quart de l'après-midi, Mlle Recoing, de Troyes, rencontra Célestine. La main, toujours contractée, refusait de s'ouvrir. Elles allèrent ensemble à la piscine et entrèrent dans un petit cabinet, parfaitement éclairé, dit Mlle Recoing, appelé la piscine des petits bains, dans lequel il y avait un baquet plein d'eau très froide.

Célestine plongea sa main dans l'eau; mais immédiatement elle la retira en jetant les hauts cris. Mlle Recoing lui saisit le poignet et lui replongea la main dans l'eau, où elle la tint près de deux minutes. Célestine continuait de crier : son visage était couvert de larmes et de sueur. Mlle Recoing lui retira la main; les doigts étaient presque entièrement ouverts, le pouce seul restait encore à moitié fermé. Aussitôt Mlle Recoing chercha à voir si elle apercevait l'aiguille; mais, quoiqu'elle regardât bien au jour et très attentivement la main de Célestine, elle ne put rien découvrir.

Une seconde fois, elle plongea dans l'eau la main de Célestine et l'y tint à peu près l'espace d'une minute. Célestine continuait de souffrir et de crier. ses yeux étaient inondés de larmes, ce qui explique comment elle n'a rien vu de la marche progressive de l'aiguille. Quand, après une minute, Mlle Recoing lui retira la main, qui était alors parfaitement ouverte, l'aiguille apparut, dans presque toute sa longueur, sous l'épiderme de la phalangette du pouce. Elle était un peu en biais, la pointe ne sortait pas encore, et la peau était plus épaisse au-dessus du gros bout qu'au-dessus de la pointe, comme si l'aiguille sortait des profondeurs des chairs. A ce moment, l'aiguille était encore assez loin de l'endroit où elle sortit ensuite.

Une troisième fois, Mlle Recoing plongea dans l'eau la main de

Célestine. Au bout d'une demi-minute, elle la retira et elle vit, tout à l'extrémité du pouce, l'aiguille qui sortait d'environ un centimètre. Elle la retira sans aucun effort.

Tout cela s'était passé dans l'espace d'environ quatre minutes.

D'après la déposition de Mlle Recoing, une dame qui était entrée dans le cabinet, sans qu'on l'eût remarquée, aurait dit qu'elle avait été témoin de tout ce qui s'était passé, qu'elle avait vu d'abord l'aiguille sous la peau et qu'ensuite elle l'avait vue sortir. Cette personne, à qui Mlle Recoing n'a pas demandé son nom et qui était restée longtemps inconnue, est Mlle Antoinette Cornet, membre du Comité de Notre-Dame de Salut, alors directrice de la piscine des petits bains, demeurant à Paris, 22, rue du Cherche-Midi.

« Après que Mlle Dubois se fut mise dans le bain, écrit à la date du 20 mai 1887 Mlle Cornet, l'aiguille a changé de place et a remonté dans la phalange du doigt. Ce fait nous a beaucoup émues toutes les trois. Nous nous sommes mises à prier et j'ai dit à la jeune fille de replacer sa main dans l'eau. Alors l'aiguille a continué à remonter toute seule, comme si quelqu'un la tenait, quoique personne ne la touchât. Quand cet objet s'est trouvé presque entièrement hors du doigt, la compagne de Mlle Dubois l'a pris pour qu'il ne tombât pas par terre. »

VIII. « Aussitôt que l'aiguille fut sortie, dit Mlle Recoing, Mlle Dubois me dit qu'elle ne souffrait plus. Elle remuait les doigts avec une grande facilité. Je lui pressai la main pour voir s'il sortirait du sang ou de l'humeur; mais il ne sortit absolument rien. »

Après avoir été à la grotte et à la basilique, Mlle Dubois et Mlle Recoing furent conduites par les Pères de l'Assomption, directeurs du pèlerinage, au bureau des constatations médicales. Les médecins constatèrent l'existence d'une trace rouge, depuis le point d'entrée de l'aiguille jusqu'à la naissance du pouce et, sur une longueur d'environ deux centimètres et demi, depuis l'union de la phalange et de la phalangette jusqu'à l'extrémité de la pulpe, un soulèvement de l'épiderme. D'après leur observation, la raie noire de la phalangette était coupée par un petit intervalle, comme si l'aiguille, après être sortie de la peau sous l'épiderme, était rentrée sous l'épiderme pour sortir un peu plus loin.

Voici du reste le récit que j'adressai à la Commission le 7 septembre 1887 :

« Nous étions quatre médecins dans le bureau, lorsque Mlle Dubois vint nous présenter sa main : le D^r d'Hombre, de Milhaud, un agrégé de la Faculté libre de Lille, le Dr de Saint-Maclou et moi. Un examen minutieux, longtemps continué à l'œil nu et à la loupe, nous permit de suivre exactement le trajet de l'aiguille. Ce trajet, parfaitement visible dans une étendue de six centimètres, se compose de deux parties : 1° une traînée rougeâtre sous la peau, qui, partant de la base

de la phalange, va jusqu'à son extrémité; 2° une ligne rouge sous-épidermique, qui occupe les deux tiers de la phalangette. Cette ligne est interrompue en un point par un petit pont sain. Ce pont semble correspondre à un pli cutané, déterminé par la flexion du doigt. L'aiguille n'a pu suivre ce sillon dans son fond et a sauté d'un bord à l'autre. »

A leur grande surprise, dit encore Mlle Dubois, les médecins ne purent, en pressant le pouce, faire sourdre la moindre goutte de sang. Cette pression ne causait à Célestine aucune douleur.

IX. Depuis son retour de Lourdes, Célestine ne souffre plus du tout, elle se sert parfaitement de sa main et elle fait tout son ouvrage.

X. Depuis le 20 août, la trace de l'aiguille, constatée à Lourdes par Mlle Recoing et par les médecins, n'a pas entièrement disparu.

Cette trace se composait de deux parties : 1° la traînée rougeâtre sous la peau, qui, partant de la base de la phalange, allait jusqu'à son extrémité supérieure; 2° le soulèvement épidermique brunâtre, qui occupe la phalangette.

M. le Dr Coqueret et M. le Dr Hervey, que Célestine alla voir quelque temps après son retour de Lourdes, ont été surpris tous deux de voir l'état de son pouce. M. Coqueret dit que, d'ordinaire, les aiguilles, en sortant, laissent plutôt une trace de piqûre qu'une éraflure, comme celle qui existe sur le pouce de Célestine, et cette trace ne persiste jamais après l'extraction de l'aiguille. M. Hervey, de son côté, fait remarquer que jamais un corps étranger, en sortant de la main, ne suivrait une ligne courbe; il ajoute que, lorsqu'il á vu la main de Célestine, la cicatrice n'avait pas l'apparence qu'elle a aujourd'hui; l'épiderme n'était pas fendu, et il ne serait pas surpris que Célestine l'entretînt exprès, car il lui paraît impossible que, naturellement, cette cicatrice ait pu persister si longtemps. « La persistance de cette cicatrice, depuis un an, je le disais dans mon rapport, est véritablement en dehors de ce que nous observons d'ordinaire. Nous ne chercherons pas à l'expliquer. Devons-nous admettre qu'elle *est entretenue et ravivée tous les trois ou quatre jours?* La chose n'est guère possible. La cicatrice changerait d'aspect, s'enflammerait. »

Sur la proposition de M. le Dr Viardin, la Commission a décidé de couvrir, pendant quelques jours, la plaie ou cicatrice qui restait sur le pouce de Mlle Dubois, afin de la préserver du contact de l'air et de toutes les influences extérieures, pour qu'il fût possible de se rendre compte de la manière dont la cicatrice se comporterait et de l'apparence qu'elle présenterait.

En conséquence, le mardi 20 décembre 1886, en présence de M. l'abbé Nioré, M. le Dr Viardin a placé d'abord, sur toute l'étendue de la cicatrice, un taffetas vert, appelé protective; pour le fixer, il mit plusieurs tours de bande de baudruche; par-dessus, un taffetas caoutchouté nommé mackintosch; enfin, pour fixer le tout, de la gaze phéniquée, qui a été recouverte d'une couche de collodion. Le pansement fut surveillé pendant huit jours par M. le Dr Viardin. Tout était resté en place.

Le mardi 28 décembre, la Commission s'est réunie chez Mgr Robin, et M. le Dr Viardin a enlevé le pansement. Le gonflement de la main était très prononcé. On remarqua que le pansement était très sali. Sur l'observation qui lui en fut faite, Mlle Dubois répondit que c'était peut-être la suppuration du pouce, où elle croyait avoir un abcès. Arrivé à la couche de baudruche, on remarqua que la baudruche était complètement ramollie. Toute la peau du pouce était blanche, comme macérée; comme si elle avait été quelque temps trempée dans l'eau ou baignée de sueur. La cicatrice paraissait enfoncée, plus profonde; après en avoir pratiqué le nettoyage, on constata que la cicatrice était devenue rosée et que, dans la partie inférieure, la trace brunâtre en avait en partie disparu. Mais, depuis lors, la cicatrice a toujours persisté avec les mêmes caractères.

CONCLUSIONS

Dans ses séances des 29 juillet et 31 octobre 1887, la Commission ecclésiastique, ayant examiné de nouveau les faits ci-dessus relatés, et pris connaissance : 1° du remarquable rapport de MM. les docteurs Viardin et Forest[1], où sont envisagées, avec la plus entière impartialité et sous tous les aspects, les questions médicales et scientifiques soulevées par l'enquête, à laquelle ils ont bien voulu prendre part assidûment; 2° des lettres ou notes médicales qui lui ont été adressées par deux docteurs de Lourdes, a résumé toute l'affaire en trois questions, sur lesquelles elle a donné son avis motivé, ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE QUESTION. — **La présence de l'aiguille dans la main de Mlle Dubois peut-elle être regardée comme suffisamment constatée?**

La Commission est unanime à répondre affirmativement. Le témoignage de M. le Dr Hervey, qui a constaté, à plusieurs reprises, pendant cinq ou six semaines, soit avec la main, soit avec les pinces, la présence d'un corps métallique à la base du pouce de la main gauche

1. Dr Viardin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. — Dr Forest, médecin de l'Hôtel-Dieu.

de Mlle Célestine Dubois, ne laisse place à aucun doute, surtout si l'on remarque qu'il est corroboré : 1° par la déclaration de Mme Hériot, qui essaya de retirer l'aiguille au moment même de l'accident, et entre les doigts de laquelle elle se cassa; 2° par le témoignage des diverses personnes qui ont constaté dans la main de Mlle Dubois la présence d'un corps étranger.

SECONDE QUESTION. — **La sortie de l'aiguille dans la piscine de Lourdes, telle que le racontent Mlles Recoing et Cornet, peut-elle être regardée comme suffisamment constatée?**

Les témoignages concordants de Mlles Recoing et Cornet, qui ont vu sortir l'aiguille, qui l'ont tenue entre leurs mains dans le moment même, le grand nombre de personnes qui l'ont vue à Lourdes, la production de cette aiguille entre les mains de la Commission, la disparition presque subite de tous les symptômes qui trahissaient sa présence, ne permettent pas de douter de sa sortie, au jour et au lieu indiqués.

On s'est demandé s'il ne serait pas absolument possible que Mlle Dubois, ou toute autre, dans un but de supercherie, eût inséré subrepticement une aiguille sous l'épiderme, soit avant de plonger la main dans la piscine, soit dans la piscine même, et eût fait ensuite adroitement glisser cette aiguille le long du pouce.

Mais l'une et l'autre supposition paraissent inconciliables avec les circonstances constatées par les deux témoins, dont la sincérité est au-dessus de tout soupçon. Car, premièrement, Mlle Recoing, après la première immersion de la main dans la piscine, *chercha à voir si elle apercevrait l'aiguille*; *mais, quoiqu'elle regardât bien au jour et très attentivement, elle ne put rien découvrir*; deuxièmement, il ne paraît pas possible que Mlle Dubois, dont une des deux mains était hors de l'eau, ait pu tenir l'aiguille, la manœuvrer, l'insérer si rapidement et si secrètement sous l'épiderme et l'en faire sortir en se servant seulement de l'index et des trois autres doigts de la même main; troisièmement, quant à l'hypothèse d'une main étrangère, qui ne pourrait être que celle de Mlle Recoing, outre qu'aucune des personnes qui la connaissent ne la croient capable de tenter une pareille supercherie, opérée de complicité avec Mlle Dubois, il lui eût été impossible de l'effectuer si lestement en de pareilles conditions et sous le regard attentif de Mlle Cornet, à moins que celle-ci ne fût elle-même complice : ce qu'il serait absurde de supposer.

« L'examen du sillon creusé par l'aiguille nous montre qu'il se termine à cul-de-sac, qu'il n'a pas de porte d'entrée, que par conséquent le corps étranger n'est pas venu du dehors; qu'enfin il était impossible, en présence de deux témoins désintéressés, de se livrer à une manœuvre aussi compliquée et aussi rapide que celle du cheminement de cette aiguille.

« Vérifiée à la loupe par quatre médecins, au moment de la guérison, l'aiguille, venue des parties profondes, a suivi un trajet sous-cutané, qui n'a qu'un orifice de sortie et pas de porte d'entrée. La traînée rougeâtre est plus profonde à la base de la phalange et va insensiblement en se rapprochant de l'épiderme, qu'elle traverse au tiers inférieur de la phalangette. En ce point, à la loupe, on voit très bien l'orifice de sortie. Au contraire, à l'origine de cette traînée, au niveau de la phalange, la peau est saine, il n'y a pas de porte d'entrée, et la traînée vient parfaitement des parties profondes. D'où l'on peut conclure que l'aiguille, qui est sortie à l'extrémité du doigt, venait bien des parties profondes et n'a pu être introduite et guidée intentionnellement dans son trajet. Comment concilier cette hypothèse (celle d'après laquelle une main intelligente aurait guidé l'aiguille dans son trajet) avec l'absence d'orifice d'entrée, constatée à la loupe, et la direction de cette cicatrice, qui émerge visiblement des parties profondes? »

Dira-t-on, en désespoir de cause, que l'aiguille aurait pu, à la rigueur, être enfoncée dans le pouce, par Mlle Dubois, puis retirée par un mouvement rétrograde, et ressortir par l'orifice même par où elle était entrée, c'est-à-dire par l'extrémité de la pulpe du pouce?

Mais cette dernière hypothèse est absolument incompatible avec les faits pleinement constatés. Car : 1° d'après les quatre docteurs de Lourdes, *le trajet de l'aiguille, parfaitement visible, avait une étendue de six centimètres;* double, par conséquent, de la longueur de cette aiguille, réduite de moitié par sa fracture entre les mains de Mme Hériot.

2° Il faudrait que l'aiguille fût entrée par le gros bout, très fortement poussée par Mlle Dubois, qui l'aurait tenue par la pointe, sans se blesser, sans que Mlle Recoing ni Mlle Cornet se fussent aperçues de la supercherie; et que, poussée de la sorte, elle eût pénétré dans les chairs profondes de la phalange, sans qu'aucune goutte de sang ait jailli.

3° Mlle Dubois n'a jamais plongé dans le baquet que la main infirme, la main droite restant hors de l'eau; et dans les courts instants où l'aiguille se mit à cheminer, la main gauche était maintenue dans l'eau par Mlle Recoing.

4° Mlle Recoing ayant retiré de l'eau, une première fois, la main infirme, *regarda, bien au jour, très attentivement, et ne put rien découvrir;* l'ayant retirée une seconde fois, *une minute après, l'aiguille lui apparut, dans presque toute sa longueur, sous l'épiderme de la phalange du pouce;* et enfin, *une demi-minute après*, ayant retiré, une troisième fois, la main de Mlle Dubois, *elle vit, tout à l'extrémité du pouce, l'aiguille, qui sortait d'environ un centimètre, et la retira sans aucun effort.*

Nous sommes donc en droit de conclure, avec le Dr de Saint-Maclou,

que « les témoignages formels des demoiselles Recoing et Cornet ne permettent, en aucune façon, de supposer une supercherie de la part de M[lle] Célestine Dubois, dans la piscine de Lourdes. Pour élever des doutes sur la réalité des phénomènes qui se sont accomplis sous les yeux de M[lles] Recoing et Cornet, il faudrait admettre chez l'une et l'autre l'existence d'une même hallucination, survenant au même moment : on ne le fera pas[1]. »

M. le D[r] Forest, après avoir pris connaissance de la lettre de M[lle] Cornet et des renseignements fournis, en dernier lieu, par M. le D[r] Boissarie, n'hésite pas non plus à déclarer, de son côté, « que toute idée de supercherie, de la part de M[lle] Célestine Dubois, relativement à ce qui s'est passé dans la piscine de Lourdes, doit être écartée[2] ».

Troisième question. — **Si l'aiguille est sortie dans les conditions décrites par M[lles] Recoing et Cornet, cette sortie peut-elle être expliquée d'une manière naturelle ?**

La réponse à cette question étant principalement du ressort de la médecine, la Commission a dû s'adresser à MM. les D[rs] Viardin et Forest.

Les deux docteurs font d'abord remarquer que la sortie d'une aiguille n'a en soi rien d'extraordinaire : « Non seulement, disent ils, la sortie de l'aiguille sous la peau, à quelque profondeur qu'elle ait pénétré, est chose toute naturelle, mais elle est de règle constante ; et si, dans le cas présent, il y a quelque chose d'étonnant et d'insolite, ce n'est pas la sortie de l'aiguille, mais le temps considérable qui s'est écoulé entre l'époque de sa pénétration et celle de son élimination[3].

Mais comment cette aiguille, si solidement fixée pendant sept ans, a-t-elle pu se détacher enfin et cheminer pour sortir du pouce? Nous sommes ici en présence de deux opinions.

D'une part, MM. les D[rs] Viardin et Forest pensent que, « pendant le voyage de Lourdes et par le fait de mouvements de la main plus considérables qu'en temps ordinaire, l'aiguille s'est trouvée ébranlée peu à peu et a fini, à Lourdes même, par se dégager de son point d'implantation. C'est alors qu'elle s'est mise à cheminer, comme il arrive dans les cas ordinaires quand rien ne la retient, et qu'elle est sortie à l'extrémité de la pulpe du pouce, au moment même où M[lle] Dubois avait la main plongée dans l'eau de la piscine. Ceci, disent les docteurs, n'a rien que de très naturel et de très ordinaire[4]. »

1. Lettre du D[r] de Saint-Maclou, p. 1.
2. Supplément au rapport des D[rs] Viardin et Forest, 9 octobre 1887. Signé : Forest.
3. Rapport médical de MM. Viardin et Forest, p. 6.
4. Rapport médical des D[rs] Viardin et Forest, p. 7, 8.

D'autre part, un des quatre médecins qui ont examiné, à Lourdes, à l'époque même de la guérison, la main de Mlle Dubois, le Dr de Saint-Maclou, de l'Université catholique de Louvain, émet un avis tout contraire. « Dans le cas soumis à notre étude, dit-il, l'aiguille ne pouvait cheminer à travers les tissus que sous l'influence des contractions musculaires, la poussant en avant. Or, la route sous-épidermique que l'aiguille a suivie, sur la portion de la face palmaire du pouce qui correspond à la phalangette, est trop éloignée de tout muscle pour que cette influence ou action motrice ait été possible. Il y a là, par conséquent, un effet sans cause appartenant à la physiologie humaine. Le phénomène est donc surhumain [1]. »

« Il est évident, observe encore le même docteur, que les mouvements exécutés par Mlle Dubois, pendant son voyage de Troyes à Lourdes, n'ont pas créé une situation nouvelle. Depuis sept ans, l'infirme avait sans doute remué bien des fois sa main malade, et cependant l'aiguille y demeurait toujours fixée. Et voilà que précisément à l'heure où l'on invoque la très sainte Vierge, dans le lieu même où tant d'infirmes sont guéris, ce corps se met en marche et apparaît au dehors. N'est-ce pas là une de ces coïncidences que la théologie, aussi bien que le bon sens, proclame miraculeuses [2]. »

La coïncidence est, en effet, fort extraordinaire. Mais les circonstances de la sortie de l'aiguille le sont bien davantage encore : « Il y a, disent MM. les Drs Viardin et Forest, une chose qui nous déroute quelque peu et que nous ne saurions expliquer suffisamment, c'est la rapidité peu naturelle et absolument en dehors de l'ordinaire avec laquelle l'aiguille a effectué le trajet d'environ 8 centimètres, qu'elle a dû parcourir entre la base de l'éminence du thénar à l'extrémité du pouce [3].

« Une autre chose, ajoutent-ils, nous semble difficilement explicable : c'est le trajet sous-épidermique suivi par l'aiguille dans toute la longueur de la dernière phalange du pouce. Nous comprendrions que, arrivée sous l'épiderme, au niveau de l'articulation de la première phalange avec la seconde, elle se soit dégagée et ait pu être saisie et extraite; mais ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'elle ait continué son chemin sous l'épiderme, qu'elle s'en soit dégagée un peu plus loin, et qu'elle se soit repiquée sous l'épiderme, après un intervalle de presque un centimètre, pour sortir définitivement vers le pouce... Nous renonçons à donner à ce fait une explication naturelle [4]. »

La Commission ecclésiastique, prenant en sérieuse considération les documents susvisés, et ne voulant pas trancher la question du miracle, croit néanmoins devoir appeler l'attention de l'autorité compétente sur la rapidité plus qu'extraordinaire avec laquelle l'aiguille est sortie ; sur

1. Lettre du Dr de Saint-Maclou, 7 septembre 1887, p. 1 et 2.
2. *Ibid.*, p. 2.
3. Rapport médical des Drs Viardin et Forest, p. 9.
4. Rapport médical des Drs Viardin et Forest, p. 9 et 10.

l'étrangeté du trajet qu'elle a suivi pour effectuer sa sortie : deux circonstances très exceptionnelles et très singulières, signalées par les Drs Viardin et Forest [1]; et enfin, selon la remarque très sage des Drs de Saint-Maclou [2] et Boissarie [3], sur la coïncidence singulière, providentielle, pour ne pas dire plus, de cette sortie avec le moment précis où Mlle Dubois, implorant sa guérison, a plongé sa main dans la piscine de Notre-Dame de Lourdes.

Troyes, les 29 juillet et 31 octobre 1887.

ROBIN, vicaire général; GUÉNERET, supérieur du grand séminaire; Ch. NIORÉ, chanoine, secrétaire de l'évêché.

En résumé :

Le 20 août 1886, un fragment d'aiguille, implanté depuis sept ans dans des tissus fibreux de la main, s'est dégagé brusquement et a parcouru en quelques minutes un trajet bien visible de 8 centimètres de long.

Les demoiselles Recoing et Cornet ont vu l'aiguille sortir et ont suivi tous ses mouvements de progression.

Quelques instants après, quatre médecins présents à Lourdes ont étudié toutes les conditions anatomiques de ce trajet, ont examiné le fragment d'aiguille, ont recueilli tous les renseignements et tous les témoignages qui pouvaient donner à ce fait son caractère et sa signification exacte.

A Troyes, les médecins de l'Hôtel-Dieu ont été consultés et ont reconnu qu'ils ne pouvaient expliquer ni la rapidité avec laquelle l'aiguille a suivi sur un si long trajet, ni son trajet épidermique, ni la persistance de la cicatrice.

Enfin, avant de publier le récit de cette guérison, j'ai demandé de nouveaux renseignements. Après quatre ans, il était important de savoir : 1° si les garanties morales, présentées par Mlle Dubois ne laissaient place à aucun doute : 2° si la cicatrice persistait toujours.

1. Voir ci-dessus.
2. Voir le passage cité à la page précédente.
3. « Il n'y a pas une guérison qui ne puisse s'effectuer avec le temps, les soins, l'aide de la nature; mais supprimer ces trois agents et obtenir une guérison instantanée, ceci n'est pas de notre domaine et ne peut être expliqué d'une manièr naturelle. (Note médicale du Dr Boissarie, p. 3.)

« Mlle Dubois est très bien portante. Toujours en service dans la même maison, elle s'acquitte de toutes ses occupations sans aucune difficulté. Elle n'éprouve plus aucune souffrance. La trace que l'aiguille a laissée sur le pouce, au moment de la sortie, y est toujours. Je l'ai vue, et elle est aussi marquée et aussi profonde que le premier jour. Mlle Dubois ne s'attendait pas à me voir, et elle n'avait pu creuser ce sillon sur son pouce avant de me le montrer. Cette trace, du reste, n'est pas fraîche; elle garde une apparence ancienne, sauf quand Mlle Dubois tient longtemps ses mains à l'eau pour le blanchissage.

Vous me demandez s'il y a lieu de parler d'hystérie. Un des médecins qui, dans la Commission épiscopale dont je faisais partie, ont examiné Mlle Dubois, avait contre elle de très profondes préventions de ce genre. Il nous a raconté diverses histoires à l'appui de son opinion; mais je dois dire qu'il ne m'a pas persuadé.

Le maître et la maîtresse de Mlle Dubois, qui l'avaient depuis de longues années à leur service et qui avaient en elle toute confiance, ont protesté contre toutes ces accusations. Enfin, Mlle Dubois a paru, dans tous les interrogatoires qu'elle a subis, aussi simple et naturelle qu'on pouvait le désirer.

D'ailleurs, la présence de l'aiguille avant le voyage de Lourdes nous a été attestée par un médecin tout à fait incrédule aux miracles. La sortie de l'aiguille, telle qu'elle est racontée, nous est attestée par Mlle Recoing, personne digne de la confiance la plus absolue, qui tenait la main de Mlle Dubois lors de la guérison, qui a constaté *de visu* les progrès de la marche de l'aiguille, et qui a elle-même retiré cette aiguille de l'extrémité du pouce. Je ne sais pas comment l'hystérie pourrait intervenir dans cette guérison.

J'ai longtemps hésité à croire au miracle, et dans la Commission, nous avons tout mis en œuvre pour saisir les témoins ou Mlle Dubois en défaut. Nous n'avons rien trouvé. La cicatrice du pouce nous semblait extraordinaire, et l'un des médecins (celui qui parlait d'hystérie) y voyait une fourberie de Mlle Dubois. Il a voulu s'en assurer, et devant moi il a enveloppé le doigt à la cicatrice, de telle sorte qu'il fût impossible d'y toucher sans qu'il s'en aperçût. Le doigt était

si serré que Mlle Dubois en a beaucoup souffert; mais quand huit jours après le médecin a défait son bandage, la cicatrice était aussi nette qu'au premier jour.

Veuillez agréer, etc...

Troyes, le 23 septembre 1890.

C. Nioré,
Secrétaire de l'évêché.

Ainsi donc, pour le fait le plus simple, pour une guérison qui tombe sous les sens, que l'on peut interpréter sans une étude ou des connaissances spéciales, six médecins sont appelés à donner leur avis, quatre médecins de Lourdes et deux médecins de l'Hôtel-Dieu de Troyes.

Une Commission recueille et discute tous les témoignages, analyse les documents qui lui sont fournis et publie, un an après, un rapport sérieusement motivé sur les caractères de cette guérison.

Sans vouloir trancher la question du miracle, la Commission se contente de relever les circonstances très *exceptionnelles* et très *singulières* signalées par les Drs Viardin et Forest.

Nous-mêmes, avant de publier le récit qui précède, nous avons écrit au secrétaire de l'évêché, pour savoir si depuis cinq ans, rien n'était venu infirmer ou détruire le résultat des premières enquêtes.

Peut-on dire encore qu'il est facile de se faire l'historien et le juge des manifestations surnaturelles ? Non ! Le miracle n'est pas abandonné au jugement, à l'interprétation des foules. Dans le bureau des médecins, on prononce rarement le mot de miracle, on se contente de marquer la limite des forces naturelles. En étudiant ces guérisons extraordinaires qui se produisent autour de la grotte, on réunit des documents utiles à consulter, on poursuit des recherches sérieuses et bien intéressantes. On écrit une histoire qui n'a rien de commun avec la légende des ignorants ou des incrédules. Nulle part ailleurs on ne procède avec plus de prudence, plus de méthode; nulle part ailleurs on ne demande ainsi le concours des hommes spéciaux, des savants et des médecins.

ÇA ET LA

Le spiritisme, une science en fleur ! — Gens hantés et maisons hantées... — Partants et revenants...

« Mes Frères, soyez sobres et veillez ; car le diable, votre adversaire, tourne autour de vous en rugissant comme un lion cherchant qui dévorer : soyez assez forts *dans la foi* pour lui résister. — Et vous, Seigneur, ayez pitié de nous ! »

Brève leçon, courte prière qui fait du bien, le soir surtout, avant le coucher, lorsque dans la journée on a lu des histoires d'esprits, de fantômes qui énervent, troublent, effrayent, mettent en transe... Cauchemar anticipé !

Maisons hantées, phénomènes spirites, apparition des... défunts ; tout cela, paraît-il, au dire des auteurs, se tient un peu par la main, et, soit dit en toute courtoisie, ce sont généralement des dames qui y jouent le rôle principal. Ne serait-ce pas là des répétitions variées à l'infini de la vision qu'eut notre première mère au pied de l'arbre de la science ? — Il est vrai que pareille supposition fait hausser les épaules à ceux d'entre les savants pour qui la Bible ne vaut guère plus qu'une fable. Du moins, selon eux, la révélation et la théologie, en science, n'ont pas le droit de cité ; le dogme est une chaîne insupportable, indigne désormais des gens libres du vingtième siècle, l'obstacle à tout progrès... Or, ils vous expriment cela avec des désinvoltures mal à l'aise qui mettent à nu (sinon une oreille d'âne), la griffe du ci-devant lion...

***

Les spirites et les amateurs de spiritisme font tous leurs efforts pour revendiquer, en faveur de leurs expériences en cette matière, le titre de *science*. D'aucuns discutent en plusieurs chapitres le droit qu'a la question d'être *étudiée par les sciences*. Un tel, plus pressé, déclare tout bonnement que les phénomènes médiumnitiques font désormais *science*, ni plus ni moins. Leur concours prétend à plus d'une considération.

L'absence ou l'adjonction du titre de science laisse le spiritisme tel quel ; ça n'y changera rien : il reste ce qu'il est.

Avant d'ériger le spiritisme en science dans l'opinion publique, il faudrait voir s'il est bien indépendant ; s'il n'appartient pas plutôt au

domaine d'une des sciences connues, comme l'hypnotisme, par exemple, qui semble trouver son origine précise dans le « magnétisme animal » de Mesmer, faisant partie de la médecine en tant que moyen médical ou curatif; de la psychologie par ses phénomènes; de la physique aussi, s'il est vraiment magnétique. De même les phénomènes spirites, c'est-à-dire des manifestations sensibles qu'ils provoquent ont leur place tout indiquée dans l'optique, la médecine, la chimie, puisque les esprits *à qui le spiritisme emprunte son nom* posent pour se manifester des conditions de phosphorescence, de lumière et d'états morbides de la part des médiums.

D'ailleurs, on n'a jamais ouï dire qu'une science quelconque ait tenté quelque réclame pour s'arroger la qualité de science. Toute science est considérée comme telle de par sa nature et dès son origine parce qu'elle met à contribution le savoir humain, les recherches de l'étude dans un but utile. Dans l'histoire des connaissances on n'en voit aucune qui ait prospéré tout en laissant un doute à ce sujet durant plusieurs siècles à l'instar du spiritisme. — Et puis, les sciences nées de la belle et majestueuse nature n'ont jamais provoqué ni à leur berceau, ni pendant leur croissance, les troubles, l'énervement, les souffrances, les inquiétudes inhérentes au spiritisme actuel : ce sont là des circonstances qui ne sont pas naturelles du tout et qui ne sentent pas la science!

Le spiritisme semble plutôt évoquer une idée de sport ou d'art que de mériter la qualité de science.

***

Le phénomène de la hantise fortuite de certains locaux est, dit-on, de la même nature que ceux du spiritisme. J'adhère à cette opinion et j'y vois plus qu'une hypothèse.

Vacarme, lapidation, carreaux brisés, mise à sac, rien n'y manque pour dénoter les voies de fait d'une intelligence aussi perverse que puissante, et qui n'est pas de ce monde puisqu'elle se cache à tous nos sens pour ne laisser apercevoir que ses méfaits. Souvent l'un des habitants, un domestique habitué, vient-il de quitter les lieux, l'œuvre de destruction cesse, circonstance qui s'interprète de trois manières : Ou bien cette personne, consciemment et à force d'adresse — ou d'une manière inconsciente, comme par sortilège, ou comme mue par une sorte d'hystérie, était l'auteur de tout. Ou bien un fluide nerveux, ou autre, dont l'effet ne s'était jamais manifesté jusque-là, sortait de cette personne, et malgré elle, à son insu, faisait les frais du sens dessus dessous. Ou bien enfin, un être d'outre-tombe ou de l'au-delà, soit émané par l'intermédiaire de cette personne devenue spontanément « médium », soit attaché, ou faisant mine de s'attacher à la présence de cette personne, est le véritable fauteur du remue-ménage, et alors il y a vraiment *hantise*, dans toute l'acception du mot.

Or la seconde partie de la troisième supposition est seule admissible

et seule justifie le nom de la chose. La première partie de cette supposition rentre plutôt dans les faits spirites proprement dits, qui se caractérisent par l'apparition d'une entité rendue quelquefois visible, apparition provoquée par les manœuvres en usage dans les expériences spirites.

Quant aux deux autres suppositions, elles doivent être rejetées, la première parce qu'elle est absurde, étant impossible qu'un prestidigitateur conscient ou inconscient puisse, à lui seul et d'une manière inaperçue des témoins qui l'entourent, produire une foule de dégâts simultanés qui nécessiteraient la coopération de plusieurs malfaiteurs énergiques et décidés.

La seconde hypothèse, celle d'un fluide ou d'une force spirituelle qui s'échapperait de la substance de la personne soupçonnée pour mettre à sac les pièces d'un appartement, est aussi tellement tirée aux cheveux qu'elle dépasse toute vraisemblance. L'âme n'agit que par le corps, et les énergies du corps ne s'exercent qu'au moyen des organes et des membres. Supposé que cette règle générale laisse place à quelque exception, il serait, me semble-t-il, trop extrême d'en chercher dans des cas aussi compliqués qui doivent surpasser les énergies et les fluides d'une seule personne. Ce sont là des phénomènes qui exigent *la preuve* d'une telle cause.

Le terme de hantise est le seul qui désigne exactement ces phénomènes. Nous sommes en présence de lieux *hantés* par des âmes de défunts ou par des démons, c'est-à-dire des êtres invisibles. Toutefois ils ont le pouvoir de se rendre quelquefois visibles sous forme d'hommes, et il en a été question bien des fois dans cette revue. Ces sortes d'apparitions visibles qui troublent les gens, effraient les animaux ne se montrent pas attachées à la présence des personnes qui en sont témoins ; mais plutôt aux endroits qu'elles choisissent pour se manifester. Lorsqu'on a affaire à des apparitions de ce genre qui demandent des prières, des secours spirituels, on peut croire que ce sont des âmes du purgatoire qui, par la permission de Dieu, se manifestent ainsi, donnant ordinairement des indices certains de leur origine.

Quand, au contraire, ces apparitions ne semblent se montrer que pour jeter autour d'elles l'effroi et le malaise, quels que soient les dehors qu'elles prennent, et bien qu'en général elles se bornent à se faire voir sans causer le vacarme et les dommages qui caractérisent le genre de hantise dont il est question plus haut, on doit croire que ce sont des démons, eux qui aiment tant à tromper, à tenter et à tourmenter l'homme.

Et il est très certain que ce sont eux, les démons, qui se manifestent invisiblement dans la hantise néfaste des maisons hantées, où ils n'ont, comme toujours, d'autre but que de nuire à l'homme.

La vie des saints est remplie de cas semblables.

D'ailleurs, pourquoi demander à d'autres causes, par hypothèse, l'effet de ces ravages extraordinaires, contre nature, tandis que la foi

nous enseigne que nous sommes entourés d'esprits mauvais qui usent fréquemment de leur pouvoir pour se signaler avec l'audace de leur génie criminel?

*
* *

Qui vivra verra! En attendant et dès maintenant je suis fort porté à attribuer à la même engeance ces *revenants* qui reviennent exprès pour souhaiter le bonsoir à nos mourants, au moment où quelques instants plus tard ils auraient l'occasion de leur souhaiter le bonjour dans l'autre monde... sans se déranger.

Encore une fois, ici aussi, il n'y a que dérangement, vexation, importunité, sentiments pénibles, trouble, anxiété, effroi, sans qu'on puisse découvrir, dans l'intervention de ces revenants, d'autre motif que de faire naître des impressions lugubres, chez les personnes présentes.

On devrait, le cas échéant, leur jeter de l'eau bénite et réciter le psaume xc de David au temps de qui, faut-il croire, Satan était déjà passé maître en fait de ruses :

« Celui qui habite dans le secours du Très-Haut demeurera dans la protection du Dieu du ciel. Il dira au Seigneur : Vous êtes mon soutien et mon refuge; il est mon Dieu, j'espère en lui : — Parce que c'est lui-même qui m'a délivré d'un *filet de chasseur* et d'une *parole meurtrière*. — Il le mettra à l'ombre sous ses épaules, et sous ses ailes, tu espéreras. — Sa vérité t'environnera de son bouclier, et tu n'auras pas à craindre d'une *terreur nocturne*. — D'une *flèche volant dans le jour*, d'une *affaire qui marche dans les ténèbres*, et de l'attaque d'un *démon du midi*... Parce qu'il a commandé à ses anges à ton sujet, de te garder dans toutes tes voies. — Ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre. — Tu marcheras sur *l'aspic et le basilic*, et tu fouleras aux pieds *le lion et le dragon*... »

Z.

VARIÉTÉS

ÉTRANGE TOUT DE MÊME !...

Les faits qui suivent se sont passés, il n'y a pas longtemps, dans une importante localité de la Haute-Vienne et ils sont rapportés par la *Croix* de Limoges.

Deux jeunes hommes rentraient chez eux après avoir festoyé dans un banquet présidé par Edgar Monteil, alors préfet de la Haute-Vienne. En passant devant le couvent désert, ils aperçurent au-dessus de la porte d'entrée, une statue de saint Joseph.

Ils parièrent à qui serait le plus adroit, et, s'armant de pierres, ils la mirent en morceaux ; puis ils partirent, fiers et contents de leur coup, en beuglant sans remords : « C'est la lutte finale ! »

Le même soir Grandclaude, celui qui avait porté les premiers coups, demandait un bol de lait à sa femme, et pendant qu'il le buvait, sans pousser un cri, sans dire une parole, sans que rien fît prévoir un pareil dénouement, il s'abattit sur le carreau de la cuisine. Les soins qu'on s'empressa de lui prodiguer furent inutiles : la mort avait été subite.

Huit jours plus tard, le second, Tourteau, se noyait. La mère de ce dernier, apprenant des lèvres mêmes de son fils le sort fait à la statue du couvent, avait rit bien fort. On comprend le désespoir de la malheureuse femme quand on rapporta le cadavre de son fils. Elle prit un marteau qui se trouvait à la portée de sa main et s'en donna un coup sur la tête. Voisins et amis purent la désarmer, mais il fallut lui lier les mains et la tenir ainsi attachée jusqu'au moment où elle parut plus calme. La crise semblait passée. L'enterrement se fit, triste et lugubre, car on savait tout, et ce second accident, succédant

de si près au sacrilège, avait impressionné la population. Jamais, dans ce pays sans foi cercueil ne produisit un effet plus salutaire, les têtes et les cœurs se livraient à des réflexions bienfaisantes.

Quand la famille revint du cimetière, on trouva la mère Tourteau étendue de tout son long derrière la porte de la cuisine. Elle s'était brisé la tête avec le marteau de la veille, la cervelle avait giclé jusque sur la table, la tête gisait dans une mare de sang. »

CE QUI A TREMBLÉ TREMBLERA

La *Revue scientifique* donne sur le cataclysme de San-Francisco d'intéressantes considérations.

La Californie est sur le bord d'une des plus grandes lignes de dislocation de l'écorce terrestre, et même au croisement de plusieurs lignes de fracture. C'est une région à volcans et à séismes. Les tremblements de terre y sont fréquents. Pendant que le Vésuve était en grande éruption en 1872 un tremblement de terre se produisait en Californie le 26 Mars. On vit s'ouvrir, le long de la Sierra-Nevada, une faille énorme formant un escarpement de trois à quatre mètres de hauteur. La ville de San-Francisco elle-même fut ébranlée plusieurs fois par des séismes. Le 21 octobre 1868 — encore pendant une forte éruption du Vésuve — il se produisit un tremblement de terre intense en Californie. Plusieurs rues de San-Francisco s'affaissèrent de plus de deux mètres et le désastre fut encore plus grand aux environs de la ville. Plusieurs maisons s'écroulèrent place du Marché, et une partie du marché du village de Pello, près de Lago de Orta, disparut subitement dans le lac.

A vrai dire, les tremblements de terre sont plus à redouter que les éruptions volcaniques, parce que les zones à séismes sont beaucoup plus répandues sur le globe qu'on ne le suppose. Les catastrophes dues aux tremblements de terre ont amené

souvent des bouleversements effroyables et fait des victimes innombrables. Le séisme de Sicile, en 1693, a coûté la vie à plus de 6.000 habitants. Le tremblement de terre de Lisbonne, en 1755, fit 30.000 victimes. En Amérique, au Pérou, au Chili, les morts se comptent par centaines de mille. La liste serait lugubre. Et le phénomène n'est pas souvent localisé, comme on le croit. A Lisbonne les effets du tremblement se firent sentir sur une étendue de 3 millions de kilomètres carrés. En 1856, tous les pays riverains de la Méditerrannée ont été secoués, depuis la Syrie jusqu'à la Corse, et le 16 novembre 1827, toutes les localités situées entre Bogota et Papuyan furent détruites, sur une longueur de plus de 2.500 kilomètres carrés. En 1892, le séisme de l'Assam ébranla trois millions de kilomètres carrés. Au Japon on compte actuellement une moyenne de mille secousses par an et la surface ébranlée n'est pas inférieure à 20.000 kilomètres carrés. Il faut se rappeler que le Japon se trouve à peu de distance de la fosse la plus profonde du Pacifique septentrional. C'est un foyer intense de séismes presque continus. Le sol y tremble sans cesse.

L'amplitude des secousses verticales peut être considérable. En 1837, au Chili, sur le fort San-Carlos, un mât enfoncé de 10 mètres en terre et assujetti par des tiges de fer fut violemment projeté en l'air. A Rio-Bamba, en 1797, les cadavres de plusieurs habitants furent lancés de l'autre côté de la rivière sur une colline haute de plus de 100 mètres. En Calabre, en 1783, on vit les maisons sauter comme si elles avaient été projetées par l'explosion d'une mine. Et les mouvements ondulatoires de certains séismes possèdent souvent une certaine violence. Pendant le tremblement de terre de la Calabre, en 1783, les arbres, en s'inclinant, touchaient le sol avec leurs branches. En 1878, à Battanes, en Chine, le sol était agité comme une mer battue par l'ouragan.

Certes, les tremblements de terre sont encore plus effrayants que les éruptions volcaniques. On peut fuir devant une éruption ; on ne le peut devant les secousses sismiques.

Et la cause de ces phénomènes formidables? Elle nous semble encore obscure, quoi qu'on dise. On admet avec rai-

son qu'il existe des séismes de plusieurs sortes. Il y a les séismes d'origine volcanique; il y en a beaucoup d'autres encore, et chacun d'eux exigerait une explication spéciale. On tend à admettre des éboulements, des affaissements internes, des explosions dues à la vapeur provenant de l'eau de constitution des roches, etc. Mais quelle serait la cause déterminante de ces changements? Sont-ils dus au hasard? Non, certes, car il y a des périodes où tous ces phénomènes se produisent avec recrudescence et paraissent avoir de l'écho à des distances énormes. Nous croyons toujours bien plutôt à des mouvements internes de la masse ignée qui se répercutent jusqu'à la surface, le long des grandes lignes de dislocation de l'écorce terrestre. Tous ces phénomènes seraient sous la dépendance d'une sorte de marée intérieure. Et comment expliquerait-on autrement qu'ils se produisent surtout à certaines positions du soleil et de la lune, comme les marées océaniques. On le nie; mais les concordances relevées valent mieux que les négations.

Or, en 1902, l'éruption de la montagne Pelée est venue quand le soleil, la lune et la Martinique se trouvaient en ligne droite. Il en a été ainsi pour le fameux tremblement de terre de Lisbonne. Tous les séismes importants se sont produits de même à des dates fixes. Ainsi dans ces temps derniers. Le 2 février, séisme de Benventura (Colombie); séisme du 19 février à la Dominique et à Sainte-Lucie. Nouvelle éruption du mont Pelée le 24 février, etc. Le cataclysme de San-Francisco est survenu le 18 avril, jour de concordance des déclinaisons solaire et lunaire. Et ce n'est pas fini. Les journaux nous apportent ces jours-ci, à des dates indiquées, la nouvelle de nouveaux tremblements de terre. En Australie, le jour même du cataclysme de San-Francisco, secousses sismiques. Puis les volcans des Andes entrent en activité. Secousses au Chili, dans l'Argentine. Vers le 23 avril, secousse dans l'Orégon, à la Nouvelle-Zélande, etc. »

LES GRANDES PLUIES

M. Auzael, missionnaire apostolique à Vayitri, dans les Indes anglaises, donnait récemment au *Cosmos* quelques détails sur la climatologie de sa résidence, pays qui serait la terre promise des marchands de parapluies si les habitants trop pauvres pouvaient songer à ce luxe, d'autant plus inutile, d'ailleurs, qu'ils n'ont pas à redouter la perte de toilettes, toujours très sommaires.

A Vayitri, 240 pouces de pluie par an n'ont rien que d'assez ordinaire. A quelque 20 kilomètres de cette localité au bas des montagnes (il s'agit du massif du Wynaad, dans les Ghettes occidentales), l'ingénieur chargé de l'entretien de la route a relevé l'an passé une chute totale de 395 pouces. Cette cataracte est d'autant plus formidable que les habitants reçoivent toute la douche en quatre mois environ, de fin de mai à fin de septembre. Le ciel a organisé le pays pour cette surabondance d'eau; on n'y voit pas d'inondation, les rivières étant très encaissées et se contentant de présenter des crues formidables dans les couloirs qui leur servent de lit.

Inutile de dire que dans ce pays de soleil, cette formidable irrigation donne naissance à une végétation d'une puissance inimaginable; mais les œuvres de la main des hommes en souffrent quelque peu.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

Ignis Ardens

Notre Saint-Père le Pape Pie X est désigné, par la « prophétie » dite « de Saint Malachie », sous la devise : *Ignis Ardens*, « le Feu Ardent. »

Quelques éditions ajoutent à cette désignation la mention suivante :

Et a littore veniet.
Et il viendra du rivage,

Soit qu'on l'entende du « Feu », soit qu'on l'applique au pape lui-même.

Je déclare, quant à moi, n'avoir jamais lu cette mention dans les textes. M. l'abbé J. Maitre, qui a publié de la « prophétie » une étude définitive et une critique pleine de sens, n'y fait aucune allusion.

Voyons jusqu'à quel point la devise *Ignis Ardens* peut être justifiée.

Le cardinal Giuseppe Sarto, patriarche de Venise, a été élu pape le mardi 4 août 1903, c'est-à-dire, si l'on tient compte des théories astrologiques, *un jour de mars* (mardi) voué à la lutte, — *dans le troisième décan* (du 23 juillet au 2 août) indiquant « nature pleine de force et guerrière, apte aux actions et aux arts grandioses », — *le dixième degré* (2 août) annonçant lutte, périls, danger de mort violente, — du *Lion*, signe de *Feu*, cinquième maison du Zodiaque, — de l'année 1903 régie par Saturne, influence menaçante pour la paix du monde, mais propice aux prêtres, aux législateurs, et aux penseurs.

Il est né le 2 juin 1835, sous le signe des GÉMEAUX (luttes violentes), le 12e degré et le 2e décan, qui annoncent « grand cœur et grands chagrins ». Le signe des Gémeaux est « signe d'air », c'est-à-dire de *clarté* et de *hautes aspirations*. L'année

1835 était placée sous l'influence du soleil, principe de *lumière* et de *chaleur*, favorable à l'intelligence, et, comme tel, procédant du feu qui éclaire et réchauffe. — Cette année solaire 1835 fut l'avant-dernière du cycle de Vénus, c'est-à-dire d'une ère de *fécondation* et *d'ensemencement.*

La première encyclique de Pie X est datée du premier décan d'octobre 1903, qui appartient au signe de la Balance (autre signe d' « air ») et ajoute aux désignations précédentes l'indication d'*audace, entreprises hardies, réussite dans l'offensive.*

C'est dans les signes ignés du Bélier et du Lion (février et août 1906) qu'ont été publiées les deux récentes encycliques condamnant la loi de séparation.

Jusqu'ici, on le voit, la devise *Ignis Ardens* est justifiée à la lettre par les explications de l'horoscope, la présente année 1906 étant elle-même une *année solaire.*

Il va sans dire que je ne donne ces rapprochements qu'à titre de *curiosité*, ou plutôt de coïncidences singulières, car on ne saurait croire toujours à l'absolue certitude d'aussi étranges calculs, bien que l'Église ait reconnu la véracité de la supputation astronomique qui conduisit les Mages à l'étable de Bethléem, à la suite de leur « étoile ». Un fait aussi capital que celui de la lutte qni commence, entre le représentant de Dieu, vicaire de Jésus-Christ, et le « prince de ce monde », ne peut-il avoir été prévu dans l'harmonique préordination des événements et des mondes? — Je n'ai pas qualité pour trancher cette question ; et je me borne à la poser.

Poursuivons :

Les armes du Souverain Pontife figurent une étoile d'*or* en chef sur champ de *gueules* (rouge) au-dessus d'une ancre également d'*or*, dont les trois pointes sont immergées dans une mer bleue (d'*azur*).

Cette étoile sur fond rouge indique bien une conflagration (*Ignis*) au sein de la quelle il n'y a de salut pour les peuples que l'ancre à trois pointes, révélatrice des trois personnes divines, des trois mystères essentiels de la foi, des trois sacres ou vertus de la tiare, ou triple couronne.

Et ici, l'emblème est d'autant plus instructif que l'étoile de

Pie X occupe et domine tout le champ supérieur de l'écu, tandis que l'étoile de Léon XIII, le précédent Pontife, n'occupait qu'un canton de son écu.

Or, s'il est permis de risquer une approximation en de telles données, ne peut-on interpréter ainsi l'emblème?

Léon XIII est désigné par la devise *Lumen in cœlo.* — En la traduisant par *la lumière dans le ciel*, on n'obtient aucun éclaircissement, puisque toute lumière est dans le ciel, soit qu'on la considère comme indépendante des astres, soit qu'on la lie au soleil, luminaire principal de notre ciel.

Le sens devient plus précis si l'on y ajoute un commentaire, à savoir qu'en notre temps de ténèbres intellectuelles, « la lumière » véritable doit être cherchée « dans le ciel », c'est-à-dire dans l'enseignement de l'Église, et non ailleurs, comme seraient les folles explications de la raison humaine enorgueillie jusqu'à la démence du blasphême.

Mais un troisième sens peut être admis sans porter la moindre atteinte au texte.

Le latin n'a point d'*article*. Les mots *Lumen in cœlo* peuvent donc se traduire indifféremmeut : « *la* lumière dans le ciel », ou « *une* lumière dans le ciel ».

Prenons cette dernière traduction. « *Une* lumière » signifie donc une clarté *nouvelle*, *adventice*, qu'on l'entende de l'enseignement vraiment « lumineux » de Léon XIII ou de la survenance d'un « signe » éclairant le monde d'un jour imprévu, tel, par exemple, que l'entrée en scène du « socialisme », signe menaçant en même temps que flamboyant. — D'aucuns, en effet, voulurent voir une « comète », astre errant, réputé funeste, dans l'écusson du pape endormi en Dieu, le 20 juillet 1903.

En ce cas, le symbolisme devient saisissant. Né dans un « canton » des armes de Léon XIII, le météore destructeur et avertisseur a gagné le milieu du ciel dans le blason de son successeur. Le signe de la colère divine est passé de l'état de simple « lumière » à celui de « feu » dévorant. Et, tandis que ce feu des passions humaines, attisé par le génie malfaisant du démon déchaîné, menace de consumer la société humaine, le « feu » de la charité divine embrase le cœur du saint Pon-

tife qui a annoncé au monde son ferme désir de « tout restaurer dans le Christ », *Restaurare omnia in Christo.*

Les événements accomplis depuis cette grande date du 4 août 1903 ont-ils fourni un commentaire à l'interprétation de ces deux devises?

Qu'on en juge.

L'astre flamboyant de Pie X, en trois ans, a lancé assez d'éclairs pour déchirer l'opaque nuit des consciences. Les encycliques, les *Motu proprio,* les communications d'ordre disciplinaire, ont fulguré sans interruption.

En octobre 1903, première et sublime parole annonçant au monde « la prise de contact avec la terre » des malheurs réservés aux derniers temps; — en décembre, condamnation du Loisysme. — En 1904, le 6 janvier, fête des Rois, décret « concernant la vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc »; — dans la même semaine, ordonnance interdisant aux prélats et prêtres l'assistance aux réunions mondaines où les toilettes blessent la décence; — *Motu proprio* sur la réforme de la musique sacrée; — en février, canonisation de saints polonais et béatification du curé d'Ars, Jean-Baptiste Vianney; — en mars, en la fête de saint Joseph, magnifique discours au Sacré Collège; — en avril, le 14, — encyclique élogiant saint Grégoire le Grand: — en juin et juillet, — affaires Geay et Le Nordez; — en septembre, décret sur les honoraires des messes; — en novembre, protestation publique contre la rupture avec le gouvernement français.

En 1905, le pape se réserve et attend.

En 1906, — enfin, canonisation des Carmélites de Compiègne, foudroyantes encycliques *Vehementer nos* et *Gravissimo officii,* anathématisant la loi de séparation, et interdisant les associations cultuelles.

A ce feu céleste, le feu de l'enfer répond par les proscriptions violentes des congrégations, la rupture avec le Saint-Siège, la séparation de l'Église et de l'État, les inventaires.

Extérieurement, le feu, allégorique ou réel, sévit avec furie.

De 1904 à 1906, — guerre russo-japonaise, révolution et massacres en Russie, assassinats de M. de Plehwe et du

grand-duc Serge, désastres des Russes en Mandchourie et à Port-Arthur, mutineries à Odessa, à Sébastopol, convocation, puis dissolution de la Douma d'empire, effroyable attentat contre M. Stolypine.

En Espagne, grèves de Bilbao, attentat contre le ministre Maura, bombe Morral contre le roi d'Espagne.

Dans les Balkans, massacres quotidiens de Grecs et de Bulgares.

Dans l'Inde, campagne des Anglais au Thibet.

En Afrique, soulèvement des Herreros.

En France, grèves du Nord; fiches maçonniques, mort étrange de Syveton, attentat contre Alphonse XIII, les inventaires, les élections des 6 et 20 mai 1906.

Tout cela, dans le domaine politique et social.

Dans l'ordre physique et météorologique, que de catastrophes!

Incendies de New-York; — troubles solaires et magnétiques décrits par MM. Trouvelot, Oliver Lodge, Camille Flammarion, Moureaux, l'abbé Moreux, Bordelongue; — tremblements de terre discontinus; éruptions du Stromboli et du Vésuve; ruine de San-Francisco et de Valparaiso.

Découverte du « radium », substance indéfinie qui rayonne d'elle-même, prouvant une énergie contradictoire des lois jusqu'ici admises par la science.

Innombrables incendies, sur terre et sous terre. Destruction du théâtre iroquois à Chicago, 700 victimes, — de la ville d'Aalesund en Norvège; explosion de Pittsburg, aux États-Unis, 125 victimes; incendie de l'Université de Turin; explosion d'acétylène à Rognonas; courts-circuits sur le métropolitain: explosion à la Ricamarie; incendie de Baltimore; explosions à Lorient, au boulevard de Sébastopol, à Jackson-station, en Amérique; incendies de Cluses, de Gleiwitz, de Poulo-penang, de Saint-Brieuc. Catastrophes du vapeur Américain *Général Slocum* aux rochers de Hell Gatea (porte d'Enfer) près de New-York; puits-volcan de Pise; épouvantable malheur de Courrières.

Et je passe sous silence les trombes, les cyclones, les inondations comme à Mamers, à Bozel, à Cuba, les incendies de

forêts, tels que celui de Cannes, tout récent, les orages, les accidents de chemins de fer ou d'automobiles, qui sont de tous les jours.

Oui, le « feu ardent » règne partout. Mais « au ciel » il est « lumière » et phare : sur la terre, il est expiation et châtiment.

J. DE L'ESTOILE.

RELIGION ET SCIENCES OCCULTES

Aucune manifestation des sciences humaines ne saurait embarrasser la religion; ceux mêmes qui parlent le plus haut d'antagonisme entre la religion et la science, ne prouvent qu'une chose, leur ignorance réelle de la religion, avec l'imperfection de leur savoir dans les sciences qu'ils étudient.

Il en est ainsi des *sciences occultes*, dont s'occupe plus spécialement notre *Revue du Monde invisible.*

C'est que la religion ne s'appuie jamais, dans ses appréciations, sur la personnalité des hommes qui méritent ou qui se donnent le titre de savants; elle considère seulement les choses, cherche leurs causes, et constate leurs effets; après quoi elle prononce.

Qu'est-ce, en effet, que la *science?* sinon *la connaissance vraie de ce qui est,* comme la définissait Jean Damascène au huitième siècle.

Or, qu'est-ce *qui est?* Dieu d'abord, le principe éternel de toutes choses, car il a fait la création; — les choses créées ensuite, puisque Dieu en a constitué le monde au milieu duquel nous vivons.

Que sera donc la *science?* L'étude de Dieu et de sa parole, pour nous faire entrer en communication avec lui : c'est la religion. Et l'étude des êtres créés et des puissances qu'il a mises en eux : c'est la science humaine.

Que sera, par suite, le *savant?* Celui qui aura une connaissance vraie, par conséquent réelle et entière, autant que notre intelligence le permet, des choses de Dieu et des choses de la création. Et comme il n'y a pas d'antagonisme possible entre la parole révélatrice de Dieu et les qualités qu'il a mises dans les œuvres de ses mains, il suit logiquement qu'un antagonisme est impossible entre la religion bien connue et la science humaine bien apprise.

C'était là des considérations préliminaires qu'il a suffi d'indiquer, pour faire justice de l'opinion si erronée de ces dédaigneux demi-savants, qui prononcent et concluent sans s'être donné la peine de vouloir ou de savoir comprendre.

Et nous arrivons aux *sciences occultes*, avec trois questions qui nous ont été posées : — Comment la religion les envisage-t-elle? — Que comprennent-elles? — Quels en ont été les principaux auteurs?

Il nous a paru que c'est là une étude importante.

I. — Comment la religion envisage les sciences occultes

Sans les énumérer ici, il suffit de rappeler que tout en elles est occulte, car on marche dans l'inconnu; et elles n'ont à peu près aucun rapport commun avec les diverses sciences humaines, si variées pourtant dans leurs principes, leurs lois, et leurs applications. Aussi, les phénomènes que produisent les sciences occultes semblent-ils se dérober à l'analyse scientifique proprement dite, au contraire de toutes les sciences humaines qui élèvent nos investigations jusqu'aux astres les plus lointains du firmament, ou font pénétrer la pioche jusqu'aux plus profondes entrailles de la terre.

Comment les envisage la religion? — Magie, magnétisme, spiritisme, hypnotisme, somnambulisme, divination, sortilèges,... *etc.*, la religion les laisse à la curiosité des hommes, tant qu'ils ne forment qu'un passe-temps sans danger. Mais la foi, la morale individuelle ou sociale, sont-elles atteintes? alors la religion, pour elle et pour nous, doit en condamner la pratique.

Écoutons ce décret du 23 juin 1840, renouvelé le 28 juillet 1847, et qui est toujours d'actualité; nous le traduisons : « En dehors de toute erreur de doctrine, de sortilège et d'invocation explicite ou implicite du démon, — l'usage du magnétisme, c'est-à-dire le pur usage ou emploi des moyens physiques qui seraient licites par ailleurs, n'est pas moralement défendu, pourvu qu'il ne tende pas à une fin illicite ou

sous quelque rapport perverse. Mais l'application de principes et de moyens purement physiques, en vue d'objets ou d'effets vraiment surnaturels, pour les expliquer physiquement, n'est qu'une tromperie tout à fait illicite, et qui sent l'hérésie. »

Un nouveau décret — 30 juillet 1856 — expliquait : « Quoique le décret général précité dise assez en quoi consiste l'usage licite ou illicite du magnétisme, il se rencontre maintenant des hommes qui, *négligeant l'étude licite de la science*, et ne cherchant qu'une curiosité grandement préjudiciable aux âmes, *et même à la société civile*, se prétendent doués du pouvoir de deviner et de prédire. Ainsi des femmes s'adonnent aux prestiges de ce qu'on appelle le somnambulisme et la claire vue, en se soumettant à des gestes extraordinaires et parfois déshonnêtes, pour feindre de voir des choses invisibles, évoquer les âmes des morts, en recevoir des réponses, découvrir des choses inconnues ou éloignées, traiter même des questions de religion, et faire témérairement une foule de choses qui sentent la superstition. Dans tous ces cas, et de quelque art ou illusion que l'on se serve, il suffit qu'on emploie des moyens physiques en vue d'effets nullement naturels, pour dire qu'il y a tromperie tout à fait illicite, presque une hérésie, et toujours un scandale contre l'honnêteté des mœurs. »

Plus récemment, l'épiscopat des États-Unis, réuni en concile à Baltimore, disait de son côté : « Il est d'expérience que la plupart des phénomènes qu'on admire dans les séances de spiritisme sont l'œuvre trompeuse, ou d'opérateurs qui s'entendent frauduleusement, ou de l'imagination des personnes qui servent de médium, et en imposent à la crédulité des spectateurs, ou le résultat de la dextérité de certains, comme dans les jeux des prestidigitateurs. Il n'y a pas à douter cependant que quelques faits sont l'œuvre de l'intervention de Satan, puisqu'on ne leur trouve aucune explication naturelle. »

Voilà, dans leur ensemble, comment les plus hauts représentants de l'Église envisagent les manifestations des sciences occultes.

Si, d'ailleurs, on y regarde d'un peu près, ou bien l'on trouvera une proportion entre l'effet connu et une cause naturelle : ou bien l'on n'en trouvera pas.

Si l'on en trouve une, c'est-à-dire, si l'on peut expliquer par une cause naturelle l'effet que l'on constate, on se trouve en présence d'un phénomène naturel. Dans ce cas, rien d'anormal, que l'habileté ou la perspicacité de l'opérateur, l'inattention ou la crédulité du spectateur : il s'agit bien d'une science ou d'un savoir-faire qui dépasse les connaissances du grand nombre, mais reste dans le domaine humain. L'Église alors n'a rien à vous en dire : Vous êtes un habile homme qui sait amuser la société, au salon, au pensionnat, au théâtre, ou dans les fêtes foraines; libre à vous!

Si l'on n'en trouve pas, c'est-à-dire, s'il n'y a pas de proportion entre l'effet connu et la cause naturelle apparente qu'on lui assigne, et qu'il faille ainsi chercher la véritable explication dans une cause supérieure à la dextérité de l'opérateur, quel sera cet agent au-dessus de l'homme? Évidemment, ou un ange de Dieu, ou un ange de Satan. Nous avons donc alors un fait nullement naturel. Mais si la religion permet d'appeler le ciel à notre aide dans les circonstances difficiles de la vie, elle ne tolère jamais un pacte avec l'enfer.

Or, l'opérateur qui est devant vous ne connaît évidemment ni les secrets de votre cœur, à moins que vous ne soyez trahi par un complice ou un confident; — ni les faits les plus minutieux passés à l'instant dans un pays éloigné, à moins que le télégraphe ou le téléphone le lui apprennent sur l'heure; — ni surtout des faits qui ne sont pas encore, et ne dépendent que très vaguement de faits actuels, susceptibles de nombreuses contingences.

Comment, dans tous ces cas, le somnambule ou l'hypnotisé peuvent-ils rencontrer juste? Nous constatons donc qu'ils reçoivent la réponse d'un agent supérieur à l'homme; et cela nous suffit pour l'instant.

Pourquoi, d'ailleurs, le monde a-t-il tant couru, depuis plus d'un demi-siècle, vers les sciences occultes? Sans doute, pour leur nouveauté même. Mais pourquoi s'y est-il tant attaché, qu'il existe plus de vingt auteurs qui en ont écrit des livres, et un certain nombre de revues qui tous les mois en entretiennent leurs lecteurs?

La réponse est aisée : C'est qu'au-dessus des causes natu-

relles qui expliquent la plupart de ces faits, on sent d'instinct qu'il s'y trouve des causes extranaturelles, des agents invisibles, qui ne sont ni de notre monde ni de notre nature.

Et j'en tire aussitôt une conclusion très logique : Tous ceux qui croient aux sciences occultes dans lesquelles agissent les esprits, croient donc à des êtres surnaturels dont l'existence s'écoule dans une autre vie que la nôtre; ils croient à des vérités cachées qu'un esprit doit nous révéler; et souvent ils règlent leur conduite, au moins momentanée, sur les avis de ces invisibles.

N'est-ce pas, après tout, l'enseignement essentiel de la religion? Elle nous dit qu'il existe une vie après celle d'ici-bas, dont Dieu fait la béatitude, et où les anges et les saints attendent les âmes justes; — elle nous enseigne des vérités mystérieuses que Dieu a révélées, et qu'il propose à notre foi; elle nous recommande d'y conformer notre conduite.

Que les admirateurs des tireurs de cartes, des magnétiseurs habiles, des hypnotisés et des somnambules s'examinent donc un instant : ils comprendront bientôt qu'ils ont un pas de plus à faire, qui est de croire aux prophètes et aux apôtres, c'est-à-dire à la religion. J'entends bien que quelques articles du Décalogue leur déplaisent; mais c'est une page que l'Esprit qui les dicta défend de déchirer.

Quoi qu'il en soit, il reste que la religion et les sciences occultes ne sont pas si ennemies qu'on eût pu le croire, puisqu'on a vu à quelles conditions l'une permet les autres et en réclame les adeptes; mais il faut se défier de l'usage illicite de ces sciences, car nous allons voir d'un coup d'œil qu'elles contiennent trop d'inconnu pour qu'elles ne présentent pas souvent plus de mal que de bien. — C'est le paragraphe qui va suivre.

II. — Ce que contiennent les sciences occultes

Pour bien s'en rendre compte, il suffit d'en étudier les *effets;* il nous sera aisé ensuite de remonter à *leurs causes.*

Or, on range généralement les *effets* en trois catégories :

a) Dans la première, ceux qui proviennent de l'intelligence de l'opérateur; et il s'agit ici des magiciens, des somnambules, des hypnotiseurs, etc., etc.

b) Dans la deuxième, ceux qui se produisent d'une façon contraire aux lois connues de la nature.

c) Dans la troisième, ceux qui, dans leür substance même, sont contraires à ces lois.

1° Les effets qui proviennent de l'intelligence de l'opérateur sont évidemment en immense majorité. C'est ainsi que la dextérité des doigts, les cartes biseautées, la complicité d'un spectateur, une série d'intonations dans les questions posées, quelques interrogations préliminaires, des réponses à double sens, et tant d'autres ingénieux moyens dont nous sommes témoins tous les jours, obtiennent le résultat désiré. Ce sont des effets naturels du savoir-faire.

2° Lès effets qui se produisent d'une façon contraire aux lois communes de la nature peuvent se subdiviser en deux classes :

a) Ou bien les lois connues auxquelles ils sont contraires admettent une exception, parce qu'elles peuvent être contrariées par d'autres lois encore inconnues, mais cependant qui les produit. C'est ainsi que bon nombre d'inventions ne sont pas toujours le produit de l'étude qui combine et expérimente, mais celui du hasard qui a juxtaposé les divers éléments d'où est né un effet jusque-là inconnu, et dont l'étude a fait connaître de nouvelles lois naturelles.

b) Ou bien les lois connues auxquelles ils sont contraires sont tellement essentielles dans la nature, qu'aucune dérogation n'y est possible sans l'intervention expresse d'un agent supérieur qui en a reçu du Créateur de l'univers la puissance en certains cas.

Ainsi, tantôt à l'une et tantôt à l'autre de ces deux classes se rapportent des phénomènes qui, *en eux-mêmes*, peuvent ne pas répugner aux lois naturelles, et par conséquent paraître naturels dans leur substance; et des phénomènes qui, dans la *façon* dont ils se produisent, ne semblent pas également naturels.

C'est que la nature ne va jamais à l'encontre de sa marche ordinaire; et il faut donc chercher ailleurs la cause qui lui fait produire ces extraordinaires effets.

3° Enfin, les effets qui, *dans leur substance même*, sont contraires aux lois connues de la nature.

En effet, la nature est dirigée par des lois inviolables, qui agissent toujours dans le même sens, et sont connues par l'expérience générale des hommes. Dans une foule, quel homme peut bien connaître les pensées secrètes, l'âge exact, le contenu du porte-monnaie... de tel autre homme, pris au hasard dans la même foule, et qu'il n'avait jamais vu jusque-là?

Il n'est point naturel de deviner à qui vous pensez, ni la date de votre naissance. avec la même exactitude qu'on peut mettre à dire le nom de votre coiffure ou celui de votre vêtement.

Il n'est pas davantage naturel d'annoncer à une personne réellement inconnue, par exemple : « Vous désirez faire un voyage, d'aujourd'hui en deux mois; mais vous en serez empêché par un deuil qui vous touchera de très près. » Cela était dit au mois de juin 1899; la dame qui interrogeait devait faire un voyage au 15 août: son mari, souffrant, devint plus malade aux derniers jours de juillet; et il mourut le 16 août.

Il est moins naturel encore qu'un illettré, qui ne parle même pas correctement sa langue usuelle, puisse, grâce à l'hypnose, lire et parler une langue étrangère ou se montrer vraiment érudit dans des sciences qu'à l'état de veille il ignore absolument.

Ce sont là des faits, et j'ai pris les plus usuels, qui sont réellement contraires, dans leur substance, aux lois connues de la nature. Peut-il d'ailleurs arriver un tel progrès des sciences humaines, qu'il renverse les lois fondamentales constatées de tout temps, et jusqu'à ce jour? Dans laquelle des générations futures un homme pourra dire d'autres hommes rencontrés sur son chemin les pensées qui les préoccupent, la somme d'argent qu'ils ont en poche, la date et le lieu où ils sont nés? Bien plus : quand un étranger

l'interrogera, lui répondra-t-il aussitôt dans sa langue sans l'avoir apprise?

Les hypnotisés le font, mais seulement dans le sommeil hypnotique. Veut-on affirmer que le sommeil en est la cause naturelle? que l'expérimentateur transmet sa volonté et ses connaissances à l'endormi? Ce serait de trop petites causes en présence de l'effet produit; et il faut chercher ailleurs.

Une conclusion s'en détache cependant : l'existence de causes et d'effets qui ne s'expliquent pas humainement, et sont admis néanmoins par tous les partisans des sciences occultes. Pourquoi, dans la religion, n'admettent-ils pas aussi des causes et des effets au-dessus de notre intelligence limitée, et dont les manifestations cependant ne peuvent être niées? Inconnu pour inconnu, invisible pour invisible, si j'admets ceux des sciences occultes qui échappent à mon esprit, il est plus raisonnable encore d'admettre ceux de la religion, qui ont été révélés par le divin Créateur de tout être et de tout esprit.

Gardons-nous cependant d'attribuer trop vite à une cause préternaturelle, ange bon ou mauvais, les effets incompris que produisent parfois les sciences occultes : l'histoire de *Roger Bacon* nous en avertit,

Ce grand homme du treizième siècle, étudiant d'Oxford et de Paris, et remarquable par l'étendue de son savoir, fut un jour accusé de magie. Il avait traité de presque toutes les sciences, surtout de chimie, d'astronomie et de mécanique. Il s'occupa même de la pierre philosophale, de l'astrologie judiciaire, de la baguette divinatoire; et il alla jusqu'à faire une tête d'airain automatique qui, par quelques sons articulés, semblait répondre aux questions qu'on lui posait.

Par prudence, ses confrères le firent emprisonner; mais sa captivité fut courte. Son livre « De l'admirable puissance de l'art et de la nature », et celui plus explicite encore « De la nullité de la magie » démontrèrent qu'il n'avait usé que de causes naturelles.

Aujourd'hui, dans les manifestions de l'invisible, ce souvenir peut être une leçon.

III. — Principaux auteurs des sciences occultes

Nous avons dit que la religion apprécie les doctrines sans se préoccuper des personnes. Elle est elle-même une doctrine : il ne s'agit donc que de savoir si les doctrines à apprécier lui sont, ou non, conformes. On l'a bien vu, du reste, dans les décrets que nous avons rapportés sur les sciences occultes : pas un instant il ne s'agit des personnes qui en sont les auteurs. Et cependant, que de conséquences on a voulu tirer de ces sciences! et quel rôle d'opposition à la religion n'a-t-on pas essayé de leur faire jouer! Disons donc quels furent ces hommes.

1° Le premier auteur de la Magie nous est inconnu, car les païens de l'antiquité avaient des magiciens, des devins, des pythonisses; et la Bible, par Moïse et les prophètes, défendit souvent aux Hébreux d'en adopter les pratiques. Elle donnait le pouvoir d'opérer des effets merveilleux et insolites, comme de commander aux éléments, d'invoquer les âmes, de se faire obéir des esprits infernaux et d'en apprendre les secrets les plus cachés du présent et de l'avenir.

Ainsi, en Égypte, les magiciens de Pharaon reproduisirent en petit la plupart des grands prodiges par lesquels Moïse terrifia ce peuple. Ainsi, dans l'ensemble du paganisme, on ne peut être étonné que les démons aient souvent donné des réponses à leurs prêtresses pour se conserver l'empire des âmes.

Le moyen âge a connu encore des magiciens ayant un pacte avec le démon : c'est la *magie noire*. Mais il y avait surtout d'habiles et savants prestidigitateurs, qui connaissaient des forces de la nature cachées au vulgaire : c'est la *magie blanche*.

Il s'en fallait de beaucoup, évidemment, que tout prodige extraordinaire et inexpliqué fût dû à la magie noire; mais on ne peut nier que des hommes pouvaient être assez pervers pour faire avec le démon un pacte explicite quelquefois, et souvent au moins implicite. Sur la foi de récits fantastiques, ou de conseils donnés par des fantômes, certains s'imaginaient

que le démon leur donnerait honneurs et richesses. N'avait-il pas dit lui-même au Sauveur, dont il ignorait encore la qualité : « Vois les royaumes du monde, et considère leur grandeur et leur gloire; je te donnerai tout cela, si, tombant à mes pieds, tu m'adores! » (S. Matth., IV, 8-9.)

Quant aux juifs du moyen âge qui se donnaient la profession de magicien, ils eussent moins abusé de la crédulité ou de la bonne foi des chrétiens qu'ils dépouillaient, si les rois ou les empereurs les avaient emprisonnés et jugés d'après leurs propres lois, car Moïse a écrit textuellement : « Si un homme ou une femme s'adonnent à la nécromancie et à la divination, qu'ils soient punis de mort; ils seront lapidés, et leur sang retombera sur leurs têtes. (Lévitique, XX, 27.)

2° Le MAGNÉTISME ne date que du dix-huitième siècle. — *Frédéric-Antoine* MESMER, né en 1733 ou 34 à Mesbourg, en Souabe et, plus tard, médecin à Vienne, imagina un jour que les astres dégagent un fluide qui pénètre tout, et par lequel ils exercent une action directe sur tous les corps animés; puis, que ces corps à leur tour, par le moyen des mains, peuvent transmettre ce fluide à d'autres corps pour leur faire opérer certains prodiges. En 1776, il écrivit donc son livre *de Planetarum influxu* (Sur l'influence des planètes).

Cette nouveauté passionna le public; et comme Mesmer prétendait guérir surtout les maladies nerveuses, il ne manqua pas de femmes passionnées pour le système médical du *mesmérisme*, premier nom de cette science. Mesmer lui-même vint à Paris en 1778, gagna à sa cause Nicolas Bergasse, avocat, et d'Esprémesnil, conseiller au Parlement, qui se chargèrent des leçons théoriques, tandis que Mesmer organisait une clinique pour les opérations pratiques.

Des effets réputés merveilleux lui attirèrent bientôt une telle vogue, que des opérateurs enthousiastes ou intéressés établirent aussi chez eux des salles clinico-magnétiques. Mais ils n'étaient pas tous de parfaits imitateurs du maître, car le fluide de leurs mains ne produisit pas toujours les résultats attendus; et la chronique racontait que les bonnes mœurs en souffraient quelquefois.

La Faculté de Médecine se fâcha, le gouvernement nomma

une commission qui étudia les principes et les faits : et le rapporteur, Bailly lui-même, le futur maire de Paris, qui était de l'Académie des sciences depuis plus de vingt ans, termina son étude par des conclusions absolument défavorables. Mesmer se réfugia alors en Angleterre, mais sans oublier les grosses sommes dont l'avait enrichi la crédulité de ses clientes. Un peu plus tard il rentra dans sa ville natale, où il mourut en 1815.

Puységur écrivit en faveur de Mesmer et du magnétisme, en 1830; *James Braid*, en 1843, *A. Wood*, en 1851, *Heidenhain*, en 1880, et d'autres encore

Au fluide magnétique nous devons les premières *tables tournantes*. C'était en 1832, trois enfants, par manière de jeu, posent leurs mains aux bords d'une table, en laissant le moins de discontinuité possible. Tout à coup, ils sentent une légère oscillation, puis un mouvement plus prononcé; bientôt la table tourne.

Le bois inerte a-t-il un fluide, lui aussi, comme les corps animés? et serait-ce que jamais jusque-là plusieurs personnes autour d'une table n'avaient posé leurs mains de la même façon? On renouvela l'expérience, et une science occulte nouvelle était trouvée, qui fit bientôt les délices de la plupart des Américains. Le spiritisme n'allait pas tarder à donner aux tables, avec le mouvement, un langage spécial.

3° Le spiritisme. — Arrive 1847. A Hydesville, dans l'État de New-York, habitait la famille *Fox*, père, mère, et deux filles, de religion protestante méthodiste. Un jour, on entend des coups frappés de l'autre côté de la cloison : et pourtant on n'y voit personne. Peu après, les coups se renouvellent; et, enfin s'enhardisssant, la plus jeune fille demande : « Si tu es un esprit, frappe trois coups pour nous le dire. » Et les trois coups furent frappés.

On posa alors à l'esprit d'autres questions, auxquelles il devait répondre de la même façon : et à chacune, le nombre nécessaire de coups fut exactement frappé. Puis l'esprit invisible se rapprocha, frappa sur la table elle-même, la fit tourner, répondit par les coups que donnait l'un des pieds sur le parquet. La famille Fox était émerveillée, et tint conversation avec l'esprit.

Mais elle voulut poser aussi des questions auxquelles il fallait répondre par autre chose que des nombres. Fox imagina que les coups frappés d'une telle façon et en tel nombre par les pieds de la table correspondraient aux lettres de l'alphabet : l'esprit acquiesça, dit même son nom, Joseph Ryan, ancien colporteur, et conseilla à toute cette famille d'aller se fixer à Rochester, où on le retrouverait.

On y alla, et l'on réussit. Mais les pasteurs condamnèrent les pratiques spiritistes, excommunièrent même Fox et sa famille, furent applaudis dans un meeting, et trois commissions successives ne purent prendre cependant nos spirites en fraude. Ceux-ci allaient être lynchés, sans un quaker qui protégea de son corps les deux demoiselles Fox.

Alors un revirement se produisit, la curiosité l'emportant, et le nombre des médiums s'accrut. L'esprit, peu après, inspira à Fox d'établir une planchette en forme de triangle sur trois pieds, à l'un desquels on attacherait un crayon; et il écrivit. Plus tard, il voulut que le médium lui-même tînt le crayon, et se laissât guider. Plus tard encore, l'esprit se montra sous forme de fantôme.

Cette fois, les pasteurs protestants n'excommunièrent plus et devinrent à leur tour d'infatigables spirites.

4° L'HYPNOTISME est venu depuis lors compléter la série. Il ne s'agit plus ici du fluide des mains seulement, comme dans les « passes » du magnétisme, mais du ton de la voix, de la fixation du regard, du jeu même des mains, et surtout enfin de la suggestion mentale.

Les promoteurs du système sont nombreux; et l'on en a beaucoup parlé dans notre *Revue du Monde invisible*.

*
* *

Notre thèse reste entière : l'histoire et la chronique s'occupent des hommes, la religion n'examine que les doctrines. On a lu les décrets si formels que le *Saint-Office* a prononcés : c'était son droit. Nous y avons vu ce qu'il tolère et ce qu'il défend : obéir est notre devoir.

Après quoi, sans qu'aucun de nos lecteurs catholiques s'adonne aux pratiques déclarées illicites, nous recevrons du moins avec reconnaissance les communications qu'ils pourraient avoir à nous faire; et au besoin nous en ferions le sujet d'une étude qui aurait souvent pour tous un véritable intérêt.

Louis d'ALBORY.

POSSESSION COLLECTIVE

Nous vivons en un temps étrange. Beaucoup de catholiques français ont la mémoire courte. Il y a quelque cinq ou six ans, ils donnaient en masse dans le grotesque traquenard des « diableries du Dr Bataille »; ils juraient par Diana Vaughan, Sophia Walder, et autres créations d'aigrefins, agents de la franc-maçonnerie, dont le plan était de jeter sur les croyances catholiques un discrédit et un ridicule dont elles ne pussent se relever.

Le dessein de ceux-ci fut à moitié réalisé. Lorsque le cynique aveu de Léo Taxil eut dévoilé l'ignoble machination, tous les pauvres nigauds qui avaient cru aux fables imbéciles d'un Marseillais recruté pour ce faire passèrent d'un extrême à l'autre.

Le diable ayant fait four dans les brochures du Dr Hacks, à la plus grande confusion des innombrables crédules, — il n'y eut plus de diable du tout, — non que les mêmes gobeurs fussent guéris de leur ignorance superstitieuse, mais parce que la crainte du burlesque leur parut être le commencement de la sagesse. En sorte que ce fut une débandade unanime parmi les bonnes gens lecteurs des publications idiotes qui, pendant trois ans, avaient répandu par toute la France, au gré de l'imagination du facétieux Bataille, les portraits d'après nature de trois ou quatre cents diables, ou sous-diables, choisis dans l'état-major des légions infernales. Et il y en avait de vraiment drôles, parmi ces effigies : des démons à trompes d'éléphants, des crocodiles joueurs de piano, etc... Hacks s'amusa à publier les correspondances d'un certain nombre de crétins lui demandant des nouvelles du diable Torchonnet ou du diable Fiche-ton-camp, naguère mis en bouteilles et cachetés de cire, à l'instar du bon vin, par ledit Hacks, voyageur en fumisterie et docteur-médecin de la faculté de... Marseille.

Ce fut alors à qui ne voudrait plus entendre parler des mystères de l'au-delà. Du moment que les démons de M. Hacks n'étaient que des fantoches, personne ne voulut avouer qu'il y avait cru. Et, de ce fait, le vrai diable, — l'ennemi de Dieu et de son Église, — gagna une belle bataille. Il était arrivé à ses fins. On n'osait plus croire à son existence, ou, du moins, on n'osait plus confesser cette croyance. La souveraine habileté de Satan consiste, en effet, A SE FAIRE NIER. Qui n'admet pas le diable n'est pas bien loin de nier Dieu.

Or jamais Satan n'a été plus manifestement présent dans les événements humains; jamais il n'a mieux mérité son titre de « Prince de ce monde », sous lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même nous dit qu'il est « déjà condamné ».

Entendons-nous. Il ne s'agit point ici d'un être répondant à la conception idiote d'une représentation figurée; il ne s'agit pas d'un démon anthropomorphe, au nez de pachyderme, à la queue de serpent, aux ailes de chauve-souris. — Il s'agit du grand déchu, que saint Jean, par métaphore, et par métaphore seulement, appelle le « dragon », l'« antique serpent », la « bête », ce déchu, « père du mensonge » artisan de tout mal, est un « esprit », ayant été créé tel par Dieu, en même temps que les autres « esprits » de la milice céleste.

A priori, donc, *par essence*, tant par définition philosophique que par enseignement théologique, cet « esprit » ne saurait avoir « un corps », toute « information matérielle » lui étant incompatible, en vertu même du « principe de contradiction ».

L'Église admet, toutefois, qu'exceptionnellement cet « esprit » peut vêtir une apparence charnelle et, par prestiges d'une science très supérieure à celle de l'intelligence humaine, s'offrir à nous avec les dehors d'une créature vivante. — Ainsi s'expliquent les apparitions dites « diaboliques », dans lesquelles le malin s'est présenté, tantôt sous la figure animale, tantôt sous la figure humaine.

Il y a loin, on le voit, de ces « phantasmes » possibles à la permanence, ou même à la fréquence de manifestations dans lesquelles le démon se montrerait à nos yeux de chair sous les traits d'un beau jeune homme à pieds de bouc présidant

des assemblées satanistes ou autres, ainsi que je l'ai entendu conter par de braves gens de bonne foi, ou sous l'aspect des deux « chiens » de Cornelius Agrippa, du « Griffon noir » du Dr Faust, ou sous toute autre apparence illusionniste.

Mais ce qui est certain, ce que l'Église à la suite de tous les Pères, de saint Paul, du Sauveur lui-même, enseigne positivement, c'est que l'esprit du mal règne en ce monde, dont il est LE PRINCE, le gouverne dans le sens du mal, en lutte ouverte avec les esprits de lumière que Dieu a préposés à ce même gouvernement, dans le sens du bien; ce qui est certain, c'est que la matière inerte, aussi bien que la matière organisée, peut être — avec la permission de Dieu — momentanément soumise à l'empire du démon, soit que celui-ci agisse en tentateur, soit qu'il fasse œuvre d'« ennemi » au sens étroit de ce mot, mais toujours en coopérant, bon gré, mal gré, au plan de Dieu.

Pour bien préciser cette affirmation, nous devons rappeler l'enseignement rigoureux de l'Église,

Le dogme chrétien annonce « la résurrection de la chair », à savoir, la restitution future de l'organisme humain, *tel qu'il est*, mais affranchi des conditions peccamineuses qui le font actuellement esclave de la mort, de la corruption, de la maladie, de l'usure des ans, et même de certaines lois physiques telles que l'impénétrabilité et la pesanteur.

Mais une semblable restitution des corps, rendus incorruptibles pour l'immortalité bienheureuse ou malheureuse, ne sera accomplie qu'à la « consommation des siècles », c'est-à-dire après le jugement général et la transformation finale du monde, alors que, selon les paroles de l'Apocalypse, il y aura « une terre nouvelle et des cieux nouveaux. »

Nous savons donc positivement que, de la première à la dernière mort, aucune créature humaine n'aura reparu sur la terre en possession de ce corps incorruptible.

Seul, Notre-Seigneur Jésus-Christ est sorti du tombeau revêtu de son corps glorifié. Lui-même, en effet, l'a démontré à ses apôtres lorsque, entrant au Cénacle, *toutes portes closes*, il confirma cette démonstration par le fait de prendre de la nourriture.

— Et il leur dit : « Quel est le sujet de votre trouble? Et pourquoi ces pensées s'élèvent-elles en vos cœurs?

— « Voyez mes mains et mes pieds : c'est moi-même; touchez et voyez. Un esprit n'a ni chair, ni os comme vous voyez que j'ai. »

— Et, après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds.

— Mais, comme, dans la joie qu'ils avaient, ils ne croyaient point encore, étaient tout étonnés, et il leur dit : « Avez-vous là quelque chose à manger? »

— Ils lui présentèrent un morceau d'un poisson rôti et un rayon de miel.

— Et ayant mangé en leur présence, il prit ce qui restait et le leur donna.

En dehors de cet exemple unique et adorable, l'enseignement catholique n'admet que le miracle de l'assomption de la sainte Vierge. Le corps sacré de Marie a été, lui aussi, préservé de la corruption du sépulcre et « enlevé au ciel », par suite, glorifié et transformé par une action directe et insondable de la toute-puissance divine.

Pour les autres, ressuscités authentiquement comme Lazare, ou réservés par Dieu à de futures destinées, comme Énoch et Élie, ils n'ont pas dépouillé la corruptibilité actuelle, puisqu'ils ont subi la mort une seconde fois, ou devront la subir à la fin des temps.

Donc, nous savons de science certaine qu'aucune « incarnation » ou « réincarnation » d'âmes subsistantes n'est possible. Et, sans autre recours à d'oiseuses démonstrations, nous sommes prévenus que tous les faits invoqués par les adeptes du spiritisme ne peuvent être que des prestiges démoniaques où d'habiles supercheries de jongleurs. A plus forte raison, devons-nous conclure que le démon lui-même — essence spirituelle — ne peut, en aucune façon, s'unir à une essence matérielle, c'est-à-dire revêtir une corporéité quelconque, sinon en apparence.

Nous fondant sur ce critérium absolu, nous devons attacher à toute « manifestation » de cet ordre d'autre importance que celle qu'il convient de prêter à ce que j'ose appeler « la prestidigitation diabolique. »

Mais si Satan n'intervient que rarement, très rarement, sous des figures matérielles, s'ensuit-il que son action ne s'exerce pas, même à l'aide de prestidigitation, dans le domaine où cette action n'est limitée que par celle de Dieu, — c'est-à-dire dans le domaine des intelligences?

C'est le point où je voulais en venir et c'est le sujet que j'aborde en ces lignes.

En d'autres termes, — sans restreindre le champ de la liberté humaine, sans rétrécir le cadre, d'ailleurs irrétrécissable, — de l'omnipotence divine, — l'esprit du mal peut-il, à certains moments, selon les milieux, les circonstances, les occasions, la multiplicité des crimes, accroître, étendre, généraliser son influence, et, après avoir poussé à bout la malignité individuelle, réunir, condenser, agglomérer, combiner même les malignités individuelles de telle sorte qu'elles s'absorbent en une malignité collective?

Respectueusement soumis à l'enseignement et aux censures de l'Église, je ne hasarderai rien sur le terrain d'une question ainsi posée, sans déclarer, au préalable, que j'expose des hypothèses, — et rien de plus.

Ce qui me fournit l'occasion de cet article, c'est le fait, scandaleux à plus d'un titre, qui, depuis quelques semaines, captive l'attention du public et alimente la curiosité surexcitée des lecteurs de journaux.

Un prêtre, estimé, honnête, généreux, et de mœurs pures, l'abbé Delarue, curé de Châtenay, a disparu. Sa famille, ses ouailles, s'émeuvent de cette disparition. Puis l'opinion, à son tour, en est saisie.

Toutes les apparences disent que l'infortuné prêtre a péri victime d'un attentat, sur la route qui conduit d'Étampes à Châtenay. La justice, tardivement et maladroitement, ouvre une enquête. Cette enquête est si mollement conduite que les esprits s'énervent, que la presse, cette grande voix de divulgation et qui, comme « la langue » dont elle dépend, peut être indifféremment *la meilleure ou la pire des choses*, s'empare de l'événement et l'embrouille de commentaires, faisant, de bonne ou de mauvaise foi, le jeu des ennemis de la religion. Les plus abominables rumeurs entrent en circula-

tion. On parle même de « fugue ». D'immondes chansons sont improvisées et répandues, sans succès, d'ailleurs, contre sa mémoire, en même temps que des hypothèses, des calomnies en sourdine.

Ce n'est pas tout. Profitant de l'incurie des juges et de la police, des empiriques entreprennent d'expertiser à leur compte. Des Hindous, des Américains, une femme-médium, un liseur de pensée se *rencontrent, « comme par hasard »*, autour du drame. Un journal parisien imagine de faire flairer le sol par une hyène. Le professeur Devah, le mage Raminah, que les gens du pays surnomment Sisowath I et Sisowath II, Mme Flaubert, M. de Alvis, M. Pickman se transportent sur les lieux. On retrouve (?) la bicyclette du malheureux ecclésiastique, après son chapeau. On ne retrouve ni la victime, ni les assassins.

En tout autre temps, en toute autre circonstance, ces incidents pourraient prêter à rire. — Quelle foudroyante réplique aux farceurs qui reprochent aux catholiques leur superstition à l'endroit de saint Antoine de Padoue ou de saint Expédit ! — Mais, ici, ce n'est pas le cas de rire. — Nous sommes en présence du deuil d'une famille, de la mort très probable et violente d'un homme, dont tout le tort fut d'être un « prêtre ». Et c'est l'heure où, au lendemain de la loi de Séparation, au lendemain des inventaires et des encycliques, à la veille d'événements plus grands encore, le déchaînement des violences est subordonné à la permission de Dieu. — Comment n'être pas frappé de telles coïncidences?

Remarquons, tout de suite, que l'esprit du mal ne perd pas son temps. De quelque façon que se dénoue l'imbroglio, l' « ennemi » aura eu le temps de semer l'ivraie. Il aura sali le vêtement ecclésiastique, torturé des cœurs déjà naturellement affligés, attristé des consciences religieuses, surexcité les sarcasmes blasphématoires des incroyants, et surtout, — surtout, — fourni l'occasion au scepticisme contemporain de mettre en parallèle les pieuses croyances des fidèles avec le charlatanisme des « fakirs » et nécromants blagués par le persiflage campagnard, lui-même mis en verve par les insinuations de la presse antireligieuse.

C'est là, — me dira-t-on, — un petit fait local. Je réponds : « Il n'y a pas de petits faits. » Le démon proportionne les moyens aux résultats qu'il veut obtenir. Au moment où le problème religieux, par la grande voix du Souverain Pontife, se pose avec une solennité presque unique dans les annales de l'humanité, Satan s'efforce d'en atténuer la gravité, en détournant les yeux du drame de la lutte prochaine, en les sollicitant par une comédie à la fois sinistre et burlesque.

Ceci pour la France seulement, où, grâce à la légèreté ambiante, la tragi-comédie suffit à tenir les masses en haleine.

Mais, franchissons d'un bond l'espace qui sépare la France de la Russie, son « alliée ». Là, c'est la tragédie infernale dans toute son horreur, avec le sceau manifeste de ce que l'antiquité appelait la « fatalité ». Et cette « fatalité », pour quiconque se donne la peine de méditer, apparaît, tout de suite avec les caractères du châtiment, impliqué en un retour offensif du paganisme, sous les apparences d'un christianisme obscurci depuis des siècles par le schisme et l'hérésie.

Au moment où je trace ces lignes, le monde frémit à la nouvelle du monstrueux attentat de Saint-Pétersbourg. Destinées à tuer le ministre Stolypine, deux bombes ont fait explosion dans la villa de ce personnage. Elles ne l'ont point atteint, mais, dans son entourage, sa fille, âgée de quatorze ans, son fils, de trois ans, et vingt personnes autour de lui ont péri. — Cinquante autres sont plus ou moins grièvement blessées.

J'ai écrit : « Il n'y a point de petits faits ». En effet, du petit au grand, tout s'enchaîne. Un vers fameux exprime cette vérité. :

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.

Il est bon de considérer qu'il n'y a pas de différence entre la propagation d'un fléau physiologique et la contagion d'une épidémie morale. — Quelques « cas sporadiques » servent de prodrome à l'invasion du mal, à la contamination générale. Alors s'établit l'*aura* mortelle, l'atmosphère pestilentielle pour les âmes comme pour les corps. Une accumulation de « menues fautes », de « péchés mignons », de ceux que le vulgaire accepte débonnairement, parce qu'« ils ne font de mal

à personne », prépare d'autant mieux l' « état de réceptivité » des masses au virus contagieux, que les mesures de prophylaxie sont précisément moins observées. — On rit, on plaisante les « *menues prescriptions* » de l'hygiène physique et morale. On « tolère » les plaisanteries, les faiblesses de la chair », on excuse les « peccadilles » de l'amour charnel, sans s'apercevoir que chaque chute est un affaiblissement de la personnalité, une prédisposition à des fautes plus graves. Et l'on ouvre ainsi la porte aux complaisances, d'abord, bientôt après aux reconnaissances du « droit au péché ».

Le mal gagne de proche en proche, l'épidémie fait tache d'huile. De même que la tuberculose prélève ses « sujets » de choix parmi les débilités de l'alcoolisme, la haine de Dieu multiplie les sélections du crime parmi les chrétiens qui s'éloignent progressivement de Dieu. On glisse insensiblement de la tiédeur à l'indifférence, de l'indifférence à l'hostilité. Et ainsi se recrute l'armée de la guerre à Dieu.

Il n'en faut pas plus à Satan pour dominer une époque ou un peuple. Le démon « *légion* » peut répondre à la sommation du Christ, non plus par la bouche d'un seul possédé, mais par celle de dix, cent, mille démoniaques. Et de la sorte s'expliquent les folies furieuses des foules, le cri du peuple juif : *Dimitte Barabbam*, ou cet autre : « Que son sang soit sur nous et sur nos fils », la clameur de l'apostasie anglaise *No popery*, les massacres de septembre, le délire des masses au Colysée : « Les chrétiens aux lions. »

C'est là ce que j'appelle la possession collective. Elle est aujourd'hui plus que jamais sensible aux regards de l'observateur.

Au surplus, ce n'était point de ma propre autorité que j'ose énoncer cette hypothèse. Il m'a paru opportun de reproduire ici un passage significatif de la première encyclique du grand pape Pie X, adressée en 1903 aux « Patriarches, Primats, Archevêques et autres Ordinaires qui sont en paix et en communion avec le siège apostolique » :

« ... De nos jours, il n'est que trop vrai, *les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés* contre leur Créateur, et presque commun est devenu le cri : *Retirez-*

vous de nous. De là, en la plupart, un rejet total de tout respect de Dieu; de là des habitudes de vie, tant privée que publique, où nul compte n'est tenu de sa souveraineté. Bien plus, il n'est effort ni artifice que l'on ne mette en œuvre pour abolir entièrement son souvenir et jusqu'à sa notion.

« Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement *le fils de perdition* dont parle l'apôtre n'ait déjà fait son apparition parmi nous. Si grande est l'audace et si grande est la rage avec lesquelles on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend, d'un effort obstiné, à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité ! — En revanche, et c'est là, au dire du même apôtre, le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant au-dessus de *tout ce qui porte le nom de Dieu.* C'est à tel point qu'impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. *Il siège dans le temple de Dieu où il se montre comme s'il était Dieu lui-même.* »

Afin de bien saisir toute la portée de ces formidables paroles, nous devons établir, dès l'abord, que c'est la première fois que, dans une encyclique, c'est-à-dire en un document épistolaire adressé à *l'universalité des chrétiens,* un Souverain Pontife dénonce une corruption universelle et estime que ces temps de perversité générale peuvent être tenus, à bon droit, pour *le commencement des maux annoncés pour la fin des temps et comme leur prise de contact avec la terre...* Le Saint-Père admet donc implicitement que nous sommes à « la fin des temps », donnant, après dix-neuf siècles, une confirmation à la prédication de saint Pierre, au sortir du Cénacle, et expliquant le texte même de l'épître deuxième de saint Paul aux Thessaloniciens, chapitre II, versets 3 et suivants :

Que personne ne vous séduise en nulle manière; car le jour ne viendra point qu'auparavant l'apostasie ne se soit produite

et que l'homme de péché n'ait paru, ce fils de perdition, qui, s'opposant à Dieu, s'élèvera au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu, jusqu'à établir son trône dans le temple de Dieu, et à s'y faire voir comme s'il était Dieu.

Cette « apostasie » est annoncée, par ailleurs, dans l'Apocalypse. Saint Jean la prophétise en termes formels :

« Parce que vous avez gardé ma parole en souffrant avec patience, je vous garderai *à l'heure de la tentation qui doit venir éprouver les habitants de la terre dans tout l'univers.* (Chap. III, vers. 10.)

« Il ouvrit les puits de l'abîme, et la fumée du puits monta comme celle d'une grande fournaise. Le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée de ce puits. » (Chap. IX, vers. 2.)

« Elle obligera *tout le monde*, les petits et les grands, les riches et les pauvres, les personnes libres et les esclaves, d'avoir une marque à la main droite ou au front;

« En sorte que personne ne puisse acheter ou vendre à moins que d'avoir la marque ou le nom de la bête, ou le nombre que fait son nom. » (Chap. XIII, vers. 16 et 17.)

« Car ce sont des esprits de démons, qui font des choses prodigieuses, et qui vont vers les rois de toute la terre, *afin de les réunir pour combattre* au grand jour du Dieu Tout-Puissant. » (Chap. XVI, vers. 14.)

J'aurai lieu de revenir sur ces similitudes, et diverses autres. En cet article, je n'ai voulu établir qu'une chose, à savoir que, si dans le plan divin, selon saint Denis l'Aréopagite, saint Jean Damascène, saint Grégoire le Grand, et saint Thomas d'Aquin, le monde physique et moral est gouverné secondairement par les vertus et les principautés du ciel, il est vraisemblable que, dans le plan infernal, bien qu'avec un pouvoir restreint, les démons exercent, eux aussi, une action physique et morale momentanément destructive, ou suspensive de l'harmonie cosmique et de la discipline des intelligences.

C'est ce dernier désordre que j'ai stigmatisé du nom de « possession collective ».

SIMMIAS.

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

(Suite)

II

On a dû constater de vrais miracles, à cause des reproches et des menaces dont sont souvent l'objet, de la part de Dieu, ceux qui ont refusé de croire après avoir vu des miracles ; ou à cause des punitions qu'il inflige à ceux qui méprisent ses envoyés.

La doctrine regarde ici Jésus et ses apôtres spécialement, quoique Moïse ait aussi prêché une doctrine divine.

Posons en principe cette vérité incontestable : que Dieu ne commande pas l'impossible ; et cette autre : que Dieu ne peut faire des reproches ou des menaces, ni à plus forte raison infliger des punitions à ceux qui n'ont pas exécuté des ordres dont l'exécution est impossible.

Les reproches, les menaces, les punitions supposent, en effet, la violation d'un précepte qu'on peut accomplir.

Or, Dieu a réellement fait des reproches et de terribles menaces, quand il n'a pas encore infligé d'épouvantables châtiments, à ceux qui, après avoir été témoins des miracles en faveur de la mission de ses divins envoyés : Moïse, Jésus-Christ, les apôtres, etc., ont refusé de croire à cette divine mission, ou bien ont murmuré contre les ordres de ces ambassadeurs ; ou, qui plus est, ont méprisé la personne de ces légats de Dieu. Les textes abondent, sur ce sujet, dans la Bible ; et nous n'avons que l'embarras du choix.

La conclusion rigoureuse qu'il faut en tirer, c'est que les miracles en question ne laissaient rien à désirer pour être constatés suffisamment par ceux qui en furent témoins, et qui ne purent expliquer leur incrédulité que par un aveuglement volontaire ou l'obstination de l'orgueil, de l'avarice froissée,

ou même par une haine gratuite et diabolique : « Maintenant ils m'ont détesté gratuitement[1]. »

1° Parlons d'abord du mépris de l'autorité de Moïse, ce médiateur du premier Testament de la Loi de crainte, donnée au milieu des éclairs et des tonnerres et dont la sanction était terrible.

L'Ange du Testament ne devait pas épargner Israël, quand celui-ci deviendrait prévaricateur, violateur de l'Alliance[2].

Mais déjà la vengeance de Dieu s'exerçait sur Pharaon, précisément parce qu'il restait sourd à la voix de Moïse et de Celui qui l'envoyait. Dieu ne ménage à ce cœur endurci et raidi contre l'Éternel ni reproches ni menaces, ni fléaux. S'agit-il des reproches? Pharaon est traité d'endurci : « J'endurcirai son cœur[3]. » « Et le cœur de Pharaon devint endurci, et il ne les écouta pas, comme Dieu l'avait commandé[4]. » « Et le cœur de Pharaon s'appesantit tellement, qu'il ne renvoya pas encore de cette fois le peuple[5]. » Et c'est bien Dieu lui-même que méprise Pharaon : « Jusques à quand, lui dit Moïse, ne voudras-tu pas te soumettre à moi? C'est ce qu'a dit le Seigneur Dieu des Hébreux[6]. »

Du reste, le tyran égyptien reconnaît lui-même qu'il a péché en résistant aux ordres de Moïse, qu'il considère alors comme légat de Dieu : « J'ai péché encore une fois, dit-il (après les ravages de la grêle envoyée par Dieu) : le Seigneur est juste, moi et mon peuple nous sommes des impies[7]. » Et il réitère cet aveu après avoir vu dévorer par les sauterelles amenées par Moïse tout ce que la grêle avait laissé debout dans les champs : « J'ai péché contre le Seigneur, votre Dieu, et contre vous[8]. » Voilà pour les reproches.

Quant aux menaces, elles commencent par celle du changement en sang de l'eau de toute l'Égypte. Le premier miracle, le changement d'une verge en un serpent qui avait

1. Jean, xv, 25.
2. *Exod.*, xxiii, 21.
3. *Ibid.*, vii, 3.
4. *Ibid.*, 22.
5. *Ibid.*, viii, 32.
6. *Ibid.*, x, 3.
7. *Ibid.*, ix, 27.
8. *Ibid.*, x, 16.

dévoré les serpents des magiciens, était inoffensif. Il n'en était pas de même du sang que les Égyptiens devaient tous boire en guise d'eau : c'était un signe qui prenait les proportions d'un fléau universel d'autant plus grave que la peste, résultant de la pourriture des poissons qui auraient péri. pouvait s'ensuivre et s'ensuivit réellement : « Voici donc ce que dit le Seigneur : En ceci tu sauras que je suis le Seigneur ; je frapperai, avec la verge qui est en ma main, l'eau du fleuve, et elle sera changée en sang. Et les poissons du fleuve périront, et les eaux deviendront putréfiées, et les Égyptiens qui *boiront l'eau du fleuve en seront incommodés*[1]. »

Et les menaces adressées par Dieu au Pharaon deviendront de plus en plus sévères à mesure qu'il s'endurcira davantage en se raidissant contre les coups de verge que Dieu lui inflige ; jusqu'à ce que, cédant aux cris de détresse de son peuple et à la crainte de voir périr toute l'Égypte avec les fils aînés, plutôt qu'au repentir de ses fautes, il donne aux Hébreux un congé définitif et plénier.

Voici la seconde menace. « Si tu ne veux pas lâcher mon peuple, je frapperai toutes tes frontières du fléau des grenouilles[2]. »

Et la troisième : « Étends ta verge et frappe la poussière de la terre, et qu'il y ait des moucherons sur toute la terre d'Égypte[3]. » Les animaux comme les hommes devaient en être couverts.

La quatrième menace était celle des mouches qui devaient remplir l'Égypte et l'incommoder gravement. « Si tu ne le renvoie pas (ce peuple), j'enverrai sur toi, tes serviteurs, ton peuple et dans tes maisons toutes sortes de mouches[4]. »

La cinquième menace est celle de la peste répandue sur tout ce qui sera vivant : « Si tu refuses encore, et si tu les retiens, ma main sera sur tes champs ; sur tes chevaux, il y aura une peste très grave, ainsi que sur tes ânes, tes chameaux, tes bœufs et tes brebis[5]. » Tous périrent.

1. *Exod.*, VII, 17, 18.
2. *Ibid.*, VIII, 1, 2.
3. *Ibid.*, 16.
4. *Ibid.*, 21.
5. *Ibid.*, IX, 3.

La sixième menace, suivie de près, comme toutes les autres, d'exécution, c'est celle de grandes plaies vésicantes sur les hommes et les animaux : « Il y aura sur les hommes et les animaux, dans toute la terre d'Égypte, des ulcères, des plaies tuméfiées[1]. »

Pharaon refusant d'ouvrir les yeux à la lumière, Dieu le menace de la grêle accompagnée d'éclairs et de coups de tonnerre épouvantables sur toute la terre d'Égypte : « Et le Seigneur dit à Moïse : Voici que je ferai pleuvoir demain ; à la même heure, une telle quantité de grêle que, depuis sa fondation jusqu'à ce jour, l'Égypte n'en a jamais tant vu[2]. » C'est la septième menace. Elle est suivie de près par celle des sauterelles : « Si tu résistes, et ne veux pas le lâcher, demain j'amènerai les sauterelles sur tes frontières[3]. » La neuvième est celle d'épaisses ténèbres qui arrêtent tout mouvement et empêchent les Égyptiens de se voir entre eux : « Et le Seigneur dit à Moïse : Étends ta main vers le ciel ; et qu'il y ait des ténèbres sur toute la terre d'Égypte, et des ténèbres si épaisses qu'on puisse les palper[4]. » Il est vrai que Pharaon n'a pas été prévenu de cette nouvelle plaie ; mais il devait s'attendre à une nouvelle punition du même genre que les précédentes, puisque Dieu avait dit en termes généraux : « J'endurcirai son cœur et je multiplierai mes signes et mes prodiges sur la terre d'Égypte[5]. » Cela semble signifier : je les multiplierai dans la proportion de son opiniâtreté. Or, Pharaon avait encore une fois résisté aux ordres de Dieu. Il fallait qu'il fût châtié de cette nouvelle prévarication, en supposant qu'il n'eût pas été averti comme précédemment.

La dernière plaie, qui fit périr, au passage de l'ange exterminateur, tous les fils aînés des Égyptiens et tous les premiers-nés de leurs animaux, ne lui avait pas été signifiée davantage. Elle l'atteignit sans qu'il en fût prévenu[6], sans doute pour le frapper plus facilement d'admiration et de

1. *Exod.*, 9.
2. *Ibid.*, 13. 17, 18.
3. *Ibid.*, x, 4.
4. *Ibid.*, 21.
5. *Ibid.*, VIII, 3.
6. *Ibid.*, XII, 27.

crainte. Aussi se rendit-il, cette fois, quoique à contre-cœur, aux ordres de plus en plus impérieux du Très-Haut.

Dans tous les cas, les deux dernières plaies sont des châtiments. Et la punition suit de près la menace souvent : tout ce que Moïse lui annonce comme punition divine de son entêtement, se réalise à point nommé, c'est-à-dire, dans le temps et le pays indiqués par le Seigneur. « Et l'eau fut changée en sang[1]. » « Et les grenouilles montèrent, et couvrirent toute la terre d'Égypte[2]. » « Et il fut fait des ulcères sur les hommes et les animaux. » « Et il vint une mouche très incommode... et la terre fut corrompue par ces mouches. » « Et tous les animaux des Égyptiens périrent[3]. » « Et il survint des ulcères et des plaies vésicantes sur les hommes et les animaux. »

« Et la grêle frappa, sur toute la terre d'Egypte, tout ce qu'il y avait dans les champs, depuis l'homme jusqu'à la brute, et à l'herbe tout entière. »

« Et elles couvrirent (les sauterelles) toute la terre, dévastant tout[4]. »

« Et durant trois jours, il y eut d'horribles ténèbres sur toute la terre d'Égypte. »

« Au milieu de la nuit, le Seigneur frappa tout premier-né d'Égypte[5]. »

Les punitions eurent leur dénouement dans la mer Rouge, où le Pharaon et sa troupe furent engloutis[6].

Suivons Moïse dans le désert. Là aussi, il y a des reproches amers et des menaces à adresser, au nom de Dieu, à un peuple indocile qui méconnaît souvent l'envoyé de Dieu. Souvent aussi, Dieu intervient pour châtier ceux qui murmurent contre le légat qui le représente auprès d'Israël.

Mépriser Moïse, c'était mépriser Dieu, qui le leur fit bien voir. Contentons-nous de citer les principaux textes.

« Tous les fils d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron

1. *Exod.*, VII, 20.
2. *Ibid.*, VIII, 7, 17, 24.
3. *Ibid.*, IX, 6, 9, 25.
4. *Ibid.*, X, 15, 22.
5. *Ibid.*, XII, 29.
6. *Ibid.*, XII, 24, 29.

dans la solitude... Le Seigneur a entendu vos murmures contre le Seigneur... non contre nous[1]. » Voilà le reproche.

Le même ton de reproche de désobéissance se retrouve dans ces paroles qui passaient par-dessus la personne de Moïse pour atteindre le peuple, seul coupable : « Mais le Seigneur dit à Moïse : Jusques à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et ma loi? » Le reproche règne encore dans ces passages : « Ton peuple a péché... Ils se sont vite écartés de la voie que tu leur as montrée et se sont fabriqué un veau d'or creux qu'ils ont adoré. Je vois que ce peuple a la tête dure... Et Moïse dit au peuple : « Vous avez commis un très grand péché... » Et de retour vers le Seigneur, il lui dit : « Ce peuple a fait un très grand péché en se fabriquant des dieux d'or. »

Encore des reproches dans ces mots du Seigneur : « Jusques à quand ce peuple dira-t-il du mal de moi, ne croira-t-il pas en moi, après tous les signes que j'ai faits en sa présence[2]? »

Et dans ces autres : « Ils ont vu ma majesté et les signes que j'ai faits en Égypte et dans la solitude, et ils m'ont tenté dix fois, sans obéir à ma voix. » Et le peuple s'avoua coupable : « Nous avons péché. » Auparavant, Marie, sœur de Moïse, avait péché en murmurant à son tour et l'avouait.

Quant aux séditieux Coré, Dathan et Abiron, qui ont murmuré contre Moïse et Aaron et ont soulevé contre ces derniers deux cent cinquante des chefs d'Israël, Dieu les traite d'impies[3] : « Éloignez-vous des tentes de ces impies. » Et quand le peuple ose encore murmurer de ce que Dieu a châtié d'une manière exemplaire ces révoltés, Dieu menace de le châtier encore. Mais nous entrons dans les menaces.

Parmi elles, il y en a qui ne sont pas suivies de leur effet : parce que Moïse s'interpose charitablement entre Dieu et les coupables. D'autres sont exécutées impitoyablement dans toute leur rigueur qui, à elle seule, paraîtrait excessive, si on n'admettait pas qu'il n'y avait pas d'excuse pour ceux qui,

1. *Exod.*, xvi, 2, 7, 28; xxxii, 7, 8 ,9, 30, 31.
2. *Nomb.*, xiii, 11; xiv, 22, 40; xvi, 26, xii, 1, 11.
3. *Deut.*, xvi, 26.

témoins de tant de miracles, s'obstinaient à ne pas croire à l'autorité de la mission de Moïse ou à la mépriser.

Au rang des simples menaces, nous mettrons seulement celles-ci :

« Laisse-moi, afin que ma fureur s'allume contre eux et que je les détruise[1]. »

C'était pour les punir de leur adoration du veau d'or. Mais Moïse s'interpose et fléchit sa colère, qui est apaisée, et ne réalise pas ses menaces contre son peuple. » Autre menace contre ce peuple à la tête dure : « Je monterai une fois au milieu de toi et je te ferai périr. »

Moïse prie encore et trouve grâce pour lui et son peuple.

On murmure encore contre les explorateurs envoyés. Dieu alors menace d'exterminer le peuple par la peste. Moïse intervient encore avec succès[2]. Mais pour avoir murmuré dix fois, le peuple ne verra pas la Terre promise; il n'y aura d'exception que pour Josué et Caleb.

Quant aux punitions précédées ou non de menaces, elles sont très nombreuses et souvent épouvantables contre le peuple hébreu.

Sans parler de cette mort de tous les Hébreux dans le désert, à l'exception de deux, mort annoncée comme une vengeanee divine à exercer contre leur rébellion[3]; sans parler de l'engloutissement miraculeux de Coré, Dathan et Abiron permis pour confirmer la mission de Moïse[4], qui avait prédit cette catastrophe, on peut dire que les punitions ou les menaces étaient le grand moyen employé par Moïse et par Dieu pour maintenir le peuple juif dans le devoir ou pour l'y faire rentrer, quand il s'en écartait.

C'était la verge de la crainte plutôt que le mobile de l'amour qui dirigeait ce peuple charnel et grossier, si enclin à tous les vices depuis son séjour en Égypte[5], au milieu de toutes les turpitudes païennes.

Vingt-trois mille Israélites idolâtres venaient d'être immo-

1. *Exod.*, XXXII. 10, 14; XXXIII, 5. 17.
2. *Nomb.*, XIV. 12, 20, 23, 29.
3. *Ibid.*, 32, 34, 35, 37.
4. *Ibid.*, XVI, 28, 2 , 30, 31, 32, 33.
5. *Exod.*, XXXII, 22, 34, 35.

lés sur l'ordre de Moïse; et cependant, quoique à cette œuvre de justice religieuse Moïse joignît ses supplications, Dieu n'était pas entièrement satisfait : « Dans le jour de la vengeance, je visiterai encore ce peuple», disait-il à Moïse. Et de fait, « le Seigneur frappa le peuple pour le crime du veau qu'avait fabriqué Aaron ».

La sanction de la loi donnée à Moïse et par lui au peuple est remarquable. Tout réussira aux Israélites s'ils sont fidèles observateurs de la Loi. Mais aussi, malheur à ceux qui la mépriseront! Tous les fléaux les accableront à l'intérieur et au dehors. Et tous les éléments combattront contre eux : le ciel, qui deviendra de fer; et la terre, qui deviendra d'airain; et leurs animaux, qui périront; et leur corps, qui sera rempli d'infirmités; et leurs ennemis, qui les humilieront et les vaincront[1]. A cela s'ajouteront la famine et la peste, la dispersion parmi les nations, jusqu'à ce qu'on reconnaisse et qu'on avoue ses fautes.

L'histoire du peuple juif est la justification complète de cette menace, comme l'avouent le second livre d'Esdras[2], le quatrième livre des Rois, etc.; car toutes les fois qu'Israël a suivi la Loi, il a prospéré en toutes choses; toutes les fois qu'il a été prévaricateur, il a été châtié sans retard et sans ménagement. Mais poursuivons l'énumération des châtiments.

Dieu se montra fort irrité contre Aaron et sa sœur Marie, qui avaient murmuré contre Moïse. Et à peine la nuée qui l'enveloppe s'est-elle retirée que Marie est couverte d'une lèpre blanche visible[3]. Les liens de parenté n'y font rien. Et pourtant Marie est la propre sœur du légat méprisé. A quelques jours d'intervalle, Israël fait entendre de nouveaux murmures contre Dieu et Moïse. Ils se plaignent de ce qu'ils ne sont pas morts en Égypte plutôt que dans un désert où ils manquent de tout, et où la manne leur est devenue insipide. Mais le texte ajoute immédiatement : « Voilà pourquoi le Seigneur envoya contre ce peuple des serpents de feu dont les plaies causèrent la mort d'un grand nombre. »

1. *Lev.*, XXVI, 14, 15, 16-41.
2. II *Esdr.*, X, 26, 27-31; *IV Rois*, XVII, 18-20.
3. *Nombr.*, XII, 9, 10, 12; XXI, 5, 6; XV, 31, 32, 33, 35, 36.

Terminons par un exemple terrible de la sévérité du Seigneur : « Qu'il meure et qu'on l'ensevelisse sous un monceau de pierres », dit-il au sujet d'un violateur du sabbat qui avait, ce jour-là, ramassé du bois.

Comment s'expliquer cette sévérité si on n'admet pas que Juifs et Égyptiens ont pu et dû constater très facilement les miracles opérés en faveur de la mission de Moïse, qui a préparé aussi la voie à Jésus en disant : « Celui qui n'écoutera pas ce prophète périra[1] ».

2° *Mission de Jésus-Christ.* A plus forte raison on peut tirer la même conclusion des reproches ou des menaces de Jésus-Christ contre ceux qui refusent de le croire ou de lui obéir comme à l'envoyé de Dieu extraordinaire. Contre ceux qui n'ont pour lui que du mépris, en faisant entre lui et Jean-Baptiste une comparaison qui n'est pas à l'avantage du Christ, il prononce ces reproches : « A qui comparerai-je cette génération? Elle ressemble à des enfants assis sur la place et criant à leurs camarades : Nous avons chanté et vous n'avez pas dansé... Le Fils de l'homme est venu, il mange et boit. Et l'on dit : c'est un homme vorace, un buveur de vin, un ami des publicains et des pécheurs[2]. »

Puis sur le même ton, mais allant jusqu'aux menaces : « Il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles il avait fait une foule de miracles, parce qu'elles n'avaient pas fait pénitence. Malheur à toi, Corozaïm! malheur à toi, Bethsaïde! car si les miracles qui ont été faits chez vous avaient été faits dans Tyr et Sidon, il y a longtemps qu'ils auraient fait pénitence dans le sac et la cendre. Mais aussi je vous dis qu'au jour du jugement il y aura moins de rigueur pour Tyr et pour Sidon que pour vous. Et toi, Capharnaüm, est-ce que tu t'élèveras jusqu'au ciel? Tu seras abîmée jusqu'aux enfers. Car, si les miracles qui ont été faits chez toi avaient été faits dans Sodome, peut-être subsisterait-elle encore. Mais je vous

1. *Act.*, III, 23.

2. Matth., XI, 16-20; 20-25; XII, 24, 31, 34, 37, 39, 41, 42. — Dieu par Moïse avait déjà fait entendre des menaces contre tous ceux qui n'écouteraient pas le prophète semblable à Moïse et qui ne devait être autre que Jésus-Christ : « Je susciterai pour eux du milieu de tes frères un prophète semblable à toi .. Et celui qui ne voudra pas écouter les paroles qu'il dira en mon nom, trouvera en moi un vengeur. » (*Deut.*, XVIII. 18, 19.)

le dis, au jour du jugement, Sodome sera traitée moins sévèrement que toi. » Parlant, plus tard, des explications blasphématoires qu'on donnait de ses miracles si nombreux et si grands, qui encore ne leur suffisaient pas puisqu'on demandait un autre signe, le Christ les accuse d'avoir blasphémé contre l'Esprit-Saint. Ils avaient attribué ses miracles au démon au lieu de les rapporter a Dieu seul, qui en est la véritable cause. Alors prenant un ton d'autorité et de colère : « Race de vipères, dit-il, comment pouvez-vous dire de bonnes paroles, lorsque vous êtes mauvais?... Vous serez condamnés d'après vos paroles. Cette génération mauvaise et adultère cherche un signe, et il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas : le séjour du Fils de l'homme dans la terre trois jours et trois nuits comme Jonas séjourna dans le ventre du cétacé. Les Ninivites se lèveront au jugement avec cette race et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas. Et celui-ci est pourtant plus que Jonas. La reine du Midi s'élèvera avec cette race, et elle la condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre entendre la sagesse de Salomon. Et celui-ci est plus que Salomon. »

Il reproche ensuite à sa patrie d'être seule à ne pas l'honorer, malgré sa sagesse admirable et admirée de tous : « Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie et sa maison. » Et le texte ajoute : « Il n'y fit pas beaucoup de miracles à cause de leur incrédulité. »

Et quand il prouve à ses disciples qu'en vertu de son nom de Jésus-Christ et de sa mission, il doit souffrir, si Pierre, qui n'avait que des vues humaines alors, cherche à l'en détourner, Jésus le lui reproche comme un crime contre le respect dû à l'autorité émanée de Dieu : « Loin de moi, Satan, tu es un objet de scandale pour moi, parce que tu ne goûtes pas les choses de Dieu, mais seulement celles des hommes [1]. » Et pour le peuple juif, quelle menace dans cette parabole de la vigne dont l'héritier a été tué, comme le Christ le sera sur le Calvaire! « Je vous le dis : le royaume des cieux, sera

1. *Deut.*, XVI, 20-24.

enlevé, et sera donné à une nation qui le fera fructifier. Et celui qui tombera sur cette pierre sera brisé (la pierre c'est le Christ). » Tout cela a rapport à sa mission méconnue malgré les miracles qui l'appuient. Puis il maudit les pharisiens et les scribes hypocrites qui veulent se donner comme autant de maîtres de doctrine, tandis que « votre unique Maître, c'est le Christ[1]. »

Et dans saint Jean (XIX, 11), il flétrit la trahison de Judas comme un grand péché, ce qu'il ne ferait pas s'il n'avait pas suffisamment prouvé qu'il était Fils de Dieu, la Loi ordonnant de tuer celui qui usurperait ce titre. Et il dit encore (*ibid.*, VIII, 24) : « Si vous ne croyez pas que c'est moi, vous mourrez dans votre péché. »

Et encore (IX, 41) : « Vous dites avec raison : Nous voyons. Votre péché reste. » Et (XV 22-25) : « Ils n'ont plus d'excuse pour leur péché... Si je n'avais pas fait des œuvres que nul ne peut faire parmi eux, ils n'auraient pas de péché, mais ils ont vu et m'ont haï moi et mon Père gratuitement. »

Les menaces les plus terribles sortent alors de sa bouche divine, quoiqu'elles respirent le plus pur patriotisme quand il s'agit de Jérusalem, qu'il ne punira qu'à regret, dans sa justice : « Jérusalem, qui tues les prophètes, et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai voulu rassembler tes fils comme la poule réunit ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu! Voici que votre maison restera abandonnée. Car je vous le dis, vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!... En vérité je vous le dis, il ne restera pas pierre sur pierre... Il y aura peuple contre peuple, royaume contre royaume, des pestes, des famines et des tremblements de terre en différents lieux. Mais tout cela n'est que le commencement des afflictions. » Voilà les punitions qui attendent ceux qui ont vu luire la lumière venue pour éclairer le monde et qui ne l'ont pas reçue, quoiqu'ils aient vu des miracles.

On sait que la ruine de Jérusalem, figure de celle du monde, n'eut lieu qu'après l'Ascension de Jésus-Christ, l'Agneau de

1. *Deut.*, XXIII, 10-38.

Dieu n'ayant pas voulu qu'on lui reprochât d'autre acte de sévérité que d'avoir passé en faisant le bien. Tout au plus, et encore c'était un effet de son zèle pour la maison de Dieu, a-t-il usé d'une douce et sainte violence contre les vendeurs du Temple en les chassant impérieusement à coups de fouet : « Et il chassait tous les vendeurs et tous les acheteurs qui étaient dans le Temple... en disant : « Il est écrit que ma maison sera appelée une maison de prières; et vous en avez fait une caverne de voleurs[1]. » Son Père était alors en cause.

Mais, de son vivant, Jésus-Christ n'a jamais usé d'autre violence contre ceux qui méprisaient sa doctrine ou sa mission. Bien loin de là[2]; aux apôtres emportés par un excès de zèle amer et qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur les cités qui n'acceptaient pas leur doctrine, il répondait : « Vous ne savez quel est votre esprit. »

3° Mission des apôtres et de l'Église. Cela ne l'empêchait pas d'affermir par des châtiments exemplaires, quand les reproches et les menaces ne suffisaient pas, l'autorité de ses apôtres et de son Église : « Et celui qui ne vous recevra pas, disait-il à ses apôtres, celui qui n'écoutera pas vos discours, secouez contre lui, en quittant la maison ou la ville, la poussière de vos pieds. En vérité, je vous le dis : on supportera plus facilement, au jour du jugement, la terre de Sodome et de Gomorrhe que cette cité[3]. »

« S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Église. S'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain... Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. »

Mais une fois que Jésus-Christ a quitté la terre pour monter au ciel, il ne gardera plus autant de ménagements que durant sa vie mortelle. A la voix de Pierre, pour frapper un coup d'éclat durable par ses effets, dès le berceau de l'Église, il frappa de mort Ananie et Saphire sa femme, coupables d'avoir menti au Saint-Esprit en trompant les apôtres : « Et il frauda sur le prix, de complicité avec sa femme... Mais

1. Matth., XXI, 12, 13.
2. Luc, IX, 55
3. Matth., X, 14-15; XVII, 17. Luc, X, 16.

Pierre lui dit : Ananie, pourquoi Satan a-t-il tenté ton cœur pour le faire mentir à l'Esprit-Saint et frauder sur le prix du champ? Est-ce que si tu l'avais gardé, il ne demeurait pas à toi?... Tu n'as pas menti aux hommes mais à Dieu. Et Ananie, en entendant ces paroles, tomba et expira; et une grande crainte saisit tous ceux qui en eurent connaissance. » Saphire étant entrée trois heures après et ayant renouvelé le même mensonge, Pierre lui fit ce reproche : « Pourquoi vous êtes-vous accordés pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voilà que les pieds de ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte, et ils t'emporteront. Aussitôt elle tomba à ses pieds et expira... Et une grande crainte se répandit dans toute l'Église et en tous ceux qui apprirent ces choses [1]. »

Ainsi. saint Pierre, se souvenant des paroles du Maître qui l'avait envoyé après l'avoir rempli du Saint-Esprit (duquel émane l'autorité législative des évêques, écrit saint Paul), saint Pierre accuse Ananie et Saphire d'avoir menti au Saint-Esprit lui-même, dont il est l'organe visible. Rien n'indiquant que l'apôtre ait voulu cette double mort, puisque la première au moins n'était pas prédite, « c'èst Dieu, a dit Crellier [2], qui, à la réprimande sévère, mais bien méritée, de son représentant voulut joindre un châtiment plus sévère encore ». Dieu a coutume, d'après D. Calmet, de châtier les premiers violateurs de ses lois très rigoureusement, comme cela s'est vu en Adam, et dans la première violation du sabbat. Cela corrige en même temps que cela prévient tout acte subversif de la discipline. Et mieux vaut prévenir que punir.

Quant à saint Paul, sa sévérité se montre surtout contre le magicien Barjésu, parce que ce dernier cherchait à détourner le proconsul d'embrasser la vraie foi. « Mais Saul, autrement Paul, plein du Saint-Esprit, jetant un regard sur lui : Homme plein de fourberie et de mensonge, dit-il, enfant du diable, ô ennemi de toute justice, tu ne cesses de bouleverser les voies du Seigneur qui sont droites. Et maintenant, voici que la main du Seigneur est sur toi : et tu seras aveugle, sans pouvoir regarder de quelque temps le soleil. Et aussi-

1. *Act.*, v, 1-12.
2. Crellier, *Com. des Actes*, ch. v, p. 58-62.

tôt il tomba sur lui un brouillard et des ténèbres; et tournant sur lui-même, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main[1]. »

La punition de l'incestueux de Corinthe livré à Satan par l'autorité de saint Paul, pour que la perte du corps servît à sauver l'âme, est un autre exemple terrible de la sévérité de l'envoyé et de celui qui l'envoie.

Et non seulement l'apôtre agit ainsi lui-même; mais il commande aux évêques qu'il ordonne d'user à leur tour de sévérité en vertu de l'autorité dont ils sont dépositaires : « Reprenez, dit-il à Timothée[2], et cela publiquement, ceux qui pèchent, afin d'inspirer aux *autres la crainte.* » Et encore : « Prêchez la parole : insistez, que ce soit opportun ou inopportun : *argumentez, priez, reprenez en toute patience et* doctrine... Pour vous, faites votre œuvre d'évangéliste, remplissez votre ministère. » Et à Tite : « Argumentez avec toute sorte d'autorité. »

Tout cela ne s'explique que par l'autorité divine dont Dieu a revêtu les apôtres, autorité que les miracles ont rendue incontestable : de là la grande culpabilité de ceux qui méprisent cette autorité ou ce que prêchent les apôtres. Passons à une troisième preuve.

1. *Act*, XIII, 10, 11; *I Cor.*, V, 3-6.
2. *I Tim.*, V, 20; II *Tim.*, IV, 2; *Tit.*, II, 15.

(*A suivre.*)

Extériorisation de l'Ame

Les phénomènes dus aux sciences occultes soulèvent une grave question, en face des systèmes sur l'âme, adoptés jusqu'ici par les philosophes : il semble, en effet, qu'il faille modifier les thèses admises généralement par eux sur sa localisation. Mais est-il possible que le magnétisme et l'hypnotisme soient des sciences si profondes qu'ils exigent ce résultat?

D'une part on dit : Notre âme est dans notre corps; tout entière dans la totalité du corps. et tout entière dans chaque partie. Ce sont nos sens qui lui servent à voir, goûter, entendre, toucher, sentir les objets qui nous sont extérieurs. « Les sens, ajoute-t-on, sont les fenêtres par lesquelles l'âme se met en rapport avec nous. »

D'autre part, on dit : Un fluide puissant sort de nos mains pour endormir un sujet; et, dès le sommeil obtenu, notre pensée et notre volonté sur tel objet déterminé vont si bien devenir sa propre pensée et sa volonté, qu'il en poursuivra même la réalisation à l'état de veille. Notre âme serait-elle allée se joindre à la sienne pour la modifier sur ce point? Elle n'est donc pas contenue dans notre corps et sa vie s'étend à distance.

Ce fluide invisible et cet acte intérieur passés dans l'hypnotisé constituent évidemment une extériorisation de notre âme, en contradiction avec la doctrine de notre âme répandue dans notre corps. Le problème est donc important à étudier.

*
* *

Philosophiquement, QU'EST-CE QUE L'AME? La forme substantielle du corps organique, pour lui donner la vie, c'est-à-dire, ce par quoi nous vivons, nous sentons, nous compre-

nous : donc, le principe premier et intrinsèque de notre vie.

Elle n'est pas un corps, car elle exclut toute composition de parties, et est indépendante de la matière.

Elle ne se compose même pas de plusieurs principes, car ils formeraient des parties quantitatives ; et ainsi l'on ne peut lui attribuer une étendue divisible, dont chaque fraction deviendrait partie intégrante de l'âme.

Elle n'est donc qu'un unique principe qui perçoit, pense, juge, raisonne par un seul et même acte.

Cela est évidemment vrai, car si le principe qui *perçoit* se composait de plusieurs êtres distincts, la perception ou sensation serait reçue tout entière par chacun de ses êtres; mais alors, après l'un d'eux, à quoi serviraient les autres? ou bien serait reçue en partie par chacun d'eux; mais alors on n'aurait jamais une sensation complète.

De même, si le principe qui *pense* se composait de plusieurs êtres distincts, ou bien la pensée serait tout entière dans chacun de ces êtres, et nous aurions en nous plusieurs êtres pensants, tous distincts entre eux, ce que l'expérience réprouve; ou bien elle serait en partie dans chacun d'eux, et alors il n'y aurait pas de pensée complète, ce qui reviendrait à dire qu'il n'y aurait pas de pensée du tout.

De même encore, si le principe qui *juge* et *raisonne* se composait de plusieurs êtres distincts, ou bien les éléments du jugement et du raisonnement se trouveraient tous dans chacun de ces êtres, ce qui produirait en nous autant d'êtres qui porteraient en même temps le même jugement, ce que notre conscience intérieure réprouve; ou bien ces éléments du jugement et du raisonnement ne se trouveraient qu'en partie dans chacun de ces êtres, et alors le jugement et le raisonnement seraient impossibles puisqu'ils seraient éparpillés. Or, il faut nécessairement que le même sujet perçoive en même temps les divers éléments à comparer et à juger pour pouvoir raisonner et décider.

Ainsi donc la perception et l'idée sont les actes vitaux, immanents, indivisibles, qui viennent d'un seul principe, qui vivifie tout en nous, notre âme.

*
* *

Or, D'OU VIENT NOTRE AME? Dans l'antiquité, Platon et Pythagore enseignaient que les âmes avaient d'abord été créées dans les astres; et ils ajoutaient qu'un jour, pour on ne savait quel crime ou quelle cause, le Créateur les avait enfermées dans des corps.

Avec ce système, on pourrait croire que la spiritualité des âmes avait mis dans les astres ce fluide que Mesmer y a imaginé; et que leur venue dans nos corps sur la terre attirait ainsi ce fluide jusqu'à nous. Mais le système est fautif, parce que le fluide devrait venir directement à l'hypnotisé et au magnétisé, aussi bien qu'à l'opérateur. Puis, comment se fait-il que nous n'ayons jamais la moindre idée de ce que nous faisions dans les astres? Ce fluide qui rattache notre vie passée à notre vie présente devrait certainement en garder quelque impression.

Une *autre opinion* a été émise. Leibniz a imaginé que toutes les âmes ont été créées dès l'origine, non dans les astres, mais en Adam: et unies en lui à tous les corpuscules destinés à être autant de germes des corps qui devaient naître dans le courant des siècles.

C'est un système ingénieux, qui favoriserait peut-être le principe catholique de la transmission du péché originel, et nous permettrait en même temps de considérer notre âme comme ayant formé un tout avec toutes les autres âmes. De là, en effet, pourrait venir une grande affinité entre les magnétiseurs et les magnétisés, les hypnotiseurs et les hypnotisés. Malheureusement pour l'auteur, et malgré son grand nom, son système n'est considéré que comme une pure fiction, qui ne s'appuie sur aucune raison plausible et il est universellement rejeté.

On lui a substitué le *traducianisme*, qui en est une forme en ce qu'il actualise dans la génération de chaque homme la transmission que Leibniz tirait du premier homme. Ce nouveau système dit, en effet, que l'âme passe des parents aux enfants de la même manière que le corps; par suite, elle des-

cendrait ainsi de l'âme d'Adam, ou serait le développement des germes d'âmes que Leibniz plaçait en lui.

Mais les traducianistes ne s'entendent pas dans leur explication. Pour les uns, l'âme des enfants est engendrée du *corps* des parents. Or, cela ne peut être, parce qu'elle devrait être aussi corporelle, en toutes choses les parties étant de la même nature que le tout dont elles sont détachées. — Pour les autres, elle est engendrée de l'*âme* des parents. Et cela n'est pas davantage : car elle ne peut en être une partie, l'âme étant un principe simple et indivisible; et elle ne peut pas même être produite par l'action immédiate de l'âme des parents, car ceux-ci devraient vouloir lui donner le plus de perfection possible. Bien plus, par le fait qu'elle en viendrait et en dépendrait, dans son être et dans sa possibilité, elle ne serait pas un être subsistant par lui-même, ce que l'on prouve cependant.

Admis comme vrais, ces systèmes, pourtant faux, eussent été de quelque secours aux sciences occultes, parce que la préexistence de nos âmes expliquerait en partie leur affinité dans les communications secrètes que les opérateurs ont entre eux.

Mais non! la doctrine universelle est ailleurs : Notre âme ne nous vient pas des astres, elle ne nous vient pas d'Adam, elle n'est même pas produite par nos propres parents; mais elle a été créée directement de Dieu, et ainsi il faut lui reconnaître une plus haute et plus noble origine.

C'est l'enseignement chrétien. C'était aussi la doctrine traditionnelle des Hébreux : « Ce n'est pas moi, disait l'héroïque mère des Macchabées, un peu avant que de les voir mourir, ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme, la vie, et les diverses aptitudes de vos membres; mais le Créateur de toutes choses, qui fait naître les hommes, et qui est la source de toutes les origines. » (II Macchabées, VII.) — C'était de même la doctrine du célèbre orateur romain, Cicéron : « Cet être animé, si plein de raison et de sagesse, que nous appelons homme, a été engendré dans une condition admirable par le Dieu suprême; et son âme lui a été créée par ce Dieu d'où nous vient comme une vraie parenté avec les esprits célestes. » (*Traité des Lois*, I.)

Toutes ces thèses, —celles qui expriment des opinions réfutées ou bien une doctrine reçue, — favorisent-elles la possibilité d'un mélange de notre âme avec d'autres âmes, au point de leur inspirer secrètement, et sans mouvement extérieur de notre part, une pensée, une volonté, un calcul, une prédiction, comme après les passes du magnétiseur et dans le sommeil hypnotique? Nous avons essayé d'en trouver des traces, et les doctrines qui s'y prêtaient le mieux ne nous donnaient pas cependant une extériorisation suffisante de notre âme pour affirmer qu'elle peut accomplir ces prodiges.

*
* *

Avançons donc davantage, et demandons-nous maintenant : OU DONC EST PLACÉE NOTRE AME! — De deux choses l'une : Ou bien elle est en nous seulement, et elle n'opère hors de nous que par le moyen de nos sens; ou bien elle est localisée aussi hors de nous, dans un rayon assez large pour opérer les prodiges assignés aux sciences occultes.

Et d'abord, *est-elle en nous seulement?* L'enseignement général répond par l'affirmative.

En effet : notre âme et notre corps, substantiellement unis ensemble, constituent notre personne. D'abord : le corps n'étant que matière, à l'exemple de tout corps quelconque, il faut que l'âme vienne en lui pour le distinguer de ces autres corps, et en faire un corps humain. — Ensuite, étant donné ce composé humain, l'âme doit nécessairement être en lui pour faire sa perfection, puisque l'homme n'est pas un corps seul ni une âme seule, mais la résultante de ces deux éléments qui le constituent. — Enfin, c'est l'âme qui est le principe de vie et d'activité pour le corps; et il est tellement vrai qu'elle fait le corps substance vivante et active, que lorsque la mort la sépare du corps, deux résultats immédiats se produisent : le corps reste absolument inerte sans jamais reprendre un mouvement quelconque, et la personne humaine est elle-même détruite.

Or, pour accomplir cette triple fonction : « Élever notre corps à la dignité de corps humain, lui communiquer sa

perfection, et être son principe de vie et d'activité », il est évidemment indispensable que l'âme soit unie au corps, et demeure présente dans toutes ses molécules et dans toutes ses parties.

Comment opère-t-elle hors de nous? — Par les cinq sens de notre corps.

En effet : dans toute opération de l'homme, les deux parties du composé humain ont leur rôle. Nous sommes entourés d'objets matériels, et c'est par les sens de notre corps que nous allons à eux; mais ils n'obtiendraient aucun résultat si notre âme n'était avec eux. Prenez un corps que la mort a touché : malgré ses yeux, ses oreilles, ses mains, sa langue, il n'éprouve aucune sensation parce que son âme est absente. Prenez maintenant le corps d'un homme vivant, mais aveugle, sourd, paralysé, muet; son âme ne connaîtra rien des objets extérieurs.

En conséquence, ni le seul principe matière, ni le seul principe esprit ne suffit à nos sensations extérieures : il faut les deux. Le principe corps est nécessaire, parce que sans lui nous n'aurions pas le sentiment des corps; et le principe esprit est nécessaire, parce que c'est lui qui juge et sent les diverses parties des objets; — et ces deux principes ne sont ensemble qu'une seule nature, notre personnalité humaine.

Toute cette doctrine est incontestable, et elle condamne les phénomènes de somnambulisme et de la claire vue, parce qu'il est évident que ni l'œil de l'opérateur ni celui de la somnambule ne pénètrent dans le porte-monnaie, par exemple, d'un spectateur pris au hasard dans la foule.

Mais, pour l'expliquer, une autre hypothèse a été faite, la voici.

*
* *

L'AME EST-ELLE LOCALISÉE HORS DE NOUS, *dans un rayon assez large pour opérer les prodiges assignés aux sciences occultes?*

Cette localisation hors de nous expliquerait l'action de notre âme à distance, et permettrait de croire à la réalité du fluide magnétique: mais il n'en est rien, quoi qu'en aient dit certains philosophes.

Pour admettre ainsi l'extériorisation de notre âme, il faudrait commencer par réfuter la thèse de l'union substantielle de l'âme et du corps, et par conséquent de la localisation absolue de l'âme dans le corps; mais c'est précisément la doctrine générale des auteurs. Ensuite, comment expliquer qu'elle existe aussi bien au dehors qu'au dedans?

Le célèbre Gœthe disait : « Il est très certain que. dans quelques cas, notre âme peut atteindre au delà de nos limites corporelles... Nous sommes dans un milieu dont nous ignorons les mouvements et les influences sur nous, ainsi que les relations avec notre âme. Nous avons tous en nous quelque chose des forces électriques et magnétiques... Une âme peut agir sur une autre par sa présence muette. »

Troublante parole, dont l'expérience des attentifs reconnaît le bien fondé, mais qui ne résout pas absolument le problème posé sur la localisation de l'âme hors de nous.

Comment va-t-elle se trouver au delà de nos limites corporelles? Quand, par une journée d'hiver, je me réchauffe devant l'âtre, est-ce mon âme qui va vers la chaleur? Nullement, car ce n'est pas elle qui a froid; et n'est-ce pas plutôt le rayon de chaleur qui vient à moi et me réchauffe le corps? Point de doute. L'âme reste donc localisée dans le corps.

Dans quels cas peut-elle opérer à l'extérieur? Il est difficile de le dire; mais si, comme dit Gœthe, « nous sommes dans un milieu dont nous ignorons les mouvements et les influences sur nous, ainsi que les relations avec notre âme », ne serait-ce pas que de tous les points de cet alentour, et comme les rayons d'une circonférence qui aboutissent tous au centre, viennent à notre âme ces mouvements et ces influences? Ils entrent dans l'édifice par les sens extérieurs qui en sont les fenêtres, et ils apportent au cerveau toutes les impressions qui doivent affecter le sens interne.

Toute sensation s'opère, en effet, dans l'âme et dans le corps : dans l'*âme*, parce que la puissance sensitive nous est intrinsèque et personnelle, apte d'elle-même à percevoir toutes les impressions qui viendront à elle : dans le *corps*, parce que cette puissance sensitive est indifférente à percevoir tel objet plutôt que tel autre, sans quoi elle percevrait

toujours les mêmes, et ainsi elle doit être déterminée par des objets qui lui soient extrinsèques. Mais c'est l'extérieur, la sphère qui nous entoure, qui est extrinsèque à l'âme; et ce sont les sens qui nous en font percevoir tous les êtres.

Sans doute, on a dit aussi : « Par notre corps, nous faisons partie de l'organisme de l'univers; nous avons des relations étroites avec le soleil, les planètes, l'air, la nature entière. Nous sommes, à tout instant, influencés et traversés par des actions électriques, magnétiques, vitales ; nous participons aux mouvements harmonieux et immenses de l'univers, et nous vibrons avec lui. » (Mgr E. Méric, *la Seconde vue*, dans cette Revue, 1905, p. 266.)

Mais ici, comme dans la citation de Gœthe, ne semble-t-il pas que les influences et les sensations viennent à nous, plutôt que nous n'allons à elles? Le docte Prélat n'a pas certainement voulu dire que notre âme va étendre son action jusque dans le soleil et les planètes, car alors elle se trouverait mêlée en route avec toutes les autres âmes; et puisque des actions électriques, magnétiques, vitales, nous influencent et nous traversent, c'est qu'elles viennent à nous, nous mêlant aux mouvements harmonieux de l'univers, sans qu'il soit dit que notre âme s'est localisée hors de nous pour aller vibrer avec lui.

On le voit : il reste la question entière, non des opérations extérieures de l'âme, mais de sa situation, sa localisation, son domicile.

Certains philosophes ont émis des systèmes. *Platon* disait : « L'âme n'est unie au corps qu'accidentellement, comme un cavalier à son cheval, un pilote à son navire. » Mais je lui demande : Y a-t-il une partie du corps où manque l'âme, et pourquoi n'est-elle pas paralysée? Et quand elle quitte momentanément le corps, comme le cavalier descendu de cheval, le corps tout seul continue-t-il à vivre? — Il n'y a pas de réponse convenable à ces questions : l'âme reste donc unie substantiellement au corps, jusqu'à la mort, et elle n'est pas dans une sphère extérieure.

J'entends bien que dans le sommeil hypnotique, le sujet perd conscience de lui; mais ce n'est point l'âme de l'opérateur

qui vient lui continuer la vie, voulût-on admettre un dédoublement partiel transitoire. Cette diminution de l'âme de chacun d'eux aurait donc pour résultat de leur faire faire des actes plus extraordinaires et plus intelligents qu'à l'état de veille? Avouons que c'est inadmissible.

Malebranche a déduit des principes de Descartes son système des « causes occasionnelles ». D'après lui, ni le corps ni l'âme n'ont d'activité, et aucun des deux n'exerce d'influence sur l'autre; mais chacun reçoit ses impressions, et Dieu veut bien exciter dans l'autre des impressions correspondantes.

Les sciences occultes ne trouveraient ici qu'un point à leur convenance, la facilité avec laquelle l'âme peut se détacher du corps pour avoir ses opérations propres. Mais cela ne leur suffirait pas, car ce système admet en même temps que les causes secondes corporelles ou spirituelles sont privées de toute activité, tandis que ces sciences au contraire admettent partout un fluide magnétique avec lequel sont opérés leurs prodiges. Au reste, d'après les données ordinaires que nous connaissons, le système de l'occasionnalisme n'est pas acceptable.

Leibniz imagina le système de « l'harmonie préétablie ». Pour lui, l'âme agit indépendamment du corps, et de même le corps indépendamment de l'âme; et, dans chaque série d'actions, une action quelconque est toujours un effet de l'action précédente. Pour arriver à ce résultat, Dieu aurait choisi pour les associer ainsi le corps et l'âme dont les mouvements et les perceptions doivent s'harmoniser le mieux.

Au point de vue des sciences occultes cette indépendance de l'âme pourrait expliquer bien des phénomènes. De l'opérateur qui transmet par des « passes » une partie de son âme, et de l'hypnotisé qui la reçoit pour que leurs deux âmes ensemble aillent interroger celle du spectateur choisi, sortirait donc un principe de mouvements harmonisés, pour opérer ces merveilleux prodiges.

Mesmer et ses continuateurs ont-ils étudié Leibniz? Nous ne saurions le dire; mais une observation fait crouler tous ces raisonnements : le système de Leibniz, comme les autres, est

rejeté des philosophes. De fait, comment une perception de l'âme ou du corps peut-elle avoir toujours pour raison suffisante la perception précédente, quand il y a si souvent une grande opposition entre deux perceptions consécutives? Puis, comment l'éloignement de l'âme, parfois à de grandes distances (*comme le somnambule de Paris qui voit au même* instant tel fait spécial à New-York ou à Pékin), ne détruit-il pas l'union substantielle du corps et de l'âme? — Non! l'âme ne sort pas du corps; et il n'existe dans toute l'histoire que deux seuls faits authentiques de bilocation. (Saint François Xavier sur deux vaisseaux en péril, saint Liguori dans sa chapelle et auprès du Pape mourant.)

Euler et *Locke*, avec des variantes minimes, imaginèrent le système de « l'influx physique ». Pour eux, l'âme et le corps sont deux êtres parfaitement distincts; et l'âme agit sur le fluide nerveux du corps, en le déterminant à percevoir les objets extérieurs. De leur action naturelle résulte leur union.

Tout n'est pas faux dans ce système, car notre âme agit certainement sur notre corps; et du fluide nerveux qu'on admet ici au fluide magnétique des sciences occultes la transition était facile. Mais il y a une différence, parce qu'en *réalité l'influx physique qui existe entre l'âme et le corps* n'est nullement la cause de leur union, mais seulement le résultat, ce qui est vraiment tout autre.

De quoi ce système, s'il était reconnu vrai, pourrait-il servir aux sciences occultes? — De bien peu, car l'influx physique qu'il admet est celui de l'âme sur le corps pour en faire le composé humain; au contraire, tout en ressemblant à cet influx physique, le fluide magnétique sort des mains ou de l'âme de l'opérateur, pour aller influencer le corps du sujet qu'il endort, et son âme à laquelle il fait une seconde vue. Dans les deux cas, il y a encore une extériorisation de l'âme, mais avec une opération toute différente. Ainsi le système de Locke et Euler ne se prête qu'imparfaitement aux phénomènes des sciences occultes, et d'ailleurs n'est pas philosophiquement reconnu admissible.

*
* *

Quelle conclusion tirerons-nous de cette longue thèse L'impossibilité où sont les sciences occultes de recourir à l'action de l'âme de l'opérateur, par les passes et le fluide, sur l'âme du sujet endormi du sommeil magnétique, pour opérer les prodiges que l'on sait. Notre âme est en nous, et point hors de nous; elle ne rayonne pas autour de nous; elle ne va donc pas chercher les secrets du spectateur.

Les systèmes philosophiques de l'union de l'âme avec le corps sont nombreux, comme on l'a vu; et plusieurs ont un ou deux points qui s'adapteraient aux données de ces sciences. Mais la totalité de la doctrine de chacun d'eux s'y oppose, leur fausseté respective est un autre obstacle; et l'on ne pourrait même imaginer un système spécial avec quelques bribes de chacun d'eux : il ne se tiendrait pas.

Il resterait d'autres hypothèses, mais fort peu scientifiques; nous ne nous y arrêterons donc pas aujourd'hui.

Gabriel Jeaune.

UNE HYPOTHÈSE

Je soumets à la sagacité de M. C. de Vesme les simples observations suivantes.

M. C. de Vesme publie, en effet, dans les *Annales des Sciences psychiques*, numéro d'août 1906, un récit impartial et judicieux d'une séance de « matérialisation », donnée, le 26 juillet dernier, à Paris, par le médium Miller, de San-Francisco, de passage en Europe.

Cette séance n'a pas été concluante, au dire de M. C. de Vesme. Il risque, à ce sujet, quelques remarques empreintes de scepticisme. Je les reproduis afin d'éclairer nos lecteurs :

« ... Enfin, une *forme blanche* sortit du cabinet, sans aucun bruit; elle était d'une taille un peu petite; inutile de dire qu'*on n'apercevait aucunement sa figure, et qu'elle n'a pu être reconnue, pas plus que les fantômes qui se sont ensuite présentés*. Questionnée sur son identité, elle répondit par le nom de « Céline ». Presque toutes les formes humaines qui se sont manifestées au cours de la séance parlaient *avec une certaine facilité*, mais leurs voix, tout en étant généralement perceptibles de toutes les parties de la pièce, avaient toujours le caractère d'un *chuchotement*. Or on sait que tandis que les voix de l'homme et de la femme sont facilement reconnaissables lorsqu'elles gardent leur timbre ordinaire, il n'en est plus de même quand on se contente de chuchoter. Sans affirmer la chose d'une manière certaine, *il me semble donc qu'on ne puisse pas exclure que le chuchotement n'ait pas toujours été celui d'une même voix humaine...* »

M. de Vesme énumère ensuite les apparitions subséquentes et en arrive à formuler un doute.

« Pendant toutes ces apparitions, Miller restait assis dans la salle. Sa présence ne peut constituer l'ombre d'un doute. Il n'était pas en transe; il prenait part assez souvent à la conversation; sa silhouette était même visible à certains instants

pour quelques-uns des expérimentateurs ; M. Delanne déclarait, de temps en temps, le sentir toujours auprès de lui et lui toucher le bras gauche. *Mais la division des rideaux n'était qu'à cinquante centimètres environ de son épaule droite.* En de pareilles conditions, il est permis de se demander si M. Miller ne répéterait pas le truc bien connu dont plusieurs médiums ont été accusés, et quelques-uns même convaincus, c'est-à-dire si, ayant le bras droit libre, il ne pouvait pas sortir de ses poches de la mousseline blanche, soutenue par des buscs ou d'autres stratagèmes qui, *dans cette obscurité presque complète*, suffirait à constituer ces *masses blanchâtres...* »

Très loyalement, M. C. de Vesme, après avoir énoncé le doute, donne des arguments et des faits qui infirment cette supposition.

Mais le doute n'en est pas moins formulé, sans être dissipé.

Je prends occasion de ces « masses blanchâtres » pour soumettre à M. de Vesme un fait matériel positif et qui pourrait le servir dans ses recherches ultérieures.

Tout d'abord, je m'étonne qu'en toutes ces expériences incomplètement scientifiques, on tolère ce que M. de Vesme appelle une « obscurité presque complète ».

Pourquoi « presque »? Les arguments fournis jusqu'ici sont de valeur *spirite* et non expérimentale. — Je demanderais, quant à moi, ou le grand jour, ou l'*obscurité absolue*, les émanations vivantes qui fournissent au fantôme la matière première de sa matérialisation devant être, selon les lois de la physique, douées d'une radio-activité lumineuse par elle-même.

J'arrive au *fait* que j'ai annoncé. Le voici :

On se rappelle qu'à la fin de septembre 1898, une magnifique aurore boréale se leva sur l'horizon de Paris.

Le météore commença à se manifester vers sept heures du soir et se prolongea jusque vers neuf heures et demie. Il occupa tout un quart du ciel, du nord-est au nord-ouest.

J'habitais, à cette époque, sur le boulevard Montparnasse, un appartement situé au cinquième étage et entièrement bordé d'un large balcon.

Le phénomène magnifique m'y attira, en même temps que mon fils cadet, alors étudiant en médecine, aujourd'hui docteur-médecin, établi aux environs de la capitale. Nous assistâmes à la naissance et à la fin du météore. Indépendamment du faisceau lumineux en gerbes et en palettes d'éventail, nous pûmes observer une série de phénomènes concomitants et, en apparence, distincts du principal.

Ils consistaient en l'éclosion (je ne puis trouver d'expression plus exacte) instantanée et l'évanouissement aussi rapide de « masses blanchâtres » de densité et de formes variables, à des distances totalement inappréciables, les unes à portée, semblait-il, de nos mains, d'autres à quelque douze, vingt ou trente mètres de notre atteinte.

La plupart apparaissaient et disparaissaient dans la durée de quelques secondes, sous la figure de *taches* homogènes, analogues à des plaques de brouillard, s'élargissant du centre à la périphérie, se soudant parfois entre elles, sans dessin géométrique, mais passant indifféremment de la circonférence irrégulière à l'ellipse, à la parabole, au fuseau, ou même à la configuration vague d'un fantôme aérien.

Elles semblaient faites d'une trame de vapeurs extrêmement ténues, offrant la consistance, tantôt du premier jet de la vapeur sortant d'une cheminée, tantôt d'une brume surgissant au-dessus d'un pré humide pendant les crépuscules d'automne.

Mais leur caractère propre était une prodigieuse mobilité due à une incessante évolution, qui leur donnait exactement la même stabilité que celle qu'on peut observer dans les rais du soleil à travers des volets clos, lorsque la fumée d'une pipe ou d'une cigarette s'y encadre, mais avec cette différence qu'aucun point n'y apparaissait plus brillant que les autres. L'homogénéité était donc absolue et « imparticulée », pour me servir d'une expression créée par Baudelaire dans sa traduction d'Edgar Poe. En outre, les apparences, *à l'air libre*, se mouvaient dans tous les sens, n'empruntant rien à la clarté diffuse et nettement isolée de l'atmosphère ambiante.

Il n'y avait là évidemment que des effluences électriques,

si, comme l'insinue la météorologie contemporaine, les aurores boréales sont des phénomènes d'électricité.

Les apparences constatées par M. de Vesme et d'autres observateurs ne pourraient-elles s'expliquer par des manifestations « odiques » analogues, tout soupçon de supercherie étant écarté *à priori?*

C. V.

DEUX FAITS DE TÉLÉPATHIE

Nous empruntons aux *Annales des Sciences psychiques* et à l'*Écho du Merveilleux* les deux récits suivants :

A propos de la cour de Russie, il est intéressant de rapporter un récit fait par miss Eager, qui a été pendant six ans la gouvernante des petites grandes-duchesses, filles de l'empereur, dans un livre qu'elle a dernièrement publié. Miss Eager, qui est Irlandaise, dit que les petites grandes-duchesses sont, comme la plupart des membres de la famille impériale de Russie, portées aux rêves, à voir des visions étranges et des formes qui n'ont pas une existence matérielle.

On se souviendra de la mort soudaine de la petite princesse Élisabeth, fille du grand-duc de Hesse, frère de la tsarine. Le grand-duc Ludwig de Hesse s'était rendu avec sa fillette à la résidence impériale de Skiernewice pour y passer quelque temps. Elle y mourut, empoisonnée, à ce que l'on affirme, par des huîtres que les révolutionnaires destinaient au tsar.

La petite princesse Élisabeth était donc mourante dans une chambre contiguë à celle où ses cousines, les grandes-duchesses Olga et Marie, dormaient depuis quelques heures. Miss Eager, leur gouvernante, était au chevet de la princesse mourante, quand tout à coup elle entendit des cris d'épouvante qui venaient de la chambre des grandes-duchesses. Suivie par les deux docteurs qui étaient présents et par la tsarine, la gouvernante accourut et trouva les deux enfants impériales assises sur leur lit, le visage empreint de terreur; toutes les deux indiquaient un coin de la chambre, qui n'était que faiblement éclairée. Quelques instants passèrent avant que les pauvres petites aient pu prononcer un mot; enfin la grande-duchesse Marie s'écria : « Elle est entrée dans la chambre d'Ella! » (petit nom d'Élisabeth). — Et la grande-

duchesse Olga qui avait évidemment aperçu la même vision, répétait :

« Oh ! pauvre Ella ! pauvre Ella ! »

Les docteurs, sans bien pouvoir se rendre compte de ce qui se passait, se précipitèrent dans la chambre de la princesse Élisabeth, qui s'était mise sur son séant et indiquait à son tour un point de la chambre, comme si elle apercevait la même vision, et criait : Je me meurs ! je me meurs ! Envoyez chercher maman ! »

Ce furent ses dernières paroles; elle perdit les sens et mourut une heure après.

Les deux petites grandes-duchesses, questionnées depuis, racontèrent avoir vu la même vision, qui était la figure conventionnelle de « l'Ange de la mort ».

Miss Eager n'analyse point ce cas avec l'esprit critique d'une personne qui se serait adonnée aux recherches psychiques; elle n'explique pas si les grandes-duchesses avaient été informées de la maladie dangereuse de leur petite cousine, ce qui permettrait de supposer que l'une d'elles ait rêvé, et en se réveillant ait communiqué sa terreur et son hallucination à sa sœur.

*
* *

Mme Louis Maurecy écrit à l'*Écho du Merveilleux* le récit d'un phénomène de télépathie qui se serait produit lors de la fin tragique du malheureux lieutenant Gilman, écrasé entre deux trains, à Argenteuil, près de Paris, le 20 juin dernier. Il a été raconté à un ami de Mme Maurecy par un camarade du jeune officier.

« Rentré à Courbevoie, je passai, dit-il, le premier devant la maison de l'infortuné lieutenant. Sa jeune femme, à laquelle personne n'avait encore appris le malheur qui venait de la frapper, était sur le seuil, et paraissait la proie d'une nervosité extraordinaire. Ému, je passai rapidement, dans la crainte qu'elle ne me parlât; mais plus loin, je m'arrêtai et, dissimulé, j'observai.

« D'autres camarades passèrent, la nervosité de la jeune

femme parut grandir encore. Elle allait et venait, scrutant les ténèbres de la route.

« Le colonel parut enfin. Il avait assumé la pénible tâche d'apprendre à la malheureuse la mort de son mari.

« Mais il n'eut pas le temps de dire une parole. En proie à une crise d'effroyable désespoir, Mme Gilman s'était précipitée vers lui et clamait :

« N'entrez pas! mon mari est mort, je le sais. *A huit heures et demie, j'ai reçu un choc épouvantable là, dans le dos!* Mon mari a été écrasé par un train, j'en suis sûre! »

« Or, c'était à huit heures et demie, exactement, que le malheureux officier avait été tamponné. »

REVUE DES REVUES

Science catholique. Mensuelle. Arras, 10, rue des Balances; Paris, 41, rue de Vaugirard. Août 1906.

Signalons tout de suite, entre autres articles remarquables, celui qui a pour titre : *Le Français est-il essentiellement antireligieux?* par M. C. Labeyrie.

Nous aurons peut-être lieu d'y revenir.

La Bonne Parole. Mensuelle. 3, rue des Noyers. Le Havre. Août 1906.

Étude comparative et juxtaposée des deux écoles thomiste et sotiste; exposition des méthodes scolastiques, très remarquablement présentées par le R. P. Déodat Marie de Basly. Articles divers de P. Guillard, Rocreu, sur les questions du jour. *La Soif*, poème religieux, par Ch. Vincent.

Annales des Sciences psychiques. Mensuelle. 6, rue Saulnier, Paris. Août 1906.

Nous citons quelques emprunts faits à cette Revue, purement scientifique, indifférente, mais respectueuse à l'égard du catholicisme.

Psychische Studien. Oswald Mutre. 4, Lindenstrasse, Leipzig. Septembre 1906.

Même attitude que la précédente, quoique peu favorable au catholicisme.

REVUES SPIRITES

La Revue Spirite, fondée par Allan Kardec. Mensuelle. 42, rue Saint-Jacques. Septembre 1906.

Publie une intéressante conférence de M. Camille Flammarion sur *La Terre et l'Homme dans l'Univers*, le récit (un peu optimiste) de la séance du médium Miller, par Léopold Dauvil, une étude du livre du Dr Lapponi, par le professeur Moutonnier.

Revue scientifique et morale du Spiritisme, hostile au catholicisme, mais avec réserve et courtoisie.

The Progressive Thinker (Le Penseur en progrès). Hebdomadaire. 40, Loomis street, Chicago. U.-S.

Nettement et agressivement hostile au catholicisme, dont il accuse, avec quelque puérilité, « les cruautés passées et présentes » (*the past and present cruelties perpetuated by the catholic church*). Mme May

Pepper, qui s'exprime ainsi, nous paraît ignorer ou avoir oublié l'histoire des *past and present cruelties of Reformated church* depuis les massacres d'Irlande et d'Écosse, sans en retrancher les beaux jours de Titus Oates, jusqu'aux lynchages quotidiens de nègres dans la libre Amérique. Nous croyons que l'Eglise catholique n'est pour rien en ces sortes de « cruautés », non plus que dans les bûchers de Servet, de Ridley et Latower, dans les égorgements des presbytériens, ou dans le *Go to hell or to Connaugt* de Cromwell. Gageons que Mme Pepper n'en parlera pas à ses lecteurs.

A la dernière heure, nous recevons *la Campana del Mattino* (la Cloche du Matin), Revue anti-spirite, publiée à Naples. Signalons l'article de tête consacré à *la Doctrine eschatologique de saint Augustin* (3e article) qui a de si nombreux points de contact avec les articles publiés, sous le titre de *la Bataille d'Armageddan*, par M. Ch. Vincent, dans la *Revue catholique et royaliste*, de juin à décembre 1905.

VARIÉTÉS

LA MADONE DE POMPÉI

Il se publie, à Naples, une revue antispirite intitulée *la Campana del Mattino*[1]. Nous en extrayons la relation suivante, qui prouve deux choses : certaines maladies sont dues parfois à des causes préternaturelles, dont on ne se rend pas d'abord compte; et il n'y a que des moyens surnaturels, indiqués par la foi sincère, qui les guérissent.

« L'abbé Marius Cerrutti, de Vercelles, affligé depuis longtemps d'une apparente neurasthénie, avait inutilement cherché sa guérison auprès de la science humaine, qui, dans les maladies nerveuses ou réputées comme telles, ne veut voir qu'une cause naturelle, que bien souvent elle ne peut définir.

« Le pauvre infirme nous écrivit pour nous demander notre avis sur sa mystérieuse maladie. Après avoir examiné les symptômes et les différentes phases de ses douleurs, nous y découvrîmes la subjugation *spirite* ou *suggestion démoniaque intermittente avec effets physiques*. Nous lui conseillâmes donc de recourir à l'un des moyens moraux que nous a laissés Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il choisit la dévotion à la Vierge toute-puissante de Pompéi. En même temps, nous priâmes et fîmes prier pour lui. Grâce à ses ferventes supplications, le pieux et savant prêtre fut bientôt miraculeusement délivré.

« Il y a, aujourd'hui, un nombre infini de névropathes apparents qui endurent des souffrances inouïes. C'est là un vaste champ d'action pour la puissance de la Vierge de Pompéi, qui sera le grand médecin du vingtième siècle. »

1. *La Cloche du matin.*

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

Anniversaire du décès de Monseigneur E. Méric

Avec la date du présent numéro coïncide l'anniversaire du décès de Mgr Élie Méric, fondateur de cette Revue.

Nos lecteurs le savaient : et ils voudront certainement retrouver ici un souvenir ému de ce que fut le docte et vénéré prélat; se rappeler l'importance de ses ouvrages; et lui payer un juste tribut de prières, comme savent les inspirer la reconnaissance et l'esprit de foi.

Ajoutons que c'est aussi un devoir que les nouveaux membres du Comité de Rédaction de la *Revue du Monde Invisible* se font un honneur de remplir. C'est qu'ils estiment à un très haut prix la mission qui leur est échue, par la confiance et le choix spontané de l'éditeur, de continuer une œuvre de cette importance; et ils veulent ne pas rester trop loin du zèle et de la doctrine qui furent ici, durant de si longues années, l'apanage de notre éminent et tant regretté directeur.

*
* *

C'est le lundi 16 octobre 1905 que mourut à Honfleur, dans la villa qu'il y possédait pour y passer les mois d'été, Mgr Élie Méric, docteur en philosophie et lettres, docteur en théologie, professeur à la Sorbonne, officier de l'Instruction publique, chanoine d'honneur de divers diocèses, et prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Lui qui avait écrit avec une si grande foi : « La mort et moi nous ne serons pas surpris de nous rencontrer; il y a si longtemps que nous pensons l'un à l'autre »; — lui qui avait parlé si éloquemment de l'autre vie, et avait mis tant de cœur

dans les *Élus se reconnaîtront au Ciel*, et le *Livre des Espérances* de ceux qui vont mourir; — lui enfin qui, dans cette *Revue du Monde Invisible*, avait tant étudié tous les mystères et toutes les certitudes de l'au-delà, il s'endormit doucement dans la foi de l'Église catholique, qu'il avait si bien enseignée et pratiquée, soutenu par ses dernières grâces et ses suprêmes prières.

On se souvient que ses obsèques eurent lieu le vendredi 20 octobre, présidées par Mgr l'évêque de Bayeux, aujourd'hui coadjuteur du cardinal-archevêque de Paris, qu'assistait Mgr l'évêque d'Évreux, ancien curé de la paroisse natale du regretté défunt.

Mgr Méric était né le 4 octobre 1838 à Hesdin, diocèse d'Arras; n'avait que deux ans quand sa famille quitta le Nord pour le Midi, et s'installa à Toulouse, d'où le père était originaire; entra au petit séminaire aussitôt après sa première communion; puis au grand séminaire, où il fut ordonné prêtre en 1863.

Inutile évidemment de rappeler que son intelligence et ses succès dans ses études l'avaient fait remarquer de ses maîtres; et il eût pu aspirer bientôt, après un vicariat dans une paroisse urbaine, aux meilleurs postes dans le clergé diocésain.

Mais ses goûts l'orientaient vers les sciences et la philosophie, et sa correspondance avec le P. Gratry dénotait si bien un esprit d'élite, que l'éminent oratorien l'appela à Paris. Là, il trouvait sa voie avec un guide éclairé vers les plus hautes études; là aussi il connut toute une pléiade d'écrivains célèbres, qui honoraient à la fois les Lettres et l'Église.

Il prit ses grades en Sorbonne, présenta pour le doctorat une thèse, *le Droit et le Devoir*, qui lui conquit si bien la sympathie du doyen de la Faculté, Mgr Maret, que celui-ci voulut bientôt le choisir pour son suppléant.

Quels hommes que ceux dont il devenait le collègue! Mgr Maret, le doyen, son ami et son premier guide; le P. Gratry, qui était de l'Académie française; Mgr Bourret, peu après évêque de Rodez et ensuite cardinal; Mgr Freppel, qui ne tarda pas à devenir évêque d'Angers, et a fait si belle

figure au Parlement; Mgr Perraud, qui devait être le cardinal-évêque d'Autun, et est décédé seulement quelques mois après lui.

Vingt ans, Mgr Méric occupa avec une distinction remarquée sa chaire de la Sorbonne, travailleur obstiné, riche d'acquisitions, conscience rectiligne, et scrutant les choses jusqu'au fond, toujours clair et méthodique, avec une élocution facile et pénétrante, qui savait instruire, émouvoir, captiver le grand et sympathique auditoire accouru pour recueillir sa parole avec avidité.

Que de trésors philosophiques, scientifiques, théologiques, dans un enseignement qui touchait à toutes les préoccupations intellectuelles de notre temps! Que de vues originales et profondes, qui lui permettaient de rajeunir les questions même les plus anciennes, quand il explorait le champ si vaste des lois de la raison, de la liberté, de la conscience, et approfondissait les origines, les conditions, le but du droit naturel, du droit positif, du droit social!

Vingt ans, dis-je, la chaire de Mgr Méric eut un auditoire toujours nombreux, sympathique, empressé, au point que la leçon finissait souvent au milieu d'applaudissements enthousiastes, qui se continuaient parfois jusqu'au dehors.

Un jour pourtant, il fallut descendre de cette chaire. Les professeurs catholiques de la Sorbonne avaient des auditeurs qui auraient trop bien conservé, pratiqué, défendu la foi chrétienne dans toutes les grandes professions libérales: et le gouvernement, qui venait de faire adopter insensiblement des dispositions législatives de plus en plus hostiles à l'Église, fit supprimer par le Parlement les crédits affectés à la Faculté de théologie catholique.

Entre temps, Mgr E. Méric faisait des conférences au Cercle des étudiants du Luxembourg; prêchait dans de grandes églises; était appelé à Bruxelles, à Louvain, à Wurzburg en Bavière; recevait les titres de chanoine d'honneur de Lorette, d'Albi, de Bayeux, de Perpignan, et d'officier de l'Instruction publique. On lui proposa même officiellement le poste de Supérieur de Saint-Louis des Français à Rome; et le ministre Spuller, et les divers cardinaux Thomas et

Sourrieu de Rouen, Desprez de Toulouse, Bourret de Rodez, Meignan de Tours, Mgr Lagrange, évêque de Chartres, d'autres encore, le voulurent évêque. Ce dernier, qui avait appris à l'apprécier, auprès de Mgr Dupanloup, lui écrivait un jour : « C'est honteux que vous n'occupiez pas un siège. » — Le cardinal Meignan avait écrit : « C'est vous que je demande, que je désire, et que je veux sur le siège d'Angers. » — Le cardinal Bourret : « J'étais si convaincu de votre nomination, que je ne m'explique pas ce qui s'est passé. » — Plus tard, le cardinal Sourrieu : « Il était si naturel que l'on vous appellât à une fonction proportionnée à votre haute culture intellectuelle!... Mais la mêlée des idées humaines est féconde en malentendus et en méprises. »

Mgr Méric gardait toujours sa sérénité, avec la joie de servir l'Église au second rang. Aussi, sans le prévenir, Mgr l'évêque de Bayeux (lui-même ancien professeur à la Sorbonne, Mgr Hugonin) demanda pour lui à Léon XIII, et en obtint aussitôt, le titre de prélat de la maison de Sa Sainteté. Quand il lui en remit le bref, avec la lettre du cardinal secrétaire d'État, le refus était moralement impossible.

*
* *

Le lecteur pardonnera ici ces détails, dont la plupart étaient inédits. Mais cette *Revue du Monde Invisible* est la dernière œuvre du docte et éminent prélat, dont nous avons à continuer la pensée et la doctrine : la connaissance plus complète de la grande estime en laquelle il fut tenu par des cardinaux et des évêques de si haut mérite nous est une constatation précieuse, qui place haut notre modèle, et encourage nos efforts dans la même doctrine, la même sérénité, et la même joie au service de l'Église.

*
* *

Il ne nous reste plus qu'à rappeler les beaux ouvrages dus à la science et au zèle de Mgr Élie Méric. Tous, chacun en son genre, ont une importance capitale à notre époque, car

il n'est aucun des problèmes qui s'imposent aujourd'hui à l'étude attentive des intelligences, dont on ne trouve ici la lumineuse solution. Nous sommes donc assurés que plus d'un de nos lecteurs voudra y trouver le guide et la force dont ont besoin les chrétiens de cette génération, dans la grande lutte commencée.

En voici les titres, avec une indication du plan :

1. — *Du Droit et du Devoir*, thèse de doctorat en Sorbonne, publiée plus tard en un volume de 550 pages, plein de citations des plus grands philosophes de tous les temps. C'est l'étude du but de la vie, dans la nature et les caractères de la loi naturelle qui donne des droits et impose des devoirs. L'auteur y aborde donc de hauts et difficiles problèmes.

2. *La Vie dans l'Esprit et dans la Matière.* Ouvrage en deux parties. La première réfute les diverses formes du matérialisme; la deuxième traite du vitalisme, de l'organisme et de l'animisme. L'auteur s'y montre dialecticien pénétrant, rompu aux abstractions, et très au courant du mouvement philosophique moderne, tout en s'établissant sur les sommets de la doctrine chrétienne.

3. *La Chute et la Responsabilité humaine.* Il y étudie l'âme aux deux points de vue distincts philosophique et théologique ; il démontre en même temps que le protestantisme a détruit la liberté humaine en exagérant les suites du péché originel ; et il prouve que le rationalisme est impuissant à expliquer la nature humaine et les injustices de la vie.

4. *La Morale et l'Athéisme contemporain.* Dans une première partie, l'auteur examine les divers systèmes de morale positiviste, utilitaire, indépendante, évolutionniste... Dans la seconde, il considère l'âme blessée mais demeurant encore puissante ; et il indique la direction à donner à son activité. On y remarque des aperçus philosophiques très profonds, un rare talent d'analyse et, sur le tout, une dialectique d'indiscutable vigueur.

5. *L'Autre Vie.* Elle est le but suprême de l'activité humaine. Il y prouve d'abord notre immortalité; il réfute ensuite les systèmes de métempsycose et de palingénésie; il établit enfin la doctrine catholique. Approuvé par la grande majorité des évêques, cet ouvrage fut traduit dans toutes les langues de l'Europe. On en comprend la haute importance.

6. *Vie de M. Emery*, en deux volumes. La grande figure du célèbre Sulpicien, qui fut un héros de la foi à une époque si tourmentée, importait à l'histoire de l'Église de France. L'ouvrage fut lu dans tous les séminaires, approuvé de l'épiscopat, loué par le Nonce, couronné par l'Académie; et le Pape écrivit à l'auteur une lettre flatteuse.

7. *Les Élus se reconnaîtront au Ciel.* C'est une étude doctrinale, pleine de charme et de consolation en face de la mort. Comme l'*Autre Vie*, cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues : c'est en dire la valeur et le succès.

8. *Le Clergé sous l'ancien Régime.* Le titre de cet ouvrage en indique le contenu : organisation ecclésiastique, assemblées de l'épiscopat et du clergé, rôle des seigneurs et patrons... A côté de ceux de M. l'abbé Sicard, curé de Saint-Médard, ce livre nous fait connaître mieux nos devanciers.

9. *Le Clergé et les temps nouveaux.* C'est la transition du dix-huitième siècle au dix-neuvième, avec la situation que fit à l'Église la tourmente révolutionnaire, le renouvellement du Clergé, et les questions politiques et autres soulevées depuis lors. Ces deux ouvrages-là devraient être spécialement étudiés, au moment où nous devons inaugurer, hélas! une nouvelle organisation sous une persécution nouvelle.

10. *Le Merveilleux et la Science.* Le spiritisme et l'hypnotisme venaient de gagner jusqu'à de célèbres médecins : le public s'en préoccupait. Pour être plus utile à l'Église, Mgr Méric les étudia en suivant les expériences dans les

hôpitaux où on les pratiquait. De là, la documentation si riche de ce livre.

11. *Les Erreurs sociales du temps présent.* Une autre crise sévissait dans la société moderne, avec des doctrines subversives de la morale, de la famille, de l'autorité, de la propriété. Notre auteur étudie donc ici le problème social sous tous ses aspects.

12. *Le Livre des Espérances.* C'est ici le philosophe chrétien et le mystique, qui fortifie la volonté contre les peines extérieures, et console et rassure les âmes dans leurs peines intérieures. Il combat le scepticisme et l'indifférence, et découvre devant l'âme la joie des béatitudes que Dieu lui a préparées.

13. *Énergie et Liberté.* Il y démontre le fait de la liberté humaine avec ses ressorts et sa vie; et décrit, en des chapitres pleins d'idées élevées, l'insuffisance des moyens humains, et la nécessité des principes de la religion, pour former des caractères qui s'élèvent jusqu'à réaliser l'idéal du vrai, du beau et du bien.

14. *L'Imagination et les Prodiges,* deux beaux volumes publiés quelques semaines seulement avant sa mort, et où sont étudiés avec une science profonde tous les problèmes qui touchent au surnaturel, à l'invisible, à l'inconnu, dans leurs rapports avec l'imagination considérée dans la nature, dans l'ordre matériel, et dans l'ordre intellectuel.

15. Des articles en grand nombre dans des périodiques, comme *le Correspondant, l'Enseignement catholique, la Revue du Monde catholique, la Revue littéraire* et d'autres Revues, tour à tour littéraires, scientifiques ou théologiques.

16. Enfin, la fondation et la direction de la *Revue du Monde Invisible,* qui date du mois de mai 1898, et qu'il voulut placer en face des Revues similaires, où manquent les lumières de

la théologie catholique, pour étudier et discuter les troublants problèmes posés aujourd'hui par les sciences psychiques.

*
* *

Avec de telles œuvres, le docte et éminent prélat arriva au terme de sa vie ayant bien servi Dieu et l'Église, et ce lui fut un cri du cœur, au milieu de ses souffrances: « J'ai bien fait ma tâche, c'est fini! » Comme saint Paul, il eût pu dire aussi, et ses ouvrages le disent pour lui: « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé et défendu la foi. »

Ils restent là, tous les livres que nous avons cités, en témoignage; les intelligences droites savent les comprendre et répondre, par un acquiescement tacite, à leur lumineux enseignement; les âmes qui avaient besoin de clarté et de direction viennent à leur tour y puiser force et consolation. Tous les problèmes de l'heure présente, en philosophie et en morale, y sont donc posés, discutés avec les adversaires, et résolus. Ceux de nos lecteurs qui auraient besoin d'un maître et d'un guide dans cette étude ne l'oublieront pas.

Elle reste là aussi, sa *Revue du Monde Invisible*, dont il préparait avec tant de zèle et de soin les articles, qu'on put y en lire encore, alors que l'impitoyable faucheuse lui avait arraché la plume et glacé à jamais la main. Il ne nous quittait donc pas tout à fait, nous parlant de cet au-delà, de cet invisible qu'il avait tant étudié, où la foi nous le montre, et d'où il demeure encore avec nous.

Un ami, comme lui prélat de la maison de Sa Sainteté, voulut bien assurer, de sa plume et de son zèle, la continuation de la Revue; et il suffit de jeter les yeux sur les livraisons qui suivirent, pour constater que l'œuvre du docte et éminent défunt était vraiment en d'excellentes mains. Les articles de Mgr Le Monnier ont été remarqués; et, pendant dix mois, la *Revue du Monde Invisible* s'est appuyée avec honneur sur sa docte et si sage direction.

Mais, hélas! il ne suffit pas de mettre une plume savante au service d'une belle cause, il faut aussi un temps matériel

et des forces physiques suffisantes pour faire face à la fatigue et au labeur. Ces dernières conditions manquent maintenant à son zèle ; et c'est ainsi que les lecteurs habituels de la Revue ont trouvé ici, à côté des rédacteurs déjà connus, quelques signatures nouvelles.

O Maître et docte Mgr Méric, nous reprenons votre plume, non avec la même science, hélas! mais, du moins, avec un zèle égal. Nous continuons votre programme, nous sommes animés de votre esprit, et nous voulons, pour les intelligences et les âmes, les mêmes clartés et la même foi, avec les données de la science et de la raison, sous le contrôle infaillible de la souveraine Vérité dans l'enseignement de l'Église.

En cet anniversaire douloureux, la reconnaissance et la piété élèvent de notre âme vers Dieu des prières ferventes. L'Invisible, dans le Purgatoire, l'ordonne ainsi aux chrétiens pour les âmes qui ont quitté cette terre dans la foi et l'espérance. C'est donc pour nous un devoir à remplir. — Mais, en même temps, nous nous attachons plus intimement à cette Revue, dans la certitude que nous ne pouvons faire chose plus agréable à sa mémoire, puisque nous continuons la dernière œuvre de l'éminent prélat: et le Comité de rédaction compte avec joie sur la sympathie effective de nos chers et nombreux lecteurs.

Ainsi, l'anniversaire du 16 octobre 1905 aura été, pour la *Revue du Monde Invisible*, le jour sacré de la reconnaissance d'une dette de cœur envers son fondateur, notre maître et modèle: et celui d'un nouvel élan dans sa mission et sa destinée. L'éditeur de la Revue, si catholique dans ses sentiments personnels et dans le choix de ses publications, s'est joint à la Rédaction dans cet hommage ému et dans cette espérance; nos lecteurs nous feront écho.

Louis D'ALBORY.

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

Les hypothèses que nous allons exposer se fondent à la fois sur des déductions de textes et des inductions de faits. En d'autres termes, nous allons essayer de montrer comment certains textes prophétiques ont été et sont actuellement mis en lumière et confirmés par les événements.

Nous déclarons, avant toute autre chose, que nos lecteurs ne doivent chercher en ces figures rien qui ressemble à une affirmation positive. Leur auteur se proclame le plus humble des fils de l'Église catholique, apostolique et romaine, entièrement soumis à son magistère et prêt à se condamner lui-même si, par extraordinaire, l'une quelconque des propositions énoncées en ces articles encourait une censure.

Il est permis à tout catholique d'apporter son offrande à l'autel; il lui est ordonné de fournir son témoignage à la foi. Les questions que nous allons aborder ne touchant qu'indirectement à la foi, nous ne faisons aucune difficulté de déclarer que, sujet à erreur comme le reste des hommes, nous ne prétendons aucunement imposer notre manière de voir. Mais nous serions heureux que nos inductions contribuassent, en cette heure particulièrement douloureuse pour l'Église catholique en France, à ouvrir des yeux de bonne foi: à leur faire reconnaître dans les événements présents, ainsi que nous l'y avons cru reconnaître nous-même, l'accomplissement de prophéties auxquelles la tradition de l'Église et celle des fidèles ont accordé soit le respect dû aux Livres inspirés, soit la déférence que méritent des écrits généralement réputés dignes d'estime.

Sous cette réserve, nous n'hésitons pas à transcrire en ces pages le résultat de notre étude et de nos observations. Les voici, dans l'ordre logique que nous avons cherché à leur assigner.

I. — La Situation présente du Monde

Les réflexions qu'inspire à tout spectateur impartial l'ensemble du spectacle offert par le monde moderne, est affligeant à beaucoup d'égards. Sans tomber dans un pessimisme découragé, il faut se garder de l'excès contraire, c'est-à-dire d'une confiance qui endorme les vigilances et paralyse les énergies. A tout prendre, il vaut mieux « voir les choses en noir », selon l'expression populaire, ce qui permet d'accueillir avec joie les surprises agréables, que de les toujours « voir en rose », ce qui ne laisse la porte ouverte qu'aux déceptions. S'attendre au mal, c'est une manière de le conjurer, ou, tout au moins, de se tenir en garde contre ses assauts.

Or, le tableau que nous offre le monde moderne est manifestement de ceux que les plus accommodants des esprits ne sauraient contempler sans un frisson de crainte. L'optimisme, excusable il y a cinquante ans, serait, aujourd'hui, réellement coupable. Il faut savoir faire la part des événements, et constater que ces dix lustres de tranquillité apparente ont fait perdre au christianisme plus de terrain que trois siècles de persécutions ne lui en avaient fait conquérir.

Et de ceci nous ne devons pas nous étonner. Notre-Seigneur lui-même n'a-t-il pas dit, en termes formels :

« Croyez-vous que le Fils de l'Homme, quand il reviendra sur la terre, y trouvera la foi? »

L'Homme-Dieu nous avertit ainsi que son avènement glorieux ne se produira que le jour où la foi en Lui aura à peu près disparu de la terre.

La foi, étant un don de Dieu, ne peut être perdue que parce que la justice divine aura mis fin à ce don, en châtiment de la malignité croissante des hommes. Mais la patience de Dieu étant infinie, ce châtiment ne saurait être appliqué qu'avec méthode, après des avertissements continus et renouvelés. — La déperdition de la foi sera donc progressive, comme une maladie de langueur, avec des arrêts et des rémittences possibles, probables même, jusqu'au jour de « l'apostasie » pré-

dite par saint Paul, de l'universelle « tentation » annoncée par saint Jean.

N'est-ce pas à ce spectacle de croissante apostasie que nous assistons aujourd'hui?

Nous avons cité, dans un précédent article, sous le titre de *Possession collective*, les paroles de la première encyclique de notre Saint-Père le Pape Pie X :

« Qui pèse ces choses a le droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement le « Fils de perdition » n'ait déjà fait son apparition parmi nous... »

II. — Les Prophéties

Nous avons fait ressortir la gravité de cet avertissement. Le Vicaire du Christ n'hésite pas à déclarer que les esprits réfléchis ont « le droit » de tenir cette « perversion des esprits » pour « le commencement des maux annoncés pour la fin des temps ». — Depuis les jours du quatorzième siècle où saint Vincent Ferrier prêchait l'approche du Jugement, aucune parole n'avait été aussi précise. Et, cette fois, ce n'est plus un saint moine qui l'annonce, mais elle tombe du haut de la chaire de saint Pierre. Usons donc du « droit » que nous reconnaît le Saint-Père à rechercher, non l'époque où se produira le Jugement, puisque cette recherche serait vaine, le Sauveur lui-même, en tant que Fils[1], ayant déclaré l'ignorer, mais la confirmation de cette crainte inspirée par « le commencement des maux ».

L'Église, d'une part, les Sages de l'autre, ont toujours enseigné que Dieu ne frappe jamais l'humanité sans avoir employé tous les moyens propres à lui ouvrir les yeux sur la gravité de ses dérogations à la loi divine, et les conséquences qui découlent nécessairement de ces dérogations. En sorte qu'il dépend de la liberté de l'homme de suspendre et même

1. S. Marc, XIII, 32.

de détourner, par l'expiation et la prière, le cours des justices de Dieu. Quel exemple plus concluant pourrions-nous citer que celui de la ville de Ninive apaisant Dieu par la pénitence, après les menaces formelles de Jonas? Le prophète lui-même se plaignit au Seigneur d'avoir été désavoué par lui, et l'on sait l'admirable réponse que lui fit la Sagesse d'En-Haut.

Oui, tous les châtiments ont été précédés d'admonitions, et ces châtiments eux-mêmes ont été gradués de telle sorte que chacun d'eux pût être considéré comme l'avant-coureur et l'avis prémonitoire d'autres punitions plus terribles. Toute l'histoire, examinée en une vue d'ensemble, offre le tableau synthétique de ces avertissements et de ces confirmations. Dieu gouverne toujours le monde, tantôt avec la douceur d'un père plein d'indulgence, tantôt avec la sévérité de ce même père résolu à sauver ses enfants malgré eux. Et l'on peut dire, à juste titre, que les calamités publiques et privées sont à la fois des leçons pour les spectateurs, et des atténuations de peine pour les coupables. Rappelons-nous l'admirable parole de Bossuet dans l'oraison funèbre de Mme Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, foudroyée par un mal mystérieux : « Dieu la sauve du même coup qui nous instruit. »

Mais, nous dira-t-on, existe-t-il vraiment des avertissements explicites? Et, s'ils existent, où les peut-on lire? Qui possède l'autorité suffisante pour les faire entendre aux fidèles, aussi bien qu'à l'univers?

La réponse est aisée.

Oui, ces avertissements existent. Si, jusqu'ici, l'Église n'a pas cru, en sa sagesse, qu'elle dût en préciser les termes, elle a toujours laissé aux fidèles la liberté de les commenter, sous la seule réserve que ces commentaires ne se donneraient ni pour infaillibles, ni pour définitifs. Et les Pères, les saints, les inspirés, et beaucoup qui n'étaient ni saints, ni inspirés, ont abordé cette étude des prophéties avec l'humilité et la clairvoyance de leur raison. L'Église n'a pas plus condamné leurs dires qu'elle ne les a approuvés, se bornant à laisser libre toute parole animée du désir de servir la foi catholique et de glorifier Jésus-Christ, son chef et son fondateur.

Nous n'aborderons pas, dès le début, les prophètes de

l'ancienne loi, puisque la presque totalité de leurs prophéties se concentraient sur le grand, l'unique fait divin de l'incarnation du Verbe de Dieu et de la rédemption de l'homme.

Cependant, en deçà des prophéties messianiques proprement dites, se continuent des annonces d'événements postérieurs à l'incarnation, à la vie et à la mort de Jésus-Christ, événements dont plusieurs se sont déjà réalisés dans la vie de l'Église, dont plusieurs sont considérés, par l'Église elle-même, comme devant se réaliser à « la fin des temps ». Et ceci, saint Pierre nous le déclare, avant tous autres, dans sa première prédication, dès le début des *Actes des Apôtres*. Loin de restreindre cette croyance, l'Église l'a solennellement affirmée dans le *Credo* qui se chante à la messe, lorsqu'elle dit, sans réserve, du Saint-Esprit : *Qui locutus est per prophetas*, « qui a parlé par les prophètes ». Ces prophéties, qu'on nous permettra d'appeler « supplémentaires », se retrouvent un peu partout dans les prophètes de l'ancienne loi, mais spécialement dans Ézéchiel, Daniel, Joël, Zacharie, Malachie. Nous nous proposons donc d'y recourir à titre de confirmation ou de contrôle des prédictions contenues dans d'autres livres sacrés, notamment dans la prédication de saint Pierre, la deuxième épître de saint Paul aux Thessaloniciens, et l'*Apocalypse* de saint Jean.

C'est là un faisceau de documents auxquels l'Église reconnaît tous les caractères de l'inspiration divine, et qu'elle impose à la croyance sans réserve des catholiques, sinon dans la précision chronologique de leur interprétation, du moins dans la véridicité et l'authenticité de leur enseignement.

Nous allons donc rappeler les deux premiers dès le début de ce travail. Quant à l'*Apocalypse*, elle nous fournira, précisément, le texte qui fait l'objet de notre étude.

III. — Prophéties générales

Avant de citer les paroles de l'apôtre saint Pierre, remontons à la source de toute vérité, c'est-à-dire à l'annonce divine des maux de l'avenir, tombée de la bouche même du Sauveur.

Prenons d'abord l'évangile de saint Matthieu, ch. XXIV. Jésus, après son entrée triomphale à Jérusalem, c'est-à-dire le cinquième jour avant sa Passion, conduit ses disciples sur le mont des Oliviers, et, comme ils admirent « la structure et la grandeur » du temple, le Maître leur dit :

— « Je vous le dis en vérité : il ne restera pas pierre sur pierre, pas une qui ne soit renversée. »

Les disciples lui demandent alors :

« Dites-nous, quand cela arrivera-t-il? Et quel sera le signe de votre venue et de la consommation des siècles? »

Le Sauveur répond en leur recommandant de ne point se laisser séduire.

(Remarquons, en passant, que le mot latin *seducere* peut se traduire par « séparer ». Il est un de ceux que nous retrouverons fréquemment dans les saintes Écritures).

Jésus annonce la venue des faux Christs, des guerres, des conflits de nations et de royaumes, des pestes, des famines et des tremblements de terre. « Or, toutes ces choses sont le commencement des malheurs. »

Il annonce les persécutions et les martyres, la haine des peuples, « à cause de son nom », les trahisons et les inimitiés des hommes entre eux, l'élévation d' « un grand nombre de faux prophètes qui séduiront plusieurs, l'iniquité portée « à son comble » (la « perversion des esprits », a écrit le Pape), le refroidissement de la charité.

Bien qu'il déclare formellement que nul autre que le « Père » ne connaît « l'heure », il indique quelques signes précis des approches de cette heure :

Et cet évangile du royaume sera prèché dans tout l'univers pour être un témoignage à toutes les nations : et alors arrivera la fin. (S. Matth., XXIV, 14.)

Puis le Sauveur annonce « dans le lieu saint l'abomination de la désolation dont a parlé le prophète Daniel »; il ajoute :

« Car la désolation sera grande, et telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.

« Et si ces jours n'eussent été abrégés, il n'y aurait

personne de sauvé : mais ils seront abrégés à cause des élus. » (S. Matthieu, XXIV, 22.)

Immédiatement après ces paroles, Jésus annonce l'obscurcissement du soleil, l'extinction de la lune, la chute des étoiles, l'ébranlement des vertus célestes.

— « Alors le signe du Fils de l'Homme paraîtra dans le ciel : et toutes les nations de la terre feront éclater leur douleur, et elles verront venir le Fils de l'Homme sur les nues avec une grande puissance et une grande majesté. »

— « Au même temps il enverra ses anges, avec la trompette et une voix éclatante pour rassembler ses élus des quatres coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. »

Si de l'évangile de saint Matthieu nous passons à ceux de saint Marc, ch. XIII, et de saint Luc, ch. XIX et XXI, nous y retrouvons la même prophétie divine à peu près dans les mêmes termes.

Dans l'évangile de saint Jean, on en peut relever la trace en maints passages.

Enregistrons donc cette annonce venue du Christ lui-même et détachons-en les précisions.

Les interprètes autorisés du Nouveau Testament se sont divisés sur la signification de ces paroles.

Quelques-uns les ont appliquées à la ruine de Jérusalem et à la dispersion des Juifs.

Plusieurs y ont vu l'exposition des signes révélateurs de la fin du monde.

Tous conviennent que, si une partie de la prophétie divine concerne spécialement Jérusalem, la seconde vise incontestablement le second avènement du Sauveur et le jugement final et universel du monde.

Un certain nombre, enfin, estiment que les deux époques et les deux faits sont annoncés simultanément, et que le moindre (la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs) n'est que le prisme au travers duquel il faut voir le plus grand (la fin du monde).

A quelque sens qu'on s'arrête, on ne peut se refuser à la certitude que donne, indépendamment de la foi, le caractère même de la prophétie.

Relevons donc les affirmations nettement définies du Sauveur, afin de les rechercher plus tard dans les prédictions inspirées par l'Esprit-Saint aux apôtres.

Voici ce que nous trouvons :

1° Des guerres, des luttes de peuples, des famines, des pestes, des tremblements de terre. Tout en disant de ces événements qu'ils seront « le commencement des malheurs », Notre-Seigneur nous prévient que ce ne sera point « la fin ».

2° La fin n'arrivera que lorsque l'Évangile aura été « prêché dans tout l'univers pour être un témoignage à toutes les nations »; — après quoi l'on verra « dans le lieu saint l'abomination de la désolation dont a parlé le prophète Daniel ».

Ces deux « signes » sont connexes dans l'Évangile. Nous allons les retrouver dans les *Actes*, les *Épîtres* et l'*Apocalypse*.

Mais déjà la parole du Dieu fait homme en a imposé la croyance à notre foi. Nous savons donc à quelles marques le fidèle humble et réfléchi pourra reconnaître la proximité de « la fin ».

*
* *

Immédiatement après l'Évangile, interrogeons les *Actes des Apôtres*.

Prenons le début du premier sermon prononcé par saint Pierre, au lendemain de la Pentecôte :

« Mais voici ce qui a été dit par le prophète Joël :

« Il arrivera, dans les derniers temps, dit le Seigneur, que je répandrai mon esprit sur toute chair : vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens verront des visions, et vos vieillards des révélations en songe.

« En ces jours-là, je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes; et ils prophétiseront. Et je ferai paraître des prodiges en haut dans le ciel et au-dessous des signes sur la terre, du sang, du feu, et des nuages de fumée.

« Le soleil se tournera en ténèbres, et la lune en sang, avant que vienne le grand et éclatant jour du Seigneur. »

La citation ainsi faite de la prophétie de Joël par l'apôtre contient une confirmation des paroles du Sauveur, notamment

l'annonce de l'obscurcissement du soleil et de l'ensanglantement de la lune.

Nous nous proposons d'établir que ces deux prodiges doivent être envisagés, non seulement dans leur réalité physique, mais encore avec le sens symbolique ou métaphorique.

* * *

La troisième prophétie est celle-là même à laquelle se réfère notre Saint-Père le Pape dans sa première Encyclique, à savoir la prédiction de la venue de « l'Homme de Péché » qui doit être, à la fois, l'Autocrate et le produit du Schisme universel, et, s'il nous est permis d'ainsi parler, le Fils du démon et le Verbe de Satan.

Cette prophétie, fort explicite, est contenue dans la deuxième épître de saint Paul aux Thessaloniciens, ch. II, vers. 3 à 11. — Nous la reproduisons tout entière.

« Que nul ne vous séduise d'aucune façon; parce que le jour du Seigneur ne viendra pas que ne soit venue la défection (l'apostasie) et que n'ait été révélé l'homme de péché, le fils de perdition, qui est l'adversaire et s'élève au-dessus de tout ce qu'on nomme Dieu et qu'on adore, au point de s'asseoir dans le temple de Dieu, se montrant comme s'il était Dieu.

« Ne vous rappelez-vous pas que, lorsque j'étais encore parmi vous, je vous disais ces choses?

« Et ce qui l'arrête présentement, vous le savez, afin qu'il se manifeste en son temps.

« Car déjà s'élabore le mystère d'iniquité, si grand que celui-là seul peut le tenir qui le tient aujourd'hui, jusqu'à ce qu'il apparaisse.

« Et alors se révélera cet inique que le Seigneur Jésus tuera d'un souffle de sa bouche, et il le détruira par l'éclat de sa venue.

« Ce (criminel) dont la venue (sera), selon l'œuvre de Satan, en toute puissance, avec des signes et des prodiges menteurs.

« Et toute la séduction de l'iniquité envers ceux qui périssent pour n'avoir point reçu l'amour de la vérité, afin d'être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra cette opéra-

tion d'erreur, de telle sorte qu'ils croiront au mensonge. Afin que soient jugés ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais ont consenti à l'iniquité. »

*
* *

Cet « Homme de péché », ce « Fils de perdition », cet « Inique », est celui que la croyance universelle des chrétiens désigne d'un nom qu'énonce incomplètement saint Paul par le verbe *adversatur*, mais que l'apôtre saint Jean formule nettement dans l'adjectif antéchrist. (1re ép. de saint Jean, ch. 2 et 4.)

Cette fois les lignes du tableau de l'avenir se précisent, et nous comprenons mieux les paroles de l'Encyclique, que je reproduis une fois de plus :

« Qui pèse ces choses a le droit de craindre qu'une telle perversité des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre, et que, véritablement, le fils de perdition dont parle l'apôtre n'ait déjà fait son apparition parmi nous... En revanche, et c'est là, au dire du même apôtre, le caractère propre de l'antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu. C'est à tel point qu'impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. Il siège dans le temple de Dieu où il se montre comme s'il était Dieu lui-même. »

Est-ce en cette unique acception qu'il faut prendre les paroles du Sauveur et de son apôtre :

Quand vous verrez dans le saint lieu l'abomination de la désolation dont a parlé le prophète Daniel?

Le Saint-Père ne le dit pas, ce qui nous permet de penser que cette déification sacrilège de l'homme dans « le monde visible » aura pour corollaire la déification non moins sacrilège d'un homme dans le temple de Dieu, pris au sens littéral et non plus en son acception métaphorique.

*
* *

Une certaine confusion semble avoir régné parmi les interprètes et les commentateurs. Plusieurs ont limité le sens des paroles du Sauveur à la ruine de Jérusalem et du Temple.

Mais ceux-ci ne peuvent transporter les paroles de saint Paul, si précises, aux événements de l'an 69-70. Or, saint Paul ne fait que confirmer et commenter lui-même la prophétie divine. — Il est donc manifeste que, tout en désignant la ruine de Jérusalem, les paroles du Christ, donnant une valeur définitive à celles de Daniel, dépassent les bornes de cet événement local, tout comme le faisceau lumineux d'un projecteur s'amplifie en traversant des lentilles grossissantes et projette des clartés indéfiniment agrandies. En conséquence, « l'abomination de la désolation », le *shiqqus m'shomem* de Daniel, traduit par les Septante au grec *Bdelugma érèmôseôs*, a pour type la ruine de Jérusalem et du Temple, et pour antitype le triomphe sacrilège de l'antéchrist dans la maison de Dieu.

Est-il besoin de définir l'antéchrist, soit qu'on le tienne pour le nom collectif des ennemis du Christ, soit qu'on veuille voir en lui un homme déterminé, résumé, en quelque sorte, et incarnation définitive de toute la malice humaine et de toute la malice infernale unies et fondues ensemble au point de donner à cet ennemi du véritable Christ (*qui adversatur*) les apparences d'un « Christ » de Satan?

Saint Jean nous en fait connaître les caractères distinctifs, dans sa première épître.

« Voici à quoi vous reconnaîtrez qu'un esprit est de Dieu. Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans une chair véritable est de Dieu.

« Au contraire, tout esprit qui divise Jésus n'est point de Dieu, et c'est là l'antéchrist dont vous avez entendu dire qu'il va venir, et dès à présent, il est dans le monde.»

Connaissant donc les marques extérieures de l'enseignement antichrétien, nous allons les relever à la trace depuis les

jours de saint Jean et de saint Paul, afin de nous rendre compte, s'il est possible, de la réalisation prochaine du « mystère d'iniquité » dont parle saint Paul, commencé dès son temps, ce qui correspond à l'affirmation de saint Jean, que « l'antéchrist... va venir, et, dès à présent, est dans le monde ».

Et la formation progressive de ce « mystère d'iniquité » nous fournira les étapes de la marche ascensionnelle du mal jusqu'au point culminant où le Verbe de Dieu, « le Seigneur Jésus », doit le détruire « par le souffle de sa bouche ».

En enregistrant les faits capitaux qui servent de jalons à la route et de bornes à chaque étape, nous arriverons peut-être à trouver de la vie de l'Église une division normale correspondant à la vie régulière d'un individu, aussi bien qu'au plan de la création accomplie en six jours, ce qui, avec le jour du « repos » divin, donne la semaine.

Nous allons donc chercher, dans l'histoire ecclésiastique, la trace de cette semaine sacrée.

(*A suivre.*) SIMMIAS.

L'Étoile de l'Épiphanie

La divination par les astres constituait, chez les anciens, une science dont l'importance et l'étude s'imposaient parfois à des personnages princiers eux-mêmes ; et il n'y eut point de siècle qui n'inscrivit dans son histoire le nom d'astrologues célèbres. A la distance où nous sommes, nous comprenons d'ailleurs que l'astrologie bien comprise exigeait une incessante application, aussi constatons-nous que malgré l'imprécision de ses principes en ces temps reculés elle portait en elle les germes féconds d'une des sciences les plus difficiles que les siècles récents aient connues. De la véritable astrologie antique est née, en effet, l'astronomie moderne : à force d'inspecter les astres, l'on a découvert les lois de leurs mouvements.

Pour les anciens, il y avait des étoiles qui présidaient à notre naissance. On les étudiait avec un soin spécial, et cette partie de la divination par les astres s'appelait la « genethliacie ». Aujourd'hui encore, c'est une locution fréquente de dire d'un homme plus particulièrement heureux ou malheureux, « qu'il est né sous une bonne ou sous une mauvaise étoile ».

Nous voudrions étudier spécialement l'étoile de l'Épiphanie. D'une région orientale restée inconnue, elle annonça aux mages, et par eux aux Juifs et au monde, la naissance du Messie : et le Messie, malgré une vie toute divine et pleine d'insignes bienfaits, mourut un jour du plus ignominieux des supplices ; il est vrai que le troisième jour il sortit vivant et glorieux du tombeau. Après dix-neuf cents ans bien sonnés, c'est par centaines de millions que se comptent ses disciples.

Qu'était-ce donc que cette étoile? D'où venait-elle? Avait-elle déjà existé? A-t-elle reparu depuis?

Voilà des questions qui ont exercé la sagacité des savants,

et sont restées jusqu'ici sans solution définitive. Sans prétendre ajouter à tant de science, il m'a paru qu'un exposé de toutes les opinions admises par les anciens docteurs présenterait quelque intérêt.

*
* *

Que dit l'évangile de saint Matthieu? — Dès le commencement du chapitre II, consacré au mystère de l'Épiphanie, il nomme l'étoile; et, comme il veut obvier à tout doute à son sujet, il insiste au point de la mentionner quatre fois.

Au verset 2 : Les mages demandèrent : Où donc est né le roi des Juifs? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

Au verset 7 : Hérode s'empressa d'appeler les mages, et s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue.

Au verset 9 : Ayant entendu les paroles du roi, ils partirent; et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux...

Au verset 10 : Or, lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent transportés d'une extrême joie.

Là se borna le rôle de l'étoile, car ce n'est pas elle qui devait les ramener; le verset 12 nous en prévient : Ils reçurent en songe un avertissement de n'aller point retrouver Hérode, et ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin.

Il s'agit donc bien d'une étoile dans le texte évangélique, d'après toutes les traductions latines et françaises. Disons que le texte grec, traduction peut-être plus fidèle que l'hébreu, dit simplement un astre, τὸν ἀστέρα. Or, il y a des astres qui ne sont pas des étoiles proprement dites. — De là quelques divergences d'interprétation parmi les auteurs.

*
* *

D'Allioli dit simplement en note, dans son commentaire des Livres saints : « Dieu fit réellement apparaître un astre à ces mages qui, conformément à la prophétie de Balaam,

attendaient une étoile comme signe du Libérateur. » — Il ajoute : « Cette prophétie de Balaam (Nombres, XXIV, 17) avait bien pu propager la croyance que l'apparition du Messie parmi les Juifs serait annoncée par un astre du ciel ; au moins est-il certain que l'avènement d'un grand roi, qui devait s'assujettir le monde, était à cette époque une opinion fort répandue en Orient. »

Si on lit, en effet, le Juif Josèphe (Sur la guerre, ch. VII, n. 12) le Romain Tacite (Histoire, ch. V.) et cet autre Romain, Suétone (Sur Vespasien), tous trois du premier siècle, on y trouve qu'à cette époque tout l'Orient était dans l'attente d'un roi qui devait sortir de la Judée, et posséder l'empire du monde. Rien donc d'étonnant que dans les provinces les plus orientales le même avènement fût attendu.

Or, cet astre devait évidemment ne ressembler à aucun autre, et se mouvoir dans la direction de la Judée, pour concorder avec l'opinion de l'attente du grand roi.

Sa situation, dit Laselve (Année apostolique, imprimée à Cologne en 1738), rapprochait cette étoile de la terre, au lieu que les autres sont fixées au firmament ; son éclat l'en distinguait, car elle brillait de plein jour ; son mouvement la portait d'orient en occident, tandis que les autres gardent leur place dans la marche constante des astres ; et son but était exceptionnel à cette époque, car elle était une étoile inconnue jusque-là, qui ne reparut jamais plus.

Eusèbe d'Emesse a dit : « Les mages la voient, et ils comprennent ce qu'elle signifie ; ils s'élèvent au-dessus des lois astronomiques, et pénètrent dans les desseins de Dieu. » — « Elle leur était la langue des cieux, dit-il ailleurs, car l'étude des astres leur était familière. »

Théophylacte écrivait : « Les étoiles leur étaient un sujet d'études constantes, Dieu les appela donc par un signe qu'ils dussent connaître. »

Saint Thomas d'Aquin dit dans le même sens : « Comme toute preuve syllogistique se tire d'abord de principes admis par celui à qui elle est donnée, ainsi la manifestation par des signes emploie surtout des signes qui sont familiers à ceux pour qui elle est faite. »

*
* *

Était-ce bien une étoile? — L'historien A.-F. James dit : « Depuis quelque temps, un météore lumineux, ayant l'apparence d'une étoile très éclatante, paraissait sur l'horizon d'un pays situé à l'Orient de la Judée, vers la patrie de Balaam, l'Arabie déserte ou la Chaldée. »

Mgr Le Camus, dans la *Vie de Jésus-Christ,* s'exprime ainsi : « D'après plusieurs savants modernes, ce ne fut autre chose qu'un phénomène astronomique tout naturel, mais assez extraordinaire, puisqu'il n'arrive que tous les huit cents ans. Deux planètes, Jupiter et Saturne, seraient entrées en conjonction dans le signe des Poissons à trois reprises différentes (mai, septembre, décembre), et auraient simulé un seul astre, surprenant de grandeur et d'éclat. »

Il ajoute que d'après les calculs de Képler, rectifiés par Ideler, ce phénomène dut se produire environ l'an 747 de Rome; et il fait observer en même temps qu'il ne répond pas pleinement aux données évangéliques. « L'astre qui apparaît, dit-il, est quelque chose de nouveau, de miraculeux, que la science n'explique pas; voilà pourquoi les mages s'en émeuvent. — L'Évangile le nomme un astre ou une étoile, mais il n'est pas rare de voir les choses qualifiées d'après leur apparence, et non d'après leur réalité. Ce corps lumineux, miraculeusement formé dans les airs par des matières inflammables, put bien n'être qu'un météore. »

Plus loin, revenant sur l'hypothèse de Képler, qui s'effectue en dehors de tout miracle, le même prélat fait remarquer qu'il y aurait ainsi, entre les révolutions célestes et les événements de la terre, un rapport de causalité parfaitement établi ; mais il ne s'ensuit pas que le sort d'un homme dépende fatalement de l'astre sous lequel il est né, car Jésus ne dut pas sa destinée à l'étoile, mais c'est l'étoile qui dut sa destinée à Jésus, l'astre naissant pour l'honorer comme son supérieur, et conduire à lui.

Cette dernière pensée fut celle des anciens docteurs. « La nuit de Noël, disait Laselve déjà cité, le Christ envoya les anges aux bergers, et forma cette étoile pour être annoncé

aux rois. Nous avons vu son étoile, disent-ils. Il avait créé les astres du firmament à l'origine, il voulut spécialement créer cette étoile à sa nativité. »

Saint Augustin l'avait dit aussi, à la fin du IVe siècle : « Cette étoile n'était pas du nombre de celles qui, depuis l'origine du monde, accomplissent, sous la loi du Créateur, leur course régulière dans les cieux ; elle était un astre nouveau. »

*
* *

Cette étoile présenta certaines autres particularités, qui tiennent vraiment du merveilleux. Entendons saint Thomas d'Aquin : « Elle brillait en plein jour, paraissait et disparaissait tour à tour, s'arrêtait quand les mages devaient s'arrêter, et s'inclina vers la terre quand elle voulut montrer distinctement la maison où était l'Enfant Jésus. Or, une telle marche n'est pas celle des étoiles, elle dénonçait plutôt une puissance spirituelle rendue visible par un éclat extérieur ou un météore que la volonté divine faisait mouvoir à son gré. » (Somme théologique, 3e p., q. 36, art. 7.)

Cette dernière pensée, avouons-le, n'est pas de pure imagination. Comment trouver étonnant ou inadmissible qu'un ange eût pris cette forme pour amener les mages en Judée, quand nous savons qu'une colonne de feu conduisit quarante ans les Hébreux dans le désert, lumineuse la nuit, les ombrageant du soleil le jour, et s'arrêtant dans les lieux propices aux campements !

Mais il y a beaucoup plus ; de même que deux auteurs païens, Tacite et Suétone, racontent l'attente du grand roi qui devait naître en Judée et dominer le monde, de même deux autres païens mentionnent en des termes mémorables l'apparition de l'étoile qui annonça sa venue.

C'est d'abord Pline le Naturaliste : « Il y eut, dit-il, une grande comète blanche, et si éclatante dans sa chevelure argentée qu'on pouvait à peine la fixer ; et elle présentait l'effigie de Dieu sous une apparence humaine. »

Paroles remarquables, sous la plume d'un homme qui avait en main les rapports des officiers romains en Judée, et

avait pu entendre les sénateurs convertis et les chrétiens de la maison de César. Ni saint Matthieu ni aucun Père de l'Église ne dit que l'étoile eût effigie divine et forme humaine: saint Thomas d'Aquin s'est contenté de penser qu'elle pouvait être une puissance spirituelle rendue visible. Ne serait-ce donc pas que Pline a mêlé à la description de l'astre merveilleux la signification que lui attribuaient les chrétiens? Et ainsi l'inexactitude matérielle de son récit disparaît devant la réalité et le sens de cette extraordinaire apparition.

C'est ensuite Chalcidius, philosophe païen du quatrième siècle, traducteur et commentateur du *Timée* de Platon, et qui fait entrer dans ses notes toutes les observations importantes qu'il a recueillies sur des sujets juifs, chrétiens, et païens. Or, il rapporte en ces termes l'apparition de l'étoile : « D'après une histoire vénérable, dit-il, il se leva à l'époque dont je parle une étoile qui ne présageait point des maladies et des fléaux, mais au contraire la descente de Dieu sur la terre, pour la réhabilitation et le progrès de l'humanité. Des hommes sages de Chaldée l'aperçurent une nuit; et, habiles astrologues, comprirent qu'ils devaient la suivre, et chercher le Dieu qui venait de descendre, trouvèrent sa majesté sous la forme d'un enfant, l'adorèrent, et lui rendirent les hommages qui convenaient à un si grand Dieu. »

D'autres auteurs de cette époque reculée notèrent-ils aussi la même merveilleuse apparition? Il se peut. Au moins est-il que, parmi les modernes, plusieurs croient que l'étoile en question était une comète, qui présentait quelques linéaments d'une figure humaine entourée d'un nimbe lumineux. Et il reste avéré qu'en dehors de l'Évangile et des docteurs chrétiens, des païens eux-mêmes ont mentionné et décrit l'apparition d'un astre merveilleux, avec sa signification surnaturelle.

Pour nous, chrétiens, le sens de l'apparition est clair, car le récit de saint Matthieu, qui nomme quatre fois l'étoile, l'exprime sans laisser de place au doute : l'étoile miraculeuse conduisit les mages auprès de l'Enfant-Dieu. Pour eux, païens, ils rapportent une opinion commune, très acceptable dans un paganisme si habitué aux manifestations de ses dieux : elle

traduit à sa façon la doctrine de l'Évangile. Quant aux mages, ces divers récits font admirablement comprendre comment l'étoile fut à leurs yeux la langue et la parole du ciel.

*
* *

Nous ne trouvons pas, évidemment, dans les commentateurs de l'Écriture sainte sur l'étoile miraculeuse, la particularité que Pline signale dans la comète : la figure divine sous une apparence humaine, alors que saint Thomas d'Aquin se contente de croire à une puissance spirituelle rendue visible. Mais nous en avons à peu près la même pensée dans quelques-uns.

C'est ainsi que sur l'étoile prédite par Balaam : « Une étoile se lèvera sur Jacob », le Commentaire ou Glose disait : « Une étoile se lèvera, c'est-à-dire la divinité de Jésus-Christ; *Orietur stella, id est, divinitas Christi.* » — Sur quoi, Origène donnait cette explication : « Cette étoile vint, comme on le trouve dans l'Évangile, s'arrêta sur le lieu où était l'Enfant, demeura dans le Christ, et ne s'en retira jamais; d'où il faut conclure, ajoutait-il, qu'elle était la manifestation et l'indice de sa divinité. » — Et un peu plus d'un siècle après, saint Chrysostome écrivait : « Les mages pensaient entre eux combien était grand ce roi de la terre, qui avait à son service une étoile du ciel; et ils en concluaient qu'une dignité qui l'emportait d'autant sur celle des rois de ce monde ne pouvait être que celle d'un Dieu. »

*
* *

Il resterait une question : « En quel pays l'étoile apparut-elle aux mages? » Mais elle se confond avec cette autre : « Quel pays habitaient les mages? » Il y a donc lieu de la réserver, car elle exige quelque développement.

Disons seulement que l'expression : « Nous avons vu son étoile en Orient » ne fixe point le pays où l'étoile apparut aux mages, car les nations et les provinces, à l'est de Jérusalem, étaient assez nombreuses pour que la réponse à la

question nécessite une étude spéciale. Le texte grec de saint Matthieu dit : Ἐν τῇ ἀνατολῇ, ce qui veut dire le Levant ; mais évidemment l'expression devant s'appliquer aux diverses contrées qui s'étendent de la Palestine à l'Euphrate, on peut entendre le nord de l'Arabie, la Babylonie, la Perse, la Chaldée, peut-être aussi la partie de l'Asie Mineure dont le nom traduit littéralement le mot grec, l'Anatolie. Il n'y a que des conjectures à faire, les auteurs ne s'entendant pas.

Résumons-nous. — On ne sait pas d'où venait cette étoile ; — on ne peut dire si elle était une étoile véritable ou une autre sorte d'astre, météore, comète, ou même un ange sous cette forme ; — elle n'avait jamais existé jusque-là ; — elle s'arrêta au-dessus de la maison de Bethléem où était l'Enfant-Dieu, et quand les mages y furent entrés, elle ne reparut plus ; — des auteurs païens en ont parlé, mêlant à sa description la signification surnaturelle qu'elle eut pour les mages et ensuite pour les chrétiens ; — l'hypothèse de la conjonction de deux planètes ne répond à aucune de ces données ; — et il reste à son sujet un doute sur sa nature, qui n'infirme en rien la réalité de son apparition. Son caractère surnaturel demeure donc acquis à tous les points de vue, juifs et païens l'ayant reconnu comme nous ; et ainsi l'astrologie ancienne servit au moins Dieu et sa religion.

Louis d'ALBORY.

Le Rôle des Anges dans l'Univers

(SUITE)

XI

Les Anges et le Temps

Au commencement, dit saint Thomas d''Aquin, ont été créées simultanément quatre choses ; ce sont : le ciel empyrée, c'est-à-dire le séjour des anges ; la nature corporelle ou l'ensemble de l'univers ; le temps ; et la nature spirituelle, par laquelle on entend les anges eux-mêmes.

« L'éternité, dit-il, est la mesure propre à l'être permanent : ainsi le temps est la propre mesure du mouvement. Par conséquent, les choses corruptibles étant transmuables, ne se mesurent point par l'éternité, mais à l'aide du temps. »

Cela permet d'affirmer, d'une part, que les anges ont été créés non dans l'éternité, mais dans le temps, puisqu'ils ont reçu l'être en même temps que la nature spirituelle, ainsi que l'a d'ailleurs défini le Concile de Latran ; d'autre part, qu'ils ne relèvent pas du temps, mais de l'éternité ; attendu qu'ayant été créés esprits incorruptibles et immuables, et affermis depuis dans la gloire, et que, de plus, ils sont les moteurs du mouvement universel, le temps ne saurait mesurer leur durée.

Les anges participent donc à l'éternité comme des êtres divinisés qui jouissent de la gloire éternelle. Tandis que le temps causé par les créatures corporelles est la mesure de la durée de celles-ci.

Cependant les anges ne sont pas plus éternels que la nature corporelle, puisque, comme elle, et simultanément avec elle, ils ont eu un commencement, le commencement de

toute chose créée. La nature spirituelle des anges n'est pas plus ancienne que la nature corporelle du monde; mais le monde aura sa fin parce que les êtres qui le constituent passent et finissent et, surtout, parce que le Créateur ne l'a pas destiné à subsister dans l'éternité. Les anges, au contraire, ayant reçu de leur Auteur l'incorruptibilité d'une destinée éternelle, vivront éternellement.

*
* *

L'Éternel, qui seul est éternel dans toute l'acception du terme, parce qu'il est seul absolument immuable et permanent et que, pour lui, ce que nous nommons la durée ne commence pas plus qu'elle ne cesse, l'Éternel, dis-je, a voulu donner l'être à ces angéliques moteurs en même temps qu'aux choses disposées à être mues, afin d'indiquer que ses anges, en tant que créatures, n'ont pas plus que les corps de titre à l'existence; et aussi dans le but de rendre plausibles leurs rapports avec le monde universel.

Toutefois, daignant s'associer ces esprits créés à sa ressemblance, l'Éternel n'a pas permis que le temps les atteigne, et il montre par là combien est suréminente la suprématie qu'il leur a donnée sur toutes les choses de notre monde, sur tout ce que le temps engloutit.

*
* *

Le point que nous traitons est d'une importance de premier ordre. Il s'agissait d'établir que les anges ne comptent pas avec le temps.

Au moyen du temps, ils mesurent l'existence des êtres qui leur sont confiés ici-bas, sans qu'ils soient exposés eux-mêmes à passer avec eux.

Quelque chose qui existe, ils ont tout vu commencer et ils verront tout finir. Ils voient naître les choses et mourir, comme une flamme que nous allumons et éteignons. Devant eux, les siècles se précipitent ainsi que les flots d'un torrent. La nature leur obéit, car ce sont eux qui lui impriment tant

de mouvements variés qui constituent le temps: et à l'inverse de l'estimation humaine qui mesure au temps le passage des créatures, ce sont les anges qui, les faisant passer en les mouvant, déterminent ainsi le temps.

Pour eux, la durée ne compte pas. Les instants successifs de notre vie éphémère abrègent d'autant l'âge du genre humain; mais les longs siècles de la durée des astres ne sauraient vieillir un ange.

*
* *

Il s'ensuit que ce qui, pour nous, demande une longue attente, — la germination, la croissance, et la vie d'un arbre, par exemple, — ne représente pour l'ange qu'un instant, et moins qu'un instant, puisque pour les anges il n'y a point de temps.

XII

Les Anges et l'Espace

L'espace est à l'infini ce que le temps est à l'éternité.

Le temps est la mesure du moment. L'espace est la mesure de l'étendue.

Le temps est causé par les transmutations de la nature corporelle. L'espace a pour base l'essence de la matière, l'existence des corps.

Sans les corps qui constituent l'univers, il n'y aurait point d'étendue ni, par conséquent, d'espace pour la mesurer. Or, les anges sont exempts de matière et de toute corporéité; donc, pour eux, il n'y a pas plus d'espace qne d'étendue.

L'esprit, d'ailleurs, ne se mesure pas, et n'a, dès lors, aucun rapport avec nos dimensions : l'esprit ne s'estime que par son activité ; il pourrait plutôt avoir, avec le monde corporel, des rapports de temps que des rapports d'espace ; mais nous avons prouvé précédemment que les anges n'ont ni temps ni

mouvement proprement dit, et que, par conséquent, notre temps ne saurait mesurer leurs mouvements intellectuels, qui ne sont pas autre chose que des actes spirituels, c'est-à-dire des actes simples, comparativement à Dieu qui est l'acte pur. Ainsi Dieu est acte pur, éternel, infini, unique : tandis que les actes de l'ange sont multiples. Par suite, les actes angéliques se distinguent de l'ange qui les produit, au contraire de l'acte divin qui ne se distingue pas de Dieu lui-même.

Les anges, avons-nous dit, ont été créés dans le temps, pour l'éternité; à plus forte raison n'ont-ils pas été créés pour l'espace, mais pour l'infini. Bien plus, ils ont été créés hors de l'espace et de l'étendue, puisqu'ils furent, dès le principe, exempts de toute matière ou corporéité, esprits absolument purs.

*
* *

Que de temps il nous faut, à nous, pour franchir une partie de l'Océan! Encore, le trajet des navires les plus rapides ne saurait-il ouvrir l'horizon d'un côté sans le fermer de l'autre.

L'immensité du firmament absorbe entièrement notre puissance visuelle, car, au delà d'une certaine limite, les instruments d'optique les mieux constitués ne nous montrent plus rien, et l'on se heurte à l'invisible au sein même de l'immensité corporelle.

Les grandeurs de ce vaste univers nous accablent et nous confondent, parce que nous sommes rivés à la corporéité à laquelle nous appartenons par notre corps et par nos sens.

Les moyens que l'esprit humain a inventés pour étendre le domaine de l'homme dans la nature, vers le ciel étoilé et sur la terre, sont donc loin de l'en rendre maître complètement!

*
* *

Les anges, au sein de l'essence divine dont ils jouissent, ne sont confondus que par l'infini absolu, et ils le sont délicieusement. — Les difficultés ici-bas se présentent à nous en

masse, comme pour nous contrarier par des désapointements pénibles. Là-haut, les anges trouvent de la gloire à rencontrer des obstacles qui les empêchent de pénétrer tout à fait la divinité.

Nulle industrie ne leur est nécessaire.

L'univers ne recèle pour eux aucun point inexploré, ils atteignent tout sans effort; ils connaissent tout, et la nature ne leur cache pas même ses secrets les plus mystérieux.

La matière est impénétrable à elle-même mais non aux anges qui traversent les corps, non seulement comme un corps peut traverser un autre corps, mais selon leur substance, plus facilement encore qu'un rayon de lumière ne traverse le cristal.

Il s'ensuit que les corps ou les substances ne produisent sur eux aucune sensation, et il est aussi indifférent à ces purs esprits de se trouver dans l'eau ou dans le feu, dans la lumière ou dans les ténèbres, dans l'air ou au fond de la terre.

Les corps et la matière sont donc pour l'ange comme s'ils n'existaient point, et l'immensité de l'univers est la vaste étendue où ils se meuvent, et portent les ordres de Dieu, sans qu'ils soient retardés par les distances.

Il serait mieux de dire, mais plus difficile peut-être à comprendre, qu'un ange parcourt tout l'univers instantanément, sans être obligé de se mouvoir, à peu près comme notre pensée elle-même se transporte instantanément aux lieux les plus éloignés du monde ; — parce qu'entre l'essence de la matière de l'univers et celle de l'esprit, il n'y a pas de rapport d'étendue ou d'espace, pas plus qu'il n'y a de rapport de mouvement ou de temps entre la nature des corps et celle des anges.

Les anges pénètrent donc les choses par leur intelligence, et ils agissent par leur volonté. L'intelligence angélique est une vue spirituelle qui s'étend sur toute chose créée; et la volonté de l'ange est chez lui une force invincible, toute-puissante pour agir dans la nature et sur toute la nature.

*
* *

Rendons grâces au Très-Haut d'avoir élevé à sa gloire cet univers immense, pour nous y placer comme en une demeure destinée à notre vie temporaire, et lorsque notre corps fragile se brisera pour nous mettre en présence du souverain Créateur, nous comprendrons alors sans peine, car nous les verrons face à face, toutes les splendeurs du monde angélique. C'est une des paroles de l'apôtre saint Paul.

(*A suivre.*) Alfred VAN MONS.

Réalité de l'existence de l'Ame

On parle beaucoup de l'âme, tout invisible qu'elle est; et la plupart des systèmes philosophiques en admettent l'existence, comme une vérité universellement reconnue. Que de thèses sur sa spiritualité, son immortalité, ses qualités et propriétés diverses! Mais ne faudrait-il pas d'abord prouver qu'elle existe, si elle est réellement l'invisible qui meut et anime le corps?

C'est ce qu'ont oublié généralement les théologiens et les philosophes chrétiens eux-mêmes: et puisque j'ai précédemment traité des divers systèmes sur son origine et sa localisation, la lecture de l'ensemble des auteurs m'a inspiré l'idée de combler leur lacune. Les notions qu'on va trouver ici ne seront donc peut-être pas sans quelque intérêt, puisque d'ailleurs dans le monde invisible l'âme est ce qui nous touche de plus près.

*
* *

D'abord, la célèbre *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, première partie, question 75, « de la nature de l'âme, » après avoir parlé de l'œuvre divine des six jours, pose aussitôt dans son premier article cette demande : « L'âme est-elle un corps? » A quoi l'auteur répond qu'elle est immatérielle. Cela évidemment la différencie des autres êtres créés, mais ce n'est pas en établir l'existence. Saint Thomas demande ensuite « si elle est un être subsistant ». C'est admettre encore en principe l'être qui s'appelle « âme », mais ce n'est pas poser la question : « Existe-t-il un être créé qu'on doive appeler âme? »

Beaucoup plus loin, à la question 90, ce grand docteur traite de la création de l'âme, dans les articles dont voici les

titres : « L'âme est-elle faite de la substance de Dieu? Est-elle produite par création? Est-elle produite par Dieu même? A-t-elle été produite avant le corps? » Autant d'interrogations autour de son origine; mais, à mon avis, il manque d'abord ce point initial : « L'âme existe-t-elle? » Au moins les négations de notre époque le demandent.

Si l'on cherche au traité des Anges, purs esprits, saint Thomas n'y traite pas davantage cette existence, car cela supposerait la création des âmes avant celle du premier homme, opinion réfutée par l'ensemble des docteurs, rejetée aussi par l'Église, et que saint Thomas ne pouvait donc professer.

Il reste, par suite, que ce prince des docteurs suppose l'existence de l'âme comme un fait acquis, inutile à démontrer. Nous n'aurons pas même à chercher dans les Pères de l'Église, puisque lui même n'y a pas trouvé matière à cet article ; et il n'y a rien à demander non plus aux philosophes chrétiens, parce qu'ils ne sont guère que des théologiens s'arrêtant aux préliminaires des questions. Citer les belles pages qu'on trouverait çà et là dans un certain nombre d'auteurs connus et célèbres, ne serait que faire de la littérature, mais non pas documenter une thèse. Trouver l'absurde dans les matérialistes qui ont voulu nier l'âme, ce serait s'arrêter à une argumentation indirecte, et par conséquent se contenter d'une preuve incomplète. Pour nos lecteurs, nous voulons davantage.

*
* *

Voyons les modernes. Je prends les *Institutions Philosophiques* de Tongiorgi, S. J., célèbre professeur au Collège romain. Son traité de *Psychologie* a un premier article, *De Vitâ*, sur ce principe : « Puisque, sous le nom d'âme humaine, nous entendons le principe de la vie humaine, il faut expliquer ce que sont la vie et le principe de la vie. »

Aurons-nous ici notre démonstration sur la réalité de l'existence de l'âme? Pas du tout. Ce docteur développe d'abord la définition de la « Vie », disant que : « La vie est l'activité par laquelle l'être se meut lui-même, ou se change et se perfectionne; *Vita est activitas qua ens seipsum movet, seu mutat*

perficitque seipsum. Et il distingue trois degrés de vie : la vie végétative, la vie sensitive, la vie intellective.

Il arrive ensuite au *Principe de la Vie*, qu'il définit : « *Id quo vivens vivit, id nempe cujus natura vim ad vitales functiones exercendas idoneam possidet.* Ce par quoi le vivant vit, c'est-à-dire ce dont la nature possède une force propre à l'exercice de ses fonctions vitales. » Après quoi il ajoute : « Le principe de vie s'appelle l'âme, et nous allons en étudier la nature. » Et aussitôt, oubliant de prouver l'existence de ce principe de vie qui s'appelle l'âme, il se contente, en effet, d'en étudier la nature, en traitant longuement de sa simplicité et de sa spiritualité. La vraie thèse de la réalité de l'existence de l'âme manque donc ici, car le court article sur la définition de la « Vie, activité par laquelle l'être se meut lui-même », est tout à fait insuffisant dans une question de cette extraordinaire importance.

En vain on parcourra les chapitres *du siège de l'âme, de son union avec le corps, de son origine,* ce n'est pas la thèse de son existence.

Un autre Jésuite célèbre, le P. Schouppe, aura-t-il traité dans ses *Éléments de théologie dogmatique,* la question omise dans les *Institutions Philosophiques* de son confrère ? Au traité de la Création, il demande : « *Quid est anima humana,* qu'est-ce que l'âme humaine ? » Et il répond : « Un principe intime et radical élicitif, et le sujet au moins partiel de nos actions immanentes, existant en nous, ou plutôt nous constituant dans la meilleure partie de notre être. » Et c'est tout, car aussitôt, oubliant d'en établir l'existence, il traite son union avec le corps.

Consultons maintenant un Sulpicien de très grande valeur, le P. Tanquerey. Sa *Théologie dogmatique,* au chapitre « De l'homme », donne de fort intéressantes notions, qui nous serviront plus d'une fois dans d'autres études ; comme les précédents (et tous se ressemblent en ce point), il raisonne sur l'hypothèse de la réalité de l'existence de l'âme, sans penser à la démontrer.

Cherchons dans les *Vrais principes de philosophie scolastique* de M. le chanoine E. Guers, ancien directeur de grand

séminaire. Sa *Psychologie* traite de la sensation, de la sensibilité, de l'intellect, de la mémoire, de la volonté, autant de choses évidemment dont le principe est en notre âme, mais qui ne constituent pas la thèse de son existence ; et aussitôt il aborde la question de la simplicité de l'âme humaine, puis de son immortalité. Ce n'est donc pas, à mon avis, remonter assez haut, et au point initial de la démonstration demandée.

*
* *

Sommes-nous désarmés devant le silence des auteurs, philosophes et théologiens mis entre les mains du jeune Clergé : et quand on nous dit : « Vous avez une âme ! » un matérialiste peut-il objecter avec quelque raison : « Vous en parlez toujours, vous ne la prouvez jamais ! »

Sans doute, on disserte admirablement sur la nature de l'âme, ses facultés, son importance, son salut, sa destinée, en évitant la question préliminaire : « Existe-t-elle? » Serait-ce que cette existence est une de ces vérités premières qu'on accepte de confiance, sur la foi de l'enseignement traditionnel, comme on accepte la présence d'un soleil au firmament, laissant aux seuls aveugles-nés la faculté de le nier?

Cependant, de Dieu lui-même saint Paul veut d'abord qu'on croie à son existence, et philosophes et théologiens la démontrent : *Oportet accedentem ad Deum credere quia est ;* il faut donc aussi de l'âme savoir d'abord qu'elle existe, avant de s'attacher à dire tout ce qu'elle est, et les devoirs que son origine et sa destinée nous imposent. Encore une fois, le point initial de la réalité de cet invisible doit pouvoir se prouver.

*
* *

Essayons-y et prenons aussitôt les paroles de la Genèse, pour nous assurer que Dieu a réellement créé une âme avec le corps. Si, en effet, les textes qui disent la création de l'homme ne prouvaient pas l'existence de l'âme, tous les raisonnements philosophiques ou théologiques qu'on ferait sur ses facultés et qualités manqueraient d'une base essentielle,

puisque les systèmes qui reposent sur le néant ou l'erreur sont évidemment sans autorité et sans force : « *Prius est esse quam tale esse ;* être d'abord, la façon d'être n'est qu'après. »

Ainsi, 1° au chapitre 1er, verset 26, Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bètes, à toute la terre, à tous les reptiles qui se remuent sur la terre. Et Dieu créa l'homme à son image; et il le créa à l'image de Dieu. »

Nous avons là deux choses : du côté de Dieu, une similitude de l'homme avec lui; du côté des Créatures et de l'univers, une autorité de l'homme sur eux. Et ces deux choses indiquent déjà son âme.

En effet, au seul point de vue de la création du monde, il faut considérer que pour commander aux poissons, aux oiseaux, aux bêtes, aux reptiles, et généralement à toute la terre, il fallait à l'homme une vie supérieure à la leur, non seulement végétative et sensitive, qui l'eût fait à peu près semblable à la plupart d'entre eux, mais aussi intellective, aucun d'eux ne l'ayant ; par conséquent d'une autre nature, non à côté, mais au-dessus. Elle partait donc d'un autre principe. De là, la parole divine : « Faisons l'homme à notre image. »

Il fallait de même à l'homme que cette autorité si universelle représentât en lui aussi parfaitement que possible l'autorité même du Créateur qui la déléguait : c'est la similitude de Dieu.

Et ainsi, vu ces divers points, l'homme possède en lui un être qui n'est pas du nombre des choses créées dans le monde visible, mais au-dessus de toutes ces choses : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, dit Dieu, pour qu'il préside et commande. *Faciamus... et præsit.*

Voilà une première argumentation qui prouve en l'homme autre chose que le corps, dont l'animation diffère ainsi de celle des autres êtres corporels et animés : mais en voici une nouvelle, avec un autre texte où chaque mot prouve la thèse.

2° C'est le chapitre II, verset 7, où l'auteur sacré dit la double origine du corps et de l'âme. Entendons-le : « Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre, et il

inspira sur son visage un souffle de vie, et l'homme fut fait en âme vivante. »

Il y a bien ici deux choses très distinctes que Dieu mit dans un seul être. Il forme l'homme du limon de la terre : c'est le corps visible, qui retournera plus tard à la terre d'où il a été tiré, et la mort fera cette œuvre. L'homme est donc, dans cette première partie du texte, le corps inerte, le cadavre. Mais voici qu'aussitôt Dieu inspire sur ce corps un souffle de vie, c'est-à-dire que Lui, Dieu, Vie divine, souffle sur ce corps et lui communique ainsi sa vie, et ce corps de terre où la vie est insufflée va être l'homme vivant. C'est même de là qu'on prouve que lorsque le corps retournera à la terre, l'âme, souffle de la vie de Dieu, devra retourner à Dieu.

Ces explications sont claires, et étaient connues. Mais j'ai davantage à dire, si nous sortons du texte français qu'on vient d'étudier, pour interroger le texte hébreu, dont voici la traduction littérale : « Dieu forma l'homme, motte d'argile prise de la terre, et il souffla sur ses narines un esprit de vie, et Adam fut fait en âme vivante[1]. »

Comme ci-dessus, il y a deux choses bien distinctes, la formation du corps et l'insufflation de l'âme ; mais les expressions hébraïques, c'est le moment de les rappeler, méritent une attention spéciale, parce qu'il s'agit de l'animation du corps humain faite tout autrement que celle des autres êtres animés, ainsi que nous l'avons déjà fait prévoir quand il a été question de l'autorité donnée par Dieu à l'homme sur le monde créé.

Sans nous arrêter au verbe hébreu *jatzar*, forma, qui montre que Dieu pétrit le corps humain avec une motte d'argile, comme le potier donne sa forme au vase qu'il a entre les mains, — nous nous occupons immédiatement de l'âme.

Or, il y a ici deux termes absolument différents : le « souffla sur ce corps un esprit de vie », et le « fut fait en âme vivante ».

Pour le premier, l'hébreu porte *Nischemat chaiim* ; pour le

1. Texte de la *Vulgate : Formavit igitur Dominus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem.*
Texte littéral de l'hébreu : *Formavit que Deus hominem glebam argillaceam a terra, et insufflavit in nares ejus spiraculum vitæ, et factus est Adam in animam viventem.*

second : *Vajehi haadâm lenéphesch chaiiah.* — Ce sont deux sens bien distincts.

Nischemat signifie une « vie », une âme vitale, une animation de l'être. Ainsi Dieu anima les plantes de la vie végétative, et les animaux de la vie sensitive, les plaçant au-dessus de la matière inerte. Le mot *nischemat* indique donc une vie qui élevait d'abord le corps humain à la vie sensitive : la pierre, la borne ne bougent pas, corps brut; la plante et l'arbre croissent sans se déplacer, vie végétative; l'animal croît, se déplace, et ses sens ont leurs opérations, vie sensitive. Ainsi de l'homme comme corps, ou « homme animal », quand ses actes ne sont que de vie sensitive; ce que philosophes et moralistes appellent « actes de l'homme ».

Le *Néphesch* signifie une vie supérieure, qui est la « vie intellective », c'est-à-dire au-dessus des sens, et spirituelle, qui est le plus haut degré de la vie. Ce ne sont pas alors seulement les sens de ce corps d'homme devenus animés, mais une autre vie qui n'a pas besoin d'eux et les domine, parce que dans ce souffle de Dieu se trouve un principe de raison et d'intelligence, à l'image et similitude de Dieu.

On comprend, en effet, que s'il y a, en quelque sorte matériellement un contact du souffle de Dieu qui donne au corps de cet homme le mouvement et la vie, *spiraculum vitæ*, ce même souffle divin, par le fait même qu'il est de Dieu, pur esprit et créateur des corps, contient à la fois un principe de vie corporelle ou sensitive, et de vie absolument spirituelle ou intellective. « Et l'homme fut fait en âme vivante. »

C'est bien ici l'invisible au-dessus du visible. L'homme est du monde visible par ses sens, et il vit grâce au souffle de vie sensitive qui terminera avec la mort, rendant son dernier souffle, dit l'expression vulgaire. Ainsi le corps des animaux et le corps de l'homme ont reçu un souffle de vie : quand il s'éteint, ces corps deviennent « insensibles », c'est-à-dire aux sens éteints et bruts. — Et il est du monde invisible par son âme, ce souffle de vie intellective, qui n'est pas attaché à ses sens et qui est le principe supérieur contenu dans le souffle de Dieu, et que Dieu ramènera à lui quand il rendra le corps à la terre.

Ces deux degrés de vie ne font pas deux âmes, comme plusieurs l'ont cru, mais deux facultés dans la même âme. On les constate tous les jours : la vie sensitive, dans l'idiot ou le mauvais sujet ; la vie intellective, dans l'homme consciencieux et le saint. Les premiers vivent d'une vie inférieure, quoiqu'ils aient reçu une âme complète ; les seconds, de la vie supérieure, quoiqu'ils aient des sens et des appétits inférieurs. mais qu'ils ne suivent pas.

*
* *

C'était là des différences d'expressions bien connues des anciens. L'historien juif, Josèphe, au livre « des Antiquités », livre premier, chapitre II, parle ainsi : « Dieu forma le corps de l'homme de la terre, et mit en lui la vie et l'esprit : πνεῦμα καὶ ψυχήν. » — Le poète latin, Juvénal (dans la Satire 15), dit que le Créateur du monde donna aux animaux des âmes, mais de plus à l'homme un esprit : *Communis Conditor mundi animalibus indulsit animas tantùm, nobis animum quoque.*

Ainsi, le principe de vie, mis par Dieu dans l'homme, l'élève au-dessus des autres êtres animés et en fait, dans la création, une personnalité spéciale, n'ayant de la terre que le corps, tenant de l'origine de son âme des facultés qui le rattachent au ciel.

Les philosophes l'appellent souvent « l'esprit humain, *Mens humana* », disant qu'il est la *substance* qui, en nous, perçoit, juge, raisonne ; le *sujet* dans lequel sont reçues nos pensées ; le *principe* qui opère tout en nous. — Cela même prouve en l'homme un être supérieur, qui constitue sa vie intellective.

On ne voit pas les animaux converser, se réunir pour discuter, propager des pensées. Ils diffèrent de la matière brute et des êtres de vie végétative : mais ils s'arrêtent à leur vie sensitive, par conséquent, aux impressions faites sur eux par les objets extérieurs. Qu'on examine toute une journée les faits et gestes des volailles d'une basse-cour, ou d'un troupeau de brebis dans une bergerie, on les verra rester indifférents l'un à l'autre ; mais que quelques hommes, n'importe

l'âge, soient seulement réunis cinq minutes dans un même lieu, leur vie intellective apparaîtra aussitôt, même fussent-ils muets, sourds, paralysés. La pensée se fait jour.

Or, la perception de la pensée, le jugement, la volonté, le sentiment sont autant de réalités dans l'être spirituel qu'est notre âme, que la longueur, le toucher, la divisibilité, la forme, dans l'être matériel qu'est notre corps. On distingue aussi bien l'amour de la haine, la générosité de l'avarice, qu'on distingue de la chaleur le froid, du blanc le noir, de la naissance la mort. Si la matière existe, l'esprit existe aussi ; indépendant d'elle, et venu d'un principe qui lui est supérieur.

Dumarsais (dans sa *Logique*, art. 1er) disait : « Un être est distingué d'un autre être, quand l'idée de l'un est absolument différente de celle qu'il faut avoir de l'autre, et surtout lorsque celle-ci est incompatible avec celle-là... L'idée que nous avons, par exemple, de la pensée exclut celle de l'étendue, et l'âme, qui est en nous l'être qui pense, diffère donc essentiellement du corps qui est l'être étendu. De même le corps, qui est en nous l'être étendu, diffère essentiellement de l'être qui pense, l'idée que nous avons de l'un ne pouvant être celle de l'autre. »

Ainsi, il n'y a pas seulement une distinction de raison entre le visible et l'invisible en nous, mais aussi une distinction de réalité, les deux idées reposant sur des éléments si distincts, que ceux de l'un ne sauraient convenir à l'autre.

Les sciences elles-mêmes prouvent la pensée, par conséquent l'âme. En vain, en effet, la philosophie matérialiste nous dirait qu'elle ne connaît pas la nature de cet invisible, en ignore les propriétés, et doit ainsi en pouvoir nier l'existence ; mais ces matérialistes doivent au moins admettre qu'ils réfléchissent, raisonnent, tirent des inductions, ont des idées et les comparent.

Or, pourquoi tant d'actes dans l'intelligence, de thèses dans la dialectique, de notions dans la métaphysique, et même de recherches dans les questions politiques et morales? A tout cela, il faut un fond commun et une base première : la vie intellective avec ses propriétés et ses facultés, bien

distinctes de la matière brute qui constitue le corps, et de la perception qui s'exerce par les sens; c'est l'âme.

Qu'on se rende bien compte de l'existence de ce fond commun et de cette base fondamentale: on les trouve au berceau de l'enfant qui vient de naître. Le palais et la chaumière donnent également naissance à l'enfant; il n'y aura plus tard de différence que dans la vie extérieure, éducation, application, choix d'une carrière, études diverses, qui placeront les hommes sur des voies divergentes, mais ne changeront rien à leur essence personnelle, c'est-à-dire les éléments constitutifs du corps, les facultés natives de l'âme.

Il y a donc en nous un être, qui est identique dans tous les hommes, de même essence et de même nature. Et il n'est pas une abstraction, mais une réalité, car ses opérations sont réelles dans l'intelligence où elles se produisent, comme dans les expressions extérieures qui nous les manifestent. Au levier d'Archimède il fallait un point d'appui, à la ville qu'Ésope voulait bâtir en l'air il fallait des fondations. Notre âme est l'appui, le fondement de toutes nos pensées, à quelque science ou opération qu'on s'applique. Celle-ci prouve toujours celle-là.

Concluons que les textes de la formation de l'homme disent formellement la création de son âme; et la raison et l'existence des sciences la confirment. Elle est un invisible venu directement de Dieu, et qui constitue la base indispensable de la vie intellective de l'homme.

Gabriel JEAUNE.

DIVINATION PAR LES SORTS

Le champ de l'invisible est sans limite : théistes, spiritualistes, matérialistes même y trouvent abondamment à glaner; aussi la divination y recueille-t-elle de précieuses gerbes.

Divination! mot magique d'une haute portée, parce qu'il est de principe que l'homme ne connaît pas, de lui-même, son avenir; et que Dieu seul, auteur de la nature et des forces qu'il y a mises, contemple comme présent tout ce que produiront ces facultés si variées, dans leurs causes et dans leurs effets.

Or, lire dans les astres, dans les songes, dans l'âme des morts, dans le chant des oiseaux, dans les linéaments de la main, dans les formes que donnent des points dispersés au hasard sur le papier... etc., c'est demander à diverses sortes d'êtres de la nature leurs secrets combinés, et les effets qui en doivent sortir; c'est donc vouloir connaître, avant qu'elles ne se produisent dans le temps, nos destinées connues de Dieu.

De là le mot de divination, *Divina actio*, l'action divine; et le nom de devin, l'homme qui usurpe le droit de Dieu, *divinus*.

Pour choisir parmi toutes les divinations, je traiterai ici principalement de la divination par les sorts; et il me suffira de deux ou trois articles.

*
* *

Exposons d'abord quelques principes. — On appelle sort l'art de diviner, ou l'action dont le but est de lever le doute et de faire la lumière sur un événement encore inconnu.

La pratique de cet art se nomme « sortilège », et ceux qui l'exercent s'appellent « sorciers, *sortiarii* ». Mais comme il y a des sortilèges qui ne méritent pas ce nom, parce qu'ils ne

sont que d'ingénieuses supercheries, on donne à tort le nom de sorciers à leurs exploiteurs habiles, la crédulité de leurs naïfs clients restant seule en cause.

Quant à ce qui concerne les sorts proprement dits, ils ont un fondement sur l'interprétation par trop fautive de quelques vérités philosophiques mal expliquées et mal connues.

Il est de thèse, en effet, que Dieu concourt à toutes les actions des être créés; que sa Providence dirige tout, même les moindres choses, selon que le réclament leur nature et leur condition: qu'il connaît immédiatement l'ordre de toutes choses; et qu'il emploie les créatures pour exécuter cet ordre qu'il a conçu dans son intelligence, comme l'architecte emploie ses ouvriers pour réaliser le plan qu'il leur propose.

Mais, de même que les entrepreneurs et les ouvriers ont leur façon propre d'exécuter le travail, parce qu'ils sont des êtres intelligents et responsables dans leur sphère, de même les hommes qui vivent leur existence sur la terre ont leur façon de suivre le plan divin, puisqu'ils peuvent user ou abuser de leur liberté, pour accomplir ou enfreindre les préceptes. Les causes secondes, placées entre Dieu et nous, peuvent donc bien avoir reçu de la Providence, dans le gouvernement divin, un rôle parfaitement défini: mais l'homme peut librement se soustraire à tout ou partie de leur influence.

De là, l'inutilité de la divination par les sorts, parce que ce n'est pas eux qui font notre destinée, et que les êtres consultés ne sont que des instruments dans la nature ignorant la pensée divine, et ne sachant pas encore l'usage que nous ferons d'eux dans notre vie.

Cette divination existe cependant. Mais puisque Dieu ne révèle point ce qu'il voit que nous ferons, pour ne pas sembler diriger notre volonté, il reste que des intelligences supérieures peuvent quelquefois déduire d'une série d'actes humains le résultat de nos évolutions. De là, la divination avec invocation du démon, vaste intelligence à longue portée; de là aussi la divination sur conjonctures.

Dans les deux cas, on veut connaître des événements encore cachés : et j'avoue que quelquefois la réponse sera exacte: assez souvent fort ambiguë; et plus ordinairement

fautive. On en donnera, au second article, des exemples historiques de réelle authenticité.

*
* *

Sortilèges avec invocation des démons

On regarde les sortilèges dont on va parler comme contenant implicitement. et parfois même d'une manière explicite, l'invocation des démons; c'est qu'ils étaient d'un usage fréquent dans le paganisme, dont les démons constituaient les dieux. Bien plus, ils faisaient souvent partie intégrante des cérémonies pratiquées en l'honneur des idoles. Dans ce cas, tous les auteurs ont pu dire qu'ils étaient des sortilèges avec invocation des démons.

On en comptait de neuf sortes, dans l'ordre suivant :

1° La *nécromancie*, ou évocation et apparition des morts. Cette expression vient de deux mots grecs, comme du reste la plupart des mots techniques dans toutes les sciences connues.

2° Le *pythonisme*, ou agitation et tremblement d'hommes vivants, qui prédisaient dans cet état. Il n'était guère pratiqué que dans les temples privilégiés, et c'était surtout des femmes qui étaient pythonisses.

3° Les *prestiges*, apparitions subites de fantômes, ou auditions inexplicables de voix d'outre-tombe, venant dicter leur volonté aux hommes, dans des avertissements menaçants.

4° Les *cauchemars fantastiques*, imaginations extraordinaires troublant le sommeil, et interprétées dans un sens divinatoire.

5° La *géomancie*, divination de figures apparues sur la terre, un corps, un champ.

6° L'*hydromancie*, figures apparentes sur l'eau, un étang, une rivière.

7° L'*aéromancie*, apparitions dans l'air.

8° La *pyromancie*, apparitions dans le feu et figures formées dans les flammes, selon la manière dont le feu brûle ou les flammes s'élèvent.

9° L'*aruspice*, examen des entrailles des victimes immolées sur l'autel des idoles; ou encore *haraspice*, examen de la manière dont les animaux destinés aux sacrifices se comportaient dans l'étable (*hara*).

En vérité, chacun de ces sortilèges peut-il sincèrement faire connaître à un homme sa destinée? Nous nous gardons de le croire.

a) Prenons d'abord la nécromancie. Les libres penseurs nous disent aujourd'hui que « quand on est mort tout est mort ». Voilà pourtant des païens qui croyaient à une autre vie, et au retour possible des parents ou des amis défunts, pour donner aux vivants d'utiles avis. Mais puisque le Styx faisait sept fois le tour des Enfers, comment seraient-ils revenus? Les chrétiens savent mieux que Dieu ne permet guère de tels retours; et d'ailleurs les apparitions auxquelles croient les spirites sont loin de paraître authentiques, car on voit ces « Revenants » tenir assez souvent un langage inexpliqué, dans une forme ou un style sans rapport avec ce qu'ils étaient durant leur vie. Ce n'est donc pas alors le véritable mort qui apparaît et qui parle, mais un démon qui le contrefait.

b) Dans le phythonisme, la prêtresse était assise sur un trépied placé au-dessus d'une trappe, et recevait du prétendu abîme des vapeurs qui la pénétraient d'abord, comme si le dieu venait en elle. Sa figure se contractait, ses yeux étaient hagards, ses cheveux se dressaient, et la buée plus épaisse l'enveloppant et l'excitant, elle prophétisait dans un tel délire que souvent elle en mourait. C'était le « grand jeu », ordonné par les princes à la veille des grandes résolutions. — A l'origine, il n'y avait que la Pythie de Delphes, mais l'institution passa ensuite aux villes importantes.

(*A suivre.*) Alix Beck.

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

(SUITE)

III

Il doit y avoir de vrais miracles constatés, *parce que Dieu a promis d'en faire d'éclatants pour démontrer sa puissance ou la mission de ses envoyés ou la doctrine divine des croyants : et parce qu'il a même commandé de faire des miracles manifestes.*

Il est certain, en effet, que Dieu a sa parole engagée dans ses promesses, quand elles sont faites sans condition et surtout sans restriction de temps et de lieu, sans exception pour telles ou telles œuvres merveilleuses. Dieu n'est pas comme les hommes pour qu'il mente et devienne parjure. D'un autre côté comment exécuterait-on des ordres qu'on ne pourrait exécuter? « Il ne commande pas l'impossible », dit saint Augustin. Il se doit à lui-même de donner les moyens de lui obéir. Or, il y a eu de la part de Dieu de véritables promesses de faire de grands miracles manifestes, et aussi de véritables ordres donnés à ses envoyés d'en opérer de tels.

1° *Promesses.* Que ces promesses revêtent ou non la forme de prophéties, peu nous importe : car nous n'avons pas ici à les examiner en tant que prophéties, mais en tant que promesses. C'est toujours Dieu qui parle dans les promesses comme dans les prophéties. C'est donc toujours Dieu qui certifie qu'il y aura de vrais miracles à travers les siècles. Ne parlons que des textes les plus clairs.

La première promesse par laquelle Dieu s'engage à faire des miracles véritables, est celle qu'il fait à Moïse avant de l'envoyer auprès de Pharaon : « Mais je sais que le roi d'Égypte ne vous laissera partir que contraint par une main

puissante. Car j'étendrai ma main, et je frapperai l'Égypte par tous les genres de mes merveilles, que j'accomplirai au milieu d'eux; après cela il vous laissera aller[1]. » Et cette promesse est renouvelée aux chapitres VI et X, etc.

Il s'agit, on le voit, de merveilles générales en faveur du peuple de Dieu, des enfants d'Abraham. Elles sont l'œuvre exclusive, d'après le texte, du Dieu tout-puissant : elles sont si frappantes que le roi d'Égypte, quoique très intéressé à retenir en esclavage les Hébreux, finira par consentir à leur départ. Ce ne sont donc pas de simples apparences trompeuses, des illusions des sens ou de l'imagination. D'un autre côté, elles ont pour but d'exaucer les prières d'un peuple opprimé et cher à Dieu[2]; de figurer par cette première rédemption la rédemption spirituelle et universelle qu'opérera le Messie, figuré lui-même par Moïse. Enfin Pharaon a méconnu le Dieu du ciel[3]; et les Hébreux eux-mêmes, si enclins à l'idolâtrie, ont besoin de connaître les effets de la puissance divine. Aussi Dieu dit à Moïse : « Et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu, que c'est moi qui vous ai délivrés de l'esclavage des Égyptiens.... Et les Égyptiens sauront que c'est moi, le Seigneur, qui ai étendu ma main sur l'Égypte et fait sortir de parmi eux les enfants d'Israël[4]. »

Quant à Pharaon, Dieu lui fait dire presque toujours, avant de le frapper d'une nouvelle plaie spéciale : « En cela tu sauras que je suis le Seigneur... Afin que tu saches qu'il n'y en a pas comme le Seigneur notre Dieu... Cette fois, j'enverrai sur ton cœur toutes mes plaies... afin que tu saches qu'il n'y en a pas de semblable à moi sur toute la terre. » Et pour que personne ne doute de la fin que Dieu se propose dans ces miracles, il a soin de l'exprimer sans figure dans ses paroles adressées à son légat : « Je t'ai établi précisément pour que je montre en toi ma force, et que mon nom soit publié sur toute la terre. »

Ainsi, les miracles promis à Moïse par Dieu réaliseront toutes les conditions des vrais miracles manifestes : ils seront

1. *Ex.*, III, 19, 20; VI, 1; X, 2.
2. *Ibid.*, 7.
3. *Ibid.*, V, 2.
4. *Ibid.*, VI, 7; VII, 5; VII, 17, VIII, 10; IX, 14, 16.

des faits, des événements réels (il faut cela pour frapper, produire un effet durable). Ils viendront directement de la main du Tout-Puissant; ils tendront à prouver à toute l'Égypte, au monde entier que Dieu est Tout-Puissant.

Les trois vérités des miracles des plaies étant attestées par Dieu lui-même, que faut-il de plus pour que ces miracles soient vérifiés? On peut faire le même raisonnement sur les miracles que Dieu promet de faire au passage de la Mer Rouge : « Je serai glorifié, dit le Seigneur, dans Pharaon et son armée entière; et les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur[1]. » Cette glorification n'est pas, en effet, d'une autre nature que la précédente : le contexte le prouve en racontant en détail le partage miraculeux des eaux de la mer et l'engloutissement de l'armée Égyptienne par ces mêmes eaux qui s'étaient écartées devant Israël.

Transportons-nous au Sinaï. Dieu fait encore à Moïse une promesse dans laquelle les trois vérités des miracles sont manifestement indiquées : « Le Seigneur répondit : Je contracterai une alliance à la vue de tous; je ferai des signes qu'on n'a jamais vus sur la terre, chez aucune nation; afin que ce peuple, au milieu duquel tu te trouves, discerne l'œuvre terrible de Dieu que je ferai[2]. » Rien ne manque encore ici, pour la parfaite constatation des vrais miracles. Il y aura des signes, c'est-à-dire des choses sensibles et frappantes : c'est la vérité des faits que Dieu atteste. Ces signes seront si admirables qu'on n'en a jamais vu de pareils : voilà leur caractère d'extraordinaires et de divins. L'origine divine est encore marquée par ces mots : l'œuvre terrible de Dieu que je ferai. Et on pourra la discerner d'avec toute œuvre diabolique ou simplement naturelle : tel est le sens du mot *cernat*, d'où discernement. De la sorte, la vérité philosophique ou du miracle pris comme miracle est également attestée par Dieu, c'est-à-dire constatée. Le but de ces miracles étant de montrer la puissance de Dieu et de le faire redouter comme un vengeur terrible, le texte n'indique pas moins clairement leur vérité relative.

1. *Exod.*, XIV, 4.
2. *Ibid.*, XXXIV, 10.

Passons à la promesse faite par Dieu dans la personne de Joël, dont la prophétie est inspirée de Dieu au même titre que le Pentateuque, sans compter l'inspiration spéciale à la prophétie : « Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair; et vos fils et vos filles prophétiseront : et vos vieillards auront des songes, et vos jeunes gens des visions. Et je ferai des *prodiges* dans le ciel et sur la terre... avant que vienne le grand, l'horrible jour du Seigneur. Et alors, quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé[1]. » Ces prodiges seront des miracles manifestes; car la signification de ce mot est l'équivalent de frappant, de retentissant au loin. Ils seront l'œuvre de Dieu : Je ferai, dit le Seigneur à Joël. Et leur but sera d'inspirer la terreur des jugements de Dieu, de faire invoquer Dieu, comme l'indique assez clairement le texte en faisant suivre cette promesse immédiatement par la menace du grand jour terrible et par l'assurance du salut donné à celui qui priera Dieu. Les trois vérités sont encore une fois démontrées.

Sans doute, cette promesse s'est déjà réalisée une première fois dans les apôtres et leurs premiers disciples, comme le fit remarquer saint Pierre[2] aux Juifs étonnés de les entendre parler plusieurs langues le jour de la descente du Saint-Esprit au Cénacle. Mais tous les siècles peuvent en bénéficier comme tous les pays, quoique dans une moindre mesure : l'Esprit-Saint souffle où il veut. Et saint Pierre lui-même autorise ce commentaire de Joël quand il dit à son auditoire touché et pénitent : « Vous recevrez le don du Saint-Esprit. Car cette promesse est faite pour vous et pour vos filles et pour tous ceux qui sont éloignés : ce sont tous ceux qu'aura appelés le Seigneur notre Dieu[3]. » Comme Dieu en appelle à la foi et au salut dans tous les siècles et chez tous les peuples de l'univers, on peut dire que la promesse divine des prodiges ou simplement de la prophétie (prise au sens large) est une promesse universelle s'étendant à tous les temps et à tous les lieux. Il y aura donc toujours de vrais miracles constatés.

1. Joël, II, 28, 30, 31, 32.
2. *Act.*, II, 16-22.
3. *Ibid.*, 38, 39. Saint Justin, II dial. avec Tryphon, par. 82, 87, 88, l'entend de son époque aussi et nous autorise dès lors à l'entendre de la nôtre.

S'ils n'étaient pas vérifiés, ils ne pourraient jamais atteindre le but : et dès lors, Dieu ne pourrait pas les opérer, parce qu'il ne fait rien sans but, dans sa souveraine sagesse.

Si de l'Ancien Testament nous passons au Nouveau, la moisson des textes en faveur de la promesse des vrais miracles est encore plus abondante. Jésus, prédit par tant de prophètes, a dû en faire pour accomplir tous les événements annoncés à son sujet : « afin que les Écritures soient accomplies[1]. »

D'ailleurs Jésus-Christ promet tout à celui qui prie, surtout au nom de Jésus-Christ, même les miracles. Cela se réalisera particulièrement en faveur de celui qui, sans s'inquiéter du lendemain, cherche avant tout le règne de Dieu, ou de celui à qui la conscience ne fait aucun reproche et qui demande à Dieu des miracles avec une foi vive : « Cherchez avant tout le règne de Dieu... et tout cela (le nécessaire) vous sera donné par surcroît[2]. » « Demandez et il vous sera donné... Car quiconque demande reçoit. » « Si notre cœur ne nous reproche rien, ayons confiance en Dieu. Et tout ce que nous demanderons, nous le recevrons de lui ; parce que nous observons ses commandements et accomplissons ce qui lui plaît. »

Il a promis de faire « la volonté de ceux qui le craignent[3] ». A plus forte raison fera-t-il la volonté de ceux qui l'aiment. Aussi Jésus-Christ ne veut pas même laisser supposer à ses disciples qu'ils ne seront pas exaucés, lui demanderaient-ils de transporter au loin les montagnes par leur foi vive. Et quand ils le prient de les sauver du naufrage, ce qui ne pouvait se faire que par miracle, il ne peut s'empêcher de leur reprocher de manquer de foi[4]. Et pour qu'on ne prétexte pas qu'on est pécheur, qu'on ne pourra à cause de cela rien obtenir, il a soin de faire rapporter par l'évangéliste la scène des pourceaux, dans lesquels les démons obtinrent la permission d'entrer, grâce à leur prière. Si Dieu exauçait quelquefois même les démons, comment pourrait-il ne pas exaucer les pécheurs ?

1. S. Marc, xiv, 19 ; S. Luc, ii, 22 ; xxii, 39, etc.
2. S. Matth., vi, 33 ; vii, 7, 8 ; Ep. I. S. Jean, iii, 21, 22.
3. Ps. 144 ; 19.
4. S. Matth., xvii, 19.

Pour confirmer cette vérité admise par tous les théologiens, que les pécheurs eux-mêmes peuvent faire de vrais miracles au nom de Jésus-Christ ou pour prouver quelque vérité de la foi, le divin Maître a pris soin de nous faire remarquer que le don des miracles ne doit pas trop rassurer sur le salut : « Beaucoup me diront en ce jour : Seigneur, Seigneur, est-ce que nous n'avons pas prophétisé en votre nom, chassé les démons en votre nom, et en votre nom encore fait beaucoup de miracles (*multas virtutes*)? Et je leur dirai : Je ne vous ai jamais connus. Éloignez-vous de moi, ouvriers d'iniquité[1]. »

Enchérissant encore sur toutes ces promesses, Jésus-Christ va jusqu'à spécifier quels miracles accompagneront ceux qui croiront : et même jusqu'à affirmer que ses disciples en feront d'aussi grands, et de plus grands que les siens, c'est-à-dire d'aussi manifestes et de mieux prouvés : « Voici les signes qui accompagneront ceux qui croiront (il s'agit ici de la vérité relative ou fin des miracles qui prouveront la vraie foi) : En mon nom ils chasseront les démons; ils parleront de nouvelles langues; ils prendront des serpents et des boissons mortelles sans que cela leur nuise; ils imposeront les mains sur les malades et ceux-ci seront guéris[2]. »

Tout cela est sensible, réel et surnaturel, étant donné la manière dont on l'accomplit : sans préservatif ou contrepoison ou par la simple imposition des mains et le commandement. Donc tous ces miracles seront bien de vrais miracles qu'on pourra facilement constater.

Mais il y a plus encore; les disciples surpasseront le Maître par leur puissance de thaumaturges : c'est promis par la Vérité incarnée. « En vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi, fera les œuvres que je fais et même de plus grandes que celles-là[3]. » Corneille-La-Pierre, commentant ces paroles, dit que le sentiment commun des Pères et des interprètes veut qu'elles s'entendent absolument à la lettre, bien que saint Augustin ne l'entende pas de tous les miracles du Christ,

1. S. Matth., VII, 22, 23.
2. S. Marc, XVI, 17,18.
3. S. Jean, XIV, 11.

mais de ceux qui s'opéraient en ce moment. La dignité du Christ n'est pas pour cela amoindrie, comme pourraient le craindre quelques esprits étroits; car ce ne sera jamais en leur nom, mais en son nom, que ses disciples feront ces prodiges. Or, la gloire de l'instrument est celle de l'agent qui l'emploie; elle revient ici toute à ce dernier, dont elle fait par surcroît ressortir l'humilité exemplaire. Si les disciples semblent surpasser le maître, cela même tourne à sa gloire; car c'est pour qu'on fasse ce simple raisonnement : Si les disciples ont reçu tant de pouvoir, quel est donc celui du Maître, qui a dit lui-même : Le disciple n'est pas supérieur au Maître?

En résumé, c'est bien des œuvres sensibles, frappantes, divines, opérées en faveur des croyants et de leur foi, qu'il s'agit dans ces promesses. Donc ce sont de vrais miracles. Et Jésus entend réellement faire dépendre ce pouvoir de thaumaturge qu'il donne aux siens, de la vivacité de leur foi : « Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser? » demandent à Jésus ses Apôtres, en parlant d'un démon. « Jésus leur répond : à cause de votre incrédulité. En vérité, je vous le dis, si vous avez une foi semblable à un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : transporte-toi d'ici là-bas; et elle s'y transportera ; et rien ne vous sera impossible[1]. »

Il est vrai que plusieurs entendent par montagne le démon, dont le Seigneur venait de parler; mais l'orgueil du démon n'empêche pas la plupart des interprètes d'entendre ce passage littéralement d'une véritable montagne à transporter, ce qui serait un miracle physique manifeste. Et saint Grégoire le Thaumaturge a réellement transporté une montagne par sa prière, pour qu'on ne pût accuser Jésus-Christ d'avoir fait de vaines promesses. D'ailleurs le divin Maître a parlé aussi d'un mûrier : « Si vous aviez de la foi.... vous diriez à ce *mûrier* qui est un arbre : Déracine-toi et transplante-toi dans la mer, et il vous obéirait. » Ici le démon n'est pas en cause.

Nous passons sous silence les prophéties qui annonçaient des événements miraculeux spéciaux devant se produire à

1. S. Matth., XVII, 19; S. Luc, XVII-6.

longue échéance. Il en sera question dans les miracles spéciaux, physiques et intellectuels.

Ces promesses, consignées dans nos saints livres par l'Esprit-Saint, concernent sans doute la foi, la doctrine révélée dont elles sont la confirmation ; mais plusieurs regardent aussi la sainteté des envoyés ou des amis de Dieu. On peut le conclure de ce texte des *Nombres*[1] : « Qu'il vous suffise que c'est là une multitude composée toute de saints et que le Seigneur est parmi eux, *in ipsis.* » Ces paroles révolutionnaires sortaient de la bouche des révoltés Coré, Dathan et Abiron. Mais Moïse répond : « Demain matin, le Seigneur fera connaître quels sont ceux qui lui appartiennent (donc ses saints, puisque les révoltés parlent de saints), et il s'attachera les saints, et ceux qu'il a choisis s'approcheront de lui... Et celui qu'il aura choisi, celui-là sera saint (ici le mot est exprimé textuellement). » Et il ajoute : « En cela vous saurez que le Seigneur m'a envoyé pour faire tout ce que vous voyez.... Si le Seigneur fait une chose nouvelle, en les faisant engloutir par la terre entr'ouverte, etc. » Ici ressort clairement la vérité relative des prodiges subséquents, qui seront assez constatés pour prouver une mission ou la sainteté.

Le peuple juif tout entier avait sa part de choix dans les promesses de miracles. Comme on peut en juger vraisemblablement d'après ce texte de Sophonias[2] : « Je vous donnerai comme une chose de renom et de gloire à tous les peuples de la terre, à l'époque où je vous rassemblerai. »

Mais la promesse est plus générale encore : elle s'étend à tous les serviteurs respectueux, à tous les amis de Dieu, ou à plusieurs de ceux qui s'humilient et que Dieu a promis d'exalter. « Il glorifie ceux qui craignent le Seigneur[3]. » « Quiconque me glorifiera, je le glorifierai[4]. » Saint Paul parle de la gloire qui attend les justes ; cela s'applique au corps comme à l'âme :

« Ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés[5]. » Et ce sera lui

1. *Nomb.*, XVI, 3, 5, 7, 28, 29, 30, 31.
2. Soph., III, 20.
3. Ps., 14, 4.
4. I Rois., II, 30.
5. Rom., VIII, 30, Thes., I, 10. Ps., 67, 36, 149, 9. Saint Paul (2 Thess., I, 10) a

qui « viendra pour être glorifié dans ses saints » pour se montrer toujours « admirable dans ses saints ». Et « cette gloire commune à tous ses saints » est surtout surnaturelle, miraculeuse. C'est la clarté de Dieu, de Jésus-Christ; la réforme d'un corps corruptible, qui sera changé en corps immortel : ce sont la clarté, l'agilité, l'incorruptibilité, la subtilité promises aux corps des saints ressuscités[1]. Mais si toute cette gloire n'est qu'une faible participation à la gloire du Christ, Fils de Dieu, on ne s'étonnera pas que Dieu ait multiplié en faveur de l'objet de toutes ses complaisances, pour son Fils bien-aimé, les promesses de miracles. Aussi, non seulement il a fait annoncer d'avance par ses prophètes : « Vous ne permettrez pas que votre Saint voie la corruption[2] »: mais encore, pour confirmer cette parole de son Christ : « L'heure est venue pour le Fils de l'homme d'être glorifié[3] », il a lui-même fait entendre cette réponse aux oreilles des assistants : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » Ce mot a ici le même sens que celui de l'*Exode* : « Je serai glorifié dans Pharaon. » Saint Paul, du reste, nous explique ainsi cette glorification du Christ, quand il affirme que Dieu a glorifié son Fils en le ressuscitant d'entre les morts.

D'ailleurs, le principe est posé par Dieu, il faut que Dieu lui-même en fasse l'application : « Celui qui s'humilie sera exalté[4]. » Or, Jésus-Christ, qui pouvait sans injustice s'égaler à Dieu, dit saint Paul, s'est tellement anéanti en se faisant homme et esclave (*formam servi accipiens*), que ses abaissements ne pouvaient être plus grands. Il faut donc que sa glorification soit proportionnée à la mesure de ses humiliations. Ce sera donc, à n'en pas douter, une glorification merveilleuse, comme l'indique le texte. « Il a rendu admirable son Saint[5]. » Aussi l'apôtre écrit[6] : « A cause de cela, Dieu l'a exalté et lui a donné un nom au-dessus

dit pour tous les croyants : « Quand il viendra pour être glorifié dans ses saints et devenir admirable dans tous ceux qui ont cru. » Et saint Pierre, II, 9 : « Vous êtes une nation sainte. »

1. I Corint., XV, 42-45.
2. Ps., 15, 10.
3. S. Jean., XII, 23, 28.
4. S. Luc, XIV, 11.
5. Ps., 4, 4.
6. Philip., II, 6-12.

de tout nom; afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers; et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père. » Evidemment il s'agit ici de vrais miracles constatés; car si Dieu en a promis de tels à ses serviteurs, que ne fera-t-il pas pour son propre Fils unique?

2° *Ordres*. Mais nous n'avons pas seulement des promesses émanées de Dieu, s'engageant à faire de vrais miracles : nous avons encore de véritables ordres d'opérer des miracles. Et ces ordres émanent du même Dieu qui créa le monde et les lois qui régissent l'univers. Comment, dès lors, pourrait-il manquer quelque chose à la constatation des miracles qu'il ordonne d'opérer précisément pour inspirer, soit la crainte de Dieu, soit la soumission à ses envoyés extraordinaires? Qui peut lui résister, quand il a décidé de se manifester comme Dieu aux créatures qui le méconnaissent? Et quand il s'agit de la constatation de ces miracles, il pousse la condescendance, pour nous aplanir toute difficulté, jusqu'à formuler lui-même de sa bouche divine les règles du vrai discernement des miracles, ce qui est encore donner des ordres au sujet des miracles.

Parlons d'abord de l'ordre donné à Moïse de faire des miracles. Il faut qu'il en fasse devant son peuple, pour le convaincre de la réalité de sa mission : « Et le Seigneur lui dit : Jette la (baguette) à terre. Il la jeta et elle fut changée en serpent, de sorte que Moïse s'enfuyait (tant le prodige était réel)... Et le Seigneur dit : Etends la main et saisis-le par la queue. Il l'étendit et tint le serpent, qui fut changé de nouveau en baguette... Afin qu'ils croient, dit-il, que le Seigneur t'est apparu[1]. » Autre miracle commandé : « Mets ta main dans ton sein... Il la retira pleine d'une lèpre couleur de neige. Remets-la dans ton sein. Il l'y remit et elle redevint semblable au reste du corps[2]. » Et c'est toujours pour accréditer Moïse comme envoyé de Dieu. Troisième ordre : « Prends l'eau du fleuve et verse-la sur le sable, et tout ce que tu puiseras dans le fleuve, sera changé en sang. »

1. Ex., IV, 3, 4, 5.
2. *Ibid.*, 6, 7, 8, 9; VII, 6, 10, 20; VIII; XIV.

Le premier et le troisième miracle étaient une répétition de ce que Moïse devait faire devant Pharaon : « C'est pour cela que Moïse et Aaron firent ce que le Seigneur leur avait commandé, *sicut præceperat Dominus.* » Pour la plaie des grenouilles Dieu avait dit à Moïse : « Dis à Aaron : étends ta main sur les fleuves... » Pour celle des moucherons : « Dis à Aaron : étends ta baguette et frappe la poussière de la terre... » Et cet ordre se renouvelle à chaque plaie d'Egypte ainsi qu'au passage de la mer Rouge : « Lève ta baguette, étends ta main sur la mer et divise-la pour que les fils d'Israël la traversent à pieds secs... Etends ta main sur la mer afin que les eaux retournent sur les Egyptiens... »

Quant aux ordres analogues donnés par Jésus-Christ à ses apôtres, contentons-nous de citer les suivants : « Guérissez les malades, ressuscitez les morts[1]. » Auparavant il leur avait donné le pouvoir de chasser les démons, de guérir tous les maux. Evidemment il ne veut pas laisser ce pouvoir dans l'inaction, lui qui a maudit le figuier stérile. Donc il veut qu'on fasse des miracles. Car Jésus n'envoyait pas avec des remèdes de pharmacie, puisqu'il envoyait sans bâton ni besace.

Et encore nous n'avons pas parlé de ces recommandations des anges qui ressemblent si bien à des ordres que plusieurs se croient en droit d'y voir de véritables préceptes. Nous avons vu en effet que l'archange Raphaël recommanda à la famille de Tobie de raconter, en bénissant Dieu, toutes les merveilles opérées par ce dernier : « Pour vous, bénissez Dieu, et racontez toutes ses merveilles[2]. »

C'est le même ton d'autorité qui règne dans ces paroles des anges qui venaient de fustiger Héliodore, profanateur du Temple : « Pour toi, après avoir été flagellé par Dieu, annonce à tous les grandes œuvres de Dieu et sa puissance[3]. » Or, il s'agissait de vrais miracles.

Quant aux règles de constatation des miracles données par Dieu, elles sont une autre façon pour lui de donner des ordres. S'il signale en particulier les prestiges de l'Antéchrist, c'est

1. S. Matth., x, 8.
2. Tob., xii, 20.
3. II Mach., iii, 34.

pour nous avertir, afin que nous ne soyons pas séduits, ni même surpris et troublés, quand le moment sera venu; aux traits que Dieu nous signale en ce grand et futur ennemi des âmes, il sera facile de le reconnaître et de discerner ses œuvres de mensonge d'avec les véritables miracles.

La grande règle de discernement, c'est qu'une vision, un signe ne doivent jamais servir à détourner du service de Dieu, quand même il y aurait de vraies prédictions d'événements miraculeux réalisés de point en point. La vérité de la Religion passe avant tout, est la pierre de touche de toute prédication, de tout effet merveilleux : « Si quelque prophète se lève d'entre vous, ou bien quelqu'un qui affirme avoir eu un songe (prophétique); et qu'il annonce un signe et un prodige qui se réalise, s'il vous dit : Allons et suivons les dieux étrangers que vous ignorez, et servons-les; vous n'écouterez pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur, parce que votre Dieu vous éprouve pour qu'on voie ouvertement si vous l'aimez ou non de tout votre cœur et de toute votre âme. Suivez le Seigneur votre Dieu et craignez-le, et observez ses commandements, et écoutez sa voix... Quant à ce prophète ou à cet inventeur de songes, il sera tué, parce qu'il a parlé pour vous détourner du Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés d'Egypte et vous a rachetés[1]. » La vérité relative de ces merveilles faisant défaut, il n'y a pas de miracles véritables. Dieu ne pouvant confirmer l'erreur par une œuvre de sa puissance, ou étant tenu de prémunir contre la séduction dans le cas où l'œuvre serait réellement surnaturelle, quoique destinée à une mauvaise fin : ce qui peut arriver, d'après saint Thomas[2] dans le cas où celui qui aurait reçu le pouvoir de thaumaturge, ferait des miracles dans un but opposé à celui que Dieu se propose dans les miracles. « Les miracles sont alors faux par rapport à leur fin obligatoire et à l'intention de Dieu. »

Une autre règle de discernement, c'est qu'il faut rejeter même tout miracle inutile. Dès lors qu'il ne sert à rien il est par cela même suspect, s'il n'est pas toujours diabolique :

1. Deuter., XIII, 1-6.
2. S. Th., sur II Thes., l. II, c. 2. p. 509.

« Jusques à quand cela restera-t-il dans le cœur des prophètes de mensonge et de ceux qui annoncent les séductions de leur cœur, qui veulent faire que mon peuple oublie mon nom à cause de leurs songes?... Ils ont séduit mon peuple par leur mensonge et leurs miracles, lorsque je ne les envoyais pas, lorsque je ne leur donnais aucun ordre, eux qui n'ont servi à rien à ce peuple; c'est ce que dit le Seigneur[1]. »

Une troisième règle consiste à recommander de faire attention aux faux prophètes, qui seront nombreux, surtout à la fin des temps; « de veiller et de prier pour n'être pas séduits ou induits en tentation[2] »; de juger des prophètes d'après leurs œuvres. Si ces œuvres sont mauvaises, ils auront beau se couvrir d'un manteau de brebis, on ne verra en eux que des loups ravisseurs :

« Attention aux faux prophètes, s'écriait Jésus-Christ : ils viennent à vous avec des vêtements de brebis, tandis qu'à l'intérieur ils sont des loups ravisseurs. Vous les reconnaîtrez d'après leurs fruits... Tout bon arbre produit du bon fruit, mais le mauvais arbre en produit du mauvais... Vous les reconnaîtrez donc d'après leurs fruits[3]. »

L'indication, pour être générale, n'en est pas moins précieuse. Car il est moralement impossible qu'un imposteur, serait-il le démon lui-même, se contrefasse toujours de manière à ne jamais se trahir par les dehors et la conduite.

Mais Dieu nous devait une règle spéciale de discernement pour nous préserver de la grande séduction de l'Antéchrist. Cette règle, il l'a donnée en des termes qui signalent à la fois ce que diront les suppôts de l'Antéchrist ou ce qu'ils feront, et aussi ce que dira ou fera l'Antéchrist lui-même. Ses disciples venaient de lui demander précisément quels indices annonceraient la fin des temps : « Et Jésus répondant, leur dit : Beaucoup viendront en mon nom en disant : je suis le Christ : et ils en séduiront beaucoup. Et il se lèvera beaucoup de faux prophètes qui en séduiront plusieurs... Alors, si quel-

1. Jérém., XXIII, 26, 27, 32.
2. S. Matth., XXVI, 41.
3. *Ibid.*, VII, 15-21.

qu'un vous dit : le Christ est ici, ou là, ne le croyez pas : car il surgira de faux christs et de faux prophètes... Car de même que la foudre va de l'orient à l'occident, ainsi en sera-t-il de la venue du Fils de l'homme[1]. »

Quant à leurs œuvres : « Ils feront de grands signes et des prodiges, au point d'induire en erreur (si cela peut se faire) même les élus. Voilà que je vous l'ai prédit[2]. »

L'Antéchrist vomira des blasphèmes contre Dieu et son Christ; et par cela même il ne vient pas de Dieu :

« Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair, est de Dieu. Tout esprit qui dissout Jésus-Christ, n'est pas de Dieu[3]. »

« Il s'élèvera en adversaire contre tout ce qu'on nomme Dieu ou qu'on honore, au point de s'asseoir dans le temple de Dieu en montrant qu'il est Dieu[4]. » « Celui-là est Antéchrist qui nie le Père et le Fils[5]. » Voilà pour ce qu'il dira.

Ce qu'il fera, ce cloaque d'iniquité, dont la naissance même, dit saint Paul[6] sera due à l'action de Satan, ce seront des signes étonnants, des prodiges de toutes sortes, quoique ce soient des prodiges trompeurs. Il fera descendre le feu du ciel sur la terre; il fera parler et mouvoir l'image de la bête, qu'il fera adorer sous peine de mort, et dont il faudra porter le nom ou le numéro sur le front ou la main, sous peine de ne pouvoir ni vendre ni acheter[7].

Admettons qu'à l'époque de l'Antéchrist il se fasse, comme l'avouait saint Thomas, par la permission divine et par l'intermédiaire des démons, de vrais miracles dans les choses qui sont du ressort naturel des mauvais anges, — ce qui n'en fait pas, dit Urraburu, de vrais miracles sous tous les rapports, — le Seigneur nous a déjà prévenus. Il sera donc facile de résister à des entraînements si séduisants, si on n'oublie pas les traits dont Dieu l'a marqué d'avance. Du reste, il a promis

1. S. Matth., XXIV, 5, 23, 24, 27.
2. *Ibid.*, 24.
3. S. Jean, 1re ép., IV, 2, 3.
4. Apoc., XIII.
5. S. Jean., 1re ép., II. 22.
6. II Thes., II, 9.
7. Apoc., XIII.

d'envoyer alors, pour contrebalancer l'action de l'enfer, Enoch et Elie, qu'il tient en réserve pour cette suprême et décisive bataille, comme il a fait lutter avec avantage Moïse contre les magiciens d'Egypte. Et l'on pourra discerner facilement par l'éclat des merveilles, la sainteté, le nombre des miracles, de quel côté se trouve le doigt de Dieu.

Telle est la doctrine de saint Thomas, confirmée par saint François de Sales, Malvenda, etc : « Les signes des bons, dit le Docteur Angélique[1], tendent à l'édification de la foi et de l'honnêteté... et ainsi leurs signes peuvent manifestement être discernés d'avec ceux que produit le pouvoir des démons. »

Concluons avec Juste-Lipse : « Ce n'est pas là un caractère trompeur que les miracles véritables conduisent au Dieu véritable et unique[2]. » Donc, l'Antéchrist ferait-il des miracles véritables aux points de vue historique et philosophique, la vérité relative fera toujours défaut dans ses prodiges. Et cela nous suffit. La règle tracée par Dieu empêchera de confondre l'ivraie avec le bon grain, le Christ avec Bélial. Il n'y aura donc de dupes que ceux qui voudront bien l'être, ou que ceux en qui ne sera plus l'amour de la vérité, ce qui sera cause de leur illusion : c'est encore prédit par la vérité même.

1. S. Th., Dist., 7, q. III.
2. Juste-Lipse, *Virg.Hall.*.

(*A suivre*) Abbé P. T.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

Dates spéciales commémoratives

A l'occasion de novembre, appelé quelquefois mois des morts, veuillez nous dire s'il existe quelque explication mystérieuse des commémorations de troisième, huitième, trentième jour, et les anniversaires. Il y a là certainement quelque chose d'inconnu, dont je n'ai trouvé les raisons en aucun livre.

La question proposée méritait, en effet, quelque attention; et il est toujours utile de ne pas passer outre aux problèmes du mystère, de l'invisible, et de l'inconnu, quand la solution peut en être trouvée. Avec plaisir nous allons donc traiter des dates spéciales commémoratives.

D'abord on sait que la commémoration d'un fait ou d'un événement consiste dans la cérémonie spéciale qui en rappelle le souvenir: et cette expression s'applique aussi bien à des cérémonies patriotiques, comme les grandes batailles de 1870, qu'à des cérémonies religieuses, et à des souvenirs de famille.

Puis, on sait de même que l'Église et les familles chrétiennes célèbrent plus spécialement certaines dates, à compter du jour d'inhumation d'un défunt. C'est de cette pratique qu'il s'agit ici.

Or, c'est évidemment un jour mémorable, et douloureusement impressionnable dans l'histoire d'une famille, que celui où la mort vient de poser sa main sur la poitrine et le cœur d'un de ses membres, pour en arrêter les battements et la vie, séparer ainsi l'âme du corps, et coucher ensuite ce corps au cercueil. Père, mère, ou enfant, cette disparition sans retour marque une date à tout jamais néfaste au foyer familial.

Les anciens avaient un très grand soin des funérailles: aussi était-ce un réel châtiment pour les coupables, comme une sorte de déshonneur dans les autres cas, de laisser sans sépulture le corps d'un défunt, exposé à être déchiré par les

bêtes, ou du moins à se corrompre à découvert sous les yeux des vivants.

Les Grecs brûlaient les corps, pour en recueillir et garder avec soin les cendres auprès d'eux, les Romains les enterraient le long des grandes routes qui partaient de la ville, pour être en souvenir aux passants: les Égyptiens et les Hébreux enterraient simplement les gens du commun, mais embaumaient les corps des personnes considérables avant de les mettre au sépulcre: et partout c'était une consolation de reposer dans les sépulcres de ses pères.

Or, ceux qui suivaient le convoi étaient en deuil, se lamentaient à haute voix, se déchiraient les habits dans leur douleur, avaient parfois au milieu d'eux des femmes louées pour pleurer avec plus de gémissements. Les uns se battaient la poitrine, ou se mettaient les mains sur la tête; les autres se couvraient de poussière ou de cendre; tous avaient bien soin de ne se mettre aucun parfum. Les Romains, qui avaient coutume de se raser, laissaient croître la barbe; les Hébreux, au contraire, se rasaient la barbe et les cheveux, et se revêtaient d'un habit d'étoffe grossière et sans plis. Ils allaient nu-pieds et nu-tête, mais le visage couvert d'un pan de leur manteau comme pour se priver de la lumière du jour, à l'imitation du défunt, et cacher leurs larmes. Il y eut même des pays d'Orient où l'on immolait, sur le cercueil des morts, des femmes et des serviteurs pour les servir dans l'autre monde : coutume aussi cruelle qu'inutile, mais qui prouve à nos modernes esprits forts la croyance certaine à la vie réelle de l'invisible au-delà !

Les chrétiens des premiers siècles des persécutions avaient pour leurs morts un soin qui tenait à la fois du plus profond respect, de la piété bien sentie, et de l'invincible croyance à la future résurrection. Ils les lavaient, les embaumaient, les enveloppaient de linge très fin ou d'étoffe de soie, et les revêtaient de leurs habits les plus précieux. Venue l'heure de l'inhumation, ils les plaçaient dans les parois des longues galeries des catacombes où se célébraient les offices divins. Ces galeries avaient même, de distance en distance, des chambres plus spacieuses, qui pouvaient servir de chapelles, et dans les parois desquelles étaient creusées les niches destinées aux

personnages de la communauté chrétienne. A la paix ils firent des cimetières, qui furent comme des dortoirs de repos jusqu'a la résurrection finale.

Or, juifs et chrétiens, jouissant d'une religion révélée, furent les modèles du soin pieux apporté à la célébration des dates spéciales commémoratives des défunts.

Chez les juifs, les parents demeuraient enfermés trois jours, assis à terre ou sur de la cendre, et ne parlant que pour réciter ou chanter des chants lugubres. Ainsi David avait composé autrefois un cantique sur la mort de Saül, et le prophète Jérémie, sur celle de Josias. — En outre, au temple de Jérusalem, ils faisaient offrir un sacrifice à Dieu pour expier les fautes du défunt. Ainsi Judas Macchabée, ayant trouvé sous les vêtements de bon nombre de ses soldats, morts pour leur loi et leur patrie, des objets consacrés aux divinités païennes, jugea que cette culpabilité méritait expiation; et il fit une collecte, et il l'envoya au temple, afin qu'on y offrît des sacrifices expiatoires pour la rémission de ce péché.

Chez les chrétiens, on gardait aussi, pendant trois jours, le corps du défunt, et on le veillait en récitant des prières. Puis, quand on devait le porter au tombeau, on chantait des psaumes et des hymnes, on l'entourait de cierges et de flambeaux, on offrait le saint sacrifice, on réservait des aumônes pour les pauvres, et on le déposait dans le sépulcre qui lui était destiné. Avec lui, on mettait souvent les marques de sa dignité, des fioles ou des éponges pleines de son sang quand il était martyr, un parchemin qui en faisait le récit, des croix, des médailles, son évangile ou, du moins, une épitaphe avec son nom. Ainsi la postérité devait reconnaître la qualité du défunt, et en renouveler la mémoire.

*
* *

Ces coutumes furent établies par les apôtres eux-mêmes et leurs disciples immédiats; car, du mode de sépulture et de la manière d'y prier, saint Denis écrivait dans son livre de la *Hiérarchie ecclésiastique*, chapitre VII : « C'est de nos saints

fondateurs que nous avons reçu les prières et le rite qu'emploie le pontife sur le cercueil des défunts[1]. »

Plus tard, au livre IX de ses *Confessions*, chapitre XII, saint Augustin parle de l'inhumation de sa mère : « Voici que son corps est apporté, dit-il; nous allons et nous revenons, retenant nos larmes, car ce n'est pas pendant les prières que nous vous offrions, ô mon Dieu, tandis qu'était célébré pour elle le saint sacrifice de notre rédemption, près du sépulcre où venait d'être déposé son corps selon la coutume, ce n'est qu'après ses funérailles que j'ai pu pleurer des torrents de larmes. »

Et de l'inhumation de saint Augustin lui-même, Possidius, son disciple et ami, écrivait : « Pendant que nous priions avec lui, il s'endormit en paix. Ensuite, pour la déposition de son corps, le saint sacrifice fut offert, et après on l'ensevelit au tombeau. »

Voilà donc, jusqu'ici, deux renseignements obtenus : *a*) Quand on le pouvait, on gardait trois jours le défunt, avec des cierges allumés, et l'on récitait des prières près de lui. — *b*) Pour l'inhumation, on offrait le saint sacrifice de la messe près de son cercueil, après quoi on le descendait au tombeau. Remarquons d'ailleurs que cette dernière particularité s'accomplissait littéralement en France, puisque, jusque vers 1780, beaucoup étaient enterrés dans l'église, et que le cimetière où l'on portait les autres était lui-même tout autour de l'église.

* * *

Vient ensuite la commémoration du troisième jour après la sépulture.

Elle est marquée dans les *Constitutions apostoliques*, livre VI, chapitre XLVIII : « On célébrera le troisième jour des défunts, et l'on y chantera des psaumes, on y lira des leçons, on y récitera des oraisons... »

Pourquoi ce troisième jour? Les vieux docteurs disent : « Pour honorer la sainte Trinité, d'où nous vient le salut ; et

1. « Nos a divinis præceptoribus nostris orationem accepisse qua Pontifex utitur super eo quimortuusset. » (Dyonisius, *de Hierarchia ecclesaistica*, cap. VII.)

en souvenir de la résurrection de Jésus-Christ, qui eut lieu le troisième jour. Ce jour-là peut bien être, en effet, celui de la délivrance du purgatoire, la résurrection étant le motif de la nôtre. » Aussi saint Clément, disciple de saint Pierre, et Pape un peu après lui, écrivait : « Nous commémorons le troisième jour à cause du Sauveur qui ressuscita ce jour-là. »

On voit que le nombre trois est sacré, étant celui des personnes dans la sainte Trinité, et du séjour de Jésus-Christ au tombeau ; les constitutions de la toute primitive Église, dont saint Clément est le garant et le témoin, viennent d'en faire l'application aux défunts. Le mystère s'éclaircit donc de lui-même.

*
* *

Mais la question du septième jour se pose aussi.

Saint Augustin, vers la fin du livre Ier de ses *Questions sur la Genèse*, écrit : « La mention du septième jour a une grande autorité dans la sainte Écriture; aussi est-il écrit dans un de ses livres, l'Ecclésiastique, chapitre XXII : « Vous ferez jusqu'au septième jour le deuil d'un mort. »

Il en donne cette raison : « Le nombre septenaire, à cause précisément de la solennité sabbatique, est surtout un indice et une marque de repos : de là, son application aux morts, pour leur procurer aussi le repos au sein de Dieu. »

Et saint Ambroise, prêchant sur la foi à la résurrection, fait allusion à la mort de son frère, et dit : « Le septième jour, nous sommes retournés à son tombeau, offrant encore le sacrifice divin, et redisant à Dieu : « O Dieu Tout-Puissant, je vous recommande de nouveau l'âme bien-aimée de mon frère, je vous offre cette hostie sans tache. Agréez, dans votre miséricorde, ce sacrifice de votre prêtre, oblation d'un frère pour son frère. »

Ainsi, saint Ambroise nous marque qu'au saint sacrifice de la sépulture et du troisième jour, l'Église aussi le septième jour faisait offrir de nouveau le saint sacrifice pour les défunts, et l'on a vu qu'ainsi la semaine entière leur est consacrée.

Au reste, il est naturel de se remémorer le jour du décès, comme s'il se représentait de nouveau, puisqu'en effet, après

une semaine révolue, les mêmes jours se représentent; d'ailleurs, toute notre vie elle-même se trouve renfermée dans une série toujours renouvelée de ces sept jours. Le nombre sept devait donc être appliqué aussi aux défunts.

Comment avaient-ils servi Dieu dans les semaines de leur vie? pratiqué les sept vertus, trois théologales et quatre cardinales? reçu ceux qui leur convenaient parmi les sept sacrements? rendu leur conduite conforme aux sept demandes de l'oraison dominicale? évité les sept péchés capitaux? répondu aux grâces des sept dons du Saint-Esprit? observé envers la famille, eux-mêmes, le prochain, les sept préceptes de la seconde table du Décalogue? etc...

Les réflexions et les motifs sont donc loin de manquer ici.

*
* *

Maintenant que dirons-nous du nombre trente, admis aussi comme date spéciale pour une nouvelle commémoration des défunts?

On en trouve mention dans le testament de saint Ephrem, un demi-siècle seulement après l'ère des persécutions : « Daignez, dit-il, célébrer le saint sacrifice, en expiation de mes fautes de fragilité; et le trentième jour étant arrivé, faites-le encore à mon intention; les morts, en effet, tirent grand profit de ces oblations. »

Deux siècles plus tard, saint Grégoire le Grand, qui était supérieur d'un monastère avant de devenir pape, ayant un jour à faire les funérailles d'un de ses moines, trouva dans la cellule de celui-ci trois pièces d'or. Le défunt avait donc péché contre la règle et son vœu de pauvreté; et le supérieur ordonna qu'on célébrerait pour lui le saint sacrifice durant trente jours de suite. Ce qui fut fait.

Or, après le trentième jour, le défunt apparut à l'un des moines, le chargea de remercier le supérieur, et assura que de ces trente messes offertes pour lui, son âme avait retiré un tel profit, qu'à l'instant il venait d'être délivré du purgatoire pour entrer au ciel.

Saint Grégoire a consigné le fait au livre IV de ses *Dialogues*,

chapitre LV; et dès ce jour se répandit rapidement la coutume jusqu'alors moins fréquente de commémorer durant un mois le décès des défunts.

Il en est deux raisons : le fait qu'on vient de citer, et la certitude qu'un plus grand nombre d'oblations doit apporter à l'âme un surcroît de la miséricorde divine. Et il en est deux explications : l'une, que le mois, ordinairement de trente jours, est une période complète par elle-même, puisque c'est une des divisions de l'année. L'autre, que toute la loi divine part du Décalogue, composé de dix commandements, et les péchés commis offensent tour à tour chacune des trois personnes de la sainte Trinité. Il faut donc, dit le même saint Grégoire, offrir à Dieu des suffrages pendant trois fois dix jours. (*Des offices de l'Église*, liv. III, ch. XXXVII.)

*
* *

La commémoration du quarantième jour a aussi ses autorités et son explication.

L'empereur Théodose étant mort à Milan, en 395, le grand évêque de cette ville, saint Ambroise, ne célébra pour lui, et ne prononça son panégyrique que le quarantième jour du décès. « Ainsi, dit-il, le saint patriarche Joseph ordonna pour son père Jacob un deuil de quarante jours: ainsi notre prince Honorius a ordonné à juste titre pour son père Théodose un deuil du même temps: et comme on trouve des coutumes qui recommandent, les unes le troisième jour, les autres le septième, et d'autres le trentième et le quarantième, apprenons ce que disent les livres sacrés. On y lit que, Jacob étant mort, Joseph ordonna à ses serviteurs de l'ensevelir, puis, au quarantième jour eut lieu la sépulture; et toute l'Égypte en porta le deuil durant soixante-dix jours, nombre composé des deux périodes de trente et de quarante. Plus tard, au Deutéronome. il est écrit que tout Israël porta trente jours le deuil de Moïse. Les deux périodes de trente et quarante jours sont donc également des dates pour les devoirs de la piété filiale. »

Ainsi s'exprimait saint Ambroise; et du haut de la chaire,

en ce service solennel, il félicite Honorius, qui est présent, à la tête de l'assistance, près de l'autel[1].

Saint Chrysostome, archevêque de Constantinople, qui vivait à la même époque, constate que c'était l'habitude, pour tous les gens de qualité, d'attendre au quarantième jour. (Homélie treizième sur l'épître de saint Paul aux Éphésiens.) On devait même faire cette commémoration pour tous les défunts indistinctement, selon les *Constitutions apostoliques.*

Au reste, cette coutume existe encore, comme d'ailleurs les précédentes, inscrites au *Missel.* Hugues de Saint-Victor, moine du commencement du douzième siècle, en disait : « Le quarantième, du latin *quadragesimus,* forme une quadragésime ou carême; c'est ainsi qu'on a adopté quarante jours de deuil et de prières, qui correspondent à ceux de notre pénitence, et doivent aider les défunts à expier leurs péchés. Et après ce laps de temps, nous supplions pour eux la divine miséricorde par le saint sacrifice. »

*
* *

Enfin, l'anniversaire est, de même, une date spéciale pour la commémoration des défunts.

La première mention qu'on en trouve, la plus ancienne possible, est au livre des *Constitutions apostoliques,* qui, dès l'origine, ordonnèrent cette cérémonie d'anniversaire : *Ut anniversarius dies pro memoria ejus qui defunctus est, fiat!*

On ne s'étonne donc pas qu'à la fin du second siècle, Tertullien ait écrit, recommandant aux veufs et aux veuves « de prier pour l'âme de l'épouse ou de l'époux qui est mort, afin de lui obtenir un lieu de rafraîchissement et de paix; et de faire offrir pour le défunt le saint sacrifice aux jours anniversaires de sa dormition au tombeau : *Ut offerat annuis diebus dormitionis ejus.* » (Livre de la *Monogamie.*)

En un autre ouvrage, il en parle encore : « Au jour annuel nous offrons le saint sacrifice pour nos défunts : *Oblationes*

1. « Ejus principis conclamavimus obitum, et nunc quadragesimum celebramus, assistente sacris altaribus Honorio principe. »

pro defunctis annua die facimus. » (Livre de la *Couronne du soldat.*)

C'est donc une coutume des tout premiers siècles de l'Église, et nous voyons encore aujourd'hui célébrer partout avec solennité les événements les plus remarquables de la vie des hommes, de celle des familles, et de l'histoire des peuples.

Ces anniversaires s'expliquent, les années recommençant : date, jour, mois du décès reviennent avec le calendrier. Le millésime manque, mais l'esprit et le cœur franchissent si aisément le temps aussi bien que l'espace, que le défunt se retrouve présent à la pensée et au souvenir, pour renouveler les angoisses de la séparation et confirmer les éternels regrets.

Au reste, dit encore Hugues de Saint-Victor, cité plus haut : « Nous savons, nous, que le défunt continue à nous manquer ici-bas, mais nous ignorons l'état de son âme dans l'autre vie, car on ne saurait dire s'il a, ou non, achevé d'expier au purgatoire ; aussi, à chaque anniversaire, est-il salutaire pour lui et pour nous que nous célébrions pour le repos de cette âme : *Et ideo quolibet anniversario die pro illorum requie celebramus.* »

« D'ailleurs, ajoutent les commentateurs, tous les ans, chaque jour, on célèbre en l'honneur et à la mémoire de quelque saint, pour l'utilité d'intercession que nous en devons retirer ; il est donc juste que tous les ans, à l'anniversaire, on célèbre chacun de ses défunts, pour l'utilité de leur expiation devant Dieu, afin qu'ils arrivent plus tôt dans la société des saints du ciel. » Et c'est ainsi qu'ont lieu, en outre, d'abord la fête de la Toussaint pour les saints qui ne sont pas au calendrier, et la fête des Morts pour les morts oubliés.

Dans le même esprit, quand notre pays était profondément chrétien, on enterrait le plus possible dans les églises mêmes, et l'on établissait le reste du cimetière tout autour. Ainsi les corps des défunts reposaient à côté des reliques des saints qui étaient dans l'église, étaient sous la protection plus immédiate du saint patron de l'église paroissiale et de ceux de ses chapelles, et demeuraient présents à l'oblation du saint sacrifice, qui est offert pour tous les assistants.

Les idées modernes, depuis la seconde moitié du dix-

huitième siècle, ont voulu changer ces dernières coutumes : et l'on éloigne du clocher et du village les cimetières nouveaux, comme si la mortalité de la population y était intéressée ; et l'on va jusqu'à ôter, de ces cimetières eux-mêmes, le signe sacré de la croix. Les mœurs sociales n'en sont pas meilleures, la mort n'en reste pas moins une active faucheuse ; et ce sont les défunts et les bons chrétiens qui souffrent de ces nouvelles législations.

Mais les dates spéciales commémoratives restent dans le souvenir et le cœur des familles qui gardent le culte de leurs morts ; et nous venons d'en établir le bien fondé sur l'histoire et la raison. En ce mois de novembre, c'est une question qui se posait.

Louis d'Albory.

BIENHEUREUX CEUX QUI PLEURENT

En ce mois de novembre, qui rappelle les morts, et à l'approche de Noël, nos lecteurs voudront bien nous permettre de mettre ici sous leurs yeux la belle pièce qui suit, due à la plume et au cœur de l'un de nos meilleurs amis, qui s'intéresse d'ailleurs beaucoup à notre Revue. La facture si poétique des vers et la beauté chrétienne des sentiments exprimés leur feront certainement un réel plaisir; et cette lecture ne sera pas sans profit.

Dans une chambre sombre, devant une table éclairée d'une lampe, un homme médite et pleure. — Dans la pénombre du fond, on aperçoit, sous l'enfoncement d'une alcôve, les rideaux blancs d'un lit d'enfant. L'homme, debout, exhale sa douleur.

LUI

Voici plus de vingt jours que ton âme lassée
Vers le trône du Dieu sublime a pris l'essor,
Vingt jours que, délaissant ta paupière glacée,
Mère, ton doux regard s'est voilé dans la mort:
Vingt jours que, de nos pleurs à toute heure arrosée,
La couche où tu dormis de ton dernier sommeil
Est vide, et que la forme au cercueil déposée
S'est effacée aussi loin du morne soleil.
Voici plus de vingt jours qu'ici-bas je te pleure,
Que je courbe le front quand sonne la même heure
Où l'ange de la mort t'arracha de nos bras,
Que je cherche tes traits et que j'attends tes pas;
Vingt jours que, seule et loin, dans l'affreux cimetière,
Tu n'es plus qu'un débris caché sous une pierre.
Je mesure le temps qui me reste à courir.
Vingtjours de moins à vivre! — Et combien pour mourir?

*
* *

Pourquoi m'as-tu quitté? — Comme une fleur fanée,
Sous le souffle d'hiver expire cette année.
Pourquoi ne l'as-tu pas terminée avec nous?
Pourquoi mes yeux sont-ils aveuglés par les larmes?
Pourquoi rien ici-bas ne m'offre-t-il des charmes,
A l'heure où l'univers entier tombe à genoux?

*
* *

Car c'est Noël, Marie, et c'est la grande fête
Que Dieu pour consoler notre misère apprête.
Lui-même jusqu'à nous descend, afin d'unir
Notre faiblesse humaine à sa force divine.
L'humble voit sa lumière et l'enfant la devine.
As-tu choisi ce jour, Seigneur, pour me punir?

(*Il se tourne vers le crucifix qui pend à la muraille, au-dessus de l'alcôve.*)

Oui, j'ai péché. — Je sais qu'il fallait à ma faute
La douleur qui l'efface et fait l'âme plus haute.
Je sais que le malheur charme les yeux du ciel
Quand l'homme, en élevant ses mains qui le supplient,
Demande à Dieu pardon des péchés qui le lient
Et boit sans murmurer le vinaigre et le fiel.
Mais je sais que, trois fois suspendant le supplice,
Ton Père à ta prière éloigna le calice,
Jésus, et que, ton sang nous versant le salut,
Il t'aurait épargné, si Tu l'avais voulu.

*
* *

Je t'adore, Homme-Dieu, mais je ne suis qu'un homme
Et je sais de quel nom ma misère se nomme.
Sans cesse mon péché se dresse contre moi.
J'ai beau joindre mes mains ou frapper ma poitrine:
Seigneur, je ne sens pas ta présence divine
Relever mon courage et ranimer ma foi!

*
* *

Oh! — Pardonne-le moi, ce cri de ma détresse!
C'est l'aveu désolé de l'humaine faiblesse.
Toi-même vers le ciel ne l'as-tu pas poussé,
Lorsque, les bras cloués sur le gibet infâme,
Homme, tu proféras la plainte de ton âme :
Mon Dieu, mon Dieu! Pourquoi m'avez-vous délaissé?

*
* *

Pardonne, et prends pitié! — Si parfois, sur ma route,
Au lieu du grain maudit, j'ai pu semer le bien,
Arrache en moi l'ivraie, âpre moisson du doute;
Fais germer ton vouloir à la place du mien.
Montre-moi le chemin. — D'une seule étincelle
Éclaire ma raison, aveugle qui chancelle
Sur le bord de l'abîme où je marche à tâtons.
Dis-moi qu'après la nuit mes yeux verront l'aurore,
Et qu'il me faut souffrir et travailler encore,
Et qu'il viendra trop tôt l'instant que nous hâtons!

*
* *

Mais, tu le vois, hélas! Toute mon âme saigne.
C'est au flot de mes pleurs que mon esprit se baigne.
S'ils brûlent ma paupière, ils versent la fraîcheur
A mon désir cruel, à ma soif de pécheur.
Ils me lavent le cœur comme une eau de baptême,
Et mon sanglot, Jésus, proclame que je t'aime!

(*Il s'arrête devant l'alcôve.*)

Voici que c'est Noël, Fils de Dieu triomphant,
La fête du berceau, la fête de l'enfant.
Pour ma fille et pour moi, c'est une fête amère.
Je n'ai plus de compagne, — elle n'a plus de mère.
Demain, en regardant dans ses petits souliers,
En y trouvant les dons des anges familiers,

Elle réclamera l'étreinte coutumière,
Et, me voyant tout seul dans la morne lumière,
Son œil me traduira son triste étonnement :
« Papa, je t'aime bien, mais où donc est maman? »
Et moi, Dieu de pitié, moi, que lui répondrai-je?

(Il tombe sur un fauteuil, la tête entre ses mains, et sanglote silencieusement.)

(Puis il se lève, s'avance vers l'alcôve et contemple sa fille endormie.)

Elle dort! — O touchant et cruel privilège
De l'enfance : dormir à côté d'un cercueil;
Fermer au doux sommeil, pleins des larmes du deuil,
Des yeux qui s'ouvriront demain pleins de sourire,
De beaux yeux ignorants qui ne savent pas lire
Au livre du destin ce mot sombre : « la mort ».

(Il s'adresse à la disparue.)

Mère, tu peux venir vers ta fille ; — elle dort.
Elle n'est plus au sein de nos terrestres fanges.
Son esprit dans le ciel converse avec les anges.
Tu ne troubleras pas son sommeil oublieux.
Oublieux! — Mais toi-même habites en ces lieux
Où les mères à qui Dieu fit l'épreuve brève
Retrouvent chaque nuit à la faveur du rêve,
Leurs tout petits enfants réclamant le baiser
Que sur leurs fronts, le soir, elles venaient poser.
Elle est auprès de toi. Ta céleste tendresse
Peut encor à l'enfant verser une caresse.
Si le jour la ramène à nos niveaux maudits,
La nuit guide vers toi ta fille, en paradis.

*
* *

Mais, moi, je n'ai plus rien; car ni sommeil, ni veille
Ne sauraient consoler mon sombre désespoir,
Et je demande à Dieu l'impossible merveille,
Marie, — à deux genoux, — de t'entendre et te voir.
Sais-tu que, pour ce don, pour cette ivresse pure,
J'userais tous mes jours sous un habit de bure,

Du matin jusqu'au soir et du soir au matin?
Sais-tu que je vivrais dans l'ombre, solitaire,
Afin de mieux garder le secret du mystère,
S'il soulevait pour moi le voile du destin?
Je meurtrirais mon corps sous les dents du cilice,
Je mêlerais la cendre à l'eau de mon calice,
J'apaiserais ma faim des dons du mendiant,
Je marcherais vers Dieu, douloureux suppliant,
Du pas joyeux et fort dont, au seuil de la vie,
Toute blanche à l'autel mon amour t'a suivie,
Le jour où nos deux mains échangèrent l'anneau.

*
* *

Écoute! — Je sais bien qu'en son amour suprême
Dieu châtie, ainsi qu'un père qui nous aime,
Pour nous mieux assembler aux noces de l'Agneau.
Je sais que, pour vêtir la robe nuptiale,
L'homme doit dépouiller son vêtement impur
Et subir de la mort l'étreinte glaciale.
Dieu fait jaillir le grain en broyant l'épi mûr.
Je sais que, dans le deuil où mon espoir s'égare,
Un mur mystérieux, fait d'ombre, nous sépare
Et que, tout près de toi peut-être, je ne puis
De mes bras incertains t'attirer où je suis.
Mais je sais que la foi, soutenant la prière,
A rompu quelquefois la fatale barrière.
Si mon corps trop pesant me retient loin de toi,
Que ton âme, du moins, descende jusqu'à moi.
Oh! ce bienfait divin, que le ciel me l'accorde
J'y verrais la pitié suprême à mon malheur.
Je ne demanderais à sa miséricorde.
Que ce moyen sacré d'aviver ma douleur.
Oh! te voir, te revoir! — Du souffle de ta bouche
Sentir que la caresse impalpable me touche;
Entendre, si mon cœur me crie : « Appelle-la »,
Une voix d'infini répondre : « Je suis là. »

(Il s'interrompt et tressaille. Il entend la réponse venir du seuil de l'alcôve.)

L'AME

Je suis là.

LUI

Dieu puissant! Suis-je jouet d'un songe?
Des œuvres de la nuit n'est-ce pas le mensonge?
Dans cette ombre où mon deuil plus sombre se mêla,
J'ai cru qu'on murmurait près de moi : *Je suis là.*
Est-ce vrai? — Ta pitié daigne-t-elle m'entendre?
Ah! s'il en est ainsi, voix pieuse, voix tendre,
Que du fond du tombeau ma douleur appela,
Répète-moi ces mots d'extase?

L'AME

Je suis là.

(Il se tourne vers la voix.)

LUI

Non, — ce n'est pas l'écho de ma propre pensée
Qui raille de mon cœur l'espérance insensée.
Ces mots, qui font frémir tous mes sens éperdus,
Mon oreille, deux fois, les a bien entendus.
Non, tu n'as pas menti, nuit sainte! — Je devine
Que du berceau du Christ une pitié divine
S'épanche sur les cœurs qu'un deuil vient de broyer!
Ah! puisque Dieu permet ton retour au foyer,
Ma compagne d'un jour, pour toujours bien-aimée,
Caresse de ta voix mon oreille charmée;
Dis-moi que, du séjour éternel des élus,
Tu compatis aux maux que tu ne souffres plus.

L'AME

Que me demandes-tu, pauvre âme désolée?
Pourquoi, du monde saint où Dieu m'a rappelée,
Me fais-tu redescendre en la nuit de tes jours,
Loin des réalités où je vis pour toujours?
Ne devines-tu pas que ta souffrance est juste,
Que le sacre des forts, c'est la douleur auguste,

Et que, pour parvenir en ce céleste lieu,
Il faut, par la douleur, être pur devant Dieu?
Va! ne demande pas au ciel qu'il te mesure
La faveur de souffrir; — qu'il verse avec usure
L'espérance à ton âme et l'angoisse à ta chair.
Si tu pouvais savoir combien tu m'es plus cher
Depuis qu'à la clarté de l'Infini sublime
De ton cœur lacéré j'ai pu sonder l'abîme!
Si tu savais combien de lumineuses fleurs
Naissent autour de moi sous chacun de tes pleurs,
Quel parfum tes soupirs mêlent à leurs calices,
Et combien tes sanglots m'apportent de délices!
Pleure, pleure! — Tes yeux, aux larmes condamnés,
Verront mieux la splendeur pour laquelle ils sont nés;
Pleure pour mieux user ta mortelle dépouille,
Pleure pour effacer le péché qui te souille.

LUI

Eh quoi? — N'aurais-je plus ta présence ici-bas?
Ni le son de ta voix, ni le bruit de tes pas?
Quoi? Ne verrai-je plus, même aux brumes de rêve,
Sous le linceul qui voile et que la foi soulève,
Transparaître un instant ton fantôme adoré,
Et le jour du revoir, trop longtemps imploré,
N'aura-t-il donc pour moi nul consolant présage?
Ne reviendras-tu pas me montrer ton visage
Avant l'heure où mes yeux, affranchis de la nuit,
S'ouvriront, consolés, loin du monde qui fuit?
Réponds, âme d'en haut, peut-être trop heureuse,
Dieu t'a-t-il interdit la pitié généreuse?
Ce monde où tu pleuras, où, moi, je pleure encor,
Peut-il salir ton aile ou briser ton essor?

L'AME

Fatale illusion! Douloureuse folie!
As-tu cru qu'au linceul mon âme ensevelie
Ne pourrait soulever la pierre du tombeau
Ni d'une chair sans nom rejeter le lambeau?

Non. Le corps, que dévore un sinistre ossuaire,
Ne retient pas l'esprit aux plis de son suaire.
La fosse, sombre bord de la fatalité,
Est le seuil ténébreux de l'immortalité.
C'est le creuset obscur où se fond la matière,
La forme en jaillira plus belle et plus entière,
Afin qu'au jour marqué par le dessein d'en haut,
Ainsi qu'un vêtement sans tache et sans défaut,
L'âme reprenne, au sein de la lumière pure,
Du corps glorifié l'éclatante parure.
C'est par l'ordre de Dieu qu'elle l'aura repris.
Jamais l'appel d'en bas n'affranchit les esprits,
Et si, parfois, le ciel leur permet d'y répondre,
Il ne laisse jamais l'âme et la chair se fondre.
La mort au noir charnier a jeté ces haillons
Pour en faire un manteau tout tissé de rayons,
Transfiguration sublime et salutaire.
Ah! si tu pouvais voir, dans les flancs de la terre,
Le labeur inconnu, l'effort mystérieux,
Par qui l'humble cristal devient gemme à tes yeux,
Comment l'or s'y concrète, et la noire parcelle
Du charbon transmué diamant étincelle,
Et comment l'eau du ciel au ciel s'évanouit,
Verse aux plantes la sève et fleur s'épanouit,
Tu saurais quelle loi d'ineffable harmonie
Inflige à tout vivant cette lente agonie.
Le silence attristé que tu nommes « la mort »
N'est que l'instant muet qui précède l'accord.
L'âme, soudain plongée en un divin délire,
A laissé reposer les cordes de la lyre :
Mais elle reprendra le luth abandonné
Pour mieux charmer les cieux de son chant nouveau-né.

LUI

Est-ce là, — dis-le moi, — l'allégresse future
Que réserve le ciel à l'humaine nature ?
Si des chaînes du mal Dieu veut nous délier,
Cette terre où l'on meurt, devrons-nous l'oublier ?

Faudra-t-il renier ce qui fut en ce monde
Source de pure joie et tendresse féconde,
Et ne trouverons-nous, aux pieds de l'Éternel,
Ni caresse d'enfant, ni baiser maternel?

L'AME

Trop long aveuglement des yeux dont la lumière
Ne souleva jamais la pesante paupière!
Si le Maître Éternel, Père juste et clément,
Pour nous mieux affranchir d'un impur élément,
Eût voulu dans nos cœurs effacer toute trace
De ce qui fut jadis un bienfait de sa grâce,
Aurait-il à tes pleurs accordé ce pouvoir
D'évoquer l'infini qu'il te laisse entrevoir?
Qui donc a mis en toi la claire conscience
Qu'après les jours amers de longue patience
Tu pourrais, dégagé de ce limon épais,
Reposer ta fatigue au séjour de la paix?
Qui donc, comme une lampe en ta nuit allumée,
Qu'alimente sans fin une huile parfumée,
Fit briller la promesse où ton front s'éclaira :
« Celui qui croit en Moi, même s'il meurt, vivra? »
Vivre, n'est-ce donc pas répondre à la nature,
Ce qui charma jadis l'humaine créature?
N'est-ce pas ressaisir et garder pour toujours
Ce qui fut nos bonheurs, ce qui fut nos amours?
Oui, l'instant des adieux est cruel, mais l'absence
N'est pas longue, et la mort n'est qu'une renaissance.
On se quitte, le cœur brisé par les sanglots;
Celui qui part entend un bruit confus de flots,
Vagues de l'infini battant l'humaine grève,
Rumeurs de l'océan où sombre notre rêve.
Il pleure du présent, il lit dans l'avenir,
Il revit le passé, douloureux souvenir.
Du réel inconnu que borne la matière
L'âme n'a pas encor dépassé la frontière.
Une angoisse l'étreint. Un souffle d'au delà
Dissipe à ses regards l'ombre qui les voila,

Et, de ce point errant, vertigineuse cime,
Elle voit déferler les fureurs de l'abîme.
Oh ! moment sans second sur le gouffre béant :
Se réveiller à l'être, ou tomber au néant!
Non, l'enfer éternel n'a pas plus de souffrance
Que cet instant de doute où finit l'espérance,
Où Dieu révèle au juste aussi bien qu'au damné
Pour quel bonheur immense et saint il était né,
Quelle pure beauté ferait son allégresse,
De quel amour divin il goûterait l'ivresse.
Et, soudain, la pitié parternelle descend,
De lumineux esprits, au vol éblouissant,
Entourent de leur flamme et portent sur leurs ailes
L'âme sainte appelée aux gloires éternelles.
Sous les baisers d'adieu la dépouille s'endort,
Et c'est ce lourd sommeil que l'on nomme « la mort ».
Mais déjà, hors du temps, lavé par la souffrance,
L'esprit purifié chante sa délivrance;
Il recueille les pleurs de ce terrestre lieu
Et s'en pare, joyaux de fête, devant Dieu.
Plus des larmes du deuil une tombe se mouille,
Plus aussi pour le ciel s'embellit la dépouille.
Le vêtement de chair au tombeau demeuré
S'apprête au renouveau des yeux qui l'ont pleuré.

LUI

Paroles de salut et promesses sacrées!
Ainsi que sur les fleurs aux corolles nacrées
Tombe en gouttes la pluie éclose au firmament,
Tu tombes sur mon cœur, bienfait d'un Dieu clément,
Et c'est toi, mon amour que je pleurais, Marie,
Qui me fais cette aumône, et c'est ta voix chérie
Qui m'apporte ce don de joyeux lendemain.
Parle! Reprendrons-nous ensemble le chemin
Des bonheurs mesurés à nos heures trop brèves?
Trouverons-nous là-haut le sentier de nos rêves?
Les mots de notre amour seront-ils aussi doux,
Et même aux pieds de Dieu serai-je ton époux?

L'AME

Oui, tu seras l'époux de mon âme ravie,
Non plus comme au séjour d'une mortelle vie,
Où la lèvre, en touchant un front morne glacé,
Pressentait que l'amour s'était déjà lassé.
Ici tous nos bonheurs sont tissés d'innocence,
Et l'amour de l'époux n'est pas d'une autre essence
Que celui de l'enfant. — Tout est pur, tout est saint.
C'est la beauté de Dieu, dont chaque front est ceint,
Qui donne à ses élus une beauté nouvelle.
Oui, tu me reverras plus vivante et plus belle;
Oui, nous rassemblerons, d'un lien doux et fier,
Les revivants débris de notre amour d'hier.
Tous ceux dont tu pleuras la tendresse connue
Sont déjà réunis pour fêter ta venue.
Si tu ne les vois pas groupés autour de moi,
C'est que ton âme, hélas! n'a pas assez de foi.
Chacun est dans ta nuit une étoile qui brille.
Tous te tendent leurs mains, radieuse famille.
Nous te ferons gravir les lumineux degrés,
Qui montent jusqu'au seuil des portiques sacrés
Où Jésus, comme aux jours de sa vie éphémère,
Verse son Cœur divin dans le Cœur de sa Mère.

*
* *

Et, maintenant, ton front est-il rasséréné?
Te juges-tu moins seul et moins abandonné?
Acceptes-tu l'arrêt de justice sublime
Qui t'inflige ici-bas la peine de ton crime
Pour te mieux préparer à ton bonheur futur?
Veux-tu ton deuil plus long, mais ton amour plus pur?

LUI

Oui, j'accepte l'arrêt, j'accepte le supplice
Que réclame de moi la divine Justice.
Je suis prêt à souffrir autant qu'il le faudra.
Que Dieu de tous mes jours fasse ce qu'il voudra!

Qu'il n'accorde à ma soif que le fiel et l'absinthe!
Mais que, parfois du moins, par ta présence sainte,
J'éprouve le secours du ciel en qui je crois.
Jésus même a permis que l'on portât sa croix.
Promets-moi, si mon front retombe vers la terre
Et si le poids du jour, en mon deuil solitaire,
Écrase mon esprit que le malheur troubla,
De revenir encor me dire : « Je suis là. »

L'AME

Dieu seul entend l'appel que la douleur lui crie.

LUI

Mais, pour émouvoir Dieu, que dois-je faire?

L'AME

Prie;
Dompte les vains désirs, les regrets impuissants:
Dépouille chaque jour ta chair avec tes sens,
Sois fort. — Dieu te rachète au prix de la souffrance
Et d'immortalité remplit ton espérance.
Adieu!

LUI

Non, pas adieu, chère aimée, au revoir!
Et si, ce court bonheur, je ne dois plus l'avoir,
Si d'un espoir trompeur se flatte ma constance,
Ah! dis-moi jusqu'à quand la loi de l'existence
Prolonge mon attente et diffère mes vœux?
Quand Dieu souscrira-t-il à mes tristes aveux?
Les jours seront-ils longs avant que, sous la pierre,
Mon cercueil, à son tour, descende sur ta bière?
Si ma prière est pure, et si le ciel moins haut
Te permet de parler, réponds?

L'AME

Bientôt.

LUI

Bientôt!

(*Il tombe à genoux et se prosterne. On entend sonner les cloches de la messe de minuit.*)

Charles VINCENT.

DIVINATION PAR LES SORTS

(FIN)

On a vu que, dans le pythonisme, la prêtresse assise sur un trépied était pénétrée et entourée de vapeurs épaisses qui la surexcitaient jusqu'au délire. La figure contractée, les yeux hagards, les cheveux dressés, elle prononçait des paroles haletantes, et des demi-phrases énigmatiques, prudemment susceptibles d'une double interprétation.

La clarté de notre français ne s'en serait pas accommodée : mais la construction grammaticale de la phrase grecque ou latine admettait facilement le mode infinitif qui est impersonnel et où le sujet et le complément se reconnaissent par le contexte. Or, une phrase impersonnelle détachée se prête d'ordinaire à double sens. Le consulteur, prince ou peuple, n'y voyait que le sens favorable désiré; le seul événement lui donnait plus tard le véritable, et la prédiction ne pouvait ainsi être prise en défaut.

On connaît cet exemple :

Aio te, Æacide, Romanos vincere posse;
Je dis toi, fils d'Éaque, les Romains vaincre pouvoir.

La phrase étant à l'infinitif avec deux noms, lequel sera le sujet si on la met au mode personnel de l'indicatif? On a alors ceci : « Je dis que toi tu peux vaincre les Romains, — je dis que toi les Romains peuvent te vaincre. » — Et qu'on se figure Napoléon entendant pareille phrase à la veille d'Austerlitz, et à la veille de Waterloo!

Il reste donc inutile d'examiner les autres sortes de divination. Ces voix d'outre-tombe, hallucinations et cauchemars, qu'on cherchait à interpréter; ces figures formées par certains agencements de copeaux, de crevasses, d'ombres d'arbres; ces jeux de lumière après le coucher du soleil, ou dans une série d'éclairs dans un long et violent orage; les feux follets dans le troublant silence de la nuit; la voix du large cours d'eau qui coule sur un sable uni, ou rencontre çà et là des roches à demi cachées qui contrarient sa marche; des flammes qui s'élèvent de l'âtre en formes variées et multicolores, du bois qui crépite de diverse façon grâce à certains mélanges; et enfin les particularités que peuvent présenter le foie, les artères, les reins, le péricarde, les lombes..., etc., du bœuf ou de la génisse qu'on vient d'abattre..., qu'est-ce que tout cela peut bien savoir et prophétiser de notre avenir?

Remarquez, du reste, que ce soit vous, ou moi, ou tel autre, qui interrogions, ce que nous ferons dans quelques jours ou quelques mois d'ici ne peut modifier en rien le cauchemar qui vous oppresse, la forme de cette flamme ou de ce feu follet, les intestins de l'animal abattu. Si donc, plus tard, la prédiction du prêtre des idoles se vérifiait pour l'un de nous, ou c'est pure coïncidence, ou c'était inspiration diabolique, Dieu et les bons anges ne participant jamais à de grossières superstitions.

*
* *

Sortilèges sur conjonctures.

Des conjonctures, ou concours de circonstances, sont évidemment des faits suivis de quelques résultats : de là à les regarder comme des causes qui produisent invariablement des effets, la conclusion était facile; mais il faut n'y voir que des sortilèges sans grande importance.

Il en est de deux catégories : l'*une* se compose des modes d'être sous lesquels se présentent certaines choses; — l'*autre*, des moyens imaginés quelquefois par les hommes pour manifester l'avenir.

1° MODES D'ÊTRE DES CHOSES

a) *Situation et mouvement des astres.* — Sortilège que les astrologues appellent « génethliacie », parce qu'il consiste surtout à étudier l'astre ou l'étoile qui correspond à la naissance ; et il en est resté cette expression populaire, « naître sous une bonne étoile ».

b) Les *augures ou auspices.* — Sortilège qui consiste à examiner le chant et le gazouillement des oiseaux, et les autres signes qui peuvent être des présages.

c) Les *pronostics.* — Divination d'après des paroles prononcées ou des actions faites, et auxquelles « après coup » on attribue un sens prophétique.

d) La *chiromancie.* — Divination par l'inspection des lignes de la main. Toutefois, ce sortilège peut s'étendre à d'autres parties du corps, et aux petits dessins plus ou moins figurés qu'on y trouve parfois. On applique les mêmes principes à l'examen des omoplates des animaux.

Est-il utile de présenter ici des réflexions que chacun peut faire à son gré? Combien de gens naissent le même jour, et sous la même étoile, sans que tout leur prospère également! Signalons cependant un des résultats de la génethliacie. D'après ses partisans, une jeune mère aura pour premier-né un garçon ou une fille selon que la lune ne fut pas nouvelle, ou le fut, dans la huitaine qui suivit sa propre naissance; pour les autres enfants elle consultera chaque fois le jour de naissance du précédent, et s'il y a nouvelle lune, il y aura changement de sexe.

Le vol des oiseaux est-il important à étudier? Vous partez en voyage : après quelques minutes, sur la grande route voici une corneille qui sautille devant vous et semble vous faire la nique; rebroussez chemin, le voyage serait mauvais. Mais, dites-vous, vous allez à la noce d'un ami, ou recueillir un héritage... Non! la corneille vous le défend. — Incrédule, vous continuez votre route, et voici un corbeau qui croasse sur le toit d'une maison : il vous dit qu'il y a un moribond. Observez-vous qu'il y a tout près une série de rochers qui en abritent des milliers, et que ces animaux ont bien le droit de

voler et de se promener aux alentours, vous n'êtes qu'un mécréant. Pour conjurer le sort, hâtez-vous de « toucher du fer », par exemple le trousseau de clefs que vous avez en poche.

2° QUELQUES MOYENS IMAGINÉS PAR LES HOMMES

a) La figure que forme une longue série de points. Évidemment, selon qu'elle ressemblera davantage à une ligne droite, courbe, brisée, ou un arc de cercle, votre conduite et votre vie s'en ressentiront.

b) Les figures qui proviennent du plomb fondu jeté dans l'eau. Soyez sûr que votre vie se fondra de même, aura peut-être jeté quelque éclat, mais finira par s'éteindre.

c) Les figures encore que peuvent former quelques feuilles de papier, écrites ou non, pliées en billet, et déposées dans une cachette. La position que ces feuilles ont entre elles au moment où quelqu'un les découvre a une grande importance.

d) La courte paille. C'est fort grave, eu égard aux conventions, car vous perdez ou gagnez; heureusement on n'en use pas quand il s'agit du gros lot ou de certains accusés.

e) Le jeu des dés. (Même observation.)

f) L'ouverture d'un livre au hasard. Les premières lettres de la page où l'on tombe sont-elles de la première ou de la seconde moitié de l'alphabet; ou encore les premiers mots sont-ils pacifiques ou belliqueux! Les conséquences en sont graves.

*
* *

Deux autres sorts furent de mise autrefois. La barre de fer rougie au feu, — l'eau bouillante.

Était-on bien sûr qu'un innocent n'en retirerait pas la moindre brûlure? On en est enfin arrivé à voir que les bons anges ne sauvaient pas l'innocent, ni les démons le coupable.

Il est resté le combat singulier, c'est-à-dire le duel; mais nous croyons qu'on peut être un fort honnête homme et un très mauvais tireur : pas plus que les précédents, il ne prouve l'innocence. C'est donc encore une sorte de divination qui ne

produit que de mauvais résultats : l'oubli du Décalogue et de l'Évangile.

Tels sont les sortilèges. La plupart impliquent des miracles; mais Dieu ne les laisse pas faire à Satan. Et parce que les principaux modes de cette divination touchent au monde invisible dont les manifestations s'imposent à notre étude, nous allons y ajouter de nouveaux détails de quelque étendue. Nous croyons qu'ils seront vraiment instructifs.

*
* *

La réponse des sortilèges.

On a dit que la divination par les sorts a pour but la recherche et la connaissance d'un fait occulte à venir. Or, qu'il s'agisse de sortilèges avec invocation des démons, ou de sortilèges sur conjonctures, ils ont aux yeux du consulteur, l'un de ces trois caractères : ils sont ou attributifs, ou décisoires, ou divinatoires.

1° Le sort attributif sert à désigner entre plusieurs concurrents celui à qui reviendra l'objet en litige : une chose à posséder, un acte à accomplir, une charge à recevoir, une peine à subir, etc.

En soi, cette attribution par le sort est licite dans la plupart des cas. Deux amis trouvent un objet qu'on ne peut diviser; un père a deux fils auxquels il laisse deux propriétés d'égale valeur; dans un comité d'hommes également désintéressés il faut nommer un président de la réunion... On demandera une réponse au sort par la courte paille, la petite bougie, le tirage des noms dans un chapeau ou une boîte, un scrutin, etc.

La sainte Écriture en offre de nombreux exemples :

a) A leur entrée dans la terre de Chanaan, les Israélites la tireront au sort, chaque tribu, puis chaque famille prenant ainsi un lot... (Nombres, XXVI et XXIII.)

b) Pour le chant des louanges divines, les 288 chantres se partagent par le sort les jours et les heures de leur office; de

même les portiers du temple... (I Paralipomènes, xxv, xxvi.)

c) Les vêtements du Messie rédempteur seront partagés, mais sa tunique attribuée par le sort. (Psaume 21.) Et il en fut ainsi. (S. Matth., xxvii, et les autres évangélistes)

2° Le sort décisoire n'est pas seulement attributif par suite d'accord préalable, mais aussi impératif. Il impose une obligation et une charge, avec des désavantages qui s'y attachent. Ainsi :

a) Dans le mosaïsme, on amenait deux boucs au grand prêtre, et l'on tirait au sort lequel des deux serait aussitôt sacrifié, tandis que l'autre serait chargé des péchés d'Israël et poussé au désert. (Lévitique, xvi.)

b) Au temps de la captivité en Perse, le ministre d'État tire au sort le mois et le jour où il fera massacrer tous les Juifs. (Esther, iii, ix.)

c) Après l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Pierre veut remplacer Judas, fait élire deux candidats, et tirer ensuite au sort lequel des deux sera adjoint aux apôtres. (Actes, i.)

3° Le sort divinatoire fait connaître un événement caché. Ainsi :

a) Du butin pris sur l'ennemi avait été volé. Josué fait tirer au sort le nom des tribus, celui des familles de la tribu désignée, puis celui des membres de cette famille. L'Hébreu déclaré ainsi par le sort se trouva être le coupable. (Josué, vii.)

b) Un jour, Jéhovah est irrité : le roi Saül et son fils Jonathas sont seuls soupçonnés d'en être la cause par leur conduite : et ils acceptent de tirer au sort, et ce fut Jonathas que le sort désigna. (I Rois, xiv.)

c) Jonas s'embarque sur un vaisseau qui le conduira loin de Ninive ; mais une tempête s'élève, et les passagers tirent au sort le nom du coupable. Et c'est le nom de Jonas qui sortit de l'urne : on le jeta à la mer. (Jonas, i.)

* * *

Dans tous les exemples cités, nous reconnaissons certainement la main de Dieu, car les circonstances permettaient

d'attendre du sort une réponse conforme à la vérité et aux intérêts en cause; mais on conçoit que cette sorte de miracle ne saurait se répéter dans les cas ordinaires si la seule curiosité tient le premier rôle. Dieu alors ne peut intervenir, et le résultat ne sera plus qu'une décision sans valeur réelle intrinsèque, même fût-il conforme à la vérité du motif pour lequel on interroge le sort. C'est évident de prime abord.

Qui ne reconnaîtra, en effet, que l'appel à l'intervention de Dieu est un acte très grave de sa nature, et qu'on ne peut sans irréligion lui attribuer des réponses qu'il n'a point données? « Que personne ne consulte les pythonisses ni les devins », disait déjà Moïse. (Deutéronome, XVIII.)

Il n'y a pas cependant culpabilité dans l'usage du sort attributif, puisqu'il n'y intervient que l'accord des personnes en cause; mais il en serait autrement si l'on attribuait au sort lui-même une vertu intrinsèque, car il y aurait superstition.

Dans ce genre, l'histoire ancienne et la mythologie nous fournissent un exemple célèbre, qu'a voulu apprécier et que condamne Cicéron lui-même, païen cependant, mais d'intelligence droite, dans son *Traité de la Divination*, livre II. Je le résume : « Il y avait à Préneste un certain Numerius Suffucius, homme honnête et noble, favorisé de songes très fréquents, qui lui ordonnaient d'aller fendre un rocher en un endroit désigné. Il obéit, non sans s'attirer les railleries de tout le monde. Or, au milieu du rocher apparurent des sorts, écrits en lettres antiques... » « C'est là qu'aujourd'hui, continue Cicéron, s'élève un petit temple en l'honneur de Jupiter enfant allaité avec Junon sur le sein de la Fortune, et où les mères vont l'honorer de leur culte. — Plus tard, quand on y eut élevé cette statue à la Fortune, du miel coula d'un olivier, et les aruspices déclarèrent avec solennité que c'est là qu'on trouverait dorénavant les sorts; et de cet olivier ils firent un grand coffre où sont enfermés les sorts que la Fortune seule a le droit d'en faire sortir. »

Or, Cicéron ajoute judicieusement : « Qu'est-ce qui nous certifie que c'est par l'ordre de la Fortune que la petite main de Jupiter à la mamelle en extrait les sorts demandés? Puis, comment les sorts ont-ils été posés là? Quelle main les a

choisis, rédigés, écrits? Sans doute il n'est rien que Dieu ne puisse faire. Mais, plût au ciel qu'il eût aussi rendu sages les Stoïques, pour les détourner de toute sollicitude superstitieuse et misérable! Et ce serait encore, l'expérience de la vie le prouve, un autre genre de divination. Cependant la beauté de ce temple, l'antiquité de la croyance aux sorts de Préneste, existent et sont connues. Mais quel magistrat ou quel homme de haute valeur en use? Partout on est indifférent à leur égard, ce que constate Clitomaque lui-même écrivant à Carnéade qu'il n'a vu nulle part la fortune aussi fortunée qu'à Préneste. »

Ainsi des païens de grande intelligence, même adonnés à des superstitions, condamnaient les sorts, reconnaissant leur impuissance intrinsèque, quelque apparence d'intervention divine qu'on voulût leur donner.

*
* *

Dès les empereurs romains, au premier siècle de notre ère, les hommes les plus instruits consultaient de préférence les sorts virgiliens. Pour cela, on ouvrait son auteur, le poète Virgile, à une page quelconque; et les premiers vers qu'on y lisait contenaient d'ordinaire, ou bien une sorte de maxime qui pouvait servir de guide, ou bien racontaient quelque fait heureux ou nuisible, qui prophétisait semblable événement à attendre.

Il est évident, en effet, que toute page d'un livre contient une pensée dont on peut faire transitoirement une maxime; ou bien fait allusion à quelque événement passé ou futur qu'on peut s'appliquer en un sens. Mais comment y trouver un guide ou une prophétie? Le système serait vraiment désastreux et deviendrait immoral avec les pages de certains livres; aucun homme sensé n'en doute, évidemment. Et j'ajoute que l'expression de sorts virgiliens s'est appliquée depuis à l'emploi de tout autre livre, disent les vieux auteurs, parce que Virgile avait été le premier dont on s'était servi.

Aujourd'hui, des personnes pieuses ont adapté ce système au livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* et à l'Évangile. Il ne s'y

trouve guère aucun danger, puisque tout y est plein d'esprit de religion, et que toutes les maximes qu'on y rencontre sont proposées au chrétien pour sa vie spirituelle; mais aucun directeur de conscience n'en peut approuver la pratique ordinaire, parce que cette ouverture d'un livre à toute page indistinctement ne saurait donner qu'une variété tellement difforme, qu'on n'en retirerait aucune direction suivie; et il y aurait manque d'unité, parfois même des impossibilités.

C'est dans ce sens qu'on donne l'exemple connu que voici: « Judas, repentant, rapporte à la synagogue les trente pièces d'argent de la trahison; on les lui refuse, et il les jette dans le temple. » — Une double leçon s'en dégage : la nécessité du remords après une action mauvaise, et la restitution du bien mal acquis. Il n'est personne qui n'y trouve matière à réflexion; et supposons que j'y aie employé ma journée d'hier.

Or, ce matin, j'ouvre de nouveau le livre. Est-ce la divinité ou la fatalité qui me fait tomber sur ce mot : « Et il s'en alla, et il se pendit? » (S. Matthieu, XXVII.)

J'avoue que, manquant de courage pour m'imposer une telle action, je me suis empressé d'ouvrir le livre à une autre page: et j'ouvre précisément, en saint Luc, au chapitre X : « Oui, tu as bien dit, fais cela, et tu vivras. »

Je ne savais pas que la pendaison pût mener au ciel: mes yeux sautent quelques versets, et lisent maintenant : « Et Jésus dit : Va donc, et fais de même. »

Décidément, je ne me sens plus de goût pour les sorts virgiliens... et, dans ces conditions-là, qui donc les conseillerait?

* * *

L'historien latin Ælius Spartianus raconte de l'empereur Adrien, successeur de Trajan, qu'avant de monter sur le trône il avait consulté les sorts virgiliens, et avait ouvert le livre à ce passage : « Qui donc est loin des rameaux d'un insigne olivier, et porte une destinée sacrée?... Ses lares sont petits, son champ est pauvre, et il est venu dans le grand empire,

et l'empire lui sera soumis. » — Or, quoique né à Rome, Adrien était d'une famille originaire d'Espagne; et il devint, en effet, maître de l'empire.

Plus tard, l'empereur Alexandre Sévère, étant encore enfant, avait consulté un devin, qui tira au sort des sentences, et amena celle-ci : « A toi l'empire du ciel, de la terre, et de la mer. » Il sut ainsi qu'il deviendrait maître de l'empire sur terre et sur mer, puis serait mis au rang des dieux.

Bien plus, un second tirage amena cette autre annonce : « A toi l'empire qui tient tout empire sous son sceptre. » Il serait donc le maître de l'empire romain, qui lui même s'était soumis toutes les nations.

Mieux encore, étant allé à Préneste demander son avenir au temple de la fortune, la main de Jupiter enfant aurait tiré du sort ces deux vers virgiliens : « Si tu l'emportes sur les obstacles les plus difficiles, tu seras un nouveau Marcellus. » Et il échappa en effet, aux pièges que lui tendait le jeune empereur Héliogabale, et même il lui succéda sur le trône.

On a dit davantage : ses parents le détournent, enfant, de l'étude de la philosophie et de la musique pour l'appliquer à d'autres arts; aussitôt il ouvre son Virgile pour l'interroger, et il tombe sur ce passage : « Que d'autres s'occupent de battre le fer, de sculpter du marbre, d'étudier le cours des astres, sache que pour toi tu gouverneras Rome, seras habile dans tous ces arts, feras fleurir la paix, et gagneras le cœur de tes sujets, et vaincras les superbes. » — Et son règne fut sage; mais il mourut assassiné; cette dernière phrase était à l'infinitif, mode impersonnel à double sens : *Te... debellare superbos.*

En vérité, que d'autres aussi ont lu les mêmes passages, sans arriver à la même haute destinée, terminée par une telle chute : et, si l'on veut y réfléchir sans parti pris, on trouve aisément que les sorts virgiliens peuvent signifier tout ce que l'on voudra. Aussi ai-je dit que des chrétiens ne peuvent s'y arrêter, le système étant superstitieux et illicite, même avec l'Évangile : c'est le concile d'Agde, canon 42, rapporté dans les décrets de Gratien, cause 26, question 5, chapitre *Aliquanti*, qui a fait cette défense, jusqu'à prononcer contre

eux l'excommunication : *Ab ecclesia extranei habendi decernuntur*, ils sont décrétés et tenus pour étrangers à l'Église.

Je veux bien admettre qu'il n'y a plus de pareils décrets dans la Constitution *Apostolicæ Sedis*, d'octobre 1869, parce que, sans doute, aujourd'hui ces pratiques-là ne sont guère plus qu'un jeu : il n'en reste pas moins qu'un esprit sérieux ne saurait s'arrêter à prendre pour guide de sa conduite, et prophète de son avenir, un pareil système de divination.

Il fallait évidemment que l'habitude fût bien forte parmi les chrétiens des Gaules, pour qu'un concile la défendît ; mais elle l'avait été parmi les Romains du paganisme, comme on l'a vu. Et l'on a dit que là aussi une voix autorisée s'était élevée, celle de Cicéron, l'éloquent par excellence : « Il n'y a que de la témérité et du hasard, disait-il, et nulle raison ni sentiment ; le système entier est plein de mensonges et d'erreurs. *Temeritas et casus, non ratio nec consilium valet ; tota res est inventa fallaciis.* »

Chrétiens, hommes de sens, voilà des autorités : chacune dans sa sphère, elles condamnent.

Alix Beck.

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

(SUITE)

IV. — L'Apocalypse.

Nous avons marqué les caractères généraux des prophéties sacrées, dont la plus auguste est sortie de la bouche divine elle-même. C'est le Verbe de Dieu en personne qui a indiqué aux hommes les signes avant-coureurs de la fin des temps, et ces signes, nous allons les retrouver commentés et précisés dans ce livre d'une incomparable majesté qui s'appelle *l'Apocalypse du Bienheureux Apôtre Jean* et commence par ces versets significatifs :

« Révélation (*Apocalypsis*) de Jésus-Christ que Dieu lui a donné de faire ouvertement à ses serviteurs pour leur découvrir ce qui doit arriver bientôt, et il l'a manifestée, l'envoyant par son ange à Jean, son serviteur,

« Qui a rendu témoignage au Verbe de Dieu, et c'est le témoignage de Jésus-Christ, sur tout ce qu'il a vu.

« Heureux qui lit et entend les paroles de cette prophétie et retient ce qui y est écrit ; car le temps est proche. »

Tel est le début du livre révélateur. Il s'intitule lui-même révélation et prophétie, ce dernier mot (*pro-phêmi*) se traduisant par l'expression *parler d'avance.*

Il s'agit donc en ce livre d'événements qui, au temps de saint Jean, étaient encore à venir, mais dont l'accomplissement allait recevoir une prompte manifestation, au moins pour les premiers d'entre eux, puisque l'Apôtre ajoutait :

« Car le temps est proche. »

Saint Jean nous dit lui-même où et quand cette révélation lui fut faite :

Moi, Jean votre frère et votre participant dans la tribula-

tion, dans le règne et la patience en Jésus-Christ, j'ai été dans l'île qui s'appelle Pathmos, à cause de la parole de Dieu et du témoignage rendu à Jésus-Christ.

« Je fus (ravi) en esprit un jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi une grande voix, comme d'une trompette,

« Disant : « Ce que tu vois, écris-le dans un livre, et envoie-« le aux sept Églises qui sont en Asie : à Éphèse, et à Smyrne, « et à Pergame, et à Thyatire, et à Sardes, et à Philadel-« phie, et à Laodicée. »

Ainsi l'Apocalypse date de l'exil de l'apôtre à Pathmos, où le relégua Domitien, après un premier martyre, ou témoignage à Rome même, où l'Évangéliste fut, comme l'ont rapporté Tertullien et saint Jérôme, plongé dans une cuve d'huile bouillante. L'époque de cet exil est généralement fixée à l'année 94 de l'ère chrétienne, soit soixante et un ans après la passion du Sauveur.

En supposant que le disciple bien-aimé comptait de 25 à 30 ans au moment de sa vocation par Jésus, il avait donc environ quatre-vingt-dix ans au moment de son exil.

Le texte de l'Apocalypse est en langue grecque. C'est en cette langue qu'elle doit être lue pour en extraire le sens caché, et les diverses significations étymologiques qu'elle contient doivent être tirées du grec.

Sous les réserves que nous avons formulées plus haut, et en nous référant, non seulement aux traductions autorisées, mais aussi aux divers commentaires auxquels l'interprétation de l'Apocalypse a donné lieu, nous allons essayer de mettre sous les yeux des lecteurs les évidences qui se dégagent d'une lecture attentive de ce livre prodigieux.

Nous avons vu que ce livre de l'Apocalypse est une révélation, et que cette révélation est prophétique, c'est-à-dire annonciatrice d'événements à venir.

Si, donc, le spectacle de l'histoire, par les tableaux des événements écoulés depuis l'époque où fut faite la révélation, nous livre comme déjà accomplis une partie des faits mystérieusement annoncés, et dans l'ordre même selon lequel l'apôtre les annonce, nous serons fondés à dire que les événements non encore accomplis doivent se réaliser logique-

ment dans le même ordre et selon une gradation méthodique.

Avant d'entrer dans le détail de nos déductions à leur sujet, il nous faut épuiser les considérations générales.

Nous avons dit que les commentateurs se sont divisés dans l'interprétation de la prophétie. Plusieurs n'ont voulu y voir que l'annonce de faits voisins de l'apôtre : les commencements du christianisme, le règne de Néron, en qui l'on voulut même trouver le «six cent soixante-six » de l'Apocalypse, la ruine de Jérusalem, etc.

Le temps a fait justice de cette interprétation étroite et un peu myope, puisque plus de dix-huit siècles ont suivi le siècle de Néron et de Vespasien.

D'autres, sans tenir compte de l'admirable unité du livre, ont séparé les épîtres des sceaux, les trompettes des coupes. et ajouté par cette division à l'obscurité de la prophétie. C'est le contraire qu'il convient de faire, à savoir : prendre l'Apocalypse en son ensemble et la considérer comme un monument dont les faces diverses nous présentent les aspects différents, mais logiquement conséquents, de faits classés dans un ordre rigoureusement certain.

La première clarté qui se dégage d'une telle méthode est d'attirer tout de suite notre attention sur l'indication fournie par la présence de certains noms et de certains chiffres, dont les plus apparents sont le nombre 7 et les noms des sept Églises auxquelles l'apôtre, dès le début de la prophétie, adresse les sept épîtres, à la fois prémonitrices et comminatoires.

C'est sur le caractère nettement indicateur de ce nombre 7 que se sont fondés les interprètes qui voient dans les sept Églises d'Asie les figures des sept âges que doit durer la vie de l'Église universelle. Et nous n'hésitons pas à le déclarer, cette interprétation nous paraît la seule raisonnable au premier examen. Nous verrons par la suite quelle formidable et lumineuse confirmation lui donne l'étude attentive de l'histoire, c'est-à-dire des temps écoulés depuis l'an 61 de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours.

§ 1er. — *Le nombre 7.*

Empruntons, pour ne pas remonter plus haut, au savant abbé Lesêtre (*Dictionnaire de la Bible*, article NOMBRE), les lignes suivantes qui vont nous fournir une clarté suffisante :

« Comme on vient de le constater, certains nombres reviennent avec affectation dans la sainte Écriture. C'est donc qu'on leur prêtait une signification particulière. Il est dit, d'ailleurs, que « Dieu a disposé toutes choses avec mesure, nombre et poids » (Sap., XI, 21), c'est-à-dire avec cette harmonie parfaite qui a porté les pythagoriciens à donner au monde le nom de κοσμος « bon ordre »... Après avoir voyagé en Orient, et surtout en Égypte, pour se rendre compte des doctrines des divers peuples, Pythagore, vers le sixième siècle avant Jésus-Christ, par conséquent pendant la captivité des Juifs à Babylone, formula son principe philosophique que « les nombres sont les principes des choses ». Dieu, l'Unité absolue, est l'origine suprême de tous les nombres. On se demande si, pour Pythagore, les nombres sont des éléments substantiels et des causes efficientes, ou seulement des archétypes et des symboles. Toujours est-il que ces nombres se composent de deux principes : le *un*, ou monade, principe non produit et essentiellement parfait, et le *deux*, ou dyade, principe produit par l'intervention du vide, ou intervalle, et essentiellement imparfait »...

Il nous faut, ici, apporter quelques explications.

Nous ne pensons pas qu'à aucun moment de leur école les Italiques (Pythagoriciens) aient vu dans le nombre, concept de l'esprit correspondant à l'équilibre objectif, un élément substantiel ou une cause efficiente. Ils durent l'envisager comme la mesure des conditions selon lesquelles se réalise la genèse des substances et la production des faits, c'est-à-dire à la manière dont la chimie contemporaine envisage les formules des combinaisons diverses qui donnent naissance aux substances composées, ou dont la physique évalue les rapports selon lesquels se produisent les modifications de la matière inorganique ou vivante.

Exemple : le nombre 20,81 pourra être considéré comme

caractéristique du volume de l'oxygène, — le nombre 100, comme celui de l'ébullition de l'eau (avec le thermomètre centigrade), — le nombre 38, comme celui du passage de l'état de chaleur normale du corps à celui de fièvre.

Quant au principe de la conception pythagoricienne, il est celui de toutes les métaphysiques et ne donne aucune réalité substantielle aux nombres. Le nombre n'est point une forme et n'a pas de forme ; il n'est et ne peut être qu'un élément de la forme.

Dieu, l'un absolu, la monade nécessaire et infinie, crée, et par cela même qu'il crée, s'oppose la créature. Le nombre deux, ou la dyade, apparaît de ce seul fait, puisque, en regard de l'un absolu, elle place l'un relatif, la création finie et divisible en face du Créateur infini et indivisible. Et, dès ce moment, la division commence, l'imparfait, c'est-à-dire le relatif, entre en acte d'existence, portant en lui tous les possibles, c'est-à-dire les êtres contingents qui peuvent se réaliser.

En même temps que, par sa complexité croissante, la créature réalise les diverses combinaisons des nombres, l'acte créateur la ramène à l'unité par l'individuation. — L'entité « nombre » n'existe donc pas substantiellement, mais seulement dans les substances ou les faits, dont la composition emporte un dosage numérique, ou, si l'on préfère, une formule mathématique.

Ceci nous ramène au symbolisme des courbes et à leur réalité (?) d'archétypes en tant que pensées divines, dans l'infini des puissances extrinsèques que contient le *logos* divin. Revenons donc à l'étude qu'en fait M. Lesètre.

« Le nombre 7, particulièrement sacré chez tous les peuples, symbolise l'union de la divinité, représentée par 3, avec le monde, représenté par 4, et spécialement avec le peuple d'Israël. Il est à remarquer qu'en hébreu le même mot signifie *sept* et *faire serment*. Le nombre 7 intervenait, en effet, dans les cérémonies accompagnant le serment et l'alliance. (Gen., XXI, 28; Hérodote, III, 8, etc.) Il est écrit : « Dieu n'oubliera pas l'alliance qu'il a jurée (*nisbah*) à vos pères ». Le caractère mystérieux et sacré du nombre 7 est reconnu par les Pères. (Cf. S. Hilaire, S. Jérôme, S. Grégoire

de Nazianze, S. Bernard.) Il est sacré à cause des 7 couples d'animaux purs, du sabbat et des 7 dons du Saint-Esprit. Il symbolise la perfection et la plénitude. Saint Bernard y voit l'union de la foi, indiquée par le nombre trinitaire, et des mœurs, représentées par les quatre vertus cardinales. C'est un nombre vierge, parce qu'il n'engendre pas d'autres nombres. »

Le savant ecclésiastique ne pousse pas plus loin cet aperçu sur le symbolisme religieux du nombre 7. C'est suffisant pour les colonnes d'un dictionnaire.

Il y a d'autres concordances mystérieuses en ce nombre sacré, et plusieurs se rencontrent dans la nature elle-même. N'est-il pas surprenant, en effet, que la lumière et le son soient régis par le spectre solaire, qui contient sept couleurs, et la gamme qui contient sept notes, — que la semaine, composée de sept jours, chez tous les peuples, et dans tous les temps, sauf pendant la période révolutionnaire, forme, au bout de sept ans, une année de semaines, ou une semaine d'années? — Dans la magnifique harmonie du plan divin, dont le *cosmos* n'est que la figure matérielle, les nombres jouent un rôle ordonnateur invariable, et le nombre 7 est celui qui frappe le plus vivement l'esprit.

En dépit des découvertes modernes de l'astronomie, il semble bien qu'on ne puisse ajouter Uranus et Neptune à l'antique distribution des six planètes : Jupiter, Saturne, la Terre, Vénus, Mars et Mercure, décrivant leur orbite autour du Soleil, considéré comme centre du système entier. Et, dans les classements astrologiques, fondés sur l'hypothèse géocentrique, c'était encore le chiffre 7 qui régnait en maître, la terre étant tenue pour centre des sept influences du Soleil, de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus, de Mercure et de la Lune.

L'abbé Lesètre indique la particularité mystique des sept dons du Saint-Esprit. Il y aurait pu joindre, par opposition, celle des sept péchés capitaux, qui sont les « dons » de l'Esprit du mal, et son tableau eût été complet, s'il eût fait mention des sept sacrements.

Or, le nombre 7 apparaît dans l'Apocalypse avec une insistance plus frappante qu'en aucun autre des livres sacrés.

Signalons donc les principaux passages dans lesquels il est mis en lumière :

Chapitre I[er]. Verset 11 : Sept églises d'Asie. — Verset 12 : Sept chandeliers d'or. — Verset 16 : Sept étoiles dans la main droite de quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme. — Verset 20 : Les sept étoiles sont les anges des sept églises, et les sept chandeliers sont les sept églises.

Chapitre II : Quatre des sept épîtres.

Chapitre III : Trois des sept épîtres.

Chapitre IV. Verset 5 : Sept lampes allumées devant le trône divin, qui sont les sept esprits de Dieu.

Chapitre V. Verset 1 : Le volume scellé des sept sceaux. — Verset 6 : L'Agneau égorgé ayant sept cornes et sept yeux : « Ce sont les sept esprits de Dieu envoyés dans toute la terre. » — Verset 12 : Sept forces de l'Agneau.

Chapitre VIII. Versets 1 et 2 : Ouverture du septième sceau. — Les sept anges avec les sept trompettes.

Chapitre X. Versets 3 et 4 : Sept tonnerres.

Chapitre XI. Verset 13 : Tremblement de terre qui fait périr sept mille personnes.

Chapitre XII. Verset 3 : Le grand dragon de couleur rousse qui avait sept têtes et dix cornes, avec sept diadèmes sur ses têtes.

Chapitre XIII. Verset 1 : La bête à sept têtes et dix cornes.

Chapitre XV. Verset 1 : Sept anges porteurs des sept dernières plaies. — Verset 7 : Sept coupes d'or, pleines de la colère de Dieu, sont remises aux sept anges.

Chapitre XVI. Effusion des sept coupes.

Chapitre XVII. Verset 3 : La grande Babylone assise sur la bête à sept têtes et à dix cornes. — Versets 7 à 11 : Explication des sept têtes.

Chapitre XXI et XXII. L'un des sept anges porteurs des coupes montre à l'Apôtre la « Jérusalem nouvelle » et lui en explique le mystère.

Le nombre 7 apparaît donc vingt fois appliqué à des êtres ou des objets différents au cours des vingt-deux chapitres de la Prophétie.

Nous pourrions y ajouter d'autres nombres qui sont des

multiples de sept : les quarante-deux mois de la persécution finale (7×6), les douze cent soixante jours, équivalents des quarante-deux mois, qui sont le produit de 7 par 180.

Ce nombre 180 nous fournira plus loin une base d'approximation pour la recherche d'un sens possible dans le nombre le plus mystérieux de l'Apocalypse — 666 — que saint Jean donne comme étant simultanément le nombre de la bête et le nombre d'un homme.

§ 2. — *Les noms des églises.*

Dès le début, l'Apôtre reçoit de Dieu l'ordre d'adresser une épître à chacune des sept églises d'Asie. Et le livre sacré s'ouvre précisément par la transcription de ces sept épîtres.

Quelles sont ces sept églises d'Asie à qui l'Évangéliste adresse ses lettres de préférence à toute autre agglomération chrétienne? Littéralement, on explique cette singularité par le fait que l'Apôtre bien-aimé fut sans doute le fondateur de ces chrétientés d'origine, qu'il les féconda de son zèle et que, par conséquent, il dut les tenir pour ses filles d'élection.

Nous ne repoussons aucunement cette explication, d'ailleurs très vraisemblable. Mais nous ne pouvons nous défendre d'admirer que ces communautés chrétiennes, nées des œuvres de saint Jean, soient précisément au nombre de sept, et, plus encore, que leurs noms aient, dans la langue grecque, — qui est celle du texte apocalyptique — une signification aussi nettement symbolique.

Nous savons qu'Éphèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée étaient, les unes des villes importantes, comme Éphèse et Smyrne, les autres de grosses bourgades sans autre notoriété que celle qu'elles tirent de leur désignation dans le livre sacré. Mais nous trouvons hors de proportion cette valeur relative des cités désignées avec la sublimité des conseils et des menaces contenus dans les épîtres qui leur sont adressées. Nous estimons donc, jusqu'à preuve du contraire, que les sept villes, réellement existantes, sont en même temps, les désignations symboliques de sept moments, ou âges, de la vie de l'Église universelle.

Et, tout de suite, nous produisons les motifs de notre croyance.

Éphèse, que les latins nommaient *Ephesus*, s'écrit, en grec Ἐφεσος, nom dont l'étymologie peut se chercher indifféremment dans le verbe Φημι (*Phèmi*), parler, ou dans le verbe Εφιημι (*Ephièmi*), prendre l'essor, s'élancer.

Smyrne, en latin *Smyrna*, en grec Σμυρνα (*Smurna*) correspond au substantif qui signifie myrrhe en français.

Pergame, en latin *Pergama* ou *Pergamus*, tire directement son nom tout entier du grec Περγαμος (*Pergamos*), dont le sens est citadelle.

Thyatire, *Thyatira* se nomme, en grec, Θυατειρα (*Thuateira*) et vient du verbe Θυαω (*Thuaô*), brûler de l'encens, accomplir un rite religieux.

Sardes (*Sardas*), sort du verbe grec Σαρδαζω (*Sardazô*), dont la traduction est rire avec larmes, d'où notre expression rire sardonique.

Philadelphie (*Philadelphia*). en grec Φιλαδελφεια (*Philadelpheia*), se décompose en deux mots : *Philia*, amour, et *Adelphos*, frère. Il faut donc traduire : amour fraternel.

Laodicée (*Laodicia*), du grec Λαοδικεια (*Laodikeia*), procède également des deux mots *laos*, peuple et *dikê*, justice. Il signifie jugement du peuple.

N'est-il pas étonnant que les sept épîtres de saint Jean soient adressées à sept communautés chrétiennes dont les noms, dans leur ordre d'énonciation, signifient :

Éphèse : Essor de la parole.
Smyrne : Myrrhe, ou parfum des sépultures.
Pergame : Citadelle.
Thyatire : Culte public.
Sardes : Rire sardonique.
Philadelphie : Charité, ou philanthropie.
Laodicée : Jugement du peuple.

Pour nous, une aussi prodigieuse concordance, préalablement à tout autre examen, ne saurait être l'effet du hasard (qui n'existe pas), non plus que d'une préordination inconsciente dans l'esprit de l'Apôtre que l'Église a surnommé « l'Aigle de Pathmos », et que le Sauveur en personne avait glorifié du titre de « Boanergès », ou « Fils du Tonnerre ».

Saint Jean a donc choisi ces villes à dessein, sans doute, parce qu'à la signification symbolique de leurs noms s'ajoutait la présence de signes qui en faisaient les types exacts de la vie à venir de l'Église elle-même.

L'histoire des premières heures de cette Église est voilée de trop d'obscurité pour que l'on puisse interroger les annales des sept cités nommées par l'Apôtre. Il faut donc nous contenter du sens métaphorique des épîtres pour en conclure que ces chrétientés d'origine méritaient les éloges. ou encouraient les blâmes qu'au-dessus d'elles, et plus loin qu'elles, l'Apocalypse fait entendre à l'Église dans l'ordre chronologique de leur existence.

SIMMIAS.

Un exemple de prévoyance

L'HÉRÉSIE DU SPIRITISME

Nous détachons les pages suivantes, d'une clairvoyance quasi prophétique, du troisième Mémoire, publié en 1864, par M. de Mirville. — On y verra que le puissant écrivain annonçait, dès cette époque, les aberrations du spiritisme.

I. — Ce que sera cette hérésie.

Il est plus que temps de s'arrêter; toutes les religions du monde ancien viennent de nous ouvrir leurs annales. Initiés par elles-mêmes aux secrets de leur essence, nous devons posséder aujourd'hui la vraie raison de leur origine, de leur histoire, de leurs forces et de leur durée.

Supposons donc que l'on nous accorde loyalement la victoire; que, subjugués par cette grande voix du genre humain, appelée par Cicéron « une vraie loi de la nature », nos rationalistes consentent à s'incliner devant cette intervention continue dans l'ordre naturel, dans l'histoire, et dans les cultes, de forces spirituelles et surintelligentes;... supposons nos adversaires guéris d'une cécité qui date de trois siècles, et nous leur accorderons aussitôt que nous n'avons résolu jusqu'ici que la moitié du problème.

Il nous restera désormais à fixer et à comparer la vraie valeur de ces forces. Il ne suffira même pas, pour le triomphe absolu des nôtres, de faire reconnaître leur supériorité relative sur toutes leurs rivales, et de la prouver par les faits; il nous faudra maintenant établir leur vrai droit de se proclamer les seules fortes, les seules véridiques, les seules filles légitimes de l'éternelle et infaillible vérité.

Nous ne sommes pas si dénués de critique qu'on veut bien le supposer.

Il résulterait seulement de cette simple et première conversion que toutes les positions seraient changées. Hier encore la *libre pensée* moderne, esclave d'un inqualifiable préjugé, rejetait avec dédain toute histoire entachée du moindre fait merveilleux, et déclarait tout cet ordre de causes « banni de toutes les sciences à la fois ». Aujourd'hui, tout aussi malheureuse pour les esprits qu'elle l'est à peu près chaque matin pour tant d'autres vérités mises par elle en quarantaine, cette libre pensée voit le surnaturel banni se rire des lazarets et forcer l'entrée de tous ses ports; comment va-t-elle s'y prendre pour conjurer les conséquences du fléau? Essayons de le préjuger.

Mais avant tout, catholiques, nos frères, et militants comme nous, permettez-nous de vous le dire, et tenez-vous pour avertis : jusqu'ici, bornés à la défense des grands principes, à la lutte contre le matérialisme obstiné de nos vieillards et contre l'antichristianisme de nos plus jeunes ennemis, peut-être ne regardiez-vous pas assez autour de vous. Il est certain, du moins, que vous avez beaucoup trop refusé votre attention à ce retour de paganisme mystique qui fait trembler aujourd'hui nos pasteurs et même quelques-uns de nos savants; moins dédaigné par vous, il vous eût éclairés sur une situation toute nouvelle. En l'étudiant quelques instants, vous auriez pressenti cette grande et importante vérité : que, dans vos défenses et dans vos apologies journalières, dans celles-là mêmes, qui défendaient hier la divinité de Jésus-Christ, vous ne vous attaquiez plus qu'aux lieux communs de l'incroyance, c'est-à-dire à de vieux arguments dont la dernière heure est sonnée. Oui, sans qu'ils s'en doutent le moins du monde, les Renan, les Littré, les Maury, touchent aux derniers moments de leur thèse et de leur mission. Demain, thèse et mission non seulement ne vaudront pas une réponse, mais ne seront même plus comprises; demain se lèvera superbe et méprisante une jeune et nouvelle incroyance, vraie fille dénaturée, bien autrement dure pour ses pères que ceux-ci ne l'auront été pour les leurs.

Eh bien, cette hérésie, qui nous paraîtra si nouvelle, sera tout simplement pour nous l'hérésie rajeunie des néoplatoniciens et des gnostiques, car éclectiques en théorie comme ces Alexandrins du deuxième siècle, nous courons grand risque de devenir comme eux illuminés dans la pratique. Alors leurs prôneurs et traducteurs modernes finiront par comprendre le vrai génie de leurs auteurs. Ils ne se demanderont plus, comme M. Vacherot, comment il pouvait se faire que « les doctrines alexandrine et chrétienne, profondément semblables par l'esprit, les principes, et les conclusions pratiques, fussent toujours en lutte au deuxième siècle ». Ils comprendront comment cette antique magie des Proclus, des Jamblique, et des Plotin, qui les gène tant dans leur admiration toute classique, était, au contraire, le grand moyen, le seul but, la seule sanction de leur philosophie. Oui, lorsque cette grande épidémie du spiritisme, au lieu d'envahir environ la dixième partie de la *Fille aînée de l'Église*, en aura contagionné les deux tiers, quand nos académies elles-mêmes auront subi l'influence du fléau si longtemps hué par elles, ce jour-là, nous verrons ce protée spirituel déposer sa vieille forme, réactionner contre lui-même, révolutionner sa propre révolution, et, comme ces gouvernements qui cèdent à une opinion trop fortement prononcée, nous le verrons déchirer de très bonne grâce son programme matérialiste et proclamer avec audace l'ubiquité historique et scientifique de ce surnaturel qu'hier il faisait nier partout. Chez lui, ces palinodies ne sont pas rares.

Mais plus sérieuse que toute autre, celle-ci pourrait bien être un des prodromes de cette grande hérésie finale, qui, par les mêmes moyens démesurément agrandis, menacera d'entraîner jusqu'aux élus eux-mêmes; et l'on peut croire que c'était en raison du même pressentiment qu'un éminent orateur avait appelé l'invasion de 1853 « le plus grand événement du siècle ».

Depuis, plus d'un penseur sérieux a manifesté les mêmes craintes et prédit un résultat semblable. « Je n'oublierai jamais, dit le célèbre P. Deschamps (de l'ordre des Rédemptoristes, à Bruxelles), la réponse que me fit à Vienne un savant

distingué auquel je faisais cette question : « Le protestantisme se dissolvant dans le rationalisme, et le rationalisme ne pouvant devenir populaire, quel sera donc désormais le culte de l'erreur pour ceux qui ne voudront pas la vérité? — Tout indique, me répondit ce savant, l'avènement de quelque forme nouvelle de la théurgie et de la superstition. Le panthéisme populaire sera une sorte de nouveau paganisme. » Le souvenir de cette réponse, reprend le P. Deschamps, me frappa et dut me frapper quand la fièvre des esprits s'empara des deux mondes. Le fait éclatant de cette apparition suffit, on ne peut le nier, pour nous faire reconnaître avec évidence la possibilité d'un retour à cette idolâtrie, dont saint Paul nous a dit : « L'esprit de Dieu affirme ouvertement que, dans les derniers temps, beaucoup abandonneront la foi, en suivant des esprits d'erreur et des doctrines diaboliques. »

Nous l'avons déjà dit, c'est en parlant des mêmes symptômes que la plus auguste des bouches daigna nous adresser à nous-mêmes ces paroles : « Continuez, car nous touchons à une époque où chaque homme se croira bientôt un thaumaturge et un prophète. »

Aussi, lorsque, regardant autour de nous, nous vîmes chaque jour croître le nombre des médiums et des adeptes, et baisser celui des dénégateurs obstinés, nous pûmes nous écrier à notre tour : « La théurgie païenne est toute prête, elle se tient à la porte du sanctuaire, et soyons bien certains qu'un miracle éclatant pourra seul désormais retarder son entrée. »

II. — Ce que dira cette hérésie.

Mais que dira cette hérésie?

Elle dira d'abord tout ce qui sera nécessaire pour entretenir et étendre ce feu sacré de la spiritolâtrie, que nous avons déjà montré brûlant sur tant d'autels. Pour multiplier ceux-ci, pour qu'il puisse y avoir partout des sociétés spirites, à l'instar de Paris, c'est-à-dire avec statuts, clubs, orateurs et sergents de ville, pour que nulle ville de France ne se trouve déshéritée d'un bienfait si nouveau, il faudra de grands efforts. Écrivains

et missionnaires ardents seront chargés de répandre la bonne nouvelle, sous ces formes et dans ces termes séducteurs qui entrainent les cœurs bien plus encore que les esprits. Comment, en effet, résister à de telles promesses, surtout à des illusions telles, qu'une seule suffirait à sécher les larmes de toute une vie et à projeter sur l'avenir qui doit la suivre plus de consolations apparentes que toute la théologie ne saurait en offrir. Hélas! pour peu qu'elles perdent de vue un instant le phare sacré qui seul peut les guider, ce seront les meilleures âmes qui se laisseront prendre à ce perfide mirage et croiront rester catholiques en suivant « cette Église spirite qui, sous un chef (pape ou autre, peu importe), va devenir à son tour la fille aînée, etc... »

Toutefois, jusqu'ici, nous n'entendions parler que des élus de cette nouvelle Église; n'aurait-elle pas aussi ses réprouvés? Et comment en serait-il autrement, lorsque nous avons vu toutes les sectes magiques se subdiviser en deux nuances, la théurgique et la goétique? Évidemment, le spiritisme moderne n'échappera pas à cette règle : à côté de ses illusionnés honnêtes, il aura ses voyants très éclairés sur le fond même du sujet. Ceux-ci connaîtront parfaitement le nom de leur vrai maître et ne craindront pas de se jeter dans ses bras. Mieux disposés et plus instruits, moins soucieux des promesses spirituelles et des communications touchantes avec ceux qui ne sont plus que des avantages garantis pour le temps, ces réprouvés du spiritisme n'auront rien à déposer du vieil homme. Le nouveau culte ne sera pour eux que la continuation d'un servage plus ancien, plus déguisé, mais dont les nouvelles exigences ne changeront rien à leur vie.

Ces vrais illuminés se reconnaîtront entre eux, car ils auront leurs signes et leurs marques, et, quoique placés encore à des degrés différents de la grande échelle du mal, ils traduiront en principes et en actes ces enseignements que l'Église couvre de son huis clos et que notre littérature satanique ne craint pas de vulgariser autour de nous.

Déjà nous avons entendu plus d'un appel à ce culte insensé. Selon Schelling, « Satan, ce principe mobile de l'histoire (qui, sans lui, dit-il, arriverait à un état de stagnation et de sommeil),

est une puissance reçue dans l'économie de Dieu, et à laquelle nous devons le respect dû à toute autorité légitime ».

Selon M. Eliphas Lévy, « le diable, ce calomnié de laideur, n'est que la lumière astrale aimante ».

Selon le *Journal des Débats*, « Satan ne fut jamais qu'un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans des entreprises hasardeuses, que le moyen âge fit, à plaisir, laid, méchant, torturé, et pour lequel nous sommes devenus très indulgents ».

Nous avons déjà vu que, renchérissant sur toutes ces tendances, plus explicite ou plus franc, Proudhon ne reculait pas devant le blasphème des provocations : « A moi, Satan, qui que tu sois, s'écriait-il, démon que la foi de mes pères oppose à l'Église et à Dieu, je porterai ta parole! Viens, Satan, viens, le calomnié des prêtres et des rois, que je t'embrasse et te serre sur ma poitrine... Il y a longtemps que je te connais, et que tu me connais aussi... Espère encore, ô proscrit! Je n'ai à ton service qu'une plume, mais elle vaut des millions de bulletins. »

Ne nous le dissimulons pas, voici le but, voici le dernier mot, mot deviné par les uns, méconnu par les autres, dissimulé par les plus clairvoyants qui comprennent que le confesser serait le détruire.

III. — Forme scientifique de l'hérésie prochaine.

Il n'en sera pas de même de tous ces futurs hérésiarques. Les plus dangereux, sans contredit, seront ceux qui passeront pour les plus sages. Ce sera toujours dans les rangs du vieux philosophisme que l'orthodoxie verra surgir un système d'opposition tout nouveau. Nous ne craignons pas de l'affirmer, ce vieux matérialisme converti aux esprits triomphera de sa défaite, et, changeant de front sans changer de lignes, ne rougira pas de la saluer comme le plus grand des progrès : « Voilà la solution, s'écriera-t-il, voilà le vrai mot du problème si longtemps poursuivi! *Eurêka!* je l'ai trouvé. Insensés que nous étions; jusqu'ici nous luttions dans les ténèbres et ne

combattions que des fantômes! A quoi donc avaient songé nos pères? Comment! ils avaient eu cette audace de s'insurger contre la raison générale tout en la déclarant souveraine? Mais c'était rompre avec toute espèce de certitude et de principes! Oui, quoi qu'ils en aient pu dire, les générations précédentes avaient très bien vu et parfaitement observé. Elles n'avaient pas confondu, comme nos pères, deux ordres de phénomènes si manifestement différents. Fidèle aux vrais principes professés par les plus grands génies, et supérieure mille fois à notre critique moderne, qui « prétend ne s'être jamais trompée », la leur embrassait la création tout entière, aussi bien la nature visible que la nature invisible, *visibilium omnium et invisibilium!* Honneur, mille fois honneur à la philosophie antique! »

Assurément, c'est à s'y tromper, voici les prémices d'une conversion. Essayons toutefois de deviner les conclusions de ce rationalisme spiritisé.

« Plus heureux que nous, reprendra-t-il, les anciens ne se trompaient donc ni sur l'ensemble de la création, ni sur la nécessité des hiérarchies dans la grande échelle ontologique; mais, il faut bien le reconnaître, ils s'étaient fourvoyés quant à l'estimation des degrés. Dans ce monde, purement métaphysique, ils n'avaient pas su préciser le point fixe qui sépare le fini de l'infini, et le Créateur de sa créature spirituelle. Erreur facilement excusable! Comment eussent-ils pu se dérober à une illusion apparemment aménagée par le Créateur lui-même, et entourée de tant de solennité? Saint Paul est formel à cet égard : « Toutes les religions païennes étaient des religions d'esprits, *religiones angelorum*. » Chaque peuple tenait son culte de ses *Elohims* ou de ses dieux nationaux; il n'est donc pas étonnant qu'Israël ait eu le sien comme les autres (Jéhovah-Elohim), et la preuve évidente de l'étroite analogie qui reliait tous ces dieux se trouve dans la similitude absolue de leurs observances, de leurs rites, de leurs sacrements et de leurs dogmes. *Simillima ænigmata*, dit Clément d'Alexandrie en parlant des cultes égyptien et judaïque. Tous ces esprits, d'ailleurs, se subdivisant en esprits d'une lumière et même d'une bonté purement relatives, nous comprenons

leurs luttes, leurs guerres, leurs incertitudes, comme nous comprenons la vertu proportionnelle de leurs secours et de leurs succès. Ne voyons-nous pas, en effet, dans Daniel, les destins des nations dépendre de la force de leurs anges, de leur nombre et des secours qu'ils se prêtent? Ce seul fait éclaircit pour nous toute la question des miracles et nous aide à nous rendre compte du cercle limité dans lequel ils se produisent. Nous saisissons pourquoi l'on peut, à la rigueur, voir dix mille hommes en renverser deux cent mille, et ne jamais voir dix hommes en renverser vingt mille, ce qui ne serait certes pas plus difficile pour le doigt d'un dieu tout-puissant. Il en est de même à propos de ces martyrs qui, luttant avec succès contre toutes les armes de la mort et triomphant glorieusement du fer, de la flamme et des lions, ne résistent cependant jamais à la décapitation, et finissent toujours par trouver leur maître dans un tyran plus fort qu'eux. Assurément, défendus par une puissance véritablement infinie, les martyrs n'auraient pas été si constamment des vaincus, et l'on aurait vu plus d'une fois leurs têtes et leurs membres repousser sous la hache du bourreau, comme chez certains animaux elles repoussent en vertu des seules lois naturelles.

« Quant à la circonscription locale des miracles (dira toujours notre philosophe spiritisé), la doctrine des esprits nous la fait bien mieux comprendre encore. Pendant que la plus ardente prière, adressée au vrai Dieu, reste bien toute une vie sans réponse, il suffit souvent, nous le voyons, de frapper à la porte de tel ou tel pèlerinage, de recourir à telle ou telle médaille, de porter tel ruban sur telle ou telle épaule pour que la grâce, si vainement sollicitée au pied des autels du vrai Dieu, arrive prompte et consolante. D'où vient cette différence, si ce n'est que dans ce pèlerinage réside une influence toute spéciale qui manque à votre Église et dont l'absence fait apparemment que vous n'y êtes attendu par personne? Et ce qui prouve la spécialité de cette influence, c'est que nous la voyons plus ou moins puissante et décisive dans telle ou telle chapelle, lors même que tous ces pèlerinages sont placés sous la même invocation et relèvent d'un seul et même patronage. »

Ainsi parlera notre rationaliste spiritualisé de vive force; voilà le programme tout nouveau qui nous menace dans une ère plus ou moins rapprochée. Mais comme elle arrivera tôt ou tard, comme l'hérésie du spiritisme théorique pour les uns, du spiritisme pratique selon les autres, ira toujours grandissant jusqu'aux dernières années du monde, il ne saurait être inopportun de développer dès aujourd'hui et de ruiner, s'il se peut dans leurs bases, les arguments très spécieux sur lesquels elle va pouvoir s'appuyer.

M. de Mirville.

Le Rôle des Anges dans l'Univers

(SUITE)

XIII

Les Anges en présence du chaos.

L'Éternel ouvre ses lèvres pour prononcer une parole créatrice et la terre se présente devant lui avec l'apparence du rien d'où elle émane par la vertu de la puissance divine. Elle n'était pas, et maintenant elle est; mais c'est en vain qu'un œil créé se fût efforcé d'en considérer l'aspect : Elle était informe et nue, dit le texte sacré, et les ténèbres étaient sur la face de cet abîme.

Voilà le commencement de l'univers avec toutes ses proportions gigantesques, touchant à l'infini par sa grandeur, et au néant par son obscurité.

Dieu en nous révélant ainsi ce qu'était le monde matériel à son origine, nous apprend que la créature par elle-même n'est que ténèbres, et comme si elle n'était pas : et c'est uniquement grâce à lui qu'elle existe et vit. Elle ne paraît que pour autant qu'il daigne la manifester et selon la mesure dans laquelle il lui plaît de lui communiquer quelque chose de sa divine beauté et de sa divine lumière.

*
* *

Or, la parole toute-puissante qui tire du néant le chaos du monde matériel tire en même temps du même néant le monde spirituel.

Mais quelle différence entre ces deux mondes! L'un naît tout embrouillé, pesant sur lui-même, couvert de ténèbres et comme opposé à la vie; masse colossale, mais informe et

inerte, aussi malaisée à former que difficile à mouvoir. Qui dirait qu'elle va devenir la nature, l'universalité des astres, le séjour de l'homme fait à l'image de Dieu !

Le monde angélique, bien au contraire, infiniment plus immense, jaillit des lèvres puissantes du Très-Haut en une parole distincte, parfaitement articulée, énoncé sublime de la sagesse divine. Ce sont les anges resplendissant des clartés de l'esprit ; ce sont leurs ineffables hiérarchies ; c'est la vie sous ses formes les plus pures, variées à l'infini ; c'est l'activité céleste ; c'est l'énergie des forces créées, activées par l'activité du Créateur.

* * *

Les anges sont si lumineux que plusieurs Pères ont voulu voir l'expression de leur création dans le *Fiat lux ;* opinion qui ne tient pas devant le concile de Latran, nous exposant comme révélée la simultanéité absolue de la création du ciel avec celle de la terre, au sens indiscutable du premier verset biblique : « Dans le principe Dieu créa le ciel et la terre. » Donc dans le même principe, et au même commencement. Or, par le ciel, on doit entendre les chœurs des esprits célestes, par terre la nature corporelle. Le troisième verset : « Or Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut » est relié par une idée sous-entendue au verset précédent : Comme le monde n'était que ténèbres, il fallait l'éclairer. Il est question de la lumière matérielle ou fluidique : et non de la lumière spirituelle.

* * *

La nature angélique, à la vérité, rayonne de tout l'éclat de la lumière céleste, pour nous si mystérieuse et qui, sans s'arrêter à la nature corporelle, n'éclaire que des esprits, n'est visible que par eux. C'est cette lumière, mais en un sens plus élevé et tout à fait divin, que mentionne saint Jean, l'aigle de Pathmos, lorsque plongeant son regard inspiré dans les mystérieux rayons de l'adorable Soleil de Justice il s'écrie : « En lui était la vie et la vie était la lumière... Celui-là était la vraie lumière... »

Voilà pour nous un grand mystère que la lumière soit vie, et la vie lumière!

Les anges, images de Dieu, semblables au Verbe que vit saint Jean, sont comme le Verbe, par qui ils ont été faits, lumières de vie et vies lumineuses; autant d'anges, autant de vies, autant de lumières; quelle splendeur!

Toute nature intelligente, animée de la grâce sanctifiante, participe à la lumière de Dieu, comme aux clartés d'une aurore de plus en plus radieuse jusqu'au lever de l'astre resplendissant.

A l'instant sublime où Dieu créa les anges et tira le chaos du néant, ces esprits ne partageaient pas encore sa gloire : Il leur fallait la mériter, et beaucoup la méritèrent; mais un moindre nombre d'entre eux ne la méritèrent point. Ceux-ci au lieu d'être glorifiés se virent changés en ténèbres plus ténébreuses que les ténèbres du chaos.

*
* *

L'on a essayé de décrire l'épouvantable lutte que se livrèrent alors deux armées en présence, que venait de diviser le mal soudain éclos au sein de l'angélique nature[1].

Les mauvais par les bons furent « précipités en enfer »; c'est le terme consacré. L'Écriture désigne ce lieu funeste comme un abime où brûlent toujours sans s'éteindre les flammes d'un feu ténébreux. C'est le « feu éternel », dit Jésus-Christ; ce sont les « ténèbres extérieures « dit-il encore. Les Pères s'accordent à croire que ce feu est matériel et doué de façon à brûler des esprits sans les consumer.

Rien d'étonnant que des esprits lumineux éteints par leur propre orgueil pour avoir voulu se comparer au Tout-Puissant au moment où il venait de leur donner l'être, aient mérité de devenir la proie de la matière qu'ils étaient appelés à dominer dans leur béatitude.

Mais où est l'enfer? Certes pas dans les cieux où tout est esprit, vie, et lumière; mais « à l'extérieur », loin des cieux, le plus loin possible. L'enfer est situé dans une région pro-

1. *Revue du Monde Invisible* : juin, juillet, août et octobre 1901.

fonde évoquant l'idée d'infériorité, où l'on tombe, où l'on est précipité. L'enfer ne peut être que cet abîme sur la face duquel étaient des ténèbres, « et les ténèbres étaient sur la face d'un abîme » énonce le texte sacré.

Et cet abîme obscur est le chaos mis à la disposition des anges rebelles.

*
* *

C'est donc là, aux confins de l'univers naissant et des cieux leur patrie, que les anges acquirent le bonheur infini auquel ils étaient appelés, et qu'ils se mirent avec tant d'amour au service de l'Esprit-Saint alors porté sur les eaux primitives, dit le texte biblique. « Et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. »

C'est alors aussi que ces lumineux esprits désormais glorieux, grâce à leur libre soumission au seul Très-Haut, et par des essors aussi prompts que puissants, donnèrent l'impulsion à la masse inerte et colossale de cet univers, dans les gouffres duquel ils venaient de précipiter sans merci Lucifer et les démons expulsés de leurs phalanges.

*
* *

Qu'on s'imagine ces milliards de volontés intelligentes, constellations vivantes qui resplendissent de divines clartés; et que l'on comprenne combien sont différentes de leur substance spirituelle les substances de la matière, demeurées si profondément obscures au sein de tant de splendeur, jusqu'à ce que Dieu prononçât le *Fiat lux!*

Mais si ces esprits radieux ne peuvent donner à de grossières substances la lumière qu'elles attendent, ils vont du moins leur communiquer chaleur et mouvement.

Car le ténébreux chaos dès son premier instant aussi froid qu'immobile, devint plus glacé encore lorsque de toutes parts, plus rapide que la foudre ou la grêle, l'innombrable armée des anges déchus fut précipitée jusqu'en ses plus profonds abîmes.

C'est pourquoi les bons anges dans l'allégresse que leur

inspirent et l'honneur du triomphe et leur place dans la création inaugurèrent aussitôt, pour le chant des louanges de l'Éternel, des chœurs variés d'un développement dont les confins de l'univers furent les seules limites. Ainsi leur évolution devant le Très-Haut imprima bientôt à tout le système des astres, et à l'univers lui-même, le mouvement de rotation auquel le Créateur a voulu que ses anges président.

Et, de chœur en chœur, l'admirable dilection que les séraphins puisent aux sources de l'amour divin, se communique et se perpétue dans les phalanges angéliques, avec cette ardeur que les seuls purs esprits savent mettre au service de Dieu, pour le louer dans sa création. C'est de leur contact et de leur impulsion que l'élément aride reçut la chaleur initiale qui donna la vie à la terre et lui fit produire les êtres que Dieu voulait en tirer.

Tout extraordinaire qu'elle paraisse peut-être au premier abord, un peu de réflexion donnera à cette explication de la mission des anges dès l'origine une créance que la foi ne contredit point.

Alfred VAN MONS.

(*A suivre.*)

AUTOUR DES REVUES

(*Faits et doctrines*)

Sous le titre qu'on vient de lire, *Autour des Revues, faits et doctrines*, nous inaugurons une nouvelle catégorie d'études très variées, dont l'utilité et l'importance n'échapperont point, nous le croyons, aux lecteurs chrétiens de notre *Revue du Monde Invisible.*

Comme nous, ils ont certainement constaté que notre génération compte des milliers d'esprits inquiets et désenchantés, qui se livrent aux pratiques du spiritisme et de l'occultisme; et que beaucoup vont chercher en vain dans les troublantes émotions que leur apportent les récits de certains des livres et revues qui en traitent, un apaisement aux angoisses qui les étreignent sur les grands problèmes de l'inconnu et de l'au-delà.

Jusqu'ici, dans de certains milieux, bon nombre accueillaient avec dédain les phénomènes qui appartiennent à la mystique chrétienne : leur parler du merveilleux de l'Évangile et de certaines vies des saints, c'était se compromettre; y croire, c'était faire preuve d'une ridicule ignorance; les discuter, c'était perdre son temps.

Or, aujourd'hui, et quoi qu'on en dise, les sciences occultes sont venues donner raison à l'Église, puisqu'elles prouvent, quoique à leur insu, l'existence et la survivance des âmes, avec la réalité de l'invisible au-delà; et c'est ainsi qu'une foule de problèmes se posent maintenant à des intelligences anxieuses, fascinées par l'attrait de cet inconnu, mais qui dédaignent encore d'en demander la solution aux enseignements de la foi.

Sans doute, humainement, ces problèmes intéressent d'abord au plus haut point le physiologiste et le philosophe; de là, toutes ces revues de sciences psychiques et occultes. Mais ils

ont un plus grand attrait encore pour l'apologiste chrétien, parce qu'ils se réfèrent surtout aux doctrines révélées ; et il faut donc, bon gré mal gré, se placer sur ce terrain pour en avoir l'explication définitive, puisque c'est l'Église qui possède divinement les solutions les plus autorisées et les plus infaillibles touchant la vie future et le surnaturel.

Et c'est du contraste de ces deux points de vue qu'est née la pensée de la nouvelle catégorie d'études que nous offrons dorénavant à nos lecteurs sous le titre indiqué : *Autour des Revues, Faits et doctrines.*

En conséquence, autant que l'espace nous le permettra chaque mois, nous relaterons ici quelques-uns des phénomènes merveilleux rapportés par diverses revues; nous y examinerons l'intervention des esprits de l'au-delà ; et, avec notre raison et notre foi, nous en étudierons les conclusions et en discuterons les doctrines.

Par là, peut-être, éclairerons-nous ainsi des âmes auxquelles il ne manque qu'une connaissance plus réelle de la foi de l'Église pour mieux comprendre le surnaturel chrétien et le redoutable au-delà; et nos lecteurs habituels ramèneront à leur valeur les manifestations de l'occultisme, en s'affermissant de plus en plus dans la doctrine révélée, seule en possession de toutes les solutions attendues.

I. — Revue scientifique et morale du spiritisme (Octobre 1906, p. 253).

On y lit :

La *Revue Spirite* continue la publication de l'étude de M. Grimard sur le *Christianisme et son rôle dans l'évolution religieuse.* L'auteur rappelle les flots de sang qui coulèrent dans Alexandrie et à Byzance pendant ces époques néfastes où le virus théologique affolait tous les esprits, et les poussait au meurtre de ceux qui n'avaient pas absolument la même manière de voir. On peut dire que l'histoire de l'Église est couverte d'une tache sanglante, dont la pourpre a été renouvelée à tous les âges par les guerres de religion et l'inquisition. Mais son rôle est fini, car la chute du pouvoir temporel des papes a été l'une des dernières et des plus éclatantes manifestations de sa décadence.

R. — L'accusation est précise, et je m'inscris en faux; sa malveillance dénote un oubli total de l'histoire, ou du moins s'en sert à rebours.

1° Les flots de sang.

Est-ce l'Église des papes, c'est-à-dire le catholicisme, qui a fait couler ces flots de sang? — Non. L'histoire prouve que, de Néron jusqu'à ce jour, nos vingt millions de martyrs ont toujours été les victimes, et jamais les bourreaux. Les flots de sang sortaient des veines des catholiques; et ce sont leurs ennemis qui avaient frappé. Qu'on n'intervertisse donc pas les rôles! A la grande révolution aussi, Louis XVI et les bons Français ont répandu des flots de sang; mais ce n'est pas eux qui dressaient la guillotine.

2° Le virus théologique affolait les esprits.

Oui, à peu près comme aujourd'hui le prétendu péril clérical affole une minorité haineuse, montée au pouvoir et troublant le pays.

Au reste, ni autrefois ni jamais, il n'a pu y avoir de religion possible sans théologie, c'est-à-dire sans doctrine, c'est le B-A-BA de toute institution, humaine ou divine. Or, cette doctrine est une véritable science, son origine et ses docteurs le prouvent. Donc, moins encore que toute autre science digne de ce nom, elle ne porte en elle de virus ou poison. Est-ce la faute du catholicisme, si de faux chrétiens vinrent falsifier cette doctrine, et, à main armée, voulurent s'emparer de leurs basiliques et de leurs biens?

Qui donc voudra appeler virus la doctrine universelle sur le droit de propriété, par exemple, parce qu'un jour des enfants soutiennent une lutte corps à corps contre des malfaiteurs introduits chez eux pour insulter leur mère, et les jeter à la porte? L'Église est cette mère, la doctrine révélée sa propriété, et les hérétiques ces malfaiteurs.

3° L'histoire de l'Église est couverte d'une tache sanglante.

Évidemment, comme l'histoire de toutes les nations, même les plus pacifiques; ou celle de beaucoup d'hommes obligés de passer à de certaines heures autrefois dans la forêt de Bondy.

Ainsi va l'Église, le long des siècles; et trop souvent sur

sa route des « apaches » couronnés ont attenté à sa vie. Comme son Fondateur et Maître, sa robe est sanglante, mais de son propre sang; et demain comme hier, on lui fera plaies sur plaies. L'Évangile et l'histoire prouvent que ce ne sera jamais elle qui descendra au tombeau. Que nos spirites évoquent donc l'esprit des grands persécuteurs de tous les siècles, jusqu'au geôlier de Fontainebleau, et aux inventeurs du joséphisme et du kulturkampf! Ils s'expliqueront.

4e Les guerres de religion et l'inquisition.

Toujours la même rengaine. Oui ou non, le catholicisme n'est-il pas plus ancien que les hérésies et les schismes qui sont venus s'en séparer et l'attaquer! Qui donc a voulu la guerre, si ce n'est ces révoltés? Avant les Ariens, les Iconoclastes, les Albigeois, les Protestants, le catholicisme existait, puisqu'il part du Calvaire et du Cénacle, de l'an trente-trois. Ce sont donc les débauchés, les ambitieux, les révoltés qui ont fait bande à part, et ont joué du coude, de la langue, et de l'épée meurtrière pour en prendre la place.

Quant à l'inquisition, mot latin qui veut dire « recherche et enquête », les partisans des hautes cours et des inventeurs de complots devraient bien reconnaître aux anciens pouvoirs établis le droit d'interroger des prévenus et de juger des coupables.

5o La chute du pouvoir temporel des papes.

De quelle décadence s'agit-il? Pas de la cessation des « flots de sang », puisque le kulturkampf et les inventaires ont eu lieu depuis. Pas du « virus théologique », puisque les anticatholiques sont plus enragés que jamais; pas un journal français qui n'en contienne des preuves tous les jours. Pas de la « tache sanglante », puisqu'on présente au Parlement des projets d'amendements qui l'étendent. Pas des « guerres de religion », puisque tous les catholiques français passent à l'état de victime. Pas de « l'inquisition », puisque le système des fichards s'étend jusqu'aux plus petits fonctionnaires et même aux assistés des bureaux de bienfaisance, qui ont quelque parent allant à l'église.

Ce qui est vrai, c'est que jamais peut-être, en un si court laps de temps, les portes du Vatican n'avaient été franchies

par tant de souverains et de princes, sans compter les envoyés de puissances non catholiques ; et il ne paraît pas jusqu'ici que Léon XIII et Pie X doivent faire si triste figure dans l'histoire.

Mes lecteurs me pardonneront ; mais ils devaient être avertis. En nos temps troublés, tant de faux historiens tirent à boulets rouges sur l'Église, que le silence ne s'expliquerait pas.

II. — **La Lumière** (Octobre 1906, p. 333).

Sous le titre : « Curieuse hallucination visuelle » (*Annales des sciences psychiques*, juin, d'après le *Mattino* de Naples, 22 avril). Cette revue raconte un fait digne d'une sérieuse attention, et dont voici le résumé :

Un séminariste prend à Reggio le train express de 5 heures 55, avec l'intention de descendre à Catona pour assister à la fête de saint François de Paule. Dans le même wagon se trouve le chef contrôleur, (M. Dominique Fischetti) qui dit que cet express ne s'arrête pas à Catona, et qu'il eût fallu prendre le train de 6 h. 17.

Or, désappointé, le jeune abbé s'agite, demande conseil, pleure, récite son chapelet, menace de descendre quand même, si le train ne s'arrête pas ; et le chef contrôleur persiste dans sa réponse.

Cependant le train continue à fendre l'espace, et arrive sur le pont qui précède la gare de Catona, siffle, ralentit sa marche, siffle encore, et s'arrête. « Oh! prodige, saint François de Paule a fait un miracle! » s'écrie l'abbé, qui s'empresse de descendre, et s'en va rapidement.

Les voyageurs sont aux portières, s'informent de cet arrêt inattendu ; le chef de gare accourt, le chef contrôleur descend. Interrogé, le mécanicien (M. Tricepi), dit qu'il a vu sur la voie une religieuse vêtue de blanc, et accompagnée de deux dames, qui ne bougeaient pas, et qu'il n' a pas voulu écraser. On regarde, on cherche ; elles n'ont pourtant pas sauté en bas du pont ; et l'on n'aperçoit que le voyageur descendu, qui est déjà loin.

Le chef contrôleur, ébahi, rapporte l'inquiétude de l'abbé et leur conversation ; le mécanicien persiste à dire qu'il a vu les trois dames, immobiles sur la voie ferrée. Et cet arrêt non réglementaire sur le pont de Catona a été consigné sur la feuille de voyage.

Voilà le fait. Quel titre mérite-t-il? Des Revues spirites l'appellent « curieuse hallucination visuelle ». Mais c'est tenir à peine compte du récit du mécanicien, et refuser volontairement toute signification au récit du chef contrôleur ; donc c'est vouloir supprimer de parti pris le côté merveilleux d'un pareil fait.

Un esprit impartial n'admet point ce procédé, fût-on ennemi de tout surnaturel divin. Il y a là deux récits qui se complètent, faits par deux hommes qui ont un caractère officiel dans la compagnie, et l'abbé que tous les voyageurs aux portières ont aperçu s'éloigner à pas rapides. Pourquoi traiter le mécanicien d'halluciné?

Des spirites sérieux doivent voir ici des « esprits matérialisés », selon le langage reçu dans nos Revues. Seulement, hélas! comme il y a grande probabilité qu'il s'agit d'esprits venus du ciel, ce qui sent un peu trop le catholicisme, la libre pensée n'en veut pas. Voudrait-elle s'accommoder mieux d'esprits venus de l'enfer?

Ce qu'il y a d'indéniable, c'est que dans tout ce récit l'abbé est le principal personnage : il monte en wagon, il lui faut un arrêt du train à Catona pour assister à la grande fête de saint François de Paule (2 avril), et il l'obtient à l'heure voulue. Les hallucinations inexpliquées des mécaniciens ne se produisent pas de la sorte. Et je conclus que les Revues spirites, si différentes des journaux qui donnent des « faits divers », devaient reconnaître ici des « esprits matérialisés », et non une « hallucination visuelle ». Mais c'était, vu les circonstances, admettre un surnaturel divin; et l'on ne le voit pas, par le fait d'une autre sorte d'hallucination. Le nier n'est pas le détruire.

III. — **Annales des Sciences psychiques** (Octobre 1906, p. 624).

Sous le titre, « Histoire d'une fourrure volée », nous trouvons ici un récit qui nous donne la mesure de la croyance qu'on doit avoir à l'intervention des esprits. Nous résumons :

Dans une réunion du vendredi 12 janvier 1906, chez Mme Gordon, avenue Mac-Mahon, à Paris, on demande à l'esprit s'il peut retrouver les objets perdus, par exemple une zibeline que Madame n'a plus vue depuis quelques mois. Est-elle restée dans son précédent appartement de l'avenue Niel ? dans ses gardes-robes à Bruxelles? dans ses malles, en Écosse où est sa famille?

L'esprit demande quelques jours pour chercher « avec quelques-uns de ses amis ». Et le samedi 20 janvier, il vient dire : « La zibeline a été volée par votre ancienne domestique Yvonne; accompagnée de son amant,

celle-ci l'a portée chez un fourreur, le 31 mai 1905, et elle a touché 100 francs. Allez chercher cette zibeline chez M. Lluni, 39, rue du Louvre, lundi, 22, à 11 heures du matin, il sera là.

Or, l'un des assistants va, le lundi, rue du Louvre, et ne trouve de numéros impairs que jusqu'à 27.

A force de recherches, il trouve un fourreur au 15, dont la plaque porte le nom de M. Ullman, lequel d'ailleurs est mort depuis cinq ans; et le successeur s'appelle M. Goldsmith.

Celui-ci reconnaît avoir reçu, la veille, une zibeline, portée par un monsieur et une dame, qui ne demandaient pas même le quart de sa valeur; et il les avait envoyés chez un courtier dont il donne l'adresse.

Là on trouve, en effet, une zibeline estimée 3.500 francs par le fourreur, dont on demandait 800 francs, et sur laquelle ont été payés 100 francs.

Mme Gordon, amenée dans ce magasin, ne reconnaît pas sa zibeline, et renonce à l'intention de porter plainte au commissaire.

Voilà le fait dans ses principaux détails; et je demande quel cas il faut faire d'un esprit qui a à son passif les erreurs suivantes :

a) Il a vu 39 numéros, côté des impairs, rue du Louvre, et il n'y en a que 27, comme tout passant peut le constater.

b) Il n'y a pas même de fourreur au 27, mais au 15.

c) Ce fourreur ne s'appelle pas Lluni, mais autrefois Ullman, et depuis cinq ans Goldsmith. — Le courtier, non plus.

d) Le samedi 20 janvier, l'esprit dit que la zibeline est chez le fourreur depuis le 31 mai 1905: et, le lundi, le fourreur dit qu'on la lui a portée seulement la veille, 21 janvier 1906.

e) Enfin, ce n'est pas du tout la zibeline réclamée.

Nos lecteurs n'auront pas grand effort à faire pour tirer la conclusion. — Mais, j'ajoute deux mots : L'un, les apparitions et révélations des anges de Dieu, esprits de lumière, rapportées dans l'Écriture sainte et dans la vie de beaucoup de saints, n'ont jamais donné lieu à la moindre erreur; — l'autre, la foi catholique enseigne que les anges déchus, ou démons, sont des esprits d'erreur, de mensonge, et de ténèbres, n'ont qu'une puissance limitée, et laissent toujours voir, à qui veut réfléchir, qu'ils sont de l'enfer, et non de Dieu. Dans les merveilles qu'ils opèrent, leur origine se trahit. Le fait qu'on vient de citer nous le rappelle à sa manière.

P. L. Borie.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LA RELIGION SPIRITE

Ce n'est pas sans quelque hésitation, je l'avoue d'abord, que je viens d'écrire ce titre, car il est des revues qui affirment que leurs doctrines et l'évocation des esprits ne constituent pas une religion mais seulement une science.

D'autres, au contraire, prétendent bien élever le spiritisme à la hauteur d'une institution religieuse, au moins dans un avenir prochain ; et d'ailleurs il faut reconnaître que les doctrines émises par les esprits interrogés sur bon nombre de questions religieuses contiennent déjà tout un enseignement de dogme, de morale, et de pratiques cultuelles.

Dans ces conditions, le spiritisme ne peut se dire une science strictement philosophique. Il est donc plutôt une science religieuse, qui mérite plus ou moins ce nom, je l'admets, mais le mérite de préférence à d'autres, puisque la plupart des articles de ses doctrines ont leur contre-partie dans les doctrines chrétiennes.

C'est à ce point de vue que j'ai à étudier aujourd'hui le spiritisme, non pas que les lecteurs de notre *Revue du Monde Invisible* n'aient déjà eu l'occasion d'être fixés sur ce sujet, mais parce que des articles de revues spirites viennent de redonner ces doctrines, et qu'ainsi leur examen et leur réfutation s'imposent à nous de nouveau. La présente étude est donc d'actualité.

*
* *

La *Vie d'Outre-Tombe*, numéro de novembre 1906, p. 163. dit que « la question spirite est à l'ordre du jour », que « depuis l'apparition des livres d'Allan-Kardec, il y a un demi-siècle, ce fut un emballement général dans le monde entier », et ajoute que « là où l'on veut fermer les barrières

et raccourcir les horizons de la vie, le spiritisme entr'ouvre les portes de l'au-delà pour nous mettre en relation avec nos chers disparus, et nous montrer le progrès éternel des êtres qui ne meurent pas ».

Une autre revue, *le Progrès spirite*, numéro de novembre 1906, a pour sous-titre ces deux mots qui sont tout un programme : « Philosophie kardéciste, psychologie expérimentale, » et, dès sa première page, dit que « le spiritisme est la doctrine moralisatrice par excellence » ; ajoute plus loin que « l'homme a besoin de savoir ce qu'il est, d'où il vient, où il va, et que c'est cette connaissance que le spiritisme vient lui donner », car il lui apportera « l'explication de son *moi* intime, de son véritable but sur terre, et de la destinée qui l'attend, en lui révélant les lois mêmes de son âme ».

Plus haut, le *Progrès spirite* avait dit : « Selon nous, les cultes ont souvent oublié les vrais principes religieux, et ont montré à l'homme un Dieu faux, des dogmes absurdes et barbares. » Et ici il dit : « Il faut refaire l'intelligence, la conscience humaine, les développer sur d'autres bases, pour que l'homme comprenne enfin le véritable but de la vie, qui est le perfectionnement moral de l'individu en vue d'un avenir meilleur dans cette existence d'abord, et ensuite dans celles qui lui seront successivement dévolues. »

Plus loin, dans une note sur un autre article, p. 164, il écrit : « Jésus fut peut-être le plus pur missionnaire de la Divinité ; et sa doctrine, toute d'amour et de charité, est celle qui nous séduit le plus. Le spiritisme a pour mission de la compléter. »

Ces citations préliminaires suffisent : il y a là un corps de doctrine. Au reste, Allan-Kardec écrivit pour cela l'*Évangile selon le Spiritisme;* d'où il suit que la « philosophie kardéciste » est une doctrine évangélique à sa façon, une religion nouvelle qui se donne la mission de compléter l'Évangile de Jésus-Christ.

Voici, du reste, sa déclaration de principe, son premier dogme : « Il y a... la loi de Dieu promulguée sur le Sinaï, et elle est invariable. Jésus n'est pas venu détruire la loi de Dieu, mais l'accomplir, c'est-à-dire la développer, et lui donner son véritable sens, en l'appropriant au degré d'avancement

des hommes. » Ainsi, continue-t-il : « La loi de l'Ancien Testament est personnifiée par Moïse; celle du Nouveau Testament l'est dans le Christ : et le spiritisme est la troisième révélation de la loi de Dieu, mais il n'est personnifié dans aucun individu, parce qu'il est le produit de l'enseignement donné non par un homme, mais par les esprits, qui sont la voix du ciel sur tous les points de la terre. »

L'argumentation me paraît facile, et la conclusion évidente : Les livres d'Allan-Kardec ont produit un emballement général dans le monde entier; c'est la philosophie kardéciste, contenue surtout dans « l'Évangile selon le spiritisme », qu'il faut suivre, enseigner et pratiquer : je dois donc m'en rapporter évidemment à Allan-Kardec lui-même pour qualifier la doctrine qui en résulta.

Or, on a vu qu'il admet une triple révélation de la loi de Dieu : par le mosaïsme, le christianisme, et le spiritisme. Mais personne ne saurait nier que le mosaïsme et le christianisme ne fussent chacun une religion véritable, le second complétant le premier, comme l'a dit Jésus-Christ lui-même (Matthieu, v, 17), et que le reconnaît Allan-Kardec. Donc, le spiritisme à son tour est une religion, s'il est vrai qu'il « ait pour mission de compléter le christianisme », et soit « la troisième révélation de la loi de Dieu ». Et voilà pourquoi nous avons le droit, en face de tous les spirites, même les plus libres penseurs, de parler de la religion du spiritisme.

A la vérité, pour nous, la religion spirite n'est nullement une nouvelle révélation de la loi de Dieu, comme on le prouvera sans peine ; mais il n'en reste pas moins qu'on y trouve des doctrines religieuses de sa façon, et cela nous suffit ici.

Qu'était-ce d'abord qu'Allan-Kardec ?

L'auteur de livres écrits sous la dictée des esprits, un homme de génie, qu'un rédacteur de la *Vie d'Outre-Tombe*, p. 176, vient de placer à côté de Newton et de Leibniz, et qui fut si humble, pourtant, qu'il n'osa ajouter son nom à celui des évangélistes de Jésus-Christ, lui qui a cependant écrit l' « Évangile du spiritisme », destiné à compléter l'évangile chrétien.

Allan-Kardec? Eh bien! ce n'est personne aux registres d'état civil, en France ou ailleurs ; c'est tout simplement le pseudonyme de Léon-Hippolyte Denizart-Rivail, né à Lyon le 4 octobre 1804.

Il était de famille catholique, mais fut élevé en Suisse dans la pension protestante de Pestalozzi ; et, grandi, il travailla à un système ingénieux et irréalisable « d'unification » des idées et des croyances dont il avait pris quelque teinte dans ces deux religions.

Or, un jour, et il avait déjà cinquante ans, il assista à des expériences de somnambulisme à Paris, rue Grange-Batelière ; vit des tables qui tournaient, sautaient, couraient ; lut sur une ardoise un essai d'écriture obtenue par un médium ; assista ensuite à d'autres expériences rue Rochechouart ; et entra enfin en relation avec un esprit d'outre-tombe qui prit d'abord le nom de Zéphir, lui paraissait un peu satirique, mais lui donna de sages conseils. Léon Rivail était conquis.

Un soir, de petits coups réitérés se firent entendre contre la cloison de son cabinet de travail, sa femme aussi les entendit ; et le lendemain, Zéphir s'en déclara l'auteur, lui promit de lui parler tous les mois, affirma qu'il l'assisterait dans tous ses travaux, et se donna maintenant le nom de « Vérité ».

Deux ans plus tard, 30 avril 1856, Zéphir-Vérité écrivit, en présence de sept ou huit personnes : « Vous soulagerez votre semblable, vous le magnétiserez pour le guérir. Puis, chacun a son poste préparé, car il faudra de tout, puisque tout sera détruit, surtout pour un instant. Il n'y aura plus de religion, et il en faudra une, mais vraie, grande, belle, et digne du Créateur. Les premiers fondements en sont déjà posés. Toi, Rivail, ta mission est là. »

Puis, après une pause, le crayon de la corbeille se tourna vers un des assistants, radical très ardent : « A toi, M..., l'épée qui ne blesse pas, mais qui tue. Contre tout ce qui est, c'est toi qui viendras le premier. Lui, Rivail, viendra le second : c'est l'ouvrier qui reconstruit ce qui a été démoli. »

C'était clair, Rivail allait être le fondateur d'une religion réparatrice.

A partir de ce moment, il compose des livres, et les esprits

lui disent : « Tu as bien compris, nous sommes contents de toi, continue... fais imprimer l'ouvrage. Crois en Dieu, et marche. » Et le crayon signe : Saint Jean l'Évangéliste, saint Augustin, saint Vincent de Paul, saint Louis, Socrate, Platon, Fénelon, Franklin, Swedenborg (1), la Vérité, etc. Et Rivail veut bien ensuite nous apprendre, peut-être pas sans rire : « Ce livre a été écrit par l'ordre et sous la dictée d'esprits supérieurs, pour établir les fondements d'une philosophie rationnelle. Il ne renferme rien qui ne soit l'expression de leur pensée, et qui n'ait subi leur contrôle. » Et il ajoute bientôt volumes sur volumes, entendant des esprits cette parole encourageante : « Occupe-toi avec zèle et persévérance du travail que tu as entrepris avec notre concours, car ce travail est le nôtre. Nous y avons posé les bases du nouvel édifice qui s'élève, et doit un jour réunir tous les hommes dans un même sentiment d'amour et de charité. »

Après le Pentateuque et l'Evangile, on allait donc entendre la troisième révélation venue du ciel; et Léon Rivail, tout entier à sa mission, rompit avec son passé profane en changeant de nom : désormais il devait s'appeler Allan-Kardec. C'était plus poétique, et plein de prestige et d'autorité.

Heureux homme, qui ne trouva devant lui ni Pharaon et ses mages, comme jadis Moïse, ni la synagogue et Pilate, comme jadis Jésus-Christ, pour exiger des preuves certaines de sa mission! Heureux homme, dis-je, auquel il suffit d'un crayon attaché à une corbeille pour authentiquer l'inspiration de ses livres! Dans le mosaïsme, des révoltes éclatent au désert, et des prophètes plus tard sont lapidés; dans le christianisme, les évangélistes et les apôtres sont pourchassés et tués.

Le ciel a changé tout cela : sa première et sa seconde révélation n'avaient apporté que de continuelles tribulations à ses envoyés; dans sa troisième, Léon Rivail, transformé en évan-

1. Tous les noms cités ici sont généralement connus, sauf peut-être Swedenborg. C'était un Suédois, fils d'un ministre luthérien, qui s'occupa beaucoup de physiologie, anatomie, métallurgie, et versa enfin si bien dans le spiritisme de l'époque qu'il se crut investi d'une mission divine, et, comme maintenant Rivail, écrivit les lois d'une religion nouvelle. Ses coreligionnaires luthériens le traitèrent d'hérétique (1688-1772).

géliste sous le pseudonyme d'Allan-Kardec, n'avait plus qu'à se laisser vivre; et ses livres ont aussitôt produit un « emballement général dans le monde ». Dorénavant « tous les hommes vont vivre dans un même sentiment d'amour et de charité ». Et si quelqu'un n'y croit pas, il n'a qu'à regarder ce qu'ont produit en 1906 la liberté des grèves, la loi de séparation, et le repos hebdomadaire; mais peut-être ne sommes-nous pas devenus encore suffisamment spirites!

Le spiritisme est-il bien une révélation?

Léon Rivail, stylé et inspiré par Zéphir-Vérité, a voulu l'affirmer, et j'ai dit de quelle façon. D'abord, dans son « Évangile du spiritisme », il reconnaît que Dieu donna sa loi à Moïse, et voulut que Jésus-Christ la développât; puis, il ajoute que le spiritisme vient la compléter, pour former une religion « vraie, grande, belle, et digne du Créateur ».

Or, Zéphir-Vérité lui dit : « Ta mission à toi, Rivail, est là. » Voilà donc Rivail-Kardec complétant Jésus-Christ, comme celui-ci avait complété Moïse; et ce n'est pas déjà si mal!

J'ai bien une toute petite objection, car nous savons tous que Moïse et l'Ancien Testament annoncèrent Jésus-Christ; mais nous n'avons lu aucune part dans les discours de Jésus-Christ et le reste du Nouveau Testament que le spiritisme d'Allan-Kardec fût annoncé à son tour. Mieux encore, les deux évangiles de saint Matthieu et saint Luc prophétisent la fin du monde, avec le jugement définitif de l'humanité, sous l'autorité et par la puissance du même Jésus-Christ: et l'Apocalypse de saint Jean proclame la même doctrine. Mais alors, quand tout sera fini ici-bas, et détruit, où y aura-t-il des peuples de religion kardéciste?

J'entends bien qu'il en existe peut-être quelques milliers dès aujourd'hui, comme il exista des antichrétiens dans tous les siècles, mais le christianisme continue sa marche comme auparavant, et apporte ses preuves avec lui. On sait quel jour et à quelle heure le Christ consomma au Calvaire toutes les prophéties messianiques, et quel jour et à quelle heure ses

apôtres reçurent l'Esprit de Dieu pour prêcher à l'univers sa doctrine, j'attends qu'on me dise quel jour le christianisme a pris fin, pour laisser l'humanité passer à la prétendue troisième révélation.

Rivail-Kardec veut bien nous dire : « Jésus ne tenait son autorité que de la nature exceptionnelle de son esprit, et de sa mission divine. » En vérité, c'était presque quelque chose, puisque Moïse et toutes les prophéties l'avaient annoncé et décrit, que son esprit était visiblement du ciel, et qu'il fit des œuvres peut-être un peu surprenantes : ses apôtres et ses saints, en invoquant son nom, n'ont pas mal suivi ses traces.

Eh bien! j'ai la faiblesse de croire que Zéphir-Vérité, son messie Allan-Kardec, et tous leurs médiums, ne gagnent pas à la comparaison. Mais j'ai peut-être le cerveau mal fait. Voici maintenant une coïncidence qui me rapproche de Rivail. Sans avoir étudié comme lui à l'école de Pestalozzi, j'ai été l'élève d'un de ses camarades chez le célèbre Suisse, lequel devint pédagogue à son tour, et, ainsi, j'ai reçu la même éducation (le directeur de l'enseignement secondaire à l'Instruction publique pourrait en témoigner, car il en était comme moi). Or, ayant ainsi appris à lire par la même méthode, l'esprit de Rivail, s'il rôde autour de moi, devra trouver que j'ai bien lu la petite histoire suivante : « C'était sous le Directoire, où toute religion était détruite, autels renversés, prêtres guillotinés ; et il fallait pourtant une religion à la France. L'un des cinq directeurs, Larevellière-Lépaux, imagina la théophilanthropie, avec des prêtres de sa façon aux longues robes blanches, aux ceintures tricolores, aux hymnes et cantiques philosophiques, et aux invocations sentimentales au Dieu de la nature. C'était joli au possible : et son ingénieux auteur eut un immense succès... de ridicule. Comme il se plaignait, son collègue Barras voulut bien lui donner un conseil : « *Fais-toi pendre vendredi, et ressuscite dimanche, c'est le seul moyen de prouver ta mission et d'attirer des prosélytes sérieux ; les religions ne réussissent bien que par les martyrs.* »

Larevellière, esprit contradicteur, s'obstina à ne pas suivre le conseil, et mourut à Paris en 1824; Barras, en 1829.

Rivail eût pu en apprendre la recette pour en user trente ans après, et nous croirions peut-être maintenant à sa révélation.

* * *

Le spiritisme, et c'est la base du système, reconnaît par delà le tombeau la survivance des esprits, qui sont les âmes. Il est donc, comme nous, l'adversaire des matérialistes; mais sa doctrine sur l'origine des esprits « n'est pas encore élucidée », dit la *Vie d'Outre-Tombe*, novembre 1906, p. 171.

On y lit :

Allan-Kardec dit : Dieu les crée, comme les autres créatures, par sa volonté, mais leur origine est un mystère. D'autres personnes sont portées à admettre que chaque esprit a dû animer depuis son origine une série d'animaux de plus en plus perfectionnés, avant d'arriver à l'état d'homme.

Ainsi, même au cas où notre âme a été créée par Dieu, la doctrine kardéciste prononce que son origine est un mystère : comprenez-vous cette conclusion? A moins qu'il n'ose se prononcer entre tous les systèmes philosophiques, sans adopter le dogme catholique? (Voir *Revue du Monde Invisible*, septembre 1906, p. 238.)

Or, d'autres spirites, très intellectuels sans doute, ont voulu imaginer que nous fûmes d'abord des animaux de l'espèce infime, et avons évolué progressivement, pour devenir enfin des hommes.

Il faut croire que c'est vrai, puisque ces disciples d'Allan-Kardec sont des commentateurs de la troisième révélation de Dieu : mais cela me gâte le darwinisme, qui nous faisait descendre seulement d'un singe et d'une guenon, animaux déjà doués d'une perfection relative.

Hélas! cela me gâte davantage encore le christianisme et le mosaïsme, irréfutables révélations divines, dont le langage était vraiment tout autre. Or, le mosaïsme donne l'âme immédiatement créée de Dieu quand il a créé l'homme; et le christianisme, « développement du mosaïsme », n'a trouvé rien à

modifier à cette doctrine. Et voici que le spiritisme, « qui a la mission de le compléter », c'est son évangéliste Rivail-Kardec qui le dit, vient en détruire totalement la doctrine, pour placer d'abord notre âme dans des animalcules de rien, un ver, une puce, un moucheron, et la faire progresser par le passage successif dans une « série d'animaux de plus en plus perfectionnés, avant d'arriver à l'état d'homme »? En vérité, cette origine-là est bien un mystère.

Voyons, mes bon amis de la *Vie d'Outre-Tombe*, il faudrait pourtant me trouver deux ou trois hommes qui nous raconteraient, sans rire, cette série de voyages. Cela nous changerait de Robinson et de Gulliver, et nous expliquerait l'ancienne métempsycose prise à rebours, car c'était seulement après avoir animé l'homme, que son âme passait dans des animaux terrestres, aquatiques, ou aériens, en punition ou en récompense de ses œuvres, selon leur valeur, pour revenir encore dans l'homme avant de monter enfin dans les étoiles. Ces transformations ne duraient, au total, que trois mille ans. En est-ce encore ainsi de nos voyages dans la série d'animaux de plus en plus perfectionnés? Il importerait de le savoir, parce que les legs par testament ne seraient que temporaires; et puis, en tuant une mouche ou une volaille, n'attentez-vous pas à la vie de quelque homme, passé ou futur?

Que sont les esprits de l'autre monde?

La doctrine kardéciste les appelle « des désincarnés », expression nullement philosophique, car l'homme n'est pas un esprit qui s'incarne par la naissance, se désincarne par la mort, et se réincarnera plus tard dans un autre homme, quoi qu'en dise le spiritisme.

Aucune philosophie, ancienne ou moderne, ne l'a dit ni ne pouvait le dire; mais, admettons le mot, malgré l'évidente impropriété du terme. Faudra-t-il, dorénavant, appeler la mort une « désincarnation » ? et, de nos défunts, dire, comme le *Progrès spirite*, novembre 1906, p. 172 : « Mme X. s'est désincarnée tel jour? » Avis aux imprimeurs de billets d'enterrement!

Que font donc après leur séparation du corps ces esprits désincarnés ?

C'est la *Vie d'Outre-tombe* qui va nous le dire, novembre 1906, p. 172 : « L'usage que l'esprit fait, ou doit faire, de ses facultés dans l'autre vie, nous échappe presque complètement; toutefois, en vertu de la solidarité qui relie entre elles toutes les parties de l'univers, nous concevons qu'il doit se livrer à quelque travail utile au progrès du monde, en collaboration avec les esprits qui l'entourent. »

L'aveu est à retenir : « L'usage que l'esprit fait, ou doit faire de ses facultés dans l'autre vie, nous échappe presque complètement. » Autant valait dire : « Nous n'en savons rien! » Mais c'était compromettant pour une doctrine qui doit reposer précisément sur l'existence et les œuvres de ces esprits. En vain ajoute-t-on une supposition sur le principe de « la solidarité qui relie entre elles toutes les parties de l'univers »; on oublie que ces esprits ne sont pas une des parties constitutives de notre univers, ni même de l'autre monde, et en sont seulement des habitants, dont la vie en est indépendante. Quant à leur « travail utile au progrès du monde », en quoi peut-il bien consister ? On oublie aussi de le dire. Allument-ils tous les soirs les étoiles? fabriquent-ils la grêle dévastatrice? tiennent-ils les planètes à la disposition des astronomes ?

Le *Progrès spirite*, même date et même page que la *Vie d'Outre-tombe*, possède une meilleure réponse, que d'ailleurs il met en note à l'adresse de M. Gaston Méry, de l'*Echo du Merveilleux*. Il dit : « Les manifestations spirites ne sont pas l'œuvre des démons ennemis de l'humanité, mais bien celle d'êtres ayant appartenu à notre monde, et qui nous continuent, de l'au-delà, leur amitié et leur appui. »

Et voilà la solution au problème : « L'usage que fait l'esprit. de ses facultés dans l'autre vie, » au lieu de « nous échapper presque complètement », selon la *Vie d'Outre-tombe*, que son titre même devait obliger à le savoir, produit « les manifestations de ces êtres qui nous continuent, de l'au-delà, leur

amitié et leur appui ». C'est ainsi que l'une de ces deux revues vient au secours de l'autre, pour lui donner la réponse « au moment psychologique ».

Acceptons cette réponse, et écoutons de nouveau la *Vie d'Outre-tombe*, alinéa suivant :

« Il semble que les esprits peuvent par leur invisibilité et leur facilité de déplacement se rendre un compte plus exact de tout ce qui se passe à la surface de la terre. Cette circonstance spéciale peut développer à un haut degré chez eux la conscience de ce qu'il serait vraiment utile d'accomplir au point de vue de l'intérêt général. »

Encore des généralités et des problèmes sans solution ; mais où il y a quelques aveux. Ainsi : le travail utile au progrès du monde, la collaboration avec d'autres esprits, la continuation de leur amitié et de leur appui, leur facilité de déplacement, leur connaissance plus exacte de ce qui se passe à la surface de la terre, la conscience de ce qu'il serait vraiment utile d'accomplir, qui sont l'explication de toutes les manifestations spirites, devraient bien avoir plus de résultat que je n'en aperçois jusqu'ici.

Et lequel? Donnons un exemple : Un esprit incarné dans une poule, une chatte, une lionne, un père, une mère, défend avant tout sa famille; et, tout en travaillant au progrès général de l'espèce où il vit, s'occupe d'abord des siens. Alors, comment se fait-il qu'après avoir eu tant d'amour de la famille, dans la série continuelle d'animaux où il a vécu jusqu'à l'état d'homme inclusivement, tout à coup il manque de ce sentiment qui lui était inné, et, désincarné, un père oublie la veuve et les orphelins qu'il a laissés sans ressources et sans pain? Les suicides pour cause de misère le prouvent. Cependant, sa facilité de déplacement et sa conscience de ce qu'il serait utile, la continuation de son amitié et de son appui, me semblent ne devoir se traduire autrement que par ces deux œuvres nécessaires : le petit pain d'un sou pris chez chaque boulanger du quartier, et le louis d'or pris de temps à autre dans la caisse d'un gros banquier ou d'un millionnaire. Voilà la manifestation spirite qui s'impose à de tels désincarnés : œuvre nécessaire, amitié réelle, appui urgent. Nombre d'in-

carnés le font, malgré le Décalogue et le Code pénal : mais de l'autre côté de la tombe, la police correctionnelle n'a plus cours.

Ainsi, dans la Bible, un esprit se manifeste au jeune Tobie, quand il va recueillir une forte somme due à son père, un autre vient tirer Abraham et Loth d'une ville qui va être incendiée, un autre encore vient museler les lions à qui Daniel était jeté en pâture, un autre sert d'écran aux trois Hébreux de la fournaise, etc. Pour des « manifestations spirites » utiles, celles-là l'étaient au premier chef, on ne saurait en disconvenir ; et si elles coûtent trop aux « désincarnés », parce qu'ils ont oublié la nécessité du pain et l'importance de l'argent, peut-être qu'au moins une petite apparition de temps à autre, où ils donneraient de bons conseils et détourneraient de fausses démarches, resterait encore l'œuvre utile par excellence. Leur passé le voudrait, et la continuation de leur amitié et de leur appui l'impose ; mais à cette théorie de la doctrine kardéciste, jamais la pratique n'a répondu, restant muette toujours, les survivants n'y trouvent donc aucun profit.

Et je laisse au lecteur le soin de comparer et de conclure.

Louis D'ALBORY.

(*A suivre.*)

Un Cas remarquable d'Incarnation

Nous empruntons à la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme* le récit suivant, sur lequel nous nous proposons de revenir.

Si l'esprit d'une personne décédée peut exercer une action quelconque sur des organes vivants, cette action est, le plus souvent, incomplète et localisée, ainsi qu'il appert des images symboliques ou prémonitoires, perçues par les vivants, et qui sont des manifestations de l'au-delà. Mais l'incarnation, proprement dite, suppose une véritable substitution de personne, durant laquelle l'influx spirituel d'un décédé se manifesterait tout entier, constituant une entité autonome dans un corps.

Une substitution aussi complète est-elle bien possible? — Si oui, on nous accordera sans peine qu'il est bien difficile d'en faire la preuve, nous ne pouvons qu'enregistrer les cas qui semblent établir la possibilité du fait.

En voici un bien intéressant que nous traduisons du recueil classique de Myers (Human Personality).

Ce cas est celui de Lurancy Vennum; le récit original parut dans le *Religio Philosophical Journal*, en 1879 et fut publié en brochure par le Dr E. W. Stevens, sous ce titre : *La Merveille de Watseka.*

Le Dr Stevens, mort en 1885, a laissé un nom très honorablement connu et l'éditeur du journal assure, qu'ensemble, ils ont pris grand soin de ne rien avancer sans l'assentiment des témoins les plus scrupuleux. Mais le fait important, c'est que le Dr Hodgson se rendit lui-même à Watseka en 1890 et qu'il examina rigoureusement tous les témoins survivants. Les preuves qu'il assembla sont publiées dans le *Religio Philosophical Journal* du 20 décembre 1890.

Il s'agit d'une jeune fille, Lurancy Vennum, saisie, vers

l'âge de quatorze ans, par l'influence d'une autre jeune fille, Mary Roff, qui était morte depuis près de treize ans.

Le prodige, c'est que l'action exercée par Mary Roff dura pendant une période de près de quatre mois, du 1er février au 21 mai 1878. Au reste, voici les faits rapportés par Myers, *Human Personality*, tome I, page 360.

*
* *

Mary Lurancy Vennum, la *Merveille de Watseka*, était née, le 16 avril 1864, dans le canton de Milford, à sept milles environ de Watseka (Illinois). Sa famille se rendit à Iova, en juillet 1864 (Lurancy avait alors trois mois), et revint, en octobre 1865, à huit milles de Watseka (trois mois après la mort de Mary Roff). Lurancy avait alors à peu près un an et demi. Après deux autres déplacements dans les environs, la famille rentra à Watseka le 1er avril 1871. Ils y restèrent durant l'été. Le seul rapport qu'il y eut jamais entre les deux familles, au cours de cette saison, fut une simple visite de quelques minutes de Mme Roff à Mme Vennum, visite qui ne fut jamais rendue, et quelques mots de politesse entre les deux messieurs. Depuis 1871, la famille Vennum demeura loin du quartier de M. Roff, et jamais plus près qu'actuellement, où ils occupent les deux points extrêmes de la ville.

Rancy, comme on l'appelait familièrement, n'avait jamais été malade, sauf une légère rougeole en 1873. Peu de jours avant les incidents qui vont suivre, elle dit à ses parents : « La nuit dernière il y avait des gens dans ma chambre et ils m'appelaient : Rancy..! Rancy...! J'ai senti leur souffle sur ma figure. » La nuit suivante elle sortit de son lit, disant qu'elle essayait de s'assoupir : des gens l'appelaient Rancy! Rancy...! Sa mère vint se coucher auprès d'elle, après cela elle put dormir le reste de la nuit.

Le 11 juillet 1877, elle eut une sorte de crise et perdit connaissance pendant cinq heures ; la transe recommença les jours suivants, mais, tandis qu'elle gisait inanimée, elle décrivit ses sensations, déclarant voir le ciel et les anges, ainsi qu'un petit frère, une petite sœur et d'autres décédés. Les

transes, parfois transformées en extases où elle se croyait au ciel, se produisirent, plusieurs fois par jour, jusqu'à la fin de janvier 1878. On la croyait folle et tous les amis de la famille étaient d'avis de l'envoyer dans une maison d'aliénés.

C'est dans cette période que M. et Mme Asa B. Roff, dont la fille avait eu, comme nous le verrons, des accès de folie, obtinrent de M. Vennum la permission d'amener le Docteur E.-W. Stevens, de Janesville (Visconsin), pour étudier ce cas.

Dans l'après-midi du 31 janvier 1878, ils se rendirent au domicile de M. Vennum, un peu en dehors de la ville. Le Dr Stevens, tout à fait étranger dans la famille, fut introduit par M. Roff (il était quatre heures) sans autres témoins que la famille. L'enfant s'assit près du poêle, sur une chaise ordinaire, les coudes sur les genoux, le menton dans ses mains, les pieds rentrés sous sa chaise, les yeux ardents. ressemblant tout à fait à une vieille sorcière. Elle demeura quelque temps silencieuse jusqu'à ce que le Dr Stevens remuât sa chaise. alors, d'un air féroce, elle l'avertit de ne pas approcher. Elle semblait sournoise et grincheuse, appelant son père... vieux *black Dick*, et sa mère... *vieille Granny*.

Elle refusait de se laisser toucher, même pour une poignée de main, se montrant taciturne et revêche envers tous, sauf le docteur avec qui elle engagea la conversation, expliquant sa conduite en disant que c'était un homme d'esprit qui la comprendrait.

Elle se donnait, elle-même, pour une vieille femme du nom de Catherine Hogan: ensuite comme un jeune homme nommé Willie Canning, puis après quelques phrases incohérentes le docteur la soulagea par des passes.

Elle redevint calme et dit avoir été possédée par des esprits mauvais. Le Dr Stevens lui suggéra de s'attirer de meilleurs *contrôles* en l'encourageant à en choisir un. Alors elle mentionna les noms de plusieurs personnes, disant qu'il y en avait une qui désirait plus particulièrement venir, et qui s'appelait Mary Roff.

M. Roff, qui était présent, lui dit : « C'est mon enfant, Mary Roff est ma fille, mais il y a douze ans qu'elle est au ciel, amenez-la, nous serons heureux de sa présence. » M. Roff

assura Lurancy que Mary était bonne et intelligente, qu'elle l'aiderait de tout son pouvoir; ajoutant que Mary tombait souvent en transe comme elle-même. Après réflexion et sur le conseil des esprits, Lurancy dit que Mary remplacerait l'influence précédente, si mauvaise et déraisonnable. M. Roff lui dit : « Que votre mère vous amène à la maison, Mary y viendra volontiers en même temps et nous pourrons tirer un mutuel profit de notre dernière expérience avec Mary. »

Le matin suivant, vendredi 1er février, M. Vennum vint informer M. Roff, à son bureau, que la jeune fille prétendait être Mary Roff et réclamait sa maison. Il disait : « Elle a vraiment l'air d'une enfant en peine de sa maison, réclamant *papa* et *maman*, ainsi que ses petits frères. »

Mary Roff naquit dans l'Indiana en octobre 1846. Après plusieurs déplacements, dont une visite au Texas en 1857, sa famille se fixa définitivement à Watseka en 1859. Dès l'âge de six mois, Mary avait eu des transes dont la violence avait toujours été en augmentant. Elle avait eu aussi des accès de désespoir; c'est dans un de ces moments-là que, en juillet 1864, elle se frappa au bras, avec un couteau, assez gravement pour qu'elle perdît connaissance; une folie délirante s'ensuivit durant cinq jours, au cours de laquelle elle ne reconnaissait plus personne et semblait avoir perdu toute sensibilité; cependant elle pouvait lire les yeux bandés et faire toute chose comme si elle voyait. En peu de jours elle revint à son état normal, mais les transes recommencèrent, plus graves, et elle mourut dans un de ces accès, en juillet 1865. Un mal si mystérieux l'avait rendue célèbre dans son entourage lorsqu'elle vivait, et l'on assure que ses facultés de clairvoyance ont été sérieusement contrôlées par les notables de Watseka, dont des directeurs de journaux et des ecclésiastiques.

C'est en février 1878 que commença la possession supposée de Lurancy : l'enfant alors devint douce, obéissante et timide, ne connaissant plus personne de sa famille, ne cessant de réclamer sa maison, et ne trouvant de consolation qu'en retournant au ciel, comme elle disait, pour de courtes visites.

Environ une semaine après que cette influence s'était emparée du corps, Mme A. B. Roff et sa fille Mme Minerva Alter, sœur de Mary, informées de ce changement extraordinaire, vinrent voir la jeune fille. Dès qu'elles furent en vue, du plus loin dans la rue, Mary, regardant par la fenêtre, bondit de joie en s'écriant : « Voici maman et ma sœur Nervie ! » nom sous lequel Mary avait coutume d'appeler Mme Alter dans son enfance. Dès qu'elles furent dans la maison, elle se jeta à leur cou, criant et pleurant de joie, tant elle paraissait heureuse de leur rencontre. A partir de ce moment, elle devint, encore plus qu'avant, en peine de sa maison, cela allait parfois jusqu'à la fureur.

Le onzième jour de février 1878, on l'envoya chez M. Roff où elle accueillit... *papa* et *maman*... ainsi que chaque membre de la famille avec les plus vives démonstrations d'affection et de reconnaissance, qu'elle témoignait par ses paroles et ses embrassements. Comme on lui demandait combien de temps elle resterait, elle dit : « Les anges me permettent de rester jusque dans le courant de mai. » Elle élut domicile dans la maison jusqu'au 21 mai, trois mois et dix jours, durant lesquels elle se comporta comme une fille et sœur, heureuse dans son corps d'emprunt.

Dans cette nouvelle maison, l'enfant paraissait complètement heureuse et satisfaite, connaissant toute personne, ou chaque objet, que Mary avait connus dans son ancien corps, à vingt ou vingt-cinq ans de là : reconnaissant, et appelant par leurs noms, ceux qui avaient été amis ou voisins de la famille entre 1852 et 1865, époque où Mary mourût : appelant l'attention sur les particularités des mille petits incidents qui avaient transpiré de sa vie normale. Pendant toute la durée de son séjour chez M. Roff, elle n'avait aucune connaissance de M. Vennum, et ne reconnaissait personne de sa famille ni des amis ou voisins; cependant M. et Mme Vennum étant venus la voir, en même temps que M. Roff et son entourage, elle leur fut présentée comme à des étrangers. Après de nombreuses visites, entendant parler d'eux avec éloges, elle apprit à les aimer comme des connaissances et leur rendit visite par trois fois, accompagnée de Mme Roff.

Elle rencontra un jour une ancienne amie et voisine de Mme Roff qui était veuve, alors que Mary habitait sa maison. Depuis peu d'années cette dame avait épousé M. Wagoner avec qui elle vit encore, mais dès qu'elle aperçut Mme Wagoner elle se jeta à son cou, disant : « O Mary Lord, vous êtes vraiment la même ; de tous ceux que j'ai vus depuis que je suis revenue, c'est vous qui avez changé le moins. » Mme Lord était quelque peu parente des Vennum et vivait non loin d'eux, mais Mary ne pouvait la connaître que sous le nom qui lui avait été familier quinze ans plus tôt, et il lui semblait invraisemblable qu'elle fût remariée. Mme Lord habita en face de M. Roff pendant plusieurs années, antérieures, à quelques mois près, au décès de Mary. Tous deux étant de la même église étaient intimement liés.

Quelques jours après que Mary fut installée dans sa nouvelle demeure, Mme Parker, qui habitait près des Roff dans le Middleport, en 1852, et qui était porte à porte à Watseka en 1860, arriva avec sa belle-fille, Nellie Parker. Mary reconnut immédiatement ces deux dames, appelant Mme P. tante Parker, et la seconde Nellie, ainsi qu'elle le faisait dix-huit ans avant. Dans une conversation avec Mme Parker, Mary demanda : « Vous souvenez-vous comme Nervie avait l'habitude de venir chez vous et d'y chanter. » Mme Parker observa que c'était la première allusion faite à ce souvenir, rien n'ayant été dit sur ce sujet, par qui que ce fût. Elle dit que Mary et Minerva venaient souvent chez elle, s'asseyaient et chantaient : *Mary avait un petit agneau...*, etc... Mme Dr Alter (Minerva) dit qu'elle s'en souvenait bien. Cela se passait quand M. Roff tenait un bureau de poste et ne pouvait être postérieur à 1852, c'est-à-dire douze ans avant la naissance de Lurancy.

Un soir, à la fin de mars, M. Roff lisait dans sa chambre son journal en attendant le thé ; Mary était dehors dans la cour. Il demanda à Mme Roff si elle pourrait trouver un certain béret de velours que Mary portait l'année qui précéda sa mort ; si oui, de le mettre en évidence sans rien dire, pour voir si Mary le reconnaîtrait. Mme Roff le trouva aussitôt et le laissa en vue. Bientôt l'enfant rentra et s'écria aussitôt en

allant vers la place : « Oh!... voici le béret que je portais quand j'avais les cheveux courts. »

Ensuite elle demanda : « Maman, où est mon coffret de lettres? Les avez-vous encore? » Mme Roff répondit : « Oui, Mary, j'en ai quelques-unes. » En même temps elle apporta la boîte qui contenait plusieurs lettres. Comme Mary les examinait, elle dit : « Oh! maman, voilà le collier que j'avais brisé, maman pourquoi ne m'avez-vous pas montré cela plus tôt? » Le collier avait été conservé, parmi d'autres reliques de la pauvre enfant, comme un de ces charmants objets que ses doigts avaient maniés avant que Lurancy ne fût née. Ainsi Mary reconnaissait continuellement de petits riens, et se souvenait de chaque petit incident de son enfance.

Il faut rappeler, ici, que la famille s'était rendue au Texas en 1857. M. Roff demanda à Mary si elle se souvenait d'un voyage au Texas ou de quelque chose y ayant rapport. « Oui, papa, je me souviens du passage du fleuve Rouge et d'avoir vu beaucoup d'Indiens; et je me souviens des filles de M. Reeder qui voyageaient en notre compagnie. » Ainsi, de temps en temps, elle mentionna, la première, des choses qui lui revenaient à treize et vingt-cinq ans de distance.

(Parfois elle tombait en transe et le contrôle, Mary Roff, décrivait cet état comme s'il était au ciel, voyant des choses ravissantes et causant aux anges; quelquefois, pendant la transe, d'autres esprits se présentaient d'eux-mêmes, parlant leur propre langage et exposant leurs sentiments.)

Le 7 mai, Mary appela Mme Roff en particulier et, les larmes aux yeux, lui déclara que Lurancy Vennum allait revenir. Elle semblait vraiment triste et dit qu'elle ne savait pas si elle reviendrait définitivement ou non, que si elle croyait qu'elle revenait pour tout de bon, elle voudrait voir Nervie et le Dr Alter, ainsi qu'Allie pour leur faire ses adieux, Elle s'assit, ferma les yeux, et en peu de temps le changement s'accomplit et Lurancy reprenait la direction de son propre corps. Jetant un regard effaré tout autour de la chambre, elle demanda anxieusement : « Où suis-je? Je ne suis jamais venue ici. »

Mme Roff répondit : « Vous êtes chez M. Roff, amenée par Mary, qui a soin de votre corps. »

Elle pleura, disant : « Je veux m'en aller chez moi. »

Mme Roff lui demanda si elle voulait attendre que les siens revinssent la chercher: elle refusa.

On lui demanda si elle avait mal au sein. C'était dans un moment où Mary souffrait du sein gauche, y tenant continuellement la main et le pressant. Elle répondit : « Non, c'était Mary qui avait mal. »

Dans les cinq minutes un nouveau changement se produisit et Mary se montra tout heureuse d'avoir eu la permission de revenir, elle chanta, comme elle l'avait déjà fait, la chanson de sa première enfance : « Nous voici, sœur Mary... »

Dans une conversation avec le narrateur au sujet de sa vie passée elle parla du coup de couteau à son bras, dont nous avons parlé plus haut ; elle lui demanda s'il avait vu la place ; sur réponse négative, elle commençait à relever sa manche, comme pour montrer la cicatrice, mais elle s'arrêta, comme prise d'une idée soudaine, puis elle dit vivement : « Ah! ce n'est pas à ce bras-là, c'est à celui qui est sous terre. » Puis elle dit où il était enterré, comment elle avait tout vu, et les personnes présentes et leurs sentiments, mais elle-même ne s'était pas sentie mal.

Je l'ai entendu dire à M. Roff et aux amis présents comment, quelques années auparavant, elle leur avait envoyé un message par la main d'un médium, précisant le nom, l'heure et le lieu. De plus, elle rappela certains raps et messages épelés par un autre médium, avec indication de nom, de temps et de lieu... etc... etc... ce que les parents reconnurent absolument vrai. Je l'entendis raconter certaine histoire de course à travers la campagne, avec des messieurs, remontant à quelque vingt ans, c'était après la rentrée des foins : elle rappela des incidents survenus sur la route, dont deux messieurs se souvenaient fort bien.

Pour la connaissance supranormale, Mary semblait remarquablement douée. Une après-midi, avec beaucoup de sollicitude et une grande anxiété, elle déclara qu'il fallait bien surveiller son frère la nuit suivante, parce qu'il serait très malade et qu'il mourrait si l'on ne lui donnait pas les soins indispensables. Au moment de la prédiction, son état était

normal et il était engagé dans la musique de la ville, Société Roff Bros. Le soir même, le Dr Stevens était venu voir la famille et l'avait quittée pour se rendre directement chez M. Hawks, assez loin de la vieille ville, et la famille le croyait ainsi. Mais, vers neuf heures et demie de la même soirée, le Dr Stevens revint à l'improviste chez M. Marsh, proche voisin de M. Roff, où il passa la nuit. A deux heures du matin, Frank eut une attaque, comme une congestion causée par le froid, avec perte presque entière de la connaissance. Mary jugea tout de suite la situation grave comme elle l'avait annoncé et dit : « Envoyez chercher le Dr Stevens chez M. Marsh. — Non, disait la famille, le docteur est dans la vieille ville. — Non, répliqua Mary, il est chez M. Marsh, envoie vite, papa. »

M. Roff y envoya et, comme Mary l'avait dit, le docteur se trouvait là. A son arrivée, Mary avait l'entière direction des soins, elle avait fait reposer Mme Roff, avait préparé l'eau chaude, les linges utiles et tout le nécessaire, faisant tout ce qui était possible pour Frank. Le docteur seconda ses efforts et l'encouragea à continuer. Elle sauva son frère, mais, après l'arrivée du docteur, ne fit rien sans son aide ou ses avis.

Mary dit souvent qu'elle a vu au ciel les enfants du Dr Stevens qui avaient à peu près son âge, mais qui étaient là depuis plus longtemps, elle les fréquentait beaucoup et souvent elle allait avec eux à leur maison. Elle décrivait la maison exactement, ainsi que les chambres et les meubles, elle donna l'âge et les noms des enfants.

Durant son séjour chez M. Roff, son état physique s'améliora sans cesse par les soins de ses parents présumés et le concours du médecin. Elle était soumise aux habitudes et aux règles de la maison. comme une fille sage attentive, demeurant toujours en la compagnie de la famille, à moins qu'elle n'allât, en face, chez le plus proche voisin. Elle reçut beaucoup d'invitations et visita avec Mme Roff les familles notables de la ville: on constata avec satisfaction qu'elle n'était nullement détraquée, mais se conduisait en fille accomplie et de bonne éducation.

Lorsque le temps approchait de rendre Lurancy à ses

parents et à son chez elle, Mary semblait parfois, et pour de courts instants, se retirer devant la mémoire et les manières de Lurancy, pas assez cependant pour perdre son identité, ou pour permettre à la conscience de Lurancy de se manifester, mais assez pour laisser voir qu'elle reprenait quelque influence sur son propre corps.

Le 19 mai, en présence de Henri Vennum, frère de Lurancy, Mary suspendit son influence pour un temps, et Lurancy reprit possession de son propre corps, reconnaissant Henry pour son frère. Le même changement de *contrôle* se produisit quand Mme Vennum vint le même jour.

Le matin du 21 mai, M. Roff écrit ce qui suit :

« Mary doit quitter le corps de Rancy aujourd'hui, selon son dire, vers onze heures, elle envoie ses adieux à ses voisins et amis.

« Rancy doit rentrer chez elle. Mary quitte sa chambre en haut où elle a dormi avec Lottie, la nuit dernière. A dix heures nous l'avons couchée; en nous embrassant elle a pleuré d'être obligée de nous faire ses adieux, nous disant de donner à Rancy ses images, ses billes et ses cartes, avec 25 cent. que Mme Vennum lui avait donnés, et elle reçut notre promesse de visiter Rancy souvent.

« Mary décida que sa sœur, Mme Alter, viendrait à la maison faire ses adieux et que, à onze heures, lorsque Lurancy apparaîtrait, elle la prendrait au bureau de M. Roff pour la reconduire chez M. Vennum. Il y eut encore quelques alternances, puis le retour de la vraie Lurancy Vennum survint avant qu'on eût atteint le bureau de M. Roff. Arrivée à son domicile elle reconnut tous les membres de sa propre famille, parfaitement heureuse et calme dans son milieu véritable. Quelques jours plus tard, rencontrant le Dr Stevens, au soin de qui elle avait été confiée dans la maison de M. Roff, on la lui présenta comme une étrangère, elle-même le traita comme tel. Mais le jour suivant elle alla spontanément lui déclarer que Mary Roff lui avait dit de venir, lui faisant sentir combien il avait été pour elle un ami dévoué. Elle lui montra un long message qui était présumé venir de Mary. »

Une lettre de M. Roff, datée du 4 décembre 1886, publiée

dans le *Religio Philosophical Journal*, établit que L. Vennum continua à vivre avec ses parents jusqu'au 1er janvier 1882, époque où elle épousa un fermier, George Binning. Les Roff la revirent souvent, tant avant qu'après son mariage, jusqu'à ce qu'elle s'éloignât dans l'ouest en 1884.

Pour la traduction : L. CHEVREUIL.

(Extrait de *Human Personality*... by F. W. H. Myers, Longmans, Green, and. Co Edit.)

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

(SUITE)

§ 3. — *Les cinq premières Épîtres.*

Essayons, maintenant, de serrer d'un peu près le texte de ces épîtres et d'y chercher, sans parti pris, la confirmation de l'hypothèse que nous venons d'énoncer.

Si des paroles de chacune d'elles se dégage un sens qui nous semble répondre à la signification symbolique du nom de l'Église désignée, nous aurons quelque droit de croire que nous avons approché la vérité.

La première Église nommée par saint Jean est Éphèse, dont le vocable nous donne, par étymologie, une formule que nous appliquons au premier âge de l'Église universelle.

Ainsi entendu, le nom d'Éphèse signifie : l' « Essor du Verbe ».

Examinons cette concordance :

Dans la première épître, saint Jean félicite, au nom de Dieu, l'Ange d'Éphèse (c'est-à-dire les pasteurs du premier âge) de sa patience dans l'enfantement, du discernement qu'il a su faire entre les apôtres et ceux qui ne le sont pas, de sa fidélité au nom du Seigneur; il le blâme de s'être départi de sa première charité et lui recommande de revenir à ses premières œuvres. Et il termine sur la menace de changer son flambeau de sa place, s'il ne répare pas cette négligence, tout en lui sachant gré de haïr les nicolaïtes.

Il n'est pas dans notre intention de nous poser en interprète de l'Apocalypse. Les sublimités de ce livre incomparable sont enveloppées de tant de nuages que, jusqu'à ce jour, nul commentateur n'a pu en délimiter l'exacte signifi-

cation. Toutefois, chacun d'eux a relevé, çà et là, un trait lumineux. Barthélemy Holzhauser, en particulier, semble avoir approché de plus près le sens mystérieux de la révélation, et c'est à son exemple que nous avons divisé l'histoire de l'Église universelle en sept âges correspondant aux sept épîtres par lesquelles s'ouvre la prophétie de l'Apôtre.

Nous ne prétendons aucunement tirer au clair toute l'obscurité des paroles symboliques. Nous nous bornons à juxtaposer les coïncidences historiques qui peuvent éclairer les profondeurs du livre mystérieux.

Donc, après avoir interprété les noms des sept Églises dans la langue grecque, qui est celle du texte sacré, nous allons rapprocher les passages dont la lumière partielle s'amplifie par leur voisinage, comme la clarté d'un flambeau s'accroît de toute celle du flambeau qui s'unit à lui.

Le texte grec ne pouvant être mis sous les yeux de tous nos lecteurs, nous nous en tenons à la traduction latine de la Vulgate, accompagnée de sa traduction française.

Voici donc ce que nous trouvons dans la première épître :

Angelo EPHESI ecclesiæ scribe : Hæc dicit qui tenet septem stellas in dextera sua, qui ambulat in medio septem candelabrorum aureorum : Scio opera tua, et laborem, et patientiam tuam, et quia non potes sustinere malos ; et tentasti eos qui se dicunt apostolos esse et non sunt, et invenisti eos mendaces ; et patientiam habes, et sustinuisti propter nomen meum, et non defecisti.

Sed habeo adversum te, qnod charitatem tuam primam reliquisti. Memor esto itaque unde excideris, et age pœnitentiam et prima opera fac. Sin autem, venio tibi, ET MOVEBO CANDELABRUM TUUM DE LOCO SUO, *nisi pœnitentiam egeris*. Sed hoc habes, quia odisti facta Nicolaïtarum, quæ et ego odi. Qui habet aurem audiat quid Spiritus dicat ecclesiis : Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei.

Ainsi que nous l'avons signalé au début de cet article, cette épître, adressée à la première Église d'Asie, dont le nom, Éphèse, peut signifier allégoriquement l' « Essor du Verbe », se caractérise par certaines désignations précises. L'Apôtre y place, en effet, ces deux signes : « Tu as éprouvé les menteurs qui se disent apôtres. — Je changerai ton candélabre de sa place. »

Or, ces deux signes appartiennent, sans doute possible, au premier âge de l'Église, premier âge qui s'étend de la mort du Sauveur à la ruine de Jérusalem. C'est, en effet, dans cette courte période de trente-six ans — un cycle selon les supputations de l'astronomie chaldéenne — que la victoire des véritables apôtres sur leurs contrefacteurs se manifeste. Le même temps qui vit les premiers porter l'Évangile aux quatre vents du ciel, vit aussi Simon le Magicien entrer en lutte contre saint Pierre, et le mystérieux Apollonius de Tyane, qui fit, précisément, un long séjour à Éphèse, traverser le monde romain en thaumaturge, accomplissant des prodiges, ressuscitant des morts (à l'apparence) et donnant l'exemple d'une vie austèrement vertueuse.

Et ce premier âge, si court, de la vie de l'Église, se termina par la justification de la menace contenue dans la prophétie: *Movebo candelabrum tuum de loco suo.*

Le chandelier à sept branches du temple de Jérusalem fut le seul objet arraché par les Romains à l'incendie presque surnaturel qui dévora ce temple, et figura au triomphe du vainqueur des Juifs.

Le candélabre fut donc changé de sa place, transporté de Jérusalem à Rome, mystique figure d'un changement bien autrement considérable : la substitution de l'église à la synagogue, de la loi du Christ à celle de Moïse.

J'ouvre une parenthèse. Si la date, d'ailleurs douteuse, de l'exil de saint Jean à Pathmos est bien l'an 94, on ne saurait appliquer rigoureusement le nom de prophétie, ou parole prémonitoire, à cette première épître. — A cette date, en effet, les événements que nous indiquons étaient accomplis. L'épreuve des apôtres était consommée, et Jérusalem avait été prise par Titus, vingt-quatre ans plus tôt.

Mais nous avons dit que l'Apocalypse, en son ensemble, doit être tenue pour le tableau synoptique de l'histoire de l'Église. Il importe peu que le symbolisme de la première épître voile des faits passés, si ces faits se soudent harmonieusement à ceux qui doivent leur faire suite.

Nous maintenons donc notre supputation et faisons tenir les présages de l'Église d'Éphèse dans le cycle qui s'étend de

l'an 34 à l'an 70, c'est-à-dire de la mort du Sauveur à la ruine de Jérusalem, de l' « Essor du Verbe » de Dieu à sa première confirmation.

*
* *

La deuxième épître est adressée à l'Église de Smyrne, c'est-à-dire à l'âge de la myrrhe.

Or, la myrrhe est le parfum des sépultures, elle honore les corps des saints. Les mages l'offrirent à l'Enfant-Dieu en hommage à son humanité.

Que contient cette deuxième épître?

Et Angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit primus et novissimus, qui fuit mortuus et vivit : Scio tribulationem tuam, et paupertatem tuam, sed dives es; et blasphemaris ab his qui se dicunt Judæos esse, et non sunt, sed sunt synagoga Satanæ. Nihil horum timeas quæ passurus es. Ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem, ut tentamini, et habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad *mortem, et dabo tibi coronam vitæ. Qui habet aurem, audiat quid* Spiritus dicat Ecclesiis : Qui vicerit, non lœdetur à morte secunda.

La prophétie, prise au sens « parler d'avance », ne commence proprement qu'à cette deuxième épître. Tout, en effet, y est à retenir.

D'abord, le nom.

« Écris aussi à l'Ange de l'Église de Smyrne. »

L'Église de la myrrhe, c'est l'Eglise considérée en sa seule humanité. Elle est donc mortelle en sa constitution terrestre, immortelle par delà la vie présente. Elle doit *souffrir, être pauvre, blasphémée.* C'est précisément ce que lui annonce l'Apôtre.

Le Verbe divin a pris son essor, les annonciateurs, les apôtres de la bonne parole (Ευαγγελιον) ont été éprouvés; le candélabre de Jérusalem a été changé de place. Transporté à Rome, métropole du christianisme, il n'est plus la propriété d'une race unique, mais s'est distribué en sept chandeliers d'or au milieu desquels marche le Fils de l'Homme. Et c'est à la lumière du deuxième de ces chandeliers qu'il éclaire ce deuxième âge.

Puis l'annonce du discours :

« Voici ce que dit le premier et le dernier, celui qui mourut et qui est vivant. »

Ceci est le rattachement de la seconde épître à la première, et de tous les âges entre eux.

En effet, au début de l'Apocalypse, le Seigneur Dieu dit : « Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. » Toute épître est enfermée entre ces deux lettres, tout âge entre le commencement et la fin des temps. Donc, le Fils de l'Homme, qui a précédé l' « Essor de l'Évangile », viendra en clore le règne par le jugement. Il a vécu d'une vie mortelle terminée par la mort, conformément à la condition humaine, mais il vit d'une vie immortelle qu'une seconde mort ne saurait atteindre. Cette double énonciation avertit l'Église de la myrrhe qu'elle doit recevoir de son Fondateur les mêmes épreuves et la même reviviscence. Après la mort terrestre, ou première mort, la résurrection.

Le discours de l'épître :

« Je sais ta tribulation et ta pauvreté, mais tu es riche. »

Ici la parole divine donne un signe qui caractérise la situation de l'Église de Smyrne. Le deuxième âge de l'Église est spécialement celui d'une communauté souffrante. Quelle époque, en effet, fut plus féconde en tribulations que celle où l'Église, réduite à se cacher dans les catacombes, arrosa du sang des martyrs les amphithéâtres et les prétoires des juges païens? Jamais elle ne fut plus pauvre, de la pauvreté évangélique.

Mais, jamais aussi elle ne fut plus riche de mérites aux yeux de Dieu.

« Et tu es blasphémé par ceux qui se disent Juifs, et ne le sont pas, mais sont la synagogue de Satan. »

Nous voyons apparaître ici, pour la première fois, cette expression : la synagogue de Satan; nous la retrouverons plus loin. L'Apôtre s'en sert à dessein, condamnant par là même les Juifs qui n'ont pas cru au Christ et, par le fait de cette méconnaissance, ont cessé d'être Juifs, c'est-à-dire le peuple de la promesse.

Cette synagogue de Satan n'est pas autre chose que le

suprême conseil des sectes qui vont, à travers les siècles, combattre et persécuter le Christ, en blasphémant son Église. C'est de cette synagogue que saint Paul a dit, nous l'avons vu, qu'elle prépare la grande apostasie et élabore le mystère d'iniquité.

« Ne redoute point de ceux-ci les maux que tu dois souffrir. »

Ce n'est pas du milieu de cette synagogue que sortent les premières épreuves de l'Église. Le second âge est trop occupé par le sanglant témoignage des martyrs, pour que le schisme et l'hérésie puissent s'y faire une place au soleil. Cela viendra plus tard.

« Voici que le diable va envoyer quelques-uns d'entre vous en prison, pour vous éprouver, et vous subirez la tribulation pendant dix jours. »

Impossible de trouver une affirmation plus nette et plus précise. Cette tribulation de dix jours, est-ce autre chose que le martyre continu et glorieux des dix persécutions subies par l'Église, du règne de Néron à la mort de Licinius, en 322?

Or, si du chiffre 322 on retranche les soixante ans écoulés depuis la naissance de Notre-Seigneur, à Bethléem (Essor du Verbe), on compte deux cent cinquante-deux ans, ou toute une ère chaldéenne de sept cycles complets, pour la durée de l'âge de la myrrhe, c'est-à-dire de l'Église de Smyrne. C'est donc une semaine de cycles (36×7), ou un cycle de semaines (7×36).

Et nous trouvons ainsi que les deux premiers âges de l'Église ont duré 322 ans, ou quarante semaines, le premier âge confirmant exactement la prophétie des soixante-dix semaines de Daniel.

*
* *

La troisième épître est adressée à l'Ange de l'Église de Pergame. Nous avons vu que ce nom de Pergame, en son origine grecque, signifie citadelle.

C'est sous le règne de cet Ange, c'est-à-dire pendant ce troisième âge, que l'Église va s'asseoir sur le globe, comme une citadelle inexpugnable.

Voyons donc quels conseils et quels avertissements l'Apôtre fait entendre à cet âge.

Et angelo Pergami Ecclesiæ scribe : Hæc dicit qui habet rhomphæam utraque parte acutam : Scio ubi habitas, ubi sedes est Satanæ ; et tenes nomen meum, et non negasti fidem meam. Et in diebus illis Antipas, testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi Satanas habitat. — Sed habeo adversus te pauca, quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israël, edere et fornicari : ita habes et tu tenentes doctrinam Nicolaïtarum. Similiter pœnitentiam age ; si quo minus, veniam tibi cito, et pugnabo cum illis in gladio oris mei. Qui habet aurem audiat quid Spiritus dicat ecclesiis : Vtncenti dabo manna absconditum, et dabo illi calculum candidum, et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.

Il y a, dans cette épître, de profondes obscurités que n'ont pas encore dissipées les lueurs fragmentaires qui s'y mêlent. Nous allons tenter, néanmoins, d'en éclairer le sens à l'aide du flambeau de l'histoire.

En premier lieu, ce nom de Pergame est-il justifié? Est-il exact que l'Église soit, à cette époque, une citadelle?

C'est en 313 que Constantin, par l'édit de Milan, donne la liberté aux chrétiens ; c'est en 322 que l'on place sa conversion définitive et son baptême, qui fait monter la croix sur le trône des Césars, cette croix. dont sa pieuse mère sainte Hélène allait faire, en 326, la découverte ou l'invention sur le Golgotha.

Constantin déplace le flambeau de l'empire en transportant le siège de cet empire à Byzance, qui reçoit de lui le nom de Constantinople, ou ville de Constantin. Il abandonne donc l'Occident aux seuls pontifes romains, et dès ce moment, l'on peut dire que le monde nouveau n'a plus d'autres chefs que les papes. Le pouvoir temporel de ceux-ci existe en fait, avant d'être reconnu en droit officiellement. Il faudra quatre siècles et plus pour amener Pépin le Bref, en 756, Charlemagne, en 800, à créer ce magnifique organisme de l'Empire d'Occident ressuscité, dont la papauté sera l'âme vivifiante.

En face des barbares, qui commencent à rompre les digues

et à envahir le monde romain, l'Église seule se dresse, forteresse infrangible, citadelle respectée par tous les assauts.

C'est à peine si l'apostasie de Julien compromet un instant cette construction salutaire. Théodose paraît, le dernier des grands empereurs, et tout aussitôt l'empire se scinde en deux tronçons. Tandis qu'Arcadius règne à Constantinople, le pitoyable Honorius et ses successeurs, plus lamentables encore, tombent sous les ruines de leur trône. Rome, fondée par Romulus le Fort, à l'apogée sous Auguste le Grand, s'écroule sous le sceptre d'un enfant, Romulus Augustule, le petit Auguste, le Romulus rapetissé.

En 410, Alaric s'est emparé de Rome ; en 454, Attila s'est arrêté devant les murs de la Ville éternelle. L'un et l'autre n'y ont respecté que la croix. Et cependant le premier était arien, le second idolâtre. Puis Théodoric le Grand, un Wisigoth, arien lui aussi, s'est incliné devant l'autorité des évêques de Rome.

Ceux-ci ont vu, d'heure en heure, grandir leur autorité. En 496, l'Église a tressailli d'allégresse en ses entrailles fécondées. Une fille lui est née, une fille à jamais glorieuse : la France, D'autres naissances suivent : l'Espagne, dont la bataille de Xérès va être le sanglant baptême; l'Angleterre, que Grégoire le Grand appellera l'île des Anges (*Angli*, *Angeli*) et que le reste de la chrétienté dénommera l' « île des Saints ».

Oui, certes, l'Église de Pergame est vraiment la forteresse de la foi, la citadelle de la civilisation au milieu de l'ouragan des invasions barbares, dont le plus terrible flot vient du désert, guidé par le démon de Midi, sous les noires figures des sectateurs de l'Islam. Et le roc infrangible de la parole, la pierre sur laquelle le Christ a bâti son Église, voit la mer en furie se briser à ses pieds. Que l'on contemple le tableau, que l'on dénombre la succession des papes depuis Sylvestre Ier, contemporain de l'édit de Milan, jusqu'à Étienne III, qui reçoit de Pépin l'exarchat de Ravenne et la dotation de saint Pierre. On en compte soixante-deux, dont trente-huit sont des saints placés par l'Église sur les autels. Et parmi ces papes, que de grands hommes, que d'admirables chefs d'État! Félix II, Anastase Ier, Léon le Grand, qui arrête le Fléau de

Dieu aux portes de Rome, Gélase, Hormisdas, Grégoire le Grand, apôtre des Saxons et des Lombards, Martin Ier, Zacharie qui met le saint-chrême au front des carolingiens, Étienne III qui signe la première alliance avec la France soldat de Dieu.

Oui, le nom de Pergame est admirablement justifié et convient uniquement aux quatre cent trente-quatre ans, aux soixante-deux semaines d'années qui s'écoulent de l'an 322 à l'an 756.

Or, quels avertissements l'Esprit fait-il entendre à cette Église de Pergame ?

L'épitre débute par une image guerrière :

« Voici ce que dit Celui qui a une épée tranchant des deux côtés. »

Ce glaive à deux tranchants est d'abord, matériellement, celui qui va dominer les quatre siècles des invasions barbares, commencées avant Alaric et finissant après Mahomet. Ce glaive à deux tranchants, c'est la lame droite, que surmonte la garde en croix, l'épée de Charles-Martel, de Pépin et de Charlemagne, opposée au cimeterre recourbé qui fauche les terres au passage du croissant de l'Islam, *donec impleatur*, c'est Joyeuse Hauteclaire, Durandal.

Mais c'est surtout, symboliquement, la parole du Fils de l'Homme, qui sépare le bien du mal, la vérité de l'erreur, l'enseignement de l'Église et de l'Évangile des faux dogmes du Coran. Et cette parole flamboie comme la lame du glaive. Elle dit :

« Je sais où tu habites, là où est le siège de Satan, et tu gardes mon nom et tu n'a pas renié ma foi. »

C'est à Rome, en effet, à Rome, capitale du monde païen, de l'empire de Satan, que l'Ange de l'Église de Pergame a établi sa demeure. Et, au cours des quatre siècles, pas une défaillance ne s'est produite. L'ange a gardé le nom du Christ. En France, Clovis a courbé son front sous l'eau du baptême, dans l'île de Bretagne, les conquérants saxons ont fourni une luxuriante moisson de sainteté. Puis le marteau de Tours a broyé Abdérame, et les grottes de Covadonga frémissent, les monts d'Ibérie résonnent des chants de victoire de Pélage, les Pyrénées tremblent encore de la glorieuse agonie de Roland.

« Et en ces jours-là d'Antipas (vécut), mon témoin fidèle, qui fut mis à mort parmi vous, là où Satan habite. »

Cette phrase est profondément obscure et a été commentée en divers sens. Le plus grand nombre la traduisent comme il suit :

« Et en ces jours-là, Antipas, mon témoin fidèle, qui fut mis à mort parmi vous, là où Satan habite. »

Mais cette traduction se heurte à une double difficulté.

1° Dans le texte de la Vulgate : *Et in diebus illis Antipas, testis meus*, etc., la virgule est placée après ce nom d'Antipas ce qui le sépare entièrement des mots *testis meus*. En outre, l'histoire ne mentionne aucun martyr avéré, ou témoin de ce nom, pendant une période qui compta tant de martyrs illustres. Il est donc inadmissible que l'Esprit-Saint ait choisi pour le glorifier celui de ces témoins qui est si complètement inconnu que l'Église elle-même ne sait rien de son témoignage. Toutes les raisons de vraisemblance militent donc en faveur d'une désignation générale et, selon nous, d'une allusion à toute l'ère des martyrs.

2° Mais ce qui nous autorise à faire du nom d'Antipas le complément des mots « en ces jours », c'est la différence qui existe entre le texte latin et le texte grec de la prophétie même.

En effet le latin de la Vulgate dit : *Et in diebus illis Antipas, testis meus fidelis.*

Or, le texte grec de l'Apocalypse est beaucoup plus clair. Le voici :

Και ἐν ταῖς ἡμέραις ἐν αἷς Αντιπας ὁ μαρτυρ μου ὁ πιστος.

Ce qui doit se traduire mot à mot :

« Et dans les jours dans lesquels (fut) Antipas, le témoin de moi fidèle, etc. »

Le texte latin omet le relatif ἐν αἷς. S'il l'avait rendu exactement, on aurait lu :

Et in diebus in quibus Antipas, testis meus, etc.

Nous persistons donc à admettre le sens du moindre nombre des interprètes :

« Et dans les jours où (vécut) Antipas, (vécut) mon témoin fidèle, qui fut mis à mort, etc. »

Si l'obscurité de la phrase n'est pas entièrement dissipée, elle reçoit du moins, de cette traduction, assez de clarté pour qu'on puisse entendre ces paroles dans le sens d'une allusion au plus grand comme au premier des « témoins », nommé allégoriquement pour tous les martyrs, à celui qui rendit le premier témoignage sur la mission du Christ, c'est-à-dire au glorieux Précurseur, à saint Jean-Baptiste. Et ce qui confirme cette version, c'est qu'Antipas, inconnu en qualité de martyr, n'est que trop connu en qualité de bourreau, puisque ce fut lui qui fit trancher la tête au Précurseur pour complaire à la haine implacable d'Hérodiade, son épouse adultère. Ce même Hérode Antipas fut, en outre, le cynique prince qui revêtit Jésus de la robe blanche des fous en le renvoyant à Pilate, et l'Évangile ajoute que, d'ennemis qu'ils étaient auparavant, le roi dissolu et le juge prévaricateur furent désormais amis.

Et comme cette désignation de l'Apocalypse paraît naturelle et simple, lorsque l'on songe que, résumant les siècles de martyre dans le souvenir du premier des témoins du Christ, du Précurseur qui baptisa l'Homme-Dieu, avant de répandre son propre sang sous la hache d'Antipas, le livre sacré lance cette commémoration à l'âge de l'Église universelle qui vit l'Islam vainqueur s'emparer de Jérusalem et des Lieux saints, en 638, chassant la croix de la terre foudroyée pour y ériger le trône de Satan, ainsi que s'exprime le texte grec :

Οἶδα τὰ ἔργα σου καὶ ποῦ κατοικεῖς, ὅπου ὁ θρόνος τοῦ Σατανᾶ.

« Je sais tes œuvres et où tu habites, là où est le trône de Satan. »

Vient ensuite un reproche, suivi d'une menace : L'Apôtre reproche à l'ange de Pergame de tolérer l'abominable secte des nicolaïtes, continuateurs des crimes de Balaam, qui enseignait à Balac de corrompre les Israélites par la fornication et l'usage des aliments impurs.

C'est la seconde fois que ce nom de nicolaïtes apparaît dans l'Apocalypse. Nous aurons l'occasion de montrer plus tard par quel genre de forfaits ces hérétiques s'étaient rendus détestables entre tous aux yeux de Dieu. Mentionnons seulement ici que d'assez nombreux commentateurs ont élargi étymologiquement le sens de ce nom abhorré en l'appliquant à tous

ceux qui souillent les plus saintes doctrines en le mélangeant aux plus abjectes pratiques, à tous ceux qui se font les séducteurs ou les vainqueurs des peuples, nicolaïtes venant des deux mots grecs : Νὶκαν, vaincre et Λαός, peuple.

A la conclusion de cette épître nous trouvons la promesse de donner au vainqueur la manne des vérités cachées et un caillou blanc, sur lequel est écrit un nom nouveau que nul ne sait, sauf celui qui le reçoit.

N'est-ce point là une admirable métaphore annonçant la transformation du monde et la vocation des races neuves par des appels divins qui leur donnent des noms nouveaux au baptême ?

SIMMIAS.

(*A suivre.*)

Les Mages de l'Épiphanie

Nous avons étudié précédemment l'étoile de l'Épiphanie, numéro d'octobre, p. 278, et l'on a vu combien les opinions sont nombreuses : à leur tour, les mages vont nous offrir à peu près les mêmes incertitudes chez la plupart des auteurs.

L'Évangile, on le sait, n'a dit ni leur situation sociale, ni leur pays d'origine, se bornant à mentionner leur venue à Bethléem. Or, ce silence même, au sujet d'hommes mêlés aux premières manifestations du Messie à peine apparu au monde, a excité la curiosité légitime des auteurs. Mais hélas ! que d'opinions diverses !

Une seule chose est certaine : leur obéissance à l'étoile merveilleuse les présente comme des hommes adonnés à l'astrologie : sur ce rapport, cette étude entre ainsi dans le plan de notre revue.

*
* *

Observons d'abord que les deux noms de mages et de magiciens ne doivent être nullement confondus, quoiqu'ils semblent venir du mot de magie.

Les magiciens veulent opérer des effets merveilleux à l'aide de moyens extra-naturels ; les mages, au contraire, étaient des savants en astrologie, tous les auteurs le reconnaissent.

A la vérité, quelques anciens les crurent aussi adonnés à la magie. Tels, saint Justin martyr, dans son *Dialogue avec Tryphon*, où il dit : « Ces mages, que le démon tenait sous son pouvoir par l'art des maléfices, lui échappèrent pour venir adorer le Christ. »

Origène, dans son ouvrage *Contre Celse*, livre Ier : « Les mages avaient commerce avec les démons, les invoquant dans leur art, et leurs incantations : mais n'en obtenant pas de

réponse quand ils les interrogèrent sur la signification de cette merveilleuse étoile, ils jugèrent que son auteur était plus puissant, et ils la suivirent pour aller à lui. »

Saint Basile, dans un *Discours sur la génération humaine du Christ*, § 5 : « Les mages étaient d'origine persane, et livrés à la divination et aux incantations. »

Saint Ambroise, dans son livre II sur saint Luc : « Les mages eux-mêmes se livraient à l'art magique; mais quand ils voulurent se concilier la divinité, ils crurent au Seigneur dont le ciel venait d'annoncer la naissance. »

Saint Jérôme, commentant le chapitre XIX d'Isaïe, puis le chapitre XLVII, dit par deux fois : « Les mages venus d'Orient avaient dû être instruits par les démons, et peut-être aussi par la prophétie de Balaam, avant d'aller à Bethléem. »

Saint Augustin, au deuxième sermon sur l'Épiphanie, dit : « Aux pieds de la crèche, ont prévalu la simplicité dans la rusticité des bergers, et l'impiété dans les pratiques sacrilèges des mages. »

Reprenant ce texte, saint Thomas d'Aquin écrit dans la *Somme théologique*, IIIe partie, question 36, article 3 : « Le Sauveur voulut s'attacher les deux, Lui qui est la pierre angulaire, et est venu choisir ce qui est faible pour confondre les forts, ce qui est insensé aux yeux du monde pour confondre ceux qui paraissent sages, pour qu'ainsi aucun grand ne s'enorgueillisse, aucun petit ou méprisé ne désespère. » Un peu plus loin cependant, le même grand docteur ajoute : « Est-il bien vrai toutefois que ces mages s'adonnaient aux maléfices? Quelques-uns l'ont dit, mais beaucoup les appellent des sages et des astrologues, ceux-ci étant appelés mages chez les Perses et chez les Chaldéens. »

Ne vous étonnez pas qu'auprès de ces auteurs les mages aient passé pour des magiciens, car le texte hébreu de saint Matthieu en est un peu la cause. L'expression hébraïque *mecassephim* signifie *præstigiatores*, les hommes qui font des prestiges, des maléfices, des incantations; donc, des magiciens. Mais d'autres lisaient *aschaphim*, mages, la première lettre de ce mot, un *aleph*, ayant pu être coupée en deux, et difformée pour faire le *mem* et le *caph* du précédent. Aussi

s'en est-on de préférence tenu au dernier, traduit en grec par μαγοι, les mages.

S'ils n'avaient été que des magiciens, des gens du peuple, la ville et la cour se fussent moins inquiétées de leur annonce, et le roi ne serait pas allé jusqu'à convoquer le Sanhédrin ; au contraire, l'ensemble du récit évangélique prouve qu'ils étaient des personnages et des savants, dont l'affirmation n'était pas à discuter, et imposait croyance.

Voulant donner satisfaction aux deux interprétations qu'on a vues, le Dr d'Allioli, commentateur récent des saintes Écritures, a mis en note : « Les sages, les mages qui s'adonnaient principalement aux sciences occultes et à l'astronomie. »

*
* *

D'où vient donc le nom de mages? Pour certains auteurs, le mot *mag* vient du persan *magh*, qui signifie « prêtre et docteur » ; ou du moins du sanscrit, *mahat*, grec μέγας, latin *magnus*, qui veut dire « grand et chef ».

Au quinzième siècle, saint Bernardin écrivait : « Les Perses appellent mages ceux que les Juifs appelaient scribes; les Grecs, philosophes, et les Latins ou Romains, maîtres.

L'auteur de la grande histoire de l'*Ancien et du Nouveau Testament*, A.-F. James, réunissant tous ces titres, a dit simplement : « Les mages étaient des philosophes qui cultivaient principalement l'astronomie, et étaient passés maîtres en cette science. »

Cependant quelques auteurs donnent ce renseignement général : « Il est historiquement certain que Zoroastre fonda chez les Perses une école dépositaire de ses vastes connaissances en religion, en physique, et en politique. Ses disciples reçurent le nom de mages; et ils furent les mathématiciens, les philosophes, et les théologiens les plus remarquables de l'Orient. »

Cette particularité explique la définition suivante du *Dictionnaire encyclopédique* de Charles de Saint-Laurent : « Mages, prètres de la religion de Zoroastre, formant une corporation vouée aux études savantes, à l'instruction des grands,

et à l'administration de la justice... Ils étaient divisés en trois ordres, et ainsi il y avait trois grades, du nom d'*herbed*, *mobed* et *destour-mobed*, tous sous l'autorité d'un chef suprême, appelé *destouran-destour*, docteur des docteurs. »

Plus récemment, dans sa *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, livre II, chapitre vi, Mgr Le Camus écrivait: « Sectateurs, ou même prêtres de la religion de Zoroastre, les mages de l'Orient étudiaient l'astronomie et l'histoire naturelle dans leurs rapports avec la théologie. Ils demandaient à la création entière ses secrets, et jouissaient en Perse de la plus haute considération. »

Dans le même temps, M. l'abbé F. Letard, chevalier du Saint-Sépulcre, écrivant ses *Tableaux évangéliques des Lieux saints*, a dit au tome Ier, livre II, chapitre iv : « Les mages étaient des princes adonnés à la science astrologique, et leur nom est devenu synonyme de philosophe et d'astronome. »

Voilà des opinions nombreuses: le lecteur peut choisir, mais sans oublier cette remarque de saint Jérôme, au livre de Daniel, chapitre ii : « D'habitude, et c'est le langage courant, on appelle mages ceux qui font des maléfices; mais il n'en était pas de même en Chaldée, où l'on décorait de ce nom, qui veut dire philosophe, les rois et les princes qui se guidaient en tout sur cette science. Aussi à la naissance du Seigneur, ceux-ci comprirent-ils aussitôt l'étoile, et ils allèrent à Bethléem, en suivant sa direction. » Donc, observent beaucoup d'auteurs, « ils n'étaient pas des magiciens, mais des savants et des sages, ces hommes si aptes à comprendre l'étoile pour aller adorer le Sauveur ». Et ils rappellent que Porphyre, philosophe du troisième siècle, fait remarquer que « chez les Perses les sages qui étudient les sciences célestes et sont les ministres de la divinité, s'appellent mages. « C'est la signification de ce mot dans leur langue », affirme-t-il. Porphyre était originaire de Syrie.

* * *

Quelle était leur situation : rois, princes, ou chef des astrologues?

Mgr Le Camus, cité plus haut, dit des mages : « Distingués de leurs concitoyens par leur supériorité intellectuelle et morale, ils ne furent jamais rois que par un abus de langage. Prêtres et philosophes, ils ne portèrent jamais d'autre couronne que celle de la science et de la religion. »

Il ajoute en note que l'erreur populaire qui les fait rois vient d'une fausse interprétation des textes employés dans l'office de l'Épiphanie. « Les rois de Tharsis... Les rois d'Arabie et de Saba... »

Faudra-t-il donc renoncer à l'expression courante : « Les rois mages? » Nous ne saurions le croire, et l'on va en juger par les citations qui suivent.

Dans de vieilles basiliques, on trouve d'anciens tableaux où sont peints les mages avec une couronne et un manteau royal. Dans de vieux manuscrits des douzième et treizième siècles, où les têtes de chapitres portent des gravures enluminées, les mages y sont représentés avec la couronne. Bien plus, dans l'Église grecque elle-même, les plus anciens ménologes ont des enluminures semblables.

Voilà des faits constatés et cités en détail. Les adversaires disent qu'ils ne remontent pas au delà du onzième siècle, parce qu'à cette époque on commença à entourer d'un nimbe la tête des saints, et que l'on crut trouver dans les textes de l'office, « rois de Tharsis, rois d'Arabie », la couronne à donner aux mages. Mieux encore : plusieurs prétendent qu'il ne s'agit pas d'une couronne dans ces peintures et enluminures, mais de la coiffure des prêtres et des personnages, une sorte de mitre, et peut-être même l'ancien bonnet phrygien (que les peintres des premiers siècles de l'Église donnaient aussi aux trois Hébreux de la fournaise de Babylone).

On leur répond que des auteurs des premiers siècles affirment que les mages étaient rois. Dans son livre *Contre les Juifs*, au chapitre IX, Tertullien disait : « Les rois d'Arabie et de Saba devaient lui apporter des présents, et voici que l'Orient lui envoya les rois mages. » (Tertullien vivait à la fin du deuxième siècle.)

Saint Hilaire de Poitiers (du quatrième siècle) dit dans son *Traité de la Trinité*, (liv. IV, § 38) : « Souvenons-nous de

l'offrande des mages d'Orient qui viennent de si loin; la fatigue de ces princes est une image de celle de toute l'Égypte. »

Claude Claudianus, poète de la fin du quatrième siècle, écrivait aussi : « O Dieu, les rois chaldéens vous offrent des dons figuratifs; recevez la myrrhe, comme homme; l'or, comme roi; et l'encens comme Dieu. »

A la vérité, on discute sur ce Claudianus; mais quelque soit l'auteur, la poésie n'en reste pas moins, avec la mention dont il s'agit.

Saint Chrysostome, lui aussi du quatrième siècle, les appelle rois. Dans une homélie, sur la « naissance du Sauveur », qui fut citée au concile d'Éphèse, et que mentionne saint Cyrille d'Alexandrie, il y a ce passage : « Vint-il des rois reconnaître le Roi du ciel descendu sur la terre? Oui, ils vinrent, ces rois, et ils adorèrent le céleste Roi de gloire. »

Et l'on cite ainsi Aquilin Juvencus, du quatrième siècle, qui écrivit en vers hexamètres quatre livres de l'*Histoire évangélique;* Claudien Mamert, du même quatrième siècle: saint Césaire d'Arles, de la fin du cinquième, saint Grégoire le Grand, de la fin du sixième; Paschase Radbert, du neuvième, etc. Ce dernier a même une parole qui clòt toute discussion : « Que les mages aient été des rois, dit-il, quiconque connaît l'histoire profane le sait; c'est pourquoi nous ne craignons pas de les appeler rois. » (*Exposition sur saint Matthieu,* liv. II.)

Cet appel à l'histoire profane a sa raison d'être. Dans sa *Dissertation sur les Mages*, Pierre de Marca a reconnu que dans la Perse et en Arabie, bon nombre de petites villes étaient gouvernées par des dynastes, ou petits souverains. Au livre de Tobie (II, 15), la sainte Écriture dit que les trois amis de Job étaient de petits rois; et nous savons par Moïse et par Josué que l'ancienne Palestine en contenait un grand nombre. Il est donc facile de reconnaître aux mages ce titre.

Quant à nommer les villes ou les petites provinces dont ils étaient les rois, nous ne trouvons pas d'auteur qui l'ait fait. Mais on s'est demandé de quelle région d'Orient ils venaient.

D'où venaient les mages?

De la Perse, disent grand nombre d'auteurs, où ils étaient, peut-être, satrapes : « En Orient, ces rois des Perses virent de nouvelles lumières au ciel, et aujourd'hui ils accourent offrir leurs dons au Fils du Père éternel », comme écrivait Marbode, évêque de Rennes, à la fin du onzième siècle.

De la Chaldée, disent d'autres en plus grand nombre, et qui forment la majorité.

Non, mais de la Mésopotamie, veulent croire plusieurs autres.

De la Médie, ou du moins d'une petite région limitrophe, ont dit saint Épiphane, Clément d'Alexandrie, Ammien, Baronius, et quelques autres. Ils s'appuient sur Hérodote, écrivant qu'il s'y trouve une province du nom de Magodie, dont les habitants s'appellent mages.

De l'Inde elle-même, prétendent plusieurs; mais l'un des mages était de l'Éthiopie, observent-ils.

De l'Arabie, affirment un bon nombre, à cause du texte : « Les rois d'Arabie et de Saba apporteront leurs offrandes. »

Or, il est évident que ces diverses opinions ne peuvent être en même temps l'expression de la vérité, et que les arguments apportés par chacune ne sauraient être probants, puisque les autres y sont contraires.

Comment, dans ce cas, se former une opinion acceptable? Il va suffire d'examiner celles qu'on propose.

1° La *Perse*. — Ses partisans disent : Le nom de mage est un nom perse; en ce pays, la loi voulait qu'on n'approchât pas du roi ou des princes sans leur offrir des présents; la marque de salut et de soumission comme sujet était l'adoration : et la Perse est à l'orient de la Judée.

Mais dans d'autres contrées aussi, également orientales, on adorait le souverain, on lui offrait des présents, et l'on avait des mages. Plus encore, l'encens et la myrrhe n'étaient pas un produit de la Perse, mais de l'Arabie; et l'on peut croire que la venue de gens d'Arabie à Jérusalem devait produire plus d'étonnement que celle de gens de la Perse.

2° La *Chaldée.* — Les Chaldéens s'adonnaient beaucoup à l'astronomie, dit-on, et saint Matthieu n'a pas nommé la patrie des mages, parce que leur qualité d'astrologues l'indiquait assez. Raison sans grande valeur, car le nom du pays d'origine n'importait nullement au récit du fait évangélique.

Dans une homélie sur Noël, Théodote, évêque d'Ancyre (fin du quatrième siècle), disait que les mages étaient Chaldéens ; mais on n'en trouve pas de preuves. D'autres ont voulu les faire descendre d'Abraham, qui était parti de Ur en Chaldée ; mais l'Écriture ne reconnaît aucun fils à Abraham avant qu'il eût quitté ce pays.

3° La *Mésopotamie.* — Ce fut l'opinion d'Origène, de saint Jérôme, de saint Chrysostome et de saint Basile. Le platonicien Chalcidius, traducteur et commentateur du Timée, au troisième siècle, le croyait aussi.

La valeur de ces grands hommes ne saurait suppléer aux raisons que, ni eux, ni leurs partisans ne paraissent jamais avoir données.

4° La *Médie.* — Le fait d'habiter la Magodie et de s'appeler mages ne donnait point la science astrologique ; puis, contre ceux qui font de la Magodie une province de Médie, plusieurs la plaçaient plutôt en Perse, d'autres en Arabie. Saint Épiphane dit que ces hommes descendaient d'Abraham par Céthura. Or, après sa victoire sur Chodorlahomor et Barsa, Abraham aurait donné à ses petits-enfants de Magodie l'or, l'encens et la myrrhe pris sur ces rois, avec ordre de les garder pour preuve de leur parenté avec les autres descendants du patriarche. Et les mages les portèrent au Messie qui venait de naître. Ce serait l'application du texte d'Isaïe (VIII) : « Avant que l'Enfant ne sache appeler son père ou sa mère, il recevra la souveraineté de Damas et les dépouilles de Samarie, devant le roi des Assyriens. »

Quoi qu'il en soit, ni de Perse, ni d'Arabie les mages ne pouvaient aller à Jérusalem en treize jours, mais bien de Chaldée ou de Médie. Cependant, quand le pape saint Jules Ier, en 337, dédoubla la fête de la Théophanie, pour en faire la Nativité et l'Épiphanie, il ne prétendit point que l'étoile avait apparu aux mages à la même heure que l'ange aux bergers,

quoiqu'il soit préférable de l'admettre, car les gentils ne devaient point être avertis avant le peuple du Messie.

5° L'*Inde*. — Il est difficile d'y croire, les bouddhistes n'ayant point de mages. Cependant, les deux Portugais, Jérôme Osério et Pierre Maffėi qui, au seizième siècle, écrivirent l'histoire de l'Inde, disent y avoir recueilli une tradition d'après laquelle le roi de Cranganor, selon Osério, le roi de Culan, d'après Maffėi, fut l'un des mages, accompagné lui-même du roi de Calcutta. Les deux autres mages auraient été un prince de la Perse et le roi de Carmanie (pays près le golfe Persique). Une sibylle indienne leur aurait expliqué l'étoile.

Corneille de Lapierre, célèbre commentateur de l'Écriture, cite ces auteurs; mais observe que ces princes furent seulement les premiers convertis de l'apôtre saint Thomas aux Indes.

Du roi de Carmanie, plusieurs ont fait un Éthiopien ou Abyssinien, de race nègre; et les deux autres de race blanche.

Saint Éleuthère de Tournai (fin du cinquième siècle) les dit Éthiopiens tous les trois. De même, un vieil auteur d'un sermon attribué à saint Augustin. (Sermon IX sur les saints.)

Le verset du psaume 71 : « Les rois de Tharsis et des îles... » n'a jamais pu être identifié avec un pays connu, puisqu'on ne sait guère où placer Tharsis. Des auteurs modernes admettent l'opinion de certains anciens, qu'il s'agit de l'océan Indien et du littoral du golfe Persique. Dans ce cas, les deux textes : « Les rois de Tharsis et des îles..., les rois d'Arabie et de Saba » se compléteraient bien, car Strabon place une ville de Saba au golfe Persique, et Ptolémée une autre du même nom en Perse. Des mages pouvaient venir de chacun de ces pays, et se rencontrer.

6° L'*Arabie*. On en a parlé avec les autres hypothèses; mais il faut rappeler qu'Isaïe (chap. IX.,) annonce « les dromadaires de Madian et d'Epha, partis de Saba, et apportant de l'or et de l'encens au Seigneur ». David aussi a dit au psaume 71 : « Il lui sera donné de l'or d'Arabie. » Pline dit qu'il n'y a d'encens qu'en Arabie (liv. XIII), et Virgile, au livre II des *Géorgiques*, en fait le produit spécial du pays de Saba. Epha et Madian sont aussi en Arabie.

A la vérité, l'Arabie n'est pas à l'orient de la Judée, mais au sud-est : puis, tous ceux des Pères qui font venir les mages d'Arabie, n'indiquent pas absolument le même point ; ensuite, l'Arabie n'avait pas de mages proprement dits ; bien qu'elle eût des sages, des philosophes et des astrologues. On doit donc en conclure que la région arabe d'où ils seraient venus était le plus à l'est possible, se rapprochant ainsi de la Perse. Cela permet de les appeler mages, titre qu'ils durent se donner puisque la tradition l'apprit à saint Matthieu. L'historien Tacite dit que l'Arabie Heureuse était souvent confondue avec la Perse (*Histoire*, livre V) et Suarez le reconnait, à la suite de quelques Pères des siècles *primitifs*. (IIIe *partie, dispute* 14, section 3.)

Ainsi, de toutes les opinions émises, les unes sont à rejeter et les autres se résument en un mot : les mages venaient de la partie de la Perse qui confinait à l'Arabie, ou peut-être même était le côté le plus oriental de l'Arabie Heureuse.

Combien étaient les mages?

On dit généralement qu'ils étaient trois, quoique cette opinion ait parfois été discutée. On se basait sur le triple don, comme si un seul eût apporté de l'or, un second de l'encens, et un troisième de la myrrhe ; mais cette distinction n'est pas prouvée.

Anciennement, une sculpture trouvée au cimetière Sainte-Marie-Majeure n'en représentait que deux : divers manuscrits, au contraire, d'origines diverses, parlaient de quatre. Mais un quatrième, un cinquième, et au delà, pouvaient n'être que des compagnons des mages, comme l'ont dit beaucoup d'auteurs, et cela est fort vraisemblable.

Saint Matthieu dit simplement : « Des mages d'Orient », et le verbe grec de sa traduction est au pluriel, παρεγένοντο... λέγοντες. S'il n'y en avait eu que deux on eût traduit par le duel ; ce qui n'a pas eu lieu. Il y en avait donc au moins trois : et nous devons nous en tenir à ce sentiment, qui est celui de l'ensemble des Pères et des Docteurs de tous les siècles.

Quels étaient leurs noms?

De grands auteurs, comme Baronius, ne se sont même pas posé cette question, parce qu'on ne peut la résoudre d'une manière sûre. Mais nous pouvons cependant dire ici ce que d'autres en ont pensé, sans d'ailleurs avancer aucune preuve.

Ainsi, les uns leur ont donné ces noms hébreux : Magalath, envoyé; Galgalath, dévoué: Saracin, grâce; les autres, ces noms grecs : Apellius, fidèle; Amerus, humble; Damascus, miséricordieux: d'autres, ces noms latins : Atore, Sator, Peratora, et enfin ont prévalu les noms de Melchior, Gaspar et Balthasar qui leur ont été conservés par les Bollandistes et par Benoît XIV.

Et voilà suffisamment d'incertitudes sur la plupart des questions qui se rapportent aux mages de l'Épiphanie, sans qu'il soit utile de prolonger davantage cette difficile étude. On en retiendra deux choses : la première, qu'il eût suffi à l'évangéliste d'ajouter deux mots, qui sont : le nombre et le pays; la seconde, que cette omission n'importe en rien à son récit au point de vue doctrinal. Et cela même nous prouve que les auteurs sacrés ne se sont inquiétés jamais de la curiosité, même légitime, des hommes. La religion est en dehors et au-dessus; avis aux faiseurs de systèmes!

Gabriel JEAUNE.

Le Père du Mensonge

Nous avons écrit, ici-même, un article sur la « possession collective ». Nous avons dit que l'Esprit du Mal n'a nullement besoin de manifestations à la manière de farces grossières qu'éditèrent Léo Taxil et le docteur (?) Bataille. La plus grande habileté de Satan est de *se faire nier* par les masses.

Cependant il arrive que cette méthode peut se trouver en défaut et, par l'ordre de Dieu, cette négation, répétée avec forfanterie, devient *la plus précise des affirmations*. Le démon ne peut s'empêcher de blasphémer. En sorte que ses plus railleuses dénégations de sa propre existence s'accompagnent toujours de violentes injures contre Dieu.

Le fait vient de se produire, au cœur même de Paris, dans un théâtre de l'avenue des Champs-Élysées.

On a joué, en effet, au théâtre Marigny, les 28 et 30 novembre, une pièce en trois actes, intitulée *Pan*, qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'un blasphème en trois tableaux.

Si répugnante qu'en soit la donnée, nous croyons devoir la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Ils comprendront mieux les ruses « mondaines » qu'emploie l'Ennemi de Dieu, et se rendront compte de ce que l'Apocalypse nomme si énergiquement « les profondeurs de Satan », *altitudines Satanæ*.

Voici, en résumé, cette pièce, à laquelle, par bonheur, la lourde puérilité de sa facture, la mauvaise qualité de son style et l'effroyable ennui qui s'en dégage, ôtent, en grande partie, sa nocivité.

Premier acte. — Une nuit de printemps. Le berger d'une commune des Flandres, au bord de la mer, chargé de paître le *bouc* de la commune, a accueilli, dans sa misérable grange, des *gypsies* de passage, il a donné asile à un personnage mystérieux, un Aegipan à cornes, oreilles, queue et pieds de bouc, sorti tout nu de la mer.

Le berger est assis près de sa femme, *Anne*. Au milieu de la grange, où tous dorment, sauf ces deux protagonistes, leur fille *Paniska*, demi-nue — autant vaut dire nue — s'abandonne aux frissons que met en sa chair la volupté « divine » de cette incomparable nuit, et profère des invocations à « la nature ».

Survient un garde champêtre, une brute qui dresse procès-verbal aux nomades pour séjour non autorisé. Il est suivi du *bourgmestre* (ce détail fixe l'origine belge de la pièce), puis d'un vicaire de la paroisse, énergumène qui adjure le berger et sa femme de chasser l'Esprit du Mal entré sous son toit.

Mais alors Paniska, inspirée, s'écrie : « Pan est ressuscité. » Et soudain le dieu chèvre-pieds se dresse. Il se déclare le seul dieu du monde, méconnu par les hommes, persécuté par les religions. Le vicaire s'enfuit en multipliant les signes de croix, pendant que Paniska, en une immonde parodie de la virginale conception de Marie, se déclare la « servante » de son dieu, *ecce ancilla Domini*, et consomme avec lui son union selon les rites de la « nature ». Et tandis que Pan et son « épouse » gagnent la grange, Anne et son mari, le berger, s'agenouillent et prient, au milieu des bohémiens qui sèment des jonchées de fleurs.

Pour que l'on ne nous accuse pas de prêter à cette œuvre abominable des intentions qui ne seraient pas dans la pensée de l'auteur, relevons tous les signes *sataniques* qui s'y manifestent.

Nuit de printemps, résurrection de Pan, Pâques et Résurrection du Sauveur. *Paniska*, nom de la jeune fille, est une déformation stupide du grec *Panaghia, la toute sainte*, titre donné à la Vierge Mère. La mère de cette Paniska se nomme *Anne*, autre ressemblance sacrilège. Les *gypsies* (mot anglais tiré d'*Egyptien*, *Aigos ptoa*, possession du Bouc) sont appelés *Anges* par le « dieu ». Enfin, à travers la dégoûtante pitrerie des scènes où se montrent le garde champêtre, le bourgmestre et le vicaire, l'abominable contrefaçon, voulue et soulignée, du premier chapitre de l'évangile de saint Luc.

Aux deux actes suivants, on a assisté à des scènes qui

veulent être comiques et ne sont qu'assommantes, où pendant deux heures ruissellent les paroles injurieuses et profanatrices.

Le jour s'est levé. Le retour du Pan « ressuscité » a aussi ressuscité la terre. Les fleurs embaument les champs ; les pommiers sont couverts de fruits et le peuple, ensorcelé par ce « miracle », suit, dans la campagne, le « dieu » et son épouse qui, après la nuit du mariage « divin » , se promènent *tout nus* au grand soleil, cependant que le bourgmestre, le vieux curé, le vicaire, un père capucin, le suisse, le chantre, le garde champêtre, l'instituteur et le secrétaire de la mairie, tiennent conseil pour conjurer le fléau de ce retour du « diable ».

Impossible de représenter à nos lecteurs l'ordurière nomenclature des blasphèmes qui, en ces actes, s'accumulent, le soudent, font explosion devant un public ahuri et que l'insanité même de cette haine antireligieuse préserve d'une plus grande participation au sacrilège, C'est déjà trop que, par sa seule présence à un spectacle aussi stupide qu'obscène, ce public ait fait acte de complicité involontaire.

Que mes lecteurs, donc, pour se faire une idée de la chose, sachent que la moindre de ces profanations consiste en ceci : trois acteurs vêtus en prêtres séculiers, un en franciscain, un troisième en suisse, lisent et consultent à haute voix la sainte Écriture pour en tirer la formule de l'exorcisme, et décident qu'on va adjurer Satan, à savoir Pan, d'entrer immédiatement dans le corps d'un pourceau, ou d'un hibou, ou d'un crapaud. Et tout aussitôt, la vieille baderne qu'est le curé, l'inquisiteur représenté par le vicaire, le farceur incarné dans le capucin, endossent surplis et étole, prennent l'eau bénite et la croix et procédent à l'exorcisme.

Il va sans dire que les adjurations de l'Église restent sans effet. Ce que voyant, le bourgmestre et l'instituteur proposent un accommodement, un concordat, avec le diable, ce qui provoque un nouveau flux d'injures blasphématoires. Et, au moment où les autorités vont sommer Pan de se soumettre à leur ultimatum, voici que celui-ci revient en triomphe, acclamé par la foule convertie, précédée par Paniska, plus nue

encore qu'au premier acte, laquelle, après une danse échevelée, chasse tous les « oiseaux de nuit », c'est-à-dire les prêtres, les fonctionnaires, les représentants de toutes les autorités.

Tel est l'impur spectacle qui a été offert, en plein Paris, à une « élite » de fous et de snobs fournie par l'*intellectualité* panachée des boulevards et de l'internationalisme artistique. Si la pièce eût été plus courte et moins em...bêtante, nul doute qu'elle ne se fût terminée, à la chute du rideau, par l'apothéose du Bouc, et son universelle adoration.

Nous n'ajouterons pas de commentaires à cette simple exposition. Nous nous bornerons à laisser méditer nos lecteurs sur les malheurs de notre temps, sur les signes, chaque jour plus visibles, de la colère de Dieu et du châtiment imminent.

J. DE L'ESTOILE.

LE SPIRITISME A LOURDES

Voilà un titre bien suggestif, qui étonnera plus d'un de nos lecteurs; mais la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, novembre 1906, et l'*Éclair*, journal de Paris, numéro du 2 décembre 1906, ont soulevé récemment la question.

Dans la revue, un long article sur *Lourdes et le spiritisme*, p. 266-272, signé : F. Bertal; dans l'*Éclair*, un article non signé sur *la Force curative à Lourdes*, avec sous-titre : « Conférence du Dr Hipp. Baraduc, p. 2, col. 3-4.

Disons aussitôt que leur conclusion est sensiblement la même : « A Lourdes, nul miracle au sens de ce mot, mais le produit des forces psychiques portées à une haute puissance, en raison des volontés concordantes des immenses foules qui s'y réunissent, et d'où résultent les guérisons constatées; le spiritisme les explique, et elles ne sont que des faits très naturels, sans aucun caractère miraculeux. »

Comme le Christ Jésus fut un signe de contradiction, ainsi le sanctuaire si privilégié de sa Mère est en butte aux contradictions. Le gouvernement désirait « fermer Lourdes » et on communiqua à un écrivain de grand talent quelques pièces de ses dossiers.

Plus tard, M. Jean de Bonnefon adressa une circulaire aux médecins français, et recueillit bien une centaine de signatures, au nom de l'hygiène méconnue et de la santé publique en danger.

Récemment, le Dr Boissarie en a reçu à son tour plus de quinze cents, parmi le corps médical français, en faveur des pèlerinages.

Jadis, Émile Zola écrivit son roman avec la même bonne foi et la même délicatesse qu'il avait écrit le *J'accuse*.

Et le déjà célèbre Iuysmans vient d'écrire *les Foules de Lourdes* avec le suc que l'on connaît.

Le « pour et le contre » étaient donc en balance : et si les bons esprits sont l'immense majorité en France pour reconnaître les indiscutables bienfaits de Lourdes, les adversaires ont la puissance en main, pour agir d'autorité, et « défendre à Dieu de faire miracle en ce lieu ».

L'ennemi permanent devait trouver encore mieux. A Lourdes nul miracle : les guérisons n'y sont que le résultat de forces psychiques portées à une très haute puissance, qui se résolvent en faits très naturels, et l'on en décrit l'ingénieux mécanisme.

Ainsi, aucune insulte, aucun blasphème, aucune explication plus ou moins idiote, aucune sorte d'attaque n'aura donc manqué au sanctuaire de Lourdes. Mais, peine perdue! les arguments ne portent pas, et la pauvreté de l'inepte négation n'en établit que mieux la prédominance du surnaturel qui les gêne.

Entrons dans quelques détails.

*
* *

D'abord, *in extenso*, parce que plus court, l'article de l'*Éclair* :

M. le Dr Hipp. Baraduc, excluant l'autosuggestion, a fait une conférence sur la force curative observée dans le dernier grand pèlerinage de cette année à Lourdes et la physiologie scientifique du miracle. Il considère le fait miraculeux et le phénomène qui le produit. Il met ainsi en présence : 1° le malade, 2° les 50.000 prières qui montent vers le ciel comme un facteur intermédiaire entre le malade et 3° la force invoquée sous le vocable de la Vierge Marie, la Vierge-Providence fécondée d'en haut par le souffle de l'Esprit : force qui joue un rôle de formation, de réparation et de dispensation dans l'universel phénoménisme. C'est, dit-il, cette force que la prière évocatrice et invocatrice de 50.000 pèlerins fait descendre sur les malades en pluie de grâces, sous forme de gouttelettes, dont l'action photochimique a impressionné de la même empreinte 10 plaques photographiques occluses dans du papier à radiographie, mises à la procession, à la grotte. Deux plaques mises à la piscine ont été impressionnées d'une manière différente. Le Dr Baraduc projette ces photographies tout à fait frappantes et suggestives.

En conséquence, il demande à Lourdes un laboratoire de psycholo-

gie religieuse permettant d'étudier les malades avant, pendant et après la production du phénomène miraculeux. De sorte que le sanctuaire de foi, la clinique humanitaire, le laboratoire scientifique, fassent une trilogie dans l'étude du phénomène dont le point de départ surnaturel cosmogonique devient préternaturel cosmique dans son mouvement et se termine par un travail physique naturel pour produire le miracle terrestre humain.

Des clichés témoins emportés à Lourdes, mais non soumis à l'action de la force curative, employés à Paris, *à la foire au pain d'épices*, ne donnèrent aucun résultat, en présence, sans doute, de l'action variée et non maîtrisée des vibrations de la multitude.

Les clichés impressionnés à Lourdes ont une analogie avec les photographies de la nébuleuse du professeur Barnard.

Ces recherches à Lourdes ont été inspirées par la découverte de cinq forces fluidiques influençant les sensitifs et les névrosés; forces démontrées et enseignées par le Dr Hipp. Baraduc dans un cours libre de biologie générale fait à l'École de Médecine, dans l'amphithéâtre Cruveillier, en 1904-1905.

Reprenons un peu, et discutons : « Force curative, physiologie scientifique », c'est la science dans toute sa majesté, non pas médicale, car MM. J. de Bonnefon et Boissarie y ont déjà fait appel contradictoirement, mais psychique et photographique qui vient dire son mot et prononcer son oracle.

A quoi se réduit, en effet, le problème de Lourdes?

Trois termes sont connus :

1° Le malade,

2° Les 50.000 prières des pèlerins,

3° La force invoquée, qui est ici la Vierge-Providence.

Quel sera le produit?

— La guérison du malade.

Vous l'appelez un miracle, mais à tort, car il n'y a ici qu'un fait très naturel ; seulement, il fallait un appareil enregistreur.

Ainsi, le malade ne compte pas, son désir de guérison ne produit rien, puisque le Dr Baraduc exclue l'autosuggestion ; mais les prières de 50.000 pèlerins sont tout.

En effet : elles montent vers le ciel, invisibles à votre œil parce qu'elles sont incorporelles ; mais avec une force d'attraction portée à sa cinquante millième puissance. Pouvez-vous en faire le calcul? un peu d'arithmétique vous y aidera, répétez avec moi : $2 \times 2 = 4$, $4 \times 4 = 16$, $16 \times 16 = 256$,

256×256 = 64.536, 64.536×64.536 = 4.164.895.296... etc., et prenez le temps de faire ainsi 50.000 opérations semblables. Vous voyez alors la force des prières de Lourdes; leur vitesse d'ascension et leur puissance d'attraction sont donc comme infinies, aussi seront-elles infailliblement exaucées.

Les voici arrivées au ciel. Là se trouve la Vierge-Providence dont la force est fécondée par l'Esprit, le grand et universel Esprit, qui a tout créé et gouverne tout. Elle est donc une véritable force dans le « phénoménisme » du monde, car le monde évidemment est plein de phénomènes. Or, la force de cette Vierge joue ici un triple rôle : de formation, de réparation, et de dispensation. Le Dr Baraduc est probablement aussi astronome, pour l'avoir si bien constaté et analysé; mais il ne nous fait pas entrer dans le détail, car enfin comment le sait-il?

Quoi qu'il en soit, voici les prières de Lourdes montées au ciel avec une force portée à sa cinquante-millième puissance; mais c'est une puissance d'attraction. Aussi, dans l'universel phénoménisme, que fera la Vierge-Providence? sinon remplir forcément son rôle. Et voici qu'elle laisse tomber sur cette foule de pèlerins des grâces bien visibles de formation, de réparation et de dispensation, qui vont se reposer sur les malades, au prorata de leur besoin.

Le mécanisme est donc fort naturel et exclut le miracle. Les prières sont une force irrésistible, en même temps harpon et aimant; et à l'inverse de la boîte de la Pandore antique, ce sont les bienfaits de la Vierge-Providence qu'elles font pleuvoir sur Lourdes.

N'en doutons pas : un appareil enregistreur a photographié au passage cette pluie de grâces tombée sous forme de gouttelettes. A la procession, à la grotte, dix plaques photographiques en témoignent; à la piscine, deux autres.

Oh! docteur, merci! quel immense service vous venez de rendre aux théologiens catholiques! Maintenant, dans les manifestations spirites, faites-nous apparaître Augustin d'Hippone, Thomas d'Aquin, Duns Scot le subtil, Suarez le Jésuite, afin qu'ils corrigent dans leurs œuvres le *Traité de la Grâce.*

Moi, je me charge de prévenir les vivants Tanquerey, Prével, Perriot, Pesch, Nègre, Auriault, et tant d'autres.

Et voilà comment des savants incontestés dans les sciences humaines, mais plus ignares en théologie qu'un enfant du catéchisme, analysent le miracle pour le nier. Ils admettent « un point surnaturel cosmogonique », ils le résolvent en « préternaturel cosmique », et ils concluent en un « travail physique naturel ». Les bonnes âmes que les trains portent à Lourdes ne s'en doutaient pas : et aux Litanies de la Vierge Immaculée on ajoutera désormais :

O Force de formation, de réparation, et de dispensation, pensez à nous.
O Toute-puissante dans l'universel phénoménisme, ayez pitié de nous.

Les habitants de Lourdes seront enchantés : non seulement l'hygiène ne fera pas interdir les pèlerinages, mais au nom de la science on établira dans la basilique un laboratoire de psychologie religieuse. Alors toutes les opinions seront également satisfaites devant cette merveilleuse trilogie : « un sanctuaire de foi, une clinique humanitaire, et un laboratoire scientifique. »

A quand, sur le bureau de la Chambre des députés, le dépôt d'un projet de loi, pour voter à cet effet quelques millions?

J'exprime cependant un regret : l'invention vient trop tard. Sur les chapelles des moines expulsés, on aurait mis des « plaques photographiques occluses dans du papier à radiographie », et l'on eût pu savoir comment le milliard des Congrégations a pu s'évaporer. Moins incorporel que les prières il a dû retomber en gouttelettes d'or autour de la fameuse assiette au beurre, dont le rôle de réparation et de dispensation gagnerait à être mieux connu dans le phénoménisme blocard. Mais on va le faire pour les églises, dit-on.

Il y a donc encore des progrès à faire pour la science dans toutes les questions de foi, depuis la foire au pain d'épices, jusqu'au sanctuaire de Lourdes.

*
* *

L'article de la *Revue du Spiritisme*, qu'il reste à examiner, est trop long pour être transcrit ici ; je n'en relèverai donc que quelques passages, d'ailleurs plus que suffisants pour la thèse.

L'auteur, je le reconnais, se garde de nier l'authenticité des guérisons opérées à Lourdes ; mais il leur refuse la qualité de miracles, et il en donne ses motifs.

Suivons son argumentation, d'aussi près que possible et avec ses propres expressions.

La volonté humaine, dit-il, possède une puissance plastique considérable. La science officielle en limite l'action à des effets produits sur la matière nerveuse : mais c'est une limitation gratuite, car il n'est pas établi qu'elle ne puisse agir sur la substance organique proprement dite (comme serait facile de refaire un doigt coupé, ou reconstituer un poumon plein de trous), puisque matière nerveuse ou matière organique, c'est toujours matière, celle-là pénétrant celle-ci et s'irradiant en elle ; d'où il suit que la volonté qui commande aux nerfs doit pouvoir commander aux tissus eux-mêmes. Donc, dans des circonstances exceptionnelles, cette autorité doit pouvoir se manifester ; et c'est probablement le cas pour les miraculés de Lourdes.

Voilà le raisonnement ; et l'auteur conclut :

Vaille que vaille, cette explication est plus directe, plus simple, plus conforme à notre acquis scientifique que la théorie de l'appel à la Vierge, fort poétique et fort touchante, mais si contestable !

Tout lecteur réfléchi aura aisément saisi la faiblesse de l'argumentation, et rejeté sa conclusion au nom de la logique elle-même.

De quel principe part l'auteur ? — De la puissance considérable de la volonté humaine, ce que j'accorde sans peine.

Mais quelle application en fait-il ? — Il en étend l'action à la matière organique, alors que la science la limite à la matière nerveuse. Il sort donc du domaine scientifique pour entrer dans celui des hypothèses ; mais les hypothèses, hélas ! ne produisent pas toujours de la vérité ou de la quasi-certitude,

mais seulement de la fantaisie. Elles ne peuvent donc servir à nier d'autorité les doctrines et les conclusions dues à une autre science se mouvant dans son propre domaine. Et c'est bien ici le cas.

Qu'on s'en rende compte, d'ailleurs. La « puissance considérable de la volonté humaine » n'est évidemment que « considérable » et pourrait peut-être s'étendre au delà des limites que la science lui assigne aujourd'hui ; mais, avant de reculer ses limites, il faudra les constater. Or, l'auteur ne sait avancer aucun fait qui « amorce » cette constatation. Donc, nous devons en rester scientifiquement aux limites reconnues de cette puissance.

Je dirai plus : c'est sortir absolument du domaine de la science, pour entrer dans une fantaisie inexplicable, que de venir appliquer aux guérisons des miraculés son fameux axiome : « Matière nerveuse ou matière organique, c'est toujours matière. » Qui donc songe à le nier ? Les médecins de Lourdes ne le contestent pas ; les philosophes, de toute religion, pas davantage. Mais notre auteur fait ici une confusion regrettable, car il ne s'agit pas de savoir si matière nerveuse et matière organique sont également matière, mais seulement si les éléments constitutifs de la matière organique peuvent la soumettre à la puissance de la volonté, comme l'y soumettent ceux de la matière nerveuse. Or, cela n'est pas ; donc, l'hypothèse de l'auteur tombe d'elle-même.

En voici quelques raisons : En premier lieu, ces deux matières sont évidemment distinctes dans leur essence et leur constitution ; elles ne peuvent donc être impressionnées de la même manière, et l'une doit y être, évidemment, plus réfractaire que l'autre. Par suite, la puissance de la volonté a pu trouver de réelles difficultés à s'exercer sur la matière organique, alors qu'elle n'en a pas au regard de la matière nerveuse. L'expérience le prouve dans tous les hommes.

En second lieu, la matière nerveuse joue, dans le corps humain, un rôle tout différent de celui de la matière organique ; elles ne peuvent donc obéir, en même temps, aux mêmes lois formulées par la volonté. Celle-ci peut donc

n'avoir pas de puissance sur l'une, alors qu'elle en possède sur l'autre.

En troisième lieu, la matière nerveuse obéit à la volonté de l'homme, parce que cette volonté fait partie de notre vie intellective, et qu'il est évidemment dans le corps un certain nombre d'éléments qui lui doivent forcément leur concours.

Mais, en quatrième lieu, la matière organique ne lui obéit pas, parce qu'elle ne se rapporte qu'à notre vie végétative et uniquement matérielle ; et elle n'a rien à faire avec l'autre. Est-ce donc que les plus « grands hommes » ont été forcément des « hommes grands » ? Le lion est de moindre taille que l'éléphant, et Napoléon Ier n'avait pas une taille de géant.

La science a donc raison d'admettre que la puissance si considérable de la volonté humaine sur la matière nerveuse trouve une limite dans la matière organique ; et ainsi est réduite à néant l'hypothèse, si mal échafaudée, contre les guérisons de Lourdes.

Mais ce n'est pas tout. On remarque aussi que l'auteur ne l'a conçue et ne l'exprime qu'avec des hésitations, des doutes, des peut-être, comme un architecte inexpérimenté, qui a imaginé de beaux plans, mais bâtirait sur le sable. Relisons-le : « Il n'est pas établi..., doit pouvoir commander..., circonstances exceptionnelles..., doit pouvoir se manifester..., c'est probablement le cas..., vaille que vaille... »

Et tout cela, dit-il, constitue « une explication directe, simple, conforme à notre acquis scientifique ».

Il a évidemment omis de se relire. Une explication « directe » doit partir de principes indiscutés, prendre corps à corps les arguments de l'adversaire, telles les plaidoiries de deux avocats à la barre. — Une explication « simple » se garde d'être hésitante, tortueuse, embarrassée, équivoque, ne tablant que sur de frêles hypothèses. Une explication « conforme à notre acquis scientifique » ne doit pas tourner le dos à la science, comme celle de notre auteur avouant que la science ne va pas jusque là. L'hypothèse étudiée ici est sans doute, je le reconnais, conforme à l'acquis scientifique de son auteur ; mais dois-je abandonner la science de tous les autres, médecins et philosophes, pour lui préférer sa science indivi-

duelle et hypothétique en cette matière? C'est une abnégation qui me manque, et mes lecteurs partageront sans doute ma *manière de voir.*

Soyons néanmoins de bonne composition, et admettons à son hypothèse une valeur scientifique. Il n'en resterait pas moins que la multitude des foules qui courent à Lourdes prouve l'impuissance de cette théorie, car la volonté des miraculés n'a pu rien obtenir chez eux, et il leur a fallu aller à la basilique ou à la grotte mettre un élément surnaturel dans leur désir de guérison. Cela même, en dernière analyse, infirme donc absolument la thèse de l'auteur.

Arrivons à la « théorie de l'appel à la Vierge », que M. Bental déclare « si contestable ».

D'abord, nous avons vu plus haut que le Dr Hipp. Baraduc trouve aux prières évocatrices des malades une immense puissance, et reconnait que la Vierge joue un rôle prépondérant et bien défini dans l'universel phénoménisme. Ces deux messieurs devraient donc bien se mettre d'accord, au lieu de se contredire devant la galerie où l'on marque les coups.

Ensuite, même au point de vue spirite, nos adversaires sont mal venus de repousser « cette théorie ». Qu'est-ce, en effet, une manifestation spirite, sinon le fait par lequel un ancien vivant vient entrer en rapport avec nous, mû par sa connaissance de nos besoins, excité à nous continuer plus que jamais son amitié et son appui etc., etc... Or, la Vierge-Providence, comme l'appelle M. Baraduc, a un pouvoir de formation, de réparation, et de dispensation. A quoi donc servirait ce triple pouvoir, si elle n'en use en certains cas déterminés?

Puis, si Allan-Kardec a écrit que le spiritisme complète définitivement le christianisme, la prière évocatrice adressée à la mère du Christ ne peut avoir perdu son efficacité, car on est toujours fondé à dire qu'elle est restée un esprit tout privilégié parmi les esprits des « désincarnés ».

Oui ou non, votre science a-t-elle constaté des gouttelettes sur les plaques photographiques placées au-dessus de la grotte? Les astronomes, et je serai de leur avis, sauraient leur donner une autre explication, mais les spirites de l'école du Dr Baraduc n'ont pas à y contredire.

Oui ou non encore, M. Bental a-t-il admis la réelle authenticité des guérisons de Lourdes? La volonté des malades n'y étant pour rien, pas plus que celle des médecins qui les avaient traités sans succès, le seul dernier moyen thérapeutique a donc prévalu, cette théorie de l'appel à la Vierge. Le sanctuaire de la foi reste donc la pharmacie modèle et la clinique hors concours!

*
* *

Mais voici une autre explication de M. Bental : « Les phénomènes de Lourdes sont simplement des phénomènes de magnétisme intensif et collectif. » Et voici sa théorie.

Les pèlerins sont exaltés, et les malades anxieux; dans cet état, ils font jaillir de leurs cœurs et de leurs lèvres un formidable bouillonnement d'espoirs et de prières extasiantes. C'est donc une fermentation psychophysiologique qui doit produire d'énormes masses d'un fluide dont ils vont être imprégnés. Or, ce fluide est évidemment porteur de sensibilité, de volonté, et d'intelligence; et alors, conséquence forcée, il communique à l'eau, aux cierges, à l'atmosphère, des vertus curatives à un très haut degré, force incluse dans les vœux de la foule et les espérances lancés en l'air par toutes ces âmes haletantes. C'est ainsi que l'eau de Lourdes est magnétisée à un degré étonnant, non d'une magnétisation individuelle, mais grégaire.

Et de ce beau système, l'auteur tire cette admirable conclusion :

La thèse qui attribue les guérisons de Lourdes au magnétisme inconscient des foules est donc parfaitement soutenable; et un peu plus plausible, n'est-ce pas, que la thèse théologique... elle rend un compte exact et loyal...

Ici, l'auteur est plus scientifique que dans son hypothèse du pouvoir de la volonté sur la matière organique pour expliquer les guérisons des miraculés, mais son argumentation n'y est pas plus probante.

En effet, il faudrait prouver des assertions comme celles-ci : le bouillonnement d'espoirs dans les cœurs produit un fluide magnétique; les prières extasiantes des lèvres en pro-

duisent un autre ; ces fluides existent en masses énormes ; ils sont porteurs de sensibilité, de volonté, d'intelligence ; ce triple trésor émane réellement de ce bouillonnement et de cette fermentation ; et cette sensibilité, cette volonté, et cette intelligence, ayant ainsi bouillonné et fermenté, sont lancées dans l'air par les vœux et les espérances, et enfin retombent en vertus curatives, qui magnétisent l'atmosphère dont les malades respirent l'air, les cierges dont la flamme éclaire, l'eau dont ils usent en boisson ou en bain.

Oh ! l'admirable chose : Vichy, Biarritz, le Mont-Dore, et tant d'autres, devraient bien être ainsi magnétisés ! Les compagnies *concessionnaires* y perdraient peut-être, mais les hôteliers feraient des fortunes, et les malades du peuple y gagneraient. Les hôpitaux des grandes villes, toujours trop pleins, auraient là des succursales dans les meilleures conditions d'exceptionnel bon marché et de rapide convalescence.

Après tout ce que j'ai dit dans ce long article sur le « spiritisme à Lourdes, » il n'est pas besoin de renouveler les mêmes réfutations. Je constate seulement que MM. Baraduc et Bental attribuent aux foules des pèlerins une puissance curative latente, qui n'attend qu'une circonstance exceptionnelle pour opérer des guérisons que nulle science n'avait pu obtenir ; et je redis qu'il a fallu ici, comme indispensable condition, un élément surnaturel. Cela suffit à ma thèse.

Que nos doctes adversaires, dont les plaques photographiques n'ont rien produit à la foire au pain d'épices, essaient l'un de ces jours place de la Concorde, Champ de Mars, ou hippodrome de Longchamp ; qu'ils réunissent tous les malades transportables de Paris et des départements limitrophes ! Alors, que de désirs de guérison, et de confiantes espérances ! Les compagnies de chemin de fer s'y prêteront à souhait, et la science médicale aura bien mérité de « l'humanité souffrante ».

Mes chers lecteurs, allons attendre sous l'orme. Le spiritisme et la Vierge bénie de Lourdes sont en présence : mais la Vierge pleine de grâce restera toujours, nous le savons, le « salut des infirmes et le refuge des pécheurs ».

P. L. Borie.

AUTOUR DES REVUES

Dans son numéro du 29 septembre dernier, *The Progressive Thinker* publie, sous le titre *Levitation*, une communication signée : Anna E. Ayer, dont voici la substance.

La correspondante du journal américain y raconte qu'étant petite enfant, elle fut témoin d'un fait de lévitation dont ses parents furent le jouet. « Leur lit fut entraîné à une brève distance et balancé comme un berceau. Un ami leur dit que ce devait être la communication de quelque parent défunt, mais ma mère (c'est la narratrice qui parle), qui était très orthodoxe, dit, lorsque le fait se reproduisit : « Laisse-nous! Nous n'avons rien à faire avec les mauvais esprits. » Moins de trente ans après, elle vit l'esprit de sa sœur se tenant devant son lit dans une lumière rose. Elle-même mourut peu après et nous laissa avec le désir de nous voir appliqués aux choses du spiritisme. »

Notre confrère de Chicago nous permettra d'estimer que de tels faits, loin de battre en brèche la croyance catholique, orthodoxe s'il en fût, la confirment rigoureusement.

Qu'est-ce, en effet, que cet esprit berceur qui, expulsé par l'apostrophe d'une femme pieuse, ne reparaît qu'au bout de trente ans pour troubler ses derniers moments, sinon l'immortel déchu, grand machinateur de supercheries et de mensonges? Et quel crédit accorder à l'hallucination visuelle d'une mourante qui, en pleine santé, avait, d'un seul mot, réduit à néant les diaboliques fantasmagories en qualifiant leur auteur de mauvais esprit?

*
* *

Dans ce même numéro, un correspondant, qui signe O. F. Thornton, pose une bien amusante question.

Après avoir cité une assertion du capitaine S. Welbey, du

18e hussards indien, dans son livre *le Thibet inconnu* qui a vu, en divers monastères, un Bouddha à sa seizième incarnation, et un autre qui compte 510 existences alternatives : après avoir rappelé une histoire, rapportée par le voyageur Sven Hédin, d'un lama nommé Koduktoningagheat (ouf!) qui se réincarna successivement pendant 6.100 ans, ledit M. Thornton, que nous jugeons un homme gai, demande judicieusement ce qu'il est advenu de ces six cents âmes dépouillées à tour de rôle de leurs corps légitimes. Et, avec une jolie ironie, le correspondant insinue que les spirites de l'école bouddhiste pourraient être interrogés utilement à ce sujet.

Nous croyons, nous, qu'il n'est pas nécessaire d'aller si loin. En France, les hussards et les zouaves ont toujours passé pour les plus joyeux fumistes qui fussent. Il en est peut-être ainsi en Angleterre, dont le capitaine S. Welbey est sûrement l'un des plus brillants hussards. Quant à l'illustre Sven Hédin, le Marco-Polo de notre temps, nous le tenons pour aussi digne de créance que le fut naguère, chez nous, le romancier Jacolliot, et, aux États-Unis, l'illustre M. Barnes, inventeur du langage des singes. Quel malheur de ne pas vivre au Thibet! Quel malheur de rencontrer tant de singes qui parlent comme des créatures sans raison!

S.

L'Église et la séparation

Le Progrès spirite, novembre 1906, p. 164, publie un article intitulé : « La fortune du clergé avant la Révolution », qui débute par cette phrase :

> La suppression du budget des cultes paraît être un des principaux points sur lesquels l'Église catholique appuie sa résistance à la loi de séparation.

Voilà évidemment une affirmation catégorique, qui provient sans doute de ce que l'auteur ne connaît pas, ou connaît mal, la grave question dont il s'agit; mais l'erreur est si

grossière sur un tel sujet, que j'ai ici le devoir et le droit de la qualifier de « contraire à la vérité ».

De deux choses l'une, en effet. Ou bien il n'a rien lu des documents officiels de l'Église au sujet de cette loi de séparation, et alors pourquoi son affirmation? Ou bien il en a lu du moins les passages les plus saillants, et alors pourquoi devant ses lecteurs les détourne-t-il de leur sens?

La suppression du budget des cultes est à l'article 2 de la loi, et toutes les plus grandes difficultés ont eu pour objet l'application des articles 4 et 8; on a même essayé de rédiger des règlements conformes. Il ne s'agit donc nullement du budget, mais des associations à la des Houx et à la Puymasson; et même ces jours derniers de « déclaration de réunion publique » d'après la loi de 1881, qui ne touche pas la matière et diffère si bien de celle de 1905. Ladite résistance ne porte donc pas sur la question d'argent.

Quant au reste de l'article du *Progrès spirite* sur les biens ecclésiastiques d'avant 1789, la loi du 9 décembre 1905 n'y est non plus pour rien, et ce serait donc une tout autre question dont je n'ai que faire ici.

P.-L. Borie.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

Au Seuil de « 1907 »

L'année qui vient de commencer contient dans ses secrets de redoutables inconnus, car on annonce partout qu'elle nous réserve de navrantes surprises et d'immenses douleurs.

A voir, en effet, les « politiciens » parcourir du regard toutes les nations du globe, on s'aperçoit qu'ils supputent les chances de paix ou de guerre, dans un avenir trop prochain, sur deux ou trois points du monde civilisé.

A entendre les « touristes du coin du feu » interroger les peuples, leur journal à la main, on voit qu'ils recueillent presque partout des observations toujours pleines de tristesse sur la nouvelle situation de l'Église de France.

Et, plus près de nous, on a vu des « publicistes » de grande loyauté s'incliner avec admiration et respect, en un jour inoubliable, devant l'éminent et vieil archevêque de Paris ; puis publier chaque semaine, non sans une profonde émotion, les nombreux télégrammes de consolation et de doléance que lui adressent des prélats et de fidèles chrétiens d'à peu près tous les pays.

Bien plus, en France même, au vu et au su de toutes les classes de la société, depuis que le ministère et le Parlement ont déchiré le Concordat et voulu ignorer le pape et les évêques, il n'est plus de question qui absorbe autant le gouvernement et la presse que celle de savoir par quel meilleur moyen Parlement et Ministère tendront des pièges à la conscience du pape, et rendront plus difficile la grande mission des évêques.

Aux temps déjà si lointains de l'antique Grèce, le peuple d'Athènes descendant sur la place publique, l'*agora*, demandait constamment : « Quoi de nouveau? » De toutes les

parties du monde connu arrivaient, en effet, à l'illustre République, toujours d'émouvantes nouvelles.

Aujourd'hui, chaque matin, le citoyen français qui se sent un peu de cœur ouvre son journal en se demandant : « Sur la Séparation, quoi de nouveau? » Et il trouve une nouvelle circulaire de prétendu libéralisme à côté du récit d'une confiscation lucrative ou d'une expulsion souvent mouvementée.

Et il se demande : « Pourquoi tout cela? Quelle en est la première raison? Sur quoi s'appuient tous ces actes? Comment cela finira-t-il? »

J'ai entendu ces questions qui sont d'une exceptionnelle importance, et il me paraît utile de leur consacrer ici quelques pages.

Évidemment, je ne suis ni évêque ni curé, mais citoyen français de vieille souche et chrétien sincère, qui a peut-être quelque droit d'exprimer son opinion comme électeur et comme catholique. J'habite un faubourg de Paris, au milieu d'ouvriers dont le langage n'est point académique : c'est dire qu'il faudra me pardonner des expressions faubouriennes échappées à ma plume parce qu'elles frappent trop souvent mes oreilles. Au demeurant, je défie nos adversaires de repousser mes dires, même quand je les mettrai en face de leur trop audacieuse déloyauté.

J'espère que cette étude ne sera pas inutile à la plupart de nos lecteurs, qui auraient besoin de se reconnaître au milieu de tout ce qui s'imprime dans le *Journal officiel* et dans la presse de tous les partis.

Le point de départ

Les attaques contre le catholicisme sont de tous les temps et les motifs invoqués par les adversaires sont toujours basés sur le mensonge et relèvent de la plus audacieuse déloyauté.

Qu'on lise l'Évangile : Scribes et pharisiens sont mécontents que le peuple aille à Jésus-Christ, font un crime au Sauveur de guérir des malades et des paralytiques au « jour

du repos », trouveront un traître dans son entourage pour le leur livrer, et un président pour leur rendre « service » en prononçant un « arrêt ». Au reste, c'était prévu, annoncé, décrit par des esprits supérieurement inspirés qui apparurent au monde dans tous les siècles précédents.

Qu'on ouvre l'histoire de la primitive Église, au livre des *Actes des Apôtres*. On y lit ce décret de l'autorité juive : « Nous avons ordonné et ordonnons : Vous ne prêcherez pas, vous n'enseignerez pas au nom de Jésus. » Et les apôtres étaient pourtant des Juifs, dont l'ancienne profession était connue, et qui, avec leur Maître, avaient payé l'impôt. Et ils savent répondre, doucement, hautement, avec respect et avec indépendance : « Nous ne pouvons pas ne pas parler, ne pas enseigner, car il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Qu'on lise l'histoire du premier empereur romain persécuteur, et qui s'appelle Néron. Gangrené de tous les vices, rongé de tous les orgueils, il incendie Rome, déclame l'*Iliade*, accuse les Juifs ; et les chrétiens, dont l'apôtre-convertisseur est Juif, sont transformés en torches vivantes, tandis que Pierre est crucifié, et Paul décapité. Néron descend au tombeau, et Lin, Clet, Clément... jusqu'à Pie X, continuent l'œuvre salutaire et rédemptrice de Pierre et de Paul.

Veut-on continuer à feuilleter les pages de l'histoire de Rome et des peuples? On trouve toujours la force matérielle, qui torture les corps ; le poison intellectuel, qui atrophie les volontés, et porte dans les âmes tous les germes de mort, comme l'apostasie, l'hérésie, et le schisme.

Cherchez dans les in-quarto qui contiennent les annales des nations : ces faits-là se rencontrent à chaque page, et à chaque page aussi on trouve la mort de quelqu'un des persécuteurs. Or, l'Église est restée, échappant à son épée meurtrière ou à ses décrets d'expulsion ; l'Église a continué l'œuvre du Christ.

En vain d'autres hommes se sont levés, aiguisant leur épée ou rédigeant des décrets nouveaux : le cliquetis des armes n'a été qu'un bruit perdu, le parchemin qui contenait le texte de la loi spoliatrice n'a pas tardé à être rongé par les vers, tandis que le potentat ou le législateur gisait déjà dans la poussière du tombeau.

Et ainsi sont allés, précipités dans l'abîme du passé, tous ces hommes plus ou moins célèbres qui avaient voulu regarder Dieu en face, avaient porté sur son Église une main sacrilège et, sous la pierre tumulaire, témoignent à jamais de l'invincible inutilité de leurs stupides persécutions.

Et l'Église a passé, et elle leur survit, et elle demeure. Pourquoi cette survivance et ce triomphe? Ma faible intelligence l'ignorait; j'ai ouvert un petit livre dont tout le monde parle, et que très peu d'hommes connaissent. Et j'y ai lu cette parole du fondateur de l'Église à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations... Je demeure avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Il me semble qu'elle se vérifie, malgré l'innombrable armée des blasphémateurs de toute nature qui voudraient en déchirer la page, ou s'inscrire en faux contre elle, comme si la « vérité de Dieu ne demeure pas à jamais » !

Nouvelles attaques

Il existe dans le monde des esprits ainsi faits; ils disent : « Les autres ont pu avoir du talent ou du génie, mais ils n'ont pas réussi contre l'Église parce qu'ils n'ont pas su s'y prendre. Nous recommençons leur œuvre de destruction, sur de nouveaux frais avec de nouveaux outils; nous humilierons la tiare, nous ferons tomber des mitres, et nous foulerons des calottes sous nos pieds. Après quoi, nous aurons vengé ensemble et la Synagogue et notre maître Hiram. »

Tel est le thème des adversaires de l'Église de Jésus-Christ, dont les décrets, les lois, les circulaires, les articles de journaux officiels et officieux, les discours affichés, les correspondances romaines rédigées aux bords de la Seine, etc., etc., ne sont que des variantes à peine déguisées.

Je n'ai que deux mots à en dire : le principe invoqué est stupide; le but matériel à obtenir n'est qu'illusion. — Et je prouve:

1° *Le principe invoqué est stupide.* — Est-ce que, pour tout cerveau qui n'est pas déséquilibré, cela ne devrait pas faire le moindre doute?

Prenons la « loi de Séparation », promulguée à l'*Officiel* du 11 décembre 1905, et voyons les signatures : Émile Loubet, Rouvier, Bienvenu Martin, F. Dubief, Merlou, Clémentel.

Voyons ensuite les signatures apposées aux lois, règlements, circulaires ministérielles qu'on a dû élaborer depuis : Fallières, Clemenceau, Briand, Caillaux, etc.

Ajoutons-y même les noms des membres du Parlement de 1905 et de 1906.

Ils forment probablement le « dessus du panier » de tout ce que la France possède de grands hommes, d'intelligences supérieures, et d'extraordinaires hommes d'État ; et nous autres, faibles humains, citoyens tout juste bons à porter le fardeau toujours croissant d'impôts dont les chiffres grossissent chaque année, nous n'avons évidemment qu'à nous incliner bien bas devant ces Excellences et ces Honorables.

Mais enfin, puisque nous avons appris à lire, ne trouvons-nous pas dans l'histoire des noms qui n'y font pas mauvaise figure, et rappellent des hommes qui avaient aussi quelque talent, et peut-être un peu de génie?

Or, je ne vois pas que Loubet et Fallières soient plus puissants que Néron, Dioclétien, Julien l'Apostat, et tant d'autres à leur suite, qui voulaient chasser de leur empire la « Religion du Galiléen ». Et je me figure que, parmi les milliers de persécuteurs dont l'histoire de l'Église nous raconte les faits et gestes, le plus grand nombre valaient au moins autant que les auteurs et les signataires de la loi de Séparation ; et pourtant dix-neuf siècles attestent leur insuccès.

Je conclus donc qu'il est parfaitement insensé de compter réussir là où tant d'autres ont si bien échoué. Et il suffit de lire l'histoire pour en convenir.

Le succès ne serait possible qu'à deux conditions, mais qu'il est difficile de voir se vérifier :

L'*une*, que les nouveaux adversaires de l'Église soient plus forts que tous leurs prédécesseurs depuis dix-neuf cents ans. Mais quelle apparence qu'il s'en rencontre de tels, alors qu'on a connu dans l'histoire des hommes d'une tout autre envergure et d'une plus grande puissance que tous ceux que nous voyons maintenant ! Il n'y a donc pas à compter que les

Clemenceau et les Briand d'aujourd'hui ou de demain réuniront dans leurs mains et dans leur cerveau une force matérielle et intellectuelle plus grande que toute celle qui s'est en vain jusqu'ici acharnée contre l'Église.

L'autre, que l'Église elle-même se trouve confiée à des mains inhabiles et des chefs d'une intelligence si affaiblie, que les pontifes soient des lâches ou des traîtres, au point que Dieu les abandonne et mente à son Évangile.

Or, l'hypothèse est inadmissible, parce que les principes fondamentaux de l'Église sont de telle essence, qu'il n'est pas possible que la papauté et l'épiscopat les méconnaissent. Puis, il est plus inadmissible encore que Dieu mente à son Évangile; et il n'est personne qui ne le comprenne.

En conséquence, et d'où que viennent les motifs, jamais les adversaires de l'Église ne prévaudront contre elle.

2° *Le but matériel à obtenir n'est qu'illusoire.* — Nous sommes à une époque de l'histoire du monde où les faits qu'elle a enregistrés donnent rapidement la réponse à la plupart des questions les plus compliquées.

L'humiliation de la tiare pontificale, la chute des mitres épiscopales, l'asservissement du clergé des paroisses, et, par suite, l'abaissement et comme l'anéantissement du catholicisme, qui donc n'a lu cela quelque part?

Les pontifes persécutés, souffletés, emprisonnés, mourant en exil, ou dans les tortures, furent presque légion dans les siècles primitifs. Est-ce que le catholicisme en fut arrêté dans sa mission de civilisation évangélique et d'instruction des peuples? La Révolution française jeta le vieux Pie VI dans une mauvaise voiture, en plein hiver, lui fit gravir les Alpes, et le tint jusqu'à sa mort à Valence, en Dauphiné. Son successeur Pie VII signa avec Bonaparte le Concordat que le trio Combes-Clemenceau-Briand a voulu déchirer, et sacra l'empereur. Il est vrai que Napoléon fit plus tard, pour ce pape, de Fontainebleau une prison; on ne prévoyait pas alors qu'à son tour la protestante Angleterre ferait pour Napoléon lui-même, de Sainte-Hélène, un sépulcre! Et le dix-neuvième siècle a vu le catholicisme s'implanter et grandir aux États-Unis, au Japon, en Chine, aux Indes; il l'a vu décupler en

Angleterre, en Prusse, en Russie; et c'est de cette France, auteur de la mort de Pie VI et des souffrances de Pie VII, que sont sorties d'admirables œuvres de propagande évangélique, apportées dans tout l'univers, principalement par des missionnaires français.

Qu'espère-t-on, en méconnaissant le Saint-Siège et l'épiscopat? C'est peut-être un dessein grandiose; c'est sûrement, dans les moyens mis en œuvre, une réelle stupidité.

Je sais que Luther put révolutionner l'Allemagne, et jeter les princes sur les biens de l'Église, puis démoraliser le clergé. Je n'ignore pas qu'Henri VIII d'Angleterre le réfuta d'abord et l'imita ensuite. Nos « séparatistes », qui ont cru réussir de même, ont oublié que les situations sont absolument différentes : je le montrerai à l'occasion. Du reste, les révolutionnaires de 89 et de 93 en France, qui suivirent une autre voie, n'y gagnèrent que le titre de bourreaux. En vain des milliers de prêtres constitutionnels et jureurs, obéissant aux passions démagogiques, voulurent s'établir dans les paroisses, le peuple les renia; et les prêtres fidèles à Dieu furent ceux à qui les populations réservèrent leurs églises et leur confiance, au point que le gouvernement dut compter avec eux.

Aujourd'hui, janvier 1907, on ne cite pas trente prêtres qui aient fait réellement des « cultuelles » schismatiques; la fidélité de tout le clergé français reste donc entière, sans que l'on ait pu l'entamer. Qu'on essaie quelque chose d'identique sur les fonctionnaires de l'État; et alors quelle débâcle!

La loi de Séparation

Quel titre hypocrite et mensonger! Si l'État et l'Église se séparaient comme deux époux qui divorcent, chacun reprendrait sa pleine liberté d'action. Mais y a-t-il ici quelque chose de pareil?

Voyez-vous un président de tribunal prononcer un jugement de séparation et de divorce contre sa propre épouse et réduire celle-ci à ne l'apprendre que par les journaux? C'est

d'abord ce que l'État a fait vis-à-vis de l'Église. Le Pape, l'un des deux signataires du Concordat, n'a pas encore reçu notification officielle de la dénonciation et de la rupture.

Voyez-vous une nouvelle loi sur le divorce imposer à l'épouse renvoyée un tas de conditions sur la vie qu'elle devra mener désormais, les dépenses qu'elle pourra faire, l'aménagement de son nouveau domicile, la composition du conseil de famille qui la surveillera, l'emploi des ressources que son industrie pourra lui créer, et l'obligation de remettre à la caisse de son ex-mari les économies qu'elle aura pu faire au bout de l'année? Tout cela se retrouve dans la loi de Séparation si l'on veut se donner la peine de la bien lire.

Connaissez-vous un ex-mari, juge ou commissaire, qui envoie la police au domicile de son ex-épouse pour lui reprendre sa dot, s'emparer de son mobilier, réclamer les vêtements qu'elle porte, et jusqu'aux outils indispensables à son travail? C'est l'histoire des inventaires du printemps de 1906, et des confiscations actuelles, décembre 1906-janvier 1907, sans compter ce que nous réserve demain.

Mieux encore. Avez-vous connu un patron qui impose à ses ouvriers des conditions inacceptables, dans les heures de travail, la façon à donner à l'ouvrage, les outils à employer, la manière de s'en servir,... et prononce ensuite que leur inacceptation les rend passibles de toutes les amendes, jusqu'à la confiscation de leur précédent salaire, et à l'expulsion de leur propre domicile? — C'est encore une des applications de divers articles de la loi de Séparation.

Cependant, le président dont il s'agit, qui prononce le divorce dans toutes les conditions qu'on vient de dire, aurait-il votre approbation, s'il venait raconter ensuite qu'il n'a agi que dans l'intérêt de son ex-épouse, qu'il lui a fait des conditions très libérales, et que les difficultés qu'elle éprouvera à s'y soumettre constituent de sa part une insupportable rébellion? — C'est bien encore le cas, les discours affichés le prouvent surabondamment.

Qui donc viendra me dire que ces comparaisons ne sont pas justes? Je les vois, je les entends, les hommes qui donnent tort à cette femme; mais je ne me soucie pas d'eux. C'est que

ces hommes lui reprochent sa vertu, sa moralité, le soin qu'elle prit de ses enfants, et ses œuvres de bienfaisance. Parfois, ils prononcèrent à son oreille des paroles mal sonnantes, et elle les dédaigna ; ils lui envoyèrent des tentateurs, et elle les repoussa ; ils lui demandèrent des concessions dans ses principes, et elle les refusa... Voilà les ennemis de l'Église : le tableau sera facile à faire.

Oui, qui donc viendra s'inscrire en faux?

Quelques détails

Ce n'est ni aujourd'hui, ni depuis quelques années seulement, que la Séparation est apparue à l'horizon politique. Combes, dans un journal juif d'Autriche, vient de dire que, durant son ministère, il fit tout son possible pour la rendre inévitable. Mais je dois remonter plus haut, dès la guerre de 1870.

A cette date, j'appartenais à une grande administration, qui a des succursales partout, et, avec un camarade, je logeais chez le chef de ma section, dans une ville sous-préfecture. Or, le sous-préfet que nous envoya Gambetta était un vieil ami de mon chef; aussi venait-il souvent nous voir dans la soirée, très tard, ne voulant pas se compromettre auprès des « vieilles barbes » républicaines du quartier. Une sorte d'intimité et un laisser aller de paroles s'établirent bientôt entre nous.

De toutes ses confidences j'ai retenu et souvent répété celle-ci : « Je suis franc-maçon, et la république est notre meilleur gouvernement. Nous ne pouvons nous établir solidement qu'en nous appuyant sur le peuple. A cet effet, nous promettrons à l'ouvrier plus de beurre que de pain ; et parce que les curés seraient un obstacle à nos petites affaires, nous en viendrons peu à peu, par des lois très bien graduées, à leur tout enlever, et à les proscrire. Mais nous n'aurons pas, pour cela, fait les affaires du peuple, puisque nous n'aurons guère fait que les nôtres ; il y aura alors du mécontentement, une queue qui nous poussera, un grand désordre qui s'en

suivra; et nous serons obligés de rappeler les curés, pour qu'ils prèchent la paix et remettent de l'ordre. »

Un autre soir, il disait : « Les vicaires d'ici, on les pendra. » Et il expliquait que l'échafaud ne reparaîtrait plus, parce qu'il est trop long dans son œuvre; tandis qu'il serait aisé aux principaux membres des loges de s'occuper chacun de quelques prêtres dans les villes, pour activer la besogne, la pendaison étant facile partout.

Quant au mot d'ordre, il en disait ceci : « Vous avez vu comment, dès les premiers jours de la guerre, on a répété partout que les nobles et les curés avaient envoyé leur argent aux Prussiens; nos moyens de propagande de fausses nouvelles deviendront encore plus puissants, et les curés y passeront. »

Ainsi ces confidences de l'hiver 1870-71 sont restées dans ma mémoire, souvent je les ai répétées, et je trouverais encore de vieux amis pour en confirmer l'indéniable authenticité.

Quelques années plus tard, je retrouvai un ancien camarade de collège, devenu prêtre et missionnaire diocésain. Il me racontait ses petits succès, et me faisait des confidences. Ainsi, déjà des hommes prévoyants lui disaient : « Monsieur, autrefois j'aimais venir à l'église; on m'a parlé de vous, et j'ai voulu vous entendre; mais souffrez que je ne fasse pas ma mission. C'est que je viens de me mettre d'un parti qui ne veut plus de religion, et mes intérêts demandent donc que je m'abstienne. »

Mon ami répondait : « Il ne s'agira pas de parti, politique ou autre, dans les affaires de votre conscience au tribunal de Dieu, mais du Décalogue et de l'Évangile. » — « Je le sais, répliquait le petit bourgeois, mais à mon lit d'agonie je n'aurai plus peur du parti, ma famille aura prospéré, et je pourrai faire appeler le prêtre, car les curés sont d'une graine qui lève toujours. »

Bien plus tard, je voyais à Paris, toujours une ou deux fois par semaine, le député de mon ancien arrondissement du Midi. J'avais connu tant de monde dans les communes qu'il représentait, et quelques-uns de ses agents électoraux, que je pouvais lui rendre service.

Or, dans une certaine Revue, j'avais publié une Étude historique sur le Concordat et les Articles organiques, et lui en avais fait hommage.

Grand talent, et ayant de hautes relations exceptionnelles, mon député devint ministre de la justice et des cultes. Il me dit alors : « Votre Étude me servira maintenant; mais il vous faudra en refaire une autre, car je viens de trouver un projet de rupture du Concordat. Préparez-moi des notes dans tel sens, d'accord avec M. Untel, bien rompu à ces questions. »

Voilà trois souvenirs personnels, que j'ai racontés à toute occasion. En prenant de chacun ce qu'il a de plus spécial, le lecteur sera amplement documenté sur les grandes lignes de la Séparation, et connaîtra dès maintenant quelques-uns des secrets de l'année 1907 qui vient de commencer. Sans être un prophète authentique, il pourra en conclure quelques détails pratiques qui ne sauraient manquer d'intérêt.

La bonne foi du ministère

Étant donné tout ce qui précède, trois choses devaient se produire : Travailler le peuple de façon à le détacher de l'Église; — User du Concordat pour éloigner des sièges épiscopaux les prêtres de caractère et de grande valeur; — Obtenir des élections législatives qui donneraient le plus d'anticléricaux possible.

Ces trois points furent en grande partie obtenus, on doit en convenir; mais non pas obtenus tous ensemble au degré où les Loges le désiraient, les événements le prouvent.

Le même député futur ministre m'avait annoncé, trois mois à l'avance, l'Encyclique de Léon XIII sur le ralliement. Les décrets de 1880 contre les religieux; la loi municipale de 1884 qui enlevait déjà beaucoup aux fabriques paroissiales; la loi du divorce; celle des écoles prétendues neutres, celle de 1889 curés sac au dos, étaient toutes trop antichrétiennes, pour qu'on ne craignît pas un réveil et une secousse.

Le gouvernement fit donc demander au pape une encyclique aux Français; et ce qui devait être, de la part du Saint-

Siège, une déclaration de principes, « l'Église pouvant s'accommoder de toutes les formes de gouvernement », simple thèse de philosophie scolastique, de grands chrétiens à courte vue en firent un ordre imposant un asservissement. Dès lors, la France catholique allait agoniser.

Prévenu par mon député, on devine avec quel sentiment je lus ladite encyclique; averti par lui devenu ministre, on voit comment je pouvais apprécier l'annonce de la rupture du Concordat. Et il n'est personne qui ne se souvienne de quelle façon l'État reconnut le service que lui rendait le Saint-Siège, car il fit aussitôt la loi sur la comptabilité des fabriques, qui n'était en dernière analyse qu'un premier inventaire. Ainsi, pendant douze ans, la Cour des comptes et les préfectures ont connu annuellement les recettes et les dépenses de toutes les églises, la Caisse de l'État a reçu tous les fonds non employés.

On ne dira pas que la spoliation n'était point préméditée, escomptée, calculée avec exactitude, grâce à des lois forgées tout exprès avec cette « bonne foi » qui paraissait dans l'exposé des motifs, et cette « tartuferie » qui en inspirait tous les articles.

Du choix des évêques depuis vingt-cinq ans, que dirai-je qui ne soit connu? Il fallait des prêtres que le pape pût accepter, mais doués de tel caractère que l'État n'eût pas à craindre leur zèle. Le directeur des Cultes s'y employait si bien, que je sais tel vicaire général, proche parent d'un évêque, patronné par deux archevêques et le préfet, et nommé par le ministre qui payait une dette électorale, dont le directeur des cultes changea le dossier pour lui substituer celui d'un autre candidat plus souple à ses yeux.

J'ai lu la lettre du préfet, l'un des deux archevêques interrogea le nonce; et le ministre me dit à moi qu'il n'avait pu qu'adresser une observation inutile au puissant M. Dumay.

Je dois le dire : l'État avait mal pris ses dispositions; car les candidats ont trouvé dans leur crosse et leur mitre des principes et des serments dont les assemblées plénières de l'Episcopat, depuis la loi de Séparation, sont l'heureux et

vivant témoignage. Et là est en partie le salut de l'Église de France.

Quant aux élections législatives, les invalidations n'ont jamais atteint que les conservateurs. Ainsi la droite était amoindrie chaque fois, le paysan naïf abandonnait le conservateur « puisqu'on n'en voulait pas à Paris », et la gauche augmentait en nombre. Il était donc à prévoir, comme je l'écrivais après les confidences de mon député ministre, que les élections de 1902 donneraient aux Loges le Bloc attendu qui devait déchirer le Concordat.

Et maintenant, y a-t-il aussi « bonne foi » dans les lois et les circulaires, dont la presse gouvernementale vante le libéralisme?

Hautement, il faut répondre: *Non!* mille fois *non!*

Le pape a déclaré que deux choses manquent, pour lui servir de « garantie certaine et légale ».

Et le ministre rédige des articles, écrit des pages, fait voter le Parlement, parle de ses concessions et de son esprit libéral, crie à l'intransigeance de l'Église, va se poster au coin de certains murs des 36.000 communes de France, en affiches destinées à ses expectorations...

Est-ce sérieux, cela? Jamais de la vie, puisqu'il parle de tout, excepté de la vraie question; dit de grands mots et fait de grands gestes sur une foule de points, excepté sur les deux seuls où il ait à répondre. C'est, n'est-ce pas, de la « bonne foi » à rebours.

Une « loi libérale »? — Mais qui donc, dans l'Église, l'avait demandée, alors qu'on se plaint de tous côtés qu'elle soit faite contre le catholicisme?

Des « concessions »? — Mais qui donc peut donner ce nom à la suppression de tous les droits séculaires de la religion, à la confiscation de ses biens, à l'assaut des églises, aux expulsions du clergé, et au vol des fondations de bienfaiteurs dont on va employer les legs à la guerre anticléricale?

La loi de 1881 sur les réunions publiques? — Mais voilà bientôt *vingt-six* ans qu'elle existe, sans qu'on n'eût jamais songé à l'appliquer à la célébration d'une messe, ou aux prières d'un enterrement; et il y avait *dix-huit cent quatre-*

vingts ans que le catholicisme existait, avant qu'un Parlement français ne rédigeât cette loi !

Les évêchés, églises et presbytères, propriété de l'État ou des communes ? — Mais c'est l'une de ces stupidités auxquelles l'Académie ne trouvera pas de qualificatif assez fort, pour la marquer au fer rouge !

Entendons-nous bien, en effet. L'histoire dit que le christianisme date du premier siècle, et que les Gallo-Romains eurent partout des églises, des évêques, des prêtres. Clovis ne vint qu'à la fin du cinquième siècle, les Carlovingiens au milieu du huitième, les Capétiens à la fin du dixième, les Bourbons à la fin du seizième, et la première République, en 1792.

Or, du commencement de l'Église jusqu'en 1517, le catholicisme florissait dans ce pays, et il n'y avait pas de Concordat. La Séparation existait donc, dans la plénitude de la liberté : et l'on voudra bien croire que les églises étaient bâties par les catholiques pour l'exercice du culte, les évêchés pour loger les évêques, les presbytères pour loger les curés. Pourquoi voudrait-on aujourd'hui que ces divers édifices appartiennent à l'État laïque, et que la religion et ses ministres n'y soient que tolérés ?

Ne me racontez pas que la première Révolution « mit les biens de l'Église à la disposition de la Nation ». Ainsi des bandes d'apaches et de souteneurs mettent la bourse et la montre des passants attardés à la disposition de leurs amis.

Au reste, le Concordat « remit les églises, les évêchés, et les presbytères à la disposition des évêques et des curés ». Tels les cambrioleurs qui restituent.

Il est donc absolument faux que l'État laïque puisse être de bonne foi quand il se dit propriétaire de ces divers édifices. La forme même des églises prouve qu'elles appartiennent à la *religion* ; et l'existence de la religion prouve qu'elle a des évêques et des prêtres, qui logeaient évidemment dans des maisons appelées épiscopales et presbytérales, et pas du tout « à la belle étoile ».

Les lois et circulaires sur la Séparation ne reconnaissent

ni évêques ni prêtres, et viennent de les chasser de leur domicile. Logiquement, cela suppose la confiscation des églises, et la méconnaissance absolue du catholicisme lui-même.

C'est, hélas! *1907* qui va mettre la dernière main à cette suprême expulsion.

Et l'État parlera encore de son libéralisme et de sa bonne foi! Et les hommes d'État doivent pourtant descendre au tombeau, comme tous les auteurs de tous les kulturkampf connus, depuis Pilate et Néron jusqu'à Bismarck et tous leurs pâles émules. Et le Christ ressuscita, même sans briser les scellés : ses anges s'en chargèrent; et l'Église, comme lui, est toujours ressuscitée.

Donc, « courage et confiance » ! Deux mots qui en disent long, et seront prophétiques.

Louis D'ALBORY.

P. S. — La *Revue* était sous presse, quand paraît la nouvelle encyclique de Pie X, datée du jour de l'Épiphanie 1907.

J'en recommande la lecture attentive : tout homme de bonne foi la pèsera et l'admirera; les adversaires de l'Église vont recommencer à crier, et à forger de nouvelles entraves au culte. Pie X se place résolument en face de l'histoire; je voudrais bien que le faux libéralisme de l'État en apprenne au moins la loyauté!

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

(Suite)

IV

Il doit y avoir de vrais miracles constatés dans l'Église, parce que, dès son berceau, il y en avait de tels; et que l'Église reste essentiellement et toujours ce qu'elle était dès le début, au moins quant au fond et à ses propriétés principales.

La preuve peut se présenter sous deux formes : la première s'appuie sur le commencement de l'ère chrétienne; la seconde sur sa figure.

1° Nous démontrerons bientôt qu'il s'est fait une foule de vrais miracles, soit durant la vie de Jésus-Christ et par son opération, soit par le moyen des Apôtres, lorsque le divin Maître les eut envoyés prêcher et convertir le monde entier, avec la promesse formelle d'être toujours avec eux jusqu'à la fin des siècles, tant qu'il y aurait des peuples à évangéliser, des âmes à convertir et à sauver.

L'apostolat des disciples du Christ était nécessaire pour tous les temps ; on peut dire la même chose des miracles qui devaient accompagner leur prédication pour la confirmer et la faire passer pour ce qu'elle est, pour divine : *verbum Dei.* Et on pourrait conclure de la même manière, s'il s'agissait de leur mission extraordinaire à établir ou à maintenir. Car de même qu'il y aura toujours des infidèles[1], il y aura toujours des récalcitrants pour s'insurger contre la plus grande, la plus vénérable, la plus sublime des autorités, la religieuse. Enfin, c'est bien encore pour tous les temps que le Seigneur a promis que des miracles de toutes sortes accompagneraient

1. Les langues sont des signes pour les infidèles. (I Cor., xiv, 22)

ceux qui croiront, quoique cette promesse se soit réalisée surtout aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Faisons abstraction de cette promesse divine, il est certain, d'après le récit inspiré, que non seulement les Apôtres, mais les simples fidèles, ont joui longtemps des dons ou charismes du Saint-Esprit, dont les prémices furent données aux Apôtres visiblement le jour de la Pentecôte. Nous le prouverons facilement bientôt. Cela donné, voici le raisonnement que l'on peut faire et qui est à la portée de tous : l'Église n'est chrétienne et apostolique que tout autant qu'elle ressemblera toujours, dans ses caractères distinctifs principaux et nécessaires, à la société primitive des enfants de Dieu, fondée par Jésus-Christ et les Apôtres. Sans cela les incrédules pourraient lui reprocher d'avoir varié, d'avoir changé, d'avoir dégénéré, de n'être plus cette Église héritière des promesses et des grâces de son fondateur, ni par conséquent la dépositaire de sa doctrine et de sa mission. Or, il pourra se faire sans doute, comme l'avouent les Pères eux-mêmes, que les miracles s'imposent davantage au début que dans la suite des siècles; mais jamais l'Église ne devra être totalement privée du don des miracles, sous peine de perdre sa physionomie primitive. Car, il ne faut pas se le dissimuler, le principe posé par saint Thomas s'applique ici comme partout ailleurs : « Le commencement est la règle de tout ce qui est dans le genre. » L'Église avait reçu en dot de son Époux, dès le début, le don des miracles, elle l'a conservé : « L'Église, dit saint Hilaire, est prophétique et apostolique, c'est la bouche du Christ[1]. »

Et comme le but de ces miracles exigera toujours que plusieurs, sinon tous, soient connus facilement comme tels, il y aura toujours des miracles véritables et constatés, quoiqu'ils puissent avoir moins de retentissement que les premiers. Les Apôtres devant mourir tous, mais évangéliser le monde entier, c'est surtout de leurs successeurs dans l'apostolat, dit Spagni[2], que s'entend cette promesse des miracles. « Donc, conclut-il, de même que jamais les apôtres ne manquent de successeurs dans la prédication, ainsi, pour ceux qui croient,

1. S. Hilaire, in ps. 138.
2. Spagni, *De miraculis*, p. 22

jamais les miracles ne manquent. » Au début surtout, il en faut, disent les Pères, pour arroser la plante nouvellement transplantée de la foi, jusqu'a ce qu'elle ait suffisamment pris racine. La comparaison est de saint Chrysostome[1] : « Pour quoi n'y en a-t-il pas qui ressuscitent les morts et opèrent des guérisons? C'est que ces choses étaient nombreuses quand il fallait que la foi fût plantée. Maintenant il ne veut pas nous faire dépendre de ces signes. » Le saint docteur ne nie pas pour cela la permanence des miracles dans l'Église, puisqu'il cite ceux de saint Babylas et qu'il pose en principe que « tous les jours des miracles sont faits par les saints martyrs, que jamais il (Dieu) n'a cessé dans aucune génération de faire des miracles et d'exciter les grossiers par des choses admirables[2] ».

C'est cette faiblesse, cet entrainement des hommes vers les choses sensibles qui a fait dire à Suarez : « Quoique les miracles ne soient pas nécessaires à chacun pour pouvoir croire, pourtant pour l'ensemble de la communauté, on peut les appeler en quelque sorte nécessaires, parce que sans eux il y en aurait peu qui croiraient. Et cette raison de nécessité est extrèmement accrue par cette considération que l'Église n'est pas prise seulement telle qu'elle était dans les hommes qui ont entendu le Christ, mais telle qu'elle devait durer perpétuellement jusqu'à la fin des siècles en ceux qui n'ont ni vu ni entendu le Christ[3]. » Telle était aussi la pensée de saint François de Sales : « Il parle des croyants en corps et en général, et cela s'entend de l'Église ; il parle absolument sans distinction des temps et des saisons, les croyants seront suivis de ces miracles. Donc en l'Église il y a des miracles, et en tout temps puisqu'il y aura des croyants en tous lieux et en tout temps. Je sais bien qu'elle n'en a pas une si grande nécessité qu'au commencement. A dire vrai, ce que nous avons toujours vu, et en toute saison, accompagner l'Église, lui est très singulier; et il est juste que nous l'appelions sa propriété inséparable; d'où s'ensuit que la vraie Église a fait

1. S. Chrysost., hom 8, in c. 3, *ad Coloss.*, n° 5.
2. *Idem.* De S. Babyl., n° 12; in ps. 90, n° 4.
3. Suarez, *De myst. vit. Christ.*, disp. XXXI, sect. 1.

encore paraître sa sainteté par des miracles[1]. » Le doux et pieux docteur n'est ici que l'écho des Pères les plus vénérables et les plus saints. C'est ainsi que saint Irénée parlait dès les premiers siècles du christianisme : « Dieu a placé, dit-il, dans l'Église les apôtres, les prophètes, les docteurs et toute autre opération du Saint-Esprit. Là où est l'Église, là est l'Esprit de Dieu, et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église avec toute grâce[2]. »

Et les théologiens ou apologistes de notre temps ne pensent pas autrement : l'argument garde toujours sa valeur. Citons seulement quelques auteurs récents pour confirmer cette vérité : « Dans les témoignages cités, dit Mazella[3], qui parle des promesses du Christ sur les miracles, et des divisions des opérations de l'Esprit-Saint dont parle saint Paul (I Cor., XII), sont renfermées les promesses du Christ relatives aux charismes qui doivent persister dans l'Église. Or, ces promesses ne sont limitées à aucun temps particulier. Donc les miracles y resteront toujours tant que dure l'assistance du Christ et l'Église elle-même. Bien plus, les signes étant donnés d'après l'Apôtre (I Cor., XIV, 22) en faveur des infidèles, non des fidèles, ces dons extraordinaires de Dieu persévéreront aussi longtemps que l'Église aura des infidèles à convertir au Christ. Mais la plénitude des nations, comme le dit le même apôtre (Rom., XI, 25) n'entrera dans l'Église que vers la fin des temps; donc ces dons persévéreront jusqu'à la fin du monde dans l'Église... En effet, le Christ a institué une succession aux Apôtres pour que l'Église continuât d'obtenir les fruits qu'elle avait acquis par les Apôtres; donc l'activité de l'Église ne peut pas différer substantiellement de l'activité et de la fécondité qu'avait l'Église des Apôtres. Donc elle doit avoir les mêmes moyens qui ont fécondé la prédication des Apôtres. Mais parmi ces moyens brillaient surtout les prodiges. Donc ils ne peuvent faire défaut au ministère de l'Église. » Et le célèbre cardinal Newman[4] trouve encore d'autres raisons,

1. S. Fr. de Sales. *Disc.* III : La vraie Église doit reluire en miracles.
2. S. Irénée. *Adv. hæros*, l. III, cap XXIV.
3. Mazella, *De Relig. et Eccl.*, disp. IV, De Eccles. propriet., n° 688.
4. Newman, *Essay on ecclesiastical miracle*. Viegas, *Apocal.*, sur le mot *fulgura*.

s'appuyant toujours sur l'Écriture, comme le faisait aussi Viegas, pour prouver cette continuité des miracles dans l'Église. Plus récemment encore (dans la *Revue du Monde Invisible* de juin 1903, p. 49), dom Maréchaux parlait comme Mazella, dont il résume ainsi l'argumentation : « Tout se tient dans l'histoire de l'Église : la suite d'une chose répond à ses commencements. » C'était répéter en d'autres termes l'argument de Mgr Besson[1] : « Jésus-Christ a dit pour tous les temps et tous les lieux : Celui qui croit... » Mais nous avouerons avec saint Isidore et saint Grégoire le Grand que ce pouvoir des charismes subira comme une éclipse au temps de l'Antéchrist. Alors, dit saint Isidore, « les vertus considérables cesseront d'être opérées par l'Église, afin qu'éclate la patience des saints et la légèreté des réprouvés qui seront scandalisés[2] ». Avant lui, saint Grégoire le Grand affirmait, lui aussi, que « avant que l'Antéchrist paraisse et se manifeste, les signes des vertus cesseront en grande partie dans l'Église ». Et il s'appuie sur le texte sacré : « Devant sa face marchera la misère pour le précéder. » Et il continue, mais en donnant ici le sens dans lequel il faut entendre cette cessation des miracles, qui n'est pas absolue : « En effet, auparavant les richesses des miracles seront enlevées aux fidèles, et alors cet antique adversaire montrera sa présence par des prodiges publics, afin que plus il s'enorgueillira par suite des signes, plus paraisse fort et louable le triomphe des fidèles sur lui sans signes. Et pourtant, même dans cette lutte, les signes ne manqueront pas aux fidèles; mais ceux que fera l'Antéchrist seront si éclatants que ceux que feront les nôtres paraîtront peu de chose ou même rien du tout[3]. » Donc il y aura toujours des miracles.

La raison nous en était déjà donnée par Eusèbe : « L'Église catholique est toujours semblable à elle-même[4].

Nous pourrions encore citer le témoignage de Thomassin[5],

1. Mgr Besson, *Eglise*.
2. S. Isidore de Séville, *De sum. bon.*, c. 25 et Pent., liv. I, cap. XXIV.
3. S. Grég le Gr., *Morales sur Job*, chap. XLI, 13, III, 7.
4. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, l. IV, cap. VII.
5. Thomassin, *Dog. th.*, éd nouv., t. IV, p. 632. Il s'appuie sur le texte des Actes, XII, 28, qui parle de prophètes, de vertus dans l'Église primitive : « Ce n'est pas des monuments des Pères mais des Écritures canoniques elles-mêmes que

en faveur de cette identité que doit avoir l'Église actuelle avec l'Église primitive, même au point de vue du don des miracles. Mais nous ne pouvons dédaigner les aveux des protestants, quoique cette vérité soit déjà surabondamment démontrée.

« Rien, dit Midleton, n'est si fermement, si unanimement et si explicitement affirmé par tous les Pères de l'Église que la *série non interrompue des miracles à travers les siècles*[1]. » Mais Fabri et Schelling donnent des raisons de leur opinion :

« Si les dons du Saint-Esprit, dit Fabri, surabondaient dans les Apôtres, leurs successeurs n'ont pas pu en être privés entièrement[2]. » C'est le langage du bon sens.

« Les miracles, dit à son tour Schelling, n'ont jamais dû cesser, et de fait n'ont jamais cessé dans l'Église, et ils agissent en hommes inconséquents, les protestants qui les acceptent pour le berceau de l'Église et les rejettent pour les siècles suivants. »

Supposons maintenant que les prodiges de l'Ancien Testament sont prouvés.

2° Mais le grand nombre et l'éclat des miracles faits en faveur de l'ancienne loi[3], la loi mosaïque, qui n'était pourtant qu'une figure de la loi nouvelle, la loi de grâce et des enfants de Dieu, nous fournissent une nouvelle preuve en faveur de ses enfants, après qu'il a montré tant de fois et si magnifiquement sa puissance à ses simples serviteurs. La réalité doit dépasser la figure même dans les miracles qui l'appuient.

Il y aura seulement cette différence que les miracles de la nouvelle loi respireront plutôt l'amour que la crainte, seront plutôt des effets de la miséricorde que de la justice divine. Plusieurs guérisons, en effet, sont produites à Lourdes et en maints autres lieux, sans qu'on puisse apercevoir d'autre but à ces miracles que celui de la manifestation de la bonté

nous tirons la foi aux miracles; car telle est décrite l'Église dans les Actes, telle elle doit, selon les promesses, se perpétuer; d'où foi aux miracles à produire. »

1. Midleton, *Pree inquiry*, préf.

2 Fabri, *Œuvres*, p. 50.

3 Nous démontrerons bientôt cette continuité de prodiges de l'Ancien Testament. *En attendant, nous nous appuyons sur une simple supposition dont la* valeur ressortira plus tard quand la supposition sera devenue la réalité.

suprême, que celui de la volonté de faire du bien et de se faire aimer. La loi ancienne était au contraire une loi de crainte, appuyée par conséquent sur une série de miracles qui inspiraient avant tout la terreur et respiraient une odeur de sang : *initium sapientiæ timor Domini. Terribilis est locus iste.* Et c'est précisément pour cela qu'il faut affirmer hardiment que le nombre et la grandeur des miracles de l'Ancien Testament doivent être dépassés par le nombre et la grandeur de ceux qui sont faits à travers les siècles en faveur des enfants de Dieu, le serviteur n'est jamais si bien traité que le fils de la maison, l'héritier légitime, et nous sommes tous les enfants de Dieu, depuis la rédemption, tandis que Moïse n'avait racheté que des esclaves, des serviteurs de Dieu, des fils de l'esclave et non de la femme libre, dit saint Paul.

Le Maître lui-même nous autorise à conclure *a fortiori*, car c'est à nous que s'adressaient ces admirables et tendres paroles : « Je ne vous appellerai plus serviteurs; mais j'ai dit que vous êtes mes amis; » et ces autres qui nous mettaient pour ainsi dire sur un pied d'égalité avec le Fils unique de Dieu : « Mon Père est votre Père: dites : Notre Père qui êtes aux cieux. » Non, l'ombre des biens véritables ne peut pas être favorisée de Dieu comme le vrai royaume de Dieu, la vraie société des enfants de Dieu. Telle est la conclusion du bon sens autant que celle de la foi, parce que, loin d'être raisonnable, la conclusion opposée, dit Spagni[1], « aurait contre elle tous les arguments qui prouvent que Dieu a voulu que cette Église surpassât en toutes choses celles qui l'avaient précédée, autant que le corps surpasse son ombre et l'exemplaire son image ». Or, dit le même auteur, « Dieu a fait des miracles, soit sous la loi de nature, soit sous la loi ancienne, tant qu'elles ont duré, comme cela a été démontré. Donc, sous la loi nouvelle ou chrétienne, il en fera aussi tant qu'elle durera. Cet argument est développé par Bichéome, et la conséquence en est démontrée vraie parce que la production des miracles compte parmi les privilèges accordés à la vraie religion et parmi ses caractères distinctifs. »

1. Spagni, *ibid.*, p. 220, 221.

Dès les premiers siècles du christianisme, saint Jean Damascène[1] avait fait cette remarque, que l'épouse méritait d'être mieux traitée que la servante; et l'épouse c'est l'Église, la Synagogue n'étant que la servante : « Quoi donc, écrit-il, osera-t-on dire que les saints ne sauraient glorifier leurs reliques! Jésus-Christ nous a laissé en elles des sources salutaires de bienfaits de tout genre. Eh! pourquoi le nierait-on? Si un rocher dur et aride, si la mâchoire d'un stupide animal purent fournir aux serviteurs de Dieu des eaux en abondance, comment se refuserait-on à croire qu'il sort du corps des martyrs une huile odoriférante? Il n'y a rien d'étonnant pour ceux qui connaissent la puissance de Dieu et la grandeur de l'amour qui le porte à honorer ses saints. » Jésus-Christ aime tant son Église qu'il sert de modèle pour l'amour conjugal[2].

Et saint Justin allait même jusqu'à défier les Juifs de faire un seul miracle, depuis que les charismes de l'Esprit s'étaient déversés sur l'Église héritière de la Synagogue et plus chère à Dieu que cette dernière : « C'est chez nous que se rencontrent maintenant les dons prophétiques : par où vous devez comprendre, vous Juifs, que ces dons, après avoir été l'apanage de votre race, ont été transférés à notre Église... Depuis Jésus-Christ il n'a surgi parmi vous aucun prophète[3]. » Si Dieu a rejeté la Synagogue pour l'Église, c'est que l'une est plus parfaite que l'autre.

Cette vérité n'avait pas échappé au judicieux saint François de Sales[4] : « Si Dieu, dit-il, rendait si admirable son propitiatoire, son mont Sinaï, et son buisson ardent, parce qu'il y voulait parler avec les hommes, pourquoi n'aurait-il rendu miraculeuse son Église en laquelle il veut à jamais demeurer avec nous? » Le vrai tabernacle de l'alliance, celui dans lequel réside le vrai corps et le vrai sang de l'Ange du Testament, du Fils véritable de Dieu, mérite à plusieurs égards, plus d'honneurs et de privilèges que les éléments vides, les ombres et les figures de Jésus-Christ. C'est là une vérité incon-

1. S. Damascène, tr. IV, in Joan., l. IV, Ort. fid.
2. « Le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle... Maris, aimez votre épouse comme le Christ aime l'Église. » (S. Paul, *passim.*)
3. S. Justin, *ibid.*, I, p. 82, 87, 88.
4. S. Fr. de Sales, *ibid.*

testable. Donc il doit y avoir plus de miracles et plus de grands miracles dans l'Église que dans la Synagogue antique. Et pour cela il faut qu'ils soient vérifiés en grand nombre.

Dieu ne peut pas surtout favoriser Balaam et ceux qui n'appartiennent pas à l'Église autant que son Église. C'est la réflexion de Maldonat, qui regarde ce pouvoir comme ordinaire dans l'Église, tandis qu'il n'était qu'intermittent dans son exercice sous l'ancienne loi. Là où est la vertu des miracles, là, dit-il, est la véritable Église, tandis que par un raisonnement analogue on peut établir la thèse contraire : « Les assemblées de calvinistes, de luthériens, d'anabaptistes et autres hérétiques ne sont pas de véritables églises, mais des synagogues de Satan, parce qu'en aucune d'elles ne se découvre le pouvoir de faire des miracles[1]. »

Passons à la dernière preuve *a priori*.

V

La conduite qu'ont tenue à l'égard des thaumaturges des deux Testaments leurs contemporains, amis ou ennemis, est une nouvelle preuve qu'ils ont dû constater de vrais miracles.

Les uns et les autres, en effet, de gré ou de force, se sont soumis au joug de ces envoyés extraordinaires de Dieu qui s'appellent Moïse, Jésus-Christ, les Apôtres de Jésus-Christ: soit qu'il s'agit de croire des vérités surnaturelles, soit qu'il fût question d'obéir à des ordres supérieurs, gênants pour les passions. Quelques-uns sont allés jusqu'à verser leur sang pour témoigner de la vérité de cette doctrine, de cette mission. Or, rien de cela ne pourrait s'expliquer raisonnablement s'il n'y avait pas eu de vrais miracles constatés. Croire sans miracles, d'après saint Augustin, ce ne serait que rendre nécessaire un miracle plus grand : et il ne faut pas sans raison multiplier les forces. Donc il a fallu en constater de palpables. Développons cette argumentation irréfutable, d'abord

1. Maldonat, sur S. Matth., VII, 22.

en parlant de l'Ancien Testament, puis en nous occupant du Nouveau.

1° *L'Ancien Testament.* Commençons par les Israélites captifs en Égypte. Moïse aura à lutter autant contre ce peuple à la tête dure que contre l'obstination d'un Pharaon intéressé à garder le peuple de Dieu.

Moïse, qui connaissait son monde, objecte tout d'abord au Dieu qui l'envoie : « *Ils ne me croiront pas; ils n'écouteront* pas ma voix, mais diront : Le Seigneur ne t'est pas apparu[1]. » Il entendait encore, en effet, retentir à ses oreilles cette parole d'un Hébreu qui l'avait glacé d'effroi et avait occasionné sa fuite dans la terre de Madian : « Qui t'a constitué prince et juge sur nous[2]? » Il savait bien que sans des signes extraordinaires de sa mission, il ne pourrait se constituer le chef d'un peuple si indépendant. Voilà pourquoi il hésitait, il alléguait à Dieu cette indocilité sans parler de son embarras de langue. Il alla même jusqu'à dire à Dieu d'en envoyer un autre à sa place, ce qui irrita Dieu contre lui : *Iratus Dominus in Moysen.* « *Volebat occidere eum* : Il voulait tuer Moïse. »

Ainsi, Dieu n'avait pas seulement à vaincre l'esprit d'indépendance d'Israël, mais encore les craintes fondées de Moïse. Et pourtant Moïse et les Israélites se sont rendus aux ordres divins : « Et Moïse raconta toutes les paroles du Seigneur qui lui donnaient sa mission, et parla de tous les signes qu'il avait mandat d'opérer. Et il fit les signes devant le peuple. » Si ces signes n'avaient pas été des miracles manifestes, comment pourrait-on expliquer le revirement qui se produisit à l'instant dans le peuple, puisqu'il crut à la mission de Moïse, à la révélation qui lui avait été faite, et qu'il adora Dieu en tremblant? « Et le peuple crut. Et on entendit que le Seigneur avait visité les fils d'Israël, et regardé leur affliction : et ils adorèrent la face contre terre[3]. »

Suivons Moïse chez Pharaon, auquel il intime l'ordre de Dieu avec autorité : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : « Laissez aller mon peuple pour qu'il m'offre des

1. Ex., IV, 1.
2. *Ibid.*, II, 14; IV, 14, 24; 28, 29, 30.
3. *Ibid.*, 31.

sacrifices dans le désert[1]. » Le roi d'Égypte, bien loin de se prêter facilement à l'exécution de l'ordre divin, répond avec arrogance : « Quel est ce Seigneur, pour que j'écoute sa voix, et renvoie Israël? Je ne connais pas de Seigneur et ne renverrai pas Israël[2]. » Ainsi, dès le principe, Moïse se butte à un parti pris irrésistible, parce que le roi a trop d'intérêts matériels engagés dans ce départ précipité d'Israël et qu'il a encore donné sa parole de roi.

Il faudra de vrais miracles pour briser ces formidables obstacles. Or, de fait, ils ont été brisés; car les magiciens appelés par le roi, et pour sa défense, ont les premiers reconnu dans les signes de Moïse, le « doigt de Dieu[3] ». Pharaon lui-même, quoique toujours endurci jusqu'à la dernière plaie, malgré quelques velléités d'obéir à Dieu, finira par céder à Celui qui est plus fort que lui, plus fort que ses magiciens et toute l'Égypte. Il renverra sans condition les Hébreux, et il les pressera même de partir[4] après avoir demandé à Moïse le concours de ses prières, lui qui, d'abord, se vantait de ne pas connaître le Seigneur : « Priez le Seigneur. Priez pour moi. » Et son orgueil va jusqu'à faire cet humble aveu : « J'ai péché encore une fois: le Seigneur est juste; moi et mon peuple nous sommes des impies. » Oui, ce cœur tant de fois raidi contre la verge qui le frappait, a fini enfin par céder humblement en accordant tout ce que Moïse exigeait au nom de Dieu. Est-ce bien là le même Pharaon? Oui, mais *quantum mutatus ab illo!* qu'il diffère de celui qui narguait l'envoyé de Dieu et ne voulait pas entendre parler d'autre maître ou Seigneur! Le miracle seul explique cette transformation.

Pharaon, par sa conduite, comme les Juifs par leur obéissance à Moïse, démontre qu'il lui a fallu constater de vrais miracles. On ne s'expliquerait pas sans cela, des changements aussi surprenants. Et il a fallu même de vrais miracles physiques pour faire quelque impression sur des hommes si adonnés à la vie des sens, si enclins à l'idolâtrie et à la tête si dure, comme le leur reprochait Dieu lui-même.

1. Exod , v, 1.
2. *Ibid.*, 2.
3. *Ibid.*, VIII, 19.
4. *Ibid.*, XII, 31, 33; VIII, 8, 28; IX, 27.

2° *Le Nouveau Testament.* Si de l'Ancien Testament nous passons au Nouveau, la conduite des Apôtres à l'égard du divin Maître, celle des juifs ou des gentils convertis à l'égard des Apôtres, mènent à cette même conclusion : qu'il a dû y avoir de vrais miracles incontestables et par conséquent constatés, sans lesquels une pareille conduite resterait toujours inexplicable.

En effet, la vocation des Apôtres, qui quittent tout au premier appel de Jésus, pour le suivre, serait déjà inexplicable sans miracles; car, s'ils ne sont pas riches, ils ont au moins une barque et des filets; et les instruments de travail, c'est le Louvre de l'ouvrier, il y tient comme le roi à son palais. Les Apôtres devaient d'autant plus se tenir sur une sage réserve que le Maître qui leur disait de le suivre ne leur promettait pour cette vie que des tourments et des humiliations : c'était au support de la croix qu'il reconnaissait ses disciples : « Vous aurez dans le monde la persécution... Le monde rira, vous pleurerez. Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix et me suive[1]. » Il n'y avait là rien de bien attrayant. Et pourtant tous ont suivi Jésus sans hésiter, sans retour, avec joie et sans regret. Qu'on explique autrement cette conduite que par la constatation de vrais miracles! Pour nous, nous avouons volontiers ne pas trouver d'autre explication raisonnable, surtout quand il s'agit de saint Matthieu, banquier, et de Saul, persécuteur des chrétiens contre lesquels, au moment même de sa conversion, il avait un mandat d'amener. Aussi saint Jérôme[2] croit que le secret de cet attrait qu'il y avait en Jésus n'était autre que « l'éclat et la majesté de la divinité cachée, qui éclataient même sur sa face humaine et pouvaient au premier aspect attirer vers lui ceux qui le voyaient ». C'est à la même vertu divine que Théophylacte attribue cet attrait extérieur qui modifiait si profondément les dispositions extérieures. « Par une vertu divine, il transforma les âmes des hommes, non seulement en les justifiant et en y infusant la sagesse (ce qui appartient au but des miracles), mais encore en les attirant extérieure-

1. Evang., *passim*.
2. S. Jér. sur le ch. IX de S. Matthieu : « Se levant, il le suivit... »

ment soit par des menaces, soit par l'admiration, ce qui appartient aux miracles[1]. »

Il y avait plus d'obstacles pour saint Matthieu le publicain que pour les autres : car il avait à quitter beaucoup plus et n'avait pas, devant lui, pour le reste de sa vie, une perspective plus riante que ses collègues dans l'apostolat : la croix, et toujours la croix. Et pourtant l'Évangile affirme qu'il se leva de son bureau sur-le-champ et se mit à la suite du Christ. « Ce n'est pas naturel, dit à ce propos l'auteur de l'*Imitation*, d'aimer et porter la croix. »

Saint Paul surtout a dû voir des miracles pour être transformé au point de dire : « Seigneur, qui êtes-vous? » et pour ajouter en tremblant, quand il a appris que c'est Jésus-Christ qui parle : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse[2]? » Le loup s'était changé en agneau docile, disposé à exécuter toutes les volontés de Celui qu'un instant auparavant il persécutait avec acharnement. Et de fait, sur l'ordre de Jésus, il se rendit immédiatement à Damas, et devint depuis un apôtre si zélé qu'il a pu dire sans forfanterie qu'il avait travaillé, pour la cause du Christ, plus que les autres ensemble. Comme les autres apôtres, il couronna sa carrière par le martyre. Toutes ces transformations, tous ces sacrifices seront toujours un livre scellé rempli de mystères, tant qu'on n'admettra pas que les sens aussi bien que l'âme ont été profondément saisis dans saint Paul par de vrais miracles qu'il était contraint de constater par suite de leur évidence. Pierre et les autres apôtres abandonnèrent Jésus, mais non après la Pentecôte.

S'agit-il des juifs et des gentils convertis? Les uns et les autres prouvent également par leur conduite que leur conviction arrêtée, c'est qu'il s'est fait sous leurs yeux de vrais miracles.

D'où vient cet empressement des foules à écouter les enseignements du divin Maître avec une avidité telle qu'elles en oublient de boire et de manger? Sans doute, jamais homme n'avait parlé comme cet homme, disait-on. Mais après tout sa

1. Théophyl. sur ces mots de S. Luc, IV, 30 : « Jésus passant parmi eux s'en allait. »
2. Actes, 5, 6, 7, 8.

doctrine était enveloppée ordinairement de paraboles qui en cachaient le vrai sens au public; et de plus, elle était supérieure à la raison orgueilleuse : elle contrariait toutes les passions, auxquelles Jésus-Christ venait faire une guerre ouverte et sans merci : autant de motifs pour détourner les hommes de ce Maître austère et difficile en morale. Et malgré cela, les auditeurs de Jésus-Christ se comptaient par milliers; et ils le suivaient jusque dans le désert, sans s'occuper de pourvoir à leur subsistance, se reposant de ce soin uniquement sur Jésus-Christ, en qui ils plaçaient dès lors une confiance sans bornes. Qu'on explique encore cette conduite sans miracles, si on le peut. Donc ils avaient pu constater de vrais miracles; et Dieu avait dû en opérer de manifestes pour inspirer une attraction si invincible vers son Fils, l'objet de toutes ses complaisances. Non seulement on admirait sa doctrine[1], mais encore on rendait gloire à Dieu, ce qui est la fin des miracles, après l'avoir vu opérer des guérisons. Cela prouvait qu'il y avait eu de vrais miracles; et il avait fallu les constater pour en faire remonter toute la gloire à Celui qui en était la seule cause, à Dieu même. Et quand le peuple le voit guérir les muets, les aveugles, etc., « il est saisi de stupeur et s'écrie : Est-ce que ce n'est pas là le fils de David[2] »? Ce cri spontané, échappé de tant de poitrines à la fois, prouve une fois de plus qu'il a fallu constater de vrais miracles faits pour prouver la mission de Jésus-Christ, la venue du Messie dans sa personne, pour faire conclure à cette mission, à cette venue.

Jésus-Christ lui-même, en donnant à Jean-Baptiste les aveugles, les estropiés guéris par lui comme des signes authentiques qui prouvent qu'il est l'envoyé de Dieu, nous indique suffisamment par là même qu'il a dû faire de vrais miracles, pour qu'ils puissent servir de preuves sensibles à une vérité surnaturelle, invisible, comme celle de la venue du Messie, l'envoyé extraordinaire de Dieu attendu depuis des siècles par l'humanité. « Êtes-vous celui qui doit venir? » lui demanda Jean-Baptiste. La réponse est d'abord celle-ci, qui

1. S. Matth., VII, 28; IX, 8.
2. *Ibid.*, XII, 23.

est faite pour les ambassadeurs du précurseur : « A la même heure, il en guérit beaucoup de leurs maladies et de leurs plaies... et répondant il leur dit : Allez annoncer à Jean ce que vous avez entendu et vu : les aveugles voient, les boiteux marchent[1]. » Cette mise en scène donnée comme réponse et preuve directe de la mission du Messie est évidemment une réponse surnaturelle : c'est l'éloquence de Dieu même, comme l'appelle saint Augustin, sa logique, sa démonstration. En un mot, c'estle mi racle. Il a donc fallu que pour servir de réponse, d'argument véritable, ces guérisons diverses fussent de vrais miracles et que les envoyés de Jean aient pu facilement les constater à tous les points de vue. Plus tard, quand le Sauveur expira; lorsque la terre trembla, et que tout sembla bouleversé dans le monde, le centurion et son escorte, témoins de ces perturbations qui coïncidaient si étrangement avec la mort du juste, ne put s'empêcher de s'écrier avec les siens en tremblant : « Celui-là était vraiment le Fils de Dieu[2]. »

Enfin, à la première prédication de Pierre, plusieurs milliers de juifs se convertissent malgré les reproches sanglants qui leur sont adressés (Pierre les accuse du meurtre du Messie, Fils de Dieu) : « Que ferons-nous, frères? » s'écrient-ils en chœur: et ils embrassent dès lors toutes les œuvres de pénitence imposées par les apôtres du Crucifié : « Faites pénitence et que chacun soit baptisé au nom de Jésus-Christ[3]. » Il devait pourtant leur en coûter d'adorer ce qu'ils avaient brûlé pour emprunter le mot de saint Remy à Clovis. Nonobstant leur tête dure, comme elle l'était du temps de Moïse, malgré la honte qui rejaillit toujours sur le front des assassins, ces milliers de juifs reconnaissent à l'instant leur faute et se disent prêts à la réparer complètement. Voilà encore un changement qui suppose de vrais miracles constatés.

Et bien loin d'éloigner les âmes de l'Église chrétienne, la sévérité de Pierre à l'égard de Saphire et Ananie contribua à accroître dans d'énormes proportions le nombre des croyants :

1. S. Luc, VII, 19-23.
2. S. Matth., XXVII, 55.
3. Actes, II, 37, 38.

« Mais le nombre d'hommes et de femmes qui croyaient au Seigneur augmentait encore davantage[1]. »

Quant à Paul et à Barnabé, leur apostolat n'est pas moins fructueux. A Iconium seulement, disent les *Actes*, dès qu'ils furent entrés pour la première fois pour y prêcher Jésus dans les synagogues, « une foule nombreuse de juifs et de grecs les crut »[2]. Et en combien d'autres lieux cet empressement à croire de la part des païens et des juifs est-il signalé dans les saints Livres? Mais ce seul passage nous suffit.

Évidemment, tant d'obstacles accumulés par l'entêtement juif ou la corruption païenne n'ont pu disparaître ainsi instantanément sans que les convertis n'aient été obligés de se rendre à l'évidence de véritables miracles. Ils n'ont cédé que devant une force, une autorité supérieure et divine, comme jadis l'impie Pharaon; en un mot, ces hommes ont dû constater, pour se rendre ainsi à Dieu et à son Christ, qu'ils avaient en aversion, pour la plupart, de véritables miracles dont le but évident était de démontrer la mission et la divinité de Jésus-Christ, la mission divine et l'autorité des Apôtres. Donc une telle conduite prouve de vrais miracles.

Donc la preuve de droit ou *a priori* est concluante. Il a dû y en avoir : il y en a eu.

Abordons maintenant la preuve de fait, quoiqu'il ne soit question, ici encore, que des miracles de foi considérés en général : guérisons ou résurrections, etc. Il est vrai que les miracles n'existent pas en général, mais avec toutes leurs circonstances particulières, individuelles. Aussi, c'est déjà prouver quelque peu que tels miracles ont eu lieu quand on prouve qu'il y en a eu et qu'il y en a.

1. Actes, V, 14.
2. *Ibid.*, XIV, 1.

(*A suivre.*) Abbé P. T.

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

(SUITE.)

§ 3. — *Les cinq premières Épîtres* (suite).

La quatrième épître est adressée à l'Église de Thyatire.

Nous avons dit que cette quatrième Église figure le quatrième âge de l'Église universelle. Cet âge commence à l'année 756 et se termine à l'année 1456, où Mahomet II asseoit définitivement son empire à Constantinople, conquise trois ans plus tôt (1453), dont il convertit le nom en celui de Stamboul (Satanopolis) en même temps qu'il fait une mosquée de l'église Sainte-Sophie, jadis consacrée à la Sagesse Éternelle.

Comme nous avons procédé pour les précédentes épîtres, nous allons chercher si le langage mystique de celle-ci ne peut nous fournir une signification rendue manifeste par les événements. — Transcrivons donc cette quatrième épître :

Et Angelo Thyatiræ ecclesiæ scribe : Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tanquam flammam ignis et pedes ejus similes aurichalco : « Novi opera tua, et fidem, et charitatem tuam, et ministerium, et patientiam tuam, et opera tua novissima plura prioribus. Sed habeo adversus te pauca, quia permittis mulierem Jezabel, quæ se dicit prophetem, docere et seducere servos meos, fornicari, et manducare de idolothytis. — Et dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret, et non vult pœnitere à fornicatione suâ. Ecce mittam eam in lectum, et qui mœchantur cum eâ in tribulatione maxima erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint. Et filios ejus interficiam in morte, et scient omnes ecclesiæ quia ego sum scrutans renes et corda ; et dabo unicuique vestrum secundum opera sua. Vobis autem dico, et ceteris qui Thyatiræ estis : Quicumque non habent doctrinam hanc, et qui non cognoverunt altitudines Satanæ, quemadmodum dicunt, non mittam super

vos aliud pondus. Tamen id quod habetis tenete, donec veniam. Et qui vicerit, et custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes. Et reget eas in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringentur, sicut et ego accepi a Patre meo; et dabo illi stellam matutinam. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat ecclesiis. »

Commençons par le nom de l'Église. Nous emprunterons une note au Commentaire de l'abbé Drach, dont nous ne suivons pas tout le livre, que nous trouvons vraiment trop avare d'interprétation métaphysique. — Voici ce que contient cette note :

« *Angelo Thyatiræ.* Cette ville, « Pelopia aliquando et Euhippia cognominata » (*surnommée quelquefois Pelopia et Euhippia*) (Pl., v. 31), appartenait, selon les uns, à la Lydie (Ptol., v, 2, 16), et à la Mysie, selon les autres (Strab., XII, 4, 4). Elle était située sur le Lycus, et fort renommée pour ses pourpres. On sait que parmi les personnes converties par saint Paul à Philippes se trouvait une riche marchande de pourpres, originaire de Thyatire. (Act., XVI, 14.) Elle porte aujourd'hui le nom d'Akhissar; elle renferme des ruines de l'ancienne ville. On n'a rien de certain sur l'Ange ou évêque de Thyatire, que quelques-uns croient, d'après le martyrologe romain du 13 avril, avoir été saint Carpus, martyr. »

Nous avons cité toute la note de l'abbé Drach et, si peu disposé qu'en fût l'auteur à faire accueil aux interprétations du symbolisme il aurait reconnu qu'il n'y a vraiment pas assez dans ces renseignements pour fournir une explication littérale de l'épître. — Ce serait rapetisser outrageusement la portée de cette épître que de réduire les avertissements et les menaces grandioses qu'elle contient aux proportions d'une apostrophe amphigourique à une bourgade « renommée pour ses pourpres ».

Mais prenons à la note de l'abbé Drach ce qu'elle contient d'utile.

Thyatire, nous dit Pline, était appelée également Pélopie ou Euhippie. Ce double surnom indique un lieu célèbre soit par la beauté de ses chevaux, soit par la notoriété de son hippodrome et de ses cochers de cirque. Impossible de s'y méprendre. Or, selon la note de M. Drach, Thyatire ne possédait, en fait

de célébrité, que celle de ses pourpres. Il est donc manifeste qu'à travers son nom industriel de Thyatire, il faut chercher soit un souvenir de la victoire de Pélops sur Œnomaüs, père de la cruelle Hippodamie, soit une allusion à quelque cité fameuse par ses jeux de cirque, sous la forme toute spéciale de ses courses de chevaux ou de chars.

Et, nous le demandons à tous les érudits, est-il une ville ancienne où l'hippodrome ait figuré en une place plus prépondérante qu'à Constantinople?

Qu'on se rappelle seulement les innombrables séditions auxquelles donna lieu la rivalité des Bleus et des Verts, au point de mettre en péril la couronne de Justinien, à l'occasion de la fameuse révolte dénommée *Nika*, qui amena le massacre de vingt mille insurgés dans l'hippodrome.

Et comment, alors, n'être point frappé par cette étrange coïncidence que Thyatire, ville de la *pourpre*, soit, en même temps, la cité des *beaux chevaux* et du *coureur de cirque Pélops*, lequel tua son beau-père Œnomaüs pour conquérir la fille de celui-ci, *Hippodamie* (*dompteuse de chevaux*)?

Il nous semble donc tout à fait naturel de chercher Constantinople à travers Thyatire et d'attribuer au quatrième âge de l'Église universelle les faits qui motivent l'apostrophe de l'Apocalypse.

Ce nom de Thyatire est, d'ailleurs, significatif par lui-même. Le texte grec donne, en effet, non pas le nom de la ville au singulier, mais les expressions ἐν Θυατείροις, qu'il faut traduire : *chez les Thyatiriens*, chez « ceux qui brûlent de l'encens ».

La racine de ce nom est le verbe Θυαω, « brûler de l'encens», « faire des sacrifices ». Le quatrième âge est donc la période pendant laquelle l'Église, après avoir reçu la parole, subi le martyre et construit la citadelle inébranlable, peut enfin faire librement « fumer l'encens », non plus devant les idoles, mais sur les autels du Christ glorifié.

N'est-ce point là le tableau de l'Église à partir du huitième siècle jusqu'au milieu du quinzième?

Du jour où Pépin le Bref a constitué le pouvoir temporel, du jour où le pape a posé sur la tête de Charlemagne la couronne d'Occident, l'Église, momentanément triomphante, en

Europe du moins, a pu offrir à Dieu le sacrifice de l'Eucharistie remplaçant à jamais les holocaustes figuratifs de l'ancienne loi. — C'est le temps où jaillissent du sol les incomparables cathédrales gothiques, après les magnifiques nefs romanes, où, jusque dans Constantinople, l'art appelé byzantin érige des temples admirables, le temps où l'Islam emprunte à la foi chrétienne les coupoles de ses mosquées et les flèches de ses minarets.

Et ce n'est pas tout. Mieux et plus haut que l'encens, montent vers Dieu les prières des fidèles, ces prières dont saint Jean nous dit plus loin, en cette même Apocalypse, chapitre VIII, vers. 3 et 4 :

« Et un autre ange vint, et se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or ; et de nombreux encens lui furent donnés, pour qu'il offrît des prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu.

« Et la fumée des encens des prières des saints monta de la main de l'ange devant Dieu. »

Cette vision dont l'apôtre lui-même nous présente le tableau convient de tout point à la merveilleuse efflorescence d'un âge qui, au sortir des mains de Charlemagne, épanouit sur la terre cette moisson de saintetés à laquelle le monde a dû des papes comme Grégoire le Grand, Sylvestre II, Innocent II, pour ne citer que ceux-là ; des moines comme François d'Assise, Bernard de Clairvaux, Dominique, Bonaventure, Thomas d'Aquin, Pierre le Vénérable, Duns Scot, Antoine de Padoue ; des philosophes, des docteurs, des héros de tout rang et de toute taille. Et comme nous allons voir justifiées les autres phrases de l'épître adressée à l'ange de Thyatire !

Mais suivons-la, ligne à ligne, et la lumière croîtra progressivement.

Voici ce que dit le Fils de Dieu, qui a les yeux comme la flamme du eu et les pieds semblables à l'airain doré.

Remarquons, dès l'abord, que cette fois l'Esprit-Saint donne sans réserve au Christ, *reconnu et glorifié*, son nom de « Fils de Dieu ». C'est qu'en effet il n'y a plus d'ombres sur

la face du divin Rédempteur. L'unité chrétienne est consommée en Occident, et si le schisme grec a séparé de Rome une partie du troupeau, du moins la croyance à la divinité de Jésus n'en a reçu aucune atteinte. Il n'y a plus ni monophysites, ni monothélites, ni aucune de ces hérésies d'ergoteurs byzantins qui ont troublé les années de l'Église de Pergame. Eutychès, Nestorius, Arius lui-même, Arius qui avait séduit des peuples entiers, ont totalement disparu. Le manichéisme est mort et ses derniers blasphèmes sont à peine proférés, de-çà, de-là, par quelques provinces enragées. La guerre des Albigeois, plus politique que religieuse, en est la phase ultime. — Il ne reste plus en présence que la Croix et le Croissant, le Fils de Dieu et Mahomet qui, précisément, refusa cette qualité à Jésus, tout en l'imposant comme prophète à la vénération des sectateurs de l'Islam.

Et il est exact que les pieds du « Fils de Dieu » reposent sur le monde comme ceux des autels de « bronze doré » qui lui sont consacrés, que la « flamme » de son regard illumine l'admirable scolastique, l'art merveilleux du moyen âge, dans ses ogives et ses rosaces « rayonnantes » ou « flamboyantes », et allume le « feu » des vertus surnaturelles aussi bien que des vaillances surhumaines. — Le temps de François d'Assise, de saint Thomas et de Duns Scot est aussi celui des croisades, du Cid et de Godefroi de Bouillon ; le temps de Vincent Ferrier est celui de Jeanne d'Arc.

Or, que dit « le Fils de Dieu » publiquement adoré et glorifié? Écoutons-le :

Je sais tes œuvres, et ta foi et ta charité, et ton ministère, et ta patience, et tes dernières œuvres plus nombreuses que les premières.

Nous ne nions aucunement que ces éloges conviennent à Thyatire, bourgade « fort renommée pour ses pourpres ». Mais, ou bien l'Apocalypse est une « prophétie », ainsi qu'elle se désigne elle-même, et en ce cas on ne peut limiter le don de ces magnifiques louanges à une localité si parfaitement obscure qu'elle a totalement disparu de l'histoire et que son nom turc *Akhissar* ne rappelle pas même de loin son premier

nom, ou il faut s'en tenir au sens littéral, ce qui réduit le livre inspiré à n'être plus qu'un radotage grandiloquent. Le dilemme est impérieux et la suite de l'épître le rend plus pressant encore.

Qu'est-ce, en effet, que cette foi dont le Saint-Esprit félicite l'ange de Thyatire, sinon l'irrésistible poussée de l'Occident vers la conquête du saint sépulcre, au cri unique de : « Dieu le veut ! »; les définitions dogmatiques de Latran et de Constance; cette « charité », sinon l'essor des œuvres de bienfaisance innombrables surgissant des guerres furieuses du moyen âge; ce « ministère », sinon le « service » des œuvres de Dieu et de son Église par le zèle des prêtres, des religieux et des fidèles; ces Ordres prêcheurs et mendiants, ces milices du froc : Bénédictins, Carmes, Génovéfains, Cisterciens, Frères Mineurs, Dominicains, Templiers, Hospitaliers, Teutoniques, Porte-glaives; cette « patience », sinon la lutte de six siècles soutenue par les héros de la Croix contre les farouches guerriers du Croissant, de Tours à Dorylée, de Mansourah à Rhodes, et qui se prolongera encore par les exploits de La Valette et d'Aubusson, par le zèle de François de Paule et des Minimes, jusqu'à Lépante et à Malte; cette « patience », sinon les tribulations du grand schisme, l'exil à Avignon, Rome abandonnée, puis reconquise par les papes, et le constant effort de ceux-ci contre les empiétements du césarisme, la Querelle des Investitures, Canossa, la lutte des canons hérétiques contre les foudres de l'Église? Et, afin de ne laisser aucun doute, rappelons l'éclosion des « dernières œuvres », *novissima plura prioribus* : les combats épiques de Scander-Beg et de Jean Hunyade, le moine Jean de Capistran taillant les Turcs en pièces à la tête d'une armée d'étudiants, de paysans et d'ouvriers, la floraison des hospices, des dispensaires, des « monts-de-piété », Rome consacrant à la charité un édifice sur cinq et étonnant le monde par ses pèlerinages jubilaires qui amenaient au pied du Saint-Siège jusqu'à cent vingt mille chrétiens à la fois.

Mais j'ai contre toi quelques petits griefs (*pauca*), parce que tu permets à cette femme Jézabel, qui se dit prophétesse, d'instruire et de

séduire mes serviteurs en leur faisant commettre la fornication et manger des viandes immolées aux idoles.

Tout en admettant qu'une femme criminelle ait vécu a Thyatire et encouru, par la perversité de sa conduite, les sanglants reproches de l'Esprit-Saint, il nous paraît incroyable que toute cette colère de Dieu n'éclate qu'à l'occasion d'une créature aussi complètement ignorée. Les plus entêtés partisans du seul sens obvie reconnaissent qu'on ne trouve nulle part la trace de cette « Jézabel » et l'abbé Drach a écrit cette note pleine de candeur :

« Il est probable que le nom de Jézabel n'était pas le nom véritable de cette femme, que l'apôtre a ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec la femme impie du roi Achab. »

Nous sommes tout à fait d'accord sur ce point, avec cette différence que nous ne voyons aucun inconvénient à ce que ladite pécheresse se soit appelée réellement Jézabel, ce qui fournirait un « type » de plus.

Mais quelle ampleur prennent les paroles prophétiques si nous cherchons en cette Jézabel non plus « une femme », mais la « femme perverse », pseudo-prophétesse, analogue à la « prostituée » que, plus loin, Jean nous montre assise sur la Bête à sept têtes et dix cornes, et qu'il appelle « Babylone ».

Or, dans le langage symbolique, c'est tout un de donner à une ville ou à une secte un nom de femme ou à une femme un nom de ville ou de secte.

Jézabel est donc pour nous une « ville » ou, plus exactement, une secte schismatique, le schisme par excellence, le christianisme « patriarcal » de Constantinople, qui, après sa propre séparation de Rome, travailla de toutes ses forces à « adultérer » (*fornicari*) la foi pure de l'Occident et à « séparer » (*seducere*) les peuples occidentaux de Rome, leur directrice lumineuse.

Il faut lire, dans l'histoire, tout ce qui a trait au Bas-Empire, spécialement pendant les quatre siècles qui courent de la première croisade à la prise de Constantinople par Mahomet II. Nous y trouvons non seulement la cité de la « pourpre » et de l' « hippodrome », mais aussi celle du

luxe effréné, du « byzantinisme » des caractères comme des mots», le *fard* des arguties philosophiques, les *joyaux* de la corruption gréco-orientale dont s'ornèrent ces dynasties de décadence : les Comnènes, les Anges, les Paléologues. Il n'est pas jusqu'à la chute de cet empire d'Orient qui ne rappelle la mort violente de Jézabel, précipitée de la fenêtre d'où elle essayait de « séduire » Jéhu, par l'ordre de ce soldat farouche, demeuré à cheval devant la vieille reine astucieuse et fardée. Ce fut à cheval que le sultan vainqueur entra dans Constantinople et jusque dans l'église Sainte-Sophie, foulant aux pieds les cadavres du patriarche et de l'héroïque empereur Constantin XIII.

Et n'est-ce pas à cette reine fardée, « se disant prophétesse », que l'Europe dut la science bâtarde et la littérature païenne de la Renaissance, qui allaient servir de prétexte à la « Réforme » en provoquant la réaction « biblique » des moines allemands révoltés contre le mauvais goût et l'impiété du style emprunté au polythéisme, contre la déplorable corruption des mœurs sous les pontificats de papes tels que Alexandre VI, Jules II et Léon X?

Pauca, dit l'Apocalypse, qui ajoute *quia permittis*, « parce que tu permets ». Et c'est bien, en effet, le reproche qui convient à cet âge de foi débordante, lequel ne pécha que par « complaisance », ou excès de tolérance, envers la séduction si pénétrante des mœurs moins rudes et de l' « humanisme » plus affiné dont se glorifiait la cour d'Orient.

Ce qui suit nous semble un argument concluant en faveur de notre thèse.

Et je lui ai donné du temps, pour qu'elle fît pénitence, et elle ne veut pas se repentir de sa fornication.

Voici que je la jetterai sur son lit, et ceux qui commettent l'adultère avec elle seront dans la tribulation la plus grande, à moins qu'ils ne fassent pénitence de leurs œuvres.

Et je tuerai ses fils par la mort, et toutes les Églises sauront que je scrute les reins et les cœurs, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres.

Une première réflexion s'impose à l'esprit de bonne foi.

Cette effrayante menace ne s'adresse point à l'ange de

l'Église de Thyatire, mais uniquement à « Jézabel », à ses complices et à sa descendance.

Nous le répétons : est-il vraisemblable qu'il s'agisse ici d'une vulgaire pécheresse d'une bourgade de tisserands en pourpre? N'est-ce pas le cas de comparer cette opinion par trop... simple à la prière de l'homme de La Fontaine demandant à Hercule sa massue pour écraser... une puce?

Non. Jézabel nous apparaît plus clairement identifiée avec Constantinople.

Dieu lui a donné du temps : ONZE SIÈCLES pour faire pénitence. Et elle ne s'est pas repentie. Aussi va-t-il l'étendre implacablement sur la couche de douleur et châtier tous les peuples qui entretinrent un impur commerce avec elle : Venise, humiliée sur mer, l'empire d'Allemagne menacé jusqu'en sa capitale, Vienne, par les incursions des Ottomans, la chrétienté elle-même définitivement chassée de la Terre-Sainte, de Chypre, de Rhodes, et réfugiée à Malte, où l'indomptable vigueur de la papauté la soutient contre Soliman, Dragut et Barberousse.

L'Esprit-Saint, d'ailleurs, prend soin d'affirmer que la leçon est donnée à tout l'univers. Constantinople va servir d'exemple à « toutes les Églises », c'est-à-dire à tous les peuples et à tous les âges. Ils sont prévenus : *Je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres.*

Cependant, le Maître, satisfait du châtiment de « Jézabel », s'apaise et fait de nouvelles promesses.

Mais je vous dis à vous et aux autres qui êtes à Thyatire...

Donc Dieu sépare des prévaricateurs les justes qui n'ont péché que par « complaisance », *quia permittis*, et parle doucement aux chrétiens de Thyatire, c'est-à-dire de l'âge qui l'honore d'un culte public.

Tous ceux qui n'ont pas cette doctrine et ceux qui n'ont pas connu les profondeurs de Satan, comme ils disent, je ne mettrai pas sur vous un autre poids.

Que l'on remarque la grandeur de ces paroles. Elles sont comparables à celles dont Dieu se sert, dans l'Ancien Testament, lorsque, au lendemain du déluge, il déclare à Noé qu'il n'enverra plus un si terrible châtiment aux hommes, qui ignorent les abîmes de la perversité infernale.

Et, en fait, la prise de Constantinople est le dernier pas en avant des infidèles, la limite des conquêtes de l'Islam qui, à partir de ce moment, va entrer dans la période de décadence.

L'Esprit-Saint continue :

Cependant, gardez ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

Et celui qui aura vaincu, et aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai pouvoir sur les nations ;

Et il les gouvernera avec une verge de fer, et elles seront brisées comme le vase d'un potier;

Ainsi que j'en ai reçu moi-même le pouvoir de mon Père, et je lui donnerai l'étoile du matin.

Nous remarquerons, tout d'abord, le conseil donné à l'âge du culte public de conserver « ce qu'il a », à savoir la totalité de ses œuvres bonnes, de celles que Dieu fait *siennes*, *opera mea*, dont Jézabel, vouée au châtiment, a voulu le détourner. Comment ne point voir en cette prescription divine l'ordre de garder intacte l'observation des lois de l'Église, que, dans l'âge suivant, la révolte du libre examen va rejeter comme un fardeau trop lourd, *aliud pondus?* Et l'Esprit-Saint précise : « Jusqu'à ce que je vienne », annonçant ainsi l'imminence de son approche, pour « sonder les cœurs et les reins », ce qui fait prévoir pour les âges futurs une épreuve plus redoutable encore que la précédente.

Tout aussitôt, il promet au vainqueur l'empire « sur les nations », qu'il gouvernera « avec un sceptre de fer », qu'il brisera comme un vase d'argile. Il y joint une éclatante récompense : le don de l' « étoile du matin ».

On nous permettra de trouver l'explication de ces paroles dans l'histoire.

N'est-ce pas « à la fin » de ce quatrième âge de l'Église que, brusquement, l'horizon s'élargit aux yeux de l'homme, que

Vasco de Gama double le cap des Tempêtes et Christophe Colomb donne le Nouveau Monde au Christ; que Gutenberg découvre l'imprimerie, cette prodigieuse émancipatrice des esprits, que la boussole assure la direction des navigateurs? Et qu'est-ce, métaphoriquement, que cette « étoile du matin », sinon l'éclat éblouissant dont va rayonner le Verbe de Dieu, la splendeur accrue de l'Évangile, prêché désormais aux quatre points cardinaux, l'œuvre des temps nouveaux, que l'histoire va dénommer les « temps modernes », le matin d'un jour sublime dont le soir verra sans doute le deuxième avènement du « Fils de Dieu, qui a les yeux comme la flamme du feu et les pieds semblables à l'airain vêtu d'or »?

En vérité, qui nous reprochera de rétrécir la signification de ce symbolisme lumineux?

*
* *

Et Angelo Ecclesiæ Sardis scribe : « Hæc dicit qui habet septem Spiritus Dei et septem stellas. Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.

« Esto vigilans et confirma cœtera quæ moritura erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.

« In mente ergo habe, qualiter acceperis et audieris, et serva, et pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te.

« Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua : et ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.

« Qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libro vitæ et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram Angelis ejus. »

Remarquons, tout d'abord, une légère différence entre le texte latin et le grec.

Le premier dit : *Angelo Ecclesiæ Sardis*, « à l'Ange de l'Église de Sardes »; le second, texte original, est écrit : ἐν Σάρδεσιν « chez (les habitants de) Sardes ». Déjà, dans l'épître précédente, nous avons relevé la même nuance significative.

Mais tandis que l'Ange « chez les Thyatiriens » reçoit des

éloges, parce qu'il habite au sein d'un peuple fidèle et pieux, l'Ange « chez », ou « dans Sardes » n'entend que de sévères paroles.

Or, qu'est-ce que Sardes?

Cette ville, aujourd'hui « pauvre village du nom de *Sart* », fut la capitale d'un royaume florissant, dont le dernier souverain, Crésus, a laissé à la postérité un tel renom de richesse et de bonheur que l'expression « riche comme Crésus » est en usage dans toutes les langues. Pourtant ce bonheur et cette opulence finirent dans la misère et les larmes.

Ce royaume de Sardes, ou de Lydie, a compté des princes célèbres dans la légende et dans l'histoire : la reine Omphale, aux pieds de qui Hercule tint le fuseau, le roi Candaule, fameux par sa funeste confiance en Gygès, ce Gygès lui-même, possesseur d'un anneau qui le rendait invisible; enfin Crésus, qui, au comble de la prospérité, dédaigna les avis du sage Solon et, plus tard, vaincu par Cyrus, ne dut son salut qu'à l'invocation de ce nom, prononcé au moment où le malheureux roi déchu marchait au supplice.

Ici la légende nous fournit une trop saisissante illustration de l'Épître pour que nous n'en tirions pas tout le parti possible.

Confessons, toutefois, qu'en rapportant le nom propre Sardes, en grec : Σάρδεις au verbe Σάρδαζω, nous faisons rendre à l'étymologie un peu plus que de droit. Mais nous nous en justifions par cette certitude que la racine Σαρδ, ou Σαρτ des deux mots enferme l'affirmation de ce « rire sardonique » qui, en français, signifie une gaieté nerveuse, pénible, dans laquelle l'amertume se mêle aux apparences de la joie, où le rire est imprégné de larmes.

N'est-ce pas d'un tel « rire » que dut être nerveusement secoué l'infortuné Crésus, lorsque, vaincu, ruiné, chargé de chaînes et conduit à la mort, il se souvint des conseils de Solon et prononça son nom à haute voix, ce qui émut le roi de Perse au point qu'il rapporta sa sentence et rendit au monarque déchu la plus grande part de ses biens?

Appliqué métaphoriquement aux allusions de la cinquième épître, ce souvenir du malheur de Crésus et de la ruine de

Sardes nous fournit d'étranges rapprochements. Aussi n'hésitons-nous pas à voir dans l'Église de Sardes le cinquième âge de l'Église, que nous faisons courir de 1456 à 1800, avec une durée de trois cent quarante-quatre ans.

C'est, en effet, avec la Renaissance que débute la guerre tantôt ouverte, tantôt sournoise, contre l'Église. Celle-ci, d'ailleurs, traverse une crise singulièrement pénible. La barque de Pierre est ballottée par tous les orages et plusieurs de ceux qui la dirigent encourent, par leurs fautes personnelles, la réprobation de l'histoire. C'est à ce moment que commence « l'ère des Borgia » et le « siècle de Léon X », âges d'or de l'art pictural, de la musique religieuse, de la littérature étincelante, âge aussi où le paganisme, par un retour offensif, pénètre dans le langage, le costume et les mœurs, et jusque dans la vie privée des prélats et des pontifes, au point de provoquer les tonnantes invectives de Savonarole. Mais hâtons-nous d'ajouter que ni Alexandre VI, ni Jules II, ni Léon X ne défaillent un seul instant dans la doctrine. « Le bullaire de ce monstre est impeccable », a écrit Joseph de Maistre en parlant du premier. Encore ce mot « monstre » est-il excessif. Si Alexandre Borgia scandalisa l'Église par ses désordres privés, il n'en laissa pas moins à l'histoire impartiale le souvenir d'un homme d'une inlassable bonté, qui fit tout ce qu'il put pour sauver l'orgueilleux Dominicain brûlé par Florence, la mémoire d'un souverain habile, sagace, aimé de son peuple et *monstrueusement* calomnié, après sa mort, par les « intellectuels » de l'humanisme et de la Réforme, Pontano, Sannazar et Munzer.

Je sais tes œuvres, parce que tu as la réputation d'être vivant, et tu es mort.

Terribles paroles, dont on ne retrouve l'équivalent que dans la septième épître. Il faut croire qu'elles sont justifiées par l'état général des esprits, bien que les commencements du quinzième siècle, en même temps qu'ils virent croître le protestantisme, aient vu naître l'admirable Compagnie de Jésus et, dès 1534, surgir ces magnifiques propagateurs ou défenseurs de

la foi qui se nommaient Cajétan, Vatable, Ignace de Loyola, François Xavier, Lainez, Salmeron, Le Jay, Pierre Le Fèvre, Bellarmin, et, entre tous, l'incomparable exégète Maldonat.

Mais, si, en face de l'erreur croissante, se levaient les docteurs et les saints, si la véritable « réforme » s'accomplissait, sans fracas, par les soins de saint Charles Borromée et de saint François de Sales, on peut dire que l'antique foi s'éteignait rapidement, grâce au double assaut qu'elle subissait du libre examen, d'une part, de l'immoralité croissante, de l'autre.

Qui peindra l'affreux désordre de la vie publique et privée pendant ce seizième siècle, si riche en œuvres de l'esprit dans la littérature et dans l'art? — Peut-on oublier qu'il vit se séparer de Rome l'Allemagne du Nord, les monarchies scandinaves, l'Angleterre entraînée au schisme par les vices d'Henri VIII, l'orgueil d'Élisabeth, les haineuses prédications de John Knox, la sournoise perfidie des Cranmer et des Cromwell? En moins de cinquante ans, l'Église perdit trois royaumes et quatre principautés.

Les peuples restés catholiques ne donnèrent pas des exemples beaucoup plus édifiants. François Ier s'allia avec les Turcs, Charles-Quint laissa piller Rome par les bandes du connétable de Bourbon. La terre fut ensanglantée par les excès des guerres de religion, par les hideuses exterminations des peuplades du Nouveau-Monde. Au dix-septième siècle même, Richelieu ne soutint-il pas de l'épée française les princes luthériens d'Allemagne. Mazarin ne fit-il pas cause commune avec Olivier Cromwell, et Louis XIV, oui Louis XIV lui-même, n'humilia-t-il pas le pape, ne fit-il pas promulguer, par un concile gallican, cette *Déclaration des quatre articles*, qui a, pour jamais, terni la gloire, pourtant si éclatante, de Bossuet?

Que dire du dix-huitième siècle, commençant par les débauches de la Régence, se continuant par les honteuses faiblesses de Louis XV et finissant aux saturnales de la Révolution, du siècle des Encyclopédistes, de Frédéric II, de George III, de Joseph II, de Choiseul, de Pombal, d'Aranda, de Diderot, de La Mettrie, de Rousseau et de Voltaire?

Ah! certes! elles sont justifiées, les paroles de la cinquième épître : *Quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.* — Le cinquième âge de l'Église n'est vivant que de nom. Aussi le châtiment est-il proche; le vengeur céleste va venir « comme un voleur » et surprendra l'Ange sans vigilance dans ce sommeil qui est une véritable mort.

Et c'est alors que le nom de « Sardes » prendra toute sa signification sinistre : le « rire de Voltaire » s'étranglera dans les hoquets d'agonie, dans les larmes et dans le sang de la Révolution.

Car l'Esprit-Saint ne ménage point les mots du terrible avertissement :

Veille et fortifie (confirma) ce qui reste des œuvres qui allaient mourir. Car je ne trouve pas tes œuvres pleines devant mon Dieu.

Aie présent à l'esprit en quel état tu les as reçues et entendues, et conserve-les, et fais pénitence.

Qualiter acceperis et audieris. Tout l'héritage des siècles de « Thyatire », de l'âge où l'Église célébrait publiquement le culte du Christ, l'ange de Sardes, l'âge du rire sardonique, l'a laissé péricliter et se dissiper. — Où donc sont maintenant la sublime scolastique, où les élans de foi des croisades, où la floraison des cathédrales et des hospices, des grands moines et des soldats du Christ, où l'art gothique, où les envolées des hymnes, où la chevalerie, où les royales vertus d'Édouard le Confesseur, de saint Étienne et de saint Louis, où surtout l'incomparable unité de la robe sans couture, l'alliance de la Papauté et de l'Empire, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel? Sans la venue au monde du grand Ignace, c'en serait fait de la pensée chrétienne. Le seizième siècle a été la morne scission, la déviation irréparable hors des voies de Dieu, le moment où l'aigle volant dans les airs jeta son triple : « Væ! »

Si donc tu ne veilles pas, je viendrai à toi comme un voleur, et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai vers toi.

Et cette menace s'est accomplie à la lettre. Qu'on se rappelle la parole de Talleyrand : « Qui n'a pas vécu avant la

Révolution a ignoré la douceur de vivre. » Or, cette « douceur de vivre » n'était que la joie de l'insouciance et des voluptés oublieuses de Dieu.

Dieu est intervenu, COMME UN VOLEUR, et ce sont des mains de voleurs qui ont pillé la France, puis l'Europe. La Révolution est passée. Elle a pris à l'Église ses prébendes, au roi sa tête, à la noblesse ses dignités, au peuple son sang et son argent.

Et ç'a été l'effrayant « tremblement de terre » que nous allons trouver plus loin, ouvrant l'âge suivant, l'âge de l'Église de Philadelphie, tremblement de terre dont la *vraie* Sardes et la *vraie* Philadelphie connurent la réalité emblématique, en l'an 36, sous le règne de Tibère.

Mais le Saint-Esprit, après l'avertissement comminatoire, prononce des paroles de grâce, des promesses de récompense. Elles sont simples et douces comme la pluie qui tombe sur une terre brûlée.

Mais tu as à Sardes quelques noms (de fidèles) qui n'ont pas souillé eurs vêtements : et ils marcheront avec moi, vêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes.

Celui qui aura vaincu sera ainsi vêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai pas son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.

Nous verrons plus loin, à l'ouverture du cinquième sceau, confirmant et expliquant cette cinquième épître, que ces « vêtements blancs » furent donnés aux âmes de « ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu », de « ceux qui sont venus de la grande tribulation et ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau ».

Dès à présent, ces dernières lignes suffisent à illuminer le sens que nous attachons à l'épître. Oui, il y eut, à Sardes, pendant le cinquième âge de l'Église, quelques « noms » glorifiés par le martyre. Qui ferait le dénombrement des justes immolés par la Révolution, tant sur la place Louis XV qu'à la barrière du Trône renversé, à Arras, à Lyon, dans la catholique Bretagne et l'héroïque Vendée, aux massacres de septembre et dans les noyades de Nantes? L'Église, pourtant, connaît

quelques-uns de ces « noms » et c'est pourquoi notre admirable Pie X, dont chaque parole est dictée par l'Esprit-Saint, a solennellement béatifié les saintes filles du Carmel, égorgées à Compiègne.

*
* *

Telles sont les cinq premières épîtres. Elles nous permettent d'énoncer notre opinion et de classer, d'après elles, les cinq âges écoulés de l'Église universelle.

Éphèse : « Essor de la parole ». De l'an 1 à l'an 70. *Soixante-dix ans.*

Smyrne : « La Myrrhe » ou le Martyre. De l'an 71 à l'an 322. *Deux cent cinquante-deux ans.*

Pergame : « La Citadelle ». De l'an 323 à l'an 756. *Quatre cent trente-quatre ans.*

Thyatire : « Le Culte public ». De l'an 757 à l'an 1456. *Sept cents ans.*

Sardes : « Le Rire châtié ». De l'an 1457 à l'an 1800. *Trois cent quarante-quatre ans.*

L'ensemble de ces nombres donne *mille huit cents ans*, soit *dix-huit* multiplié par *cent*. Ce chiffre représente *trois fois six cent*, c'est-à-dire trois fois la partie du « Nombre de la Bête », 666, qui correspond à la base du chiffre pyramidal représentée par les centaines :

6
6 0
6 0 0

SIMMIAS.

(*A suivre.*)

Le Rôle des Anges dans l'Univers

(Suite)

XIV

Les anges au commencement du monde. — Formation de l'univers[1].

De même qu'on ne diminue pas le Rédempteur en exaltant la sainte Vierge sa Mère, Reine des anges, de même on ne diminue pas le Créateur en attribuant à ses anges un rôle éminent dans l'œuvre de la création.

Dieu ne se sert-il pas de l'homme pour créer l'homme? — Pourquoi ne se servirait-il pas de ces sublimes créatures, les anges, pour créer le reste?

Et si Marie peut être appelée à juste titre la rédemptrice du genre humain, il ne paraît pas inconvenant d'appeler les anges cocréateurs du monde, bien qu'à un titre moins exact et plus restreint.

L'on n'empiète pas davantage sur les prérogatives de la divine Providence lorsqu'on admet que les anges remplissent les desseins de Dieu dans le gouvernement du monde, de la nature et du genre humain, eux les vrais ministres de cette adorable Providence.

Enfin nous trouvons que les anges de Dieu n'usurpent rien à sa puissance lorsqu'Il daigne les employer à l'œuvre de la création et les envoyer, selon leur vocation, au secours et au perfectionnement ou au parachèvement de toutes choses : pas plus que les anges humains, les apôtres du Christ ne se sont arrogé son pouvoir exclusif de fonder la sainte Église et de la

1. Le chapitre x s'est égaré à la poste. L'on tâche ici de réparer cette lacune.

diriger dans leurs successeurs, en méritant une louange que seul Jésus-Christ semblait mériter : *Quorum doctrina fulget Ecclesia ut sole luna*, c'est-à-dire : Comme la lune n'éclaire qu'en vertu des rayons solaires, c'est ainsi que l'Église resplendit de la doctrine des apôtres qui, en somme, n'est autre que la doctrine du Christ. — Pareillement la puissance des esprits angéliques n'est autre que celle du Tout-Puissant qui leur est conférée à un titre semblable et distribuée avec sagesse. L'un d'eux s'appelle force de Dieu, Gabriel.

*
* *

L'aveugle Milton voyait sans doute plus loin que la science de notre temps lorsqu'il mit en rimes cette pensée sublime : « Ces millions d'anges dont un seul, d'un seul coup, eût pu lancer à la fois tous les globes de l'univers. » — C'est bien dit pour donner, conformément aux Écritures, une idée de l'étonnante puissance des esprits célestes, qui se font un jeu de s'emparer des mondes dès que Dieu crée ceux-ci, tout en tirant les anges du néant.

Car si, d'après saint Thomas d'Aquin, aucune donnée de nos sciences mathématiques n'est en mesure de rendre la quantité des anges, de sorte qu'ils sont pour nous absolument insupputables, aussi vrai est-il d'objecter que notre physique et notre mécanique ne sauraient même nous faire entrevoir, à l'aide de leur loi les mieux formulées, la puissance et la force des puissances et des vertus angéliques.

Nous l'avons prouvé avec saint Augustin, il ne peut y avoir de perfection comparable entre les énergies de la nature et celles de la surnature, puisque tout mouvement vient des célestes intelligences, et aussi bien, doit-on ajouter, tout l'ordre du mouvement universel; car il est évident que si les anges y mettaient plus d'effort, il serait arrivé au commencement du monde ce qui arrivera au dernier jour par l'ordre de Dieu mettant fin aux choses d'ici-bas : bouleversement général, éruption formidable des mers, terrible incendie des feux du firmament avec leurs foudres et leur fracas, conflagration de

tous les éléments, chute dès étoiles, entre-choquement des globes sidéraux...

La matière, en effet, lorsqu'on y réfléchit, ne saurait résister aux esprits purs. Elle est en leur puissance d'une manière absolue.

Si l'argile, soumise à l'élan d'une rotation accélérée plus ou moins, prend, entre les doigts habiles du potier, les proportions et les contours variés de vases élégants, refuserez-vous aux anges la faculté d'avoir dès le principe fait tourner le chaos et de sa masse informe arrondi les mondes qui, grâce à ces célestes artisans, gravitent au sein de l'univers?

Certes que non, car les anges ont plus de pouvoir sur les substances universelles que le potier n'en a sur l'argile. Seul le mode dont ils se servent nous échappe et nous est un secret; mais j'avance hardiment qu'ils agissent sur les corps par leur volonté parce que, ne connaissant à l'esprit que deux puissances, l'intelligence pour concevoir et la volonté pour agir, ce ne peut être que par leur puissance d'agir qu'ils font ce qu'ils font.

Resterait à savoir pourquoi la forme sphérique a été donnée aux grands corps de l'univers de préférence à toute autre; et ce qui a déterminé l'Auteur de toute chose à inspirer à ses anges de faire tourner les mondes, plutôt que de les pousser en ligne droite dans l'espace; puisqu'alors même, notre terre, par exemple, vu les incalculables étendues de la création, eût atteint la fin de son âge avant que de parvenir aux frontières de l'univers, cherchons à l'expliquer.

*
* *

Tant au moral qu'au physique, il n'existe que deux sortes de directions: la ligne droite et la ligne courbe. La ligne droite étant plus directe est plus parfaite que la ligne courbe. La ligne courbe ramène les choses sur elles-mêmes, de sorte qu'ainsi elles n'avancent que d'une manière relative. La ligne droite est un progrès perpétuel.

La ligne courbe sera donc le sens du mouvement suivi par les choses d'un ordre inférieur; pendant que la ligne droite

indiquera la direction constante des êtres surnaturels vers l'infini.

*
* *

La vision intuitive des êtres glorifiés en Dieu, acte pur, est une tendance active ; mouvement elle aussi, mouvement de l'esprit, progrès de tous les anges du ciel, non en gloire, mais dans la direction rectiligne et éternelle du degré de béatitude spécial à chacun. Stimulés par l'espoir de ne jamais arriver au bout de la divine infinitude, les uns y avancent plus lentement, les autres avec plus de rapidité ; aucun d'eux n'a garde de perdre un seul regard ou de s'égarer en circuits inutiles.

« Ils ne se retournaient pas lorsqu'ils marchaient, dit Ezéchiel ; mais chacun d'eux allait devant sa face. » Le prophète apercevait aussi, dans la plénitude de cette vision, un vent de tourbillon et un feu tournoyant et une lumière éclatante tout autour, et du milieu du feu brillait comme une espèce de succin, c'est-à-dire d'électricité ; car cette substance est électrogène. Et des animaux angéliques et mystérieux qui lui apparaissaient, il sortait des étincelles ayant l'apparence de l'airain le plus brillant... l'éclat d'un feu, et la foudre sortant du feu. Puis il cherche à décrire l'aspect de roues non moins mystérieuses, emboîtées les unes dans les autres, pleines d'yeux tout autour, sans doute afin de percevoir l'infini en tout sens ; car les roues avançaient dans toutes les directions à la fois... sans tourner cependant, ajoute le voyant, et il semble en donner la raison par ce fait que l'esprit de vie était en elles et qu'elles étaient rivées aux animaux qui les faisaient aller. (Ezéch., I.)

C'est l'esprit de vie qui anime tout ce qui a mouvement : les anges sont les animateurs de l'univers. Fixés dans la vision intuitive du souverain bien, ils y puisent en inspirations fécondes le souffle de l'Esprit-Saint et, singulier mystère de fixité dans le mouvement, sans se déplacer ils avancent éternellement droit devant eux, et en avançant ils font tourner tous les corps qu'au sein de l'univers ils aimantent de leur volonté.

*
* *

Et c'est ce qui explique logiquement la structure sphéroïdale de ces grands corps, puisqu'il est tout naturel que ce qui est destiné à tourner sur soi-même ait la forme ronde.

Et puis l'univers touchant de toutes parts à l'infini, il convenait que les mondes qui constituent l'univers évoquassent chacun une idée d'infini. C'est ce qui a lieu : tout globe se laisse parcourir sans jamais offrir de terme.

Leur gravitation représente l'éternité, cette mer immense où s'écoulent les fleuves du temps prenant leur source dans la trajectoire elliptique des sphères célestes.

« La parole du Seigneur fut adressée à Ezéchiel... près du fleuve de Chobar et l'aspect des roues qu'il lui montra et leur structure était comme la vue de la mer. » (Ezéch., III et XVI.)

*
* *

Mais si ce sont les anges qui font vibrer l'univers, tracent aux astres leur orbite, règlent la vitesse de la terre, du soleil, de la lune, des étoiles, des planètes et des comètes, à quoi servent alors, ou à quoi se réduisent les grandes énergies connues sous les noms d'attraction, de pesanteur, de gravitation, de forces centrifuge, centripète et autres, qui occasionnent le mouvement de ces astres et animent la nature?

Intéressante question à laquelle répondra le chapitre suivant.

Alfred VAN MONS.

(*A suivre.*)

QUELQUES FAITS ÉTRANGES

Les faits que nous citons sont tout récents. Ils se sont accomplis depuis moins de deux mois. — Nous empruntons le récit du premier à la *Semaine religieuse* de Poitiers.

Un amusement dangereux

On écrit de Savigné, arrondissement de Civray, à la *Semaine religieuse :*

Le jeudi soir, 29 novembre, à la métairie de L..., située non loin du bourg, quelques jeunes gens, assis auprès du feu, s'amusaient, pour occuper agréablement la veillée, à *faire tourner une clef*, d'après les indications d'un livre qui leur avait été donné et qui était un livre de *magie*, mauvais entre tous.

Ils se livraient depuis quelques instants à ce jeu défendu, n'y voyant aucun mal, et ne prévoyant pas le danger qui pouvait en résulter pour eux, quand tout à coup l'un d'eux, un vigoureux jeune homme de vingt ans, aperçut *une ombre* qui *lui troubla la vue*. Il se sentit aussitôt *saisi à la tête* et *fut soulevé de terre*, comme par quelqu'un qui aurait cherché à l'emporter.

Le cri d'effroi que poussa alors le malheureux jeune homme fut tel que les trois autres personnes qui se trouvaient à ses côtés reculèrent épouvantées, et à l'appel qu'il lança, en même temps avec des accents désespérés : « Allez chercher M. le curé! Allez vite chercher M. le curé ! » on vint me mander en toute hâte à 10 h. 1/2 du soir. Quelques minutes après, j'arrivai à la maison où ce fait étrange venait de se produire. Le pauvre jeune homme était bien revenu à lui; mais la frayeur qu'il avait éprouvée avait produit une telle commotion au cerveau que sa vue se troublait encore par moments. Alors il déclarait voir une fumée épaisse, et il se prenait à crier d'une manière effrayante, en tremblant de tous ses membres, comme un enfant affolé par la peur.

Après avoir donné tous les conseils que je devais donner en pareille circonstance, je tâchai de le rassurer de mon mieux, car il n'y avait

pas à en douter, c'était bien le démon qui était bien apparu à ce pauvre jeune homme, sous la forme d'une ombre, et, sans la protection de son ange gardien, il aurait pu peut-être payer plus cher encore une curiosité malsaine.

Le lendemain matin, le métayer trouve un de ses plus beaux bœufs étendu presque sans vie sur la litière.

La nouvelle de ce fait et de ce qui s'était passé la nuit se répandit très vite, et l'émotion est grande actuellement dans toute la paroisse. J'aime à croire que ce triste exemple produira un effet salutaire et que l'on ne recommencera pas de sitôt à se livrer à Savigné à ces amusements dangereux.

L. Grelet, *curé de Savigné.*

* * *

Le second fait, bien qu'explicable, à quelques égards, par la folie, n'en mérite pas moins d'attirer l'attention de nos lecteurs. Il s'est produit le 9 décembre dernier.

Sorcellerie ou hypnotisme?

Nous lisons dans le *Mellois* :

La commune de Périgné, si tranquille d'ordinaire, est depuis dimanche dernier le théâtre de scènes de folie qui bouleversent les cerveaux de toute la population, affolent tous les esprits et y attirent, de fort loin, des théories de gens curieux et effrayés.

Dans une ferme contiguë aux dernières maisons du bourg de Périgné, la ferme de la Touche, appartenant à M. Raimpault, et exploitée par la famille Gilbert, composée du père, de la mère, du fils et d'une fille, on prétendait, depuis longtemps déjà, entendre des bruits infernaux se produire pendant la nuit.

Dans celle de dimanche, des jeunes gens sortant du bal de Périgné et passant devant cette ferme de la Touche, entendirent du vacarme et des vociférations. Immédiatement, ils retournèrent chercher leurs camarades restés au bal et revinrent en grand nombre. Le charivari continuait. Ils se hasardèrent à regarder en entr'ouvrant un volet et virent un spectacle étrange!!!

La fermière et toute la famille, ainsi qu'une jeune servante, dansaient et sautaient en hurlant et presque dévêtues autour de la table, et, dans une excitation folle, cognaient à tort et à travers, se meurtrissant et brisant le mobilier.

Les exhortations ni les paroles n'avaient aucune prise sur eux et ils n'y prêtaient point la moindre attention. Leurs forces décuplées par l'excitation nerveuse leur permettaient d'arracher des mains les plus robustes les poutres, manches d'outils, etc., qu'on leur tendait pour essayer de les séparer.

Cette tragi-comédie au cours de laquelle ils ont brisé leur mobilier, leur vaisselle, et toutes leurs vitres, a duré, avec des intermittences dues à l'excès de fatigue, jusqu'à jeudi matin, où l'état empirant sans cesse, on se décida à prendre des mesures.

Le maire de Périgné, l'honorable M. Martin, qui avait déjà demandé des instructions en haut lieu, les fit examiner d'abord par leur médecin, M. le Dr Clais, de Saint-Romans, qui fit appeler, vu la singularité et la gravité du cas et les responsabilités qui en découlent, un de ses confrères de Melle, M. le Dr Dourif.

En présence des docteurs les mêmes scènes se déroulèrent, vociférations et imprécations de la mère répétées par les autres membres qui semblent lui obéir bien qu'elle ne leur parle pas. Elle les empêche de répondre aux questions posées et de les laisser alimenter (les malheureux n'ont pris qu'une fois du café au lait depuis dimanche, dans un intervalle plus lucide).

Après ces diverses excentricités, chants mystiques, imprécations à des jaloux, les médecins virent la jeune fille briser une vitre et passer la tête à travers l'ouverture, puis la mère brisa de sa main la vitre au-dessus dont les éclats couvrirent la tête et le cou de la jeune fille qui courait ainsi plusieurs fois le risque de s'ouvrir les veines. Après cela toute la famille sautait par la croisée.

Chacun d'eux a du reste des plaies ou blessures produites par des bris de carreaux, tessons de vaisselle, chocs contre les meubles, etc.

Devant cet état de choses qui pouvait, d'un instant à l'autre, devenir dangereux pour eux ou pour les autres (les malades tirant parfois des coups de fusil), il s'imposait de les mettre au plus vite dans l'impossibilité de nuire.

M. le maire les fit donc attacher chacun dans un drap et vendredi matin on les conduisit à Niort.

Tout le monde dans la contrée est fort monté contre un sorcier ou hypnotiseur qui, depuis de longues années, aurait suggestionné les deux femmes, leur donnant des crises nerveuses (hystériformes, ont dit les docteurs), et aurait, par ses manœuvres, réussi non seulement à les rendre malades, mais à leur soutirer une petite fortune.

La région est dans l'épouvante d'un malheur aussi atroce frappant une famille d'honnêtes fermiers, et soulevée d'une juste indignation contre celui qu'elle considère comme l'auteur responsable de cette horrible situation.

On le voit, il ne saurait être question ici de supercherie ni de mensonge. Les deux organes que nous mettons à contribution sont dignes de foi. Ils donnent des noms de prêtres et de médecins intervenus à l'occasion de ces événements.

Les incrédules peuvent, cela va de soi, railler les dires des témoins, invoquer « l'hallucination », la démence, et toutes les raisons habituelles qu'on oppose à la RAISON unique. Pour nous, nous n'hésitons pas à ranger de tels phénomènes parmi ceux dont l'histoire fournit d'innombrables exemples. Le Diable n'est pas mort. Il continue à pervertir, à troubler, à affoler et à... damner la pauvre humanité. Et les citations que nous venons de faire prouvent que ses procédés ne varient guère. Il apparaît sous telle forme qui lui plaît, celle de l' « ombre » en cette occurrence; il exerce la « possession » individuelle ou collective. Ici la fantastique *chorée*, dont tous les habitants d'une ferme ont été atteints simultanément, semble bien porter les signes de l'influence du prince de l'Abîme. Et, pour confirmer notre jugement, l'opinion publique accuse de ce méfait « un sorcier ». Or, qu'est-ce qu'un sorcier, au sens vulgaire du mot, sinon un homme qui entretient un occulte commerce avec les puissances infernales?

S.

AUTOUR DES REVUES

Le catholicisme et les damnés

La *Résurrection*, n° 75, septembre-octobre 1906, p. 13 et 23, défend une « théorie du salut final de toutes les âmes ». L'auteur dit :

Il y a intérêt à défendre une telle théorie au nom du catholicisme, et à l'extraire des entrailles de la rigoureuse orthodoxie. La possibilité du salut de tous fut enseignée par l'Église dans les plus diverses époques...

Et il nomme, page 14, saint Vincent Ferrier, saint Jean Damascène, saint Augustin, saint Grégoire de Nysse : et il affirme, page 23, que :

Il est reconnu, par les théologiens catholiques vraiment orthodoxes, que non seulement les souffrances des âmes du purgatoire, mais celles des damnés eux-mêmes s'allègent par les prières des vivants. Saint Jean Damascène et saint Augustin admettent qu'il y a des damnés sauvés non du purgatoire, mais de l'enfer proprement dit, par la prière.

La thèse catholique est précisément le contraire, car il est absolument *de foi* que l'enfer est éternel, avec ses supplices, ses démons et ses damnés. Les autorités que l'auteur invoque n'ont jamais dit ce qu'il leur fait dire ; et si peut-être quelques textes, dans le latin ou le grec, lui paraissent pouvoir se plier à son interprétation, c'est qu'il les sépare de leur contexte et les a mal traduits.

Il est vrai que cette revue, *la Résurrection*, a pour sous-titre : « Revue catholique d'avant-garde » ; c'est dire évidemment que ses doctrines sont un peu plus avancées que celles de la

théologie catholique, et la science de l'auteur un peu en marge de celle des théologiens admis dans l'Église. A ce titre, nos lecteurs ont à se garer de cet enseignement.

Au reste, le catéchisme mis entre toutes les mains est un abrégé succinct de la doctrine catholique, et il enseigne l'éternité de l'enfer, donc, des damnés qui s'y trouvent.

Quant aux théologiens qui, d'ailleurs, s'appuient sur les textes de l'Écriture, des Pères, des Conciles, ils établissent la même doctrine. Les mêmes raisons qui prouvent l'éternité du ciel, des anges et des saints, prouvent de même celle de l'enfer, des démons et des damnés. A l'occasion, sur les désirs de nos lecteurs, nous y reviendrons, dans cette Revue, car la doctrine de l'Église est d'autant plus importante à retenir, qu'elle est *la foi;* et nier volontairement des articles de foi, c'est être hétérodoxe, c'est-à-dire hérétique, n'en déplaise aux rédacteurs de la *Résurrection* et aux spirites leurs amis.

L'Église et les Morts

Dans le *Progrès spirite* de novembre 1906, pages 170-172, un article sur une Revue étrangère, *Luce et Ombra*, affirme deux choses bien extraordinaires sur la doctrine de l'Église au sujet des morts. La question est si claire, pour tout catholique, que je ne dois pas laisser passer des affirmations de cette nature. On y lit d'abord :

Pourquoi les Japonais ont-ils toujours vaincu dans la dernière guerre? Parce qu'ils ne craignent pas la mort. Et pourquoi ne craignent-ils pas la mort? Parce qu'ils croient à la vie future M. Cavalli montre que cette croyance des Japonais n'est point dénuée de raisons ni de preuves. On sait que nos ancêtres les Gaulois étaient dans le même cas pour la même raison. Comment nos idées ont-elles changé. se demande-t-il? La principale cause en est dans le catholicisme qui a rompu tout lien entre les morts et les vivants, et cela, en imaginant un paradis où l'on monte si facilement, en y mettant le prix, et un enfer où il est si facile de tomber pour l'éternité, que l'on a fini par ne plus croire à rien.

Admirons le beau raisonnement! Les Japonais ont été vainqueurs parce qu'ils ne craignent pas la mort. Mais, est-ce donc que les Russes la craignaient? Et puisqu'on dit que les Gaulois ne la craignaient pas, ne furent-ils pas néanmoins vaincus, et la Gaule envahie et conquise par les Romains? Quant au catholicisme, il a des disciples au Japon comme en Russie, et il n'existait pas encore du temps où César vint en Gaule. Les exemples donnés ne signifient donc absolument rien, quand même j'observerais que Clovis et ses Francs, catholiques de cœur à la fin de la journée de Tolbiac, étaient catholiques baptisés et pratiquants, quand ils se soumirent à la fois les Gaulois et les Romains de ce pays.

Mais où l'affirmation dépasse les bornes de la logique, c'est lorsque l'on conclut que « le catholicisme a rompu tout lien entre les morts et les vivants ». Alors, qu'est-ce que ces visites aux cimetières, en un nombre imposant, au temps de la Toussaint? Qu'est-ce que cette insistance des indigents, comme des ouvriers et des bourgeois, à vouloir des funérailles religieuses, malgré tout ce que l'on fait pour les pousser à des enterrements civils? Et qu'est-ce que toutes ces messes de morts, inscrites aux livres liturgiques, et que nos prêtres célèbrent si souvent, soit de leur propre initiative, soit sur la demande des familles qui viennent de perdre quelqu'un des leurs? Enfin, qu'est-ce que ces fondations de messes et de services, dont le gouvernement réclame, en ce moment, les titres pour garder l'argent des testateurs dans ses caisses, et qu'il a affirmé qu'il ne ferait point célébrer?

Le lien rompu! Nos adversaires constatent ici qu'ils ont dit une contre-vérité ; la démonstration en est faite.

Quant à la manière dont l'auteur parle du paradis et de l'enfer, il devrait d'abord ouvrir un catéchisme.

La seconde affirmation est tout aussi remarquable. Écoutons encore M. Cavalli :

Voyez, dit-il, combien le catholicisme est matérialiste. Dans la cérémonie des cendres, le prêtre dit : *Memento homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Horace l'était moins lorsqu'il chantait :

Pulvis et umbra sumus.

Si nous ne sommes que poussière, si nous redevenons poussière, rien n'est plus précieux que la vie et plus horrible que la mort...

J'en demande pardon à nos lecteurs chrétiens, mais est-il rien de plus stupidement imaginé que de prêter de telles doctrines à l'Église catholique?

L'auteur n'a pas voulu traduire ici le texte: *Memento homo*, parce qu'il voulait sans doute se contredire dans la phrase suivante, ce qui n'est pas pour m'étonner.

Or, le texte dit: « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et retourneras en poussière »; mais il ne dit pas: « Souviens-toi que tu n'es que poussière », ce qui varie du tout au tout.

D'abord, évidemment « si nous ne sommes que poussière », tout termine au tombeau; et les matérialistes et leurs adeptes en profitent pour jouir de la vie dans les plus grandes largeurs possibles.—Puis, « si nous redevenons poussière », les plus idiots, en pays civilisé, savent qu'il ne s'agit que du corps. — Ensuite, les « intellectuels », qui nient l'âme et l'autre vie, demandent des enterrements civils et même leur incinération; ce qui n'est point la doctrine de l'Église.

Donc, le texte du matin des « Cendres » dit une chose vraie: le corps de l'homme va au tombeau: mais il ne dit pas que tout finit là. Ne lui prêtez donc pas votre doctrine. Il y a ici *homo*, qui vient de *humus*, et se rapporte à la terre; le prêtre dit donc que le corps est mortel: voudriez-vous le nier, quand les cimetières nous l'affirment?

Mais, un dernier mot: Allan-Kardec, l'évangéliste du spiritisme, admet une véritable révélation de Dieu par Moïse et par le Christ. Or, l'Église a trouvé cette doctrine dans les enseignements de Moïse et du Christ: car c'est Moïse qui avait écrit cette même phrase comme venant de Dieu, au premier livre du Pentateuque, chapitre III, verset 19: *Quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Et je trouve encore sous la plume de Moïse la même parole redite par Abraham, le grand ancêtre des Juifs, même livre, chapitre XVIII, ver-

set 27 : *Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis.* Et c'est le même Moïse qui nous rapporte, au chapitre XIII, verset 16, que Dieu dit à Abraham, au sujet de sa postérité : *Faciamque semen tuum sicut pulverem terræ.*

Est-ce assez concluant : la révélation de Dieu à Moïse, ses paroles à Abraham, la doctrine du Christ, et, pour un vrai spirite, l'approbation d'Allan-Kardec ?

Puis, un autre petit argument se présente ici de lui-même : Comment le très philosophe M. Cavalli s'arrange-t-il avec la logique, quand il vient de dire que le catholicisme promet un paradis aux uns et menace de l'enfer les autres ; et ajoute cependant que, d'après le catholicisme, l'homme finit au tombeau ?

Quant à Horace, qui n'avait rien à faire ici, il n'en chantait que mieux les *pocula Massici*, vidées en joyeuse compagnie. Avouons que ce n'était guère de la philosophie de « carême-prenant ».

Un dernier mot. Ces diverses réfutations étaient sans doute inutiles à nos lecteurs ; mais, à un autre point de vue, en nos temps troublés, il était bon d'apprendre comment des adversaires de la foi catholique peuvent oublier de mettre des bornes à leurs ineptes et audacieuses affirmations, jusque dans les questions pourtant les plus claires. Après cela, étonnez-vous de voir circuler tant de grossières erreurs dans la masse du peuple, quand les intelligents eux-mêmes ont été trompés ! Mais l'Église a bon dos ; « le roseau plie, mais ne rompt pas ».

P. L. BORIE.

Le " Truc " du Spirite

Dans les *Annales des Sciences psychiques*, novembre 1906, l'auteur de l'article de la « Suggestion sur des sujets à l'état de veille » nous donne le secret de systèmes faciles à employer pour obtenir des résultats exceptionnels en spiritisme, et même pour voir, sans méprise possible, le personnage défunt dont on désire l'apparition.

Après avoir traité des effets de la suggestion au point de vue expérimental sur les muscles, les nerfs... il en arrive au « sens de la vue », et indique sa méthode, avec l'histoire suivante :

« Deux dans le secret : un *voyant* qui se renferme dans une chambre noire, et à qui l'esprit évoqué apparaîtra ; et un *évocateur*, qui doit causer assez fort pour être entendu du voyant attentif derrière sa porte ou son rideau.

« Dans la conversation de l'évocateur avec les assistants, chaque première lettre de chaque phrase, après une pause qui distingue les phrases entre elles, sera une lettre devant servir à former le nom de l'esprit évoqué.

« Rarement l' « évocateur » qui a affaire à un « voyant » intelligent, sera obligé d'épeler toutes les lettres du nom dont il s'agit. Il a eu soin de demander à voix basse à un assistant le nom de l'esprit qu'il veut évoquer. Tout l'art consistera ensuite à savoir impressionner les assistants, en ayant l'air de faire une évocation en règle, tout en n'oubliant pas les lettres qui composent le nom de l'esprit.

« Or, un jour, un de mes bons amis et moi nous nous trouvions chez un bon curé doyen. A la fin du repas, comme délassement, nous convînmes, mon ami et moi, sur l'acceptation du brave curé, de faire apparaître Lucifer en personne, ou tout autre à son gré. Nous employâmes donc le système

que je viens de dire; et après quelques évocations qui avaient fort bien réussi, le curé me priait d'évoquer Mozart, Bourdaloue, Bossuet, Fénelon. Grâce au « truc », le voyant ne se trompait pas d'une lettre, et dénonçait toujours, comme lui ayant apparu, l'esprit que m'avait demandé le bon curé. Il en était si abasourdi, que je lui dis: «Tenez, allez vous-même dans la chambre noire, et vous verrez l'esprit de Fénelon quand j'aurai fait mon évocation. »

« Il était hésitant, les yeux déjà quelque peu égarés, quand survint sa bonne, femme d'une cinquantaine d'années, pas trop crédule, mais très impressionnable. On lui dit qu'on allait faire apparaître Fénelon, un évêque, et on lui demande d'aller avec le « voyant » dans la chambre noire. « J'ai peur, dit-elle, que l'esprit saute sur moi. » — « Non, ne craignez rien, lui dis-je, un esprit est incapable de saisir un corps; puis comment craindre l'esprit de Fénelon, un évêque? » — « Allez donc, lui dis-je, vous regarderez attentivement dans le coin, du côté de la bannière: et là, quand le voyant aura sa vision, vous verrez vous aussi un bel évêque, avec sa crosse, sa mitre, revêtu de sa chape, comme quand Monseigneur vient pour la confirmation. »

« Ma suggestion ainsi donnée, je la renferme avec le « voyant », et je me mets en devoir de causer avec le curé de choses et autres tout en faisant mon évocation convenue.

« Au bout de quelques minutes, j'entends mon ami qui s'écrie, s'adressant à elle : « Le voyez-vous? Fénelon, l'esprit de Fénelon: là, sa mitre, sa crosse. » Et elle de pousser un cri formidable, d'ouvrir la porte avec fracas, et de nous dire, tout effarée : « Oui, je l'ai vu, l'esprit! C'était un évêque, avec sa mitre, sa crosse, habillé comme Monseigneur pour la confirmation. »

Signé : PAX.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

LA RELIGION SPIRITE

(SUITE ET FIN)

Les notions données précédemment sous ce titre et sur ce sujet, pages 385-396, n'ont plus besoin que d'un court complément. Nous avions posé, d'après des Revues spirites elles-mêmes, ces quelques questions : « Qu'était-ce qu'Allan-Kardec? Le spiritisme est-il bien une révélation? Que sont les esprits de l'autre monde? Que font, après leur séparation du corps, les esprits désincarnés? »

Nous ne rappelons que pour mémoire la différence des réponses de ces Revues, ce qui nous permettait de les opposer l'une à l'autre, pour établir le peu de solidité des doctrines spirites, et il nous reste à terminer cette petite étude.

Caractère des esprits

Comme autrefois sur la terre, ils sont évidemment de deux catégories : les bons et les méchants.

La *Vie d'Outre-Tombe* (Janvier 1907, p. 7) nous prémunit à bon droit contre les mauvais esprits; et voici textuellement ce qu'elle pense de leurs conseils.

Quant à la nature et au contenu même des communications, dit-elle, on craindra toute tentation ou embûche de la part d'esprits malfaisants, qui sont toujours prêts à nous donner des conseils, le plus souvent contradictoires à la raison et au bon sens, dans le but de se divertir et de se moquer de nous. Pour cela, il faut froidement examiner si leurs enseignements peuvent nous être profitables, soit moralement, soit intellectuellement, et tenir pour règle générale de réfuter sévèrement tout ce qui ne touche pas de près les phénomènes spirites en particulier. L'expérience d'ailleurs a prouvé que les conseils donnés

par les esprits, en vue de notre bien-être matériel, étaient souvent de la pure plaisanterie; et cela, parce que nous seuls, incarnés, connaissant les circonstances et les conditions matérielles et sociales de la vie, sommes aussi seuls en état de juger et de nós actes et de nos paroles.

Voilà donc des esprits « désincarnés », parents, amis, ou ennemis, quand ils étaient ici-bas, qu'il faut se garder d'écouter. C'est la quatrième leçon donnée par notre auteur sur la *Culture médianimique*.

Mais il est aussi de bons esprits dont les hommes n'ont qu'à se louer. Écoutons encore la *Vie d'Outre-Tombe*, même date, p. 11, dans la troisième leçon sur la *Morale spirite*. Elle dit :

Dans un très grand nombre de cas, le texte ordinaire des communications échangées porte sur des conseils moraux qu'il est aussi utile de donner que de recevoir. L'homme prend ainsi l'habitude de réfléchir à toutes les conséquences de ses actions, et surtout à celles qui sont tournées du côté extérieur, c'est-à-dire dirigées vers autrui, et sur lesquelles son attention n'est pas attirée directement par ses sensations immédiates. Comme les conseils et la prédication qu'il entend proviennent des personnes qui ont quitté ce monde, qui n'y ont plus d'attache ni d'intérêt d'aucune espèce, il peut s'y fier avec beaucoup plus de confiance et de bien meilleur cœur que s'il allait écouter le ministre d'une religion quelconque, tenu avant tout à parler en faveur de son Église et de ses dogmes.

« En prêtant ainsi l'oreille aux discours des esprits, on les encourage à renouveler leurs instructions morales et on leur fournit l'occasion de se livrer à un travail d'une haute utilité qui doit leur être profitable à eux-mêmes. »

De ces deux citations nous retiendrons bien qu'il existe des esprits bons et méchants, mais nous ne manquerons pas de remarquer qu'ils sont incapables de nous donner de bons conseils « en vue de notre bien-être matériel, parce que nous seuls connaissons les circonstances et les conditions matérielles de la vie, et sommes seuls en état de juger de nos actes et de nos paroles ». Au contraire, nous devons accepter leurs conseils moraux, surtout sur nos actions dirigées vers autrui, parce qu'ils proviennent de personnes qui n'ont plus d'attache ou d'intérêt d'aucune espèce en ce monde, et nous y

fier de bien meilleur cœur qu'à un ministre d'une religion.

Voilà, évidemment, qui est grave, mais a besoin d'une explication. Si, en effet, tous les esprits de l'au-delà sont des « désincarnés », les mauvais aussi bien que les bons n'ont plus d'attache ni d'intérêt dans notre monde. Mais alors, pourquoi les conseils des uns, sur notre bien-être matériel, sont-ils à rejeter, et les conseils moraux des autres sont-ils seuls profitables?

Sans doute, dit la même Revue, à la page 12, « dans le monde d'outre-tombe existent beaucoup d'esprits dont la situation est troublée et pénible ». Mais serait-ce cette situation troublée qui les rendrait malfaisants, enclins à « se divertir et à se moquer de nous »? ou bien y aurait-il une catégorie d'esprits malfaisants, distincts des esprits troublés venus aux séances de spiritisme?

Cela nous ferait trois catégories d'esprits : les malfaisants, les troublés et les bons : et il est difficile de ne pas le conclure des divers textes de la *Vie d'Outre-Tombe,* aux pages indiquées. Or, cela concorde avec le dogme catholique : des esprits malfaisants, des démons ; des esprits inquiets et troublés, à situation pénible : les âmes non encore au ciel; des esprits bons à l'homme d'ici-bas : les anges et les saints. — Quoi qu'ils en disent, certains spirites sont donc obligés d'admettre des points obligatoires de la doctrine de l'Église. Ainsi se manifeste, à leur insu, le spiritisme comme un système de religion plutôt que de philosophie.

Aveu du « Progrès Spirite ».

Au numéro de janvier 1907, le *Progrès Spirite* donne à son premier article ce titre catégorique : « La Religion Spirite », et il dit :

La religion doit unir les âmes entre elles, et ces mêmes âmes avec Dieu. N'est-ce pas là le plus noble but de cette philosophie spirite qu'Allan-Kardec a fondée? Le spiritisme peut donc être considéré comme une religion, la religion du vrai, celle dont l'idéal de justice et

d'amour a en Dieu sa source suprême; celle qu'enseignait Jésus, le doux prophète; religion sans dogme, certes! et sans autel.

Oh! affirme-toi bien vite au monde, religion nouvelle dont les racines plongent au plus profond du passé... Embrasse les hommes, les nations, les races; fonds-les dans le ravissement d'un même amour fraternel.

...Il est temps qu'une religion nouvelle, ressuscitant les principes élevés des anciennes religions, vienne redonner à ce monde une direction morale... C'est pour cela qu'Allan-Kardec est venu sur la terre, lui, le dernier et puissant missionnaire de l'immortelle Vérité!

Ces paroles sont signées A. Laurent de Faget; et il est inutile de dire ici en quoi je ne saurais admettre sans réserve toutes les idées exprimées. Aussi bien ne les ai-je citées que pour montrer à certains comment des revues aussi bien écrites et des spirites de réel talent justifient à leur façon le titre de « Religion Spirite » que j'ai donné à l'étude de leur doctrine.

Si maintenant nous examinons le titre de quelques ouvrages d'Allan-Kardec, sur le spiritisme, nous trouvons : *L'Évangile selon le Spiritisme* (Explication des maximes morales du Christ); *Le Ciel et l'Enfer; La Genèse, les Miracles, et les Prédictions; Les Caractères de la Révélation spirite.* — Ailleurs, on nous présente : *Recueil de Prières et Méditations spirites;* et même un *Recueil de Cantiques.* — Ailleurs encore : *Le Christ, le Christianisme et la Religion de l'avenir.*

Ces divers titres parlent d'eux-mêmes et l'expression « Religion spirite » n'est plus à rejeter.

L'idée de Dieu

Les spirites ne sont pas matérialistes, puisque précisément ils admettent l'au-delà et prouvent ainsi la vérité du dogme catholique sur la persistance de la vie de l'âme après sa séparation du corps. Il est vrai que la philosophie chrétienne, avec les seuls principes de la raison, prouvait cette survivance, sans même recourir à la théologie; mais il ne saurait

me déplaire de constater que les ennemis de la foi sont obligés d'en accepter les points les plus combattus.

Or, assimilé à une religion, le spiritisme ne pouvait omettre l'idée de Dieu.

J'en ai cherché en vain le nom dans leurs revues spirites. Sur les esprits, les relations du monde de l'au-delà avec le nôtre, les diverses incarnations des hommes, et le choix de la nouvelle famille où ils entrent, la longue série des tâtonnements auxquels ont dû recourir les esprits du monde astral pour entrer en relation avec les habitants de la terre, etc., etc., les rêveries et les affirmations ne manquent pas. Mais de Dieu; pas un mot, comme si de la créature on n'avait pas su remonter au Créateur.

D'autres hasardent quelques théories. Ainsi plusieurs ont trouvé cette explication.

Pour qu'il y ait vie, il faut qu'il y ait une intelligence qui gouverne cette vie.

Cette intelligence est l'Être Suprême qui gouverne l'Univers, et qui l'a soumis à ses lois; et cet être suprême se nomme *Dieu* dans notre langue. Il est l'âme, le pivot, la force, l'énergie en un mot, qui actionne les rouages compliqués que l'on nomme les systèmes universels.

Il est un être éthéré qui englobe tout l'univers dans son lui-même, il est partout, puisque tout ce qui est l'univers est lui.

Il est un fluide, qui est répandu dans toute la nature, et qui régit ses lois.

Et ce fluide est le centre de la vie, le fluide vital universel.

Voilà le système spirite de M. du Potel, appris d'un « médium » sur « l'Être Suprême et ses lois ». Par une série de raisonnements, Dieu n'est ainsi que le fluide vital qui relie entre elles toutes les forces du monde, par conséquent le centre unique et l'âme universelle du cycle immense de l'univers.

Je ne discute pas, je constate, n'ayant pas à m'attarder sur des conceptions philosophiques où il y aurait peu à changer pour les rapprocher de la philosophie chrétienne.

Pour d'autres, l'idée de Dieu est inadmissible; et l'on a même écrit un livre annoncé dans l'une de ces Revues, dont le titre en dit long : « Scientifiquement, Dieu n'existe pas. »

L'affirmation est hardie, en présence des historiens de tous les peuples, et des mille systèmes philosophiques de tous les temps. Quelle est donc la « science » qui nie l'existence de Dieu? et est-elle bien une science dans l'acception du mot? Tant d'autres hommes, non moins savants, se sont agenouillés avec respect devant le nom de Dieu, que je crois un peu plus à la vérité de leur science, comme à la sincérité de leur foi.

J'aime mieux cette belle phrase de Kenwenc, dans le *Progrès Spirite* de janvier dernier, page 4 :

Comment n'avez-vous pas craint de rayer Dieu de l'univers, et avez-vous osé supprimer la croyance en l'autre vie, alors que la nature entière sue Dieu par tous ses pores, et que, de tout ce qui s'y trouve rien ne s'y perd, mais s'y transforme? Ne vous êtes-vous point aperçu, depuis, que la société se meurt de l'énormité que vous avez commise? Pour le salut commun, il faut donc revenir à Dieu, et à la croyance du lendemain de la mort.

Que les explications qu'on donne ensuite de l'idée de Dieu ne concordent pas avec celles de la doctrine catholique, nous ne saurions nous en étonner.

B. Gotta admet Dieu créateur :

Une énigme insoluble, dit-il, dont nous ne pouvons appeler qu'à la puissance impénétrable d'un créateur, est toujours l'origine première de la matière terrestre, ainsi que la naissance des êtres organiques.

Pour F. Barnold, dans la *Religion du vrai, Credo philosophique*, pages 59-60, qu'est-ce que Dieu?

Dieu est l'être absolu, l'être infini, éternel, immuable et parfait, en qui tout existe et à qui tout est relatif, en un mot, l'Être universel que nous appelons : la Nature.

Et l'on comprend sans la moindre difficulté, ajoute-t-il, que l'être universel soit éternellement l'ensemble de tous les êtres relatifs, de tous les êtres partitifs, dont les transformations se succèdent indéfiniment en lui.

Nos lecteurs sont fixés : chez les spiritistes et leurs adhérents, la définition de Dieu n'est pas encore trouvée. Ils se

sont fait tant de conceptions philosophiques diverses, que l'unité de vue leur est évidemment impossible. On veut, *a priori*, dire autrement que l'Église, établissant en quelque sorte autel contre autel, et l'on oublie cette judicieuse remarque de notre ami M. Éd. Schiffmacher, dans son *Analyse de l'idée de Dieu*, pages 7-8 : « A quelque hauteur que plane la philosophie, elle rencontre à côté d'elle les religions et les dogmes religieux. Elle n'a point le monopole de renseigner l'humanité sur la cause première. D'autres données que celles de la raison ont cours parmi les peuples, et se recommandent de révélations plus ou moins éloignées de nous. »

On ne pouvait mieux dire, car la philosophie varie beaucoup avec les hommes, tandis que les religions, même les plus fausses, se recommandent d'une origine première qui est supérieure à toute philosophie. Aussi, ajoute M. Éd. Schiffmacher, quelques lignes plus loin : « La philosophie se trouve donc en présence de notions déterminées sur la divinité ; elle ne doit point les dédaigner, quelle que soit la manière dont elles ont pris place dans l'esprit humain... Elle doit chercher à tracer la limite exacte où les données rationnelles céderont le champ à la révélation ; elle doit dériver, comme l'a dit un penseur célébre, « l'ignorance philosophique de sa source la plus haute. »

Si donc la philosophie des disciples d'Allan-Kardec s'est substituée à toute donnée religieuse, quoi d'étonnant qu'elle manque encore d'unité dans les plus importantes définitions elles-mêmes ! Quand on reste hors du vrai, les tâtonnements peuvent être louables, les effets ne constituent pas la solution désirée.

Et nous arrêtons là cette étude déjà peut-être trop longue sur la « Religion spirite », nous réservant de traiter à part, et avec les détails voulus, les autres grandes questions que présente ce sujet.

Louis d'Albory.

———•✠•———

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

(SUITE.)

IV

Particularités complémentaires.

Avant d'entrer dans l'étude de la sixième Epître, c'est-à-dire du sixième Age — le nôtre — Église de Philadelphie, nous allons apporter quelques précisions à l'exposition de notre méthode.

Nous avons dit qu'elle tient uniquement à ceci, que nous prenons l'Apocalypse dans son « unité », et que, par conséquent, nous n'y voyons pas des « tableaux » isolés et sans lien entre eux.

Cette méthode ne nous appartient pas en propre. Elle a été diversement mise en œuvre par saint Brunon, au douzième siècle, l'abbé de La Chétardie et Barthélemy Holzhauser, au dix-septième, l'abbé Lafont-Sentenac, en 1872, et, tout récemment, M. Jules Séverin, en 1900.

Ces deux derniers ont eu, sur leurs prédécesseurs, l'avantage de venir deux siècles après eux et, par là-même, d'étayer leurs hypothèses d'un plus grand nombre de faits. Il est évident, que, pas plus que saint Brunon n'aurait pu expliquer « Thyatire » par les événements postérieurs à l'an 1200, Holzhauser et La Chétardie ne pouvaient éclairer leurs prévisions sur « Sardes » par les faits encore à venir de la Révolution.

Mais, répétons-le, nous ne donnons notre travail qu'à titre

d'hypothèse et, à cet égard, nous souscrivons sans réserve au jugement de l'abbé Drach, lorsqu'il écrit :

Ces applications, surtout en ce qui concerne des faits déjà passés, et des personnages historiques, peuvent être plus ou moins ingénieuses, plus ou moins acceptables, mais elles sont toujours fort incertaines.

Toutefois, ceci concédé, on voudra bien nous reconnaître le droit de soutenir notre opinion et de discuter celles de nos contradicteurs éventuels.

Nous avons exposé nos considérations sur les cinq premières Epîtres, où nous avons cherché la vision prémonitrice de l'Apôtre sous la forme de lettres, avertissements adressés aux cinq âges successifs de l'Église universelle.

Peut-être eussions-nous dû, pour nous conformer rigoureusement à la méthode adoptée, nous arrêter après la quatrième Epître (Thyatire), puisque, ainsi que nous allons le démontrer, cette Epître correspond au quatrième Sceau, à la quatrième Trompette et à la quatrième Coupe?

C'est, en effet, après le son de la quatrième Trompette que l'apôtre place les paroles suivantes :

Et vidi, et audivi vocem unius aquilæ volantis per medium cœli, dicentis voce magna : Væ, væ, væ habitantibus in terrâ, de cœteris vocibus trium angelorum, qui erant tuba canituri. (Chap. VIII, vers. 13.)

« Et je vis, et j'entendis la voix d'un aigle volant *par le milieu du ciel*, disant d'une voix forte : « Malheur, malheur, « malheur aux habitants de la terre », au sujet des autres voix des trois anges, qui allaient sonner de la trompette. »

Or le premier « malheur » (væ) s'accomplit entre le son de la quatrième Trompette et celui de la sixième. Il correspond donc, selon notre méthode, à l'âge intermédiaire, c'est-à-dire à l'Église de Sardes, dont nous venons de parler. Le second « malheur » tombe après le son de la sixième Trompette. Il correspond à notre âge, ainsi que nous nous proposons de l'établir.

Mais nous n'avons pas fait cette halte logique, pour cette

seule raison qu'elle eût ralenti notre marche. Nous nous hâtons, en effet, vers le sixième Age, objet principal de cette étude.

Résumons donc les notes complémentaires de ces premiers chapitres.

1° Les Anges.

Ce nom d' « anges » est pris, dans l'Apocalypse, avec diverses significations. Presque tous les commentateurs l'ont appliqué, en ce qui concerne les Epîtres, aux « évêques » des sept Églises. Partout ailleurs, ils le prennent dans le sens obvie de « messagers » de Dieu, conformément à la traduction littérale du grec : Αγγελος.

Nous acceptons cette restriction du sens dans les limites matérielles du mot « évêque », relativement aux communautés désignées en leur existence terrestre et temporaire.

Mais nous reprenons le sens littéral, dès qu'il s'agit de voir en ces anges les « recteurs » des âges figurés symboliquement par les sept Églises temporelles. Et, ici, nous nous fondons sur le sentiment unanime des Pères et de l'Église qui proclame le gouvernement du monde par Dieu, au moyen de ses « anges », ce qui nous sépare entièrement de l'abbé Drach (*Note 20, du Chap. I : Apocalypse*), dont, ailleurs, nous admirons l'érudition et l'exactitude.

2° La formule finale.

Sur ce point, en particulier, nous sommes tont à fait d'accord avec l'abbé Drach.

A la fin de chaque Epître, l'apôtre ajoute le rappel suivant :

« Qui a l'oreille entende ce que l'Esprit dit aux Églises. »

Et, immédiatement avant ou après ce rappel, l'Esprit-Saint énonce la promesse des récompenses qu'il donnera au « vainqueur » : le fruit de l'arbre de vie, l'affranchissement de la seconde mort, la manne des choses cachées et un caillou blanc sur lequel est inscrit un nom nouveau, la puissance sur les nations, la tunique blanche et la reconnaissance solen-

nelle devant Dieu, l'établissement en qualité de colonne perpétuelle du temple de Dieu, enfin, une place sur le trône même de Dieu.

Cet adjectif, « vainqueur », que le grec rend par νικῶν (nominatif) et νικῶντι (datif), est exprimé, dans la Vulgate, soit par le participe présent « vincenti », soit par la périphrase « qui vicerit ». Selon M. l'abbé Drach, que nous n'hésitons pas à suivre, il faut observer scrupuleusement la double nuance, à savoir que le participe présent indique une récompense donnée au « vainqueur » *pendant qu'il vainc*, c'est-à-dire au cours de sa lutte victorieuse, tandis que la périphrase, « qui aura vaincu », exprime une rémunération tenue en réserve pour le terme de la lutte, celle-ci se terminant par la victoire.

Or, dans le texte latin des sept Epîtres, le participe présent ne se rencontre que *deux fois*, à la fin de la première et de la troisième Epîtres, adressées aux Églises d'Éphèse et de Pergame.

Nous y lisons donc que les luttes et les travaux de ces deux Églises, et des deux âges qui y correspondent, furent couronnées de victoires immédiates et continues. L'histoire, nous l'avons vu, confirme cette hypothèse.

3° *Nicolaïtes.*

Ce nom a fait l'objet de beaucoup de commentaires. On l'a même expliqué étymologiquement par les mots Νικαν, vaincre ou séduire, et Λαος, peuple, ce qui donne, par interprétation : *séducteurs du peuple.*

Nous nous bornerons à adopter, sur ce point, l'opinion de l'abbé Drach, qui s'en tient à l'assimilation, faite par l'Apôtre lui-même, des enseignements de ces hérétiques à ceux de Balaam. Dès la première heure, en effet, le christianisme eut dans son sein de mauvais chrétiens qui, comme certains en notre temps, s'efforcèrent de mélanger la doctrine du Christ aux pratiques du paganisme ou, si l'on préfère, de la vie mondaine. C'est, d'ailleurs, le même reproche que saint Jean adresse à la pseudo-prophétesse Jézabel.

4° *Les sept Sceaux.*

Nous allons nous étendre un peu plus longuement sur cette note explicative.

Les Epîtres fournissent la matière des trois premiers chapitres de l'Apocalypse. Le quatrième nous montre le ciel ouvert et l'Apôtre appelé à contempler le spectacle de « ce qui doit arriver ensuite, *quæ oportet fieri post hæc* », expression déjà trois fois employée par l'Apôtre et qui montre bien l'enchainement *logique* des visions aux Epîtres, et *chronologique* des événements à l'annonce symbolique que vient d'en faire le Saint-Esprit.

Saint Jean, appelé à « voir » dans l'avenir, aperçoit, tout d'abord, dans la main droite de « Celui qui était assis sur le trône », un « livre scellé de sept sceaux » que « l'Agneau immolé », qui est aussi le « lion de la tribu de Juda », peut seul rompre.

Ce livre est « écrit en dedans et en dehors, *scriptum intus et foris* », ce qui nous paraît signifier qu'il révèle, à l'aide des événements *extérieurs*, le plan que la Sagesse divine a fixé à l'*intérieur* du volume.

§ I

L'Agneau rompt le premier sceau « et voici un cheval blanc, et celui qui le montait avait un arc ; et une couronne lui fut donnée, et il sortit vainqueur pour vaincre » :

Et vidi : et ecce equus albus, et qui sedebat super illum habebat arcum; et data est ei corona, et exivit vincens ut vinceret.

Voilà bien le premier Sceau correspondant à la première Epître.

Qu'est-ce, en effet, que ce *cheval blanc* et son *cavalier*, sinon l'Évangile et ses annonciateurs? Qu'est-ce que cet *arc*, sinon la doctrine sacrée, d'où va jaillir la *flèche* du Verbe divin? Qu'est-ce que cette *couronne*, sinon le triomphe final du Christ et de son Église?

Et, afin qu'on ne nous reproche pas de « forcer » les rapprochements, demandons aux contradicteurs comment ils peuvent expliquer la saisissante concordance du nom d'ÉPHÈSE (εφίημι, *prendre l'essor*), avec cette phrase d'une si puissante concision : « *Et* EXIVIT *vincens ut vinceret,* — et le vainqueur SORTIT pour vaincre. » Εφίημι, *Exire*, « Sortir » signifie s'en aller d'un espace clos en un autre espace libre. N'est-ce pas l'image rigoureusement précise du « Verbe » de Dieu « sortant » de la Judée pour « vaincre » le monde?

Ajoutons que ce participe présent, *vincens*, répond au participe présent, *vincenti*, de la première épître. Ce « vainqueur » qui sort « pour vaincre » (καὶ ἐξῆλθε νικῶν καὶ ἵνα νικήσῃ), doit obtenir, au terme de la lutte, pour prix de la victoire, de « manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de Dieu ».

N'est-ce pas là le but et le dernier mot de la Rédemption : restituer à l'homme, par les mérites de Jésus-Christ, ce « fruit de l'arbre de vie » qu'il délaissa, dès le commencement, pour celui de « l'arbre de la science » ? Et ce fruit d'immortalité, le fidèle victorieux, à la suite du cavalier vainqueur, l'obtiendra, non dans le paradis terrestre, mais dans l'éden céleste, « le paradis de mon Dieu ».

§ II

Nous ne faisons aucune difficulté d'avouer que nous ne voyons pas aussi clairement la concordance du deuxième Sceau avec la deuxième Epître. Mais, outre que nous ne faisons pas œuvre d'interprète, nous avons déclaré, dès le début, que certaines obscurités du livre sacré ne laissent guère de place aux hypothèses explicatives.

Toutefois, nous signalerons quelques points de similitude sur lesquels d'autres commentateurs seront peut-être plus heureux en trouvailles.

Voici en quels termes saint Jean décrit la vision :

Et lorsqu'il eut ouvert le deuxième Sceau..., il sortit un autre cheval roux, et à celui qui était assis dessus il fut donné d'ôter la paix de la terre, et qu'ils se tuassent réciproquement, et un grand glaive lui fut donné.

Pour établir un lien entre cette vision et la deuxième Epître, il faut se rappeler la désignation que prend l'inspirateur de la prophétie : « Voici ce que dit Celui qui est *le premier et le dernier,* qui *mourut* et *est vivant.* »

Il faut considérer la promesse faite au vainqueur, *qui vicerit : Il ne sera pas blessé par la seconde mort.*

Ces paroles adressées à l'Ange de Smyrne, c'est-à-dire à l'Église du Martyre, lui annoncent qu'au terme de sa « tribulation », le vainqueur ressuscitera glorieux comme Celui qui *a été mort,* mais est aujourd'hui *vivant,* le *premier* ressuscité d'entre les morts et le *dernier* à vivre après la mort de toutes les créatures.

Dès lors, le « cheval roux » (la teinte *rousse* était en exécration chez les anciens) ne peut être que la monture des puissances terrestres armées du « glaive », et les mots, *ut invicem se interficiant,* signifient que ces puissances se détruiront mutuellement.

N'est-ce pas là, en effet, le spectacle que nous offre l'empire romain, jusqu'à l'avènement de Constantin, et presque tous les Césars ne périssent-ils pas égorgés les uns par les autres : Néron par le soulèvement de Vindex, Galba par les prétoriens, Othon après la bataille de Bédriac, Vitellius dans Rome même, Domitien par sa propre femme, Commode, Albinus, Julianus, Niger, Géta, Caracalla, Macrin, Héliogabale, Alexandre Sévère, Maximin, les Gordiens, Philippe, Dèce, Aurélien, Probus, Carin et Numérien, Aper, Maximien-Hercule, Maxence, Licinius ? Tous ces Augustes et ces Césars tombent les uns sur les autres, sur le « grand glaive » dont ils sont armés, et Celui-là leur survit qui est « le premier et le dernier », « qui fut mort et est vivant », et qui préserve les siens de « la seconde mort », à savoir de l'éternelle damnation.

§ III

A l'ouverture du troisième Sceau, la vision de l'Apôtre est si précise, qu'elle ressemble à une « illustration » de la troisième Epître, adressée à l'ange de Pergame.

Ce nom de Pergame, ou Citadelle, nous l'avons attribué à

l'Église dressée inébranlablement en face des assauts de la Barbarie débordée. Voyons si le deuxième Sceau va confirmer cette hypothèse?

Et voici un cheval noir; et celui qui le montait avait une balance en sa main. Et j'entendis comme une voix au milieu des quatre animaux disant : « Une double livre de froment pour un denier et trois doubles livres d'orge pour un denier, mais ne gâte ni le vin, ni l'huile. »

C'est là un tableau concis et terrible de l'universelle misère pendant la période des grandes invasions. Il nous montre l'effroyable cherté des vivres. Le monde, en pleine ébullition, voit accourir, des quatre vents, les hordes affamées des Goths, des Vandales, des Huns. Après Alaric, Totila, après Genséric, Attila. Et l'empire est comme une moisson dévorée par les sauterelles.

Mais, tandis que la prospérité romaine se fond dans cette marée d'appétits furieux, Dieu protège visiblement son Église, et le cavalier dévastateur laisse à la « citadelle » le *vin* du sacrifice perpétuel, qu'inventa Noé au sortir du déluge, et l'*huile* des onctions saintes et des baumes réparateurs. L'Église, en effet, étend le vin aromatique mêlé d'huile sur les plaies du monde sanglant; elle met le saint-chrême au front de ses pontifes et sacre les chefs farouches qui, s'humiliant aux pieds du Christ, « brûlent ce qu'ils ont adoré et adorent ce qu'ils ont brûlé ».

Or, que dit la troisième Epître?

Tout d'abord, le Verbe de Dieu qui parle nous est représenté avec « l'épée à double tranchant ».

Qu'est-ce à dire, sinon que ce glaive est à la fois *destructeur* et *réparateur*, qu'il frappe à gauche et protège à droite. Cette « épée » est en opposition avec le « grand glaive » donné, dans l'âge précédent, au cavalier du cheval sanglant (*equus rufus*). Elle fonde la justice sur la terre, où l'autre glaive a promené la désolation. Enfin, elle apparaît, vengeresse, au-dessus de la « balance » des réparations équitables que tient le cavalier au « cheval noir ».

Et les paroles du Verbe, récompensant la fidélité des défenseurs de la citadelle, condamnant la doctrine de

Balaam et des Nicolaïtes, se terminent par la promesse faite au « vainqueur » de lui donner une « manne secrète » et « une pierre blanche » sur laquelle est « inscrit un nom nouveau ».

De quels termes mystiques plus profonds le langage pourrait-il se servir pour marquer cette ère où l'Église dispense aux « appelés » de la Barbarie le « pain » de l'Évangile et le « vin » de la communion sainte, où Rome perd son nom de *Roma-Force*, donné par les sorts sibyllins pour le remplacer par *Amor*, nom de son baptême en l'Esprit-Saint, où la Gaule devient la France, l'île de Bretagne l'Angleterre, où une colombe porte à saint Rémi la Sainte Ampoule qui va sacrer la fille aînée de l'Église dans le baptistère de Reims?

Passons au quatrième Sceau.

§ IV

Et voici un cheval pâle, et celui qui le montait avait nom la Mort, et l'Enfer le suivait; et la puissance lui fut donnée sur les quatre parties de la terre de tuer par le glaive, la faim et la mort, par les bêtes de la terre.

L'âge de l'Église, correspondant à ce quatrième Sceau, est celui que nous avons assigné à l'Église de Thyatire. Nous le faisons courir de l'an 757 à l'an 1456.

Qu'est-ce que ce « cheval pâle », sur lequel chevauche « la Mort », que suit l'Enfer et qui a le pouvoir de sévir sur les quatre parties de la terre?

Pour le connaître, il suffit de revenir à la quatrième Epître. Au milieu des louanges donnés par le Saint-Esprit à l'Ange de Thyatire, éclatent les malédictions à l'adresse de Jézabel, la pseudo-prophétesse corruptrice, que nous avons assimilée à l'empire schismatique d'Orient.

Or, dès le septième siècle, une puissance nouvelle a surgi dans le monde, l'Islam. Dès ses premiers pas, elle s'est emparée de l'Afrique et de l'Asie. En 732, victorieuse de l'Espagne, elle a envahi la France. L'épée de Charles Martel l'a terrassée à Tours, puis rejetée au delà des Pyrénées et,

maintenant, les héros espagnols l'ont peu à peu expulsée de la Péninsule.

Cette puissance dévastatrice est bien le cavalier au « cheval pâle », qui se nomme « la Mort » et que suit l'Enfer. Elle porte « le glaive » recourbé, le cimeterre en figure de *croissant*, opposé à l'épée droite, à deux tranchants, que surmonte la *croix*. En elle se résume toute la pesanteur du mal et, par la permission de Dieu, elle parvient à détrôner Jézabel, c'est-à-dire Constantinople.

Mais, cette conquête accomplie, l'Islam ne progresse plus; il déchoit même assez rapidement. Le siège de Malte, la bataille de Lépante, les exploits de Scander-Beg, de Hunyade, de Mathias Corvin, arrêtent et brisent sa furie. L'Esprit-Saint justifie sa promesse : « Je ne mettrai pas sur vous un autre poids. »

Une simple remarque, en passant, sur le nom « *Bestia,* la Bête », que nous prenons comme une désignation de la force temporelle ennemie de la force spirituelle de l'Église. « La Bête », selon nous, n'est que la matérialisation symbolique de cette puissance de l'abîme, aux ordres de l'Esprit du Mal, que Notre-Seigneur appelle le « prince de ce monde ». Elle représente donc pour nous les divers empires anti-chrétiens, ennemis de l'Église et persécuteurs de la foi. En ce sens, il est tout à fait exact que l'Islam a exercé sa fureur sur les quatre parties du monde « par le glaive, la famine, la mort (peste ou autres épidémies) et par les bêtes (empires ou royaumes) de la terre ».

Ici, il nous faut faire la même remarque qu'après la quatrième Epître. Il semble, en effet, à voir le changement de langage de l'Apôtre, qu'une démarcation s'établit entre les visions des quatre premiers Sceaux et celle des Sceaux consécutifs, comme entre les quatre premières Epîtres. Une sorte de scission s'accuse dans la nature même des événements, comme si l'Age du Culte public était le point culminant de l'histoire.

Et, en fait, nous l'avons observé précédemment, à partir du quinzième siècle, une modification profonde, radicale, se manifeste dans les esprits comme dans les mœurs, ce que

l'histoire a très justement indiqué en faisant commencer les « temps modernes » après la prise de Constantinople par les Turcs.

Mais, fidèle à notre plan et désireux d'aborder enfin l'étude du sixième Age de l'Église, nous ajouterons l'exposé sommaire du cinquième Sceau à l'ensemble des quatre premiers, en correspondance avec la cinquième Epître.

§ V

Et lorsqu'il eut ouvert le cinquième Sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui ont été tués pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient (fourni).

Et ils criaient d'une grande voix, disant : « Jusques à quand, Seigneur (le Saint et le Vrai), ne jugez-vous pas, et ne vengez-vous pas notre sang de ceux qui habitent sur la terre? »

Et leur furent données à chacun des robes blanches, et il leur fut dit qu'ils reposassent encore un temps court, jusqu'à ce que soient au complet leurs frères serviteurs comme eux, qui doivent être tués comme eux.

A l'ouverture des trois Sceaux précédents, nous avons vu apparaître des cavaliers exterminateurs. Cette fois, les martyrs, pleins du zèle de la revanche divine, réclament que justice soit faite. Dieu leur répond en leur recommandant la patience. Le nombre des justes immolés n'est pas au complet. Encore un peu de temps, et ce complément sera donné.

Or, reportons-nous à la cinquième Epître.

Que dit « Celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles »?

« On te croit vivant, et tu es mort. — Veille et fortifie ce qui devait périr encore, car tes œuvres ne sont pas pleines. »

N'est-ce pas, sous une autre forme, la réponse qui vient d'être donnée aux martyrs « sous l'autel »? N'est-ce pas le rappel à l'Age du Rire sardonique qu'il n'a pas fourni à Dieu sa moisson de justes et de victimes et que, par conséquent, il va contraindre Dieu à le surprendre, « comme un voleur », *tanquam fur*, et à parfaire lui-même le chiffre du tribut d'âmes saintes que doit lui payer chaque âge de l'Église?

Nous retrouvons ici ces « robes blanches » promises au

« vainqueur », que saint Jean, au cinquième Sceau, voit distribuer aux « âmes de ceux qui ont été tués pour la parole de Dieu ».

Où trouverait-on une plus éclatante allégorie de la soudaineté et des violences de la Révolution cueillant les quelques fleurs pures de Sardes : *pauca nomina in Sardis qui non inquinaverunt vestimenta sua.*

*
* *

Il nous faudrait maintenant établir les mêmes concordances pour les cinq premières Trompettes et les cinq premières Coupes. Mais cette explication allongerait notre travail, et nous croyons avoir suffisamment justifié notre méthode pour aborder enfin l'étude détaillée du sixième Age de l'Église, représenté par l'Église de Philadelphie.

(*A suivre.*) SIMMIAS.

Deux prodiges avertisseurs

Ce n'est pas seulement parmi les adversaires de la religion que l'on rencontre des incrédules. Il y a chez les catholiques, même des meilleurs, des personnes qui se refusent irréductiblement à la reconnaissance des faits surnaturels. Il semble que le miracle les offusque et qu'elles dénient à Dieu le droit de manifester sa puissance autrement que par des moyens naturels.

Nous avons lu, tout récemment, des polémiques dont c'était le moindre défaut de nier *a priori*. Dépourvues, non seulement de la courtoisie que l'on se doit en un débat contradictoire, mais de la plus élémentaire urbanité, elles remplaçaient les arguments par des invectives, se donnant ainsi, avant tout examen sérieux, les apparences de la mauvaise foi.

Certes nous ne saurions blâmer les catholiques, si souvent dupés et ridiculisés par les prestiges des aigrefins, de se tenir en garde contre les grossières machinations qui, il y a quelques années, jetèrent sur leur naïveté un lustre de sottise. L'incrédulité, sagement pratiquée, à l'encontre des inventions diaboliques, est une prophylaxie utile.

Mais passer d'un extrême à l'autre et, après avoir donné dans toutes les diableries d'un Taxil, tenir les yeux obstinément fermés aux avertissements que multiplie la Providence, c'est faire preuve d'une grande misère intellectuelle et, du même coup, avouer que, ne se sentant pas capable de discernement, on préfère se détourner de la vérité, de peur d'être une seconde fois dupe de l'erreur.

Cette prudence, d'ailleurs, est aussi sommaire et puérile que fut puérilement large la crédulité antérieure, et elle ne saurait prémunir les pauvres d'esprit contre le péril d'une nouvelle fantasmagorie.

Nous savons, hélas! que l'avis donné par nous ne profitera pas au plus grand nombre des gobeurs devenus réfractaires. Il est si commode à l'ignorance de se terrer dans la fin de non recevoir qu'on ne peut être surpris de voir un rire fanfaron sur les lèvres de bon nombre de braves gens qui, à la première alerte, claqueraient des dents et se cacheraient la face pour ne point voir les fantômes de leur propre imagination.

Ainsi font les autruches dans le désert et les crabes au bord de la mer. Ils enfouissent leurs têtes dans le sable, convaincus que, ne voyant plus rien eux-mêmes, ils dérobent à l'œil le reste de leurs corps poltrons et lourds.

Le récit que nous offrons à nos lecteurs est extrait de l'excellente Revue mensuelle que publient les Pères de Picpus, sous le titre : *Annales des Sacrés-Cœurs*. Il date du mois de janvier dernier. Nous n'avons ni à le confirmer, ni à le discuter. Il nous suffit de lui faire l'accueil que mérite une narration appuyée par l'autorité morale des savants religieux, des admirables missionnaires dont cette petite Revue est l'organe respectable et accrédité.

G. de l'E...

Deux prodiges à Quito. — Une image de la Dolorosa s'anime en présence de la foule. — Le Christ Dominicain sue du sang et de l'eau. — Prophéties d'une religieuse du dix-septième siècle. — Angoisses de la population qui s'attend a quelques châtiments.

Une de nos religieuses de l'Équateur nous adresse la relation suivante :

Le 30 avril 1906, les enfants, au nombre de 36, qui composent l'internat des Pères Jésuites de Quito, venaient de terminer le souper et le frère Alberti se préparait à les conduire à la salle d'étude, lorsque entra le Père Préfet. Il donna récréation aux enfants, contrairement à toute coutume et sans bien se rendre compte lui-même de cette nouveauté. Il parlait aux plus grands élèves de la catastrophe de San-Francisco, tandis que les autres jouaient ou causaient à l'ordinaire. Quatre des plus petits qui, la veille, avaient fait leur

première communion, s'entretenaient de choses pieuses, quand soudain le plus jeune, Jaime Chavez, lève les yeux et comme poussé par un mouvement intérieur, les porte sur une image de Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui se trouvait à 3 mètres, appendue à l'un des murs du réfectoire. O prodige! Il voit la Vierge ouvrir et fermer lentement les yeux! Sans chercher à s'expliquer ce qu'il voit, il en fait part à ses compagnons, qui, pleins de crainte, appellent les professeurs et les élèves. Tous, surtout le P. Roesch, préfet des études, prétendent que c'est une illusion et refusent d'y croire. Ils s'approchent néanmoins et sont témoins eux-mêmes du prodige, qui dura environ un quart d'heure. Sans attendre la fin, le Père Préfet conduisit les enfants à la chapelle pour la récitation du rosaire. Cet événement a causé un grand mouvement religieux non seulement à Quito, mais dans presque toute la république Équatorienne. Le changement survenu dans les enfants est admirable. Le miracle s'est répété plus de 20 fois. La deuxième fois, ce fut également en faveur des enfants. Il était 8 heures du soir. Les élèves récitaient le rosaire à la chapelle où la sainte Image avait été transportée. Quand on arriva aux litanies, ils s'écrièrent tous ensemble : « Elle remue les yeux!... » Et au même instant les cloches se mirent à sonner sans que personne les eût touchées.

Le procès canonique ouvert pour constater la vérité de ce fait surprenant est terminé, et le miracle est abondamment prouvé, car le vicaire, Don Ulpiano Perez Quiñones, a prononcé une sentence affirmative.

Comme le peuple demandait avec instance que l'on transportât l'image vénérée de la chapelle privée du collège à l'église publique des Pères Jésuites, on a accédé à son désir. La translation s'est faite avec une pompe extraordinaire. On estime à 30.000 le nombre des personnes qui y ont pris part, sans compter la multitude qui remplissait les rues et les balcons. Le Président de la République lui-même, Alfaro, y a envoyé la musique militaire et plusieurs détachements de soldats.

A l'église, le prodige s'est répété plusieurs fois devant un grand nombre de personnes. Beaucoup de conversions ont

eu lieu. La plus remarquable est celle d'un rédacteur du *Tiempo*, journal libéral des plus impies. Le malheureux journaliste était allé devant la Vierge pour s'en moquer. A peine l'eût-il vue ouvrir et fermer les yeux, que tombant à genoux, il éclate en sanglots. Depuis il a donné des preuves non équivoques de la sincérité de sa conversion.

Un autre incrédule était venu à l'église des PP. Jésuites au moment où le peuple en émoi annonçait que le prodige s'accomplissait. Il se tint debout sans saluer ni faire la moindre révérence. Il regarda un moment le mouvement des yeux de la Vierge. « Je ne crois pas, dit-il. » Et il sortit. Arrivé à la porte, il revint sur ses pas, et comme la première fois, il considéra le prodige, répétant les mêmes paroles et sortit de nouveau. Mais quelque chose l'attirait. Tout troublé, il revient une troisième fois, et, la grâce triomphant de son obstination, il tombe à terre, lui aussi, et sanglote comme un enfant. Depuis lors, il a fait une retraite de huit jours chez les PP. Jésuites.

Le 6 juillet, jour où l'évêque d'Ibarra, D. Frédéric Gonzalez Suarez, nommé archevêque de Quito, est venu prendre possession de son nouveau siège, le prodige s'est répété trois fois. La dernière fois, c'était à 3 heures du soir, au moment même où le nouvel archevêque faisait son entrée dans la ville. Une de nos anciennes élèves qui en a été témoin, nous a dit qu'on ne saurait exprimer l'émotion qui s'empara des nombreuses personnes réunies alors à l'église pour de pieux exercices en l'honneur de la « Dolorosa » du collège. Tandis que le chœur chantait : *Vuelve à nosotros tus piadozos ojos*, abaissez vers nous vos yeux pleins de piété, la Vierge remua lentement les yeux. Soudain le fond du tableau disparut et l'image se mit en relief. Le teint du visage semblait celui d'une personne vivante. Elle continua à ouvrir et à fermer les yeux. Parfois elle les remuait dans le sens horizontal. A deux reprises elle éleva tellement les yeux vers le ciel que la pupille disparut. D'autres fois, elle les fermait et les serrait si fortement qu'elle semblait faire effort pour contenir des larmes. Alors, elle pâlissait, son visage se défigurait, comme si elle allait expirer. Le peuple consterné éclatait en cris et en

sanglots, implorant pardon et miséricorde jusqu'à ce que la Vierge reprît un visage serein et recouvre sa couleur première.

Trois petits enfants qui étaient entrés un jour à la chapelle privée du collège où était alors la sainte Image, l'ont trouvée pleurant et comme hors du tableau. La dernière fois qu'a eu lieu le prodige, vers la fin de juillet, la Vierge n'a manifesté aucun signe de souffrance, si ce n'est qu'elle a ouvert et fermé tranquillement les yeux, et à plusieurs reprises elle les a tournés du côté du tabernacle. On dit que parfois elle regardait de côté et d'autre comme si elle cherchait quelqu'un.

Que veut nous indiquer la sainte Vierge par ces prodiges? On craint que ce ne soit l'annonce d'un grand châtiment : mais c'est aussi la marque d'une singulière prédilection. Ce miracle a produit une excellente impression dans le pays, en réveillant la foi et la piété jusque dans les cœurs indifférents. Des dames de Guayaquil se disposent à faire un pèlerinage à la *Dolorosa* du collège lors de la neuvaine solennelle qui aura lieu au mois de septembre.

Ce prodige, la sainte Vierge l'a annoncé par deux fois. Il y a deux ans, elle apparut à une pauvre femme très pieuse de Guapolo et lui dit qu'elle devait faire prochainement un miracle, parce que la foi allait diminuant dans la jeunesse, mais la femme n'y crut pas. Une autre apparition a eu lieu, à plusieurs reprises, à une jeune Indienne de quatorze ans, à Salgolqui. La Vierge lui ordonna de dire au curé qu'il allât trouver le vicaire capitulaire pour l'informer du prodige qui allait s'accomplir en faveur de l'enfance chrétienne. Sur les instances de la jeune Indienne, le curé se mit en chemin de grand matin pour Quito. Étant entré à l'église où le vicaire capitulaire Don Ulpiano Perez Quiñones achevait de dire la messe, il l'aborde pendant son action de grâces à la sacristie et lui expose le motif de son voyage, ajoutant : « Je viens simplement accomplir un message, jugez le fait comme il vous plaira. » Étonné, le vicaire capitulaire demande au curé s'il n'a pas eu connaissance du miracle qui vient de se produire au collège des PP. Jésuites. Pas le moins du monde, répond le curé. Le vicaire capitulaire lui donne alors une photographie de la sainte Image, et l'engage à la montrer à la petite

Indienne pour voir si c'est la même Vierge qui lui est apparue. Le curé retourne bien vite à Salgolqui et, sans rien dire à personne, présente l'image à la jeune fille. « C'est la même figure que celle que j'ai vue bien des fois, s'écria-t-elle. » Tous ces témoignages, et les prodiges réitérés ont déterminé le vicaire capitulaire à faire une enquête canonique. Le procès a été livré à la publicité.

Tous les journaux de l'Équateur parlent d'un miracle semblable qui s'est produit à Riobamba sur une photographie de la *Dolorosa* du collège appartenant à M. Chiriloga. Cet homme pieux récitait le rosaire avec toute sa famille devant cette image, le 19 juillet, vers 8 heures du soir, quand il aperçoit soudain que la Vierge remue les yeux. Saisi de stupeur il garde le silence, croyant à une illusion. Mais ses enfants et toute la famille qui voient le même prodige, éclatent en cris d'admiration et de reconnaissance. A ce bruit, accourent une dizaine de personnes, parmi lesquelles des employés du gouvernement des plus sectaires. Ils purent constater le miracle qui dura quelque temps. Le fait est indéniable. Il a été publié par un grand nombre de journaux.

Outre ce prodige, il s'en est produit un autre dans les derniers jours de juillet au couvent des PP. Dominicains de Quito. Un Frère qui écrivait dans sa cellule devant un crucifix placé au-dessus de sa table, remarqua plusieurs fois que son papier était humide. Sans s'arrêter à en chercher la cause, il leva les yeux vers son crucifix et vit que le Christ suait du sang et de l'eau. Il appela sur le champ le Prieur et les autres Pères qui constatèrent la vérité du fait et imprégnèrent de cette sueur plusieurs morceaux de ouate qui, dit-on, conservent toujours l'humidité.

Toute la population est en émoi, car on croit communément que cela présage un châtiment. Depuis quelque temps, le Cotopaxi, volcan très proche de Quito, travaille et fait entendre des bruits sourds qui inspirent de sérieuses craintes. On a annoncé un tremblement de terre pour le 20 septembre qui doit parcourir toutes les Andes. Déjà à San-Francisco et dans plusieurs villes du Chili on est passé par ces terribles

catastrophes. A Lima et sur plusieurs points de la côte du Pérou, de fréquentes secousses se font sentir. D'autre part notre gouvernement est un perpétuel sujet de crainte. Il en sera ce que Dieu voudra.

On se préoccupe beaucoup de la prophétie d'une religieuse clarisse de Quito, qui vivait au dix-septième siècle, à l'époque de la Bienheureuse Marguerite-Marie, et dont les écrits trouvés récemment ont été examinés par plusieurs théologiens. Tout ce qu'elle annonce coïncide parfaitement avec ce qui a déjà eu lieu et ce qui arrive actuellement dans l'Équateur. Une lettre d'un ecclésiastique de Quito nous dit que tous les prêtres sont consternés et inquiets, parce que dans sa prophétie, la religieuse annonce que lorsque deux grands prodiges se seront produits à Quito, le dernier évêque de l'Équateur doit mourir et le sang des prêtres et des religieux couler dans les rues de la capitale. Les deux grands prodiges se sont déjà réalisés. Il ne reste plus dans l'Équateur qu'un archevêque vieux et infirme qui est entré accablé de tristesse à Quito, disent les journaux. Sans doute qu'il pressent les maux de toutes sortes qu'un gouvernement hostile à l'Église continuera de faire à la religion et à ses ministres et par eux à toute la nation.

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

(SUITE)

§ 2. — **Preuve générale proprement dite.**

Comme la preuve *a priori*, elle peut se subdiviser en cinq preuves différentes principales.

I

Textes de l'Église catholique ou des papes ou des Congrégations romaines sur les miracles bibliques en général.

Nous plaçons en tête des textes concernant les miracles physiques en général, les définitions, les déclarations ou les condamnations de l'Église catholique; et cela, pour nous conformer à l'exemple du grand Augustin , qui faisait passer l'Église même avant l'Évangile : « Pour moi, dit-il, je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne m'ébranlait pas[1]. »

1° Parlons d'abord des *définitions des conciles.* L'Église s'est prononcée définitivement sur les miracles bibliques, en particulier sur ceux qu'a opérés Jésus-Christ; et ces définitions font de *l'existence des miracles*, qui par là même sont réellement constatés par l'Église, une vérité de foi catholique. Et ce n'est pas seulement par la bouche d'un seul concile œcuménique qu'elle a affirmé sa foi; plusieurs conciles ont parlé dans le même sens : le concile d'Éphèse ou troisième

1. S. Augustin, *Contr. Epist. Fund.*, ch. v.

œcuménique, tenu en 431 ; celui de Chalcédoine ou quatrième œcuménique, de l'an 451 : il en est de même des cinquième et sixième conciles œcuméniques, et enfin celui du Vatican.

Le concile d'Éphèse ouvre la marche par son 9e canon. « Si quelqu'un dit que l'unique Seigneur Jésus-Christ a été glorifié par le Saint-Esprit en ce sens qu'il a usé d'un pouvoir étranger par son entremise, et qu'il a reçu de lui son efficacité contre les esprits immondes, et le *pouvoir d'opérer devant les hommes des signes divins;* et qu'on n'avoue pas plutôt que ce fut *par son propre Esprit qu'il a accompli des signes divins,* qu'il soit anathème. »

Vingt ans plus tard, à Chalcédoine, les Pères du concile œcuménique souscrivaient avec joie aux paroles de saint Léon, pape, en s'écriant de concert : « Pierre a parlé par Léon. » Or, le chapitre quatrième de la lettre renferme ces paroles : « Chaque forme (divinité et forme d'esclave) fait ce qui lui est propre en entrant en communion avec l'autre; le Verbe opérant ce qui est du Verbe, la chair exécutant ce qui est de la chair. L'une *brille de l'éclat des miracles,* l'autre succombe sous les injures. »

Le 3e canon du cinquième concile œcuménique porte à son tour : « Si quelqu'un dit que, autre est le Verbe de Dieu *qui a fait des miracles* et autre le Christ qui a souffert... et que ce n'est pas un seul et même Notre-Seigneur Jésus-Christ, Verbe incarné et fait homme; et que ce n'est pas du même que viennent les miracles et les souffrances qu'il a endurées spontanément dans sa chair, qu'il soit anathème. »

Le sixième concile œcuménique, troisième de Constantinople est encore plus précis et plus explicite dans sa définition de 680 qui confirme la thèse de saint Léon et ajoute : « Nous reconnaissons que d'un seul et du même viennent tant *les miracles* que les souffrances... et nous professons notre foi en un seul de la Trinité, devenu après l'Incarnation Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout en restant notre vrai Dieu; nous affirmons qu'il y a en lui deux natures s'épanouissant dans sa seule subsistance, dans laquelle *il a démontré* aussi bien les *miracles* que les souffrances par l'économie de toute sa vie, et cela non pas *par l'imagination,* mais *véritablement*

pour faire connaître la différence de nature qu'il y avait dans une seule et même subsistance. » Et à l'article II, le même concile dit, en approuvant la pensée de saint Sophronius : « Le Verbe a opéré par sa chair, des *œuvres* (opera) qui furent *des preuves de sa divinité.* » Il s'agissait toujours des miracles, dont les Pères constatent ainsi en termes formels la vérité philosophique après en avoir constaté la réalité historique (non fantastique, mais vraie) et la réalité relative (pour manifester la différence des natures). Le texte du concile ne laisse donc rien à désirer pour la constatation des miracles du Christ en général; et cette constatation est donnée comme un article de foi, quoique la définition vise surtout les deux natures en une seule personne : « Ceci étant décidé avec toutes les précautions et la diligence possibles, nous définissons qu'il n'est permis à personne d'exprimer ou d'écrire, de composer, de comprendre ou d'enseigner une foi différente. Ceux qui auront cette présomption..., s'ils sont évêques ou clercs, les évêques seront exclus de l'épiscopat, les clercs du clergé : quant aux moines et aux laïques, qu'ils soient aussi anathèmes. » Et le concile avait fait précéder sa définition de cette déclaration : « Nous avons suivi aussi les cinq conciles universels et les saints Pères et ceux qui sont dignes d'être approuvés; et c'est de concert avec eux que nous définissons... »

Ce texte est donc d'une grande autorité pour prouver la constatation des vrais miracles du Christ.

Plus récemment encore, le concile du Vatican, dans le troisième canon sur la foi, ne s'exprimait pas moins clairement sur la vérité des miracles extérieurs : « Si quelqu'un dit que la révélation divine ne peut pas être rendue digne d'être crue *par les signes externes*,... qu'il soit anathème. »

Si les miracles physiques rendent croyable la révélation surnaturelle, il faut bien qu'ils soient eux-mêmes bien prouvés, sinon on ne croirait que sur de légers fondements, et la fermeté manquerait à la foi ainsi que le *rationabile obsequium* ou assentiment raisonnable. Donc, par cela même, les trois vérités des miracles externes en cause sont manifestes.

Le quatrième canon achève la démonstration et la con-

firme encore plus clairement : « Si quelqu'un dit qu'aucun miracle ne peut être fait, que par suite tous les récits qu'on en fait, même ceux que contient la sainte Écriture, doivent être relégués au rang des fables ou des mythes; ou que les miracles ne peuvent jamais être connus avec certitude, ou que par eux la divine origine de la religion chrétienne n'est pas rigoureusement prouvée; qu'il soit anathème. »

Le texte est clair et irréfutable. Il s'agit bien des miracles bibliques avant tout, quoique les autres ne soient pas exclus par le concile. Et ces miracles bibliques ne sont pas des fables ni des inventions ayant pour point de départ quelque événe ment vrai mais que les siècles ont brodé en l'embellissant par l'imagination (c'est ce qu'on entend par mythe) : voilà bien leur vérité historique démontrée par le concile. S'ils peuvent être connus avec certitude, on peut vérifier leur caractère divin tout aussi bien que leur vérité relative et historique, qui sont dès lors, *de fait*, à la portée des esprits, du moins d'un certain nombre et des plus compétents. Du reste, pour prouver réellement, de fait, l'origine divine de la religion chrétienne, comme le veut le concile, il faut bien que de fait, ils soient *en eux-mêmes* très vrais aux points de vue historique, philosophique et relatif, et de plus, vrais pour nous de manière à engendrer la certitude. La force de la conclusion dépend de celle de ses prémisses. Comment les miracles prouveraient-ils la divinité de la religion qu'ils appuient, s'ils n'étaient pas eux-mêmes prouvés?

2° Du reste, le même concile a pris soin de s'expliquer longuement lui-même sur le vrai sens de ses canons, par les *déclarations* dont il les a fait précéder : « Néanmoins, dit-il, pour que notre obéissance à la foi fût conforme à la raison, Dieu a voulu aux secours internes du Saint-Esprit, joindre *les preuves extérieures* de sa révélation, et en particulier les miracles et les prophéties, *qui démontrant évidemment* la *toute-puissance* et la *science infinie* de Dieu, sont *des signes très certains* de la révélation divine et à la portée de l'intelligence de tous. »

Les miracles prouvent donc réellement la toute-puissance divine; ils la prouvent évidemment de manière à la désigner

assez clairement pour engendrer la certitude même dans les esprits les moins cultivés; et cela s'entend des trois vérités du miracle, puisqu'il s'agit de signes manifestes de la puissance divine.

Et pour qu'on ne doute pas que le concile a en vue principalement les miracles consignés dans la Bible, le texte ajoute : « C'est pour cela que Moïse et les prophètes d'un côté, et surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ de l'autre ont fait de *nombreux et manifestes miracles* et prophéties; pour cela que nous lisons sur les *Apôtres :* ceux-ci étant partis prêchèrent partout, le Seigneur agissant avec eux, et confirmant leur parole par les signes qui les accompagnaient[1]. Ainsi d'après le concile, Moïse, les prophètes, les Apôtres, et surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ ont fait une *foule* de miracles, et des miracles dont la vérité était manifeste ou évidente aux trois points de vue.

En 1846, le 9 novembre, et le 9 juin 1862, le pape Pie IX avait déjà condamné ceux qui disent que « les prophéties et les miracles exposés dans les saintes Écritures sont des fictions poétiques ». Le Syllabus a confirmé cette condamnation, qui revient à celle du Vatican.

Le 8 septembre 1840, Rome contraignait Bautain à souscrire cette 3e proposition : « La preuve de la révélation chrétienne par les miracles du Christ qui frappait les sens et les esprits des témoins oculaires, n'a rien perdu de sa force et de son éclat par rapport aux générations subséquentes. » Voilà bien de quoi fermer la bouche de ceux qui voudraient toujours recommencer la vérification des miracles sous prétexte qu'il y a longtemps qu'ils ont eu lieu : la relation avec la doctrine reste toujours la même, les miracles prouvent autant aujourd'hui qu'autrefois. Donc ils sont encore constatés, certains à tous les points de vue.

Les encycliques de Pie IX et de Léon XIII ne sont pas moins explicites sur ce point. Pie IX disait aux prélats qui dirigent les églises de l'univers, le 9 novembre 1846 : « Mais comme sont nombreux, admirables et certainement éclatants

1. S. Marc, XVI, 29.

les arguments par lesquels la raison humaine doit absolument conclure avec évidence que la religion du Christ est divine, et que (selon S. Chrysostome, tom. I, sur Isaïe) tout le principe de notre dogme *a reçu sa racine d'en-haut*, du Maître des cieux; pour cela, rien n'est plus certain, plus sûr, plus saint que notre foi, rien n'est appuyé sur des principes plus solides. Cette foi, maîtresse de la vie, confirmée par la nativité, la vie, la mort, la résurrection, la sagesse, les *prodiges*, les *prophéties* de son divin auteur et consommateur, Jésus-Christ, brille partout de l'éclat d'une doctrine surnaturelle, est enrichie des trésors célestes, est *excessivement rendue claire et remarquable* par tant de prédictions des prophètes, *par l'éclat de tant de miracles*, la constance de tant de martyrs, la gloire de tant de saints. »

Et Léon XIII ne parle pas autrement dans son Encyclique du 4 août 1879 (*Æterni Patris*). « La raison, dit-il, déclare que la doctrine évangélique *a brillé, même dès son origine, de l'éclat de certains signes admirables* qui lui servent de *preuves certaines* pour une *vérité certaine*, et que, pour cette raison, tous ceux qui croient à l'Évangile n'y croient pas témérairement, comme s'ils avaient suivi des fables savantes (*II Pet.*, I, 16). »

L'intention de l'Église se traduit encore sans conteste, dans le schéma proposé le 20 février au concile du Vatican : il s'agissait *des miracles bibliques* et *des miracles ecclésiastiques*, et de la constatation à définir de leur vérité historique : « soit qu'il s'agisse des miracles racontés dans la sainte Écriture, soit qu'il soit question de ceux qui sont approuvés par le jugement de l'Eglise. » Le concile accepta la première partie du texte et supprima la seconde, sous prétexte que les miracles ecclésiastiques sont assez clairement désignés par ces mots : « Tous les récits de ce genre[1]. »

Terminons par cette affirmation du concile de Bordeaux de 1859, qui résume admirablement la doctrine catholique, bien que ce ne soit pas un concile œcuménique : « De nouveau, quiconque affirme des miracles de l'Ancien et du Nou-

1. Act. du conc. du Vatic., Laccens. col., t. VII, p. 191.

veau Testament, miracles vraiment divins, divinement certains, crus et prêchés toujours par l'Église catholique, qu'ils ne sont pas autre chose que des mensonges ou des rêveries d'ignorants, ou des produits imaginaires du genre humain, ou des symboles poétiques qu'on doit expliquer philosophiquement, qu'on ne peut montrer historiquement; et que, pour cela, ils ne sont pas de vrais faits, mais de pures légendes, comme on dit; que s'ils sont réels comme faits, on doit les expliquer absolument par la science humaine, bien que la science actuelle soit incapable de le faire: celui-là rejette le témoignage de Dieu, fait de Dieu un menteur, et donne une infirmation funeste à la certitude de n'importe quelle histoire, et cela avec autant d'incrédulité que de déraison...

« C'est pourquoi, celui qui se disait vrai Dieu agissant divinement, a fait publiquement et *bien des fois* des choses qui, de l'aveu même des Juifs, ne pouvaient être faites par aucun mortel, des choses qui commandaient plutôt qu'elles ne conseillaient à tous de croire à la divinité de celui qui opérait de telles choses. Voilà pourquoi il a dit lui-même : « Mes œuvres me rendent témoignage. » C'est par cette chaîne vraiment divine de miracles et qui ne cessait jamais, que le Christ a rendu célèbre sa religion. Et ainsi, bientôt dans l'univers entier, ces choses incroyables qui pourtant arrivaient et se voyaient, rendirent croyable une chose incroyable qui ne se voyait pas. Et de plus, celui-là ne pense pas juste et ne croit pas véritablement sur cette matière qui admet sans aucun doute les prodiges consignés dans les pages sacrées, mais refuse de croire tous les autres qui se sont accomplis dans l'Église du Christ à travers les siècles. Que tous sachent et se souviennent que la main du Seigneur n'est pas raccourcie. »

Mais il nous suffit d'avoir prouvé que les miracles bibliques, d'après les définitions, ou déclarations, ou condamnations de l'Église sont incontestables, parce qu'ils sont dûment constatés. Il n'y a, d'après Léon XIII, qu'une fausse philosophie qui puisse les nier : « Et c'est parce qu'on est imbu des idées d'une vaine philosophie et du rationalisme, qu'on ne craindra pas d'arracher des saints Livres les prophéties et les *miracles*,

ainsi que tout ce qui surpasse l'ordre de la nature[1]. »

II

Textes de l'Écriture sur la constatation réelle des vrais miracles en général.

1° Les textes les plus généraux sont ceux qui font abstraction des doctrines à confirmer, ou de la sainteté à établir, des différentes missions, soit de l'Ancien soit du Nouveau Testament, et encore qui n'entrent pas dans les détails de tel *miracle* en particulier. Voici les principaux, ils sont tous concluants, quoiqu'ils ne mentionnent tout au plus que certaines *espèces* de miracles: « Vos témoignages sont devenus trop croyables[2]. » Ces témoignages propres à Dieu sont trop dignes de foi, par suite de leur évidence ou de l'attestation évidente de Dieu, pour être rejetés. Or ces témoignages divins sont surtout, nous l'avons vu, des miracles.

Bellarmin dit que l'Écriture les désigne sous le nom de témoignages de Dieu.

« Vos œuvres sont admirables, et mon âme les connaît trop[3]. »

Ici le psalmiste semble dire qu'il a trop souvent constaté les merveilles divines, les miracles pour oser les nier. Ailleurs, il proclame cette vérité d'ordre philosophique en faveur des miracles, qu'ils ont Dieu seul pour auteur : « C'est lui seul qui fait les grandes merveilles[4]. »

Et le merveilleux par excellence, la grande merveille, c'est le miracle, dit saint Thomas. Daniel à son tour s'écrie : « Il fait des signes et des merveilles, dans le ciel et sur la terre[5]. » Il parlait du Dieu vivant et libérateur. Et lorsque l'archange Raphaël ordonnait aux Tobie de « raconter toutes les œuvres admirables de ce même Dieu[6] », il entendait, comme Daniel,

1. Encycl. *Providentissimus*, sur les études bibliques.
2. Ps. 92, 7.
3. Ps. 138, 14.
4. Ps. 135, 4.
5. Daniel, VI, 27.
6. Tob., XII, 20.

parler de vrais miracles, œuvres de la droite de Dieu. On pourrait en dire autant de l'ordre donné à Héliodore. Mais l'un des textes généraux les plus probants est bien celui des Macchabées : « Il protège son héritage par des signes évidents[1]. » L'évidence du signe indique qu'on peut le constater et qu'on le constate facilement. Le mot signe, lui-même indique que le fait est sensible, frappant, divin et fait dans un but supérieur, surnaturel. Les trois vérités des miracles sont donc, ici, divinement constatées en général. Si ces signes étaient l'œuvre du démon, ils seraient désignés, comme ceux de l'Antéchrist, par le qualificatif de trompeurs : *mendacibus*. Les résurrections, en particulier, sont divines et exclusivement divines : « L'homme tue par méchanceté, mais il ne rappellera pas l'âme... C'est vous, Seigneur, qui avez pouvoir de vie et de mort... Quand l'homme est mort, il ne ressuscite pas. (Sap., XVI, 13 ; Job., XIV, 12.) »

2° S'agit-il de la confirmation divine d'une doctrine venue de Dieu, ou de l'établissement d'une mission divine, ou d'une preuve divine de sainteté? les textes sacrés n'abondent pas moins.

a) D'abord quand il a fallu prouver au peuple la mission divine de Moïse, sa doctrine divine; quand il a été nécessaire de démontrer aux Égyptiens ainsi qu'à tous les peuples païens, que nul n'est semblable à Dieu en puissance, en justice, en sainteté, etc., Dieu, qui a promis de faire des « signes si frappants qu'on n'en aura jamais vu de pareils[2], » tient exactement sa parole : « Et il fit des signes et des prodiges éclatants et terribles[3]. » Et ce texte, on le répète dans les Actes des Apôtres comme pour en garantir l'authenticité et la vérité : « Faisant des prodiges et des signes sur la terre d'Égypte. » Ces prodiges sont si évidents que Josué, après Moïse, prend son peuple à témoin de leur *réalité*, de leur *divinité*, de leur *but* surnaturel : « Vos yeux ont vu ces signes et ces prodiges. — Et il a fait sous nos yeux de grands signes[4]. » David s'en fait l'écho dans ses psaumes : « Il a placé dans

1. II Macch., XIV, 15.
2. Exod., XXXIV, 10.
3. Deut., VI, 22; Act., VII, 36.
4. Deut., XXIX, 3; Jos., XXIV, 17.

l'Égypte ses signes et ses prodiges. — Il a envoyé ses signes et ses prodiges au milieu de toi, Égypte[1]. »

Il en est de même de Jérémie : « Vous avez placé des signes et des prodiges sur la terre d'Égypte... Vous avez délivré votre peuple, au milieu de signes et de prodiges. » Et ce même texte est reproduit mot pour mot par le prophète Baruch (II, 11).

Les miracles, sous l'ancienne loi, sont si fréquents, que le deuxième livre des Macchabées donne au Seigneur le nom de « faiseur de prodiges[2] ». Ils sont aussi nombreux que frappants. Et ces signes et prodiges, Dieu les multiplie chez les nations païennes comme chez les Hébreux : « Il a fait de grands signes et des prodiges parmi les nations[3]. »

Mais c'est surtout son peuple ou quelques privilégiés d'Israël qu'il favorise de cette intervention directe. Tobie la reconnaît quand il raconte ce qui lui est arrivé : « Et ils publièrent toutes ses merveilles[4]. » Et si le peuple de Dieu est dispersé sur la terre d'exil, c'est encore pour proclamer devant les païens les merveilles divines, les miracles, qui font connaître le Tout-Puissant et en inspirent la crainte salutaire. « Il vous a dispersés... pour que vous publiiez ses merveilles. » Job[5] dit, à son tour, que ces merveilles sont « innombrables ». Daniel reconnaît que lui aussi en est l'objet : « Le Dieu Très-Haut a fait auprès de moi des choses admirables[6]. » Et il explique le sens de ce merveilleux pour l'attribuer à Dieu seul : « Elles sont admirables parce qu'elles sont puissantes. »

Mais des textes plus affirmatifs encore pour la vérité relative des miracles, ce sont les suivants : ils prouvent la mission divine de Moïse auprès du peuple et de Pharaon, en même temps que la puissance divine méconnue par l'Égypte et tant d'autres nations : « Et il fit les signes devant le peuple. Et le peuple crut... et prosterné, il adora[7]. »

1. Ps. 77, 43; 104, 27 Jérém., 32, 20, 21.
2. II Macch., XV, 21.
3. Esther, X, 9.
4. Tob., XII, 22; XIII, 4.
5. Job., V, 9; IX, 10.
6. Dan., III, 99, 100.
7. Ex., IV, 30, 31; VI, 7; VIII, 5; IX, 16.

« Et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu. » « Et les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur. » « Je t'ai établi pour montrer en toi ma force et pour que mon nom soit publié par toute la terre. » Enfin, c'est à la fois pour inspirer la crainte aux Israëlites et aux nations qui ignorent Dieu, que Dieu multiplie des prodiges : tel est son but avéré, affirmé catégoriquement par lui ; par conséquent telle est la vérité relative de ses miracles : « Afin que tous les peuples de la terre connaissent la très puissante main du Seigneur, et afin que vous craigniez en tout temps le Seigneur votre Dieu[1]. »

La relation est visible entre les miracles et leur but. Par conséquent, non seulement ces différents textes prouvent par leur ensemble l'existence des faits frappants et nombreux attribués à Dieu seul, mais encore leur caractère miraculeux et leur vérité relative.

b) Passons à Jésus-Christ. Une preuve générale, en faveur des trois vérités des miracles, nous est fournie par saint Jean[2] : « En vérité, Jésus a fait beaucoup d'autres signes en présence de ses disciples ; mais ils ne sont pas inscrits dans ce livre. Ceux-ci (ceux que renferme l'Évangile de saint Jean) sont écrits, *afin que* vous croyiez que Jésus est le Christ, Fils de Dieu, et que, en croyant, vous obteniez la vie éternelle en son nom. » Voilà la vérité relative démontrée avec les deux autres, quoique affirmée plus expressément que les autres.

La foi en sa mission indique qu'on s'est déjà rendu compte de la triple vérité de ses miracles. Or, « plusieurs, dit encore saint Jean[3], crurent en son nom, en voyant les signes qu'il faisait. » Et si on le suivait partout, l'évangéliste l'attribue encore à ses miracles : « Une grande multitude l'accompagnait, parce qu'on voyait les signes qu'il faisait sur les malades. » Jésus opérait beaucoup de miracles et de très grands miracles, de l'aveu du peuple et même de ses ennemis acharnés, les pharisiens :

« Est-ce qu'il (le Messie) fera plus de signes que celui-ci ? »

1. Josué, IV, 25.
2. S. Jean, Evang. XX, 30, 31.
3. *Ibid.*, II. 23 ; VI, 2 ; VII, 31 ; XI, 47 ; XII, 37, 42 ; III, 2.

« Cet homme fait beaucoup de signes. »

« Quoiqu'il eût fait de si grands signes en leur présence, ils ne croyaient pas en lui. » — « Et pourtant, plusieurs des principaux crurent en lui, mais ne le professaient pas ouvertement à cause des pharisiens. » Un texte de saint Luc (VI, 19) en dit long sur le nombre des guérisons miraculeuses : « Une force sortait de lui et guérissait tout le monde. » Quant au caractère miraculeux de ses signes, à leur divinité, Nicodème est l'un des premiers à l'avouer : « Personne ne peut faire les signes que vous faites, à moins que Dieu ne soit avec lui. » Et saint Pierre[1] trouve ces miracles si sensibles, si surnaturels, si divins et si probants en faveur de la mission de Jésus-Christ, qu'il en appelle aux Juifs eux-mêmes : « Israélites, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, cet homme approuvé *par Dieu*, au milieu de vous, par des vertus, des prodiges, des signes que Dieu a opérés par lui parmi vous, comme vous le savez... vous l'avez mis à mort... En entendant cela la componction s'empara de leur cœur. » Les faits, leur caractère surnaturel et miraculeux, leur but : voilà ce que le chef des apôtres vient de proclamer au sujet des miracles du Christ. C'est donc constater ces miracles. Et comment oserait-on en appeler à tous ses contemporains si les faits étaient inventés?

Le Christ lui-même donne comme but de plusieurs de ses miracles la manifestation de la puissance de Dieu, par exemple dans la guérison de l'aveugle-né : dans d'autres cas, comme, quand il ressuscite Lazare, il agit pour établir la foi en sa mission. Et même, cette mission, il ne la perd jamais de vue, pas plus que la doctrine qu'il vient annoncer de par Dieu. C'est ce qu'il affirme nettement soit aux juifs, soit aux envoyés de Jean-Baptiste.

Personne, leur dit-il, n'a fait des œuvres comme Lui (voilà bien la vérité philosophique prouvée) ; et on les a vues, et on n'a pourtant eu que de la haine pour son Père et pour Lui : « Si vous ne voulez pas me croire, moi, croyez à mes œuvres, afin que vous croyiez que mon Père est en moi et moi en

1. Act., II, 2 , 23, 37.

mon Père[1]. » Et pour appuyer son discours par des exemples, il fait répondre à Jean-Baptiste, qui lui demandait s'il était le Messie[2], ou si on devait en attendre un autre : « Allez, et annoncez à Jean ce que vous avez entendu et vu : les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent et l'Évangile est annoncé aux pauvres. » « Et à l'instant même, il en guérit beaucoup de leurs infirmités, et de leurs plaies et des obsessions des esprits mauvais ; et il rendit la vue à beaucoup d'aveugles. » C'était un discours en action. Jésus-Christ regardait donc lui-même, comme une preuve de sa mission divine, les miracles qu'il opérait instantanément, et dont plusieurs au moins, comme les résurrections des morts surpassent toute la nature créée. C'était donc affirmer nettement la triple vérité des miracles qu'il opérait.

Pour empêcher de les confondre en particulier avec les prestiges diaboliques, il avertit lui-même que le diable ne travaille pas à détruire son propre empire, et que, par conséquent, les miracles du Christ, qui surpassent le pouvoir de l'homme, surpassent aussi celui du démon, sont divins. Et en récompensant ainsi la confiance en Lui[3] et en Dieu, il prouvait la vérité relative de ces miracles, demandés par une foi vive.

Il s'agissait ici, sans doute, de miracles spirituels, mais le possédé était aussi muet.

« Si par l'esprit de Dieu je chasse les démons, donc le règne de Dieu s'est établi parmi vous[4]. » Dans saint Jean (v, 36), Jésus parle du but des miracles :

« Les œuvres que je fais rendent témoignage de moi. »

Faut-il s'étonner que le ciel et la terre aient conspiré pour prouver cette vérité, que Jésus est le Fils de Dieu ? Mais il était lui-même un prodige par son incarnation, son humanité divine, comme l'explique Eutime au sujet des paroles de saint Siméon :

1. S. Jean, Ev., xv, 24 ; x, 38.
2. S. Luc, vii, 19, 22, 21.
3. S. Matthieu, viii, 13 ; ix, 28, 29.
4. S. Matthieu., xii, 28.

« Voici que celui-ci est établi... pour être un signe qui sera contredit[1]. »

Pour la glorification de la sainteté de Jésus, on peut bien répéter ces paroles de David[2] : « Le Seigneur a rendu son saint admirable. » Jésus-Christ en effet a été reconnu et proclamé le pontife saint, le saint de Dieu, par saint Paul et par les démons eux-mêmes. A lui surtout s'appliquent les textes sacrés relatifs au juste, à celui qui mène une vie immaculée et qui est l'ami de Dieu. Il réalise éminemment tout cela : « Dieu est admirable dans ses saints[3]. » — « Heureux l'homme qui a été trouvé sans tache... car il a fait des choses admirables durant sa vie. » — « Pour moi, vos amis, ô mon Dieu, ont été trop honorés. »

Les mêmes textes s'appliquent aux Apôtres et à tous les saints canonisés ou béatifiés : mais c'est surtout au Christ qu'il faut les rapporter.

Puisque nous en sommes aux Apôtres et aux disciples de Jésus-Christ, quels sont les vrais miracles que l'Écriture leur attribue par ses textes généraux? Ils portent, dans nos saints livres, le nom de signes, de vertus, de grâces, de guérisons, ou encore de prodiges : « Et aussi beaucoup de prodiges et de signes étaient opérés à Jérusalem par les Apôtres, et une grande crainte s'était emparée de tous[4]. » C'était la réponse de Dieu aux prières de son Fils et de son Église réunie en concile. Aussi Pierre prêchait-il avec confiance, disait-il à Dieu, « parce que vous étendez votre main pour opérer des guérisons, des signes et des prodiges par le nom de votre saint Fils, Jésus[5] ».

Et ces miracles étaient aussi nombreux qu'ils étaient grands : « Et par les mains des Apôtres il se faisait beaucoup de signes et de prodiges parmi le peuple. » Et ce peuple, c'était souvent la gentilité, et non plus seulement le peuple privilégié de Dieu : « Et ils écoutaient Barnabé et Paul racontant *quels grands* signes et prodiges Dieu avait faits par eux

1. S. Luc., II., 34.
2. Ps. 4, 4.
3. Ps. 67, 36, Eccli., 31, 9; Ps. 138, 17.
4. Act., II, 43.
5. *Ibid.*, IV, 30 ; V, 12 ; XV, 12; VIII, 13, 19; Heb., II, 4.

parmi les gentils. » Simon le Magicien était lui-même si frappé de l'éclat de ces miracles qu'il demandait qu'on l'investît du même pouvoir qu'avaient les Apôtres. Voyant aussi les signes et les *grands effets de puissance* qui étaient accomplis, il était dans la stupeur et l'admiration : « Donnez-moi aussi ce pouvoir, disait-il. » Quand les Apôtres prêchaient, « Dieu confirmait (leur doctrine) par des signes et des prodiges ». Ce pluriel démontre qu'ils s'opéraient en foule. Saint Paul avouait lui-même que tels étaient les signes divins de son apostolat : « Les preuves de mon apostolat ont été pourtant données dans les signes, les prodiges, les vertus, et toutes sortes d'effets de puissance[1]. » Et il parle surtout des guérisons.

Saint Étienne lui-même, qui pourtant n'était pas apôtre, mais diacre, ne faisait pas moins de miracles, ni de moins éclatants que saint Paul et saint Pierre : « Étienne, plein de grâce et de force, faisait des *prodiges* et de *grands signes* parmi le peuple[2]. »

Tous ces faits sont visibles, palpables, ont beaucoup de témoins ; ils sont attribués à Dieu seul ou à l'Esprit-Saint ; ils ont pour but de manifester la vérité qui est prêchée au nom de Jésus ; la puissance attachée à ce même nom ; la divinité de la mission de Paul et celle de son apostolat. Que manque-t-il donc encore, ici, pour que les miracles mentionnés par la Sainte Écriture soient réellement constatés à tous les points de vue : comme faits, comme miracles et comme signes ou preuves d'une vérité ou d'une mission ? La crainte qui saisit ceux qui en furent témoins, les conversions qu'ils produisirent confirment la réalité de cette constatation.

Ces miracles avaient toujours, du reste, un but utilitaire ; c'est ce qui empêche de les confondre avec tous les signes trompeurs des magiciens ou des démons, qui ne respirent que la vanité, quand ce n'est pas la haine : « A chacun est donné la manifestation de l'Esprit, dit saint Paul encore, pour l'utilité... Dieu en a mis quelques-uns dans l'Église pour produire des actes de puissance, puis pour opérer des guérisons...

1. II Cor., XII, 12 ; II Thess., II, 9 ; I Cor., XII, 28.
2. Act., VI, 8.

Mais est-ce que tous ont cette puissance, cette grâce des guérisons[1]? »

Concluons : La Bible constate par une foule de textes clairs et probants qu'il y a beaucoup de vrais miracles constatés par d'autres, qui n'ont pas craint d'affirmer leur triple vérité, ils le sont encore par Dieu, qui ne trompe jamais et n'est pas sujet à l'erreur. Est-ce que cette constatation ne vaut pas celle que ferait une académie? Elle devrait suffire à des catholiques, surtout si on y joint les témoignages constants et unanimes des Pères de l'Église qui, eux aussi, nous donnent, par la Tradition, la parole de Dieu.

Ce sont ces témoignages que nous allons exposer maintenant, et qui regardent principalement les miracles physiques des deux Testaments.

1. I Cor., XII, 7, 28, 30.

(*A suivre.*) Abbé P. T.

Le Rôle des Anges dans l'Univers

(SUITE)

XV

Les forces universelles et les vertus des cieux. Action des anges.

Sous peine de devoir nous répéter plus tard quand il s'agira de la surface du globe, nous entrons ici dans quelques détails explicatifs se rapportant à la question des grandes forces qui meuvent les mondes et qui font l'objet de ce chapitre.

Tout l'univers se meut; qu'est-ce qui le fait aller? Avec saint Augustin et saint Thomas, nous avons dit que ce sont les anges.

Mais comment distinguer l'action des anges des grandes forces qui président à la rotation, à la révolution des astres, et auxquelles on attribue les phénomènes cosmodynamiques? C'est ce que nous voulons dire en cette partie de notre étude où nous traitons du commencement de la création.

*
* *

Depuis les globes qui gravitent dans l'immensité des espaces célestes jusqu'au moindre grain de sable de nos plages, tous les corps et même les molécules qui les constituent, sont soumis à une force qu'on appelle *attraction*.

L'attraction reçoit divers noms suivant les circonstances et les milieux.

L'attraction *moléculaire* maintient ensemble les molécules ou particules matérielles des corps; d'un caillou par exemple

Sans cette force, les cailloux n'existeraient pas; nous n'aurions que de la poudre de caillou. — Or pourquoi la même force permet-elle la pulvérisation du caillou puisque subsistant pour l'existence du caillou elle devrait ce semble le reconstituer dès qu'on cherche à le détruire? C'est ce que la science n'explique point, ni la pesanteur non plus; attendu que si la pesanteur l'emportait sur l'attraction moléculaire il n'existerait sur terre aucun corps... Il faut chercher l'*x*. *Il se trouve dans la cessation d'une force, cessation simultanée à la destruction de son objet.*

Cette force commande à la densité et à l'élasticité des corps; se modifie sous l'action du calorique et de l'humidité, et change d'allure selon qu'elle s'exerce dans les solides, les liquides ou les gazeux, ou qu'une substance passe à l'un ou à l'autre de ces trois états.

Dans les substances homogènes, elle s'appelle *cohérence; affinité* dans des substances hétérogènes.

L'*adhésion* se distingue de l'attraction moléculaire en ce que celle-là est plutôt extérieure et s'effectue à la surface des corps où elle retient une partie des substances qui sont mises en contact avec les corps. Sans cette force on retirerait tout sec et non mouillé un corps introduit dans l'eau. Sans elle il serait impossible de peindre puisque la peinture tomberait de la toile sur laquelle on l'applique; mais elle ne tiendrait pas même au pinceau. C'est encore l'adhésion qui permet de me servir d'encre, de plume et de papier pour écrire.

Il existe une sorte d'adhésion motive, c'est la *capillarité* en vertu de laquelle un liquide s'infiltre et pénètre graduellement entre les pores des solides, tels que le bois, les éponges, les linges; et monte dans les tubes étroits.

Disons en passant que la porosité semble être opposée à l'attraction moléculaire. — Quelle est la force qui s'oppose à cette attraction pour faire que les molécules laissent entre elles des interstices plus ou moins grands, souvent dans des substances d'essence identique; et pourquoi tel métal est-il plus dense que tel autre?

*
* *

En quelques mots nous venons de passer en revue les petites attractions qui ont lieu dans les corps mêmes.

Mais les corps aussi sont attirés les uns vers les autres. C'est ainsi que quand on dépose un morceau de liège sur l'eau d'un bassin, ce morceau de liège est attiré vers la paroi du bassin. En pleine mer, par un grand calme, il arrive que deux voiliers se rejoignent.

En outre, tous les corps qui se trouvent à la surface de la terre ou à proximité de sa surface sont attirés par elle dans le sens de son centre : c'est la *pesanteur*. Force assez mystérieuse elle aussi, elle règle la chute des corps plus denses que l'atmosphère et l'ascension de ceux qui sont plus légers que lui. La fumée, les vapeurs, les gaz quittent la surface terrestre et s'éloignent d'elle en s'élevant, parce que l'atmosphère d'un poids énorme à cause de son volume immense autour de notre planète, tend vers la surface terrestre et prend ainsi, vers le bas, la place de ces substances ténues ou dilatées qui, par conséquent, sont contraintes de céder et de fuir en haut d'autant plus rapidement qu'elles sont plus légères par rapport à l'atmosphère. Un phénomène semblable a lieu dans l'eau. Impossible d'y maintenir au fond un morceau de liège, si gros soit-il; aussitôt lâché il monte. Cette substance de beaucoup moins lourde que l'eau y déplace en outre un volume d'eau égal au sien, ce qui fait que l'eau tend à prendre sa place en dessous par suite de la pression de la pesanteur : le morceau de liège repoussé en haut bondit vers la surface.

Dans les mêmes conditions un ballon gonflé d'hydrogène franchira les couches liquides plus rapidement encore que le liège et, arrivé à la surface de l'eau il n'y surnagera pas comme le liège: mais il poursuivra très rapidement, à travers l'air, son trajet ascensionnel à perte de vue, parce que l'hydrogène plus léger que l'eau est aussi plus léger que l'air.

Enfin la pesanteur explique le vent et les tempêtes, qui ne sont autre chose que des courants d'air plus ou moins violents.

La chaleur, une élévation de calorique, atténue l'attraction moléculaire dans presque toutes les substances, surtout dans les gazeux ; les corps, sous l'influence du calorique, se dilatent par conséquent parce qu'une sorte de répulsion intervient qui tend à neutraliser l'affinité ou la cohésion.

Par des causes jusqu'ici inexpliquées, il arrive que l'air par endroit subit instantanément ou progressivement des élévations et des décroissements de température. L'air chauffé est rendu plus volumineux que l'air plus froid qui l'entoure. L'air chaud s'élève et l'air froid vient en dessous le remplacer : c'est le mouvement de l'air ; c'est le vent.

Les courants océaniques sont dus à la même cause qui se répète sous l'eau, avec cette différence que, dans les régions sous-marines, les changements de température sont plus réguliers et plus constants.

Cette cause combinée avec les influences astrales donne lieu encore aux pressions et dépressions atmosphériques, très variables et, à longue date, imprévisibles. Et c'est de ces changements d'état de l'atmosphère que dépendent la sérénité du ciel, la transformation de l'humidité en nuages, et *vice versa*, la production des pluies, des neiges, etc., dans lesquels, évidemment, le calorique joue un rôle prépondérant.

A la surface de la terre, l'écoulement des fleuves a pour principe la pesanteur. A la surface des mers, cette force unie à la pression atmosphérique et aux vents provoque l'ondulation, les vagues, les lames.

Voilà expliqués, dans leur ensemble, les mouvements de la nature inerte ou dépourvue de vie propre, auxquels il convient d'ajouter le flux et le reflux de l'océan qui a pour cause générale l'attraction de notre satellite, et les tremblements de terre qui sont en partie l'effet des ondes solaires.

*
* *

On le voit, les attractions terrestres des corps à la surface du globe ne produisent que des mouvements accidentels dans les corps ou les substances toujours à la recherche de leur équilibre : ce n'est ni de la vie, ni de l'action.

Ni action, ni vie non plus, les grandes attractions célestes appartenant à une dynamique régulière et constante autant que grandiose et perpétuelle, mais dont le secret se dérobe à toute science, attractions gigantesques entre les mondes de l'univers et qui ont nom *gravitation*.

Les astres gravitent. C'est dire que leur attraction les fait rouler sur eux-mêmes et tourner les uns autour des autres; mystère peu explicable qu'aucune expérience humaine ne saurait reproduire; tout ici-bas, physiquement, s'y oppose.

La gravitation suppose deux attractions simultanées opérant en sens inverse, combinées avec les attractions voisines de même nature, de façon à ce que les astres maintenus à distance aient dans leur rotation et dans leur révolution elliptique la vitesse voulue.

Le soleil attire la terre par attraction *centripète*, sollicitant la terre à rechercher son centre de révolution qui est le soleil. La terre attire le soleil par attraction *centrifuge;* mais, ne pouvant fuir plus loin ce centre qui l'attire, force lui est de tourner autour. Et sa révolution est nécessairement modifiée par la lune qu'elle entraîne et par les autres globes qui l'accompagnent, de sorte qu'elle a divers mouvements; car ces astres, elle les attire et elle est attirée par eux en vertu de l'attraction ordinaire commune à tous les corps.

*
* *

Nous n'avons pas l'intention de faire de l'astronomie, pas plus que nous n'avons prétendu faire de la physique et de la mécanique.

A cet endroit de notre étude, il nous fallait traiter des forces, dites attractions, afin d'expliquer l'action des anges sur l'univers dès le principe de la création.

*
* *

Je n'imposerai à personne l'opinion particulière que voici, d'autant moins qu'elle est en contradiction avec la science reçue.

L'attraction existe ; c'est un fait évident.

Mais je suis persuadé que *les corps ne s'attirent point. Les corps sont attirés.*

Je suis persuadé que l'attraction n'émane pas des corps; parce que si l'attraction émanait des corps, les corps auraient en eux une force intime et la matière ne serait pas *inerte.* Cet axiome de physique ne serait qu'un vain mot.

La matière est morte. Or, tout corps est formé de matière; donc, tous les corps sont inertes, oui, même le corps humain pris dans son essence substantielle.

Donc pas plus que la matière, les corps n'ont en eux une puissance, une force quelconque, soit attractive qui leur permettrait, qui les contraindrait de se mouvoir les uns les autres.

Tous les corps sont régis par la vie de l'esprit.

Ce principe exposé ailleurs[1], prouvé ici une fois de plus, est aussi exact que l'axiome de l'inertie de la matière en regard duquel il s'érige en conclusion absolument péremptoire.

Les corps ne s'attirent point. Ils sont attirés par les anges.

Les anges attirent les corps les uns vers les autres. Les anges sont, dans la corporéité terrestre et universelle, les facteurs des phénomènes et des lois que l'on vient d'admirer.

Non, jamais la matière, jamais ces corps et corpuscules de matière inerte n'auraient pu exécuter tant de merveilles aussi vivantes et aussi durables!

*
* *

Dites-moi que le moindre brin d'herbe, la mousse ou le cryptogame microscopique est un corps vivant, qui s'accroît, doué d'une âme qui lui est propre; et que le zoophite ou l'insecte se meut de lui-même en vertu de son âme.

Mais laissez-moi vous dire que toute substance et tout corps qui n'est pas animal ou végétal vivant, et les globes

1. « Revue du Monde Invisible ». Août 1906, page 151.

les plus volumineux du monde astral, n'ont ni croissance, ni mouvement *propre*.

Ce sont les anges de Dieu qui ont formé et qui maintiennent dans la forme voulue les corps inertes, les corps qui ne sont pas animés. Ce sont les anges qui donnent aux corps et aux substances matérielles la densité solide, liquide, gazeuse ou fluidique que nous observons. Ce sont des anges qui font mouvoir, vibrer et rayonner ces substances et ces corps.

Il n'existe pas d'autre pesanteur, gravitation, attraction que la force des vertus, des puissances et des autres esprits angéliques agissant sur la matière, sur les corps.

*
* *

Ma thèse ne revient pas à insinuer que les anges auraient créé les mondes et les corps. Je ne blasphème pas!

Seul le Créateur des anges a créé le ciel et la terre et tout ce qui existe au ciel et sur la terre.

Dieu a créé toute substance et toute matière aussi bien les substances corporelles que les substances spirituelles.

Dieu a donc créé tous les corps dans leur principe: ce qui signifie qu'Il a produit de rien leurs essences respectives : *Mais Il n'a pas doué les corps brust et les substances matérielles d'une nature propre.*

Bien que créés dans l'ordre de la nature et par conséquent naturels, ces êtres absolument inanimés ne subsistent que par essence; ils n'ont point de nature propre: car la *nature* est le premier principe d'action dans un être. Or si les substances matérielles, si les corps qui en sont formés avaient en eux un premier principe d'action qui leur fût propre, la matière ne serait pas inerte et les corps posséderaient le même privilège que les esprits, c'est-à-dire le privilège de l'action spontanée.

L'état principal et initial de la matière et, par conséquent, de tout corps brut est l'état de repos, l'inaction. Ces corps ne bougent que pour autant qu'ils soient mus extérieurement; et, mis en mouvement, ils ne rentrent dans leur immobilité que pour autant qu'ils y soient contraints par une cause extérieure

*
* *

Je ne procède point par hypothèse et je n'érige pas une théorie. J'affirme *logiquement* ce qu'affirment les sciences naturelles. La physique, base de ces sciences, constate et légifie les forces, les énergies dont nous avons parlé, ainsi que les effets qui en résultent sans chercher à *expliquer* scientifiquement ce mystère. Admettre que la force attractive soit essentielle à la corporéité serait, après avoir posé l'axiome de l'inertie, se contredire soi-même.

Donc, sous peine de se contredire en attribuant l'attraction aux corps, ou à leurs particules, en un mot à la matière, on est obligé de reconnaître que cette force et toutes les énergies qui s'y rapportent sont le propre des esprits, et que ce sont eux qui, au sein de la nature et de l'univers, exercent ces forces, ces énergies dans l'ensemble des corps bruts et en chacun d'eux.

Les anges, esprits purs et formes séparées, informent la matière sans y adhérer ; tout en restant parfaitement indépendants de toute substance matérielle, absolument purs de toute corporéité.

Ce sont les anges qui maintiennent ensemble les particules, les molécules des corps selon la constance que doivent avoir, dans l'ordre de la sagesse créatrice, chacune des substances dont ils composent les corps bruts d'ici-bas et les sphères célestes.

Quelle est en cela la limite de l'action des anges et jusqu'où l'acte créateur et conservateur de Dieu s'étend-il? Là est le mystère, et ce sera toujours un double mystère pour la science et pour l'intelligence de l'homme ici-bas.

Mais il est vrai de dire que ce sont les anges qui rivent à la terre l'atmosphère et tous les êtres terrestres et que ce sont eux qui mettent en combinaison les eaux, l'air, le calorique, le magnétisme et l'électricité afin de produire, à l'aide de ces éléments, les phénomènes météorologiques ainsi que les mouvements variés que nous venons d'observer. Et nous avons reconnu que cette opération perpétuelle, pour eux de

durée insignifiante, ne leur coûte aucune peine, aucun labeur.

Enfin, d'après le même principe, c'est à des anges supérieurs, c'est aux vertus, aux puissances, aux dominations qu'est due la gravitation de notre globe et celle des astres ; attendu que *tous les corps sont régis par la vie de l'esprit.*

(*A suivre.*)

Alfred Van Mons.

JONGLERIES

Si le démon fait bien sa besogne lorsqu'il entreprend de séduire les niais par les sollicitations du schisme (il est vrai qu'il perd son temps auprès des fidèles), il se couvre de ridicule, lorsqu'il s'essaie aux attitudes de pontife d'une religion nouvelle. Il faut des époques de foi plus abondante, mais aussi moins éclairée que celle de nos jours, pour permettre l'insurrection d'un Luther ou le fanatisme d'un Knox.

Cependant nous voyons que l'ennemi toujours vaincu et jamais dompté, le père immortel du mensonge, s'acharne à susciter sans cesse des occasions de défection pour les volontés chancelantes et les orgueils puérils. C'est ainsi que nous avons vu s'ouvrir rue Legendre, dans l'ancien couvent des Barnabites, loué, à cette intention, par l'abbé Roussin, à M. Lecouturier, liquidateur, un culte schismatique dont le pontifiant est un personnage venu de Chicago, « Mgr Villatte », se disant sacré par « un évêque syrien » et appartenant à « l'Église catholique indépendante d'Amérique ». — Jusqu'ici ce Monsieur n'a obtenu d'autre succès que de se voir appliquer les couplets de *La Mascotte* :

Un vieux singe d'Amérique,
Débarqué de Chicago,
Vient bénir la République
Des cambrioleurs légaux.
Briand de cet excentrique
Veut faire un pape nouveau.
Ah! n'nous troublons pas pour ça!
On le chahute, on le chahute,
On le chahutera.

*
* *

A ce pape syrio-chicagotin va, sans doute, s'adjoindre le prophète qui lui convient et que la *Libre Parole* annonce en ces termes :

LE PROPHÈTE DU SCHISME

IL ARRIVE! IL ARRIVE!

Les entrepreneurs de schisme ont enfin trouvé le prophète attendu par la nouvelle église de carnaval. Ce pontife s'appelle Agamaya Gourou Parahanisa, etc. Il est fakir indou.

Il vient d'arriver à Londres, où il enseigne, dans « le Parlement de la Vie », la science, ou la philosophie, ou la religion dite de Yoga, sorte d'Évangile de la paix et du bonheur universels, distincte de tous les cultes connus et en vertu de laquelle on doit trouver la source du bien-être moral et physique en soi-même, par une sorte d'ascétisme de fakir ou de concentration d'esprit voisine de l'auto-suggestion.

Cette logomachie scientifico-philosophico-religieuse répond bien à la mentalité de nos primaires blocards.

Continuons l'exposé des méthodes d'Ogamaya Gourou, etc.

Diable! il y a un cheveu : « Le prophète ne fait qu'un repas par jour, consistant en trente centimes de légumes consommés à minuit. »

Pour des appétits pareils à ceux de nos « licheurs » d'assiette au beurre, c'est un peu court; mais, bast! un petit règlement d'administration publique suffira à tourner la difficulté.

Voyons la suite :

Le prophète, « qui a pris le surnom de Tigre, possède la faculté de donner la plus parfaite illusion, tant qu'il le veut, de l'état cadavérique, pour reprendre, à discrétion, également, l'animation et la vie ».

Ça, c'est excellent!

*
* *

Nous extrayons de journaux américains le récit suivant :

La Fontaine a connu le temps où les bêtes parlaient... Or, voici que dans l'Alabama oriental, un jeune garçon existe, paraît-il, qui entend leur langage.

Un jour il dit à son père : « Papa, la mule m'a raconté que son genou lui fait mal, qu'elle s'est foulé le pied en labourant. — Je crois bien, répondit le père, que la mule a menti, qu'elle est simplement paresseuse et ne voudrait pas travailler demain. — Elle a précisément dit qu'elle ne pourrait pas travailler demain; sa jambe est si sensible que même le simple contact du sol lui fait mal. »

Le père ne voulut rien entendre et il fit travailler la mule; mais avant midi, son genou était tellement enflé qu'il fallut la ramener à l'écurie et pendant plusieurs semaines, il fut impossible de l'utiliser. Le père ne comprit rien à l'incident, parce que, dès le matin, il avait examiné le genou et n'avait trouvé ni enflure, ni apparence de lésion.

Une autre fois qu'un taureau était devenu furieux et ne se laissait approcher de personne, puis courait autour du pâturage comme frappé de folie, l'enfant s'approcha de lui tranquillement et revint ensuite, disant : « Le taureau prétend qu'il y a quelque chose qui lui blesse le pied gauche et que c'est la douleur qui le rend furieux. »

Les nègres s'emparèrent du taureau au moyen du lasso et l'on trouva en effet un clou enfoncé dans une fente du sabot de devant, en train de se rouiller avec tout autour une plaie, très envenimée.

D'autres exemples abondent, paraît-il, de cette extraordinaire faculté dont l'enfant est doué.

*
* *

Dire la provenance de ce récit, c'est tenir en garde nos lecteurs contre un excès de crédulité. — L'ânesse de Balaam parla sans doute, mais ce fut pour humilier, à bon droit, le

prophète. Il serait à souhaiter que les prophètes de la rue Legendre, et d'ailleurs, trouvassent beaucoup d'ânesses véridiques dans leur entourage. Pourquoi Mgr Villatte ne prend-il pas pour enfant de chœur l'extraordinaire garnement de l'Alabama à qui les bêtes font leurs confidences?

*
* *

Vieille recette :

Une tablette médicale babylonienne, datant de plusieurs centaines de siècles, nous apporte le remède alors usité contre le mal aux dents.

Le médecin Mabunadinibu écrit à son patient Mardukna-dinachu :

« Tu pulvériseras de la jusquiame et tu la pétriras avec du mastic en masse. Tu réciteras trois fois l'incantation et tu placeras la masse dans la partie supérieure de la dent. »

On peut essayer... Mais l'incantation?

Faits anormaux

Le récit que nous plaçons sous les yeux des lecteurs est d'autant plus intéressant qu'il rapporte des faits dont les analogues sont assez fréquents.

Il est question ici d'un cas de « dédoublement », selon l'expression employée par certains savants et médecins. Une personne reconnaît, à prèmière vue, un paysage, une maison, une personne, qu'*elle n'a jamais rencontrés* avant ce jour. — Ce phénomène, je le répète, n'est pas très rare, et il m'est arrivé à moi-mème d'en être le sujet. — Mais ce qui fait la particularité du fait suivant, c'est que la personne qui reconnaît les lieux, *où elle n'est jamais venue*, est reconnue elle-même par les habitants de ce lieu.

Voici cette curieuse anecdote :

Une famille anglaise, d'anciens négociants, la famille M.-S..., voyageait beaucoup, comme font si volontiers les Anglais. Mistress M.-S..., toutefois, ne se plaisait pas à cette vie errante. De santé délicate, elle eût préféré la tranquillité dans un modeste cottage; mais elle cachait soigneusement cette préférence pour ne pas contrarier son mari, qui prenait un plaisir infini à parcourir la Hollande, les bords du Rhin, l'Italie.

Dans ces voyages, pendant un arrèt du rapide, Mistress M.-S... avait remarqué, près de Bellinzona, une petite villa charmante, toute blanche dans les lauriers-roses et les cyprès, et elle avait pensé qu'elle aimerait à vivre là, si ce n'était pas une région si inconfortable et un pays d'idolâtres.

Deux ou trois ans plus tard, nos Anglais étant revenus à Londres, la santé de Mistress M.-S... s'affaiblit et les médecins lui ordonnèrent le climat du Midi. L'image de la villa lombarde se présenta à son esprit, et elle décida son mari, qui l'avait conduite à Nice, à pousser jusqu'à Bellinzona, pour voir si, par miracle, la villa ne serait pas à louer.

Tout arrive! La villa était à louer. Nos Anglais la visitèrent.

La servante, qui les conduisait, en voyant la dame anglaise, pâlit et fit furtivement un signe de croix :

« C'est étrange! disait Mistress M.-S... Il me semble que je connais même l'intérieur de cette maison... Il y a un grand salon et un salon plus petit par derrière, sur le jardin, n'est-ce pas? L'escalier est au fond à droite... Sous l'escalier, n'y a-t-il pas une pièce condamnée? » *Et cœtera...*

Son mari et ses enfants l'écoutaient avec surprise; mais la servante italienne, lui lançant un regard irrité, s'écria :

« Il n'est pas étonnant que vous connaissiez la maison... Vous y êtes venue assez souvent la nuit! »

Et elle s'enfuit pour appeler à l'aide. Les voisins accoururent en tumulte. On conduisit les Anglais chez le syndic du village, où tout s'expliqua tant bien que mal.

Il paraît que, depuis deux ans, une sorte de fantôme féminin se promenait souvent la nuit dans la villa. C'était même pour cela qu'on ne trouvait plus à la louer. Or, ce fantôme, souvent aperçu par la paysanne, ressemblait trait pour trait à Mistress M.-S...

Il y a, dans les *Histoires Extraordinaires* d'Edgar Poe, un récit du même genre dans lequel le génial romancier met en scène un M. Auguste Bedloe, qui revit tous les incidents de la vie et de la mort d'un M. Oldeb, lequel ne fut autre que Bedlo (en supprimant l'e muet), quelques années auparavant.

L'invention du visionnaire américain ressemble singulièrement à l'aventure de Mistress M.-S... Quelle science dira jamais à quelles limites de l'espace et du temps se bornent les opérations de la personnalité humaine?

J. DE L'E...

Le Dormeur invisible

Nous venons de recevoir de Bretagne la lettre suivante qui nous apporte une nouvelle sorte de manifestation des esprits invisibles, si toutefois l'on peut dire qu'il y ait ici réelle manifestation.

Nous nous bornons à donner les détails utiles.

Rennes, 21 novembre 1906.

Depuis une douzaine d'années une jeune fille, âgée aujourd'hui de vingt-quatre ans, et de tempérament très nerveux, entend souvent le soir, la nuit, mais à des dates très irrégulièrement espacées, la respiration très forte et régulière d'un dormeur invisible, qui semblerait être dans la chambre voisine; et cela, même quand elle est en voyage.

Evidemment, parents et amis écoutent, n'entendent rien, et cherchent, mais en vain, car le dormeur se déplace à leur approche. N'était l'honorabilité incontestée, et le sérieux du caractère de la jeune fille, joints d'ailleurs à son émotion réelle et à sa frayeur, on pourrait croire à une mystification.

Or, un soir, précisément en voyage, la respiration mystérieuse était si bruyante que la jeune fille, effrayée plus que de coutume, jeta un cri, appela son père qui était dans la chambre voisine; et il vint et il entendit sans méprise possible.

Il y a quelque temps, un peu enhardie, elle interrogea le mystérieux invisible; mais celui-ci ne répondit point, continuant cet inexplicable sommeil, avec la même respiration bruyante et toujours normale.

L'été dernier, une ancienne amie de pension, très nerveuse aussi, vint passer quelques jours en visite; par précaution, on lui donna une chambre éloignée. Or, elle entendit; car le matin elle demanda qui donc avait logé dans la chambre à côté de la sienne? Cette nuit-là, l'autre n'avait rien entendu.

Enfin, l'autre jour, comme elles racontaient ces faits à une plus jeune amie, nullement nerveuse, dont la famille habite depuis cinq ans une autre partie de la maison, celle-ci répondit qu'elle l'entendait aussi, mais seulement dans cette maison, et jamais en voyage, ajoutant d'ailleurs qu'elle ne s'en émouvait pas.

Comme bien on pense, les deux nerveuses s'affolent, ne tarissent pas en hypothèses et veulent trouver à ce phénomène des significations effrayantes. Elles sollicitent une explication qui les rassure.

Nous faisons connaître ce cas à nos lecteurs, en attendant d'apprendre le résultat des conseils que nous avons donnés aux intéressées, et le cas échéant, les révélations que leur fera enfin le mystérieux invisible.

L. d'A.

VARIÉTÉS

LE DIEU TUHIVIVI ET LE MISSIONNAIRE

Dans l'archipel des îles Gambier, en Océanie, les Pères de Picpus avaient converti de si nombreux païens, que le dieu Tuhivivi abandonna son temple pour laisser la place au Dieu des chrétiens.

Trois ans après, il se ravisa, voulut ramener à son culte ses anciens adorateurs, et vint s'installer secrètement sur un arbre de la place publique pour leur faire entendre sa voix. Le peuple avait bon cœur, et beaucoup abandonnèrent la foi chrétienne pour se soumettre à lui de nouveau.

Bon prince de son côté, le roi lui-même envoya une députation au P. Baret, alors dans une île éloignée, pour le prévenir.

Le missionnaire se hâta de revenir à Mangaréva, voulut prêcher aussitôt contre l'apostasie qui s'accomplissait, et on le conduisit sur la place, où il entendit lui-même la voix de Tuhivivi. Le doute n'était pas possible, et la population le prenait à témoin des objurgations du dieu qu'il leur avait fait abandonner : comment ne pas s'y rendre?

Avouons que la situation était grave, et la lutte difficile.

Du fond du cœur le Père priait Dieu, le vrai Dieu dont il était le prêtre et le missionnaire; il invoquait le Saint-Esprit.

Tout à coup, au pied de l'arbre, à la tête de l'assistance, le P. Carel aperçoit l'ancienne prêtresse de Tuhivivi, convertie précédemment comme les autres gens de cette ville, mais dont l'attitude lui paraît en ce moment un peu équivoque. Ne serait-ce pas elle qui serait l'auteur de la voix qu'on entend? Et la pensée lui vient qu'elle est ventriloque; et il ordonne à deux de ses néophytes d'aller lui mettre la main sur la bouche,

sans lui faire pourtant de mal, pourvu qu'ils l'empêchent de parler.

Alors le Père se rapproche de l'arbre, s'adresse au dieu, lui dit qu'il a su son retour, et s'est lui-même empressé de venir converser avec lui...

Pas de réponse. Le Père insiste, veut une discussion sur la religion, car il y va de la foi et du salut de ce peuple...

Insistance inutile : Tuhivivi reste muet, tant que les deux néophytes tiennent fermée la bouche de sa prêtesse.

Interrogée elle-même, elle répondit en rougissant, baissant la voix, et avouant qu'elle avait regretté le temps de son prestige sur le peuple; ce qui lui avait inspiré la pensée de renouveler ses anciennes ruses, pour faire croire à la parole de Tuhivivi, et retrouver les offrandes qu'on lui apportait jadis.

Cette déclaration exaspéra le peuple, qui allait la maltraiter et peut-être la mettre à mort; mais le Père la protégea, et lui ordonna de se tenir à la disposition de l'évêque supérieur de la mission. Puis un rapport étant fait de tout, pour la faire rentrer dans le devoir et donner satisfaction à l'indignation populaire, le dimanche d'après elle fut excommuniée.

Elle se convertit sincèrement, fit une pénitence de six mois, mérita d'être réconciliée avec Dieu et tout le reste de sa vie, demeura fidèle à la foi chrétienne.

Quant à Tuhivivi, il se le tint évidemment pour dit, car il ne reparut plus sur son arbre sacré, et pour cause.

P. L. B.

LA TEMPÉRATURE DU SOLEIL

M. Moissan, arrivant à volatiliser tous les métaux dans le four électrique, a eu la pensée de condenser ces vapeurs pour obtenir un métal absolument pur; ses essais qui ont commencé par le cuivre ont admirablement réussi dans tous les cas. Il distille les métaux comme on distille l'eau elle-même; le tout est d'y mettre la chaleur nécessaire. Il vient d'établir que le titane, bien que son point d'ébullition soit très élevé,

peut, de même que le fer, l'uranium, le tungstène, le molybdène... être distillé avec régularité.

L'ensemble de ses expériences a conduit le savant à d'intéressantes considérations au sujet de la température du soleil.

Quelle que soit la forme extérieure de la partie visible du soleil, nous savons que cet astre est formé des mêmes corps simples de la terre, ou plutôt, que la plupart des corps simples qui se trouvent sur la surface terrestre se rencontrent aussi dans le soleil.

Le titane existe dans le soleil de même que le fer, le chrome, le manganèse et le tungstène. Il est bien vraisemblable que le soleil, à cause même de sa grande quantité de chaleur qui rayonne, ne peut être formé seulement de matières gazeuses et qu'il doit contenir un noyau solide ou liquide.

Or, la température maximum de l'arc électrique a été mesurée par M. Violle et reconnue voisine de 3.500°. A cette température, tous les corps connus sont donc gazeux et, par suite, la température du soleil ne devrait pas s'élever au-dessus de 3.500°; mais les expériences ayant été faites à la pression atmosphérique, il va de soi que des pressions plus grandes pourront modifier les phénomènes d'ébullition des différents corps simples ou composés. Seulement, ces températures seront loin d'atteindre les chiffres beaucoup trop élevés indiqués autrefois et elles oscilleront vraisemblablement entre les chiffres de M. Violle, compris entre 2.000° et 3.000° C., en se rapprochant vraisemblablement de ces derniers.

Nous voilà loin des chiffres calculés par le P. Secchi et par Yumg qui attribuaient à cet astre une température d'au moins 6 millions de degrés. Hirn, plus modeste, n'accordait que 1,7 millions de degrés.

Les observateurs plus modernes se contentent de beaucoup moins encore, comme on vient de le voir. M. Moissan abaisse encore ces chiffres; pourvu que les savants n'arrivent pas à éteindre complètement cette source de chaleur! Les mois d'hiver nous ont montré que le soleil n'est vraiment pas toujours trop brûlant.

CATASTROPHES PRÉMONITOIRES

Le premier mois de la nouvelle année a eu sa bonne part d'avertissements publics.

L'île de la Jamaïque a été bouleversée par un tremblement de terre. Sa capitale, Kingstown, a été détruite. On a retiré des décombres huit cents morts et deux mille blessés.

Dans les Indes Néerlandaises, l'île de Simaloër, peuplée de quinze cents habitants, a été presque entièrement engloutie par un raz de marée.

Enfin, le 28 janvier, à Sarrebrück un coup de grisou a tué deux cents ouvriers de la mine de Reden. Le même jour à Liévin, un phénomène analogue mais beaucoup moins terrible, a donné la mort à six personnes, dont deux ingénieurs.

BIBLIOGRAPHIE

Le Secret de Mélanie, bergère de la Salette et la Crise actuelle, par l'abbé Gilbert-Joseph-Emile Combe, curé de Diou (Allier).

Cette brochure, qu'on trouve en vente dans toutes les librairies, est revêtue de l'*Imprimatur* « donné verbalement par le Maître du Sacré Palais, le 2 juillet 1906, et renouvelé le 27 juillet ». Elle porte pour épigraphe ces lignes de l'*Osservatore Romano*, du 25 Décembre 1906.

Mélanie révéla son secret quand le temps marqué fut venu, bien qu'elle sût qu'un pareil acte lui attirerait les colères de ceux qui, perdus de mœurs, étaient enchaînés au char de la secte maçonnique.

On est donc surpris et alarmé de lire dans les *Annales de la Salette* un démenti catégorique à l'authenticité du secret. — Ce démenti, à vrai dire, est une simple affirmation, et l'on souhaiterait qu'il fût accompagné de preuves susceptibles d'infirmer le jugement du « Maître du Sacré Palais », et de réduire à néant le témoignage d'un prêtre qui fut le confesseur de la voyante, morte en odeur de sainteté, le 15 décembre 1904, à Altamura (Italie).

Nous reconnaissons que les divers passages du Secret, tel que le publie l'Abbé Combe, sont d'une rigueur d'expressions qui ne ménage pas plus les membres du clergé que les simples fidèles. Mais nous ne sachions pas qu'il existe une seule défense de Dieu, ni de l'Église, interdisant à la vérité de faire entendre son rude langage aux époques de désordre et de corruption.

Or notre époque est, sans contradiction possible, marquée de ces deux sceaux, et le livre de l'abbé Combe reçoit une double confirmation, non seulement du caractère reconnu de la pieuse servante de Dieu, dont il rapporte les paroles, mais, plus encore, des événements publics qui mettent la prédiction en une sinistre mais éclatante lumière.

Tout en laissant à l'abbé Combe la responsabilité de ses allégations relatives aux motifs qui dictèrent à Mgr Fava, évêque de Grenoble, sa violente hostilité contre le « Secret » nous ne pouvons oublier que ce même évêque de Grenoble, si irréductible en sa haine contre la « Bergère de la Salette », fut la dupe de « Diana Vaughan », c'est-à-dire de l'incroyable pitrerie machinée par Léo Taxil, à l'instigation des loges maçonniques, contre la bénévole et trop naïve simplicité des catholiques.

Nous nous bornons donc à signaler l'intéressante brochure de l'abbé Combe, laissant à nos lecteurs toute latitude de prendre parti pour ou contre ses commentaires.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

RÊVES ET SONGES

I

La question des rêves et des songes est une de celles qui, dès l'antiquité, ont le plus préoccupé les hommes. Chez les païens, la divination par les songes avait de nombreux adeptes, dans les deux catégories de ses interprètes et de ses clients. Chez les Hébreux, au contraire, un article de la loi mosaïque la défendait comme illicite. (Deutéronome, XVIII, 30.)

Il faut, cependant, se garder de confondre les *rêves* et les *songes*, malgré la similitude de ces deux expressions. Le rêve est bien un songe, mais si vague et indéfini, qu'il ne touche l'imagination que superficiellement et ne laisse rien à l'esprit : aucune conséquence ou aucun effet n'en saurait résulter. Au contraire, le songe, proprement dit, est un rêve plus continu, ayant une certaine suite, et supposant toute une série d'actes réels, comme dans la vie quotidienne.

Le vague, l'indéfini, le superficiel qui constituent le rêve, sont donc remplacés dans le songe par des réalités, quoique fictives, par conséquent, par des actions sérieuses, qui ont leur importance propre.

C'est ainsi que du rêve, quelque pénible ou agréable qu'il puisse être, on ne tire jamais de conséquence : il n'a été qu'une illusion dans le sommeil. Mais du songe on se préoccupe parfois, parce qu'on croit y voir un avertissement ; et l'on en cherche l'explication.

Aussi, je ne doute pas que ne soient nombreux les hommes qui, après certains songes, se disaient : « Est-il jamais possible que je voie, dans ma vie, réaliser ces choses humainement impossibles à prévoir ? » Et des jours leur sont venus où tel événement, telle offre, tel fait, dans leur extraordinaire

circonstance, leur apportait le ressouvenir d'un songe ancien et, tout à coup, ils s'écriaient : « Mais, cette chose-là, inouïe, imprévue, étrange, je l'ai déjà vue en songe ! »

Ces considérations nous ont fait juger utile une étude doctrinale sur cette question. De graves auteurs s'en sont préoccupés dans tous les temps ; à leur suite, nous les traiterons ici avec les détails intéressants qu'elle comporte.

I. — Origine ou cause des songes.

L'homme étant corps et esprit, on donne aux songes une double cause : intérieure et extérieure ; parce que, dans ces deux éléments, il possède la sensibilité qui agit sur l'imagination pour produire les songes, et il peut y recevoir une influence extérieure qui en affecte les dispositions, pour produire ces songes. En effet :

Cause intérieure. — Dans son esprit, l'homme est soumis parfois à des illusions et des rêveries qui continuent à l'affecter durant le sommeil, car les facultés de l'âme peuvent s'exercer indépendamment du corps au repos ; l'expérience quotidienne le prouve.

Dans son corps, l'homme peut avoir de telles dispositions intérieures qu'elles puissent émouvoir encore l'âme qui lui est unie, créer un mouvement dans l'imagination, et amener ainsi l'illusion de sentiments ou d'actions qui y correspondent.

De ces deux points de départ, ou séparément ou combinés, naissent d'ordinaire nos rêves et nos songes. Lectures, conversations, accidents, préoccupations, durant la journée ont causé une certaine impression sur l'âme, affecté parfois nos sens eux-mêmes, et occupé encore la pensée au moment où nous succombions au sommeil. On ne peut donc être surpris qu'ils produisent ensuite un effet certain, quoique vague ou indéfini, sur nos sensations intérieures : le rêve ou le songe constitue cet effet.

Cause extérieure. — La cause extérieure, comme la cause intérieure, se rapporte également au corps et à l'esprit.

Elle est corporelle, quand il y a influence sur l'imagination, au point d'opérer en elle un changement qui l'affecte encore dans le sommeil : soit que cette influence vienne des circonstances extérieures où l'on se trouve, comme des difficultés de famille, des occupations excessives, des modifications de température ; soit tout autre fait, dont les traces restent dans l'âme de l'homme endormi.

Elle est spirituelle, quand elle vient d'un esprit supérieur à l'homme : ange ou démon. L'ange agit au nom de Dieu : et l'on ne saurait douter que Dieu n'ait assez souvent donné à des hommes, en des cas spéciaux, des connaissances utiles pour eux-mêmes ou pour leur entourage. Déjà Moïse écrivait cette promesse de Dieu : « S'il y a parmi vous un prophète, je lui apparaîtrai en vision, ou bien je lui parlerai en songe. » (Nombres, XII, 9.) — Le démon s'est fait des adeptes, par des pactes plus ou moins explicites ; et l'on ne doute point qu'il ne puisse leur découvrir des faits futurs, que son intelligence lui montre comme résultats naturels d'événements, dont on n'a pu encore calculer les conséquences certaines, et il produit, dans notre imagination, durant notre sommeil, les images et les visions qui constituent le rêve ou le songe.

Ajoutons cependant que les songes qui proviennent d'une cause intérieure et naturelle peuvent aussi être des signes de l'avenir : soit qu'ils aient pour origine la cause même d'où naîtra un événement ; soit qu'ils frappent si bien l'esprit, que la volonté se détermine ensuite à faire ou à éviter les actions qui en ont été l'objet.

On pourrait citer ici quelques songes de personnages dont l'histoire nous a conservé le récit ; mais on doit en examiner un certain nombre dans leurs détails à la fin de cette étude. Il est donc préférable de continuer ici le développement de notre thèse.

II. — Six particularités dans les causes indiquées.

De graves auteurs les ont énumérées ainsi :

1. — La trop grande abondance de nourriture. — L'estomac s'en trouve fatigué, la digestion pénible ; et le malaise qui en

résulte produit dans le corps de l'homme endormi une sensibilité qui se répercute sur l'âme, et affecte l'imagination.

2. — La trop grande privation de nourriture. — Comme dans le cas précédent, l'estomac souffre et son malaise produit encore une sensibilité qui ira jusqu'à influer douloureusement sur l'imagination.

« Tous les hommes ont plus ou moins expérimenté ces deux premières manières », dit saint Grégoire, au quatrième livre de ses *Dialogues*, chapitre XLVIII.

3. — La volonté divine, par le ministère d'un de ses anges. Cas rare, évidemment, mais réel cependant, comme la sainte Écriture l'indique plus d'une fois.

4. — L'illusion du démon, dans ceux qui ajoutent trop d'importance aux songes et se laissent influencer par une fausse interprétation. Cas rare, aussi, mais moins que le précédent, et souvent pernicieux à l'esprit et à l'âme.

5. — La pensée et l'illusion. Dans l'état de veille, on a eu des préoccupations et l'on a dressé des plans et fait des projets: endormi, la pensée s'y arrête encore, et l'imagination travaille, produisant l'illusion et donnant naissance au rêve.

6. — La pensée et la révélation. Les faits historiques abondent, et l'expérience des hommes en fournit des exemples : dans le sommeil lui-même, l'âme est capable de réflexion, et une inspiration inattendue vient indiquer une règle à suivre. Au réveil, on constate qu'on ne pouvait trouver de meilleure solution.

Qu'on se souvienne de Joseph expliquant les songes de ses deux compagnons de prison, l'échanson et le panetier ; puis ceux de Pharaon! De Daniel aussi, expliquant ceux de Nabuchodonosor!

Dans l'Évangile, les Mages sont avertis en songe de ne pas retourner vers Hérode: et saint Joseph d'aller en Égypte.

Dans la Vie des Saints, des songes à peu près semblables ont également attiré l'attention. C'est ainsi que dans les armoiries de l'Ordre de Saint-Dominique, le chien à la torche enflammée n'a d'autre origine que le songe de la mère de ce saint dans son pèlerinage au tombeau de saint Dominique de Silos.

Ainsi, les six particularités dans les causes des songes se réduisent à ces trois termes : L'homme, l'ange, le démon. C'est tantôt l'homme seul, comme nous l'avons dit pour la cause intérieure ; tantôt l'ange seul, ou le démon seul, comme dans la cause extérieure: et tantôt l'homme avec l'ange, ou l'homme avec le démon, quand les deux causes, intérieure et extérieure, concourent ensemble à produire le songe.

Il ne faut pas s'en étonner. Dès lors que le spiritisme lui-même avoue enfin des manifestations d'outre-tombe, et même affirme la réalité psychique des êtres qui apparaissent, en les donnant pour des esprits des morts, combien mieux il faut admettre la possibilité et la vérité des manifestations du démon lui-même, esprit évidemment plus intelligent, plus puissant, plus subtil ! Et si, dans la doctrine spirite, les esprits des morts peuvent revêtir des apparences à nos yeux éveillés, pourquoi le démon ne pourrait-il aussi opérer des prodiges à peu près semblables à nos yeux dans la vie fictive que nous fait le songe durant notre sommeil ? Évidemment la doctrine du « plus » permet celle du « moins » ; et l'existence du premier fait la possibilité du second.

Dans nos temps d'instruction chrétienne incomplète, beaucoup rejettent sans doute l'intervention du démon dans certains songes ; mais ils y admettent bien celle de Dieu ! Mieux encore : ils demandent souvent aux songes une indication précise sur l'avenir, en leur attribuant une action prophétique : et ils cherchent et en demandent l'explication. Mais cela ne suppose-t-il pas une intervention supérieure à l'homme ? Pratiquement donc, ils l'admettent : l'intérêt qu'ils y prennent le démontre ; et la doctrine reçue dans tous les siècles l'a toujours confirmé. Cela suffit à notre thèse.

III. — Les songes prophétiques.

D'ordinaire, il n'y a point à ajouter foi aux songes, car les hommes qui en ont fréquemment, et voudraient en prendre note, constateraient trop souvent des contradictions ou des anomalies dans l'interprétation à en donner. Cependant,

comme on l'a déjà indiqué, il existe des songes qui annoncent réellement l'avenir, et sont par conséquent prophétiques.

De tout temps, les auteurs en ont donné quatre modes, que chacun est libre d'apprécier à son gré.

1. Une raison naturelle. — Tout effet vient évidemment d'une cause : on peut donc connaître des événements futurs qui seront les effets de causes actuellement connues. Or, nous avons quelquefois des songes qui se rapportent à notre vie, notre situation, nos opinions, nos sentiments. Au réveil, nous constatons une parfaite harmonie entre le songe et la réalité ; il nous est donc facile d'en voir les conséquences, et loisible de prendre une résolution ou une décision pour éviter telle fausse démarche, et opérer tel genre d'acte plus conforme à nos intérêts.

2. Notre tempérament. — Dans beaucoup de cas, nos songes présentent fréquemment les mêmes caractères, se reproduisent à intervalles, et semblent vouloir insister sur la leçon à en tirer. Cela vient de ce qu'ils ont d'intimes rapports avec notre tempérament, et s'harmonisent avec nos dispositions corporelles, première cause intérieure des songes. Ils peuvent donc servir à une certaine divination d'événements à venir plus ou moins rapprochés, et nous en sont ainsi une annonce certaine. C'est pour cela qu'anciennement les médecins interrogeaient leurs malades sur la nature de leurs songes, y trouvant des indications précieuses pour le diagnostic des maladies, et le moyen de les traiter.

3. Une révélation divine. — De nombreux exemples dans la Bible et dans la vie des saints prouvent que Dieu se sert parfois des songes pour annoncer l'avenir. Ainsi Joseph demande à l'échanson et au panetier, et Daniel au roi Nabuchodonosor : « Qu'est-ce donc que vous avez vu en songe ? » Puis ils l'expliquent.

Dans sa *Panthéologie*, article « Songes », Raynier de Pise nous recommande de ne pas ajouter trop de foi aux explications que nous nous ferions de nos songes, et veut que nous n'y donnions qu'une légère espérance : *In nullis tamen somniis fides et spes pro certo ponenda est.* — Sage recom-

mandation, car nous ignorons deux choses : l'une, si le songe vient réellement de Dieu; l'autre, si notre explication est la vraie. Ainsi, remarque cet auteur, Joseph et Daniel n'attribuent pas formellement à Dieu leur interprétation, et ne font connaître comme de Dieu, que ce que Dieu en effet a bien voulu leur révéler. C'est à l'occasion du songe, mais non dans le songe lui-même, qu'ils donnent un avis et annoncent des événements à venir.

4. Une illusion du démon. — On a déjà dit que le démon peut avoir une large part dans certains songes, et en inspirer ensuite l'interprétation. Rien n'était plus naturel dans le paganisme, religion des démons sous le nom des faux dieux; rien aussi ne devait être plus défendu dans la loi mosaïque, comme on l'a vu par des citations du Deutéronome et du Lévitique. — Il n'y a pas à insister.

IV. — En quoi consiste un songe.

L'antique philosophe Aristote définissait le songe : « La vision ou apparition de choses fictives durant le sommeil »; ou encore : « L'illusion produite par des choses sensibles représentées et simulées aux yeux d'un dormeur, précisément pendant qu'il dort. »

Ces choses sensibles, et néanmoins fictives, apparaissent de quatre manières diverses : *a*) Dans un certain état de veille; ainsi dit-on quelquefois qu'on rêve « tout éveillé ». — *b*) Dans une demi-veille, ou somnolence; ainsi, quand on s'assoupit auprès du feu. — *c*) Dans un demi-sommeil, ou sommeil imparfait, qui est un assoupissement plus complet. — *d*) Enfin, dans le sommeil de la nuit.

Dans ces quatre cas, en effet, nos sens sont fermés, la seule imagination reste en exercice, pour former des apparences, ou des visions sensibles, fictives, que déterminent seulement des concepts particuliers. Ainsi nous voyons des formes qui vont et viennent, font des actes, expriment des intentions. D'abord, c'est nous qui y sommes acteurs ou spectateurs; puis des parents ou des amis; parfois même des animaux comme

ceux que nous voyons, ou des services desquels nous usons dans la vie réelle.

Que de variétés dans les songes! et aussi parfois que d'invraisemblances nous y trouvons au réveil, qui étaient naturelles et possibles dans le songe lui-même! Chacun de nous n'a qu'à se souvenir; et les spécimens les plus extraordinaires de la plus étrange imagination lui reviendront à la mémoire. N'est-ce pas là, quelquefois, que poètes et romanciers vont chercher les situations les plus inattendues, les scènes les plus mouvementées? Quand il veut du réalisme qui frappe les masses par son horreur ou ses crimes, l'écrivain n'a qu'à recueillir pendant quinze jours, dans une demi-douzaine de journaux, les « faits-divers » que les millions de voix de la presse racontent chaque matin. Mais s'il veut de l'inouï, de l'invraisemblable possible, son imagination à l'état de veille n'atteindra jamais aux limites que les songes, dans son sommeil, ont reculées jusqu'aux extrêmes les moins prévus.

Et c'est là l'origine première des plus inextricables situations : Dans la vie réelle, les faits et gestes des principaux criminels de tous les jours; dans les œuvres de pure imagination, les visions, les rèveries, des insomnies, des cauchemars, et les songes. Avec le talent de mise en scène que possède tout vrai littérateur, la « folle du logis » saura faire de ces éléments des livres toujours lus par les âmes sensibles.

V. — Ceux qui ont des songes.

Le grand Albert, qui s'occupa si longtemps des sciences occultes, et écrivit un livre sur l'état de sommeil et de veille, avait interrogé grand nombre d'hommes, de tout âge et de toute catégorie pour résoudre cette question : « Ceux qui ont des songes ». Or, son enquête lui donna cette triple réponse :

a) Il est des hommes qui n'ont jamais eu de songes dans leur vie;

b) Il en est qui en ont toujours:

c) Il en est qui n'en ont que dans la vieillesse, et n'en avaient pas eu dans leur adolescence.

D'une façon générale, dit-il, le plus grand nombre de ceux qui s'endorment d'abord après le repas n'ont jamais de songes.

De même, les enfants et les adultes dont le sommeil est très profond n'en ont pas non plus. Mais ceux des adultes dont le sommeil est léger en ont toujours.

Quant aux hommes d'âge avancé, qui ont maintenant des songes, alors qu'ils n'en avaient pas dans leur jeunesse, le changement de tempérament et de dispositions du corps et de l'esprit en est l'explication naturelle.

Mais la catégorie la plus extraordinaire des « rêveurs » est celle des hommes qui ont toujours des songes, et qui les oublient toujours. Pour nous l'expliquer, rappelons-nous d'abord la distinction que nous avons faite entre le « rêve » et le « songe ». Le rêve est quelque chose de vague, d'indéfini, de superficiel. Rien d'étonnant qu'il laisse peu de traces dans l'esprit , et que d'autres mouvements plus accentués de l'imagination en effacent la fugitive impression. Ainsi, dit Albert le Grand, la petite pierre jetée sur l'eau d'un bassin trouble la surface, et y produit des lignes courbes et des cercles qui s'agrandissent d'abord et forment des figures géométriques ou autres qui ne sont que superficielles. Il suffira du moindre vent ou du jet d'une autre pierre pour les contrarier aussitôt, et en effacer toute trace. Tels les rêves fréquents, surtout ceux qui terminent un sommeil profond et lourd; au réveil, il n'en reste plus que du vague, qui n'en permet pas le récit.

VI. — Les songes trompeurs.

C'est une vérité admise, qu'il ne faut pas s'attacher à la valeur d'un songe, quoique trop d'hommes, hélas! s'en préoccupent et y ajoutent foi.

En principe, en effet, les songes sont trompeurs; et la raison est facile à donner. Dans l'état de veille, qui est la réalité de notre vie de chaque jour, notre intelligence juge des choses en toute réflexion et connaissance; mais dans l'état de sommeil, nous sommes en face de choses fictives. La

parité de jugement n'existe donc pas ; et, puisqu'il n'y a que fiction dans le songe, il suit qu'il n'y a que déception. En principe, donc, les songes sont trompeurs.

Au reste, la raison juge toute chose sensible selon sa réalité; mais, dans le songe, c'est l'imagination qui juge des choses seulement apparentes. Or, la raison repose sur des principes qui ne trompent pas, tandis que l'imagination ne s'appuie que sur des sens fictifs. Regardons, par exemple, le soleil : nos sens ne lui supposent qu'un petit diamètre ; l'étude et la raison lui donnent, au contraire, des milliers de lieux.

Quatre causes rendent donc les songes trompeurs : l'imagination se substitue à la raison et n'en peut pas être un juge compétent ; la pensée n'y est pas libre, puisque la raison y manque : ainsi, les timides, les passionnés n'ont que des songes conformes, qui les maintiennent dans cette sujétion : le tempérament personnel se retrouve dans le songe : ainsi, l'avare, l'ivrogne, l'ambitieux ne rêvent que trésor, boisson, honneurs ; la confusion et le vague en sont un des caractères : ainsi, rien de net, clair, défini, puisque la réalité y manque.

Au livre de l'Ecclésiaste, XXXIV, 7, l'auteur inspiré disait avec raison : « *Multos errare fecerunt somnia*, les songes ont induit beaucoup d'hommes en erreur. »

D'où ce vers latin d'un auteur inconnu :

Somnia ne cures, nam fallunt somnia plures.
N'ayez des songes nul souci, car ils trompent beaucoup d'hommes.

Et Caton le Jeune écrivit ce distique, il y a déjà deux mille ans :

Somnia ne cures, nam mens humana quod optat
Dùm vigilans sperat, per somnium cernit id ipsum.
N'ayez des songes nul souci, car ce que l'esprit humain désire, dans la veille il l'attend, dans le songe il le voit.

VI. — Les songes n'ont pas d'importance.

En général, les songes sont sans importance, et il faut n'en tenir aucun compte, sauf, évidemment, quelques cas tout à fait spéciaux et rares que nous avons signalés.

En effet, trois raisons doivent nous empêcher d'y prêter attention au réveil. C'est: une imprudence, une source de soucis et, au moins, une inutilité.

Imprudence. — L'avare rêve qu'il a beaucoup d'or; l'ambitieux, qu'il obtient des honneurs; le vicieux, qu'il se procure de faciles et pernicieux plaisirs; le gourmand et l'ivrogne, qu'ils ont, sur leur table, des mets et des vins recherchés..., etc.

Quand vient le réveil, ils n'ont absolument rien de ce qu'ils ont vu en songe, et la satisfaction imaginaire qu'ils ont éprouvée ne vaut pas même un souvenir. En outre, pensent-ils que ce songe leur présage une satisfaction réelle ? un héritage à l'un, des dignités à l'autre, l'accomplissement de leurs grossières joies aux suivants? Ils les attendront en vain.

Au livre de l'Ecclésiaste déjà cité (xxxiv, i), le sage antique écrivait: « *Somnia extollunt imprudentes*, les songes produisent les imprudents. » Comme s'il disait: De leurs songes, des hommes concluent ce que sera leur destinée, et se séduisent ainsi par de vaines espérances. Imprudents, ils ne voient pas l'illusion, s'élèvent au-dessus de la réalité et se préparent des déboires. — Au reste, il ajoute : « Celui qui s'y attache ressemble à l'insensé qui voudrait embrasser l'ombre ou poursuivre le vent; et il n'est pas plus possible de déduire la vérité des songes, que de puiser de l'eau claire à un bourbier. »

Source de soucis. — L'espérance qu'on a conçue ne se réalisant pas, que de soucis l'on se crée! Deux choses arrivent alors : l'une, que l'on cherche tous les moyens possibles d'arriver au résultat attendu, sous prétexte que le songe présageait une réalité certaine: l'autre, qu'on accuse à tort tel parent ou tel ami de mettre secrètement obstacle aux voies et moyens qui feraient la réalisation.

Ainsi, des haines ou de mauvais procédés n'ont pas eu, quelquefois, d'autre origine.

Inutilité. — A quoi sert de tenir compte d'un songe? Venu dans le sommeil, quand la réflexion et l'attention n'étaient pas possibles; parti avec le réveil, quand la raison

et les réalités de la vie ont repris possession de nos pensées pour nous mettre en face de la tâche quotidienne, le songe reste sans utilité.

De l'homme qui ajoute quelque importance au songe, on pourrait dire ce qu'un philosophe antique répétait parfois aux Athéniens : « Vous ne pensez guère à ce que vous faites quand vous veillez ; pourquoi faites-vous attention à ce qui vous passe par la tête quand vous dormez? »

VII. — Effets des songes.

Tout acte doit produire des effets, si minimes qu'ils soient ; et bien qu'il ne faille ajouter aucune importance réelle à nos songes, il n'en reste pas moins vrai qu'en certaines circonstances nous devons voir une relation entre nos songes et les événements futurs qui nous intéressent.

Pour nous en rendre compte, établissons trois points : les songes peuvent être parfois la cause de faits à venir ; parfois le signe ; parfois seulement les accidents.

Ils sont la « cause ». Le mode le plus fréquent est celui où certaines particularités de nos songes nous inspirent des réflexions, que suivent des résolutions et des décisions. On pourrait bien ne pas y prêter attention, mais il s'est présenté avec de tels détails qu'on en reste impressionné ; on peut en tirer parti.

Ils sont un « signe ». Plus d'une fois, tel sujet du rêve se retrouve dans la réalité. L'esprit est ainsi préparé à des événements qui vont se produire, et il les envisage avec plus de calme et de décision pour faire face aux difficultés.

Ils sont des « accidents ». Sans influence aucune sur notre vie réelle, des actes faits en songe, quoique fictifs, peuvent concorder avec des actes faits dans l'état de veille : c'est alors un cas fortuit, un accident. Aucun n'est certainement ni la cause, ni le signe de l'autre ; mais leur apparition à peu près simultanée ne laisse pas que de mériter qu'on la signale.

Voici des exemples typiques, l'un raconté par Cicéron, l'autre par Albert le Grand.

Cicéron raconte : « Deux amis, en Grèce, étaient allés d'Arcadie à Mégare, mais ne trouvèrent pas à loger dans la même hôtellerie. L'un y resta, l'autre fut reçu dans une famille qu'il connaissait. Or, à une heure avancée de la nuit, quand toute la ville dormait, ce dernier eut un songe : son compagnon l'appelait, implorant son secours contre l'hôtelier qui voulait le tuer.

« Réveillé, inquiet, il se lève et va partir au secours de l'ami en danger. Mais réfléchissant que ce n'est qu'un songe, il se couche et se rendort.

« Bientôt il a un nouveau songe. C'est encore son ami de l'hôtellerie : Puisque tu n'es pas venu à mon secours vivant, au moins venge ma mort. Mon corps, dit-il, vient d'être dissimulé sous du fumier porté par une charrette hors de la ville; tu la reconnaîtras à telle marque, et l'hôtelier en est le conducteur.

« Alors, sans retard, l'Arcadien raconte à son hôte les deux songes qu'il vient d'avoir; tous deux courent chez le juge de la ville, et ensemble ils reconnaissent la charrette et découvrent le cadavre. L'hôtelier fut condamné à mort. » (Cicéron, liv. II, *Sur la Nature des Dieux;* et Valère Maxime, *Sur les Faits mémorables*, liv. I, ch. VII, Des songes.)

Albert le Grand, qui fut professeur à Paris (où est encore la place où il enseignait, *Maubert*, pour Maître Albert), raconte de lui-même : « Je rêvais que je me trouvais au bord d'un fleuve, sur la rive où avait été construit un moulin : puis, tout à coup, je voyais un enfant tomber à l'eau, et entraîné jusqu'à la roue, qui le broyait avant que je pusse même essayer de le secourir.

« Or, au matin, pendant que je racontais ce songe à mes confrères, voici que le frère portier vient nous dire que, devant le couvent, se trouve une femme entourée d'une foule, qui raconte, avec de grands sanglots, comment son enfant est tombé à l'eau et a été broyé par la roue du moulin. C'était exactement mon songe.

« Comment et pourquoi m'était venu ce songe, je ne saurais le dire, car cette famille m'était absolument inconnue, et jamais certainement je n'avais vu ni cette mère ni son fils. »

VIII. — La conscience dans les songes.

Des casuistes et des timorés se sont posé cette question : « L'âme est-elle responsable du bien ou du mal qu'elle peut faire dans les songes? »

Ils s'appuient sur ce motif « qu'il s'agit d'actes de l'intelligence et de la volonté, indépendants sans doute de l'état de veille, mais plus encore indépendants des circonstances ordinaires de la vie. Dans les songes, l'âme est seule livrée à elle-même et au sens intime de sa conscience. Donc, le dormeur doit avoir à l'actif ou au passif de sa conscience, soit le bien, soit le mal qu'il fait dans cet état. »

Ce raisonnement est spécieux, puisque tout est fictif dans le songe. Qui ne sait d'ailleurs que, pour constituer dans nos actes un mérite ou une culpabilité, il faut le libre arbitre qui choisit, la raison qui juge, l'intelligence qui comprend, la volonté qui se détermine? Or, dans le sommeil, ces facultés sont liées, impuissantes, manquent de liberté. Elles ne sont donc pas responsables. Qu'importe que l'on croie agir, donner, prendre, recevoir, aimer, haïr, etc. ! En réalité, on n'en fait rien; donc on n'en peut avoir ni le mérite, ni la culpabilité.

Sans doute, dans de tels songes, l'homme est quelquefois placé en de telles situations qu'il doit choisir entre le bien et le mal, et qu'alors il se détermine à l'un ou à l'autre, comme dans l'état de veille. « Le choix auquel il s'arrête, dit-on, étant conforme à ses sentiments ordinaires, il prouve ainsi une disposition d'esprit. A l'occasion donnée, il agit en conséquence. Quelle différence peut-il donc y avoir dans son mérite ou sa culpabilité, puisqu'il se détermine de la même manière dans les deux états, de veille et de sommeil? »

La réponse est aisée : une disposition d'esprit constitue une manière d'être, une inclination, un état d'âme; elle ne constitue pas un acte. L'acte ne vient qu'avec l'occasion donnée. Or, tandis que la disposition d'esprit se rapporte à l'état de veille dans la vie réelle de chaque jour, l'acte qu'on voudrait juger ici méritoire ou coupable est celui de l'état de songe, non de l'état de veille. Il n'y a donc pas de relation

réelle entre la disposition d'esprit et l'occasion donnée : donc pas davantage de similitude entre l'acte réel fait à l'état de veille en conformité avec cette disposition, et l'acte fictif fait dans l'état de songe, qui est une occasion fictive. Par suite, ni mérite ni culpabilité dans les actions faites en songe.

Est-ce d'ailleurs que le gourmand ou l'ivrogne qui rêvent à un repas pantagruélique se trouvent l'estomac satisfait au réveil, s'ils n'avaient pas diné la veille? Et le fait, pour un voleur, d'avoir forcé, « en songe », le coffre-fort de quelques juges, sera-t-il une circonstance aggravante quand il paraîtra au tribunal pour d'autres cambriolages réels? Peut-il même, à part lui, se dire que voilà un délit qu'on ignore?

En conséquence, dans le songe, il n'y a jamais de libre arbitre, donc ni mérite ni démérite ; et cela suffit. Les plus grandes vertus et les plus horribles crimes n'y affectent en rien la conscience.

Faut-il s'en désintéresser absolument pour cela? Pas du tout, parce que le songe a quelquefois des rapports avec notre vie réelle, et qu'il peut être alors un « signe » de mérite ou de démérite, mais rien qu'un signe.

Évidemment, en effet, les plus honnêtes gens ne rêvent pas d'habitude qu'ils commettent des abominations ; leurs songes ont plutôt un caractère à peu près conforme à leur vie ordinaire. Leurs pensées, leurs affections, leurs œuvres sont bonnes à l'état de veille : comment leur esprit, dans le songe, imaginerait-il des actions qui y seraient contraires? Ils peuvent donc se réjouir des bonnes actions, quoique fictives, faites en songe, parce qu'elles témoignent du fonds d'honnêteté qui est en eux.

Le même raisonnement s'applique aux autres catégories d'hommes. Les situations les plus inattendues dans le songe, et les actes les moins explicables, ont une relation éloignée, mais réelle, avec le fond de leurs dispositions dans la vie ordinaire. Ils peuvent ne jamais vouloir porter tort au prochain, dans la mesure, le poids, la monnaie, la réputation, l'honneur ; mais ils sentent en eux une inclination secrète. Les actes répréhensibles du songe la manifestent ; et ce leur est une leçon intime pour se surveiller mieux dans les réalités de la vie.

Mettons fin ici à cette longue étude. La suite apportée dans la succession de ses chapitres demandait que le lecteur en eût dans un seul article tout l'ensemble sous les yeux. — Il nous restera seulement à étudier un certain nombre de *songes historiques*, pour en voir les diverses interprétations.

Louis d'Albory.

(*A suivre.*)

L'Année de Vénus

Il a été parlé, ici même, de l'astrologie et de ses divagations multiples. D'autre part, les journaux quotidiens ont publié, dans les premiers jours de janvier 1907, de nombreuses consultations de mages, devineresses, chiromanciennes et autres professionnels de la mysti.....fication, au sujet de la présente année 1907, qualifiée par eux d' « année de Vénus ». Ces expressions « année de Vénus » étaient même données de telle sorte que les naïfs lecteurs pouvaient croire à la survenance d'une ère extraordinaire et rare entre toutes.

Afin de ne laisser aucun doute sur ce sujet, nous nous empressons de fournir à nos amis de la *Revue* les explications suivantes qui leur permettront de se rendre compte de la valeur des termes employés, et de mieux juger d'une forme de la « science » qui, si hypothétique soit-elle, si ridicule même qu'elle paraisse à quelques-uns, n'en a pas moins captivé de très nobles et très puissants esprits, et dont l'origine, commune avec celle de l'astronomie, remonte aux âges les plus reculés, au point de se confondre avec celle-ci dans l'histoire des découvertes du savoir humain.

Le mot « astrologie », de même que les mots « magie », « cabale », et quelques autres, sont reçus avec la plus détestable acception.

Les condamnations réitérées et équitables de l'Église ont, en effet, proscrit, d'une interdiction générale et absolue, les pratiques de cette pseudo-science. Il n'en reste pas moins que les mages qui vinrent adorer l'Enfant-Dieu, à Bethléem, étaient, sans nul doute, de saints personnages, qui devaient à leurs calculs astrologiques la connaissance des signes

auxquels ils reconnurent la venue de Dieu sur la terre. L'un de nos collaborateurs a traité cette question avec autant de compétence que de clarté.

Nous savons, en outre, par la manière dont ils en parlent, que les grands penseurs du Christianisme, Albert le Grand, Isidore de Séville, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, le vénérable Duns Scot, Raymond Lulle, tout en condamnant les pratiques de la magie et le charlatanisme des empiriques de leur temps, n'en accordaient pas moins une certaine considération aux recherches faites loyalement, et pour le service de Dieu, par les intelligences désireuses d'y puiser de nouvelles armes en faveur de la foi.

Il ne faut donc pas s'effrayer outre mesure devant des hypothèses dont le point de départ se trouve à l'origine de la science astronomique, chez les Chaldéens, ces ancêtres du savoir cosmogonique, qui le tenaient, sans doute possible, de la Révélation, puisqu'ils n'avaient à leur service aucun des moyens de connaissance : télescopes, lunettes, équatoriaux, etc., dont dispose l'astronomie moderne.

Quel est le fondement de l'astrologie ?

Ce nom qui, traduit du grec, signifie « raison parlée des astres », différant du mot astronomie, — qu'on doit traduire « législation » ou « ensemble des lois régissant le mouvement des astres », — suppose la croyance au gouvernement des mouvements sidéraux par des « intelligences » supérieures et directrices de ces mouvements, soit par des « anges », ainsi que l'établit si clairement notre collaborateur Alfred Van Mons, dans son étude sur *le Rôle des anges dans l'univers*.

Ce gouvernement des astres par les puissances célestes, analogue au gouvernement des empires terrestres par des « princes » (*maleach*), dont nous entretient clairement la Bible, notamment au Livre de Daniel, a toujours été admis par les Pères et les Docteurs du Catholicisme. C'est sur cette idée primitive que se fonda la classification chaldéenne des puissances sidérales dont l'influence s'exerce sur la terre. De la sorte furent déterminées, par rapport à la terre, les actions bénéfiques ou maléfiques du soleil et des six planètes princi-

pales : Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure et la Lune.

Si arbitraire que puisse paraître cette distribution des « influences astrales », elle n'en domina pas moins toute l'astrologie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque où la science astronomique, s'affranchissant progressivement de la croyance au surnaturel (est-ce un bien?) ne voulut plus admettre que des *lois cosmiques* d'ordre purement matériel.

Selon cette conception du gouvernement des mondes, les anciens attribuèrent à chacun desdits astres la présence d'un ange ou d'un génie dont cet astre fut le domaine propre, le « Trône », selon leurs expressions.

Cet ange ou génie, préposé par Dieu, non seulement à la direction de l'astre, mais surtout à son action sur la terre, notre planète étant la seule digne d'intérêt, puisque la Sagesse divine l'avait choisie pour être le lieu du sublime mystère de l'Incarnation, cet ange, dis-je, reçut de Dieu la mission soit de répandre ses faveurs, soit d'exercer ses châtiments sur notre planète prévaricatrice. Et, ainsi, l'ange du Soleil, celui de Jupiter, celui de Vénus, furent tenus pour bienfaisants ; ceux de Saturne et de Mars pour malfaisants ; ceux de Mercure et de la Lune pour « indifférents », ou, mieux, pour subordonnés aux autres, en ce sens qu'ils seraient *bienfaisants*, si l'humanité profitait des leçons données par la munificence du Soleil et la sévérité de Saturne, ou *malfaisants*, si cette même humanité abusait du bienfait et se révoltait contre la peine.

* * *

La croyance primitive assigna à chacun des astres, — c'est-à-dire à leurs anges ou génies, — une prépondérance sur tous les autres pendant la durée d'un Cycle, à savoir *trente-six ans*. Ces Cycles se distribuent à l'inverse des révolutions annuelles, et, tandis que la succession des influences particulières formait une *semaine d'années* dans l'ordre des relations astrales, le soleil restant au centre, l'ordre cyclique fut assimilé à la

succession des jours dans la semaine vulgaire, mais au sens opposé, c'est-à-dire en *régression.*

Exemples :

Jours de la semaine	**Cycles**	
Dimanche. — Jour du soleil.	Saturne. — Samedi...	36 ans.
Lundi. — Jour de la lune.	Vénus. — Vendredi...	—
Mardi. — Jour de mars.	Jupiter. — Jeudi......	—
Mercredi. — Jour de mercure.	Mercure. — Mercredi..	—
Jeudi. — Jour de jupiter.	Mars. — Mardi.......	—
Vendredi. — Jour de vénus.	Lune. — Lundi.......	—
Samedi. — Jour de saturne.	Soleil. — Dimanche...	—

On supposa que, pendant ces trente-six ans, l'astre dont c'était le rang exerçait une sorte de commandement, — une « présidence du Conseil » (qu'on me passe ces mots), sur ses collègues, en sorte que le commandement des sept, à tour de rôle, constituait une *semaine de Cycles,* ou *deux cent cinquante-deux ans.*

*
* *

La prépondérance cyclique de l'un des astres n'entraînait pas l'inaction obligatoire des autres. Elle se bornait à contraindre ceux-ci à n'exercer leur action que dans la mesure, le cadre ou le sens de l'action générale du Cycle lui-même. — Un exemple fera comprendre cette différence :

Si le soleil, foyer de lumière bienfaisante, propice à toutes les floraisons de l'esprit, préside le Cycle, ses trente-six ans verront se manifester les œuvres de l'esprit avec un éclat et une profusion supérieure à ceux des autres Cycles. — Mais chacune des planètes présidant aux années n'en apportera pas moins son influence particulière sur la nature de cette production d'œuvres intellectuelles.

Ainsi, dans un Cycle solaire, une année de Saturne sera surtout féconde en œuvres de pensée religieuse ou antireligieuse. En Cycle de Saturne, cette même année saturnienne serait marquée par des événements sinistres, portant le signe visible du châtiment divin.

Que l'on prenne pour illustration le Cycle solaire de 1729 à 1764, on y remarque l'extraordinaire mouvement des esprits qui, au dix-huitième siècle, donna naissance à une mentalité nouvelle. C'est en cette période, en effet, que se manifestent, avec les découvertes scientifiques qui vont bouleverser l'ancienne conception du monde, les brillantes mais funestes littératures dont se corrompt la morale universelle. Ce temps est celui de l'Encyclopédie, de Diderot, de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire. Et les années saturniennes y apparaissent particulièrement hostiles à Dieu.

Au Cycle solaire de 1729 à 1764 succède le Cycle saturnien de 1765 à 1800. — C'est la période révolutionnaire avec son effroyable série de catastrophes expiatoires, et l'année 1793 de ce Cycle, dominée par Saturne, maître du Cycle, est, entre toutes, sanglante et maudite.

*
* *

Voici donc commment l'Astrologie classait les influences cycliques et annuelles : Le Soleil, bienfaisant, — présidait à *l'épanouissement* de toutes les intellectualités. Saturne, malfaisant, — ramenait le châtiment divin *épurateur*, par la *fatalité* des conséquences logiques enfermées dans les iniquités humaines comme dans leurs prémisses.

Vénus, bénéfique, ouvrait l'ère des *ensemencements* des fécondations, soit par la guerre, soit par la dispersion des idées.

Jupiter, — bénéfique aussi, — *couronnait*, toutes proportions gardées, les orgueils, les audaces, les initiatives. Fussent-elles perverses, ces audaces et ces initiatives de la liberté humaine, n'en recevaient pas moins leur rémunération dans le temps.

Mercure, — indifférent, — favorisait le *lucre* dans les entreprises de l'industrie ou du génie *inventeur*, mais avec cette particularité que, s'il succédait à un Jupiter animé d'une noble fierté, il secondait de préférence les œuvres inspirées par cette fierté. Que si la vanité seule avait été le mobile des efforts humains pendant le Cycle jupitérien, Mercure donnait à cette vanité sa récompense, ainsi qu'il faut l'entendre dans la sentence sublime de l'Évangile : « *Receperunt mercedem suam* : VANI VANAM. »

Mais ce Mercure « indifférent » préparait le terrain à l'entrée en scène de l'astre suivant.

Mars, en effet, venait *détruire* sans distinction les œuvres bonnes ou mauvaises. En sorte que celles de ses œuvres auxquelles Dieu avait concédé une force plus grande pouvaient survivre au passage du destructeur; celles qui n'avaient qu'une existence précaire et factice disparaissaient dans la tourmente.

La Lune, enfin, était tenue pour indifférente, à l'égal de Mercure, parce qu'elle représentait l'instabilité, le caprice, la *transition* entre un cycle de ravage (Mars) et un cycle de résurrection (Soleil).

*
* *

Nos lecteurs sont désormais renseignés sur la valeur de ces mots « année de Vénus ». Chaque Cycle est *ouvert* et *fermé* par l'astre qui y préside. Il faut entendre par là que la première et la dernière année d'un cycle sont régies par l'astre de ce cycle.

Prenons pour dernier exemple le cycle actuel que nous achevons de vivre. Il appartient à Mercure et a commencé son circuit le 21 mars 1873. — Voici le tableau de ce cycle et l'ordre de succession de ses influences annuelles :

Cycle de Mercure

Années	Astres	Années	Astres	Années	Astres
—	—	—	—	—	—
1873........	Mercure	1885........	Soleil	1897........	Jupiter
1874........	Lune	1886........	VÉNUS	1898........	Mars
1875........	Saturne	1887........	Mercure	1899........	Soleil
1876........	Jupiter	1888........	Lune	1900........	VÉNUS
1877........	Mars	1889........	Saturne	1901........	Mercure
1878........	Soleil	1890........	Jupiter	1902........	Lune
1879........	VÉNUS	1891........	Mars	1903........	Saturne
1880........	Mercure	1892........	Soleil	1904........	Jupiter
1881........	Lune	1893........	VÉNUS	1905........	Mars
1882........	Saturne	1894........	Mercure	1906........	Soleil
1883........	Jupiter	1895........	Lune	1907........	VÉNUS
1884........	Mars	1896........	Saturne	1908........	Mercure

On voit donc que dans la période de trente-cinq ans écoulée depuis l'année 1873 jusqu'à la présente année 1907, Vénus a gouverné quatre fois le monde, — en 1879, 1886, 1893, 1900, — et va le gouverner encore pendant un an, du 21 mars prochain au 20 mars 1908.

Elle a tenu ce rôle prépondérant dans un cabinet dont Mercure était le « président du Conseil », ainsi que je l'ai dit plus haut. Ledit Mercure gouvernera par lui-même pour la dernière fois, de 1908 à 1909, — époque à laquelle, pour me servir de la même comparaison, le ministère Mercure sera remplacé, pour trente-six ans, par un ministère Mars.

Nous avons dit que, selon la théorie astrologique, Vénus représente l' « ensemencement », la « fécondation ». Il faut donc entendre par là que l'année astrologique 1907 va semer sur la terre des germes d'œuvres ou d'actions, bonnes ou mauvaises, dont l'incubation, la croissance, l'épanouissement seront plus ou moins rapides, mais qui, toutes, auront à subir, dans deux ans, les premiers coups de Mars, le *Destructeur*, puisque l'année 1909 sera la première du Cycle de la farouche planète, laquelle gouvernera sans contrôle pendant cette année-là.

*
* *

Je n'ajoute rien de plus à cette exposition sommaire. Est-il bien nécessaire que je répète ici l'affirmation, cent fois renouvelée par la *Revue*, que toutes ces théories du passé ne valent qu'à titre de « curiosité », ou, pour en parler plus honorablement, à titre de singularités qu'on aurait mauvaise grâce à rejeter avec dédain, bien qu'on ne leur doive accorder que la créance prudente tolérée par l'Église aux affirmations mal étayées de preuves? — En condamnant les mages, les devins, les sorciers, les nécromants, pour l'usage abominable que beaucoup d'entre eux firent de leurs pratiques, l'Église n'a pas, que je sache, frappé du même anathème l'effort de la pensée, cherchant, par tous les moyens, la glorification de Dieu et de son Christ. Elle n'a fulminé contre les astrologues que pour humilier leur orgueil en révolte contre ses saintes

lois. Mais la malédiction tombe d'elle-même si l'esprit de bonne foi, à la recherche d'un moyen nouveau de connaître, se courbe humblement devant le magistère souverain et se tient prêt à renoncer même à ses plus intimes certitudes pour ne proclamer que l'infaillibilité de l'Enseignement divin.

Jean DE L'ESTOILE.

Une Séance de Spiritisme

Compte rendu d'une séance de spiritisme à laquelle nous avons assisté. Nous avertissons que si le dialogue qu'on va lire n'est pas d'un palpitant intérêt, il est du moins absolument authentique : à ce point de vue, nos lecteurs pourront en tirer des conclusions pratiques et instructives, car il comporte beaucoup de réflexions.

I. — Occasion.

Le lundi 22 octobre dernier, une personne inconnue vint trouver un des vicaires de ma paroisse, et lui dit en substance : « Je demeure à l'autre bout de Paris, mais je suis une vieille amie de vos nouveaux voisins. Leur ayant demandé de me faire connaître M. l'abbé Linand, de cette paroisse, ils m'ont indiqué votre appartement. Or, depuis quelques semaines, je m'occupe de spiritisme, et c'est l'esprit de mon ancien confesseur, le R. P. Marès, décédé depuis plus de vingt ans, qui m'a dit de m'adresser à vous pour en recevoir des conseils sur deux ou trois cas de conscience que je ne veux pas soumettre à mon confesseur actuel. Je suis pressée en ce moment, pouvez-vous me recevoir demain ? »

Et elle lui montre en même temps son nom en toutes lettres sur une page d'écriture fort irrégulière, tracée sous l'influence de l'esprit d'outre-tombe.

Le vicaire s'étonne d'abord, et ensuite accepte la visite du lendemain ; puis vient me prier d'y assister : bonne occasion de voir et d'entendre moi-même.

II. — Préparatifs.

Le 23, à l'heure dite, j'étais chez M. Linand, repassant avec lui l'histoire du spiritisme, et persuadé que la franc-maçonnerie a beaucoup patronné son action sur le monde, maître

Lucifer tenant en main ses plus zélés promoteurs. N'est-ce pas comme une religion de l'esprit satanique à opposer au christianisme de l'esprit divin ?

Arrive notre visiteuse, figure un peu exaltée ce jour-là, et, après un bref salut, disant à l'abbé Linand : « Vite, Monsieur, prenez du papier, et ce qu'il faut pour écrire ; le P. Marès m'a dit qu'il parlerait en latin, qu'il a des conseils à vous donner, et que cela ne regardait que vous.

— Mais, observe le vicaire, il me semblait que c'est vous qui aviez des conseils à me demander, quelques scrupules de conscience à soumettre.

— Sans doute, sans doute, mais il faut d'abord obéir au P. Marès. »

De son bureau, où nous prenons encre, plumes, et papier, nous passons au salon, observant à Marie-Louise que si quelque visite arrive, nous n'y sommes point.

III. — La Séance.

Mme Suzard, c'est le nom de la spirite, et M. l'abbé Linand prennent place autour de la table ; et, de mon côté, dans un fauteuil, je m'apprête à demeurer pendant deux heures tout yeux et tout oreilles.

Alors Mme Suzard étale son papier, fait un signe de croix, récite une prière que je n'entends point, trempe sa plume et la pose sur la feuille blanche, prête à écrire. Elle prononce distinctement :

« Êtes-vous là ? »

Aussitôt sa main tremble légèrement, et court sur le papier, traçant cette réponse :

— Oui, je suis là, mais ce n'est pas moi qui vous parle, c'est le P. Marès »

Mme Suzard. — Que faut-il dire à l'abbé ?

L'Esprit écrit, en dirigeant sa main : « Le neinll matendren. Ne vous inquiétez pas de ce que vous écrivez, ce n'est pas vous. »

Le vicaire lit, et proteste : « Mais, ce n'est pas du latin, cela ! »

Elle. — L'abbé dit qu'il n'y comprend rien, ce n'est pas du latin. Alors l'Esprit écrit de nouveau : « In n n l m menter nest trecimtgr vous en gardant vos serments précieux... ne me remerciez pas, mon cher condisciple, car je suis plus vieux que vous, je veux votre bonheur... »

Elle, après nos observations. — Mais il dit qu'il ne vous a connu ni au séminaire ni même aucune autre part, et il ne comprend rien à ce que j'ai écrit.

L'Esprit. — Il faut écrire toutes les lettres que je vais vous dire, bien posément, ne nemeen le plus sérieux : le premier devoir d'un bon prêtre est de toujours chercher la gloire de Dieu.

Elle, levant la plume. — « Mais, Père Marès, voudriez-vous dire qu'il ne le fait pas?

L'Esprit. — Ce n'est pas cela. J'ai beaucoup de choses à dire à l'abbé, mais il faut qu'il prenne lui-même la plume, car vous ne pouvez pas lui écrire en latin, vous voyez bien que cela ne va pas.

Elle. — Voyons, je vais faire bien attention, guidez bien ma main.

L'Esprit. — Non, donnez-lui la plume.

Elle. — La mienne dont vous vous servez, ou l'autre qui est sur l'encrier?

L'Esprit. — Non, je veux parler avec vous, qu'il prenne l'autre! Ne me demandiez-vous pas un confesseur? Eh bien, il faut que vous lui demandiez de vous faire connaître l'abbé Léo Garius, c'est à lui que vous devez vous adresser.

Elle. — Il faudra donc que je vienne toutes les semaines de l'autre bout de Paris?

L'Esprit. — Non, puisque vous allez venir habiter sur cette paroisse.

Elle. — Mais je ne veux pas y venir, ma clientèle n'est pas ici : voulez-vous donc absolument que j'y vienne?

L'Esprit. — Oui, oui, mais passez la plume à votre voisin.

Comme déjà plus haut, Mme Suzard garde sa plume, mais l'abbé Linand en prend une sur l'écritoire, la trempe, puis la pose sur la feuille placée devant lui, prêt à écrire.

Hélas! l'abbé attend, et l'encre se dessèche. Il faut prendre une nouvelle plumée d'encre,... puis une troisième... et l'Esprit reste sans doute impuissant, puisque M. l'abbé constate qu'il ne ressent absolument rien dans les doigts, et que sa plume reste inerte. L'encre continue à se dessécher...

Alors, ELLE. — Mais, mon Père, n'avez-vous pas dit de passer la plume à l'abbé; pourtant il n'écrit pas.

L'ESPRIT. — Oui, mais je ne suis pas prêt.

ELLE. — Le ferez-vous écrire dans un instant?

L'ESPRIT. — Oui, mais priez donc en attendant; cette prière que vous avez composée, écrivez-la.

ELLE. — « Dieu tout-puissant, qui m'avez accordé la grâce de communiquer avec mes parents bien-aimés, soyez mille fois béni de ce bienfait; ne permettez pas que j'oublie jamais de vous en remercier, et de vous témoigner ma reconnaissance par une charité constante. Faites que cette grâce serve à me rendre meilleure, plus dévouée au prochain et au soulagement des âmes du purgatoire. Ne permettez pas que l'orgueil me rende cette faculté nuisible, et daignez me la retirer si elle devait être cause de péché pour moi ou pour les autres. Que par votre miséricorde, les âmes des fidèles défunts jouissent du bonheur éternel et veillent sur moi. »

Mme Suzard dit alors à l'abbé : « Répétez cette prière, vous verrez qu'alors le P. Marès vous fera écrire. »

Mais le vicaire : « D'abord, il y a là-dedans des choses qui ne me concernent pas, mes parents à moi ne m'ayant pas apparu; et puis, s'il veut me faire écrire, il n'a qu'à le faire. — Tenez, plutôt, demandez-lui :

« Y a-t-il des revenants dans cette maison?

L'ESPRIT. — Oui, Mme Duchâteau.

ELLE. — Que demande-t-elle? des messes?

L'ESPRIT. — Oui, des messes chaque mois.

ELLE. — Une?

L'ESPRIT. — Oui.

ELLE. — Pendant un an?

L'ESPRIT. — Non.

ELLE. — Encore plus longtemps?

L'ESPRIT. — Oui.

Elle, (rapidement). — Deux ans, dix ans, vingt ans?

L'Esprit. — Non, non, non.

Elle. — Toute sa vie?

L'Esprit. — Oui.

Elle. — Peut-on la faire venir, la faire parler ?

L'Esprit. — Non, ne la faites pas venir, aujourd'hui.

Elle. — Voudra-t-elle la prochaine fois?

L'Esprit. — Oui.

Elle. — L'abbé pourra-t-il la faire parler?

L'Esprit. — Non; vous, oui.

Elle. — Mais alors, vous m'assurez bien que je ne commets pas de faute en faisant parler les défunts?

L'Esprit. — Non, non.

Elle. — Je puis donc continuer sans craindre de pécher?

L'Esprit. — Oui, je vous connais, vous le savez bien, je ne suis pas un prêtre facile.

Elle. — L'abbé demande si son mari a quelque dette.

L'Esprit. — Oui, mais il ne rendra jamais rien.

Elle. — Savez-vous la somme?

L'Esprit. — Oui.

Elle. — Pouvez-vous me la dire ?

L'Esprit. — Non, cela ne regarde que lui.

Elle. — La défunte le sait-elle, et souffre-t-elle de cette dette?

L'Esprit. — Oui, oui, elle voudrait qu'il la paie, mais il ne pense pas à cela.

Elle. — Peut-elle lui inspirer d'y penser, et de s'acquitter?

L'Esprit. — Non.

Elle. — Donnez-nous au moins la consolation de lui parler un peu.

L'Esprit. — Pas aujourd'hui. »

Alors, Mme Suzard se tourne vers le vicaire, pour lui demander quelques explications sur les questions qu'il vient de lui faire poser; mais aussitôt sa main s'agite, et écrit :

L'Esprit. — Ne parlez pas, ce que j'ai à dire est très grave, écoutez.

Elle. — Enfin, mon Père, l'abbé attend, et il va s'impatienter.

L'Esprit. — Non.

Elle. — Où lui parlerez-vous? ici ou ailleurs?

L'Esprit. — C'est ici que je veux lui parler.

Elle. — Alors vous allez vous hâter, car le jour baisse, on n'y voit plus.

L'Esprit. — Allumez, si vous voulez.

Elle. — Mais, je veux retourner chez les voisins, mes amis, il y a assez longtemps que je suis ici.

L'Esprit. — Ne les dérangez pas.

Elle. — L'abbé prend la plume, et vous attend.

L'Esprit. — Dans cinq minutes.

Alors, j'allume moi-même la lampe, tandis que le vicaire, prenant l'Esprit au mot, sort sa montre, se croise les bras, et reprend la plume à la cinquième minute. Mais, c'est en vain, car le temps continue à s'écouler en pure perte.

Elle. — Mon Père, pourquoi le faites-vous attendre?

L'Esprit. — Parce que je ne puis pas me servir facilement de lui, il n'est pas un médium comme vous. — Il faut pourtant que je parle à l'abbé. Il est des choses qu'il doit faire et qu'il ne sait pas. Ne me demandez pas si vous pouvez m'évoquer, c'est inutile. Si vous ne pouviez pas le faire, je vous aime trop pour vous damner.

Elle. — Dites-moi, que doit-il faire pour la défunte Mme Duchâteau?

L'Esprit. — Prier pour elle, son Bréviaire, ses prières habituelles, beaucoup de bonnes œuvres.

Elle. — Les prières qu'il a adoptées suffisent-elles?

L'Esprit. — Oui, qu'il continue, et qu'il écoute mes avis. Quand on est prêtre, il faut aimer tout le monde en Dieu.

Elle. — L'abbé est-il donc coupable en quelque chose?

L'Esprit. — Non, mais il faut qu'il suive mes conseils. Dites-lui bien, vous savez que j'ai toujours eu confiance en vous. Eh bien, je vous en donne une preuve de plus. Dites-lui ce que je vais dire.

« Mon cher ami, ne vous fâchez pas, si je vous donne des avis. Ne vous mettez en peine que de l'éternité. Les choses passent, et le bien demeure autant que Dieu, et nous possédons au ciel nos âmes immortelles. Ne me remerciez pas, mais

obéissez-moi, vous ne savez pas le bien que vous ferez à votre âme. Ne me faites pas l'injure de douter de moi... »

Elle. — Mon Père, il y a là un ami de l'abbé qui demande si vous connaissez sa Revue.

L'Esprit. — Oui, elle fait beaucoup de bien, il faut qu'il y continue son zèle, qu'il ne manque pas de faire ses informations sur les prêtres militants, qu'il ne tienne pas compte de ses ennemis, qu'il continue ses livres, même...

A ce moment la porte s'ouvre, une amie de Mme Suzard vient la chercher pour dîner; et l'Esprit d'outre-tombe, privé de la main qui écrivait, remet à plus tard la suite de ses conseils.

Le lendemain, chez elle, Mme Suzard évoque encore l'esprit et lui demande : Pourquoi, hier, vous qui vouliez tant faire écrire l'abbé, n'y avez-vous pas réussi! Il ne s'en est pas contrarié, mais son ami a constaté que vous n'avez pu agir sur sa main sacerdotale.

L'Esprit. — Ne me parlez pas de ça, ma fille; et pour vous punir de votre réflexion, je resterai huit jours sans vous faire écrire. Vous pourrez pourtant m'interroger, je vous répondrai mentalement.

Après les huit jours, Mme Suzard interroge : Pourquoi ne me permettez-vous pas de parler de Spiritisme à mon confesseur?

L'Esprit. — Ce que Dieu permet, n'a pas besoin d'être autorisé par votre directeur. D'ailleurs, beaucoup de prêtres sont spirites, mais se le cachent les uns aux autres; parce que la franc-maçonnerie a eu sa part dans la fondation de ce culte nouveau : mais dites à l'abbé que Dieu l'autorise : il le verra dans le Bréviaire, s'il sait le lire.

Elle. — Et s'il me demande en quel passage?

L'Esprit. — Qu'il le cherche, s'il veut le trouver.

Réflexions. — Comme nous l'avons dit, le dialogue avec l'esprit n'est peut-être pas d'un grand intérêt, les circonstances ne s'y prêtant point. Aussi, là n'était pas notre but, car il s'agit du Spiritisme lui-même, dans ses multiples manifestations.

Or : 1° L'écriture tracée devant nous sous l'influence de

l'esprit évoqué est toute différente de celle de Mme Suzard, dont nous avons eu des lettres sous les yeux. Donc, l'intervention d'outre-tombe est déjà possible. — Bien plus, on nous a dit que cette écriture ressemblait beaucoup à celle du R. P. Marès, le confesseur décédé depuis vingt ans. Donc, nouvelle probabilité de l'intervention d'outre-tombe.

2° Les questions suggérées par l'abbé à Mme Suzard roulaient sur des particularités que celle-ci ignorait, et pour lesquelles elle ne pouvait donc faire d'elle-même une réponse quelconque. Autre preuve d'une intervention extranaturelle.

3° Quand Mme Suzard affirme à l'esprit que l'abbé va s'impatienter, et que l'esprit au contraire le nie, le vicaire nous dit : « C'est vrai, j'attends, mais sans aucune envie de m'impatienter. » Preuve, ici, que Mme Suzard et moi jugions mal sur l'apparence, et que l'esprit voyait intérieurement la vraie pensée du vicaire.

4° Les manifestations de la défunte, Mme Duchâteau, n'étaient connues de personne, et Mme Suzard ne savait même pas qu'elle eût habité cette maison, car la famille avait déménagé à cette époque. L'esprit seul pouvait donc parler. Mais, en refusant de l'évoquer, il prouvait qu'elle n'était pas sous son empire, et ne pouvait même chercher à l'imiter.

5° En défendant de parler de spiritisme au confesseur, sous prétexte qu'il suffit que Dieu l'approuve, l'esprit montre ici qu'il n'est ni de l'Eglise, ni de Dieu ; et il fait le jeu de Satan.

6° De même que l'abbé Linand fut étonné que son nom eût été écrit par l'esprit à l'autre bout de Paris, de même l'abbé Garius le fut quand M. Linand lui montra son nom écrit par l'esprit. Mme Suzard et ses amis ne le connaissaient point : l'intervention d'outre-tombe est donc manifeste. — Mais, ce qui paraît non moins étonnant, c'est l'imprévu avec lequel Mme Suzard a demandé, plus tard, à ses amis, de lui procurer un logement sur cette paroisse, comme l'esprit l'avait dit, alors qu'elle n'y a aucun intérêt : mais elle n'a pu s'adresser à M. Garius, mort dans l'intervalle.

7° Il est remarquable aussi qu'après avoir tant annoncé qu'il

parlerait en latin à M. l'abbé Linand, l'esprit n'ait pu lui faire écrire un seul mot, à lui-même, ni faire tracer un vrai mot latin à Mme Suzard, son médium pourtant si facile. Un esprit du ciel n'y eût pas eu cette peine.

Enfin, il faut ajouter que l'esprit avait vu juste en ce qui regarde les dettes de M. Duchâteau. Non seulement il n'a pas payé, mais il s'est laissé envoyer au juge de paix, puis citer au tribunal civil de la Seine, où il a été condamné. Refusant toujours, et pour ne pas être saisi, il n'a échappé au jugement qu'en mettant au nom de sa seconde belle-mère le mobilier qu'il possédait au temps de la première.

Résumons. — Dans l'ensemble, des incohérences nombreuses; dans les détails, quelques exactitudes; sur certains points, des impossibilités ou des oublis. Il est difficile d'y voir l'esprit d'un personnage connu; et l'on peut se demander s'il n'y avait pas là un de ces esprits malins qui aiment à « se divertir et à se moquer de nous », comme disait, l'autre jour, la *Vie d'outre-tombe*, à moins qu'il n'y ait supercherie de la part du médium, ce que ses amis ne croient pas, et même paraît impossible pour plusieurs des détails.

Alix Beck.

Le Sacristain Sorcier et le Sacristain Modèle

On nous communique le récit de pratiques de sorcellerie, ou prétendues telles, — qui peut-être n'ont pas été réellement employées, mais ont bouleversé durant quelques mois toute une commune d'un département du Sud-Ouest.

Trois questions y sont posées; et nous croyons que cette lecture ne sera pas dépourvue de quelque intérêt.

I. — Que faut-il penser des sorciers?

1° Le sorcier est « une personne que le peuple crédule croit en société avec le démon pour faire des maléfices ». — Or, y a-t-il des hommes qui fassent un pacte avec le démon? Oui; des faits très nombreux dans l'histoire des exorcismes faits par un certain nombre de saints en sont une preuve; et la croyance populaire elle-même, tout erronée qu'elle puisse être aujourd'hui, repose sur une première certitude, trop mal interprétée dans la suite des générations, ayant eu une base réelle. Donc, pas de doute au point de vue théorique.

Quant au point de vue pratique et personnel à tel ou tel homme, évidemment il serait très souvent injuste, et toujours dangereux, d'accuser nommément certaines personnes de relations directes avec le démon, pour perpétrer tous les crimes que la haine ou la vengeance peuvent quelquefois inspirer. Aussi, tout ce qu'il faut en penser se réduit-il à ce mot : N'en penser rien! Peut-être cependant le sorcier n'est-il souvent qu'un homme de plus ou moins de valeur, qui accepte

après coup une réputation qu'on lui a faite à son insu, et en profite pour provoquer les cadeaux de ceux qui veulent détourner ses maléfices en se conciliant son amitié. Sans se faire des rentes proprement dites, le sorcier peut ainsi garnir son grenier, sa grange, ou sa volière.

2° *Qu'en pense l'Église?* — Le Décalogue enseigne ce qu'il faut penser des maléfices et de tout ce qui rentre dans cette catégorie; mais nos sorciers forment une secte à part, dont les individualités restent isolées, et même se montrent assez souvent avec des sentiments de véritable esprit chrétien. On a même rencontré des personnes qui avaient eu recours au sorcier du pays, et déclaraient que sa principale prescription était toujours de faire porter à M. le curé un certain nombre d'honoraires de messes. Le paroissien qui porte des honoraires à son curé ne fait qu'une action louable; mais le prêtre doit réagir avec fermeté contre les demandes de messes noires, de messes sèches, et de messes à rebours. La superstition, l'esprit de haine, et le blasphème y seraient trop visibles.

3° *Les sorciers sont-ils aussi redoutables qu'on le dit?* — Nullement, d'autant plus qu'en les surveillant un peu on s'aperçoit de deux choses: *a*) Quand on va consulter le sorcier, d'habitude on ne le trouve pas; mais quelqu'un de sa famille vous reçoit, vous interroge, n'a pas de peine à connaître vos pensées et vos désirs... *b*) Le sorcier, qui a tout entendu (ou à qui l'on répète exactement vos dires s'il était absent), arrive tout essoufflé, et bientôt n'a pas de peine à paraître tout savoir sans vous interroger. Qu'il y ait chez eux la ruse humaine, oui! mais la ruse du diable, non! Ils ne sont donc redoutables en rien, au sens de la demande qui est posée.

II. — Quelques exemples de réelle authenticité.

1° *Le sacristain sorcier.* — Le Landais Mansicaud, sacristain de Coussol, s'en allait de ferme en ferme, après l'engrangement des récoltes, réclamer les quelques décalitres de grains qui constituaient le payement en nature de son modique

casuel. Pauvre, c'était son pain; réellement dévoué, c'était sa récompense. Pour ces deux motifs, il exigeait trop bonne mesure, et versait même plus souvent dans son sac que dans celui de son curé.

Or, il advint que l'aubergiste Phitard, qui désirait sa place, n'eut pas de peine à noircir Mansicaud dans l'esprit des fermiers mécontents; et un jour, hélas! sans qu'on sût pourquoi ni comment, le sacristain Mansicaud se trouva honni comme sorcier.

Quels étaient ses crimes? — Dans les temps d'orage, il montait au clocher, et de sa main puissante dirigeait les nuages noirs vers les fermes où le froment lui avait été donné avec parcimonie. — Quand il était reparti d'un village avec son hectolitre incomplet, il y revenait la nuit, plaçait la clef de l'église sous la porte du plus riche habitant; et cette maison avait sûrement un mort avant trois mois révolus. — Lorsque l'année suivante on n'augmentait pas la mesure, il allait au bord de l'étang, battait l'eau avec une gaule prise au presbytère, y jetait une poignées d'herbes recueillies à minuit autour des dernières tombes, et, marmottant quelques prières lues à rebours dans le gros livre de la messe, fabriquait ainsi une grêle qui hachait toute plante sur pied, une pluie torrentielle qui ravinait les propriétés de ses avares ennemis.

Mansicaud était donc redouté, et plus mal payé; et le curé, qui fournissait à son insu la gaule coupable, dut alors, malgré lui, se séparer d'un bon sacristain qui s'entendait si bien à diriger les nuages, à tuer les gens et à fabriquer la grêle. — Il le remplaça par Phitard, dont les clients faisaient au con traire le plus pompeux éloge.

2° *Le sacristain modèle.* — La paroisse de Coussol a deux annexes, chacune desservie de quinzaine en quinzaine. Le curé partait vers 6 heures, le plus souvent à cheval, confessait, baptisait, faisait le catéchisme, célébrait une première messe prêchait, visitait les malades; et revenait au chef-lieu paroissial chanter la grand'messe à 11 heures.

Or, l'aubergiste sacristain avait soin d'avancer sa pendule, et de sonner régulièrement les trois coups vers 10 h. 40. Se fiant à sa propre montre, le curé arrivait assez souvent en

retard, mécontentant une population qui d'ailleurs chantait des cantiques pour tromper l'attente, mais n'en était que plus impatiente d'entendre l'*Ite missa est*, pour aller manger à l'auberge.

Évidemment, la pendule de Phitard marquait déjà, par erreur, midi et demi, et l'on accusait M. le curé d'avoir été trop longtemps en chaire. Ceux qui le défendaient faisaient arrêter la pendule; mais Phitard calculait si bien ses instants, qu'il la mettait ensuite assez en retard pour que les vêpres ne commençassent qu'à l'heure où elles auraient dû être presque finies. — C'était double profit: comme aubergiste, Phitard gardait chez lui la plupart de ses clients presque une heure de plus; comme sacristain, il faisait murmurer contre le curé qui était resté l'ami de Mansicaud.

Cela durait depuis quelques mois sans qu'il fût possible d'y mettre ordre, quand l'évêché crut devoir nommer à Coussol, avec des instructions spéciales, un prêtre plein de zèle, que les difficultés ne rebutaient pas, que personne n'intimiderait, et que le devoir trouvait toujours à son poste. L'abbé de La Clède fut bientôt populaire, son caractère et ses aumônes lui gagnant ses paroissiens. Il put convaincre alors Phitard de déloyauté, et lui retirer les clefs de l'église et de la sacristie, pour les confier à Mansicaud, qui ne manquait aucun office, chantait au lutrin, et paraissait digne de sa confiance, car, personne hélas! ne le lui avait signalé comme un sorcier redoutable.

Le dimanche d'après, le curé fut mis au courant, mais prêcha en vain pour défendre son choix, et démontrer l'impossibilité des crimes dont la gaule, l'herbe, et la clef aux mains de Mansicaud restaient tout à fait innocentes.

Rien n'y fit : des lettres signées du maire, de l'instituteur, et de l'aubergiste arrivèrent à l'évêché: le doyen fut habilement induit en erreur; l'ancien curé demanda à revenir dans cette paroisse que l'abbé de La Clède avait enrichie d'un chemin de croix, d'un autel de la sainte Vierge, d'un bénitier artistique, d'habits de suisse et d'enfants de chœur, sans compter pour le presbytère un petit kiosque au jardin, et dix ruches d'abeilles dans la prairie attenante. — L'abbé de La

Clède dut partir la semaine même où l'on battait le froment ; et ce fut son indélicat remplaçant qui profita de ses améliorations et encaissa en entier les 5 ou 600 francs que valait le casuel payé sur les récoltes. Mansicaud lui-même dut quitter le pays : son triple pouvoir de sorcier lui aurait sûrement mérité une mort inattendue; et il est certain que son curé lui-même, au sortir d'un village, fut un jour mis en joue par le fils du dernier mort.

Voilà une histoire vraie, dont tous les détails sont authentiques, et furent racontés officiellement, à leur date, à l'un de nos évêques actuels, ami de l'un des curés dont il s'agit.

La morale à en tirer se laisse deviner d'elle-même.

J. Etais.

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

(SUITE)

III

Textes des Pères de l'Église sur les miracles de foi.

Saint Barnabé[1] est le premier Père qui nous ait parlé des miracles du Christ : « En instruisant le peuple d'Israël, dit-il, le Sauveur a fait beaucoup de signes et beaucoup de miracles... montrant et prêchant son grand amour. »

Quadrat, dans Eusèbe, dit aussi que plusieurs guéris ou ressuscités vivaient encore.

Un autre des plus anciens Pères et de ceux qui font le plus autorité en matière de Tradition, puisqu'il avait été le disciple de saint Polycarpe, qui avait lui-même conversé avec les Apôtres, est sans contredit saint Irénée. Son maître connaissait, disait-il, « des témoins oculaires des miracles du Christ ».

Dans son magnifique ouvrage *Contre les hérésies*[2], il parle, sans doute, souvent en historien de son temps plutôt qu'en interprète de la Tradition ; mais, pour ce qui regarde les miracles du Christ et des Apôtres ou les prodiges promis à l'Église, il peut à bon droit passer pour un canal de la divine Tradition. C'est le cas pour les miracles prédits par les prophètes et opérés par Jésus et ses Apôtres ou leurs disciples : « Jésus-Christ, dit-il, est ressuscité des morts le troisième jour : c'est certain ; et il s'est manifesté à ses disciples, et à leur vue il a été reçu dans le ciel... Si on dit que le Seigneur a accompli cela seulement en faisant paraître des fantômes imaginaires, nous les ramènerons aux prophéties, et nous démontrerons

1. S. Barnab., *Epist.*, cap. v ; Quadrat (dans Eusèbe).
2. S. Irén. ad Corinth., *Contra hær.*, p. 96-97. Edit. de Paris, 1567.

par elles que Dieu a prédit et fait cela très exactement, et qu'il est seul le Fils de Dieu.

« Voilà pourquoi, en son nom, ceux qui sont vraiment ses disciples, recevant de lui cette grâce, agissent pour le bien des autres hommes, selon le don que chacun a reçu de lui. Car les uns chassent les démons, parfaitement et réellement ; d'autres ont la prescience des choses futures, des visions, et annoncent l'avenir. D'autres, par l'imposition des mains, guérissent et rendent à la santé ceux qui souffrent de quelque maladie. Et de plus, comme nous l'avons dit, des morts sont ressuscités, et ont vécu avec nous plusieurs années.

« Que dirai-je de plus? On ne peut énumérer les grâces que, dans l'univers entier, l'Église, qui a reçu ce pouvoir de Dieu, opère au nom de Jésus-Christ crucifié sous Ponce-Pilate, et cela tous les jours, pour la guérison des peuples ; cela sans séduire personne, sans rien enlever à personne.

« Elle accomplit cela gratuitement comme elle en a reçu gratuitement de Dieu le pouvoir, sans faire appel aux anges ni aux enchantements, mais en invoquant sans péché, et en toute pureté, et publiquement, le Seigneur et le nom puissant de Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon l'utilité des hommes. — Les miracles de Simon, de Carpocrate et de tant d'autres semblables qu'on nous objecte ne sont pas l'œuvre de Dieu, ni de vrais miracles, ni accomplis pour le bien des hommes, mais pour leur perte et leur erreur, grâce aux illusions magiques...

« Et ils ne peuvent donner la vue aux aveugles, aux sourds l'ouïe, ni chasser tous les démons, excepté ceux qu'ils envoient, s'ils en envoient : ils ne peuvent guérir les malades, les boiteux, les paralytiques, etc., comme cela arrive souvent. Tant s'en faut qu'ils ressuscitent un mort, comme le Seigneur et les Apôtres en ont ressuscité, et comme cela a lieu parmi nos frères et très souvent : quand, à cause de la nécessité, l'Église universelle répandue partout, l'a demandé par le jeûne et beaucoup de prières, l'âme est retournée dans le cadavre et l'homme a été rendu aux prières des saints. »

Voilà bien un texte concluant en faveur des trois vérités des miracles, du moins des miracles promis par le Christ et

les prophètes, des miracles qui ont suivi peut-être immédiatement la mort des Apôtres du Christ. Saint Irénée peut très bien avoir surtout en vue ces premiers prodiges de l'ère apostolique, qu'il touchait de si près. Il va jusqu'à tracer des règles de discernement des vrais miracles à constater.

Il dit encore[1] : « Là où est l'Église, là est l'Esprit de Dieu, et tout charisme. »

Saint Cyprien nous tient le même langage ; car il affirme à la fois les miracles ordinaires du Christ et les grands prodiges de sa résurrection et de son ascension qu'il accomplit « pour montrer la puissance de la majesté divine[2] ».

« C'est pour cela, dit-il, que le Christ Jésus, selon ce qu'en avaient prédit auparavant les prophètes, chassait par sa parole et l'autorité de sa voix les démons des hommes, nettoyait de leur mal les lépreux, redressait les paralytiques, éclairait les aveugles, rendait aux boiteux la force de marcher, rendait de nouveau vivants les morts, forçait les éléments à lui obéir, ainsi que la mer, les vents et les enfers. Les juifs, qui le croyaient homme seulement, à cause de la faiblesse de sa chair et de son corps, le regardaient comme un magicien investi de pouvoirs. Ils l'ont livré... ont demandé sa mort avec violence et acharnement, accomplissant ce qu'il avait prédit, avec tous les prophètes qui l'avaient précédé... L'événement a accompli exactement ce qu'on croyait. »

Puis le saint martyr parle de la Résurrection et des preuves qu'en donna le Christ, ainsi que de son ascension et de sa descente à la fin des temps pour juger le genre humain. Mais ce que nous nous proposions d'établir est établi : Saint Cyprien affirme, en témoin de la Tradition, que le Christ a réellement, par sa seule parole, accompli, selon que les prophètes avaient annoncé, toutes sortes de miracles sur les éléments, sur les hommes, et même sur les démons et sur la mort.

La manière dont Jésus accomplit ces merveilles prouve à

1. S. Irénée, l. III, ch. xxiv.
2. S. Cypr. Édit. Migne, p. 555, 575 et surtout 580. Il y en a qui attribuent ces paroles à Tertullien. (*Apol.*, c. xxi.) Mais l'un de ces apologistes peut bien avoir copié l'autre pour exprimer la même vérité. Deux témoignages valent mieux qu'un.

elle seule leur caractère divin. D'un autre côté, elles sont si nombreuses et si frappantes, qu'on ne peut les attribuer à une illusion d'optique ou à l'imagination des foules : leur caractère historique est donc par là même reconnu. Quant à leur vérité relative, saint Cyprien la prouve en disant que Jésus-Christ agissait ainsi « pour montrer la puissance de la majesté divine ».

Saint Cyrille d'Alexandrie[1], commentant ce texte de saint Jean : « Il y a beaucoup d'autres choses faites par Jésus : mais si on les écrivait, le monde entier ne pourrait contenir les livres », dit que ce seul texte « indique une très grande multitude de miracles : telle en est la conclusion ».

Saint Cyrille ajoute que comme thaumaturge « Moïse fut l'instrument de la divinité ». Mais il insiste surtout sur les miracles du Christ : « Il fit des choses très élevées, dit-il, au-dessus de la puissance humaine, et dignes de la plus grande admiration comme prodiges[2]. » Ailleurs il interpelle Julien l'Apostat : « En se moquant des miracles très divins de Jésus-Christ, Julien montre bien qu'il ne sait pas admirer ce qui mérite d'être admiré. Comment le Seigneur pouvait-il prouver plus sûrement sa divinité et fonder sa religion? » Ici il s'agit de la divinité de ces miracles et de leur but, qui est de démontrer cette divinité. Voilà donc deux vérités constatées : ce qui suppose la certitude de la vérité historique, puisqu'un fait ne peut servir de preuve que s'il est lui-même bien prouvé dans sa vérité historique.

Écoutons maintenant un autre saint Cyrille, celui de Jérusalem. Il venait de parler de la filiation divine du Christ. En voici les preuves : « Parmi les fleuves, le Jourdain en est témoin; parmi les mers, la mer de Tibériade. Ils l'attestent aussi, les aveugles, les boiteux, les morts ressuscités. Les démons apportent aussi leur témoignage... Nous savons qui vous êtes, le Saint de Dieu. Les vents l'attestent, quand ils sont pressés et réprimés par son autorité[3]. »

Ici on énumère les faits et on les donne comme signes de

1. S. Cyr. d'Al., *Com. sur S. Jean*, ch. XII, t. IV, p. 423 ; *ad Monach.*, c. XXI.
2. *Id. Sur Isaïe*, l. II. v. 4-6. l. VI *contr. Jul.*
3. S. Cyr. de Jér. *Catech.* 10, n. 19.

la divinité de Jésus : donc leur vérité est constatée à tous les points de vue.

Arnobe écrit à son tour[1] : « Ces œuvres de puissance, que nous avons résumées et non traitées comme le demandait la grandeur du sujet, il ne les a pas faites seulement *par sa propre vertu ;* mais, ce qui était plus sublime, il a permis avec plaisir à plusieurs autres de les essayer et de les faire en son nom. Il a choisi des pêcheurs, des ouvriers, des paysans et autres de ce genre d'inhabiles qui, envoyés chez les diverses nations, accompliraient sans fard et sans aide *tous ces miracles*. Est-ce qu'il ne fut qu'un des nôtres celui dont la voix populaire chassait chaque jour les infirmités, les maladies, les fièvres et autres tourments corporels, ordonnait aux boiteux de courir, calmait les ouragans et les tempêtes, commandait aux âmes de retourner dans leurs corps? Les nations, les peuples et ce genre humain incrédule ne donneraient jamais l'assentiment de leur foi à des choses de ce genre, à moins qu'elles ne fussent *évidentes* et, comme on dit, plus claires que le jour. Pouvez-vous nous nommer quelqu'un, parmi tous ces magiciens de tous les siècles, qui ait fait la millième partie de ce qu'a fait le Christ dans des matières semblables, sans observation de sacrifices, de libations et de temps? » Ici la vérité historique en même temps que la philosophique des miracles du Christ et de ses disciples sont clairement affirmées. Des faits réels si extraordinaires pouvaient seuls emporter d'assaut l'assentiment des ennemis du Christ. Dieu seul et non pas un simple mortel pouvait ainsi commander à la création.

La vérité relative (ou le but de ces miracles) est reconnue par le même auteur dans ce texte : « Ils ont été faits par le Christ, non pour qu'il s'en vantât par vaine ostentation, mais pour que les hommes durs et incrédules comprissent que ce qui était promis n'était pas faux, et qu'ils apprissent au moins à soupçonner, d'après la bonté de ses œuvres, ce qu'était le Dieu véritable. »

1. Arnob., l. *Contr. Gent.*, L, XLIII, XLV, LIV, et l. II. C'est Arnobe qui a des premiers demandé aux païens où étaient leurs dieux, il y a deux mille ans, lorsque partout l'on adorait le vrai Dieu.

Saint Hilaire[1] tient le même langage sur cette vérité relative et aussi sur la vérité historique des miracles du Christ : « Il ne veut pas qu'on le croie quand il dit qu'il est le Fils de Dieu, à moins qu'on n'y soit déterminé par les œuvres du Père qu'il accomplit. »

Saint Justin[2] admet non seulement que les miracles de Jésus-Christ sont de vrais miracles, mais il les trouve bien supérieurs à ceux de Moïse pour la publicité et l'autorité. C'est reconnaître ainsi la vérité de tous ces miracles à la fois. Et en cela il ne fait que marcher sur les traces de Philon[3].

Tertullien, parlant de la règle de foi donnée par Jésus-Christ, disait des miracles de ce dernier : « Croire que ce même Jésus-Christ, après avoir prêché et *fait des miracles en grand nombre*, a été attaché à la croix, qu'il est ressuscité, est une règle établie par Jésus-Christ[4]. » Et encore : « Partout Dieu propose des signes de sa puissance, pour qu'ils servent aux étrangers de preuve, aux siens de consolation. »

Le grand Origène[5] n'est pas moins affirmatif. D'abord, il regarde comme invraisemblable : que les Apôtres, hommes sans culture intellectuelle, eussent osé entreprendre de prêcher sans se sentir soutenus divinement ; et aussi, que leurs auditeurs eussent quitté les vieilles coutumes idolâtriques pour passer à une doctrine toute contraire sans avoir été touchés par une puissance extraordinaire et par *des faits miraculeux*.

Puis, il affirme expressément la divinité des miracles de Moïse et de Jésus-Christ : « C'est pourquoi si, déposant toute idée préconçue sur les miracles, on se demande s'ils ont été faits dans un bon ou dans un mauvais esprit, est-ce qu'il n'est pas *évident* que les miracles de Moïse et de Jésus sur lesquels s'appuient des nations entières pour se fonder, ont été opérés par *une puissance divine*, ces œuvres que les Écritures citent comme accomplies par ces personnages ? Ce ne fut pas,

1. S. Hil., *De Trin.*, l. VII, c. xxv.
2. S. Just., *Dial. av. Tryph.*, 11, 43, 87.
3. Phil., *Alleg.* II. *De vita Mos.*, l. I.
4. Tert., *Prescrip.* ch. xi, xii, xiii. *de anim. Chr.*, c. li.
5. Orig., *Contr. Cels.*, iv, l. VIII, p. 401 ; l. I, 51.

en effet, par des arts pervers, par des prestiges magiques, qu'une nation tout entière peut être constituée. »

Saint Athanase[1] se demande : « Qui, en le voyant guérir les infirmités qui affligent les hommes, attribuera cela à l'homme et non pas à Dieu? Il purifiait les lépreux, faisait marcher les boiteux, rendait l'ouie aux sourds, la vue aux aveugles, il était certainement facile de découvrir dans ces œuvres sa divinité. »

Saint Grégoire de Nazianze[2] a écrit un poème pour chanter chacun des miracles du Christ, d'après les quatre Évangiles. Donc, il les admet comme avérés.

Il énumère, ailleurs, quelques-uns des principaux miracles de l'Ancien Testament, pour montrer que Dieu est miséricordieux pour son peuple et, aussi, tout-puissant : « En souvenir de la divine puissance, dit-il, je ne me tairai pas... D'abord, c'était ce qu'attestaient les miracles de Dieu : Énoch, transporté, etc. Mais pourquoi faudrait-il que j'énumérasse en détail tout ce qui a été fait de merveilleux, soit par le Christ lui-même avant l'Incarnation et sa salutaire venue, soit après lui, et grâce à sa puissance, par ses saints Apôtres, ministres de sa parole? »

Venons à saint Ambroise[3] : « On voit ceux qui sont appelés les faibles du Christ commander aux démons et faire des prodiges... Faire des miracles ou chasser les démons par la foi, c'est l'œuvre de la puissance de Dieu et sa gloire ; cela ne sert de rien au mérite... La puissance autorisait, en effet, la doctrine des Apôtres, afin que quand on regardait comme incroyable ce qui était prêché, les signes et les prodiges faits par les Apôtres prouvassent qu'il ne fallait pas refuser sa foi aux choses dites par des hommes investis d'un si grand pouvoir. »

C'est affirmer, en propres termes, la vérité relative des miracles. Pour les résurrections, en particulier, saint Ambroise dit qu'elles sont l'œuvre de Dieu seul, dès qu'il est établi (cela s'entend) qu'il y a vraiment résurrection : « Les hommes

1. S. Athan., *Or. De Incarn.*, 18.
2. S. Gr. de Naz. Ed. Caillau, t. III, p. 387, etc.; t. I, p. 105, 106, 107, 108.
3. S. Ambr. *in* I *ad Cor.*, II; c. XIII, XIV, *in Epist. ad Rom.*, c. I; *in Luc*, c. IV.

peuvent délivrer du démon, mais par la parole de Dieu; mais commander la résurrection aux morts, cela est réservé à la seule puissance de Dieu. »

Saint Ambroise nous mène à saint Augustin[1], qui lui dut sa conversion. Augustin, le plus célèbre docteur de l'Église et, peut-être, le plus beau génie qui ait brillé sur terre, nous fournira plusieurs passages en faveur des miracles de Jésus-Christ et de ses disciples :

« Qu'il se soit fait *beaucoup de miracles*, dit-il, pour attester ce seul grand et salutaire miracle par lequel le Christ est monté au ciel dans la chair qu'il avait en ressuscitant, nous ne pouvons pas le nier. Les mêmes livres très véraces qui les contiennent tous, disent et que ces miracles ont été faits, et qu'ils l'ont été pour faire croire à telle chose. » Il. touche ainsi à la vérité relative et aux deux autres.

Quelle est surtout la vérité dont ils facilitent la croyance? La voici : « A quoi servent, dit-il encore, de si grands et de si nombreux miracles, lui-même disant qu'ils ne sont pas opérés dans un autre but que celui de faire croire en lui?... Donc, en apportant le remède qui devait guérir les mœurs corrompues, il s'est concilié l'autorité par ses miracles, par son autorité il a mérité notre foi, par la foi il a réuni la multitude en un seul troupeau. » Et voilà pourquoi il faut qu'on regarde toujours la signification, c'est-à-dire la vérité relative des miracles : « Il ne suffit pas de voir les miracles du Christ; interrogeons les miracles eux-mêmes pour connaître ce qu'ils nous disent du Christ; car ils ont, si on les comprend, leur langage : le Christ étant le Verbe de Dieu, l'action du Verbe est pour nous un verbe. » Ces miracles ne peuvent donc pas, dit le grand docteur, ne pas se rapporter à Jésus-Christ : c'est leur vérité relative générale.

Il n'oublie pas la vérité historique : « Si les païens ne doutent point de la vérité des miracles rapportés dans leurs livres de magie, pourquoi font-ils difficulté de croire nos miracles, sur la foi des Écritures?...

« O langage éloigné de la vérité et stupidement opiniâtre!

1. S. August., *Civit. Dei*, l. XXII, c. VIII; *De util. cred.*, n° 32; trac. XXIV in *Joan.*; *Civit. Dei*, l. X; *Contr. Faust.*, l. XI, c. II; l. XXXII, c. XVI.

les preuves fournies contre vous par les codes sacrés sont si invincibles, que vous ne trouvez pas d'autre objection à faire que celle-ci : ces codes ont été falsifiés !... Quiconque oserait, le premier, falsifier ces livres, celui-là serait réfuté par leur confrontation avec la foule des anciens livres sacrés, étant donné surtout que la même Écriture est contenue dans des volumes écrits non pas en une langue, mais en plusieurs langues. »

Nous ne pouvons citer saint Augustin, sans citer en même temps saint Jérôme, son contemporain, qui jouit d'une si grande autorité en exégèse, et qui avait lu presque tous les livres qui existaient de son temps. Il devait donc s'être bien renseigné sur la tradition, relativement aux miracles. Or voici ce qu'il en dit[1] : « Après la prédication et la doctrine, il guérissait (Jésus-Christ) toute langueur et toute infirmité, afin que ceux que son discours n'avait pas persuadés, fussent persuadés par ses œuvres. » On le voit : toutes les vérités des miracles du Christ sont ici affirmées : l'historique, par les mots *guérissait*, *langueurs*, *infirmités;* la philosophique, par les termes *ses œuvres*, ce qui revient à dire celles de Dieu; et enfin la vérité relative, que désigne le mot *persuader*.

Écoutons maintenant saint Chrysostome[2], parlant de Moise :

« Il était puissant en œuvres et en paroles, il commandait aux créatures, parce qu'il était l'ami du Maître des créatures; il avait tiré de l'Égypte un grand peuple, ouvert et refermé la mer... Ni la *grandeur* des *prodiges* qu'il avait opérés, ni l'étendue de son autorité ne lui donnèrent d'orgueil. »

Puis, expliquant les miracles de Jésus-Christ :

« Jésus-Christ, avant de mourir, a fait des miracles, il a ressuscité les morts, guéri les lépreux, chassé les démons... J'ajoute que Jésus-Christ faisait des miracles *en commandant lui-même.* »

Passant à ceux des Apôtres, il les donne comme les

1. S. Jérôme, hom. sur S. Matth., c. IX.
2. S. Chrysost., hom. III, sur le chang. de noms, t. III, p. 115; IV, hom. sur le titre des Act. des Ap., t. III, p. 89; hom. XLVI, sur S. Matth., t. VII, p. 480.

preuves de cet autre grand miracle, la Résurrection du Christ: et il ajoute que c'est précisément pour cela que les Apôtres font de plus grands prodiges que leur Maître : « Tous les habitants de la Palestine ne regardaient que comme des astres bienfaisants ces hommes qui ressuscitaient les morts, chassaient les démons, guérissaient la lèpre et toutes les maladies, qui, enfin, opéraient une infinité de prodiges... Ici, nous voyons, après la mort du Sauveur, des prodiges plus extraordinaires. Jamais l'ombre de Jésus-Christ n'a ressuscité les morts; l'ombre seule des Apôtres a opéré beaucoup de prodiges semblables... Ses disciples, après sa passion, faisaient des choses plus grandes et plus merveilleuses en usant de son nom saint et vénérable, pour que sa puissance éclatât d'une manière plus distinguée et plus glorieuse. Oui, sans doute, qu'un autre, en usant de son nom, opérât de tels prodiges, c'était quelque chose de plus grand que s'il eût commandé lui-même... Les preuves de cette résurrection sont donc indubitables... C'était la puissance du même Jésus qui, avant et après sa passion, faisait des miracles...; et il s'en est fait de plus grands après sa passion, afin que les preuves de sa résurrection fussent plus claires et plus frappantes. »

Il a déjà parlé de la puissance divine, cause de ces faits miraculeux et frappants; il a parlé du but de ces miracles, qui est de confirmer celui de la Résurrection. Il va toucher aussi à la vérité historique, quand il dit nettement : « Par où est-il prouvé que les Apôtres ont fait des miracles ? Par les divines Écritures, sans doute. C'est par elles qu'on prouve, et les miracles des Apôtres, et le crucifiement de Jésus-Christ. Si nos adversaires nient que les Apôtres aient fait des miracles : vous ne faites, leur dirai-je, que prouver davantage qu'ils avaient une grâce et une puissance divine, s'ils ont pu, sans miracles, attirer à la religion la majeure partie du monde. »

Quant au but des miracles de Jésus-Christ, le voici, toujours d'après le grand orateur sacré : « Pourquoi Jésus-Christ lui-même a-t-il fait tant de miracles? n'est-ce pas afin que, méritant d'être cru, il attirât les hommes à la foi, et les conduisît à une vie pure? C'est là la fin qu'il s'est proposée. »

Eusèbe[1] a, lui aussi, parlé de nos miracles bibliques :

« Comme homme, dit-il, Jésus-Christ souffrait ; comme Dieu, il faisait des miracles. Et ces miracles, ajoute-t-il, on ne peut pas les expliquer par la magie, parce que les mœurs des thaumaturges et les effets bienfaisants de leurs œuvres ne ressemblent en rien aux mœurs et aux fruits des magiciens. »

Il s'occupe spécialement de la vérité historique comme de la philosophique : « Il me paraît certainement bien convenable de dire qu'il faut : ou croire sans restriction les disciples de Jésus-Christ (les évangélistes), si on croit les autres écrivains, ou ne croire pas du tout ces derniers, si on ne croit pas ses disciples. »

Comme cette dernière détermination ruinerait toute certitude historique, c'est assez, pour Eusèbe, d'y acculer ses adversaires : il leur laisse le soin de conclure.

Concluons, à notre tour, que la vérité historique des miracles évangéliques est inattaquable aux yeux d'Eusèbe.

Entendons saint Léon[2], dans ce concert unanime de témoignages autorisés, nous dire : « Il avait imbu ses disciples des conseils de la doctrine et des miracles des œuvres, afin que le même Christ fût reconnu à la fois comme Fils unique de Dieu et comme Fils de l'homme. »

Disons, seulement, de saint Grégoire[3], pape, qu'il voit un sens dans les miracles, comme saint Augustin ; c'est leur but : « Les miracles de Notre-Seigneur et Sauveur montrent quelque chose par leur puissance, et, par leur mystère, nous signifient quelque autre chose. » Reste saint Bernard[4], le dernier des Pères : « Ceux qu'ils ont formés par leurs exemples, dit-il des saints, ils les ont affermis par des miracles. » C'est reconnaître la perpétuité du vrai miracle.

Nous en avons fini avec les Pères. Comme pour l'Écriture ici les textes prouvent surtout par leur ensemble, qui est comme une armée rangée en bataille.

(*A suivre.*) Abbé P. T.

1. Eusèbe, *Dist. des deux nat. en J.-C.; Vérité des mir. du Chr.; Démonst. év.* l. III, c. v.
2. S Léon, *Serm. de Transfig.*
3. S. Grég., hom. XVII *in Evang.*
4. S. Bern., *Brév. : Fête de S. Malac.*

Les Hiéroglyphes du Pentateuque

Sous le titre : « Le Sphinx a parlé », et la signature de M. Joseph Heibling, le *Journal du Magnétisme*, du quatrième trimestre 1906, pages 123-127, contient un excellent article, dont je veux surtout retenir le passage qui concerne les hiéroglyphes du Pentateuque.

D'une façon générale, selon la pensée de l'auteur, si l'homme moderne « semble avoir tout fait dans le domaine des sciences, son ancêtre paraît n'avoir brillé que dans le domaine plus primitif de l'art, au point qu'on pourrait poser la question : L'antiquité avait-elle des sciences » ?

Or, Rome et la Grèce mises à part comme « ne nous ayant légué aucune documentation scientifique véritablement originale », l'auteur aborde aussitôt le sujet que nous lui empruntons, et dit :

Tous les documents qui remontent authentiquement à la période égyptienne, sont invariablement écrits en hiéroglyphes; qu'il s'agisse d'inscriptions sur monuments, ou de papyrus, de sculptures sur pierres ou d'empreintes sur briques d'argile, la règle est générale. Cependant, chose singulière, un document très étendu, d'origine authentiquement égyptienne, semble faire complètement exception à cette règle ; je veux parler du texte hébreu de l'Ancien Testament, et en particulier des cinq livres fondamentaux du Pentateuque attribué à Moïse.

Qui ne connaît cette grande figure, immortalisée par le ciseau de Michel-Ange : Moïse, sauvé des eaux, et élevé à la cour d'un Pharaon ?...

Une langue hiéroglyphique est naturellement une langue artificielle, créée, un jour, de toutes pièces, dans un but donné ; nous en avons un exemple partiel dans le langage et la notion chimiques.

Une fois composée, puis entrée dans la pratique, une pareille langue peut perdre, sans inconvénient apparent, l'ensemble des règles qui ont présidé à la formation de ses mots : la notion claire de ceux-ci suffisant à tous les usages.

Il restait donc place pour une hypothèse : *la langue hébraïque du Pentateuque ne serait-elle pas une langue hiéroglyphique dont la clef a été perdue?*

En admettant un instant le fait, dans quelles parties de ces écrits pourrait-il y avoir place pour une documentation scientifique quelconque?

Placé à ce double point de vue, il suffit de jeter un coup d'œil sommaire, sur les principaux chapitres, pour se rendre compte que la traduction que nous en possédons est totalement insuffisante et pleine d'obscurités.

Voyons cela, un peu au hasard.

Voici le chapitre X de la Genèse qui renferme quatre-vingt-quatorze noms propres.

Logiquement, nous ne devons pas perdre de vue que ces quatre-vingt-quatorze mots ont été écrits à une époque où chaque verset de dix à douze mots exigeait l'emploi d'une brique de glaise, lourde, encombrante et, par suite, ennemie de toute prolixité ou superfluité.

Or, sur les quatre-vingt-quatorze mots cités, quatre seulement jouent un rôle dans l'ouvrage : — deux en tête : Noé, pour le déluge, et Cham, pour avoir manqué de respect à son père ; — deux à la fin : Abraham, comme patriarche, et Nacor, pour une aventure.

Que font là les quatre-vingt-dix autres mots, si coûteux, encadrés entre cette avant-garde et cette arrière-garde?

Le chapitre XIV relate une guerre incompréhensible de cinq rois contre quatre, ce qui lui permet de citer quarante-huit noms propres, dont trois ou quatre à peine ont un rôle dans l'ouvrage.

Le chapitre XV décrit le sacrifice fantastique d'une génisse de trois ans, d'une chèvre de trois ans, d'un bélier de trois ans, d'une colombe et d'une tourterelle ; le tout suivi d'épaisses ténèbres au milieu desquelles apparaît un four de flammes, et un brandon, qui passent à travers les animaux

partagés, chacun, en deux moitiés. Ici les trois derniers versets renferment une énumération de douze noms propres qui n'ont aucun rapport apparent avec ce sacrifice.

. Au chapitre XXII, Abraham, devant sacrifier son fils, Isaac, le remplace par un bélier. Les six derniers versets renferment une énumération de dix-huit noms propres, qui n'ont aucun autre rôle à remplir ailleurs.

Partout des aventures singulières, bizarres, souvent incompréhensibles ou inexplicables. L'Ancien Testament renferme ainsi près de deux mille noms propres, sur lesquels plus de dix-neuf cents n'ont aucun emploi apparent.

En réalité, il y a là dix-neuf cents mots non traduits : il en faudrait infiniment moins pour enlever tout sens aux narrations les plus claires.

Les apparences, jusqu'ici, semblent donc entièrement favorables à cette idée que l'ouvrage pourrait bien celer autre chose qu'un ensemble de légendes plus ou moins claires.

Restait à savoir si le texte était réellement hiéroglyphique et à trouver une piste sérieuse pour en entreprendre l'étude.

La preuve du caractère hiéroglyphique a été relativement facile à établir. En effet, les grammairiens nous enseignent tous : 1° Que tous les mots hébreux dérivent du verbe ; 2° que tous les verbes hébreux ont trois syllabes.

Comment tous les verbes hébreux — et par suite tous les mots, sauf adjonction de préfixes ou de suffixes, — peuvent-ils avoir invariablement trois syllabes, si le fait n'est pas d'ordre essentiellement arbitraire et voulu.

Dans toutes les langues connues, le nombre des syllabes, dans les mots, est capricieusement variable, et aucune Académie ne saurait en limiter le nombre.

Rien, au contraire, ne serait plus facile que de fixer arbitrairement à trois le nombre des syllabes à faire intervenir pour la formation des mots, dans une langue artificielle, nouvellement créée de toutes pièces.

L'argumentation nous paraît plus que suffisante.

Quant à la piste qui a permis de retrouver le sens des hiéroglyphes, le point de vue qui a servi à leur création, leur rôle et les règles de lecture auxquelles ils sont soumis pour

permettre la genèse des mots, ainsi que la description des objets et des idées, elle appartient à un domaine de discussion trop ardu pour pouvoir être abordé utilement dans une simple notice.

Qu'il nous suffise de dire que le travail de recherches, qui a duré trois longues années de pénibles analyses, s'est effectué en deux phases différentes. Dans la première, l'auteur est arrivé, par de patientes observations, à se faire une idée suffisamment nette de la valeur de chaque signe, en fonction de la place occupée dans le mot, pour pouvoir tenter enfin le déchiffrement de ces fameuses énumérations de noms propres si fécondes en promesses. Dans la deuxième phase, il a pu retrouver, dans le Pentateuque lui-même, la description de tout le système de notation hiéroglyphique, c'est-à-dire le sens exact, indépendant de la forme littérale, qu'il faut attribuer à chaque consonne, les règles de lecture étant indiquées par la notation musicale que constituent les voyelles [1].

Du coup la victoire était assurée.

Toute l'obscurité, toute l'imprécision des premières heures disparurent et l'œuvre entière prit, subitement pour ainsi dire, son véritable caractère.

*
* *

Et maintenant, qui est le Pentateuque ?

Sous sa forme apparente religieuse, forme voulue dans un but de réalisation pratique, le Pentateuque est, en réalité, un traité complet d'une science sublime, capable d'élever l'homme à la hauteur des Elohim.

Voici une idée très nette de cette science :

Les sciences contemporaines ont reconnu, jusqu'ici, deux domaines très distincts dans la nature : 1° le domaine de la matière brute, où prennent place les phénomènes chimiques

1. Chaque mot hiéroglyphique est une phrase complète définissant exactement le sens que le mot doit avoir. Elle se compose invariablement d'un terme directeur, d'un terme intermédiaire et d'un terme relatif.

ou purement mécaniques ; 2° le domaine de l'éther (des physiciens), où se placent les phénomènes d'ordre électrique : les radiations lumineuses, les champs magnétiques, etc.

Ajoutons, et le détail a son importance à l'heure actuelle, que, de nos jours, la science, grâce aux découvertes du Dr Gustave Le Bon, a même établi le phénomène de l'évanouissement de la matière, c'est-à-dire le passage graduel de l'état de matière à l'état d'éther.

A côté de ces deux domaines, les anciens en connaissaient un troisième : celui de l'esprit, ou des forces soupçonnées aujourd'hui sous la désignation de forces psychiques.

Les anciens semblent avoir su manier cet esprit, c'est-à-dire la matière première de ce troisième domaine, avec autant d'aisance que nous savons, nous modernes, manier aujourd'hui l'électricité ou les champs magnétiques.

Cet esprit, d'après eux, semble être comme un troisième état dans la nature, une force naturelle, souverainement puissante, commandant à l'éther et, par son intermédiaire, à la matière.

Les multiples phénomènes actuellement observés sous les formes diverses de magnétisme, d'hypnotisme, de télépathie, de somnambulisme lucide, de matérialisation de fantômes, etc., ne sont que les pâles reflets de cette lumière antique, l'indra, manié par les initiés de l'Inde, l'esprit manié par Jésus et certains de ses apôtres.

*
* *

Voilà, dans l'article, tout ce que nous avions à transcrire. Çà et là, surtout dans cette dernière partie, il y aurait des réserves à faire ; mais nos lecteurs ne s'y sont pas mépris, et les auront faites d'eux-mêmes.

Évidemment, d'abord, Moïse et les Hébreux, sortis d'Égypte, connaissaient l'écriture hiéroglyphique ; rien donc ne nous empêche d'admettre qu'ils l'aient employée au désert. C'est dans ce sens que le Pentateuque a pu être appelé « un document d'origine authentiquement égyptienne ».

Ajoutons que l'auteur met en note cette observation qu'il faut retenir :

La comparaison minutieuse des trois textes hébreu, chaldéen et samaritain, fait ressortir la supériorité incomparable du texte hiéroglyphique hébreu qui nous est parvenu dans un *état de conservation vraiment surprenant.* Les documents assyriens, en écriture cunéiforme, se rattachent également à l'initiation hébraïque, quoique leur clef soit entièrement différente.

Évidemment, ensuite, les anciens de toute religion devaient reconnaître le pouvoir suprême de l'*Esprit*, mais il s'agissait de la Divinité et pas seulement des « forces psychiques ». Nous en sommes toujours là au début du vingtième siècle. Qu'il s'agisse de Bouddha, de Confucius, de Mahomet ou de Jésus-Christ, tout homme qui appartient à une religion ne pense pas autrement. Que le spiritisme cherche ailleurs, au point de vue scientifique, c'est possible. Mais les milliards de chrétiens qui ont passé sur la terre, depuis déjà dix-neuf cents ans, ont entendu, autrement que notre auteur « l'Esprit manié par Jésus et ses apôtres ».

Cela dit, remercions M. Joseph Heibling de reconnaître au Pentateuque l'antiquité qui lui appartient, le vengeant ainsi implicitement de ses récents détracteurs; *et il est d'accord avec les égyptologues* qui ont placé côte à côte les plus anciens documents hébreux et égyptiens, et ont constaté leurs concordances. Le témoignage était à retenir.

P. L. BORIE.

AUTOUR DES REVUES

La croyance à l'immortalité.

Un des reproches qu'on fait d'ordinaire aux jeunes, c'est le sentiment qu'ils ont des vieux, les traitant trop souvent comme « quantité négligeable ». Seule, la jeunesse sait et comprend, raisonne avec intelligence, et doit conduire l'humanité.

Ainsi en est-il du spiritisme, qui a découvert des preuves tangibles de l'existence de l'autre vie, et nous en apporte enfin l'indéniable certitude. Avant lui, quelles ténèbres sur cette croyance! La religion elle-même doit lui voter des remerciements.

Écoutez, en effet, la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, janvier 1907, page 386 :

> Ceux qui ne ferment pas systématiquement les yeux devant l'évidence, entrevoient déjà l'importance énorme de recherches qui ouvrent à la science et aux aspirations religieuses de l'humanité des horizons dont on peut à peine scruter les profondeurs.
>
> Substituer à la foi aveugle en une vie future l'inébranlable certitude qui résulte de constatations scientifiques, tel est l'inestimable service rendu par Allan-Kardec à l'humanité. Faire pénétrer la lumière de l'observation et même l'expérimentation, dans un domaine réservé jusque-là aux obscures et interminables discussions philosophiques, c'était faire œuvre de maître, briser les vieux moules de la pensée, infuser un sang nouveau à l'antique spiritualisme, rénover la psychologie en lui indiquant une voie neuve et féconde, et préparer la plus riche moisson de connaissances nouvelles que l'on ait faite depuis deux mille ans.

On savait que M. Gabriel Delanne est un styliste et un penseur, mais cela ne suffit pas pour faire accepter toutes ses affirmations.

D'abord, les profondeurs qu'on peut à peine scruter des horizons que vont ouvrir à la science et aux aspirations religieuses de l'humanité les recherches spirites, doivent bien constituer un abîme, je n'en disconviens pas ; mais je voudrais des preuves sérieuses que la grande science physiologique doive y trouver un réel progrès, et les aspirations religieuses de l'homme y puiser plus de satisfactions que dans la religion révélée. Allan-Kardec admettait une triple révélation : à Moïse, à Jésus-Christ et à lui-même, alors Rivail.

Or, tout l'Ancien Testament des Israélites est plein de la loi de Moïse, et j'en ai trouvé les grandes lignes et les détails bien supérieurs au spiritisme. Le Nouveau Testament des chrétiens, même retouché çà et là par des sectes protestantes, est plein de la loi du Christ, et le spiritisme en est plus loin encore. Sans doute, Allan-Kardec n'a écrit ses ouvrages que depuis à peine cinquante ans, et l'on devrait peut-être attendre le résultat quelques siècles ; mais, dans la même Revue, M. Rouxel a publié précédemment un article très documenté sur « le Spiritisme avant le nom ». Il lui donnait donc une ancienneté d'où devrait découler déjà le progrès scientifique et religieux annoncé.

Au reste, le mosaïsme et le christianisme existent encore ; et si les grands voyants du premier prophétisèrent que le second le compléterait, ceux du second n'ont pas fait semblable annonce à l'égard du kardécisme.

Mais, est-il vrai qu'Allan-Kardec ait « substitué à la foi aveugle en une vie future l'inébranlable certitude qui résulte des constatations scientifiques du spiritisme »?

Cette proposition contient trois affirmations erronées : que cette foi est aveugle, que la science fait toujours une certitude inébranlable et qu'il n'y a que les constatations scientifiques pour faire une certitude en cette question.

Non ! la foi à la vie future, demandée par la religion, n'est pas aveugle. Ce qui est aveugle, c'est l'adversaire qui n'a pas voulu interroger la Bible, voir les manifestations de l'au-delà qu'elle raconte, lire attentivement les philosophes chrétiens qui en démontrent l'existence, se servir de sa raison pour en peser les arguments. Ainsi, il a « fermé systématiquement les

yeux devant l'évidence », et, parce qu'il ne voulait pas voir, il a affirmé que les autres ne voient pas. Ainsi donc, n'avaient qu'une foi aveugle ces médiocres esprits qui s'appelèrent, Augustin, Jérôme, Benoît, Bruno, Dominique, Thomas d'Aquin, Ignace, Pascal, Leibniz, Bossuet et même Voltaire, mourant, qui demandait un prêtre, « avant de faire le plongeon »!

Non ! la science ne fait pas toujours une certitude inébranlable. D'abord, elle n'a jamais acquis tout son perfectionnement; puis, que de fois on a vu des savants réduire à néant les affirmations d'autres savants, en physique, en chimie, en astronomie, etc., etc.! Qu'on se rappelle seulement Pasteur et la génération spontanée. Au reste, la science, en qui s'incarne-t-elle? Pour ses disciples et son parti, chacun est le savant et le maître; pour l'adversaire, rien de cela. La certitude inébranlable n'est donc pas toujours dans la science.

Non ! il n'y a pas que des constatations scientifiques pour faire la certitude en cette question. D'abord, est-ce que tous les problèmes soumis aux investigations de l'homme ne relèvent que de la science, telle que vous paraissez l'entendre?

Que de faits, dont on a l'absolue certitude, sans constatation scientifique! Une quittance de loyer, une carte d'électeur, un extrait de naissance, l'ordre du patron, la conversation au téléphone, la leçon du professeur, etc., font foi, en ce qui les concerne, sans la moindre des constatations scientifiques qui pourraient y donner lieu. La conclusion s'impose donc.

Du reste, Allan-Kardec a donné le spiritisme comme la troisième révélation de Dieu aux hommes; c'est la base première et je m'y tiens.

Quant à la lumière de l'observation et de l'expérimentation, elle peut corroborer les données de la révélation et de la raison qui ont enseigné la vie future, mais elle ne vient évidemment qu'en second. Gardons-nous de « mettre la charrette devant les bœufs », dans les problèmes de l'au-delà comme dans ceux de cette vie.

Ainsi, quoi qu'on en dise, la vie future a été crue de tout temps sincèrement et sur preuve, même dans le paganisme,

autant que dans la loi mosaïque et dans la loi chrétienne, avec des détails différents, mais sur une base identique. La première page de la Bible parle d'un esprit qui n'était pas de la race humaine ; et c'est la légion à laquelle il appartenait qui se manifeste aux hommes. Il y a beaux jours que la certitude en est acquise. Païens, hébreux et chrétiens savaient, avant les spirites et sur des raisons bien autrement probantes, l'existence certaine de la vie future et de l'immortalité.

Les restreindre à une « foi aveugle », c'est manquer sciemment d'étude de leurs auteurs ; et ce n'est pas Allan-Kardec qui pouvait y ajouter une preuve nouvelle.

Les expérimentateurs spirites.

La *Société d'Études psychiques de Genève* vient de publier, en janvier, des rapports pour l'exercice 1906. Au point de vue des expériences spirites, quelques aveux nous ont paru prendre place ici. On y verra combien cette sorte de science est sujette à caution, et comment les esprits sont assez récalcitrants aux désirs de leurs amis vivant encore de ce côté de la tombe.

Combien sont tout autres, dans les *Vies des Saints*, les diverses manifestations des anges et des saints qui venaient les encourager et les fortifier! C'est une constatation que nous faisons fréquemment, quand nous lisons des revues spirites.

Dans la pratique du spiritisme, dit le rapport, page 8, le succès dépend, pour beaucoup, des dispositions mentales de l'expérimentateur. Il doit savoir qu'il s'aventure sur un terrain spirituel, et il doit procéder autrement qu'en présence d'éléments matériels. De plus, les difficultés s'amoindrissent considérablement devant une volonté énergique et le sincère désir de réussir. Le chercheur sérieux provoquera surtout les phénomènes déjà connus dont on a pu suivre la marche et constater la réalité. Mais il ne doit pas oublier qu'il a affaire à des volontés libres et que, par conséquent, il ne peut dominer les manifestations. Les expérimentateurs s'étonnent souvent des divergences que présentent les réponses des esprits sur le même sujet; mais il faut se rappeler qu'ils sont à des degrés d'avancement très différents.

Du reste, leurs révélations sont toujours proportionnées au niveau mental de ceux auxquels ils s'adressent et ces révélations s'élèvent et progressent dans la mesure même où le fait l'esprit humain. Aussi, ignorant encore beaucoup de choses qui se rattachent à la doctrine, nous ne pouvons répondre à toutes les questions formulées; mais ce que nous possédons, en ce domaine, suffit à nos besoins actuels. Notre foi se fortifie par la certitude de la persistance de la vie dans l'au-delà.

Plus loin, pages 9-10 :

Il faut user de prudence, en nous initiant aux phénomènes du spiritisme, qui présente certains risques. Mais nous les éviterons d'autant plus aisément que la faute en est toujours à l'expérimentateur; car, en agissant avec sérieux et dans le seul but de s'instruire, on éloignera les influences mensongères ou, si elles se présentent, de quelque nom qu'elles s'affublent, elles ne tardent pas à être reconnues, pour peu que les assistants soient clairvoyants. L'entité qui s'impose n'est jamais un bon esprit. La première condition à observer est une complète indépendance d'opinion et de volonté. Les êtres spirituels, vraiment bons, préposés à notre éducation, ne cherchent jamais à nous dominer.

Tous les dangers, dont nous avons parlé, ne sont même pas les pires qui nous menacent. Que n'avons-nous pas à craindre moralement? L'atavisme, les mauvais exemples, les entraînements de toute sorte n'exigent-ils pas de notre part une vigilance énergique, si nous voulons demeurer indemnes du vice?

Sans être méfiants, soyons prudents. Ne nous livrons jamais aveuglément à une influence occulte. Avant de lui accorder sa confiance, l'expérimentateur contrôlera ses dires et ses procédés, car, lorsqu'un esprit inférieur parvient à s'accréditer auprès d'un médium, il s'établit entre eux une communication fluidique qu'il devient parfois difficile de secouer. Dans ce cas, l'action d'un bon magnétiseur est le meilleur spécifique, mais il faut que le sujet « veuille sérieusement» être délivré, car c'est surtout à nous-mêmes de veiller à notre sécurité.

Quand cette mauvaise influence vient à se fixer sur un médium, celui-ci change de caractère, il peut devenir maniaque, injuste, méchant; éprouver des haines aussi féroces qu'imméritées, exercer des vengeances imaginaires contre ses propres bienfaiteurs, etc. Cela devient alors la possession, bien voisine de la démence. Du reste, beaucoup de fous ne sont autres que des possédés..., etc., etc.

Voilà des réserves, des aveux et des appréciations, sur le rôle des expérimentateurs et des médiums, ainsi que sur

la méfiance à avoir, d'abord, au sujet des manifestations des esprits. Presque chaque phrase mériterait une observation.

Le bon chrétien, qui connaît les *Vies des Saints*, fera aisément une comparaison et reconnaîtra que les grands personnages de l'Église, recommandables par leur sainteté, ont eu moins de difficultés à reconnaître de quelle catégorie, anges ou démons, étaient les apparitions dont ils étaient favorisés. Mais, sur les manifestations spirites, le doute leur eût été à peu près impossible.

Il n'est pas prouvé, en effet, que les esprits qui se manifestent soient des âmes d'anciens morts, tandis que tout ce qu'on en dit peut se rapporter à des catégories de démons, selon la doctrine de l'Église. D'autre part, on avoue que les expérimentateurs spirites peuvent être souvent trompés par ces esprits ; n'est-ce pas retomber dans la doctrine catholique? Qu'on examine chacune des appréciations ci-dessus, et l'on n'en doutera pas.

Pire que Renan.

Nous allions mettre sous presse, quand nous recevons la *Revue de l'Hypnotisme*, février 1907, dont les patrons ont fondé une « École de Psychologie ».

Or, à la réouverture des cours de cette école, présidée par le sénateur M. Bienvenu-Martin (celui-là même qui, comme ministre, a signé la loi de Séparation de l'Église et de l'État), M. le Dr Binet-Sanglé a prononcé un discours d'introduction à la « psychologie de Jésus de Nazareth ».

Le lecteur comprendra aisément que, depuis cette loi de haine et d'étranglement, les adversaires de l'Église s'efforcent de « faire flèche de tout bois », et ne remarquent même pas que, dans leurs désirs d'attaquer le divin fondateur de l'Église, ils ébranlent, par là-même, jusqu'aux schismes de toute catégorie, qui admettent l'Évangile, et aux innombrables sectes hérétiques et protestantes qui se disent chrétiennes.

Dix-neuf siècles sont déjà passés, tous évidemment pleins de sectaires et d'insensés, puisque les spirites amis de la *Revue de l'Hypnotisme* vont étudier les évangiles « au point de vue anthropologique et surtout psychologique », et annoncent déjà leurs conclusions :

Dans mon cours de 1904 et de 1905, dit l'auteur, j'ai fait voir que les prophètes juifs appartiennent à la famille psychopathique, et que la plupart eussent été, de nos jours, internés dans des asiles d'aliénés.

Que pensent de cette appréciation les Juifs et les Israélites établis en France, où ils occupent une si large place? Eh quoi! David, Isaïe, Daniel, Jérémie, Ézéchiel, etc., etc., ne méritaient qu'un cabanon à Bicêtre ou à Ville-Évrard! La moitié de l'Ancien Testament ne vaut donc pas même une page de Zola?

Et voici maintenant pour les chrétiens des grandes catégories qui s'appellent catholiques romains, grecs schismatiques, russes orthodoxes, protestants luthériens ou calvinistes, anglicans presbytériens ou épiscopaliens, et les églises asiatiques qui disent remonter aux ariens et aux nestoriens, — voici, dis-je, ce que M. Binet-Sanglé, plus intelligent que tous les grands chrétiens de ces dix-neuf siècles, vient leur dire :

Je montrerai, cette année, que Jésus de Nazareth appartient à la même famille. J'apporterai dans cette étude l'ataraxie absolue dont ne doit jamais se départir l'homme de science...

... J'étudierai la famille de Jésus, son père, le dévot charpentier de Nazareth ; sa mère, la dévote Myriam ; ses frères et sœurs, depuis ceux qui le tenaient pour fou, jusqu'à ce Iaăcob, dit Jacques le Petit...

Je dirai ce que nous savons de la constitution physique, de la grâce et de la faiblesse du Messie...

Je rendrai évidente l'ignorance absolue du Nazaréen, à l'égard de la science grecque et romaine de son temps.

Je dirai comment il s'assimila des maximes venues de l'Inde, de la Perse, de l'Assyrie, de la Babylonie et dont beaucoup se trouvaient déjà dans l'Ancien Testament. Je dirai ce qu'il y a de bon et de mauvais dans cette morale, qui n'a rien de personnel et qui, à l'égard de la morale bouddhiste, constituait un recul.

J'expliquerai l'origine de ses idées sur Dieu, les anges, les démons, le jugement dernier, le paradis, le royaume de Dieu et l'enfer.

Je montrerai où il puisa l'idée du Messie, et comment il en arriva à croire à sa propre messianité.

J'étudierai sa mémoire, la tournure de son imagination, son goût de l'allégorie et de la parabole.

Je rapporterai ses hallucinations visuelles et verbales, celle du baptême, celles du désert, celle de la nuit de l'arrestation, et ferai voir qu'elles sont identiques à celles que nous constatons chez les fous mystiques de nos asiles.

Je dirai ce qu'il faut penser de son intelligence, et comment, chez lui, à l'incohérence des idées, à la faiblesse du jugement et du raisonnement, s'unissait une finesse touchant à l'astuce, un à-propos touchant à l'esprit.

Je parlerai de ses émotions, de son penchant à la tristesse et à la mélancolie, de son égoïsme, de son maladif orgueil, de son indifférence à l'égard de sa famille, de sa sympathie pour les déclassés, les publicains et les prostituées, de sa haine des riches et des pharisiens, de ses accès de colère.

Sa manière de s'exprimer, ses expressions familières, ses néologismes — si voisins de ceux qui ont été catalogués, dans ces derniers temps, par les aliénistes — nous arrêteront un instant.

J'attirerai votre attention sur la bizarrerie de ses attitudes et de ses gestes, sur l'impulsivité et l'incohérence de ses actes, depuis la malédiction du figuier jusqu'aux voies de fait dirigées contre les marchands d'offrandes du temple de Jérusalem.

Je le suivrai au cours de ses pérégrinations, de ses accès de dromomanie, de sa vie de vagabond et de mendiant.

Et peut-être sortira-t-il de cette étude, attentive, consciencieuse et impartiale, un Jésus nouveau, inédit, d'une silhouette et d'une physionomie précises, auréolé de la seule auréole qui lui convienne, la lumière magique de l'Orient.

Peut-être aussi arriverez-vous à vous convaincre que, *depuis dix-neuf cents ans, l'humanité occidentale vit sur une erreur de diagnostic.*

Du moins j'ose espérer que, dépouillant en entrant ici toutes idées reçues, tous préjugés et toutes préventions, vous écouterez ma démonstration avec le calme que j'emploierai à la faire, et aussi avec l'indulgence à laquelle a droit tout homme qui s'efforce, d'un esprit courageux et d'un cœur sincère, vers l'éternelle vérité !

Sauf ce dernier alinéa, qui sert de péroraison, que pensent nos lecteurs de ce hardi programme? Et qui donc est le plus fou et le plus idiot, de « l'humanité occidentale qui, depuis dix-neuf cents ans, vit sur une erreur de diagnostic », ou du Dr Binet-Sanglé qui s'élève, avec son intelligence transcendante et son si tardif diagnostic, contre les milliards de

chrétiens qui ont aimé et servi le Seigneur Jésus durant ces dix-neuf siècles ?

Je ne suis pas assez insensé pour en rire, et je ne me sens pas assez de larmes pour laver les souillures de la page immonde de cet extraordinaire discours. Les lecteurs de la *Revue du Monde invisible* me pardonneront-ils du moins la citation ? Il fallait qu'ils sachent jusqu'où va la haine de tout ce qui est chrétien ; et quels arguments de toutes sortes, même les plus bas et les plus inavouables, les amis de l'État laïque et athée emploient de parti pris contre tout ce qui touche à l'Église.

P. L. Borie.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

Les Songes dans la Bible

Nous avons donné la doctrine générale sur les songes; et peut-être a-t-on trouvé que ces notions trop nombreuses ne facilitent pas l'appréciation de ceux qu'on peut avoir, ou qu'on entend raconter. Cela même prouve que la divination par les songes n'est pas une science réelle, basée sur des principes certains: aussi ne doit-on pas, d'habitude, lui donner plus d'importance qu'il ne paraît convenir.

Cependant, nous l'avons dit, il est des songes prophétiques, révélation divine dont les circonstances qui les entourent, et les signes qui les différencient des autres, montrent le surnaturel. On les trouve d'ordinaire dans la Bible et dans les Vies des Saints; et ce sont quelques-uns de ceux de la Bible que nous allons rapporter ici.

I. — L'échelle de Jacob

Au livre de la Genèse, chapitre XXVIII, on lit que le vieil Isaac ordonne à son fils Jacob d'aller en Mésopotamie, pour épouser une des filles de Laban, et le bénit, en lui rappelant les promesses de Dieu à Abraham. Or, dit ici le texte :

Jacob étant donc sorti de Bersabée, allait à Haran; et étant venu en un certain lieu, comme il voulait s'y reposer après le coucher du soleil, il prit une des pierres qui étaient là, et la mit sous sa tête, et s'endormit au même lieu.

Alors il vit en songe une échelle dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel; et des anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle.

Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit : « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, votre père, et le Dieu d'Isaac; je donnerai à vous et à votre race le lieu où vous dormez.

« Votre postérité sera nombreuse comme la poussière de la terre; vous

vous étendrez de l'orient à l'occident, au septentrion et au midi; et toutes les nations de la terre seront bénies en vous, et dans celui qui sortira de vous.

« Je serai votre protecteur partout où vous irez; je vous ramènerai dans ce pays, et ne vous quitterai point que je n'aie accompli tout ce que j'ai dit. »

Jacob s'étant éveillé après son sommeil, se dit : Le Seigneur est vraiment en ce lieu-ci, et je ne le savais pas. Et dans sa frayeur il s'écria : Que ce lieu est terrible!... Et se levant le matin, il prit la pierre qu'il avait placée la veille sous sa tête, l'érigea en monument, et répandit de l'huile dessus. Et il donna le nom de Bethel à la ville qui auparavant *s'appelait Luza...*

Il faut admettre aisément que rien dans les circonstances qui avaient précédé, ou dans les idées qui préoccupaient alors le jeune voyageur, ne pouvait donner lieu à quelqu'une des particularités de ce songe; et l'on reconnaîtra aussi que les paroles du personnage placé au sommet de cette mystérieuse échelle se sont absolument accomplies : l'histoire du peuple hébreu en fait foi.

Sans doute, Jacob avait entendu raconter les promesses de Dieu à Abraham et à Isaac ; et, allant se marier, pouvait se voir dans le lointain des âges une nombreuse postérité. Mais cette pensée même serait aussi naturelle à tout autre époux : et pourtant, quel est le futur père de famille qui s'arrête même à cette pensée! surtout, quel est celui qui ait eu un songe identique!

Il n'y a donc qu'une explication : le songe de Jacob marquait une révélation divine, partie intégrante des desseins de la Providence sur le peuple qui devait donner le Messie.

II. — Jacob allant en Egypte

De longues années étaient écoulées, un des plus jeunes fils de Jacob était devenu le premier ministre du roi d'Égypte, et, après certains incidents très émouvants que raconte le livre de la Genèse, chapitres XLII à XLV, le vieux Jacob et toute sa famille, au nombre de soixante-six personnes, quittent leur pays à l'appel de Joseph.

Or, au cours du voyage, à Bersabée, Jacob voulut offrir un sacrifice à Dieu pour son défunt père Isaac, car c'était là qu'il en avait été béni à son départ pour la Mésopotamie; et, la nuit, il eut un songe.

Il entendit Dieu dans un songe pendant la nuit, qui l'appelait et lui disait : « Jacob, Jacob. » Et il répondit : « Me voici! »

Et Dieu ajouta : « Je suis le Dieu très puissant de votre père; ne craignez point, allez en Égypte, parce que je vous y rendrai le chef d'un grand peuple.

« J'irai là avec vous, et je vous en ramènerai lorsque vous en reviendrez. Joseph lui-même vous fermera les yeux de ses mains. »

Jacob partit donc avec ses enfants, ses petits-enfants, et leurs femmes, dans les chariots que Pharaon avait envoyés...

Ce songe se présente avec trois circonstances spéciales : Il a lieu dans la même ville où son père Isaac l'avait béni autrefois, et c'est après un sacrifice offert à Dieu pour le vieux patriarche : — Dieu le confirme dans la pensée que ce voyage d'Égypte est providentiel; — et il lui annonce que sa famille s'y multipliera jusqu'à devenir un grand peuple, mais retournera ensuite en Chanaan, conformément à de précédentes promesses.

Il serait oiseux d'ajouter que la suite de l'histoire des hébreux a confirmé, en effet, la prophétie ; mais on peut du moins remarquer que, si une partie du songe répond à une préoccupation possible sur l'issue de ce voyage, elle réfute aussi l'objection tirée de ce que cet établissement en Égypte allait contredire l'ancienne promesse faite dans le songe de l'échelle mystérieuse, puisque le retour en Chanaan y est annoncé. Il y a donc concordance parfaite, et révélation certainement divine : et si le bon accueil de Pharaon était prévu, la suite des événements, quelques siècles plus tard, ne pouvait être connue que de Dieu.

III. — Le songe du prophète Nathan

Le roi David voulait bâtir un temple, pour abriter l'arche d'alliance : et le prophète Nathan le félicite et l'encourage. (II livre des Rois, VII.)

Or, la nuit suivante, Nathan eut un songe :

Le Seigneur parla à Nathan la nuit suivante, et lui dit : « Allez trouver mon serviteur David, et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Me bâtirez-vous une maison afin que j'y habite? Depuis que j'ai tiré de l'Égypte les enfants d'Israël... ai-je jamais dit : Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une maison de cèdre?

« ... Lorsque vos jours seront accomplis, je mettrai sur votre trône après vous votre fils... Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom... »

— Nathan parla donc à David, et lui rapporta tout ce que Dieu lui avait dit, *et conformément à la révélation qu'il avait eue...*

Ce songe ne se rapporte absolument en rien aux pensées qu'avaient alors le roi et le prophète. David a considéré qu'il habite une maison de bois de cèdre, tandis que l'arche d'alliance n'est abritée que par des tapis faits de peaux de bêtes; sa piété veut donc pour Dieu un temple qu'il fera magnifique. Nathan ne pouvait que l'approuver.

Comment expliquer que ce prophète ait pu changer d'avis? Homme de Dieu, et serviteur dévoué au roi, le projet devait doublement lui plaire; et l'on ne peut donc lui trouver un motif secret de désapprobation. Bien plus, tout ce long chapitre contient des prophéties sur Salomon, avec des indications précises que personne au monde ne pouvait prévoir. En outre, après le discours de Nathan, on voit David se rendre auprès de l'arche d'alliance, et adresser à Dieu une longue prière d'humilité, de gratitude et de louange, que la prétendue supercherie de Nathan n'avait pu inspirer.

Pour tous ces motifs, le songe de ce prophète est certainement authentique, les circonstances si diverses qui l'entourent en étant l'irréfutable preuve.

IV. — Le songe de Salomon

Au IIIe livre des Rois, chapitre III, nous lisons :

Or, le Seigneur apparut à Salomon, en songe pendant la nuit, et lui dit : « Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne. »

Salomon répondit : « Vous avez usé d'une grande miséricorde envers David, mon père, votre serviteur...

« Maintenant donc, Seigneur, vous m'avez fait régner, moi qui suis votre serviteur, en la place de David, mon père ; mais je ne suis encore qu'un adolescent, qui ne sait de quelle manière il doit se conduire...

« Je vous supplie donc de donner à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple, et discerner entre le bien et le mal ; car qui pourrait rendre la justice à votre peuple, ce peuple si nombreux ? »

Et le Seigneur agréa que Salomon lui eût fait cette demande, et il lui dit :

« Parce que vous m'avez fait cette demande, et que vous n'avez point désiré que je vous donnasse un grand nombre d'années, ou de grandes richesses, ou la vie de vos ennemis, mais que vous m'avez demandé la sagesse pour discerner ce qui est juste, j'ai déjà fait pour vous ce que vous m'avez demandé, et je vous ai donné un cœur si plein de sagesse et d'intelligence, qu'il n'y a jamais eu d'homme, avant vous, qui vous ait égalé, et qu'il n'y en aura point après vous.

« Mais je vous donne, même de plus, ce que vous ne m'avez pas demandé, savoir : les richesses et la gloire... »

Salomon, s'étant réveillé, fit réflexion au songe qu'il avait eu ; et, devant l'arche d'alliance, il offrit au Seigneur des holocaustes et des victimes pacifiques, et il fit, à tous ses serviteurs, un grand festin.

Était-ce ici un simple songe? Des commentateurs ne le croient pas. Ils disent plutôt une vision en songe, comme en ont eu souvent les prophètes. Dans ces visions, les sens sont assoupis, il est vrai, mais l'esprit est éveillé et actif. Salomon pouvait donc très bien parler à Dieu, et en avoir une communication effective de la sagesse qu'il avait demandée.

Au reste, même dans nos songes, nous tenons conversation ; le dialogue de Salomon est donc admissible. A la vérité, il eût suffit que Dieu donnât au jeune roi une grande intelligence avec la pénétration d'esprit nécessaire : mais la vision permettait au prince adolescent d'adresser à Dieu une demande déjà pleine de sagesse, qui prouvait abondamment la justesse de ses intentions.

Un tel songe ne s'invente pas. Un désir exprimé à l'état de sommeil ou de rêverie n'est jamais qu'un désir bientôt évanoui : mais la longue administration de ce roi célèbre donne raison au songe ; il est donc authentique.

V. — Songe de Judas Macchabée

Il n'est aucun érudit qui ne sache qu'après la mort d'Alexandre le Grand, le vaste empire des Grecs fut divisé en quatre royaumes, et que la Palestine fut souvent ravagée par les rois d'Égypte et de Syrie qui se la disputaient.

Vint le jour où Antiochus-Épiphane voulut même extirper la religion mosaïque, et contraindre les Juifs à embrasser le paganisme. De là, ces révoltes et ces guerres, dont les héros juifs s'appelèrent Mathathias, Judas, et d'autres encore.

Or, les hauts faits d'armes de Judas le firent surnommer « le marteau, martel, ou marteleur », comme plus tard, en France, Charles-Martel. Mais, en syro-chaldéen, ce mot était *maqqâba*, d'où le nom de *Macchabée;* et deux livres, dans la Bible, racontent tous ces faits.

C'est à la fin du second livre, chapitre xv, que se place le songe de Judas Macchabée.

Il exhortait ses gens,... les arma,... et leur rapporta une vision très digne de foi, qu'il avait eue en songe, et qui les combla tous de joie.

Et voici quelle fut cette vision : Onias, qui avait été grand prêtre, et un homme plein de bonté et de douceur, modeste de mœurs, agréable de conversation, exercé dès son enfance dans toutes les vertus, cet Onias élevait les mains vers le Seigneur, et priait pour tout le peuple juif.

Puis, avait apparu près de lui un autre homme, d'âge vénérable, éclatant de gloire, environné de majesté.

Et Onias, le lui montrant, avait dit : « Celui-ci est le véritable ami de ses frères et de tout le peuple d'Israël; il prie beaucoup pour le peuple et pour la sainte cité tout entière; c'était un prophète de Dieu, Jérémie. »

En même temps Jérémie avait étendu la main, donné à Judas une épée d'or, et lui disait : « Prenez ce glaive saint, comme un présent de Dieu; avec lui, vous renverserez les ennemis de mon peuple d'Israël. »

Voilà le songe, avec l'apparition de deux personnages. Dira-t-on que le général qui le raconte à ses troupes l'a inventé de toute pièce? Il est inscrit dans un livre historique que juifs et chrétiens ont également admis; et ce livre, ne serait-il pas sacré pour la religion, mérite au moins autant de confiance que les récits des autres anciens historiens.

L'effet fut merveilleux : l'ennemi approche, Judas Macchabée adresse au ciel, à haute voix, une fervente prière, et ses soldats et lui, chargeant aussitôt l'épée à la main, remportent une glorieuse victoire. Trente-cinq mille hommes de l'armée ennemie, parmi eux le général en chef Nicanor, sont restés sans vie sur le champ de bataille.

On peut en discuter les détails: aucun qu'on ne puisse admettre. Quand l'existence d'un peuple est en jeu, son chef ne peut qu'être préoccupé de l'issue de la bataille décisive : pourquoi, même humainement dans un sommeil, sans doute agité, n'aurait-il pas un songe? et pourquoi, dans ce songe, deux des anciens personnages illustres de son pays ne pourraient-ils paraître converser avec lui?

Ce songe est donc évidemment possible; et j'ajoute que la double apparition est non moins vraisemblable. Le spiritisme admet la manifestation des esprits d'outre-tombe; ses tenants ne voudront donc pas nier que Judas Macchabée ait pu converser, dans cette vision, avec Onias et Jérémie.

VI. — Quelques réflexions

Voilà des récits bibliques, corroborés par les événements qui suivirent les songes. On ne peut mettre en doute ces récits; car après les négations qui déchireraient ces pages de la Bible, rien n'empêcherait d'autres négations d'arracher à leur tour d'autres feuillets, pour détruire insensiblement tout le livre.

De quel droit s'en prendre ainsi aux historiens sacrés? Et pourquoi alors ne pas en agir de même avec Homère, Thucydide, Virgile, Xénophon, Quinte-Curce, Tite-Live et tant d'autres.

Les deux songes de Jacob sont des incidents de ses deux voyages. L'auteur qui les raconte avait sans doute sous les yeux la multitude des Hébreux qui en étaient les descendants; mais il prenait ses récits dans une tradition connue de tous, et qu'il ne pouvait inventer. Bien plus, à l'heure où il écrivait dans le désert, non seulement les Hébreux n'étaient pas encore en possession du pays de Chanaan, mais aucun

des six cent mille hommes qu'il amenait d'Égypte, sauf deux seuls, ne devaient y entrer. Et pourtant, la prophétie s'accomplit. L'authenticité des songes de Jacob, qui auraient pu n'être qu'extraordinaires dans leurs détails, est donc rehaussée par leur caractère de révélation divine. Ni matérialistes, ni philosophes, ni même spirites ne leur trouveront une autre explication admissible.

Du songe de Nathan, dangereux revirement d'opinion qui met en défaut la sagesse de cet homme et s'oppose au projet du roi, que pourrait-on dire? Le seul fait d'oser le rapporter au souverain constituait une grave imprudence : il fallait donc à Nathan des motifs supérieurs. La vérité de la parole entendue dans la vision s'imposait donc d'elle-même; et l'accomplissement de la prophétie en montra ensuite dans l'histoire juive la divine autorité. Ici encore, comment s'inscrire en faux !

Le songe de Salomon défie à son tour toute critique. Nous ne voyons pas trop, en effet, un jeune roi de vingt ans venir dire à ses ministres et à ses familiers : « Vous savez, j'ai rêvé cette nuit que je suis dès ce jour le plus intelligent et le plus juste des rois qui aient jamais existé chez tous les peuples, et qu'après moi aucun ne m'égalera; et puis, si vous ne me croyez pas, repassez dans cinquante ans pour juger de la sagesse de mon administration. »

Traduit dans ce langage moderne, le songe d'un tel prince ne convaincrait guère ses auditeurs : ils acquiesceraient devant lui, hausseraient les épaules en sortant, et se réuniraient ensuite pour nommer un « Conseil de régence ». Mais, à cette date reculée, la Judée n'avait ni Bicêtre, ni Charenton, ni Ville-Evrard. On n'attendit pas longtemps. Le règne de Salomon fut le plus remarquable de toute l'histoire du peuple hébreu.

Reste, parmi les songes rapportés jusqu'ici, celui de Judas Macchabée.

Comme celui de « l'échelle de Jacob », il présente cette particularité, que des « esprits d'outre-tombe » ont apparu au dormeur. On ne saurait dire que Judas et Jacob fussent des médiums, ni même des spirites; on ne prétendra pas que

les anges de l'échelle de Jacob étaient des esprits de « désincarnés », comme dit si peu philosophiquement la philosophie kardéciste, et l'on doit bien reconnaître que les âmes d'Onias et de Jérémie n'avaient pas été évoquées.

Il y a donc, somme toute, dans la divination par les songes, une inconnue qui échappe à toute science; dans les songes eux-mêmes, parfois une intervention supérieure dont aucune action humaine n'a pu provoquer la *manifestation*; et dans la vision de certains personnages qui ont un rôle actif dans ces songes, *une action vraiment surnaturelle*, qu'aucune doctrine spirite ne saurait expliquer.

Montons donc plus haut, et demandons à la Providence divine, non pas ses secrets, mais la solution du problème. Dieu, quand il le veut, de la façon qu'il le veut, et à qui il le veut, manifeste ses desseins; et nous avons vu, par quelques-uns des songes prophétiques dont la Bible nous a fait le récit, comment le « spiritualisme » laisse loin derrière lui, sur la route des choses de l'au-delà, toutes les doctrines spirites. L'argumentation n'a pas besoin de plus longs détails.

Louis D'ALBORY.

———•✕•———

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

(SUITE.)

V. — Le sixième âge

Nous voici parvenus au véritable objet de cette étude. Le « Sixième Age », avons-nous dit, — c'est le nôtre, et nous le faisons commencer, soit en 1789, soit en 1801. — Quant à sa durée, bien que nous n'ayons pas la présomption de nous hasarder sur le terrain de la prophétie, — nous essaierons d'exposer une « hypothèse » relative à son évaluation.

Si le Sixième Age a pour point de départ l'année 1789, cent dix-huit ans sont déjà révolus depuis sa date initiale. Il n'en faut compter que cent six, si nous le faisons partir de 1801.

Cet Age nous apparaît, dans l'Apocalypse, sous le nom d'*Église de Philadelphie.*

Le nom « Philadelphie », que porte, de nos jours, une ville importante des États-Unis, sort directement du grec Φιλαδελφεία (*Philadelpheia*) et signifie : « Amour mutuel des frères », ou « Fraternité ».

Au temps de saint Jean, Philadelphie n'était qu'une petite cité. Nous transcrivons textuellement la note que lui consacre l'abbé Drach : « Ville de l'Asie Mineure, dans la Lydie, au sud-ouest de Sardes. Elle devait son origine et son nom au roi Attale Philadelphe. *Elle était sujette aux tremblements de terre,* ainsi que nous l'apprend Strabon qui nous dit qu'elle comptait, à cause de cela, un petit nombre d'habitants. *Elle eut à souffrir du même tremblement de terre que Sardes,* et eut part, elle aussi, aux largesses de Tibère. Une

monnaie de Tibère a conservé le souvenir de ces deux faits, qui sont relatés dans un marbre orné de figures de femmes, et découvert à Pouzzoles en 1693. »

Retenons tout de suite, afin de nous en servir ultérieurement, cette première constatation, extraite de Strabon, que Philadelphie « était sujette aux tremblements de terre », et qu' « elle eut à souffrir du même tremblement de terre que Sardes ».

Remarquons, en outre, que, géographiquement, *la suite des Épîtres parcourt l'itinéraire régulier et la voie normale qui mène de la ville d'Éphèse à la ville de Laodicée*, en montant et en descendant, qu'elle marque donc *une série d'étapes* logiques dans la succession des événements annoncés, ce qui répond à la parole de Dieu : « Je suis l'Alpha et l'Oméga, le principe et la fin », dit le Seigneur Dieu, qui est, et qui était, et qui doit venir, — le Tout-Puissant. »

§ 1er

Il convient de placer ici un rapprochement saisissant entre les sept Épîtres, qui correspondent aux sept Ages de l'Église, et les sept lettres du Nom Sacré JÉHOVAH, tel que nous l'écrivons en français.

Dans un livre admirable, dont on ne trouve presque plus d'exemplaires, publié en 1844, avec le haut encouragement du Pape Grégoire XVI, sous ce titre : *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*, le chevalier Drach, père de l'abbé Drach que nous citons, ex-rabbin *hhaber* converti au catholicisme, et l'un des hommes les plus savants du siècle dernier, exposa, avec une incomparable évidence, que les dogmes de la Foi catholique furent implicitement contenus dans l'enseignement des *nâeis* de la Synagogue juive depuis Moïse jusqu'au vieillard Siméon, qui tint l'Enfant-Dieu dans ses bras.

Dans le cours de ce merveilleux exposé, où, collatéralement avec les explications de l'Église catholique, le chevalier Drach présente les commentaires des docteurs de la Loi mosaïque avant et après la venue du Christ, — se place une lumineuse analyse du nom *Jéhovah*, formule monogramma-

tique des Mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

Ce nom, en effet, s'écrit, en caractères latins, par sept lettres : J-E-H-O-V-A-H. Mais, en langue hébraïque, avant comme après l'introduction des points-voyelles Massorétiques, ce Nom Incommunicable s'écrit en quatre lettres I-H-V-H, soit *Iod-Hé-Vav-Hé,* ce qui lui a valu la désignation de « *Tétragrammaton* » que lui donnent les Pères de l'Église.

Ainsi placées, les quatre lettres sont évocatrices des deux Mystères : Iod — le Père, — Hé, le Fils, ou Verbe Engendré, — Vav, — l'Esprit Saint procédant du Père et du Fils, — Hé, le Verbe Incarné par l'opération du Saint-Esprit.

En ces *quatre* lettres, nous trouvons le Nombre de la Création, c'est-à-dire du monde fini sortant du néant par la Volonté de Dieu, — et de la Rédemption, c'est-à-dire du retour de la Créature à Dieu par les mérites de l'Homme parfait uni hypostatiquement à Dieu. — Et c'est ce qui permet à la Mystique des Nombres de dire que le nombre *Quatre,* ou *Quaternaire,* est la marque de la Création.

Or, si, à ces quatre lettres, nous ajoutons les signes Massorétiques correspondant à nos voyelles, voici ce que nous trouvons :

Après le Iod, — Principe et Commencement, — un *scheva,* ou *e* muet : Ie.

Après le Hé, — Génération, — un *cholem,* ou *ô* long : Ho.

Après le Vav, Manifestation et Action, un *Kamets,* ou *a* long : Vah.

En sorte que ce *Kamets,* dépendant du Vav qui le précède et se terminant au Hé final qui le suit, représente le chiffre 6 dans l'ordre des sept lettres, voyelles et consonnes unies.

Le *Kamets* hébreu, impliqué toujours dans la lettre Aleph, correspond à la lettre grecque Alpha. Il est le résumé de tout le Nom Divin ; il marque qu'après lui ce nom est entièrement écrit sur l'Humanité et opère le retour de cette Humanité à Dieu, par l'achèvement du Mystère de la Rédemption indiqué par le second Hé.

L'histoire tout entière n'est donc que la signature de Dieu,

l'Action divine s'écrivant dans le temps, à l'aide de faits coordonnés de telle sorte que la liberté humaine vient, à son insu, tracer, jour à jour, siècle à siècle, les caractères sublimes du Nom Incommunicable. — Et les Prophètes ne furent prophètes que parce qu'il plut à Dieu de leur faire lire, *à l'avance*, ces caractères gravés sur l'avenir.

Nous ne donnons, cela va sans dire, cette interprétation, que pour édifier nos lecteurs. Rien n'est indifférent de ce qui, dans la pensée ou le langage humains, tend à la glorification de Dieu et de son Église. — Nous n'avons pas voulu faire autre chose. Qu'il nous soit tenu compte de ce désir, le seul qui nous anime.

Traduisons donc, autant qu'il est en notre pouvoir, le sens historique du Nom Divin.

— I — Le principe de la parole se manifeste au monde. — *Éphèse.* — Premier Age. — Les Apôtres.

— E muet (le *scheva* hébreu). La Parole ensemence silencieusement la terre et la féconde dans les Catacombes et le Sang. — *Smyrne.* — Deuxième Age. — Les Martyrs.

— H — Le Verbe de Dieu asseoit son empire inébranlable sur le Monde. — *Pergame.* Troisième Age. Le Pouvoir Temporel.

— O — Plénitude (le *cholem* hébreu est un point placé audessus du Vav. Il indique le point culminant de l'Église terrestre). — *Thyatire.* Quatrième Age. — Le Culte Universel.

— V — Le Vav hébreu est un trait vertical surmonté d'un point carré. Il marque l'effusion et, par analogie, la *descente.* Dieu continue à s'épancher sur l'homme, mais l'homme ne s'élève plus vers Dieu. Le point supérieur du *cholem* a pour antipode le *Kamets* inférieur de la Consommation. — *Sardes.* — Cinquième Age. — La Réforme. — Voltaire. — La Révolution.

— A — Le *Kamets* est sous la dépendance du Vav (Va) dans la prononciation. — Il marque que l'humanité se détache de Dieu de plus en plus, avant de voir sa fin dans la terminaison de l'œuvre de Dieu.

Philadelphie. — Sixième Age. — Fraternité des hommes.

— II — Enfin, consommation de l'Œuvre de Dieu et retour du Verbe Incarné pour juger les hommes. — *Laodicée.* — Septième Age. Le Jugement.

Or, c'est là, précisément, ce que semble révéler l'Apocalypse.

Nous y lisons, en effet, ceci :

— Et l'Ange que j'avais vu se tenant debout sur la mer et sur la terre, leva sa main vers le ciel,

— Et jura par le Vivant dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui sont en lui, et la terre et les choses qui sont en elle : Qu'il n'y aura plus de temps :

— Mais qu'aux jours de la voix du *Septième* Ange, quand il aura commencé à sonner de la trompette, le mystère de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes, ses serviteurs. (Ch. x. Vers. 5, 6, 7.)

Puis, en confirmation de ce qui précède :

— Et le *septième* Ange sonna de la trompette, et il se fit de grandes voix dans le ciel, disant :

— Le royaume de ce monde est devenu celui du Seigneur et de son Christ, — et il régnera dans les siècles des siècles : Amen. (Ch. xi 15.)

— Et le *septième* Ange répandit sa coupe dans l'air, et une grande voix sortit du temple, du trône, disant : *C'est fait.* (Ch. xvi, 17.)

Nous sommes donc, selon notre hypothèse, dans la période « ante-consommatoire » (qu'on nous passe ce néologisme) de l'histoire, c'est-à-dire sous la lettre A de la syllabe *Va*, cette lettre dépendant du V qui la précède, comme notre époque dépend du dix-huitième siècle dont elle a reçu et continue le mouvement révolutionnaire.

Nous avons vu, dans la note de l'abbé Drach, puisée aux sources de Strabon, que *Philadelphie éprouvée par le même tremblement de terre que Sardes,* participa avec celle-ci aux mêmes largesses distribuées par Tibère.

Par similitude, nous trouvons que le *dix-neuvième siècle,* ébranlé par la même secousse que le *dix-huitième,* — la Révolution, — bénéficie des mêmes largesses du Césarisme

corrompu, c'est-à-dire de « l'Etatisme » autocratique dont Tibère ne fut jadis qu'une figure symbolique.

En sorte que notre Age, — depuis 1801, — est solidaire de celui qui l'a précédé, — Age du Rire Sardonique, — comme Philadelphie le fut de Sardes. — Tout se tient. La Réforme enfanta la Révolution, celle-ci le Despotisme. La terre a tremblé à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. L'Occulte tyran qui, depuis l'an 1456, combat et opprime le Christ, prodigue ses faveurs aux victimes du « tremblement de terre » de 1789, afin de les détacher du christianisme pour les mieux asservir au joug du César de demain. — Et celui-ci sera, pour le vingtième siècle, ce que Néron, son précurseur et sa figure, fut pour le premier siècle : l'Antéchrist. On sait, en effet, que cet empereur, prototype du Monstre couronné, fut considéré par beaucoup de chrétiens comme l'Antéchrist lui-même. Suétone et Tacite nous rapportent que le peuple ne voulut pas croire à sa mort et attendit longtemps sa résurrection. « C'est cette même interprétation, — écrit en note l'abbé Drach, — qui a donné lieu à cette croyance, dont nous parlent certains auteurs ecclésiastiques, d'après laquelle l'Antéchrist, qui doit venir à la fin des temps, ne serait autre que Néron, réservé, comme Hénoch et Élie, pour ces temps malheureux. »

§ 2

Voici une seconde évaluation que nous qualifierons simplement d' « ingénieuse ».

Elle consiste à rapprocher la vie même du Sauveur de celle de son Église, en prenant pour base du calcul les grandes dates et le nombre des années passées sur la terre par l'Homme-Dieu.

La tradition, aussi bien que les calculs qui prennent pour point de départ l'Évangile, attribuent à l'existence du Christ *trente-trois ans et quelques mois*. En serrant les chiffres, on arrive à trouver que TROIS est distribué régulièrement en cette existence, soit :

Trente ans avant le Baptême de Notre-Seigneur par saint Jean ;

Trois ans de vie publique ;

Trois mois et *dix-huit* jours pour les derniers événements de cette vie publique, à partir du moment où le Sauveur vint à Jérusalem.

Cela donne exactement :

Cent huit jours, pour les *unités*, soit du 25 décembre au 12 avril, date indécise, mais *possible*, du vendredi saint ;

Mille quatre-vingts jours, ou *trois* ans, pour les *dizaines ;* pour la vie publique en Galilée, Samarie et Judée. *Dix mille huit cents jours*, ou *trente* ans, pour la vie obscure au foyer de Joseph et de Marie, soit pour les *centaines.*

On obtient ainsi un nombre pyramidal qui, selon l'échelle décimale, donne :

1 0 8
1 0 8 0
1 0 8 0 0

que l'on peut écrire par ses facteurs :

3
3 0
3 0 0

Il va sans dire que, dans un tel calcul, on ne tient compte que des années de 360 jours.

Le triangle ainsi formé donne TROIS CENT TRENTE-TROIS, nombre que l'on traduit ainsi :

TROIS, sommet du triangle, mystère de la Sainte Trinité ;

TRENTE, — milieu du triangle, à partir du deuxième *Trois*, — mystère de l'Incarnation de la deuxième Personne de la Sainte Trinité ;

TROIS CENTS, — base du triangle, — mystère de la Rédemption du Monde consommé jusqu'au dernier jour.

Certains écrivent le triangle sans zéros :

3
3 3
3 3 3

Ce qui donne six fois le chiffre 3.

En multipliant 3 par 6 on obtient 18:

En multipliant 30 par 6, on obtient 180;

En multipliant 300 par 6, on obtient 1800;

Or, en additionnant ces nombres, on obtient :

$$18 + 180 + 1800 = 1998.$$

Ou, ce qui revient au même, en multipliant 333 par 6, on obtient 1998;

Si l'on compte chaque *année* de la vie du Sauveur comme un *siècle* et chacun de ses *jours* comme *cent* jours, on arrive à cette attribution : DIX-NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT ANS pour la vie terrestre de l'Église.

§ 3

Là ne se limite pas le calcul.

On est tout de suite frappé par cette évidence que TROIS CENT TRENTE-TROIS est exactement la *moitié* de SIX CENT SOIXANTE-SIX, le nombre que saint Jean nous dit être celui de la Bête et celui « d'un homme », — paroles que la tradition et les commentaires entendent de l'Antéchrist.

Et, en effet, qu'est-ce que 666, sinon 333 multiplié par 2? — DEUX, le premier des nombres *pairs*, tenu pour funeste et maudit dans toutes les numérations mystiques, est le signe de la Lutte, de l'OPPOSITION, *qui adversatur*, a dit saint Paul. Il marque donc la guerre furieuse faite par l'Esprit du Mal à l'Église de Dieu, et nous trouvons que le nombre 666, multiplié par le ternaire divin, donne, lui aussi, dix-neuf cent quatre-vingt-dix-huit, soit :

$$600 \times 3 = 1800$$
$$60 \times 3 = 180$$
$$6 \times 3 = 18$$
$$666 \times 3 = 1998$$

Dix-neuf cent quatre-vingt-dix-huit se retrouve donc au terme de la lutte, engagée sur la terre, par Satan contre la Très Sainte Trinité, représentée par :

L'Église = 300
Le Verbe incarné = 30 } × 6
Dieu Un et Trine = 3

Ce qui donne en figure, au-dessous du triangle divin, le triangle infernal :

3
3 3
3 3 3
3 3
3

Et la figure ainsi dessinée est un carré, ou *quaternaire*, indiquant que cette lutte a pour scène le *monde créé.*

§ 4

Rappelons-nous, maintenant, l'ordre des Épîtres : Éphèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, Laodicée.

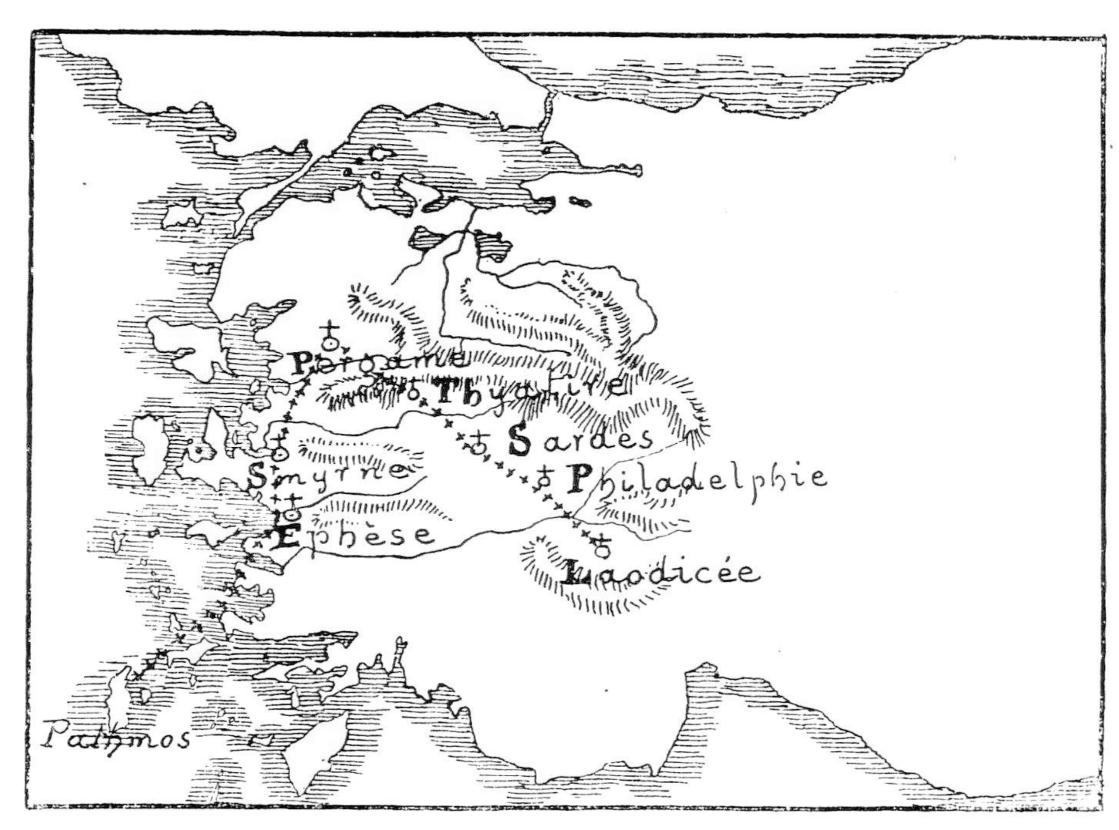
Nous avons remarqué que la succession de ces noms sur la carte, en partant de l'île de Pathmos, donne un graphique à peu près triangulaire. Le voyageur (c'est ici le messager de l'Apôtre) traverse la mer, de Pathmos à Éphèse, s'élève encore vers le nord jusqu'à Smyrne, puis à Pergame. Ce premier parcours effectué, il descend de Pergame sur Thyatire, puis Sardes, puis Philadelphie, puis Laodicée. De la sorte, il parcourt sept étapes, dont le tracé est le suivant : (*Voir le tracé ci-contre.*)

Si, sur chacune de ces étapes nous inscrivons l'une des lettres du nom divin, nous obtiendrons la figure que voici :

Pergame
h o
Smyrne Thyatire
e v
Éphèse Sardes
I a
Pathmos Philadelphie
h
Laodicée

Soit trois étapes jusqu'au point culminant Pergame (citadelle), et quatre de ce point jusqu'à Laodicée (jugement du peuple) ou consommation.

Dans ce tracé, Smyrne et Thyatire, placées au même niveau, marquent le terme moyen de la vie de l'Église.



Les sept Églises d'Asie

Si nous remplaçons les lettres par des chiffres, nous obtiendrons encore :

P
3 + 4. . . . . . = 7
S. .T
2 + 5. . . . . = 7
E. .S
1 + 6 . . . = 7
P. .P
7 . . = 7
.L

On le voit, nous ne sortons pas des mêmes chiffres. Ils nous ramènent tout droit à la lumineuse interprétation du chevalier Drach.

En effet, le nombre 7 se compose de 3, nombre de la Sainte Trinité, et de 4, nombre de l'Incarnation et de la Rédemption. Nous trouvons donc Iod, Hé, Vav, sur la première partie de 7, = 3, Iod, Hé, Vav, Hé, sur la seconde partie de 7, = 4.

Dans l'ordre des étapes historiques, nous trouvons, de même façon, que l'âge ou l'Église de Pergame (*citadelle*), le troisième âge, est bien le point culminant de la vie de l'Église. Et nous plaçons ce point culminant à l'établissement *du patrimoine de saint Pierre, en 756.*

§ 5

Il faudrait ouvrir ici, peut-être, une discussion sur le nombre 666. — Mais nous préférons y renoncer. Tous les calculs auxquels on s'est livré jusqu'à présent ont abouti à des puérilités. — Non seulement Dieu ne veut pas que l'homme s'attache à préciser l'avenir, mais il nous a fait nettement défense de formuler aucune affirmation sur la date de la fin des temps.—Le commentaire et les hypothèses que nons offrons aux lecteurs ne valent donc pas plus que telle ou telle autre opinion sur le même thème. Disons tout de suite que l'inanité des recherches au sujet du nombre 666, que les commentateurs estiment contenir le *nom* de l'Antéchrist[1], est tout de suite démontrée par ce seul fait qu'aucun de ces commentateurs, dans leurs évaluations, n'a tenu compte de l'échelle décimale des nombres composants que, pourtant, saint Jean met nettement en relief. 666, en effet, se compose de 600 + 60 + 6, exprimés en latin par les mots : *sexcenti-sexaginta-sex* et, en grec, par leurs équivalents : ἑξακόσιοι ἑξήκοντα ἕξ.

1. Remarquons, avant toute chose, que l'Apôtre ne dit pas qu'il s'agit d'un « nom ». Voici la phrase telle qu'elle est écrite : Ὧδε ἡ σοφια ἐστιν, ὁ ἔχων τόν νοῦν ψηφιζάτω τόν ἀρίθμόν τοῦ θηριου. ἀριθμὸς γὰρ ἀνθρωπου ἔστι, καὶ ὁ ἀριθμὸςαυτου ἑξακόσιοι εξήκοντα ἕξ. — Et dans la Vulgate : *Hic Sapientia est. Qui habet intellectum computet numerum bestiæ. Numerus enim hominis est; et numerus ejus : sexenti sexaginta sex.*

Il faudrait donc trouver un nom en trois parties, dont l'une correspondrait à 600, l'autre à 60, la troisième à 6. Mais, outre la difficulté presque insurmontable que présente en soi un tel calcul, il se complique d'une autre difficulté, tout à fait insoluble, à savoir que la langue grecque ne contient pas de lettre correspondant au chiffre 6. En effet, le *digamma*, ou *episêmon*, ϛ, ne figure dans l'alphabet *que pour sa valeur numérique*, et c'est par hypothèse que les commentateurs l'assimilent, soit au Vav hébreu, soit à l'F latin. Écrit numériquement en grec, le nombre 666 serait donc le suivant : X Ξ Σ, qu'il est absolument impossible de prononcer, ou même d'écrire dans nos langues modernes, sauf, peut-être, en langue russe.

Pour obtenir l'équivalent du chiffre 6, en langue latine, il faudrait se servir d'une des combinaisons suivantes :

ABBA=1+2+2+1 ; — ABAB=1+2+1+2; BABA=2+1+2+1 ; AABB=1+1+2+2 ; BAAB=2+1+1+2; — BBAA=2+2+1+1 ; ABG=1+2+3; AGB=1+3+2; BAG=2+1+3; GAB=3+1+2; — BGA=2+3+1 ; GBA+3+2+1 ; ADA=1+4+1 ; AAD=1+1+4; DAA=4+1+1 ; AE=1+5 ; EA=5+1.

Nous croyons donc que ces mots « nombre d'un homme », identifiés par l'Apôtre avec les mots « nombre de la Bête », doivent s'entendre d'un *monogramme* maçonnique opposé aux divers monogrammes du Christ, tels que IHS, XHS, X, ou encore le nom Ιχθύς, poisson, dont les cinq lettres donnent les mots suivants : Ιησους Χριστος Θεοῦ υἱός σωτηρ, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur.

Nous croyons en outre que le nombre 666, évalué en dates comme nous l'avons fait pour les années de la vie de Notre-Seigneur, contient les chiffres des trois *oppositions*, ou batailles livrées par l'Esprit du Mal à l'Esprit de Dieu. La première de ces luttes aurait duré dix-huit siècles, soit de l'an 1 à l'an 1800 ; la seconde, plus violente, durerait cent quatre-vingts ans et prendrait fin en 1980 : la troisième et dernière, enfin, durerait dix-huit ans et se terminerait en 1998.

Or, rapprochement mystérieux, il se trouve que ce nombre, 1998, donne exactement l'ensemble des nombres

contenus dans le monogramme du Christ et dans le nom humain du Fils de l'Homme.

Le monogramme le plus sommaire du titre *Christ* est celui-ci : X. Il se compose des trois lettres grecques X = 1000 ; P = 100 ; I = 10, — dont le total donne 1110.

Dans ce nombre 1110 (les 3 unités), nous trouvons 1 dix, 1 cent, 1 mille et, graphiquement, trois 1 avec le zéro indicatif de la dizaine, nombre parfait.

Le nom « Jésus » donne, de son côté :

Iota	= 10	— nombre parfait.
Hêta	= 8	— équivalent du Hé hébraïque, 2e et 4e lettre du *nom divin IHVH.*
Sigma	= 200	
Omicron	= 70	
Upsilon	= 400	
Sigma	= 200	
TOTAL	888	— Huit cent-quatre-vingt-huit.

Ici, encore, les chiffres nous donnent : 8 centaines, 8 dizaines, 8 unités.

Or, le nombre 8 est considéré comme mystiquement représentatif de la personne humaine du Sauveur, qu'on l'évalue ainsi : 1 + 2 + 5 — ou 3 + 5 = Dieu Un — Verbe — Homme, — ou Dieu Trine — Humanité.

En additionnant les deux noms « Jésus-Christ » ou leurs monogrammes IHS, X, on obtient 888 + 1110 = 1998, soit :

10 + 8 = 18
100 + 80 = 180
1000 + 800 = 1800

Et c'est toujours le nombre divin 3 qui apparaît, multiplié par le *pair* ; c'est-à-dire la *lutte* et l'*opposition.*

Quant au nombre « mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit », ainsi obtenu, il fournit, soit par l'addition, soit par la division, le total ou le facteur 27, c'est-à-dire le *cube*, ou *troisième puissance*, du *ternaire*, nombre de la divinité. — Il est la formule de la *consommation.*

(*A suivre.*) SIMMIAS.

A UN CRITIQUE

I

D'une longue lettre où j'ai l'honneur d'être pris à partie en même temps que notre distingué collaborateur A. Van Mons, j'extrais le passage suivant qui me concerne. M. Van Mons se suffira pour répondre de son côté. — Je cite *textuellement :*

Je m'étais habitué à voir dans la *Revue du Monde Invisible* de Mgr Méric un recueil de faits qu'on essayait de grouper et d'expliquer le plus simplement du monde, sans parti pris d'y voir des diableries.

Croyez-vous qu'il ne faille pas avoir du temps *de reste* pour *chercher* la clef de l'Apocalypse dans la suite des âges, comme on *cherchait* la clef du premier chapitre de la Genèse dans la Géologie, au lieu de *chercher* les rapports de ces écrits avec les écrits antérieurs ou contemporains, ce qui était plus sérieux et plus instructif à tout point de vue? Comment voulez-vous que j'admette que le cheval noir *ce soient* les Barbares, le cheval blanc l'Islam, il n'y a guère plus de raison *que* pour voir dans le firmament de la Genèse la nébuleuse primitive?

Excusez-moi, Monsieur le directeur, de cette longue et ennuyeuse lettre qui n'est inspirée que par le souci de la réputation intellectuelle du clergé.

Je n'ai rien retranché à ces lignes, pas même les fautes de français. Elles prouvent *a priori*, que, dans l'âme généreuse de leur auteur, « le souci de la réputation intellectuelle du clergé » ne va pas jusqu'à le rendre scrupuleux lui-même sur la correction de son propre style... épistolaire.

Mais qu'est-ce que cela aux yeux d'un critique dont la courtoisie commence par adresser à ses adversaires des reproches sans fondement?

Je discute, phrase par phrase, ces reproches :

— « Je m'étais habitué à voir dans la *Revue du Monde Invisible* de Mgr Méric un recueil de faits, qu'on essayait de

grouper et d'expliquer le plus simplement du monde, sans parti pris d'y voir des diableries. »

Réponse : 1° Je connais cette « loyauté » qui consiste à comparer de « parti pris » les continuateurs d'une œuvre à ses initiateurs. Mgr Méric l'avait connue avant nous et l'appréciait avant nous. Il en savait la savoureuse amertume.

2° Notre critique appelle « expliquer le plus simplement du monde » le fait de ne fournir aucune explication des phénomènes « qu'on essaie de grouper ». C'est une opinion, et elle vaut ce que valent toutes les opinions. — Peut-être serait-il plus embarrassé de nous citer *un seul* article de notre éminent fondateur dans lequel celui-ci n'ait donné son jugement à l'occasion des faits cités par lui.

3° « Sans parti pris d'y voir des diableries. »

Il y a six mois environ que nous avons été appelés, quelques-uns, par la direction, à collaborer à la *Revue*. Nous défions notre loyal critique de nous signaler une seule de ces « diableries » qu'il invoque et auxquelles, précisément, nous faisons la guerre.

— « Croyez-vous qu'il ne faille pas avoir du temps *de reste* pour *chercher* (1 fois) la clef de l'Apocalypse dans la suite des âges... »

Eh ! mon cher Monsieur, je suis bien convaincu que vous n'avez pas ce « temps de reste », puisqu'il vous en manque pour « chercher » vos propres insuffisances de forme. — Quant à « la clef de l'Apocalypse », qui est une « prophétie » (et je ne pense pas que vous vouliez le nier), où voulez-vous qu'on la cherche, sinon « dans la suite des âges », puisque, ainsi que le déclare l'Apôtre lui-même, elle est l'annonce des événements qui doivent suivre : *quæ oportet fieri post hæc?*

— « Comme on *cherchait* (2e fois) la clef du premier chapitre de la Genèse dans la Géologie... »

« Tout doux », cher critique, — ainsi qu'on disait au dix-huitième siècle, — voilà un terrain éminemment dangereux et sur lequel je gage que vous seriez mal à l'aise.

On ne « cherche » pas « la clef de la Genèse », pour l'excellente raison que l'affirmation des Livres saints est à la base de la même Doctrine catholique. Mais il n'a jamais été dé-

fendu, que je sache, de « chercher » dans la « Géologie » (vous voulez dire sans doute dans la « Cosmologie »), la confirmation scientifique du récit biblique. C'est même si peu défendu que, dans le premier volume de la *Nouvelle Polyglotte* de l'éminent abbé Vigouroux, éditée par la maison Roger et Chernoviz, — vous trouverez, de la page 1019 à la page 1022, au début de l'*Appendice*, une longue et copieuse *Note I* où sont exposées précisément les considérations d'ordre « géologique » qui militent en faveur de « la Cosmogonie de Moïse ».

— « Au lieu de *chercher* (3 fois) les rapports de *ces écrits* avec *les écrits antérieurs ou contemporains, ce qui était* plus sérieux et plus instructif à tout point de vue. »

Pardon, — pardon, — digne Monsieur. — La première qualité d'une critique doit être la « cohérence ». Et, ici, cette cohérence fait totalement défaut.

Vous dites « les rapports de *ces* écrits ». De quels « écrits », s'il vous plaît? — Vous venez de parler de « la clef de l'Apocalypse », de « la suite des âges », de « la clef du premier chapitre de la Genèse », et de « la Géologie ». Je vois bien deux « clefs » dans votre phrase, mais il en faut une troisième, la clef de cette phrase même. Et vous me paraissez l'avoir perdue dans l'embrouillement de vos termes.

Je ne suis pas méchant. Voulez-vous que je vous aide à *chercher* (ce ne sera que la quatrième fois) vos idées dans cet écheveau macaronique?

Voyons. Je crois que j'y suis. Vous voulez dire, n'est-ce pas,— qu'au lieu de *chercher* à expliquer l'Apocalypse par l'histoire, il vaudrait mieux *chercher* « les rapports de ces écrits (ceci est une figure de grammaire appelée *Syllepse* : écrits mis au pluriel pour Apocalypse au singulier) avec les écrits antérieurs ou contemporains »?

Eh! — Je ne fais pas autre chose, et si, au lieu de m'incriminer au hasard, vous aviez pris la peine de lire toute mon étude, vous auriez vu que je la rapproche des prophéties « antérieures » d'Ézéchiel, de Daniel, des Actes des Apôtres, de la Deuxième Épître aux Thessaloniciens. — Quant aux « écrits contemporains » de l'Apocalypse, vous auriez été fort aimable en me les indiquant. Je n'en connais pas, — sauf

parmi les « apocryphes » dont l'Institut Catholique vient de publier le premier, *Le Livre d'Hénoch*, en une magistrale édition. Quant à ce que vous paraissez conseiller, à savoir une comparaison collatérale de tous les « écrits » ayant traité de l'Apocalypse, souffrez que je vous en fasse toucher du doigt l'impossibilité matérielle.

Dès l'époque de sa divulgation, en effet (95 après Jésus-Christ), l'Apocalypse a été étudiée par une suite innombrable de Pères, de Docteurs et de Commentateurs. Et si vous désirez avoir un aperçu du chiffre d'in-folios qu'il faudrait imprimer pour obtenir l'ensemble de ces commentaires, veuillez jeter les yeux sur la liste suivante qui n'énumère que les principaux.

Eusèbe, — résumant Caïus et Papias, — saint Justin, Tertullien, saint Méliton, saint Irénée, saint Jérôme, saint Methodius, saint Victorien, Tichonius, Gennadius, Primasius, Cassiodore, saint Augustin, André de Césarée, — passons rapidement : Bède le Vénérable, Alcuin, Raban Maur, Albert le Grand, saint Brunon, l'abbé Joachim, Nicolas de Lyre, Salmeron, Alcazar, Bossuet, La Chétardie, Joubert, d'Ettémare, Holzhauzer, de Bovet, Allioli, Lafont-Sentenac, l'abbé Maître, Jules Séverin, — pour ne citer que ceux-là.

— « Comment voulez-vous que j'admette que le cheval noir *ce soient* les Barbares, le cheval blanc l'Islam? »

Je suis certainement très marri de n'être pas d'accord avec mon docte critique, mais il n'est pas indispensable, pour que j'aie raison, que celui-ci admette que « le cheval noir *ce soient* les Barbares » — (je n'ai rien dit de semblable) : en revanche, ce qui est indispensable dans une critique c'est l'exactitude des citations. Or, mon contradicteur assure que « le cheval blanc », selon moi, c'est « l'Islam ». Je le mets bien en demeure de me citer le texte dans lequel j'aurais dit cela. — Que mon judicieux adversaire se donne la peine de me relire et il verra que son assertion est absolument gratuite.

— « Il n'y a guère plus de raison *que* pour voir dans le firmament de la Genèse la nébuleuse primitive. »

Allons! Allons! — Autant de mots, autant d'ignorances. Notre éminent critique a dû entendre parler du système de

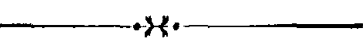
Laplace, qui est encore l'hypothèse dominante de l'Astronomie, à laquelle des savants, comme M. de Lapparent, qui passe pour un assez bon catholique, ont apporté l'appui de leur savoir. Je ne connais pas d'autre « nébuleuse » primitive, à moins que mon contradicteur n'y ait substitué la nébuleuse de sa propre idée. — En ce cas, il devrait nous en prévenir.

Or l'hypothèse de la « nébuleuse primitive », que l'Église n'a jamais eu le motif de combattre, n'est aucunement intervenue à l'occasion du « firmament de la Genèse ». Faut-il apprendre à notre critique que ce mot « firmament » n'apparaît qu'au verset 7 du premier chapitre de la Genèse, qu'il est rendu en hébreu par le mot « *raqiah* », en grec par le mot στερέωμα, et en latin par le mot *firmamentum*. S'il a été question de « nébuleuse primitive », ce n'a pu être qu'à l'occasion du premier verset, où le mot hébreu *schamaim* (un pluriel) est rendu en grec par τον οὐρανὸν et en latin par *cœlum*, — ce que l'on a toujours traduit par « les cieux » ou « le ciel », et jamais par « le firmament ».

— « Excusez-moi, Monsieur le directeur, *de* cette longue et ennuyeuse lettre qui n'est inspirée que par le souci de la réputation intellectuelle du clergé. »

C'est entendu. Le directeur, et nous tous avec lui, excusons notre correspondant *de* « cette... lettre ». Mais que voilà un malencontreux « souci » et comme il a mal « inspiré » notre critique en le déterminant à offrir le secours de ses pavés à « la réputation intellectuelle du clergé » dont nul plus que moi ne saurait être le respectueux défenseur.

SIMMIAS.



Les Personnalités Psychiques

Sous le titre de *Preuves de l'identité des personnalités psychiques*, le *Bulletin de la Société d'études psychiques de Nancy* a publié un long et remarquable article dans son numéro de novembre-décembre 1906, pages 165-188.

Il est trop long pour être reproduit ici, car j'aurais çà et là des observations à présenter; et il me suffira d'y prendre loyalement tout ce qui me paraîtra essentiel, pour en donner à nos lecteurs un aperçu suffisamment instructif.

L'auteur veut montrer qu'on reproche à tort aux phénomènes psychiques l'impossibilité d'en vérifier la cause; il prétend que ceux qui ne regardent le phénomène matériel que comme une hypothèse ne l'expliquent que par une autre hypothèse; et il ajoute que pour sortir du vague on doit contrôler non seulement la matérialité du phénomène obtenu, mais aussi sa « réalité psychique ».

Or, il divise d'abord en trois catégories les personnes qui s'occupent de ces sortes de phénomènes : la première, pour s'amuser; la seconde, pour y croire aveuglément; la troisième, pour les nier d'abord et les expliquer ensuite autrement que les professionnels du spiritisme.

A ceux que la chose amuse, l'auteur dit à bon droit que les manifestations psychiques ne sont pas un jeu; et je crois, en effet, qu'il n'y a rien de plus sérieux que ce qui se rapporte à la mort et au grand inconnu qu'elle nous réserve.

Aux croyants de prime abord, il fait remarqur qu'un contrôle est nécessaire, car « il n'est pas toujours possible de vérifier les choses de l'au-delà ». (Retenons cet aveu!)

Aux sceptiques enfin, qui ne veulent rien accepter sans contrôle, il dit « qu'en n'attendant pas que le phénomène se soit produit pour se livrer à des investigations, ils interrom-

pent ainsi trop souvent les communications, et produisent des courants contraires qui compromettent le résultat de la séance ».

L'auteur observe alors que, « pour produire des manifestations psychiques, il faut simplement disposer d'une quantité de fluide suffisante et avoir la volonté de l'utiliser ».

Enfin, deux renseignements très précieux à retenir viennent compléter ici ces notions préliminaires. D'après le premier, « les conditions favorables à la production des phénomènes matériels sont extrêmement difficiles à réunir, car ils nécessitent surtout un développement de fluide très considérable, se prêtent ainsi facilement à la supercherie, et n'atteignent pas toujours le but proposé. » — Et le second nous dit que sont « plus probants et plus faciles à contrôler les phénomènes appelés intellectuels, quand l'esprit se montre lucide, consent à nous prouver son existence, et nous révèle pour cela quelque détail précis, inconnu des expérimentateurs, et qui se trouve exact ».

*
* *

Avant de continuer cet exposé, examinons les diverses notions qu'on vient d'entendre.

D'abord, la religion n'a jamais nié la possibilité et la réalité d'apparitions d'esprits de l'au-delà. Ce phénomène, en quelque sorte matériel puisqu'il tombe sous quelqu'un de nos sens, n'est donc pas considéré comme une hypothèse. L'Ancien Testament, dans le Mosaïsme, en offre quelques exemples ; et l'histoire du christianisme, issu du Nouveau Testament, en présente d'autres.

La « réalité psychique » est plus difficile à constater, parce que l'esprit venu de l'au-delà peut se donner à son gré le nom qui lui plaît ; et c'est là précisément une des profondes différences entre les manifestations voulues ou permises de Dieu dans l'intérêt supérieur de ceux qui en bénéficient, et les manifestations obtenues par les médiums spirites et autres catégories d'évocateurs.

Dans les manifestations que rapportent les Livres sacrés ou les Vies des Saints, il n'y a jamais d'évocation de pythonisse ou de magicienne. Comment Dieu aurait-il fait violer les

défenses qu'il a faites? Les esprits qui ont apparu sont des anges ou des saints, tous serviteurs de Dieu et venant remplir une sorte de mission divine; et quand ces esprits étaient des démons, leur apparition leur était imposée par des hommes de Dieu.

Dans les manifestations, au contraire, obtenues par les sciences occultes et les *évocations spirites*, ni Dieu ni les hommes de Dieu n'interviennent, car il n'est pas besoin sans doute de démontrer que pythonisses, magiciennes, spirites, ne sont pas précisément des envoyés de Dieu comme les « saints à miracles ».

Or, quand Saül va consulter la pythonisse d'Endor, et que Samuel apparaît avant même l'évocation; quand le jeune Tobie va chercher un compagnon de voyage, et que l'ange Raphaël se présente; quand Daniel entend de l'ange Gabriel la prophétie des semaines d'années qui vont s'écouler jusqu'à la venue du Christ; quand François d'Assise, dans sa petite chapelle de la Portioncule, a la vision du Christ lui-même, etc., est-ce donc que ces hommes disposaient « d'une quantité de fluide suffisante, avec la volonté de l'utiliser, et lui donnaient un développement très considérable »?

Cependant, le phénomène matériel se produisait, et la réalité psychique n'était pas douteuse; et pas un de ces hommes, certainement, n'appartenait à l'une des trois catégories de l'auteur. C'est qu'au-dessus des phénomènes du spiritisme, il existe des phénomènes supérieurs où l'homme n'est pour rien, et où Dieu est tout. Dans toutes les circonstances rapportées par les auteurs sacrés et par les hagiographes, ces manifestations portent en elles-mêmes les deux caractères demandés : la matérialité du fait, et la réalité du personnage. Il n'y a pas d'hypothèse à imaginer contre elles. A l'heure voulue, nous pourrons entrer dans les détails qui les établissent.

Au contraire, les manifestations spirites ne prouvent pas absolument qu'il s'agit des anciens personnages humains sous le nom desquels l'esprit se présente. Notre auteur doit l'admettre, lorsqu'il dit d'abord qu'on ne peut toujours vérifier les choses de l'au-delà (ce qui est vrai d'une façon générale seu-

lement, car les faits rapportés officiellement dans l'Écriture sainte sont contrôlés et indubitables); qu'il ajoute que les investigations interrompent trop souvent les communications, (ce qui montre que les esprits se défient des trop clairvoyants, et pour cause); qu'il avoue que ces phénomènes prêtent facilement à la supercherie (ce qui permet de demander au spiritisme une règle sûre qu'il n'a pas encore donnée); et s'en rapporte enfin à la révélation de quelque détail précis, inconnu des expérimentateurs (ce qui me paraît tout à fait insuffisant, car dans la société elle-même on voit parfois des hommes se présenter avec l'état civil d'autres hommes, dont ils ont pris les papiers et connaissent l'ensemble de la vie).

Il n'en a jamais été ainsi des manifestations racontées dans l'Écriture sainte et les Vies des Saints : la simple étude de quelque fait que ce soit le prouverait hautement. En certains cas, une hésitation s'y trouve, et d'ailleurs s'explique : des apparitions à des saints extraordinaires étaient de nature à leur faire croire d'abord à la présence d'un ange ou d'un grand chrétien d'autrefois, et ces saints découvraient bientôt qu'elles n'étaient que des apparitions de démons. La supercherie était du côté de l'esprit, et le voyant le démasquait.

* * *

Continuons notre examen du rapport que nous étudions.

Pour se rendre compte de l'identité des personnages psychiques, l'auteur a dû jouer un peu le rôle de juge d'instruction, en interrogeant soigneusement les êtres invisibles qui se manifestaient. C'était son droit, et il faut s'en louer sans réserve : seulement sa méthode ne conduit pas à la certitude absolue qu'il désirait et croit avoir obtenue.

Nous avons fait un choix, dit-il, parmi les personnalités invisibles qui voulaient bien nous répondre; nous avons écarté toutes celles qui nous paraissaient peu sérieuses, inconscientes, ou peu sincères; et nous avons posé aux autres des questions nettes, susceptibles de contrôle...

Nous leur avons demandé des détails sur leur passé, sur les faits saillants de leur vie terrestre, les noms des personnes qu'elles avaient connues.

Quelques-unes ont hésité à nous donner ces détails ; d'autres n'ont répondu qu'à une partie de nos questions ; mais un certain nombre nous ont donné les renseignements demandés, et je donnerai la preuve que ces réponses concordent avec des faits.

Ainsi, d'après l'auteur lui-même, il y a des « personnalités invisibles peu sérieuses, inconscientes, ou même peu sincères ». Un spirite peut s'en étonner, mais pas un chrétien instruit.

On ne voit pas, en effet, pourquoi ces esprits d'outre-tombe, *qui animaient autrefois des corps mortels*, n'auraient pas pris un peu de sérieux, de conscience et de sincérité, en passant par la mort? à moins qu'il ne s'agisse de ces esprits malfaisants, qui sont légion, appartiennent à Satan, et en ont reçu la mission de tromper les hommes, — ce qui est écrit tout au long dans les Livres saints.

Dans la doctrine catholique, les âmes de l'enfer souffrent trop pour plaisanter ou mentir; celles du purgatoire expient, et celles du ciel jouissent de la vérité divine. Dans les apparitions à des saints sur la terre, jamais aucune âme de ces catégories ne s'est départie du sérieux et de la loyauté que le voyant devait en attendre. Au contraire, les exemples abondent, de manifestations de démons voulant induire l'homme en erreur. L'explication demandée par l'auteur est donc toute trouvée, et elle vaut dans toutes les religions, anciennes et modernes.

Quant à des détails sur leur vie passée, pourquoi les esprits évoqués ont-ils été d'ordinaire hésitants ou incomplets? La raison n'en est pas difficile, car la philosophie prouve que l'âme séparée du corps par la mort garde entière toutes ses facultés; les esprits évoqués n'ont donc rien oublié. S'ils hésitent, c'est qu'ils ne sont pas les personnages dont ils se donnent le nom. Mais alors pourquoi se sont-ils présentés? Et a-t-on, au contraire, jamais vu dans les Vies des Saints des apparitions de personnages pieux à qui l'on pût reprocher une hésitation semblable?

Un certain nombre, ajoute l'auteur, ont donné les renseignements demandés; et il les a contrôlés avec l'histoire et les dictionnaires biographiques.

Je n'en disconviens pas, mais la conclusion ne peut pas être absolue. Est-ce donc que les démons n'ont pas eu à tenter les vivants? Dans cette catégorie beaucoup connaissent ainsi le passé de certains hommes. — Est-ce encore que les démons n'ont pas sous leur domination les damnés? L'ancienne vie de ceux-ci leur est donc connue. Ajoutons qu'ils connaissent infiniment moins les âmes qui leur ont échappé, et alors leur hésitation s'explique. Enfin n'oublions pas que, dans toutes les doctrines religieuses, le démon est toujours décrit comme une grande intelligence acharnée à la perte de l'homme et ne négligeant aucun moyen pour le tromper. Or, outre les raisons déjà indiquées, pourquoi ne se composerait-il pas une biographie du personnage dont il va prendre le nom? et ne connaîtrait-il pas à l'avance la page du dictionnaire qui vous servira de contrôle. Des hommes le font, le démon le peut bien plus.

*
* *

Citons maintenant en entier le premier exemple donné :

Bertolf de Ghistelles

Je vais commencer par la plus fantastique de ces communications. Je ne vous cacherai pas qu'elle nous a paru d'abord invraisemblable. C'est un véritable récit de légende.

Nous étions cinq personnes à la table : M. et Mlle G..., appartenant l'un et l'autre à l'enseignement ; Mlle C..., personne absolument sérieuse et respectable; le médium, très jeune, appartenant à la famille de la maison, et moi. Je connais du reste toutes ces personnes et je puis me porter garant de leur parfaite bonne foi.

Au bout de quelques instants, la table s'agite, par coups saccadés, se succédant deux par deux, et la force physique se manifeste. Je demande le nom de l'être invisible qui fait mouvoir la table, en employant l'alphabet convenu. Il répond qu'il s'appelle *Bertolf.* Ce nom bizarre nous intéresse, et voici le dialogue qui s'engage :

Demande. — Bertolf doit être un prénom. Aviez-vous un autre nom?

Réponse. — Bertolf de Ghistelles.

D. — Étiez-vous Français?

R. — Flamand.

D. — Voulez-vous nous dire le nom d'une localité que vous ayez habitée?

R. — Dunkerque.
D. — Y a-t-il longtemps que vous êtes dans l'au-delà?
R. — Oui.
D. — En quelle année êtes-vous décédé?
R. — En 1081.
D. — Qu'étiez-vous?
R. — Époux d'une sainte.
D. — Voulez-vous dire que votre femme est honorée comme une sainte, canonisée?
R. — Oui.
D. — Dites son nom?
R. — Godeleine de Wierfroy. Puisse-t-elle me pardonner!
D. — Vous lui avez fait du mal?
R. — Oui.
D. — Vous l'avez tuée, peut-être?
R. — Je l'ai fait étrangler.
D. — Pourquoi?
R. — Par jalousie, poussé par mon indigne mère.
D. — L'avez-vous revue?
R. — Dame Marie l'a cachée sous son manteau.
D. — Avez-vous retrouvé des membres de sa famille?
R. — Heinfried et dame Ogine, son père et sa mère. Ils m'ont pardonné.
D. — Célèbre-t-on quelque part la fête de votre femme?
R. — Oui.
D. — A quelle date?
R. — Le 6 juillet. Son doux nom signifie Ami de Dieu.

(Un assistant fait remarquer que *God*, en flamand, doit signifier Dieu et se demande si *leine* signifie amie.)

La table répond spontanément : « *Lief*, ami. »
D. — Que voulez-vous dire?
R. — En flamand, *Godlief*.
D. — Êtes-vous mort tragiquement?
R. — Non, dans un monastère. J'y suis resté neuf ans.
D. — Pour faire pénitence?
R. — Oui, le Saint-Père m'a dit de me repentir.
D. — Qui était pape?
R. — Urbain.
D. — Qui régnait en France de votre vivant?
R. — Robert, Henri, Philippe.
D. — Avez-vous eu pour suzerain un comte de Flandre?
R. — Oui.
D. — Comment s'appelait-il?
R. — Guiscard.
D. — Êtes-vous heureux?

R. — (Faiblement) Oui.
D. — Avez-vous souffert?
R. — Durant de longs siècles.
D. — Quel est le nom du monastère que vous avez habité?
R. — Vinocq.
D. — Votre femme était-elle née en Flandre?
R. — Non.
D. — Dans quelle province?
R. — Le Boulonnais.

Personne de nous n'avait jamais entendu parler de Bertolf ni de Godeleine. Nous consultons des calendriers, nous ne trouvons aucune sainte de ce nom.

Enfin, l'idée me vint d'aller consulter le *Larousse*, non dans l'espoir d'y rencontrer le nom de Bertolf, mais pour m'assurer que les souverains qu'il m'avait indiqués avaient bien réellement régné de son temps, et j'allais arriver au nom de Guiscard quand je tombai sur l'article suivant :

« *Godelive*, *Godelieve*, ou *Godeleine de Ghistelles* (sainte), née près « de Boulogne en 1040, morte à Ghistelles en 1070. Elle épousa Ber- « thold, seigneur de Ghistelles, près Bruges, qui, après lui avoir fait « subir d'odieux traitements, la fit étrangler au fond d'un puits.

« Berthold se fit moine, touché, dit-on, par les guérisons miracu- « leuses opérées par les eaux de ce puits, autour duquel on bâtit une « abbaye de bénédictines qui fut depuis transférée à Bruges.

« Godelive est particulièrement honorée à Bruges le 6 juillet. »

Je ne me dissimule pas l'objection qui va m'être faite. On me dira : l'une des personnes présentes avait déjà lu cette histoire quelque part et s'en est ressouvenue en mettant les mains sur la table. Alors, par des pressions inconscientes, elle a dirigé les mouvements de cette table et répondu sans le savoir à vos questions.

Je pourrais répondre : il faudrait pour cela que cette personne eût été en état de somnambulisme, ce qui n'était le cas d'aucun d'entre nous. Mais je préfère laisser cette objection de côté pour l'instant et je passe à autre chose. La réfutation se fera mieux tout à l'heure, à propos d'autres communications. En voici une seconde :

Garcia Moreno

Le cercle est composé à peu près comme pour la communication qui précède. L'esprit dit se nommer Garcia Moreno et être né à Guyaquil (Amérique du Sud).

Demande. — Quelle était votre profession?
Réponse. — Président.
D. — Président de quoi?

R. — République de l'Équateur.
D. — A quel âge êtes-vous mort?
R. — A cinquante-trois ans, le vendredi 6 août 1875. *Dio ni muere!*
D. — Pourquoi ces mots?
R. — Je suis tombé en les prononçant. Je suis mort en chrétien.
D. — Ayez l'obligeance de traduire, car nous ne connaissons pas l'espagnol.
R. — Ils signifient : Dieu ne meurt pas.
D. — De quelle maladie êtes-vous décédé?
R. — (Par coups violents.) Assassiné par Rayo et ses complices devant le palais du Gouvernement, à Quito.
D. — Quelle arme a-t on employée pour cela?
R. — La *machete.*
D. — Qu'est-ce que la *machete?*
R. — Couteau mexicain.
D. — Êtes-vous heureux?
R. — J'ai fait mourir des hommes.
D. — Pour quelle raison?
R. — Pour réprimer une conspiration.
D. — Le regrettez-vous?
R. — Oui.
D. — Quel était l'instigateur de la conspiration que vous avez réprimée?
R. — Le général Maldonado.
D. — Étiez-vous seul quand vous avez été assassiné par ce Rayo?
R. -- Oui.
D. — Avez-vous autre chose à nous dire qui puisse nous prouver que vous êtes bien Garcia Moreno?
R. — Si vous voulez, je vais vous narrer un combat.
D. — Volontiers. Seulement ce sera peut-être un peu long avec la table. Voulez-vous écrire cette narration?
R. — Oui.
D. — En espagnol?
R. — Non.
D. — Vous savez suffisamment le français?
R. — J'ai séjourné à Paris.

(On remet un crayon au médium et, par l'écriture mécanique on obtient le récit suivant) :

« Ce combat naval, dont je fus le héros, est un des plus beaux souvenirs de mon existence. Après un traité signé à l'avantage de mon pays, au retour d'une expédition politique, je fus assailli avec une poignée de compagnons. Le vaisseau étant coulé, nous nous emparâmes d'un vaisseau anglais. Sur le refus du capitaine, nous nous proposâmes de le fusiller et de lui faire un linceul de son drapeau, mais le... ne tarda point à se rendre, et avec... canons, je fis couler le

cuirassé la *Guya*. Je m'emparai de Bernadino et de la goélette... J'étais vainqueur. »

Les mots remplacés par des points sont illisibles dans le texte, mais, en général, l'écriture est nette, ferme, énergiquement tracée.

Nous eûmes la curiosité d'interroger un autre esprit sur ce Moreno, qui se manifestait pour la première fois dans nos séances, et nous nous adressâmes à l'un de ceux qui nous répondent habituellement. Voici ce que cet autre esprit répondit, toujours par le crayon, mais avec une écriture complètement différente :

« J'ai connaissance de ce personnage, d'une valeur intellectuelle incontestable. Grâce à lui, son pays a soutenu vaillamment une coalition terminée par un traité honorable. Extrêmement érudit, il est doué d'une énergie indomptable; en somme, c'est un homme peu ordinaire, on peut admirer et vanter ses hautes qualités. Mais, par malheur, il joignait à cela la passion de la domination poussée à ses limites extrêmes et qui dégénérait en cruauté. On lui reproche plusieurs crimes politiques. De plus, il est le champion de l'Église et ses idées confessionnelles ont poussé à outrance ses tendances. »

Bref, il résulte de ces communications que Garcia Moreno était un homme de mérite, assez fanatique de son naturel; qu'il est né à Guyaquil, a été président de la République de l'Équateur et qu'il est mort, assassiné, le 6 août 1875, à l'âge de cinquante-trois ans, par un nommé Rayo, assisté de plusieurs complices, après avoir réprimé d'une façon sanglante une conspiration.

Or, j'ouvre de nouveau le *Larousse* et voici ce que j'y lis :

« Moreno (Gabriel-Garcia), président de l'Équateur, assassiné, à « Quito, en 1875. Proscrit dans sa jeunesse, il alla à Paris et à Londres, « où il s'instruisit, retourna dans l'Équateur, professa la chimie, « épousa la fille du général Florès et devint le chef des conservateurs « à Quito, président de la République, de 1861 à 1865, puis de 1869 à « 1875, il briguait une nouvelle présidence lorsqu'il fut assassiné.

« C'était un administrateur habile qui fit exécuter de grands tra- « vaux d'utilité publique et releva les finances. Catholique ardent, il « donna à l'Église une autorité souveraine et envoya au pape un mil- « lion de francs, excita la défiance des États voisins, fut battu par « Morquera, président de la Nouvelle-Grenade, entra en conflit avec le « Pérou, et, ayant à lutter contre plusieurs insurrections libérales, se « montra autoritaire, violent, et d'une sévérité excessive dans la « répression. »

On trouvera peut-être que le *Larousse* joue un trop grand rôle dans ces vérifications. On pourra supposer qu'il était familier aux assistants. C'est une erreur : aucun d'eux n'avait jamais ouvert le *Larousse*, moi excepté, et j'ai la certitude de n'y avoir jamais lu ces notices biographiques antérieurement à ces recherches.

Au surplus, on remarquera que les indications données par l'esprit

disant être Garcia Moreno sont différentes sur plus d'un point et beaucoup plus complètes. Dans le *Larousse*, il n'est question ni de Rayo, ni de la *machete*, nom d'une arme qui nous était inconnue jusqu'ici.

Quoi qu'il en soit, vous allez voir que le *Larousse* n'est pas la seule source où nous ayons puisé pour contrôler les révélations qui se sont produites dans nos séances.

Tout récemment — c'était, je crois, le dimanche 7 octobre — M. Thomas, notre dévoué et si scrupuleux secrétaire, avait eu la curiosité d'assister à l'une de ces manifestations. Celle qui suit a eu lieu en sa présence.

Henry-Charles Montagne

L'esprit, en réponse à nos questions, dit se nommer Henry-Charles Montagne, décédé, il y a dix ans, à Nha-Trang (Annam) et avoir habité Paris.

Je résume en ces termes sa communication, afin de ne pas fatiguer l'auditoire par le retour de ces questions, toujours à peu près les mêmes.

« Je suis, dit cet esprit, inhumé au Père-Lachaise. J'étais commis de résidence au Tonkin. Mon père est très connu dans le monde littéraire. Il s'appelle Édouard Montagne et occupait une fonction importante à la Société des Gens de Lettres. Je professe à son égard un véritable culte. »

On demande à Henry Montagne où l'on pourrait s'adresser pour avoir confirmation de ces renseignements. Il répond :

« Informez-vous auprès des collègues de mon père, la plupart assistaient à mes obsèques, qui ont eu lieu le 26 novembre 1896. Je suis décédé le 9 juillet précédent. Vous pouvez vous adresser particulièrement à Daniel Riche. »

Il ajouta encore ces détails :

« J'avais trente et un ans. Le jour de mon anniversaire, je suis mort tragiquement, blessé mortellement par un tigre, en accomplissant un ordre, en service commandé. »

Tous les noms mentionnés dans cette communication nous étaient inconnus, sauf celui de M. Daniel Riche et celui de M. Édouard Montagne que j'étais d'ailleurs seul à connaître de réputation. Mon premier soin fut de chercher dans un dictionnaire le nom de Nha-Trang. C'est, en effet, le nom d'un lieu situé dans l'Annam, non pas celui d'une localité, mais celui d'une province.

J'écrivis alors à Paris, pour obtenir des renseignements. Je ne m'adressai pas à M. Daniel Riche, dont je ne connaissais pas l'adresse, mais au siège même de la Société des Gens de Lettres. Et voici la réponse que j'ai reçue :

« Paris, 15 octobre 1906.

« Monsieur et cher confrère,

« Oui, Henry Montagne était bien le fils de l'ancien délégué de la « Société des Gens de Lettres, Édouard Montagne, prédécesseur « immédiat de M. de L... Il est mort égorgé par un tigre à Nha-Trang « (Annam), le 9 juillet 1896. Son corps a été ramené à Paris le 20 sep- « tembre, et a été inhumé le 28 au Père-Lachaise, dans le caveau de « famille.

« Etc., etc. »

Suit la signature, qui est celle d'un sociétaire bien connu.

C'est très bien, va-t-on dire encore, mais ces trois récits mentionnent des incidents sensationnels. La mort de M. Henry Montagne, notamment, a dû faire un certain bruit, il y a dix ans, et quelqu'un d'entre vous a pu en conserver le souvenir, sans s'en douter, dans un coin de sa mémoire.

Je vous ferai remarquer simplement combien les dates sont précises. Il faudrait que cette mémoire inconsciente fût bien fidèle. Une seule diffère. L'esprit dit 26 novembre, où mon correspondant répond 26 septembre.

En tout cas, si je n'ai cité jusqu'ici que des faits sensationnels, c'est que je les ai groupés à dessein. Je vais en citer d'autres qui le sont moins, puis j'arriverai à ceux qui ne le sont pas du tout.

Inutile de continuer les citations; elles prouvent bien la matérialité du phénomène, mais pas la réalité psychique, car l'esprit qui parle n'est aussi exact, à quelques détails près, que parce qu'il peut les connaître des diverses manières que nous avons déjà indiquées.

Encore une fois, la doctrine catholique ne nie jamais la possibilité d'apparitions de l'au-delà, car les vies des saints en abondent, mais les démons y sont d'habitude pour la plus large part; nous n'avons plus à le démontrer.

Gabriel Jeaune.

DE VRAIS MIRACLES CONSTATÉS

(SUITE)

IV

Auteurs catholiques qui ont traité ex professo *la question des miracles physiques des deux Testaments.*

Cette preuve est la confirmation des précédentes, quoique d'un autre ordre.

Nous n'entendons pas, ici, énumérer en détail tous les ouvrages qui ont paru sur la matière à travers les siècles; ni citer tous les auteurs qui ont fait des recueils de ces sortes de miracles. Cela nous mènerait trop loin. Ce serait de plus d'une utilité contestable, la preuve de foi étant déjà un peu établie par des textes généraux. Enfin, il faudrait citer presque tous les auteurs catholiques et, par conséquent, les consulter : tâche ardue et qui serait écrasante pour une vie humaine.

Bornons-nous à quelques citations des auteurs les plus connus. A défaut de ces citations, contentons-nous de citer les noms et les œuvres de ceux qui ont composé des recueils de miracles bibliques et discuté scientifiquement quelques-uns de ces miracles.

1° *Grands auteurs catholiques qui ont traité ces miracles.*

Parlons, d'abord, des théologiens scolastiques, héritiers des Pères.

Au premier rang des savants théologiens qui ont traité ce sujet, il est juste de placer le prince des théologiens, saint Thomas d'Aquin[1].

1. S. Thom. *S. th.*, 2, 2, q. 174, a. 4, 0 et 2

Non seulement il prouve que le pouvoir de faire des miracles était, dans le Christ, supérieur à tous les pouvoirs des autres thaumaturges, parce qu'il le possédait pour son propre usage et pour le communiquer aux autres; mais encore il parle expressément des miracles de Moïse, et de l'évidence, et de la divinité, et du but qu'ont les miracles de Jésus-Christ. Il prouve donc leurs trois vérités.

« Quoique, dit-il, sous un point de vue, quelque autre prophète ait été plus grand que Moïse, Moïse fut, à proprement parler, le plus grand de tous. Car, dans la prophétie, on considère à la fois la connaissance et sa proclamation avec sa confirmation par des miracles. Moïse fut supérieur à tous les autres pour l'opération des miracles qu'il fit en présence de tout un peuple d'incroyants. De là (Nombres, dern. chap.) ces paroles : « Il ne se leva plus de prophète en Israël, qui fût semblable à Moïse, que connaissait face à face le Seigneur dans tous les signes et prodiges qu'il a produits par lui sur la terre d'Égypte, devant Pharaon et tous ses serviteurs et toute la nation de ce dernier. Les signes de ces prophètes (Josué et Élie, dont il a parlé) furent plus grands, si on prend la substance même du fait; mais les miracles de Moïse furent supérieurs aux leurs par la manière dont il les fit : ils furent opérés devant tout un peuple. »

Voilà ce qu'il dit des miracles de Moïse et de leur excellence.

Mais c'est surtout la vérité et l'excellence des miracles de Jésus-Christ que le Docteur angélique fait ressortir.

« Parmi les miracles de Dieu, il y en a qui sont l'objet de la foi, dit-il : comme l'enfantement miraculeux d'une Vierge et la résurrection, non moins miraculeuse, du Seigneur et le miracle du sacrement de l'autel. Pour ceux-là, le Seigneur a voulu qu'ils fussent plus cachés, afin que la foi en fût plus méritoire. Mais d'autres miracles se font pour démontrer la foi; et ceux-là doivent être évidents[1]. »

Ils doivent l'être et ils le sont; puisque saint Thomas met en regard les deux sortes de miracles et que, dans les pre-

1. S. Thom. *P. III*, q. 29, a. 1-2m; q. 43, a. 2, 3; q. 44, a. 3, 2m, 3m.

miers, Dieu veut, de fait, qu'il y ait moins d'évidence. Il ne veut pas moins l'évidence des derniers que l'obscurité des premiers.

Il prouve la vérité philosophique des miracles du Christ par ces paroles : « Tous les miracles que le Christ a faits furent opérés par la puissance divine, parce qu'ils furent de vrais miracles. Dieu seul peut changer l'ordre de la nature, ce qui est essentiel au miracle. Voilà pourquoi Léon, pape, dit à Flavien que, dans le Christ, il y a deux natures, l'une, *qui est la divine et qui brille par les miracles*, l'autre, qui est l'humaine et qui subit les injures. Pour montrer les deux, tantôt il fait des miracles avec autorité, tantôt il les fait en priant. » C'est parce qu'ils étaient divins qu'ils étaient parfaits dès le début, ajoute-t-il : « Ils sont plus beaux et plus utiles que ce que fait la nature; et, de plus, c'était à l'instant même qu'il donnait une santé parfaite aux infirmes. »

Et puis, il en fit sur la nature entière.

Quant à leur vérité relative, il s'exprime clairement, en commentant ces paroles de saint Jean (v) : « Les œuvres que mon Père m'a donné de faire, rendent témoignage de moi. »

« Il faut dire que les miracles qu'a opérés le Christ étaient suffisants pour manifester sa divinité : premièrement, à cause de l'espèce des œuvres, qui surpassaient tout le pouvoir des créatures et ne pouvaient venir que de la puissance divine; secondement, à cause de la manière dont il faisait les miracles, par sa propre puissance, pour ainsi dire, et non pas en priant, comme le font toujours les autres : troisièmement, cela venait de sa doctrine par laquelle il se donnait comme Dieu; si cette doctrine n'eût pas été vraie, elle n'eût pas été confirmée par des miracles, œuvres de la puissance divine. »

Un autre but, quoique secondaire, des miracles de Jésus-Christ, c'était le salut des hommes; c'était même pour cela qu'il était venu sur la terre; c'est toujours saint Thomas qui parle :

« Les miracles du Christ étaient destinés, comme si c'était leur fin, au salut de la partie raisonnable de l'homme ; ce salut consiste à éclairer par la sagesse et à justifier les

hommes. Le Christ justifia donc intérieurement, par une vertu divine, les hommes, mais non malgré eux : et ce n'était pas là un miracle, mais la fin des miracles. De même, son illumination intérieure n'est mise au nombre des miracles visibles, que parce qu'il s'y adjoignait un acte extérieur : les hommes voyant parler sagement et avec constance des illettrés et des simples. »

Nous avons vu que le même docteur donnait encore comme buts secondaires des miracles de Dieu : la confirmation d'une doctrine[1] et celle d'une mission ou la preuve de la sainteté d'un ami de Dieu.

Cela peut s'appliquer aux miracles du Christ plus qu'à tant d'autres, du moins au même titre.

Un autre théologien célèbre, c'est Suarez[2], quoi qu'il soit dépassé de beaucoup par saint Thomas pour la pureté de la doctrine. Lui aussi parle des miracles du Christ, spécialement de leur vérité historique et philosophique, quand il écrit : « Ces deux choses, à savoir que les miracles faits par le Christ étaient de vrais miracles et qu'ils étaient l'œuvre de la puissance divine, étaient si manifestes, à cause des effets, du mode d'opération et des circonstances, que, non seulement les bons et les mauvais anges les ont connues avec évidence, mais encore les hommes, en les voyant et en les considérant attentivement, ont pu les connaître évidemment : aussi plusieurs en ont jugé de la sorte, comme en témoignent les textes : *Et voyant cela, ils tremblèrent et glorifièrent Dieu...* »

Mais nous ne pouvons oublier cette école de Salamanque dont la science profonde, la vaste érudition et la sûreté de doctrine en ont fait comme l'oracle des congrégations romaines, l'indispensable théologie des Facultés catholiques.

« Ceux-ci, disent des Vaudois les Salamanques[3], en affirmant que le Christ a opéré des miracles mensongers, en font l'auteur d'un mensonge... D'ailleurs, ils contredisent

1. S. Thom. « Les miracles ont été faits par le Christ, pour confirmer sa doctrine et montrer la puissance divine résidant en Lui. »
2. Suarez, disp. 31, sec. 2 : Sur les miracles.
3. *Salam.* Ed. Palmé, t. XV, pp. 331, 332, 333, 334 ; t. XI, pp. 126, 127, 136.

ouvertement l'Évangile. » Puis, retenant surtout la résurrection de Lazare, les guérisons de l'aveugle-né et du paralytique, ainsi que la multiplication des pains, sans toutefois exclure les autres miracles, ils tirent cette conclusion : « Ces choses furent des œuvres si évidemment vraies et vraiment miraculeuses qu'elles ne peuvent être niées que par des hommes complètement aveuglés et endurcis. » Puis, citant Isaïe sur cet aveuglement, permis pour qu'ils ne se convertissent pas, ils affirment que saint Jean ne cite ce texte et bien d'autres (ch. XII), que « pour tirer cette conclusion : les miracles du Christ sont si évidemment les œuvres de Dieu, qu'il n'y a que les aveugles qui n'aient pas pu les voir ».

Cette conclusion s'applique, aux yeux des Salamanques, à tous les miracles du Christ. Ils reviennent encore sur la divinité de ces miracles, quand ils disent : « Cette conclusion, que le Christ a, comme homme, vraiment fait des œuvres surnaturelles et miraculeuses, est une conclusion de foi; elle est prouvée directement par la sainte Écriture, dans les quatre Évangiles qui racontent, si souvent, que le Christ a éclairé les aveugles, guéri les lépreux, ressuscité les morts, rendu sains les infirmes... Ces œuvres furent vraiment miraculeuses, comme les jugent évidemment et communément les hommes. »

Puis, réfutant ceux qui attaquent la vérité historique de ces miracles, sous le fallacieux prétexte que tout a une signification mystique dans ces mots de guérisons et de résurrections employés par l'Évangile, les célèbres théologiens s'expriment ainsi :

« C'est du pur délire; parce que les Évangiles racontent immédiatement l'histoire des œuvres du Christ. Donc, comme les termes qui parlent de ses autres œuvres doivent être pris, et sont pris par les hérétiques eux-mêmes, comme ils sonnent (à la lettre), ceux qui parlent d'œuvres miraculeuses doivent être entendus dans le même sens. »

La vérité relative elle-même n'est pas oubliée :

« Dieu s'en sert ordinairement pour donner aux hommes la certitude sur sa révélation et pour les confirmer dans la foi

aux mystères. Supposé que le miracle véritable est évidemment connu, le doute peut planer encore sur le but pour lequel il est fait : c'est peut-être pour confirmer une doctrine, ou pour manifester la sainteté de quelqu'un, ou pour la seule utilité inhérente au miracle, ou, enfin, pour d'autres buts cachés pour nous. Voilà pourquoi l'Église, dans la discussion des miracles, pour la canonisation des saints, fait attention à plusieurs choses.

« La crédibilité des mystères de notre foi s'appuie principalement sur les miracles qui la confirment, comme cela est prouvé par le sentiment commun des fidèles et comme le démontrent les docteurs. »

Voilà bien les trois vérités.

Voici maintenant venir, comme témoin, le grand et profond penseur chrétien de l'Auvergne, Blaise Pascal[1]. Comme il sait stigmatiser ces petits esprits infatués d'eux-mêmes qui, n'ayant rien à dire pour légitimer leur incrédulité, ricanent devant les miracles même les mieux prouvés, ceux de nos Livres saints, comme s'ils craignaient de se déshonorer en marchant à la suite des plus grands hommes !

« Mais je vois la religion chrétienne, où je trouve des prophéties accomplies et une foule de miracles si bien attestés, qu'on n'en peut raisonnablement douter. Et c'est ce que je ne trouve point dans les autres. » Il entend parler des miracles des deux Testaments. Ailleurs, il affirme sa foi aux miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres.

« Jésus-Christ est venu dans toutes les circonstances prédites. Il a fait des miracles et les Apôtres aussi, qui ont converti les païens; et, par là, les prophéties étant accomplies, le Messie est prouvé pour jamais. » « Jésus-Christ, dit-il encore, et les Apôtres ensuite, et les premiers des saints en ont fait aussi beaucoup, parce que les prophéties n'étant pas encore accomplies, et s'accomplissant par eux, rien ne rendait témoignage que les miracles. » « Il jugeait (Jésus-Christ) que ses miracles étaient des preuves certaines de ce qu'il enseignait, et que les Juifs avaient obligation de les croire. C'est par les

1. Pascal. *Pens.*, 2ᵉ éd. de Paris, chez Desprez, en 1720, pp. 16, 18, 89, 147, 148, 149, 153, 154.

miracles que Nicodème reconnaît que sa doctrine est de Dieu. Jésus-Christ a prouvé qu'il était le Messie, en vérifiant plutôt sa doctrine et sa mission par ses miracles que par l'Écriture et par les prophéties.

« Les miracles ont servi à la fondation et serviront à la continuation de l'Église jusqu'à l'Antéchrist, jusqu'à la fin. C'est pourquoi Dieu, afin de conserver cette preuve à son Église, ou il a confondu les faux miracles, ou il les a prédits. »

Il va jusqu'à indiquer les règles bibliques du discernement des miracles : « S'il n'y avait point de règle pour les discerner, les miracles seraient inutiles, et il n'y aurait pas de raison de les croire.

« Moïse en a donné une qui est, lorsque le miracle mène à l'idolâtrie; et Jésus-Christ, une : « Celui, dit-il, qui fait des « miracles en mon nom, ne peut à l'heure même mal parler « de moi. » D'où il s'ensuit que quiconque se déclare ouvertement contre Jésus-Christ, ne peut faire des miracles en son nom. Ainsi, s'il en fait, ce n'est point au nom de Jésus-Christ, et il ne doit point être écouté. » Pourquoi donc, devant tant de miracles évidents, sous tous les rapports, y a-t-il tant d'incrédules relativement aux miracles?

Pascal nous donne encore la solution à cette question :

« Ce qui fait qu'on ne croit pas les vrais miracles, c'est le défaut de charité : « Vous ne croyez pas, dit Jésus-Christ « parlant aux Juifs, parce que vous n'êtes pas de mes « brebis. » Ce qui fait croire les faux, c'est le manque de charité[1]. »

L'aigle de Meaux, l'illustre Bossuet[2], contemporain de Pascal, ne pense pas autrement que lui. Ce génie, nourri de la Bible, semble ne parler qu'à la manière des prophètes, par des oracles. En voici quelques-uns sur la réalité des miracles de Moïse et de Jésus-Christ :

« Là (en Égypte) paraissent l'humilité, le courage et les miracles de ce divin législateur, l'endurcissement de Pharaon et les terribles châtiments que Dieu lui envoie... Il meurt et

1. II Thess., 2, 10.
2. Bossuet, éd. L. Guérin, de 1870, t. IX, pp. 486, 434, 440, 441, 462; t. II, pp. 630, 631.

laisse aux Israélites toute leur histoire, qu'il avait soigneusement digérée dès l'origine du monde jusques au temps de sa mort. Ce grand homme, instruit par tous ces moyens et élevé au-dessus par le Saint-Esprit, a écrit les œuvres de Dieu avec une exactitude et une simplicité qui attirent la croyance et l'admiration, non pas à lui, mais à Dieu même.

« Il a joint aux choses passées les merveilles que Dieu faisait actuellement pour sa délivrance. De cela, il n'allègue point aux Israélites d'autres témoins que leurs yeux. Moïse ne leur conte point des choses qui se soient passées dans des retraites impénétrables et dans les antres profonds; il ne parle point en l'air; il particularise et circonstancie toutes choses, comme un homme qui ne craint point d'être démenti. Il fonde toutes leurs lois et toute leur république sur les merveilles qu'ils ont vues. Ces merveilles n'étaient rien moins que la nature changée tout à coup, en différentes occasions, pour les délivrer et pour punir leurs ennemis: la mer séparée en deux et d'autres miracles semblables qu'ils ont vus durer quarante ans. » Voilà bien établies les vérités historique et philosophique. Pour la vérité relative ou le but de ces miracles antiques, Bossuet les démontre avec la même autorité, la même concision et la même éloquence : « Moïse et nos anciens pères, dont Moïse a recueilli les traditions, nous donnent d'autres pensées.

« Le Dieu qu'il nous a montré a bien une autre puissance: il peut faire et défaire ainsi qu'il lui plaît; il donne des lois à la nature et les renverse quand il veut.

« Si pour se faire connaître, dans le temps que la plupart des hommes l'avaient oublié, il a fait des miracles étonnants et a forcé la nature à sortir de ses lois les plus constantes, il a continué par là à montrer qu'il en était le maître absolu et que sa volonté est le seul lien qui entretient l'ordre du monde. L'histoire du peuple de Dieu, attestée par sa propre suite et par la religion, tant de ceux qui l'ont écrite que de ceux qui l'ont conservée avec tant de soin, a gardé, comme dans un fidèle registre, la mémoire de ces miracles et nous donne par là l'idée véritable de l'empire suprême de Dieu,

maître tout-puissant de ses créatures, soit pour les tenir sujettes aux lois générales qu'il a établies, soit pour leur en donner d'autres quand il juge qu'il est nécessaire de réveiller, par quelque coup surprenant, le genre humain endormi. » Remarquons, en passant, comme ce seul lien des créatures, qui est la volonté de Dieu, s'accorde avec les tendances modernes de la science à ne voir, avec Rabier et Boutroux, que de la contingence dans les lois physiques, et non pas une absolue nécessité. Ce lien de la nature, c'est la volonté libre de Dieu. Il ne peut pas être plus nécessité que Dieu même. Il insiste encore sur cette vérité relative quand il écrit : « Le peuple de Dieu demeura en Égypte, jusqu'au temps de la mission de Moïse. Il (Dieu) voulait qu'ils éprouvassent en Égypte une dure et insupportable captivité, afin qu'étant délivrés par des prodiges inouïs, ils aimassent leur libérateur et célébrassent éternellement ses miséricordes. » Voilà pour Moïse.

Puis, passant aux miracles de Jésus-Christ, Bossuet s'anime majestueusement : « Jésus-Christ, dit-il, parcourt toute la Judée, qu'il remplit de ses bienfaits. Il annonce de hauts mystères; mais il les confirme par de grands miracles. Tout se soutient en sa personne : sa vie, sa doctrine, ses miracles. Ses miracles sont d'un ordre particulier et d'un caractère nouveau : il les fait presque tous sur les hommes mêmes et pour guérir leurs infirmités. Tous ces miracles tiennent plus de la bonté que de la puissance et ne surprennent pas tant les spectateurs qu'ils les touchent dans le fond du cœur. Il les fait avec empire. Le principe en est en lui-même ; ils coulent de source : « Je sens, dit-il, qu'une vertu est sortie de moi[1]. » Aussi personne n'en avait-il fait ni de si grands, ni en si grand nombre: et toutefois il promet que ses disciples feront en son nom encore de plus grandes choses, tant est féconde et inépuisable la vertu qu'il porte en lui-même. »

Alors, traitant des miracles apostoliques, il fait ressortir cette supériorité par la manière dont les Apôtres font ces miracles : » C'était la merveille de Dieu dans les disciples de Jésus-

1. S. Luc, vi, 19.

Christ. Ils ont fait tout ce qu'il a fait, car ils ont guéri comme lui tous les malades qu'on leur présentait, et, comme lui, ils ont été jusqu'à ressusciter des morts.

« Ils ont fait des choses qu'il n'a pas faites. (Il cite ici Ananie, Élymas, etc.) Voilà des miracles que Jésus n'a pas faits; mais c'est aussi qu'il ne devait pas les faire, à cause qu'ils répugnaient au caractère de douceur, au personnage de Sauveur qu'il venait faire. Les apôtres ont fait plus que Jésus; on n'a point vu qu'on guérit par l'application des linges qui l'avaient touché une fois, comme il est arrivé à saint Paul, et même par son ombre, comme il est arrivé à saint Pierre. »

Mich Médina[1], lui aussi, parle expressément des miracles de Moïse et de ceux du Christ, et établit entre eux la même différence qu'y voit le grand Bossuet : c'est celle qui existe entre la crainte et la miséricorde, la punition et le bienfait. Médina est une célébrité pour l'Espagne.

François Bacon[2], *encore une célébrité scientifique*, a *écrit* : « Dans les miracles qu'il opère, il n'y a rien qui ne signifie pas la bonté et la magnificence. Ceux de Moïse affligent les Égyptiens d'une multitude de plaies. » Ceux d'Élie, ceux d'Élisée, etc., en sont là aussi. « L'esprit de Jésus est un esprit de douceur... Jésus paraît parmi nous comme le cœur de Dieu... Il donne aux paralytiques le mouvement, aux muets la parole, aux infirmes la santé, aux lépreux la pureté physique, aux démoniaques la délivrance, la vie aux morts; enfin, aucun miracle ne fut un acte de sévérité; tous furent des démonstrations de miséricorde. »

C'est reconnaître un certain nombre de miracles bibliques et démontrer l'excellence de ceux de Jésus surtout et, par conséquent, leur divinité, comme leur vérité relative.

Écoutons maintenant le doux saint François de Sales[3] :

« Est-il pas vray que les miracles sont des argumens bien puissans, pour vous assurer de la foy? Afin que Moïse fust cru en son ambassade, Dieu luy donna le plein pouvoir de

1. Médina, *De rect. in Deum fide*, l. III, c. VIII.
2. Fr. Bacon, *Médit. sacr.*, t. II.
3. S. Fr. de Sal. Disc. 51 : *Crédit des miracles*.

faire des miracles. Notre-Seigneur, à ce que dict saint Marc, confirmait par des miracles signalés la prédication évangélique; saint Paul témoigne que Dieu confirmait la foy du christianisme par les miracles : d'où s'ensuit que le miracle est une juste règle pour soutenir la vraie religion, une juste règle de la foy, et un argument preignant, pour persuader les hommes à leur créance; car si cela n'estait, nostre Dieu ne s'en fust pas servy. » La vérité relative surtout est démontrée par le saint docteur; mais les deux autres le sont aussi, par cela même qu'il regarde les miracles comme preuves de la foi. Que prouveraient-ils, s'ils n'étaient pas prouvés dans leurs trois vérités? « Dieu nous induirait par eux en erreur, dit Hugues de Saint-Victor[1], si de si grands signes et prodiges qui confirment la religion en étaient faits pour l'erreur. »

Terminons par ces belles paroles de Donoso Cortès[2] :

« Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu au monde, appuyé sur ses prodigieux miracles et sur sa merveilleuse doctrine. Le christianisme, humainement parlant, devait succomber, parce qu'il était la vérité et parce qu'il s'était appuyé sur des témoignages très éloquents, les miracles prodigieux, sujets aux mêmes conditions que les autres témoignages. »

2° *Auteurs de quelque renom qui ont composé des recueils de miracles bibliques ou qui les ont discutés scientifiquement.*

On ne peut pas les accuser d'erreur ni de faiblesse d'esprit ; ils sont trop nombreux et leur sens critique, pour la plupart, n'est jamais en défaut.

Un des plus anciens écrivains qui ait, après les Pères, traité ex professo, la question des miracles, bibliques et autres, c'est Pierre le Vénérable, de l'honorable famille des de Montboissier d'Auvergne, et qui fut abbé de Cluny. Il nous a laissé deux livres sur les miracles, qui sont discutés avec beaucoup de soin et d'érudition.

Le célèbre commentateur de l'Écriture, Dom Calmet, a écrit, lui aussi, un volume sur les vrais et les faux miracles Et il a réfuté Spinosa avec succès, pour ce qui touche aux miracles du Christ.

1. Hug. de S.-Vict. *De Trin.*, c. II
2. Don. Cort. *Essai sur le libér.*, etc., c. v, vi.

Nicolaï et les Trévoltiens[1] ont réfuté Bayle, à leur tour, sur le même sujet, avec un égal succès.

Le cardinal de Lauræa a traité longuement et savamment la question, ainsi que Sylvestre de Petrasancta, Bozius, Bagatta et le cardinal de Turrecremata. Il faut y joindre encore les savants italiens : Spagni, dont l'ouvrage sur les miracles des deux Testaments resta longtemps un modèle du genre ; Broncati, Bordeni, Tassoni, Richeome, Bellarmin, Valsechi, Benoît XIV, sans compter d'autres plus récents qui, comme Ventura (*École des Miracles*), le P. Lépicier (*De miraculo*), ont, à la fois, prouvé nos miracles et interprété leur signification.

Parmi les Français, nous pouvons donner, non sans quelque fierté, une belle liste de savants auteurs, tant laïques qu'ecclésiastiques : ce qui prouve que la question du miracle intéresse autant la France que l'Italie, et qu'on en comprend, là aussi, toute l'importance.

Mentionnons d'abord Huet (*Démonstr. évang.*) ; Houtteville (*Relig. chrét. prouvée par les faits*). Il donne une fausse notion du miracle en le regardant, avec Bonnet, comme le résultat d'une loi naturelle mais inconnue. Il a pourtant de belles pages sur les miracles des deux Testaments.

Citons encore Nonnotte, Jasson, Bergier, Frayssinous, Auguste Nicolas, le chanoine Trouillat (*Miraculés de l'Évangile*), l'abbé Candelier, 1893 (*Sur les Miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*), les abbés Vallet (*Miracles évangéliques*), Gondal, Picard ; les célèbres Conférences du P. Monsabré, à Paris ; Mgr Besson, Mgr Bolo ; l'abbé Tholon, Dom Maréchaux, Élie Méric (*Le Merveilleux et la Science*), les abbés Lescœur et Peillaube (*Contre Séailles*), les abbés Poulin, Loutil et Frémont, après le P. Félix 1864 (*Sur les Miracles de Jésus-Christ*).

Si M. de Pressensé était catholique, nous pourrions le citer à la suite des autres pour son bel ouvrage sur Jésus-Christ : mais quelques erreurs déparent, çà et là, son livre si documenté et si probant.

1. C'est le nom des habitants de Trévoux et de quelques théologiens de cette ville.

L'Angleterre a combattu Spinosa par la bouche de Hoolze de Campbell. De nos jours French a bien étudié les miracles du Seigneur.

L'Allemagne a fourni Hettinger (*Apologie du Christianisme*). L'Espagne, dans la personne de Salmeron, a parlé longuement des miracles, et en particulier de ceux du Christ. (Tr. 22, 23, 44.) En ces derniers temps, elle a donné au public un ouvrage de valeur dans celui du P. Mir y Noguera (*El Milagro*), édité en 1895. Il discute, avec toutes les armes de la nouvelle critique, un petit nombre de miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, et il poursuit les adversaires du miracle jusque dans leurs derniers retranchements, avec une vigueur tout espagnole, et à grands renforts de textes, puisés à toutes les sources, même chez nos ennemis. Puis il s'occupe de quelques miracles historiques et d'autres plus récents, mais en trop petit nombre. Ce livre, épuisé, est un véritable arsenal.

Parlons, maintenant, des témoignages rendus par des incrédules ou adversaires du catholicisme ou même du nom chrétien, ce qui ne donne que plus de valeur à leurs aveux : la force seule de la vérité les leur peut alors arracher.

(*A suivre.*)

Abbé P. T.

Mysticisme et Folie

Sous ce titre, M. le Dr A. Marie, médecin en chef des aliénés de la Seine, vient de publier un in-8° de 350 pages. Si le second des deux mots du titre rentrait dans sa compétence professionnelle, nous croyons volontiers que la signification chrétienne et catholique du premier lui échappe absolument.

Du reste, il n'est pas inférieur aux « scientistes » qui traitent résolument des questions religieuses les plus difficiles, sans en connaître la doctrine. Les allures les plus tranchantes peuvent bien en imposer à des lecteurs superficiels ou insuffisamment instruits, elles n'en méritent pas pour cela plus de crédit.

Pour ces motifs, il nous a paru utile de donner ici l'article que le docte M. A. Veulen consacre à *Mysticisme et Folie* dans la *Revue apologétique* de décembre dernier. (Bruxelles, 8e année, n° 8, p. 558.) Nous regrettons que l'espace nous manque, pour insister à notre tour sur quelques points relevés par la critique.

Il dit :

Ce livre est inspiré par la haine de toute religion. Dans la préface, le Dr Thulié demande que les religions se transforment en athéisme ; il déclare que « l'idée de Dieu n'a rien à faire avec le progrès humain ; au point de vue matériel, comme au point de vue moral, cette fiction est inutile et n'a jamais apporté que la négation et l'empêchement de tout progrès dans la vie sociale et scientifique ». (P. IX.) « Les religions ont été le fléau de l'humanité. » (P. VIII.) Cette simple citation montre que ces messieurs en prennent à leur aise avec l'histoire.

M. Marie insiste beaucoup sur l'histoire des religions, partant de ce principe contesté que les sauvages sont, non des dégénérés, mais le point de départ de la série des civilisés. (P. 2.) Il faut bien admettre ce principe, quand on est évolutionniste à outrance. Si nous descendons du singe, ou même du « polype obscur » (*ibid.*), le sauvage était déjà un

progrès admirable sur ses misérables ancêtres. Comme certains sauvages sont fétichistes, l'auteur admet, avec A. Comte, que « toutes les religions » ont évolué suivant trois phases : « fétichisme, polythéisme, monothéisme ». (P. IX, 62.) Ne demandez pas à l'auteur d'examiner les documents qui prouveraient le contraire. Il ne se sert pas de documents ; il fait de l'histoire *a priori*. Quand M. Ribot nous répétait cette classification, il l'entourait du moins de toutes sortes de réserves. « Sur la question des origines, disait-il, on n'est pas d'accord » (*Psychologie des sentiments*, ch. IX, p. 308), « la période des origines est celle des conjectures » (*ibid.*, p. 310), « rappelons comment le développement religieux paraît s'être produit pendant la période primitive ; car la marche de l'évolution n'a pas été la même partout et toujours ». M. Marie n'a pas de ces timidités ; il affirme carrément, mais sans preuves.

Parlant du mysticisme, il nous répète simplement, et sans idées nouvelles, tout ce qu'ont dit les matérialistes. Pour lui, Bourneville et Berthelot sont des autorités suffisantes ; bref, ce sont des hommes possédant non seulement la science aliéniste ou chimique, mais la plénitude du savoir humain. Naturellement, les extatiques, tels que sainte Thérèse, sont, pour M. Marie, des érotomanes. (P. 189.) Cette doctrine vient pourtant d'être réfutée dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 septembre dernier, par un médecin aliéniste, protestant, qu'on ne peut accuser de cléricalisme, le Dr Dumas, professeur à la Sorbonne. Sans craindre de présenter des systèmes inconciliables, M. Marie explique l'extase, tantôt comme Godfernaux, par la théorie émotionnelle, c'est-à-dire par une émotion violente dépourvue d'idée (pp. 41, 48), tantôt, comme Ribot, par l'hypertrophie de l'attention, ce qui revient à admettre une idée puissante (p. 48), tantôt comme Récéjac et Leuba, par l'extinction de la conscience, c'est-à-dire l'abrutissement (p. 46). Mais pourquoi se gêner à accorder ces systèmes opposés, du moment qu'ils sont antireligieux ?

En résumé, ce livre ne fait que répéter les déclamations des ennemis du surnaturel. C'est très pauvre, au point de

vue scientifique: beaucoup d'affirmations et des citations de quatrième main.

Signalons, en finissant, deux perles. L'auteur croit que Marie-de-l'Incarnation, ursuline, a été citée par saint Jean de la Croix, dans sa *Nuit obscure*, et il nous indique, avec conscience, le livre et le chapitre. (P. 33.) Malheureusement, elle ne naquit que huit ans après la mort du saint.

L'auteur nous dit (p. 2), avec Bichat, que la vie n'est que la lutte contre la mort, et ajoute d'abord avec raison : « La mort, en revanche, reste à définir. » Mais il a le malheur de continuer par cette phrase: « On pourrait le faire [définir] en disant qu'il y a mort à quelque degré, quand il y a désorganisation définitive, dissociation d'un organisme équilibré et durable jusqu'alors. » Oui, mais qu'entend-il par organisme? Est-ce l'être vivant? Dans ce cas, la définition renferme un bon cercle vicieux. Et l'auteur va encore plus loin : « On pourrait même, dit-il, étendre cette notion de mort aux désagrégations de tous ordres, même inorganiques. » Mais alors la définition de Bichat doit s'étendre aux minéraux : l'eau devra être dite vivante puisqu'elle lutte contre la décomposition du chimiste. Voilà de singulières définitions.

Le titre du livre suffit à montrer que, pour M. Marie, le mysticisme, c'est-à-dire le culte religieux (p. 19), est une folie. N'usons pas de représailles; ne qualifions pas de la même manière sa manie antireligieuse, en disant que le titre *Mysticisme et folie* devrait être remplacé par *Libre pensée et folie*. Toutefois, si nous cédions à la tentation, l'auteur pourrait se consoler par le principe qu'il énonce à sa dernière page : « Tous, dit-il nous avons des instants de folie (!); la maladie n'étant que l'exagération des phénomènes normaux (?), qui peut se vanter toujours d'éviter le déséquilibre anormal ou passionnel? Serait-il même désirable de l'éviter toujours et ne faudrait-il pas plaindre une humanité d'un équilibre moyen, par cela même incapable des mutations indispensables à l'évolution continue? » — Mon Dieu, non! Je ne plaindrais pas une humanité qui resterait raisonnable, ni des écrivains qui imiteraient cette humanité.

A. Veulen.

LE DIABLE EN ORIENT

En 1894, le célèbre orateur qui vient de mourir, le R. P. Monsabré, prononça à Paris un grand discours sur « l'empire du diable en Orient » D'autres venaient de raconter les œuvres merveilleuses de quelques religieux de son ordre, évêques et prêtres martyrisés en Chine au dix-huitième siècle, que le Saint-Siège venait de canoniser. Le grand conférencier préféra jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'état de l'Extrême-Orient au point de vue de la religion. Il montre qu'à certaines époques la foi chrétienne avait été prêchée à ces peuples, qu'on y en retrouve des traces certaines, que l'histoire est affirmative ; et il dit comment, à la différence de notre Occident, l'Orient ne se soumit pas à l'Évangile.

Or, au milieu de ces admirables pages, je crois intéressant de transcrire ici quelques-unes de celles qui traitent plus spécialement de cet « Empire du diable en Orient ». Il y a là des détails que nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier, et dont certainement, en plus d'une circonstance, ils sauront tirer parti.

Ne nous hâtons pas de juger les desseins de Dieu, la conduite de sa providence et l'œuvre de son Christ. Il est très vrai que, *depuis les temps les plus reculés*, Satan a établi son empire sur les infortunés peuples de l'Extrême-Orient ; mais il est très vrai aussi qu'il n'a pu devenir maître que par le lâche et monstrueux acquiescement de ceux qu'il a vaincus. Partout et en tout on reconnait son orgueilleuse domination et l'ambition qui le tourmente de s'égaler à Dieu et de se mettre à sa place.

Dans *les rêveries philosophiques* des sages et des lettrés, il a fait reculer en un vague lointain l'idée de Dieu père et maître de toutes choses, il lui a substitué l'universelle nature où tout est Dieu ; et dans cette nature universelle il a fait prévaloir la matière sur l'esprit. Il a voulu faire de la vie humaine l'image de sa vie misérable et l'a comme enveloppée d'un pessimisme sombre et désespéré d'où l'on ne peut sortir

qu'en entrant dans le repos anéanti du *Nirvâna*. Par le système des transmigrations il a faussé les espérances de l'homme et lui a inspiré un respect superstitieux, une imbécile commisération pour des animaux nuisibles et parfois dégoûtants, pour des plantes vulgaires et souvent inutiles

Dans les religions populaires, il a multiplié les dieux et les idoles : non plus ces chefs-d'œuvre d'art du polythéisme occidental, où se révèlent une perception exquise des grâces de la forme et un profond sentiment de la vie, mais des géants monstrueux, des figures grimaçantes, des corps aux cent têtes, aux cent mamelles, aux cent bras et aux cent jambes; bien plus, des représentations de membres et d'actes obscènes; mieux encore pour narguer la malédiction qui l'a frappé sous la figure du serpent, il a fait de cet animal un être sacré à qui il faut des temples et des adorateurs.

Autour de ces idoles il a ses *prêtres :* orgueilleux mendiants qui se croient sortis de la tête d'un Dieu et considèrent l'aumône qu'on leur fait comme le plus grand acte de religion, impitoyables bourreaux qui fouillent les entrailles humaines, sinistres étrangleurs qui surprennent en trahison les victimes destinées à apaiser la colère de l'atroce Kali, audacieux nécromanciens, sombres fakirs, hideux sorciers adonnés aux évocations d'outre-tombe et aux plus noires pratiques de la magie. Il a ses pèlerins et ses ascètes condamnés pour lui plaire aux longs voyages, aux interminables jeûnes, aux crucifiantes immobilités, aux poses désordonnées, aux emmurements, aux plus intolérables supplices. Il a ses martyrs, légions de fanatiques qui se font écraser sous les roues du char où trône un hideux *poussah*, ou se laissent immoler en de ténébreux mystères.

Il a ses miracles, orgueilleuses contrefaçons des merveilles de la toute-puissance de Dieu, œuvres prestigieuses qui surpassent le pouvoir de l'homme et étonnent son ignorance des forces cachées de la nature et du monde invisible. C'est le *Kounboum*, arbre unique et irréproductible aux feuilles et à l'écorce couverte de caractères thibétains parfaitement formés dont on cherche en vain le sens mystérieux. Caractères dont on voit germer les formes indéterminées sur chaque feuille

qui naît et sur chaque nouvelle écorce. Ce sont encore les abioses, suspensions de vie ou fausses morts, suivies, à la distance de plusieurs semaines, de plusieurs mois, et quelquefois de plusieurs années, par de fausses résurrections. Rien de plus étrange et de plus saisissant que ces phénomènes qui, comme tous les prestiges diaboliques, n'ont évidemment pas d'autre but que d'étonner et de séduire. Ils ont été constatés officiellement par des mandataires du gouvernement anglais, relatés dans les annales de l'*Indiana Company* et jusque dans nos revues. Un fakir, par exemple, annonce qu'il va mourir et renaître au bout de cent jours. Après s'être étourdi par une ronde vertigineuse, il s'immobilise et se momifie en quelque sorte : on n'a plus sous les yeux qu'un cadavre. Ce cadavre est enfermé dans un sépulcre de pierre dont le couvercle est fixé par des écrous sur lesquels on appose le sceau de l'Amirauté. Puis des sentinelles anglaises montent la garde pendant cent jours aux pieds et à la tête du prétendu défunt. Le centième jour les brahmes viennent, ouvrent le sépulcre en présence des officiers envoyés par l'Amirauté. Ils en retirent une sorte de squelette jaune, ratatiné, affreux, qu'ils étendent délicatement sur une couverture. Les frictions d'huile parfumée commencent sur tous les membres à la fois de la tête à la plante des pieds. Au bout de seize heures, l'épiderme perdant peu à peu la couleur de parchemin devient souple et blanc. Un brahme desserre les dents du fakir et lui verse dans la bouche un cordial magique. Les frictions recommencent et finalement, après trente-deux heures de manipulation, le cadavre exhalant un soupir se lève... Quelques minutes plus tard il parle.

Ajoutons à cela les maladies sans causes naturelles subitement guéries par des enchantements; les fanfaronnades cruelles et dégoûtantes des Lamas *bockte* qui s'ouvrent le ventre avec un coutelas, arrachent leurs entrailles, les étalent devant eux, aspergent de leur sang la foule qui les admire et les invoque, ferment leur blessure et rentrent tranquillement dans leur premier état; la disparition ou évaporation soudaine de personnes vivantes; les prestiges, les jongleries stupéfiantes des fakirs, près desquelles les plus habiles opérations

de nos prestidigitateurs ne sont que des jeux d'enfants. D'autres manières encore, Satan rappelle à ses esclaves sa présence et son pouvoir. Il trouble la paix des foyers, hante les maisons, bouleverse, brise, détruit, chasse les familles et répand partout la terreur. Il simule l'envahissement divin par de soudaines possessions. Il marque d'un signe mystérieux les Lamas suprêmes qu'il destine aux adorations de la foule hébétée.

On reconnait sa haine homicide dans ces êtres sans entrailles, qui méprisent, mutilent et maltraitent la femme après avoir écrit dans leur digeste : « La femme ne reste « fidèle que par la terreur des coups et de la prison... Le néant, « le vent, la mort, les régions profondes, le coupant du rasoir, « la prison, les serpents ne sont pas, quand ils sont réunis, « aussi méchants que la femme. » Êtres sans entrailles qui jettent dans le limon des grands fleuves les enfants qui les gênent, ou les abandonnent à la voracité des animaux immondes ; qui prescrivent les suicides officiels sur les bûchers des morts et dépensent leur féroce ingéniosité dans les supplices qu'ils inventent. On reconnait son besoin d'avilir la race humaine dans les mœurs honteuses où s'étalent sans pudeur la fourberie, le mensonge, le parjure, le vol et la rapine, où l'impudicité se montre à nu sur les théâtres et jusque dans les jouets des enfants. Mais surtout on reconnait son orgueil jaloux et son incurable ambition de s'égaler à Dieu dans ces antres et ces temples de l'occultisme où le vrai Dieu s'appelle le mal, où Lucifer est adoré sous le nom du Dieu bon, où d'abominables sectaires provoquent ses apparitions et l'honorent par les plus horribles blasphèmes, profanations et cruautés.

Il faudrait un gros volume pour raconter en détail la lugubre histoire de l'empire de Satan dans l'Extrême-Orient. Ce qu'on vient de dire est le résumé des récits que nous tenons, non pas seulement des rapides voyageurs qui ne visitent que les côtes et n'y voient guère que la superficie des religions et des mœurs, mais des missionnaires dont la vie est entrée dans la vie des populations qu'ils ont évangélisées jusqu'à l'épuisement de leurs forces et souvent jusqu'au martyre. Nous croyons encore entendre l'un d'eux nous dire avec une profonde tristesse : « Dans notre monde occidental, Satan est

« contenu par la présence et l'action du Christ libérateur: mais « là-bas, il triomphe sur des vaincus et l'on peut dire : « *Diabolus vincit, Diabolus regnat, Diabolus imperat.* »

Je n'ajouterai rien à ces lumineuses pages. On peut lire le discours entier dans la *Revue Thomiste* des Pères Dominicains, numéro du 15 juillet 1894.

L. d'A.

NÉCROLOGIE

C'est le vendredi saint, 29 mars dernier, qu'est mort le triste farceur qui, il y a quelques années, s'offrit, avec l'aide d'un comparse, le « Dr Bataille », la brève satisfaction d'inventer, dans une publication fameuse, *Le Diable au Dix-neuvième Siècle*, les personnages de Sophia Walder et surtout de Diana Vaughan, afin de berner les catholiques. — N'est-il pas suggestif que Gabriel Jogand, dit Léo Taxil, ait paru devant le tribunal de Dieu le jour anniversaire du drame divin qui consomma la rédemption de l'humanité?

Voici en quels termes le plus spirituel des journalistes français, dont les opinions religieuses n'ont rien de commun avec les nôtres, prononce l'oraison funèbre de cet aventurier :

La Vie d'un Effronté

L'oublié qui vient de disparaître mérite certainement un souvenir. Comme pour indiquer que chez lui tout était falsification et imposture, il se faisait appeler Léo Taxil, bien que son nom fût Gabriel Jogand. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu au monde un Guzman d'Alfarache plus complètement réussi. A mon arrivée à Genève, après mon évasion de la Nouvelle-Calédonie, il se présenta à moi comme condamné ou menacé de l'être. En réalité, étant âgé de vingt et un ou vingt-deux ans, il n'avait joué aucun rôle sous la Commune et je n'ai jamais su ce qu'il était venu faire en Suisse.

A quelques mois de là, il revint me trouver pour me demander d'intercéder en sa faveur auprès du gouvernement genevois qui venait de signer contre lui un arrêté d'expulsion. Je crus, naturellement, qu'il s'agissait d'une mesure politique et je me rendis chez le ministre de l'intérieur d'alors, M. Héridier, autant que je me le rappelle, pour tâcher de faire rapporter cette décision prise à l'égard d'un jeune homme qui ne pouvait être bien dangereux pour la sécurité du canton.

On m'apprit alors que la politique était complètement étrangère à l'événement et qu'on lui faisait passer la frontière uniquement parce qu'il fabriquait et vendait clandestinement de ces pastilles aphrodi-

siaques où les cantharides jouent un rôle particulièrement dangereux pour la santé des hommes affaiblis qui les absorbent.

Un peu plus tard, cet aventurier qui avait été élevé au couvent et failli recevoir les ordres, changea d'industrie et se jeta dans l'exploitation effrénée de l'anticléricalisme.

Léo Taxil eut l'idée de fonder une librairie exclusivement anticléricale qui marcha pendant un certain temps. Puis, comme c'était toujours la même chose, la vente dégringola et le journaliste-éditeur se lança dans le roman. Seulement, par une coïncidence réellement extraordinaire, il se trouva que le premier auquel un journal donna l'hospitalité était uniquement semblable à un autre qui avait paru autrefois et dont l'auteur réclama la priorité. Taxil, condamné pour ce flagrant plagiat, dut chercher de nouveau fortune ailleurs.

Il eut, il faut le reconnaître, un trait de génie. Ayant vécu de l'irréligion, il conçut le projet de vivre de la religion, et après avoir solennellement abjuré ses erreurs et ses hérésies, il se fit admettre dans une congrégation avec l'humble qualité de moine besacier, c'est-à-dire mendiant. Vêtu d'une robe de bure, il allait de porte en porte quêter pour les âmes du purgatoire auxquelles il paraissait porter le plus vif intérêt. Puis, comme couronnement de sa carrière, il partit pour Rome et sollicita du naïf Léon XIII une audience que celui-ci lui accorda, heureux du retour au bercail d'une brebis depuis si longtemps égarée.

La brebis en question reçut, avec un repentir attendrissant, l'absolution de ses fautes et sitôt revenu à Paris, il raconta, dans une brochure, qu'il s'était payé la tête du Pape et fichu de lui à mensonges que veux-tu; il était plus athée que jamais et que loin d'avoir renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, il reprenait avec le roi des Enfers ses relations momentanément interrompues.

Ce fut le dernier exploit de ce cynique personnage qui, du mépris, tomba définitivement dans l'oubli, et que la nouvelle génération n'a presque pas connu. Il restera néanmoins comme le type de l'effronterie faite homme. Il était d'ailleurs intelligent, et, moins bohème, il aurait très bien pu devenir ministre.

Henri Rochefort.



Un autre fumiste, mais de plus large envergure, a également disparu de la scène du monde au mois de mars dernier. Les journaux ont annoncé sa mort dans les termes suivants :

La Mort du Prophète

Le monde vient de faire une grande perte. Si l'on en croit une dépêche de Chicago, il faut déplorer la mort de John Alexander Dowie,

qui s'intitulait volontiers lui-même « le premier apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le superviseur général de l'Église catholique et apostolique de Sion ».

Avant de s'élever à cette haute dignité, Dowie avait étudié à l'Université d'Édimburgh, où il était né en 1848. Il reçut les ordres comme congrégationaliste en Australie, où il fonda la « Société de guérison divine d'Australie et de Nouvelle-Zélande ».

Il manquait à l'Amérique, et il y passa en 1888. C'est de 1896 que date l'*organisation de l'« Église chrétienne catholique et apostolique de* Sion », dont il fut le fondateur et le chef.

En 1901-1902, il bâtit la ville de Sion sur les bords du lac Michigan, entre Chicago et Milwaukee : cette ville devait être, suivant les paroles du Prophète, « une grande démonstration par le fait de la possibilité de rendre vivants et d'observer pratiquement les enseignements de Jésus-Christ ».

Les Sionistes étaient en 1905 environ 10.000 et Dowie, propriétaire du terrain, avait su récolter pour son œuvre des sommes considérables.

En 1903 et 1904, Dowie fit deux voyages en Angleterre; durant le second, aucun hôtel ne voulut le recevoir, en raison de propos irrespectueux que le Prophète avait tenus sur le compte du roi Édouard VII.

Du reste, les dernières années du chef de la cité sioniste ont été moins glorieuses; des dissensions éclatèrent, provoquées par son faste et ses dépenses. Il fut déposé. Depuis un an, on en était arrivé à le tenir pour fou...

Et, pour bien montrer que la crédulité et la sottise des masses ne perdent jamais leurs droits, ajoutons ce dernier détail :

AUX FUNÉRAILLES DE DOWIE

New-York, 13 mars — Des scènes extraordinaires ont eu lieu aux funérailles de Dowie, le prophète décédé. Des perclus, des aveugles, des malades de toute nature ont voulu toucher son cercueil, croyant être miraculeusement guéris. Une foule considérable venait lui rendre un dernier hommage.

VARIÉTÉS

Le Poids des Ames. — Une " Découverte scientifique "

Cinq médecins de renom de l'État de Massachussets croient, après des expériences s'étendant sur une période de six années, qu'ils ont non seulement prouvé d'une manière scientifique l'existence de l'âme mais qu'ils l'ont même trouvée. Ils prétendent que cette âme doit participer de la matière, les épreuves faites démontrant qu'elle pèse entre une demie et une once. Les médecins pesaient les sujets immédiatement après la mort sur des balances d'une très grande précision, et le Dr Duncan Mac Dougall, qui dirigeait les expériences, a confirmé que toutes les expériences sans exception démontraient l'existence de cette âme. Un cas fit exception à la règle en ce que l'âme d'un homme de lourde carrure et d'un tempérament paresseux mit une minute à quitter le corps, tandis que dans tous les autres cas l'âme prenait son essor presque instantanément.

Ces « cinq médecins de renom » nous paraissent vraiment trop modestes. Quand on fait de telles découvertes, avant de proclamer son « renom », on doit, au moins donner son « nom ». Et cinq noms comme ceux-là méritent d'avoir leurs places dans l'histoire. Pourquoi n'en désigner qu'un?

Il y a, précisément, sur le portail de Notre-Dame un haut-relief représentant la « pesée des âmes » au Jugement. Le Diable s'accroche au plateau pour rompre l'équilibre en sa faveur.

Ce qui s'ajoute au poids des âmes dans la balance du Dr Duncan Mac Dougall, c'est incontestablement la sottise publique sur laquelle cet éminent morticole a fondé sa confiance. A moins que ce ne soit le nombre des verres de whisky absorbés au cours de l'opération par le quintette des charlatans? — Mais, en ce cas, le plateau a dû peser plus d'une once, car le litre équivaut à un kilogramme, et, certainement, plus d'un litre par tête y dut être consommé.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

Les Personnalités Psychiques

(SUITE)

Au précédent numéro, pages 668-679, j'ai donné un long article sous le titre qu'on vient de lire, et cité quelques cas empruntés au *Bulletin de la Société d'études psychiques de Nancy*.

Or, l'importance de la question avait été reconnue aussi par d'autres revues que la nôtre: et aux observations de l'*Écho du Merveilleux*, de M. Gaston Méry, le *Bulletin de la Société d'études psychiques* a cru devoir répondre par un nouvel article.

Je ne connaissais point l'appréciation de M. Gaston Méry, mais puisque le *Bulletin* de Nancy répond à ses arguments pour en infirmer la valeur, il est de toute loyauté ici que je mette sous les yeux des lecteurs de notre *Revue du Monde Invisible* l'état actuel de cette polémique courtoise.

Donnons d'abord l'article du *Bulletin* qui transcrit d'ailleurs lui-même une à une les objections de l'*Écho du Merveilleux*.

Après quoi, j'examinerai à mon tour les objections et les réponses, sans parti pris et en toute loyauté.

*
* *

Article du *Bulletin de Nancy* :

Plusieurs Revues s'occupant des phénomènes psychiques ont reproduit, en tout ou en partie, les faits constatés dans le rapport paru dans notre *Bulletin* sur *les Preuves de l'identité des personnalités psychiques*.

Cela indique que nous n'avions pas tort d'attacher une certaine importance aux communications qui ont fait l'objet de ce rapport, et

dont presque tous les détails, après un contrôle minutieux, ont été reconnus exacts.

On se rappelle que la conclusion était celle-ci :

« Si l'on peut me fournir, pour expliquer ces phénomènes, une version plus acceptable que la version spiritualiste, je l'attends. Mais, retournant aux matérialistes et aux dogmatistes leurs objections, je constate qu'ils ne peuvent les expliquer que par des hypothèses, et, entre des hypothèses et des faits contrôlés, je choisis les faits, quelque surprenants qu'ils paraissent. »

Dans l'*Écho du Merveilleux*, M. Gaston Méry consacre un long article à ces communications. Habitué aux manifestations de ce genre, il n'émet pas un instant l'idée que les assistants aient été hallucinés, ni qu'ils aient pris leurs souvenirs pour des révélations. Son opinion est que ce sont bien des *êtres de l'au-delà* qui se sont manifestés.

Je n'étais pas allé tout à fait aussi loin, ainsi qu'on peut le voir par la citation qui précède. M. Gaston Méry admet donc que ces communications proviennent de l'au-delà, et il est bien forcé de reconnaître que leurs auteurs n'ont pas menti sur les points qui ont été contrôlés.

— Mais, dit-il, il n'est pas scientifiquement prouvé que ces êtres, que ces « esprits », sont bien les personnalités dont ils prennent les noms; votre rapport *prouve plutôt le contraire*.

Sur le premier point, je suis d'accord avec M. Gaston Méry. Sans aucun doute, les personnalités psychiques dont j'ai rapporté les communications n'ont pas établi mathématiquement ni matériellement leur état civil; elles n'ont pas apporté avec elles leurs papiers. Elles se sont bornées à donner les renseignements nécessaires pour qu'on pût se les procurer.

Mais, sur le second point, je suis d'un avis différent. Quand M. Gaston Méry affirme que ces expériences *prouvent plutôt le contraire* de ce que disent les esprits qui s'y prêtent, il va visiblement au rebours de la vraisemblance. Car, à défaut de preuves matérielles — que leur condition d'êtres immatériels leur rend logiquement impossible à fournir — ils nous apportent des *témoignages*, les leurs. Quelle est la valeur morale de ces témoignages? Ils en ont une, évidemment. C'est celle qu'on attache au témoignage de gens dont les affirmations *concordent avec des faits vérifiés*, et dont, par conséquent, rien ne nous donne le droit de suspecter la bonne foi.

C'est ce second point que je me propose de discuter. J'estime, à l'inverse de M. Gaston Méry, que les *probabilités*, après les expériences que j'ai relatées, sont en faveur de la version spiritualiste, la seule qui soit conforme au témoignage *unanime* des êtres dont il ne nie pas l'existence.

Sur quoi s'appuie donc son appréciation? Sur des puérilités, sur le vide ou sur des erreurs. Résumons ses arguments un à un.

*
* *

Première objection

Dans la communication du sire de Ghistelles, l'esprit a donné le prénom de Bertolf. *Le Larousse dit* Berthold.

La puérilité, la voilà. Les façons d'écrire et de prononcer ont varié à l'infini, du onzième siècle à nos jours. Elles ont varié aussi et varient encore d'une localité à l'autre. Qui nous dit que ce n'est pas le Larousse qui se trompe lorsqu'il donne à Bertolf le nom de Berthold?

*
* *

Deuxième objection

Dans la même communication, l'esprit a employé le français, et non le flamand du onzième siècle.

M. Gaston Méry lui-même a pris soin de réfuter cette argumentation : « L'être de l'au-delà qui veut se manifester, dit-il, d'après les spirites, impressionne le cerveau des médiums de façon à leur suggérer ses idées; les médiums, ensuite, traduisent ces idées dans l'idiome qui leur est propre. » C'est absolument cela.

« Mais, ajoute-t-il, cette explication ne concerne que les médiums écrivains. Elle ne s'applique pas aux communications typtologiques, car alors, il faudrait supposer la table capable d'un travail cérébral. »

Voyons, monsieur Gaston Méry, vous n'en êtes pas, pourtant, à croire qu'une table s'anime sous les doigts des expérimentateurs? Dans toutes les communications, l'esprit est la *pensée*, le médium est le *traducteur*, l'objet matériel est l'*instrument*. Que cet instrument soit un crayon ou une table, l'opération psychique est exactement la même. Du reste, dans notre groupe, on se sert indifféremment de la table ou du crayon. Les résultats sont identiques.

Ce n'est pas dans l'idiome employé, c'est dans la pensée même qu'il faut chercher la personnalité. Des expressions comme celle-ci : « Dame Marie l'a cachée sous son manteau », n'indiquent-elles pas que Bertolf pense comme un homme de son temps?

*
* *

Troisième objection

Jean de Boutary, qui vivait sous la Régence, a déclaré avoir des descendants à Montech (Tarn-et-Garonne); or, les départements n'existaient pas du temps de la Régence.

Cette objection n'a pas plus de valeur que la précédente. D'abord.

la question avait été adressée en deux fois à Jean de Boutary. On lui a demandé où demeuraient ses descendants. Il a répondu : « A Montech. » On lui a demandé ensuite *dans quel département* se trouve Montech. C'est alors seulement qu'il a répondu : « Tarn-et-Garonne. »

Il est évident que si un esprit peut savoir où se trouvent ses descendants, s'il peut les visiter, être parfois témoin de leurs actes, il doit savoir aussi dans quelle division territoriale est située la localité qu'ils habitent, même si des remaniements et des changements de noms se sont produits.

***

Quatrième objection

Donc les esprits n'ignorent rien de nos faits et gestes, ils savent tout. Par conséquent, rien ne les empêche de prendre le nom d'un personnage quelconque, ni de s'approprier son histoire.

Si une personnalité de l'au-delà. quand elle est celle d'un être intelligent, peut être témoin de bien des choses et se rendre compte de beaucoup d'autres, il n'en résulte pas qu'elle *sait tout*. Comment M. Gaston Méry pourrait-il justifier *scientifiquement cette supposition?*

S'il en était ainsi, les êtres qui se communiquent à la table seraient tellement supérieurs à l'homme que nos savants les plus réputés ne leur seraient pas comparables. Et ces êtres omniscients, doués de facultés infiniment supérieures aux nôtres, prendraient plaisir à mystifier perpétuellement de pauvres mortels? Pourquoi faire? Dans quel intérêt? Voilà encore ce que nous voudrions que M. Gaston Méry nous expliquât *scientifiquement*.

***

Cinquième objection

L'auteur du rapport a fait un choix parmi les communications *qu'il a obtenues. Pour onze qui concordent avec des faits, combien s'en trouve-t-il de mensongères? Pourquoi n'en parle-t-il pas?*

M. Gaston Méry a mal compris. J'ai dit :

« Nous avons fait un choix *parmi les personnalités invisibles* qui voulaient bien nous répondre. » Cela signifie : Nous n'avons pas prolongé les conversations avec les entités dont le langage nous a paru incohérent, oiseux ou inconvenant. A quoi bon? N'est-ce pas ainsi que l'on fait avec les vivants? Bien certainement, nous n'avons demandé de renseignements qu'aux esprits qui nous semblaient en état de les fournir. Mais c'est une erreur de croire que nous avons eu à écarter beaucoup de communications reconnues mensongères. Sur environ trente communications, il s'en est trouvé *une seule* dont j'ai constaté

l'inexactitude, et *deux* au sujet desquelles nos recherches n'ont pas abouti.

Toutes les autres ont été vérifiées; j'en ai cité onze, cela m'a paru suffisant; j'aurais pu en citer plus du double. C'est extraordinaire, assurément, et je crois qu'une telle suite de communications précises, correspondant toutes à des *faits*, est extrêmement rare. C'est cependant ainsi.

*
* *

Sixième objection

Si certains esprits nous mystifient, cela doit nous mettre en garde contre les autres.

Soit. Mais j'ai pu constater, dans les séances auxquelles j'ai assisté, que le langage des mystificateurs est facilement reconnaissable. Et n'est-il pas juste aussi d'admettre que si d'autres esprits nous disent la vérité, quand ils citent des faits et des dates, cela rend leur sincérité plus vraisemblable que la fausseté dans laquelle M. Gaston Méry les englobe arbitrairement. Il y a pas mal de menteurs parmi les vivants. Cela veut-il dire que tous les vivants soient menteurs?

*
* *

Septième objection

Après l'épreuve de la mort, l'homme doit devenir meilleur ; le plus menteur doit dire la vérité. Par conséquent, si un esprit ment, cela prouve qu'il n'a pas passé par l'épreuve de la mort. Et cela prouve aussi qu'aucun autre n'a passé par cette épreuve.

Je n'exagère pas ; telle est bien, réduite à son expression la plus simple, la conclusion de M. Gaston Méry.

Le voilà loin de la *vérité scientifique.*

Rien ne prouve, en effet, que la mort produise ce phénomène. On peut tout aussi bien conjecturer qu'elle cause dans l'être animique une perturbation qui explique les incohérences constatées chez certains esprits, — à moins que ces dernières proviennent plutôt de la constitution fluidique des médiums. Pourquoi les uns attirent-ils des esprits élevés, et les autres des êtres inintelligents? Pourquoi est-il des appareils qui donnent des photographies détestables, tandis que d'autres en donnent d'excellentes? Pourquoi l'aimant attire-t-il le fer et non le marbre?

Toujours est-il que si, parmi les personnalités psychiques qui se manifestent, il s'en trouve qui correspondent aux degrés les plus intimes de l'humanité, il s'en est révélé d'admirables par leurs pensées, leur langage, leur mentalité vraiment supérieure. Encore une fois, pourquoi ces entités si différentes s'accorderaient-elles pour mentir?

Pourquoi auraient-elles *toutes* la monomanie de prétendre avoir été incarnées, si elles ne l'avaient pas été? Pour nous éblouir par le prestige d'une vie antérieure? Pour capter notre confiance et nous induire à mal? Elles rempliraient bien mieux ce but en nous disant qu'elles sont de purs esprits, des anges, des séraphins, n'ayant jamais subi l'humaine souillure.

Cette unanimité mérite qu'on en tienne compte. Elle me semble enlever toute vraisemblance à l'hypothèse de M. Gaston Méry.

X...,
Membre de la Société d'Etudes psychiques de Nancy.

*
* *

A notre tour, reprenons maintenant et examinons.

Évidemment, on ne saurait toujours prétendre que les assistants sont des hallucinés; et il a fallu reconnaître qu'il s'agit bien « d'esprits de l'au-delà, dont cependant la personnalité psychique n'est pas scientifiquement prouvée ». Mais à la différence de M. Méry, qui ne croit donc pas à l'identité de ces personnalités psychiques, pas plus que nous d'ailleurs, le contradicteur nancéen affirme cette identité.

Sur deux raisons, dit-il, l'une, le témoignage même de l'esprit qui s'affirme avoir été Untel; l'autre, la concordance de ce témoignage avec des faits vérifiés.

Eh bien, non! ces deux raisons sont absolument insuffisantes, car elles ne constituent pas un argument sans échappatoire, puisque d'autres hypothèses leur ôtent toute valeur probante, et ainsi les annulent.

a) D'abord, dit-il, « le témoignage même de ces esprits ». — Mais, en vérité, depuis quand les hommes croient-ils sur leur témoignage des prévenus ou des accusés dont on a de bons motifs de soupçonner la sincérité? Et c'est bien ici le cas, puisque les spirites eux-mêmes avouent qu'il est difficile de toujours ajouter foi aux récits des esprits; et que les revues antispirites trouvent aussi d'excellentes raisons pour soupçonner la sincérité de ces personnages psychiques, même dans les autres cas.

Au reste, si les spirites n'admettent dans l'au-delà que les âmes de nos morts, pourquoi telle âme ne pourrait-elle se donner pour une autre qu'elle connaît intimement?

On le fait bien en cette vie quelquefois! et tout le monde en a vu des exemples.

Or, l'au-delà est encore plus large, car toutes les religions anciennes, n'importe leur paganisme, admettaient d'autres esprits que les âmes des morts; et toutes les sectes religieuses, issues du mosaïsme ou du christianisme, professent la même doctrine. — Donc, à quelque parti qu'on appartienne, il faut admettre en principe que l'esprit qui apparaît peut n'être pas du tout le personnage qu'il se donne, et, souvent, pas même l'âme d'un mort. Alors, qui voudrait nier qu'en *fait* cela puisse se rencontrer?

b) La « concordance de ce témoignage avec des faits vérifiés ». — Raison tout aussi insuffisante. En effet : où sont les faits vérifiés qui établissent la concordance avec le témoignage? Le *Larousse,* des papiers de famille, des registres de l'état civil, des documents historiques! Vaine réponse, car tout cela ne constitue pas des preuves péremptoires, puisque d'autres que les intéressés directs peuvent les connaître, et par conséquent en user.

Au reste, dans ces manifestations d'esprits, vous avez beau presser, interroger, insister : vous n'êtes pas un juge d'instruction ou un président ayant en main le dossier d'un prévenu amené de force et incapable de vous échapper; tandis que l'esprit n'est venu que parce qu'il l'a voulu, peut se donner le nom qu'il veut, et ne vous répondre que comme il le veut. Pourquoi n'aurait-il pas préparé toute une série de noms et de faits à vous raconter, assez détaillés pour vous donner confiance, mais limités dans la mesure où vous les retrouverez dans les ouvrages sous votre main? Qu'importe alors la concordance entre les réponses de l'esprit et les biographies de vos dictionnaires! Est-ce qu'un acteur vient au théâtre, un avocat au barreau, un orateur à la tribune, sans avoir étudié le rôle à remplir, et même prévu à certains passages les applaudissements ou les interruptions?

Avec les doctrines religieuses de tous les temps et de tous les pays, dont on ne peut nier la valeur, sous peine de s'insurger contre toute l'histoire, ces arguments sont irréfutables. Que de dieux, de demi-dieux, de génies, et d'esprits de

toutes sortes, chez les païens! Combien qui venaient dans les temples à l'heure des oracles! Jupiter, Platon, Neptune, ou les démons qui en tenaient lieu, ne savaient-ils rien des morts descendus dans leur empire? Que d'anges et de démons qui ont été attachés au salut ou à la perte des âmes, d'après la doctrine chrétienne! Ne sauraient-ils rien de leur histoire et de leur vie?— Et ces parents, ces amis, ces voisins, ces complices, ces victimes parfois, dans quantité de faits de la vie de famille ou de la vie sociale, ne savent-ils rien les uns des autres? La substitution est donc facile. Vos faits contrôlés, c'est maintenant d'une évidence indéniable, ne sont donc pas probants.

*
* *

Première objection. — Que le sire de Ghistelles s'appelât *Bertolf* ou *Berthold*, le nœud de la question n'est pas là, à mon avis; et quoique les autres réponses de ce personnage (v. notre numéro d'avril 1907, p. 673-675) paraissent conformes aux dictionnaires et aux histoires, il n'en ressort pas forcément que l'esprit apparu fût réellement celui dont il donne le nom. Donc, je puis douter de l'identité de la personnalité psychique, et peut-être même la nier.

En effet : *a*) Il est évident que les réponses données ne portent guère que sur des faits connus à cette époque, et point ignorés dans l'au-delà. Donc, un certain nombre d'autres esprits que Bertolf pouvaient les donner aussi; par suite, en principe, un autre que lui pouvait prendre son nom, et nous tromper sur son identité.

b) Les spirites n'ont pas encore expliqué pourquoi les esprits manifestés sont ordinairement ceux de personnes qui ne les intéressent à aucun point de vue; et comme, en toutes choses, si minime qu'elle soit, il faut une raison quelconque, un rapport entre les deux termes en présence, je désirerais qu'on m'indiquât quel rapport quelconque il pouvait bien y avoir entre le sire de Ghistelles, Flamand décédé au onzième siècle, et les cinq personnes réunies à Nancy en 1906 chez l'auteur de l'article. — Au contraire, dans la *Vie des Saints*, les apparitions d'anges, de démons, ou même d'autres saints,

ont toujours une raison d'être et un but, très explicite dans la manifestation elle-même.

c) Quelle moralité, soit pour l'au-delà, soit pour cette vie, ressort de ces réponses de Ghistelles? — Je n'en trouve pas davantage, à moins qu'on ne s'arrête aux faits inconnus du *Larousse*, qui sont une révélation spéciale de l'esprit, et comme une allusion certaine aux doctrines catholiques.

J'en indique quatre : 1° S'il est un vrai « désincarné » au sens spirite, comment dit-il qu'il fut l'époux d'une *sainte?* Le spiritisme n'admettant ni ciel ni enfer au sens catholique, la parole de cet esprit n'est donc pas conforme à la doctrine spirite. Par suite, ou bien il n'est pas l'esprit de Bertolf, ou bien les spirites doivent admettre pour les âmes de l'au-delà la sainteté et le ciel.

2° Il déclare que « Dame Marie l'a cachée sous son manteau ».—L'auteur de l'article au *Bulletin de Nancy* (p. 45) n'en tire que cette conclusion : « Cette expression n'indique-t-elle pas que Bertolf pense comme un homme de son temps? »

Eh bien, non! Sorti de ce monde, l'esprit doit être éclairé, d'une plus vive lumière qui lui en montre les idées fausses: et si Dame Marie n'était pas une réalité dans la vie d'outre-tombe, il ne pourrait venir nous dire qu'elle cache la sainte sous son manteau. En outre, il n'est point exact que cette expression fût connue de Bertolf, sur la terre au onzième siècle, puisqu'elle lui est postérieure d'environ un siècle et demi; et on la doit à saint Dominique, rapportant une vision où la sainte Vierge Marie couvrait de son manteau les âmes chrétiennes qui avaient eu le plus de dévotion pour elle.

3° L'aveu de l'assassinat qu'il commit, et qu'ensuite il expia jusqu'à sa mort dans un monastère. — Les esprits d'outre-tombe n'ont plus à craindre la justice humaine, mais celui-ci recommande implicitement l'expiation par la pénitence chrétienne et catholique; et nos spirites n'approuvent pas précisément la vie monastique, je crois.

4° Il avoue que son âme vient de souffrir encore durant de longs siècles, et ose à peine dire qu'il commence à être heureux. — Cette double réponse ne peut concorder avec les

précédentes, que si nous admettons la doctrine catholique du purgatoire.

Ainsi, somme toute, si nous sommes en présence de l'âme de Bertolf, la partie la plus mystérieuse de sa révélation ne s'explique très bien qu'au sens catholique; mais quel spirite voudrait l'admettre? Et si ce n'est pas Bertolf lui-même, le problème devient insoluble pour les spirites, tout en restant très clair pour nous.

Au demeurant, le dialogue de cet esprit avec les cinq spirites de Nancy reste une énigme dans la philosophie kardéciste, s'explique avec la doctrine catholique, et s'impose à l'attention de ceux qui croient à son authenticité. Ainsi s'ajoutent de sérieux arguments aux objections de M. Gaston Méry, en même temps que perdent leur valeur les réponses vraiment trop faibles du *Bulletin*.

Rappelons en outre que l'identité de la personnalité psychique n'en demeure que plus problématique; ce qui suffit à notre thèse.

*
* *

Deuxième objection. — Ici, le docteur nancéen me paraît vouloir triompher trop vite.

Sans doute, l'idiome employé ne peut être invariablement celui du siècle et du pays où vivait le personnage aujourd'hui « désincarné », car il ne doit parler évidemment que pour être compris. Mais je ne puis admettre que ce soit seulement « dans la pensée même qu'il faut rechercher sa personnalité ».

Notre adversaire a dit : « Dans toutes les communications, l'esprit est la pensée, le médium est le traducteur, et l'objet matériel l'instrument; » et comme il ajoute que, quel que soit l'instrument, l'opération psychique est exactement la même, on peut donc n'argumenter que sur les deux éléments actifs en présence : l'esprit et le médium.

Or, de deux choses l'une : ou l'écriture peut être lue par tous les spirites de l'assemblée, et il faut que son langage leur soit accessible, n'importe les nationalités respectives de cet esprit et de ces spirites; — ou bien cette écriture ne peut être lue que par le médium, qui la traduit en langage clair

pour les spirites qui l'entourent, et je demande quelle garantie il peut nous donner de la fidélité de sa traduction.

En effet, j'admettrais une écriture spéciale à l'usage des spirites, comme est le « chiffre » en correspondance secrète: mais je ne saurais admettre une écriture qui ne soit lisible que pour le médium, car il peut bien nous la lire à sa façon, comme je lirais à la mienne un simple alphabet grec ou hébreu devant un enfant de cinq ans, brodant le conte de fée qui me plaira. Par suite, ou bien le médium est illuminé par l'esprit, ce que rien absolument ne prouve si d'autres médiums ne peuvent donner la même traduction identique; ou bien il nous débite les fantaisies de son cerveau, si mieux ne voulez admettre qu'il nous improvise un récit qu'il a préparé.

Somme toute, n'importe les nationalités, l'esprit doit nous parler dans notre langage ordinaire: et c'est un système philosophique sur les facultés de l'âme qui s'exercent après la mort : la distinction des langues n'existe plus. Italiens ou Anglais, Espagnols ou Russes par la naissance de leur corps, les esprits doivent s'entendre sans en être réduits à d'impuissantes pantomimes. Je veux donc, dans ce système, ou un langage clair, ou une garantie.

De langage clair, impossible! Le seul médium peut lire, non point tant ce qui est écrit, que les idées que lui suggère l'esprit qui vient d'impressionner son cerveau; et c'est le médium, ensuite, qui traduit ces idées, c'est-à-dire les manifeste aux assistants.

Où donc est alors la garantie? Le spirite présent à la séance entend bien la « traduction » du médium: mais, si je suis humainement assuré que ce médium nous dit ce qu'il pense, ne suis-je pas en droit de me demander s'il est vrai que cette pensée est celle de l'esprit? ne puis-je même croire quelquefois qu'il nous donne ses propres idées pour celles de l'esprit?

Qu'on ne se récrie pas, car il n'est point de Revue spirite où je n'aie lu vingt fois l'aveu de pareilles fraudes. J'ai donc beau chercher la pensée de l'esprit, pour trouver sa personnalité, la parole du médium ne me la certifie pas; et ainsi, une

fois encore, j'ai droit de ne pas croire à l'identité des personnalités psychiques.

*
* *

Troisième objection (Jean de Boutary). — Dans l'objection, M. Méry ne paraît pas avoir remarqué que les esprits des prétendus « désincarnés » ne restent pas dans l'autre vie avec les seules notions qu'ils avaient à l'heure de la mort, comme si, au moment de leur manifestation, ils se réveillaient soudain du tombeau. Bien au contraire, la philosophie prouve que, dégagée des liens du corps, l'âme continue à user de ses facultés, puisqu'elle demeure vivante, et qu'ainsi elle peut acquérir des notions qu'elle n'avait pas. De là de nombreuses conséquences, quel que soit le système religieux sur la récompense ou la peine due à ses œuvres de cette vie.

Or, cette indépendance du corps et cet exercice plus facile de ses facultés, d'où naît l'acquisition possible de notions nouvelles, ne contredisent pas l'opinion que l'âme d'un ancien qui viendrait nous apparaître converserait avec nous avec la connaissance du milieu où nous vivons.

Mais cette doctrine philosophiqne qui permettait à Boutary de connaître la division géographique de la France en départements, tandis que de son vivant nous avions les provinces, ne fait pas l'identité de la personnalité psychique dont il s'agit, tant s'en faut.

Cette « communication » est de celles que j'avais négligées, m'étant contenté de citer les premières ; mais elle n'a d'extraordinaire que ces deux points : Jean de Boutary, qui vivait au commencement du dix-huitième siècle, dit qu'il est né à Montauban, et a des descendants du nom de Dubois de Boutary, à Montech, en Tarn-et-Garonne.

Consulté par lettre, le maire de cette commune répond qu'en effet deux familles de la localité s'appellent Dubois de Boutary et Lafon-Boutary.

Vraiment, il faut avoir la foi aux esprits bien facile, pour conclure que personne autre, dans la vie d'outre-tombe, ne pouvait connaître un Jean de Boutary, originaire de Mon-

tauban, ayant des descendants à Montech, quelle que soit la division géographique, aujourd'hui Tarn-et-Garonne, autrefois Montalbanais et Gascogne.

*
* *

Quatrième objection. — M. Méry est ici parfaitement d'accord avec la doctrine que nous exposons constamment dans la *Revue du Monde Invisible.* Oui, l'au-delà contient des milliers d'esprits qui connaissent rapidement nos faits et gestes, donc, peuvent sans difficulté jouer le rôle d'un personnage. J'ajoute que non seulement la doctrine catholique est favorable à cet enseignement, mais que j'ai trouvé dans les diverses Revues spirites un grand nombre de textes d'où ressort la même doctrine. A l'occasion, je pourrai les rapporter. Donc, la réponse du spirite de Nancy est sans valeur, comme on va le voir.

Qu'oppose, en effet, le contradicteur? « Il ergote » sur le mot de M. Méry : « Les esprits... savent tout », et le met au défi de « justifier scientifiquement cette supposition ». Mais après avoir insisté sur ce défi, qui, d'ailleurs, est à côté de la question, le contradicteur se garde de dire un mot, ne serait-ce qu'un, pour dénier la conclusion moins générale que « rien ne les empêche de prendre le nom d'un personnage quelconque, ni de s'approprier son histoire ».

Or, c'est là l'unique question, que j'ai développée et prouvée assez souvent, pour que mes lecteurs n'aient pas besoin que j'y revienne. C'est là ce que le contradicteur nancéen devrait réfuter; et il ne s'y arrête pas, même le temps d'une simple phrase. Et puisque c'est le point fondamental du débat, il reste bel et bien acquis que cette doctrine des Revues spirites ruine par la base l'argumentation de l'identité des personnalités psychiques. C'est, en plein, le *Habemus confitentem reum,* l'aveu formel, quoique implicite, des inventeurs de cette fausse preuve d'identité. Oui, cent fois oui! il y a d'innombrables esprits qui peuvent prendre le nom d'un personnage quelconque, et s'approprier son histoire. Donc, dans les « communications », pas l'ombre de certitude.

*
* *

Cinquième objection. — Sur le choix des communications obtenues, les onze citées par le *Bulletin* de Nancy m'ont paru plus que suffisantes, puisque je me suis contenté des trois premières de ce *Bulletin*. Mais l'aveu de leur concordance avec des faits ne prouve en rien l'identité de ces esprits, comme on l'a vu ci-dessus ; et cet aveu du contradicteur nancéen qu'il a trouvé des « entités dont le langage a paru incohérent, oiseux, ou inconvenant », ne nous prouve-t-il pas, à nous, que ces esprits ne pouvaient répondre à toutes les questions posées, et préféraient abuser de la bonne foi du médium?

Je n'ai jamais cru, en effet, qu'il en soit de l'autre côté de la tombe comme de celui-ci. Dans la vie journalière, on coudoie tant de monde, et l'on converse avec des gens de caractères si divers, qu'on peut bien modifier son sérieux. Mais, vraiment, après les cruelles souffrances d'une agonie terminée par ce brisement définitif qui s'appelle la mort, je croyais que le sérieux s'imposait à l'âme dans toute sa rigueur, et que l'envie de plaisanter ou de rire ne reparaîtrait plus. Qu'en pensent nos lecteurs? Voyez les doctrines de toutes les religions, anciennes ou non, sur la vie qui nous attend dans l'au-delà : pas une divergence! Mais si l'on admet au contraire qu'un esprit, l'ange déchu, toujours attaché à tromper l'homme, joue le rôle de quelque défunt, le langage dont il s'agit s'explique très bien. Et c'est encore notre thèse contre l'identité des personnalités psychiques.

*
* *

Sixième objection. — M. G. Méry a raison : dès lors qu'il y a des esprits mystificateurs, nous devons toujours nous tenir en garde. Et le contradicteur n'a qu'une réponse insuffisante, car il continue à oublier le point en question : Identité des personnalités psychiques.

Dès lors, en effet, qu'on a pu constater des mystifications, on est en droit de dire que d'autres esprits ont de même mys-

tifié des médiums, car l'on ne pourrait prétendre avoir découvert tous les cas ; et il reste avéré que, du côté des esprits, il règne sûrement une méthode de communication destinée à tromper les hommes. Donc, le principe de l'identité des personnalités psychiques ne peut être mis à la base de la doctrine spirite.

Encore une fois, peu importe « qu'ils citent des faits et des dates », puisqu'on vous dit, — et vous n'avez pas même tenté de le réfuter, — que d'innombrables esprits connaissent les faits et gestes de tels et tels autres ; et que vous reconnaissez vous-mêmes qu'il y a des esprits mystificateurs, cela me suffit pour dire que, même ceux qui citent avec exactitude des faits et des dates, ne prouvent pas péremptoirement leur identité. *Donc l'identité des personnalités psychiques ne peut être admise comme une doctrine sûre.*

*
* *

Septième objection. — La vérité et l'incohérence après la mort.

Inutile question : « Pourquoi ces entités si différentes s'accorderaient-elles pour mentir?... » Tout cela est hors de la question que l'on traite : Identité. Et c'est ainsi qu'en passant à côté, et en subdivisant mal une proposition présentée comme absolue, on compte faire dévier le débat et échapper aux conclusions.

Admettons, un instant, « l'unanimité » qu'oppose ici le contradicteur nancéen, et quand même il ne se serait jamais trouvé de communication où les faits et dates cités pourraient être incriminés d'inexactitude, cela ne prouverait aucunement l'identité des personnalités psychiques.

On en a donné ici assez de raisons pour n'avoir plus à insister.

Gabriel Jeaune.

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

(SUITE.)

VI. — L'Église de Philadelphie.

Nous avons tracé le cadre des évaluations numériques. Essayons maintenant d'y faire tenir les tableaux historiques qui vont illustrer notre hypothèse.

Nous allons interroger successivement ;

1° *La Sixième Épître,*— ou Conseil prémonitoire donné par Dieu au Sixième Age par la voix de l'Apôtre ;

2° *Le Sixième Sceau,* — ou Suite des Signes dont Dieu marque le Sixième Age :

3° *La Sixième Trompette,* — ou Avertissement public jeté aux fidèles du Sixième Age ;

4° *La Sixième Coupe,* — ou Effusion des châtiments réservés au Sixième Age.

§ 1er. — *La Sixième Épître.*

Voici en quels termes s'exprime le Conseiller céleste :

« *Et Angelo Philadelphiæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit Sanctus et Verus, qui habet clavem David : qui aperit, et nemo claudit; claudit et nemo aperit :*

Scio opera tua. Ecce dedi coram te ostium apertum, quod nemo potest claudere, quia modicam habes virtutem, et servasti verbum meum et non negasti nomen meum.

Ecce dabo de Synagoga Satanæ, qui dicunt se Judæos esse, et non sunt, sed mentiuntur : ecce faciam illos ut veniant et adorent ante pedes tuos, et scient quia ego dilexi te :

Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, et ego servabo

te ab hora tentationis, quæ ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra.

Ecce venio cito : tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.

Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, et foras non egredietur amplius : et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei, novæ Jerusalem, quæ descendit de Cœlo a Deo meo, et nomen meum novum.

*
* *

« *Et Angelo Philadelphiæ Ecclesiæ scribe.* » — « *Écris aussi à l'Ange de l'Église de Philadelphie.* »

Nous avons dit que le nom de Philadelphie est tiré directement (Φιλαδελφεία) des mots grecs Φιλία, — *Amour*, ou Φιλειν, — *Aimer*, — et Αδελφος, — *Frère*. Il se traduit donc, indifféremment, par les mots français : Amour des frères, Amour fraternel, Fraternité, PHILANTHROPIE ou CHARITÉ.

A quelle autre époque que la nôtre a-t-il été fait pareil étalage de ces divers mots, — et, pour être juste, même envers nos ennemis, à quelle autre époque a-t-il été accompli, ou tenté, plus d'œuvres, religieuses ou laïques, pour justifier ces mots?

Et d'abord, remarquons que le mot même de « Philadelphie » servit à qualifier une association mal connue, celle des « Philadelphes », à laquelle appartenaient, croit-on, les généraux Malet, Lahorie et Guidal, qui faillirent, en 1812, renverser Napoléon I[er], retenu hors de France par les désastres de la Russie.

Remarquons que Laréveillère-Lépeaux, au début du Directoire, essaya de fonder une religion caricaturale qu'il dénomma « *Théophilanthropie* » ;

Remarquons que le mot « *Fraternité* », s'étale, le troisième, sur nos murs et en tête des affiches officielles, dans la devise dite « républicaine » ;

Remarquons, enfin, que c'est, invariablement, de l' « Amour fraternel » que se réclament, — sarcasme de

l'antiphrase, — tous les niveleurs, les proscripteurs, les persécuteurs et les bourreaux.

Cette première constatation faite, passons en revue les diverses œuvres, bonnes ou mauvaises, qui méritent à notre temps le nom d'Age de Philadelphie.

Commençons par celles de ces œuvres qui, proscrivant Dieu, prétendent ne s'attacher qu'à l' « Amour des hommes », ou *Philanthropie*.

Elles sont nombreuses, et il faut savoir, en toute équité, leur faire la part qui leur revient.

En aucun autre temps que le nôtre, on n'a vu s'affirmer avec autant d'insistance la prétention de l'État à se faire le dispensateur des bienfaits et des secours à l'infortune des citoyens. Par une ironie vengeresse des événements, il s'est rencontré que cette prétention se trouve presque toujours contredite par la manière dont ces secours et ces bienfaits sont répartis. Mais ceci ne saurait empêcher les œuvres fondées de produire la part de bien impliquée dans leurs conditions d'existence.

« L'Assistance publique », par exemple, a beau être un instrument politique aux mains d'une poignée de sectaires, elle n'en est pas moins un organisme bienfaisant qui procure aide et soulagement à quantité de miséreux.

Les diverses Mutualités qui groupent par centaines de mille les efforts condamnés à l'impuissance, s'ils restaient à l'état individuel, sont des Sociétés de Prévoyance qui méritent bien de l'humanité.

Les Coopératives de production ou de consommation, celles qui assurent la fructification de petits capitaux par leur fusion, ou la fondation de foyers populaires par l'achat de petites propriétés, de maisons à bon marché, sont également de généreuses initiatives.

Disons plus, le Socialisme lui-même, le Communisme, et toutes les folies égalitaires procèdent d'un « bon naturel » et ne sont que la plante mal venue d'une graine d'idée chrétienne obscurément ensemencée dans des mentalités embryonnaires.

Tout cela représente la « philanthropie », qui n'est, si l'on

veut, qu'une mauvaise « fraternité », mais une « fraternité » tout de même. Et, par là, la qualification de *Philadelphie* n'en est pas moins justifiée pour notre temps.

Mais, si du terrain inférieur de la « philanthropie » nous passons sur celui de la « Charité » chrétienne, combien ce même nom de *Philadelphie* n'apparaît-il pas plus exact?

Et, d'abord, le mot « *Charité* », venu du grec et signifiant « Amour », sans restriction, rattache l'homme à Dieu, faisant de l'« Amour des frères » le corollaire de l'Amour de Dieu. N'est-ce pas le précepte donné par le Sauveur en personne :

— « *Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, par-dessus toute chose, — et votre prochain comme vous-même, pour l'amour de Dieu.* »

Or, les œuvres chrétiennes de l'Amour en notre temps ont dignement continué la tradition des dix-neuf siècles du christianisme. Qui dénombrera les Ordres et les Congrégations charitables, les Orphelinats, les Hospices, les Patronages, les Crèches, les Sociétés de Secours publiques ou privées, à commencer par la Société de Saint-Vincent de Paul?

En dehors des « œuvres » dont la fin est de soulager la misère matérielle, combien de louables efforts n'ont-ils pas été, ne sont-ils pas tentés chaque jour pour l'amélioration morale des classes vouées, par une longue privation, à toutes les déchéances de l'esprit, du cœur et de la volonté?

*
* *

— *Voici ce que dit le Saint et le Vrai:*

Quelles que soient les œuvres d'« amour fraternel » accomplies par notre temps, que leur inspiration soit descendue des hauteurs de l'Amour pour Dieu, ou qu'elles soient nées du vague instinct de commisération mis par Dieu au cœur de l'homme, elles sont toutes plus ou moins imparfaites, sujettes à la fragilité humaine, entachées du mensonge des mots et de la vanité du pharisaïsme. — C'est pourquoi, en un siècle où la part de la sincérité absolue et de la vérité intégrale est si restreinte, l'erreur est fréquente dans les esprits humains sur l'origine et la fin, sur l'objet et le but des efforts tentés

sous le prétexte ou l'apparence de venir en aide aux souffrances du prochain. La Franc-Maçonnerie elle-même ne s'est-elle pas donné, à ses débuts, ne conserve-t-elle pas encore, aux yeux de bien des gens abusés, particulièrement à l'étranger, en Angleterre notamment, les dehors d'une Association philanthropique, et ses adeptes ne se donnent-ils pas entre eux le nom de Frères.·.?

Aussi Dieu ne s'annonce-t-il, en cette Épître, que sous un double adjectif en opposition avec la forfanterie des déclarations et le leurre des amorces de bienfaisance.

Il se nomme lui-même « le Saint », c'est-à-dire Celui qui seul donne la perfection aux œuvres, et le « Vrai », c'est-à-dire Celui en qui la précision des mots correspond à la réalité des choses.

*
* *

— *Qui tient la clef de David ?*

L'expression est entièrement biblique. « La clef de David », c'est la solution du problème de l'attente du Messie par les Juifs, — question parvenue, de nos jours, à l'état aigu.

Ici, nous prions nos lecteurs de nous prêter une attention toute particulière.

Nous avons cité plus haut l'ouvrage du rabbin converti, le chevalier Drach, ouvrage publié en 1844. — Il convient de remettre en lumière la figure de cet homme admirable, trop oubliée des catholiques, dont les écrits ne sont devenus introuvables que par le zèle de ses coreligionnaires d'origine à faire disparaître des livres redoutables à l'enseignement de la Synagogue moderne, et cause d'innombrables conversions parmi les Israélites de bonne foi.

Le chevalier Drach, en effet, fut un de ces apôtres que Dieu vint chercher lui-même en son esprit et en son cœur, qui, après avoir acquis toute la science religieuse de sa race, fut amené, par une comparaison sagace et une étude approfondie, à retrouver dans les dogmes chrétiens la confirmation et la manifestation éclatante des croyances professées par ses coreligionnaires dès le temps de Moïse.

Persécuté, menacé de mort, abandonné par sa famille,

réduit à la pauvreté, il ne dut de pouvoir vivre qu'à la protection paternelle des Souverains Pontifes. Dieu le bénit en ses enfants, puisque son fils embrassa l'état ecclésiastique et ses deux filles la vie religieuse. Lui-même mourut saintement, après s'être voué à la conversion de ses frères, dont il amena un grand nombre au catholicisme.

C'est aux écrits de ce grand apologiste ignoré que nous empruntons le passage suivant, qui nous semble éclairer d'un jour splendide les mots ci-dessus tracés : « Qui tient la clef de David. »

« La tradition juive désigne le Messie tantôt sous le nom de *Messie fils de David*, tantôt sous celui de *Messie fils de Joseph*... Issu, selon la chair, du sang de David, par l'illustre et *humble servante du Seigneur*, Jésus-Christ était regardé longtemps, dans sa nation, comme *fils de Joseph*, le saint époux de la plus pure des vierges. *Ut putabatur filius Joseph*, dit saint Luc. Sa bienheureuse Mère elle-même l'appelle *fils de Joseph*: « *Ecce pater tuus et ego quærebamus te.* » (Luc II, 48.) Elle le qualifiait ainsi parce qu'elle lui parlait devant tous les docteurs, *sedentem in medio doctorum*, et l'heure n'était pas encore arrivée de révéler qu'il était le « pain vivant descendu du Ciel », mystère qui devait scandaliser les Juifs. *Murmurabant ergo Judæi de illo, quia dixisset : Ego sum panis vivus qui de cælo descendi. Et dicebant : Nonne hic est Jesus*, FILIUS JOSEPH, *cujus nos novimus patrem et matrem? Quomodo ergo dicit hic: Quia de cælo descendi?* (Joann., VI, 41, 42.)

. . . .

« Toutes les anciennes traditions, les Paraphrases chaldaïques, le Talmud et les *Médraschim*, nomment un seul et même Messie, indistinctement *fils de David* et *fils de Joseph*. Le Médrasch-Thehillim, sur le psaume XCII, applique au Messie *fils de David* la bénédiction que Moïse a donnée à la tribu de *Joseph* (Deut., XXXIII, 17), parce qu'il est nommé *fils de Joseph*. Le Talmud, traité Succa, fol. 52, r°, reconnaît la *divinité* du Messie *fils de Joseph*, puisqu'il lui attribue ces paroles : *Et ils regarderont vers moi qu'ils ont percé*, etc.

(Zachar., XII, 10.) Or le texte met ces paroles dans la bouche de *Jéhovah*.

« Après avoir examiné ces traditions bien attentivement et assez longtemps, nous nous sommes convaincu que les anciens docteurs n'appelaient le Messie *fils de Joseph* que lorsqu'ils parlaient de son *état souffrant*, et qu'en parlant de son *état glorieux* ils l'appelaient constamment *fils de David*. »

. . . .

« Les rabbins postérieurs qui, pour échapper à plusieurs arguments irrésistibles des chrétiens, ont imaginé deux Messies distingués l'un de l'autre, un *Messie de gloire*, fils de David, et un *Messie d'opprobres et de douleurs*, fils de Joseph par la tribu d'Éphraïm, ne remontent pas au delà du onzième siècle.

. . . . Aben Ezra, dans son Commentaire sur le psaume LXXX, 18, fait mention du Messie *fils d'Éphraïm;* mais on voit par son Commentaire sur Isaïe, XI, 13, qu'il n'admettait encore qu'un seul Messie. . . . . . Maïmonides, qui donne dans son « Traité des Rois » la description des temps du Messie, ne fait aucune mention du prétendu *Messie fils de Joseph*. Il dit seulement : « Dans la prophétie de Balaam, nous remarquons deux Messies ; *l'un* est le *roi David*, qui a sauvé Israël de ses oppresseurs, et *l'autre* est le *Messie futur*, qui délivrera Israël de la puissance des *enfants d'Edom*. » Les rabbins appellent les chrétiens *enfants d'Edom*. . . . . . Dans la Paraphrase de Jonatham-ben-Huziel sur l'Exode, il est parlé d'un Messie, fils d'Éphraïm, *qui doit sortir de Josué*. On a reconnu que ce passage est étranger au texte du targumiste, et qu'il s'y est glissé par l'inadvertance ou plutôt la distraction d'un copiste. Elle dit que ce Messie vaincra *Gog*, tandis que les rabbins enseignent que le *fils de Joseph*, après avoir tué le *prince des Iduméens*, sera battu à son tour et *périra* dans le combat qu'il livrera à Gog. Ce dernier ne tombera que par la main du *Messie fils de David*. » (*De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue*, page 181, note 29. Paris, 1844.)

La citation que nous venons de faire, en l'écourtant, n'en reste pas moins très longue. Elle nous a paru indispensable pour expliquer l'application que nous faisons des paroles de l'Apocalypse à l'état d'âme des Juifs contemporains, état d'âme qui se manifeste entièrement dans l'incident dramatique qui, il y a quelques années à peine, occupa l'attention du monde entier. Nos lecteurs n'en ont certainement pas perdu le souvenir :

« Au mois de décembre 1903, un Juif russe, du nom de Louban, tira plusieurs coups de revolver, sans le blesser, sur M. Max Nordau, autre Juif illustre, bien connu par ses ouvrages de critique littéraire et scientifique et, spécialement, par les deux gros volumes qu'il a consacrés à la *Dégénérescence*. — L'un et l'autre de ces deux fils d'Abraham appartenaient au groupement intéressant de leur race, qui, sous le nom de *Sionisme*, travaille au rétablissement de la « patrie d'Israël » en reconstituant, dans les Lieux Saints, le royaume de Jérusalem ou de *Sion*.

« Une divergence d'opinions suffit à provoquer le fanatisme du jeune Sémite, qui, ne pouvant convaincre son frère par le sang et la religion, se laissa emporter à un acte de violence.

« Interrogé par le juge d'instruction sur la manière dont il entendait reconquérir la terre sacrée, Louban s'expliqua avec franchise.

— « Est-ce par les armes?

— « Jamais. Nous sommes un peuple pacifique: nous voulons racheter notre pays au Sultan et vivre enfin où nos pères ont vécu.

— « Vous devez avoir un programme? Vivrez-vous en anarchie ou en république?

— « Non: *en monarchie absolue, avec, à notre tête,* CELUI QUI POURRA ÉTABLIR SA FILIATION AVEC NOTRE ROI LÉGITIME DAVID. »

Ceci est de l'histoire contemporaine. Nous tirons cette citation d'un numéro du journal *L'Éclair*, du mois de décembre 1903. — On ne peut nous accuser de l'avoir inventée pour les besoins de notre thèse, non plus que d'avoir solli-

cité Louban et Max Nordau, que nous connaissons, le premier, par cet incident, le second par ses ouvrages.

En vérité, n'est-il pas étrange, — et cet adjectif paraît faible devant une telle coïncidence, — qu'au moment même où semble enfin prendre corps la promesse faite par Dieu au peuple juif de le « retirer du milieu des nations » pour le « rassembler sur la terre, nombril de la terre » (Ezéchiel), qu'un jeune Israélite, exaspéré des résistances d'un compatriote illustre, s'emporte jusqu'à vouloir tuer son contradicteur, et, sommé d'exposer ses idées et ses espérances, les formule en des termes qui ne sont qu'une variante des paroles de l'Apocalypse? Car le roi « qui pourra établir sa filiation avec notre roi légitime David », — ainsi que l'affirme Louban, — ne pourra résoudre le problème de cette filiation qu'avec l'aide de Celui « *qui tient la clef de David* ».

*
* *

— « *Qui ouvre, et personne ne ferme, qui ferme, et personne n'ouvre.* »

Le sens de ces paroles nous semble d'autant plus clair qu'elles sont la suite d'une image métaphorique, dont nous allons trouver plus bas l'explication.

Qu'est-ce que cette « Clef de David », sinon celle « qui ouvre » une porte, que « nul ne ferme », ou la « ferme », sans que nul ne puisse l'ouvrir? Et qu'est-ce que cette porte, sinon celle par laquelle le Messie *fils de David et de Joseph*, ainsi que nous venons de le voir, va rentrer en maître et en roi, après l'avoir ouverte avec « la clef de David »?

Traduisons en langage vulgaire la sublimité de cette annonce divine.

Dieu dit à l'Age du faux Amour comme de l'imparfaite Charité, du mensonge de la « fraternité » et des haines sanglantes, lui, le Saint et le Véridique, que, seul, il peut donner la solution de l'effroyable problème posé à la raison humaine, en rébellion contre lui, par les revendications désormais incoercibles de tous les appétits surexcités, de toutes les ambitions inassouvies, de toutes les licences déchaînées;

que, seul, il peut rouvrir à Israël les portes de Sion, et, aux chrétiens, celles de la Nouvelle Jérusalem, en même temps que, seul, il peut clore la Révolution et précipiter dans l'abîme la Bête, le Dragon et le faux Prophète.

Tout ceci, le reste de l'Épître va le confirmer.

*
* *

— « *Je sais tes œuvres. Voici que j'ai mis devant toi une porte ouverte, que nul ne peut fermer.* »

C'est toujours la même image sublime et terrible. — Comme nous le verrons en abordant l'étude du Sixième Sceau, le grand tremblement de terre de 1789, qui a éprouvé simultanément Sardes et Philadelphie, c'est-à-dire la fin de l'Age du Rire sardonique et le commencement de l'Age de l'Amour fraternel, a ébranlé si bien l'édifice social que la porte y donnant accès est désormais ouverte à toutes les convoitises, à toutes les frénésies de la concupiscence coupable. — Victor Hugo, dans une fort belle métaphore, n'a-t-il pas appelé Waterloo « le gond du dix-neuvième siècle »? On peut dire, avec plus de justesse encore, que la prise de la Bastille fut la rupture des barrières qui, jusqu'alors, avaient contenu la furie des passions humaines. — *Ecce dedi coram te ostium apertum.*

Et, en fait, la Révolution débordante n'a-t-elle pas rompu, l'une après l'autre, toutes les digues, envahi tous les seuils des palais et des sanctuaires, franchi toutes les frontières?

En 1789, suppression des privilèges, prise de la Bastille: octobre 1791, le roi Louis XVI et sa famille ramenés, prisonniers du peuple, de Versailles à Paris; — 20 juin et 10 août 1792, les Tuileries forcées, le Roi au Temple; — premiers jours de septembre, massacres dans les prisons: — 21 septembre, déchéance de la Royauté: — 21 janvier 1793, crime national et parricide, assassinat du Roi: — 10 novembre 1793, athéisme officiel et fête de la Déesse Raison à Notre-Dame; — de 1793 à 1795, fureurs sanglantes, la Terreur, la guillotine, les massacres de Lyon, de Toulon, d'Avignon, les bateaux à soupapes de Nantes, les monstruosités de Carrier, Joseph Le Bon, Dartigoyte, Javogue, Jullien:

— de 1796 à 1800, les infamies du Directoire, la Révolution sort de France; — 1804, assassinat du duc d'Enghien: — 1809, internement des Rois d'Espagne, confiscation des États-Pontificaux, attentat du général Radet, Pie VII prisonnier à Fontainebleau.

Dieu se lasse; il frappe. Napoléon voit périr son armée en Russie; lui-même est écrasé à Waterloo. Il meurt à Sainte-Hélène, après une agonie de six ans, le 5 mai 1821.

Mais la Révolution n'est pas morte. Elle poursuit son œuvre de destruction. Les sectes se multiplient et la porte reste « ouverte » aux entreprises du Mal victorieux. — 1830, chute de Charles X; — 1848, assassinat de Rossi, chute de Louis-Philippe, guerre civile Austro-Hongroise, journées de Juin; — 1849, fuite de Pie IX à Gaëte, intervention de la France; — 1860, commencements de l'Italie; — 1862, commencements de la Prusse; — 1866, Sadowa; — 1870, Sedan; fin du Pouvoir Temporel; — 1879, les Décrets: — 1887, expulsion des Princes; — 1899, guerre aux Congrégations; — 1906, la Séparation et les Inventaires; — 1907...

Et nous passons sous silence, pour y revenir plus loin, les secousses extérieures qui ont livré l'Espagne aux États-Unis. la Russie au Japon, puis à l'anarchie.

Oui, c'est bien la « porte ouverte » à toutes les entreprises du Démon, à la venue du « Six-cent-soixante-six ». Il n'est pas jusqu'à la politique étrangère de la France qui, à cette heure, ne soit diplomatiquement qualifiée de « politique de la porte ouverte ». Que l'on relise à ce sujet l'édifiant discours prononcé, le 9 janvier, au Sénat, par M. Charles Dupuy, ancien ministre.

Mais c'est aussi « la porte ouverte » aux généreuses initiatives, au témoignage des docteurs et des martyrs de l'Église, le monde entier désormais sans barrières contre le Verbe de Dieu, — le grand Pie X faisant entendre sa voix jusqu'aux extrémités de la terre, pour la conversion des infidèles et, peut-être, de cet Empire nouveau-né d'hier, de ce Japon suscité par Dieu en vengeur de sa Loi méconnue, selon qu'il est écrit dans le prophète Zacharie : « Voici que je vais amener l'Orient, mon serviteur. » Et cet « Orient » géogra-

phique, serviteur de « L'ORIENT évangélique, qui fut Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, pourrait bien être le justicier du « *Grand Orient* » satanique, renversant pour toujours la Synagogue de Satan, afin de préparer l'entrée triomphale du Christ, la fulgurante PAROUSIE qui doit clore le Temps et faire descendre du Ciel la Nouvelle Jérusalem.

Afin de confirmer notre opinion, nous empruntons à l'abbé Drach la note qu'il ajoute à sa paraphrase de la Sixième Epître :

« *Ostium apertum.* Cette expression, ici et ailleurs (Act., XIV, 26; I Cor., XVI, 9; II Cor., II, 12; Col., IV, 3), signifie *la facilité que Dieu ménage à ses ministres d'annoncer sa parole et les heureux fruits des conversions nombreuses dont il la féconde*, etc... » (*Apocal.*, pages 69, 70, n. 8.)

*
* *

— « *Car tu as peu de force...* », ou « Car tu as une petite force. »

Modicam virtutem, — dit la Vulgate. Le texte grec est plus expressif encore. En traduisant le mot « *virtutem* » par « force », on restreint l'extension de ce mot, qui signifie proprement « courage » et par amplification « pouvoir ».

Or, il est certain que l'Église de Philadelphie, — ou du Sixième Age, — a vu décroître progressivement son « pouvoir » sur les esprits. Sa « force » s'est amoindrie au point qu'elle ne peut opposer aucune résistance matérielle aux violences de l'ennemi. La raison de cet affaiblissement s'est trouvée dans le défaut de « courage » des catholiques. Ils ont, depuis trente ans surtout, en France, du moins, lâchement abandonné toutes leurs positions et rendu possible l'incroyable asservissement de trente-cinq millions de Français à une poignée de Francs-Maçons.

*
* *

— « *Et tu as gardé ma parole, et tu n'as pas renié mon nom.* »

Si faible, si persécutée qu'ait été, et que soit encore, l'Église du Sixième Age, elle n'a pas fait défection; elle n'a point connu les apostasies globales et retentissantes qui, dans l'Age précédent, ont détaché de son Unité des rois et des peuples.

Notre temps n'a pas eu de grands hérésiarques. Bien au contraire, le monde vient d'avoir sous les yeux le magnifique spectacle de la France, sollicitée au schisme par les Pouvoirs publics, se soudant en masse, évêques, prêtres et fidèles, au faisceau de l'Église et formant, en face du « Bloc » persécuteur, l'infrangible bloc de la Foi aux pieds de l'admirable Pontife qui, seul, du fond du Vatican, tient tête à la Révolution déchaînée. Cinq Papes du nom de Pie se sont succédé sur la Chaire de saint Pierre. A travers les vicissitudes de leur « pèlerinage apostolique », luttant contre « l'Aigle rapace » de Savoie et de Fontainebleau, portant sur leurs épaules une « Croix » aggravée par la trahison de la Croix de Savoie, ils n'en ont pas moins allumé, au foyer de leur charité, le « feu ardent » qui, en ce moment même, réchauffe la chrétienté tout entière et la prépare aux jours prochains et terribles où la « religion dépeuplée » subira le dernier assaut du Mal avant la venue de l'Antéchrist.

— « *Voici que je donnerai* (*quelques-uns*) *de la Synagogue de Satan, qui se disent Juifs et ne le sont pas, mais mentent.* »

Ceci confirme à la lettre les réflexions que nous ont inspirées les pages de l'admirable ouvrage du chevalier Drach. — Est-il nécessaire d'insister sur ce fait mis en lumière par Gougenot des Mousseaux, Mirville, Toppfer, Jacques de Biez, et plus lumineusement encore par Édouard Drumont, que le monde, et plus particulièrement la France, est aux mains des Juifs, fauteurs de la Franc-Maçonnerie, Synagogue de Satan? — Saint Jean fait nettement entendre que ces Juifs selon la chair ne le sont pas selon l'esprit, car, s'ils l'étaient, ils auraient reconnu l'autorité de l'Église et la Divinité de son Fondateur, si clairement démontrée par les Livres Saints et, ainsi que le prouve le chevalier Drach, *par l'enseignement de leurs propres Rabbins.* — Elle n'est pas d'hier, cette vérité sanglante

qui permettait à Tertullien d'écrire dans son traité *Contra Judæos :*

« *Synagogæ Judæorum fontes persecutionum.* »

« Les Synagogues des Juifs sont des fontaines de persécutions. »

*
* *

— « *Voici que je ferai qu'ils viennent et se prosternent à tes pieds, et ils sauront que je t'ai aimé.* »

Ceci est l'annonce de conversions, dont celles du chevalier Drach, du P. Ratisbonne, et de tant d'autres Israélites n'ont été que les prémices. La Parole divine en fait présager d'éclatantes, et les mots « *scient quia dilexi te* » semblent faire présager une confession publique, solennelle de la Foi chrétienne, qui donnerait à l'Église une gloire ultime et inespérée, une floraison de science et de sainteté, éphémère, mais incomparable. C'est ce qu'annoncent de nombreuses prédictions dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

*
* *

— « *Parce que tu as gardé la parole de ma patience, moi aussi je te garderai de l'heure de la tentation qui doit venir dans tout l'univers éprouver les habitants de la terre.* »

Ici se trouve confirmé notre sentiment que l'Age de Philadelphie, fécond en événements terribles, ne verra dans le sein de l'Église ni schisme, ni hérésie redoutables. Le Sauveur le déclare à Saint Jean, — ce n'est pas en cet Age que se manifestera la « grande apostasie », ce que Saint Paul, dans sa deuxième Épitre aux Thessaloniciens, appelle « *discessio* ». Et l'affirmation du Sauveur est précise : « Parce que tu as gardé la parole de ma patience, moi aussi je te garderai de l'heure de la tentation, » — c'est-à-dire : « Parce que tu as su souffrir en mon nom, sans murmurer, ainsi que j'ai souffert moi-même, je ne t'infligerai pas l'épreuve suprême que je réserve au dernier Age. »

*
* *

— « *Voici que je viens vite.* »

Le latin donne : « *Ecce venio cito.* » Plusieurs traduisent : « Voici que je viendrai bientôt. » Cette traduction présente un *faux sens* nettement caractérisé. Il n'est pas permis de corriger l'Apocalypse, et le texte latin, d'après le texte grec, d'ailleurs, porte : « *Venio* », — première personne de *l'indicatif présent*, et non « *veniam* », futur ; — « *cito* », adverbe de manière qui signifie *vite*, dans le sens de « rapidement », — et non « *mox* », qui seul peut se traduire par *bientôt*, adverbe de temps.

Qui ne voit, du reste, l'énorme différence entre ces deux sens ? — Le premier est pressant, impérieux, presque comminatoire. Il indique que le Christ (qu'on nous passe cette expression) est déjà parti, qu'il est « en route », qu' « il arrive », et, par conséquent, que l'Ange doit être déjà prêt à le recevoir. — Le second ne contient qu'une promesse vague, sans précision de délai, un avertissement formulé avec une sorte de nonchalance.

Nous ne saurions hésiter entre ces deux interprétations, dont, au surplus, la première a, avant tout autre avantage, celui de traduire *grammaticalement* le texte. En outre, elle donne à ces formidables paroles une relation étroite avec l'incomparable Parabole des Vierges sages et des Vierges folles, que l'Époux surprend pour les éprouver.

« Je viens vite. » Il faut lire en ces trois mots la précipitation des événements, la durée considérablement abrégée de cet Age d'épreuve, auquel nous assignons une carrière dix fois moindre que les cinq qui l'ont précédé, soit *Cent quatre-vingts ans* au lieu de *dix-huit cents*. Et nous nous fondons pour ce faire sur les paroles mêmes du Sauveur annonçant aux apôtres la brièveté des derniers temps du monde : « *Et si ces jours n'eussent été abrégés, personne ne serait sauvé.* »

L'avertissement est, en outre, corroboré par la phrase qui suit :

— « *Tiens ce que tu as.* »

Nous croyons qu'il y a ici une parole d'immense pitié :

« Garde le peu qui te reste, » tant dans le domaine de la foi que dans celui des œuvres survivantes.

« — *Afin que nul ne reçoive ta couronne.* »

Cette fin de la phrase est profondément obscure, et nous nous garderons de l'interpréter. Elle touche, en effet, au délicat problème de la Prédestination et de la Grâce. — Nous indiquerons, toutefois, qu'aux yeux de certains commentateurs, elle prend une signification conciliante, que nous donnons sans l'approuver, ni l'infirmer.

Il faudrait entendre que, par ces paroles, le Sauveur avertit l'Age de Philadelphie qu'il pourrait, par sa faute, perdre le droit à la récompense — *coronam* — finale, à savoir qu'il pourrait ne point participer à la gloire du dernier témoignage, ou martyre, — à l'occasion de l'universelle Apostasie de l'Age suivant. — Il subirait, de la sorte, une diminution de mérite comparable à celle que subit Moïse, qui mourut sur le Mont Nébo, en vue de la Terre Promise, où il n'entra pas.

*
* *

— « *Celui qui aura vaincu, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il ne sortira plus au dehors...* »

Nous sommes à la fin de l'Épître. Le Christ, qui « vient vite », fait connaître de quelle nature sera la récompense réservée au « victorieux » de la lutte. Et les faits contemporains mettent en pleine lumière le sens mystique de ces paroles.

Prenons les mots dans leur signification littérale.

« *Celui qui aura vaincu* », — par conséquent, il y aura *victoire*, non dans le sens profane et vulgaire d'une domination matérielle, mais en celui d'une prééminence morale, à la suite d'une lutte : — « *J'en ferai* UNE COLONNE. » — Quelle magnifique image! Ce sont les « colonnes » qui soutiennent le faîte de l'édifice. Les victorieux seront donc les supports et les étais de l'Église; — « *dans le temple de mon Dieu* », — par opposition à l'autre « Temple », celui de la Synagogue de Satan, ce Temple d'Hiram, consacré au « Grand Orient », où « fraternisent » les Juifs et Francs-Maçons, les « Phila-

delphes » contemporains, successeurs, à ce qu'ils affirment, des « Templiers » détruits par Clément V et Philippe le Bel.

Donc, après cette épreuve, les survivants seront fixés et confirmés dans la foi, à la façon de piliers glorieux.

— « *Et il ne sortira plus au dehors.* » Parole impressionnante, si l'on veut bien la traduire par les faits. — Elle n'enferme pas seulement la consolante promesse qu'aucune défection ne se produira parmi les soutiens de l'Église ; elle contient, semble-t-il, une allusion au grand spectacle que le monde contemple depuis quarante-huit ans. — A partir du 4 septembre 1870, la Papauté, violentée par l'invasion italienne, conduite par le général Cadorna, est demeurée dans Rome comme une « colonne » soutenant le Ciel irrité. — Depuis la fuite de Pie IX à Gaëte, en 1849, le Pape « N'EST PLUS SORTI » du Vatican, transformé en prison du Souverain Pontife, et les trois « colonnes », Pie IX, Léon XIII et Pie X, n'ont pas fléchi sous la chute du Ciel, au milieu de l'universel écroulement du monde. — L'on ne peut s'empêcher de rappeler à cette occasion l'avertissement caractéristique donné, en 1847, à Mélanie et à Maximin, par la Sainte Vierge apparue à la Salette :

« Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX, ne sorte plus de Rome après l'année 1859 ; mais qu'il soit ferme et généreux, qu'il combatte avec les armes de la foi et de l'amour ; je serai avec lui. »

Non seulement Pie IX n'est plus sorti de Rome à partir de 1859, mais Léon XIII y est demeuré comme lui, et Pie X, depuis bientôt quatre ans, glorieusement régnant, y demeure, infrangible et sublime. — Voilà bien la « Colonne » de l'Église du Christ, qui, marquée d'une croix nouvelle sur la personne de Pie IX, — *Crux de Cruce*, — a servi à Léon XIII d'observatoire pour signaler que toute lumière vient du Ciel, — *Lumen in cœlo*, — et sert d'autel à Pie X pour y entretenir le feu ardent de la charité, — *Ignis ardens*, — qui consume son âme d'apôtre en éclairant le monde, ainsi qu'un phare de suprême salut.

« *Faciam illum columnam in templo Dei mei*, ET FORAS NON EGREDIETUR AMPLIUS. »

*
* *

— « *Et j'écrirai sur lui le Nom de mon Dieu, — et le Nom de la Cité de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du Ciel* (*venant*) *de mon Dieu, et mon Nom nouveau.* »

Si mystérieuses que soient ces paroles, qui terminent la Sixième Épître, elles n'en contiennent pas moins une lumineuse promesse.

Qu'est-ce que ces trois « Noms » que le Christ va écrire sur l'inébranlable « colonne », sinon le triple Sceau de la Trinité sur l'Église catholique glorifiée, en opposition avec le « nombre de la Bête », — le Nom du Père (*Dei mei*), du Fils reconnu et adoré (*nomen meum novum*), du Saint-Esprit, dont l'Église est « le corps » (*nomen civitatis Dei mei*).

Qu'est-ce que cette « nouvelle Jérusalem qui descend du Ciel, venant de mon Dieu », sinon la manifestation soudaine et miraculeuse de l'éternelle vérité, la constitution de quelque État magnifique, *uniquement catholique*, ouvrant son sein, plein du véritable « amour des frères », à tous les peuples de la terre, et, sans doute, à la race errante et persécutrice d'Israël, reconnaissant enfin dans Jésus crucifié le véritable Messie qu'elle attend depuis Abraham, le « *Fils de David* » que le fanatique Louban réclamait, en décembre 1903, pour Roi de Sion restaurée, ou de la nouvelle Jérusalem?

Et comme s'expliquerait bien, en une consolante lumière, la devise terrifiante de la « prophétie des Papes », — *Religio depopulata*, — qui fait suite à « *Ignis ardens* »*!*

Par « Religion dépeuplée », il ne faudrait pas entendre seulement la persécution universelle, ou la proscription des Ordres religieux — (*religiones*), mais aussi, mais surtout, — le triomphe de la Foi, miraculeusement soustraite (*Fides intrepida*) aux folies des « peuples », et la soudaine et éclatante conversion de la race juive tout entière, d'accord avec les prophéties d'Ézéchiel et de Daniel :

— « Et ils sauront que je suis le Seigneur leur Dieu, parce que je les ai transportés parmi les nations et que je les ai rassemblés sur leur propre terre, et que je n'ai laissé là-bas aucun d'eux. » (Ézéchiel, *Contre Gog*., XXXIX, 28.)

— « Mais, en ce temps-là, se lèvera Michel, le grand Prince, qui se tient debout pour les fils de ton peuple ; et il viendra un temps tel qu'il n'y en a pas eu depuis que les nations ont commencé d'être jusqu'à ce temps. Et, en ce temps-là, sera sauvé quiconque de ton peuple sera trouvé écrit dans le Livre. » (Daniel, *L'Antéchrist*, XII, I.)

Nous avons commenté la Sixième Épître. Étudions le Sixième Sceau.

(*A suivre.*) SIMMIAS.

NOTE PERSONNELLE

Je m'empresse de signaler un ouvrage dont, il y a un mois à peine, j'ignorais encore l'existence, et ceci me fournit l'occasion de déplorer une fois de plus le défaut d'entente et de solidarité parmi les catholiques. L'ouvrage dont je parle, en 3 volumes in-8°, a pour titre : *L'Apocalypse ou l'Evangile de Jésus-Christ glorifié, et l'histoire de son Église jusqu'à la fin des temps*. Il fut édité, il y a dix-huit ans (en 1889) par les grands éditeurs catholiques Vitte et Perrussel, 3, place Bellecour, à Lyon. — Son auteur est A.-J.-B. Duprat.

Cet ouvrage est un commentaire de toute l'Apocalypse, l'un des plus savants, le plus savant même que je connaisse. Ce qui prouve bien que les études sur la prophétie de saint Jean viennent à leur heure, c'est la rencontre inopinée et inconcertée des esprits les plus divers sur ce terrain du Mystère. Le livre de l'abbé Lafont-Sentenac est de 1887, celui dont je parle, de 1889, la plaquette de M. Jules Séverin, de 1900 ; enfin mes articles épars sur la même question ne datent que de 1900. — Il y a un mois, je le répète, j'ignorais le magnifique commentaire de M. Duprat. Il a fallu la lettre d'un aimable correspondant pour me révéler son existence.

A la lecture, je m'aperçois que mes personnelles recherches sont en accord presque constant avec ce bel ouvrage. Elles en diffèrent, toutefois, sur certains points d'étymologie ou d'appréciation, d'ailleurs de médiocre importance. — Je me croyais le premier à traduire les noms grecs des sept Églises. Je rends à M. Duprat la priorité. Pour le reste, je n'ai d'autre mérite que d'écrire dix-huit ans après lui, ce qui me fait bénéficier de certaines clartés historiques qu'il ne pouvait prévoir, telles que la guerre russo-japonaise expliquant la sixième Trompette. S.

Dans les Coins

C'est avec une intention marquée que je donne ici, au présent article, le titre qu'on vient de lire; au reste, j'acquitte une dette, vieille de quatre ou cinq mois. Pour avoir attendu avec patience, je n'en avais pas moins contracté une obligation: et je ne me sens pas le droit d'en reculer davantage l'échéance, puisque c'est aujourd'hui le dernier numéro de notre neuvième volume.

*
* *

On se souvient peut-être qu'aux numéros des 15 décembre 1906 et 15 février 1907, j'ai traité de la « Religion spirite ». C'est que, fin novembre, j'avais lu, dans le *Progrès spirite* et dans la *Vie d'Outre-tombe*, des doctrines si différentes, parfois même contradictoires, sur cette interprétation des opinions religieuses et philosophiques d'Allan-Kardec, que j'en étais amené naturellement à souligner ces trop notables divergences. C'était mon droit, et j'étais dans mon rôle.

Depuis lors, le *Progrès spirite* n'en a jamais soufflé mot: c'était aussi son droit: il sait bien que nos doctrines catholiques ne peuvent toujours trouver les siennes conformes. Il écrit pour son public, j'écris pour le nôtre; tout est donc pour le mieux, chacun dans son camp.

Mais la *Vie d'Outre-tombe* ne sut pas ou ne voulut pas comprendre: et, sans attendre la fin, crut utile de m'adresser quelques aménités, dans son numéro de janvier, pages 15-16. En février, je n'en publiai pas moins la suite de mon étude, insistant plus encore; et son rédacteur, qui avait promis qu'en février il « rencontrerait les points attaqués » par moi, est

resté dans quelqu'un de « ses coins », ayant déjà oublié ce qu'il pourrait avoir à me dire.

Rafraichissons-lui la mémoire.

*
* *

Ici, il faut que je laisse à la *Vie d'Outre-tombe* toute la saveur et tout le mérite de sa littérature, de ses arguments et de sa logique. Assurément, à Jumet (Belgique), on a une façon d'écrire que ne connaissent pas nos lecteurs : ils voudront bien me pardonner la citation, car notre secrétaire et notre correcteur à l'imprimerie ne peuvent y changer un iota :

REVUE DE LA PRESSE

Nous n'en croyions pas nos yeux, et pourtant, il est vrai que c'est à notre modeste feuille, sans prétention aucune, que s'en prend la pieuse *Revue du Monde Invisible.*

Fondée par M. Méric, docteur en Sorbonne, cette revue est actuellement sous la direction d'un comité de prêtres et de laïques. C'est dire qu'elle est d'essence purement catholique, et que son but avéré est de combattre le spiritisme sur son propre terrain.

La publication que nous faisons du syllabus des cours, donnés à Charleroi cette année, excite la verve railleuse d'un M. d'Albory. D'un leading article, intitulé « la Religion spirite », il conteste au spiritisme son titre de science purement philosophique; non, c'est, dit-il, une science religieuse, parce que la plupart des articles de ses doctrines ont leur contre-partie dans les doctrines chrétiennes. Il découpe alors dans les chapitres de ce que nous avons intitulé « Doctrine spirite », des phrases montrant que nous avons un corps de doctrine. A l'appui de sa thèse, il cite encore le livre d'Allan-Kardec : *l'Évangile selon le Spiritisme.* Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans une discussion suivie avec le distingué confrère.

Donnons-lui acte, cependant, qu'il est vrai qu'une doctrine spirite découlant des faits existe, doctrine tirée de l'Evangile; mais, qu'il y ait une religion spirite à l'instar de la religion catholique, avec un pape, *un clergé supérieur et inférieur, un culte, des temples, des sacrements,* cela nous le dénions formellement.

Tout au plus, dans certains groupes de notre bassin, ouverts au public, les séances médiumniques débutent et finissent par un chant, une prière, pour amener l'union de pensée et éloigner les préoccupations du dehors.

Ailleurs, et c'est la grosse majorité, les groupes spirites ont pour

local la maison d'un adepte, on y réclame seulement le calme, le silence, le recueillement.

Ces séances se tiennent mieux que certaines messes en musique, certains saluts à grand orchestre où l'on a des rendez-vous amoureux, où l'on voit une cohue de mal embouchés aspergeant le parquet de crachats, rigolant à qui mieux mieux et sortant pendant le prêche pour aller prendre la goutte au cabaret d'en face.

Sous ce rapport, n'en déplaise à M. d'Albory, les spirites en remontrent à tous les cagots du monde.

Le mois prochain, nous rencontrerons les points attaqués par le rédacteur en chef de la revue spirito-catholique.

CELUI QUI LA CONNAIT DANS LES COINS.

Ainsi, pas de signature, fût-elle un pseudonyme, qui me permette de parler à un rédacteur de cette revue-là. Non seulement il prend de ces masques inconnus au journalisme, mais il se cache sous de l'argot. Les coins qu'il connaît ne sont-ils pas ceux du triangle? On s'y dérobe si bien, puisqu'ils sont les plus étroits! Mais, aussi, on y a la vue plus courte et l'erreur plus facile.

D'abord, il s'est mis dans un bien mauvais coin, puisqu'il y remplace la vérité par un mensonge volontaire. L'obscurité, l'horizon borné, une araignée au plafond, un coup de marteau frappé par quelque désincarné, expliquent aisément qu'il « la connaisse si mal ». Un peu plus dans la lumière, il eût reconnu que je n'ai fait que citer ses doctrines, les comparant à celles du *Progrès spirite*, pour leur dire à tous deux : « Messieurs du spiritisme, commencez par vous mettre d'accord, au moins sur les points essentiels! »

Il se garde de dire à ses lecteurs que j'ai simplement opposé l'une à l'autre deux revues de spiritisme, et leur affirme, au contraire, que notre Revue prend la sienne à partie. En langage de France, cela s'appelle : contre-vérité! Le mot est poli et la pensée de même.

Non! Monsieur des Coins, ce n'est pas la *Revue du Monde Invisible*, mais moi, moi seul, moi, Louis d'Albory, qui ai choisi le sujet de mon article où j'ai voulu, et me suis donné le facile plaisir de « marquer les coups » que vous portez à votre propre doctrine. Lisez donc, au bas de toutes nos couvertures : « *Nota :* Chaque auteur est seul responsable des

articles qu'il publie dans cette Revue. » Souvenez-vous-en, puisque c'est une déclaration officielle qui prouve la liberté de notre action.

Ma « verve railleuse »! Vraiment, du petit coin où vous m'avez lu, pouvez-vous me défendre, à moi qui reste en pleine lumière? de voir vos contradictions et de les signaler à mes lecteurs. Est-ce que les citations seraient interdites? Dans quel but ferions-nous donc échange de nos Revues, nous, placés dans deux camps opposés, si ce n'est pour en profiter dans la mesure où il nous convient?

Que dis-je: échange? Les quelques douzaines de Revues que nous recevons portent bien ce mot-là sur l'adresse; mais chaque mois je me demande pourquoi la vôtre marque toujours : « Eganche »? C'est évidemment dans l'un des coins que vous ne connaissez pas, je suppose. Serait-ce du flamand ou du français, du volapück ou de l'agrach, dicté par quelque désincarné invisible à Jumet?

Mon article intitulé « La Religion spirite »? — Ce titre, à son tour, vous « chiffonne » et vous refusez d'entrer avec moi « dans une discussion suivie ». C'est que j'ai prouvé, à satiété, le bien fondé de ce titre, d'abord, par les écrits de Rivail-Kardec, puis, par M. Laurent de Faget et ses articles du *Progrès spirite*. De lui, vous vous gardez de rien dire. Et c'est là « que le bât vous blesse ». Niez donc une seule des citations que j'ai faites!!

« Je découpe, dites-vous, dans les chapitres de votre « Doctrine spirite ». Mais n'était-ce pas là, précisément, que je devais trouver mieux exposé votre enseignement officiel? Et c'est bien ce qui m'y avait frappé : vos contradictions avec la doctrine, non moins officielle, du *Progrès spirite*. Cessez donc de dire que je prends à partie la *Vie d'Outre-tombe*, puisque je vous cite à égal titre tous les deux. Est-ce donc que les citations seraient défendues? Mais, alors, puisque vous informez vos lecteurs que notre « but avéré est de combattre le spiritisme sur son propre terrain », comment nous défendez-vous ce terrain, qui est l'examen de vos doctrines ; ou comment ne voyez-vous pas que vous vous avouez battu, dès que nous faisons cet examen?

Un poète a trouvé une issue secrète à cette impasse :

Si ton esprit veut nous cacher
Les belles choses qu'il pense,
Dis-nous qui peut t'empêcher
De te servir du silence?

Serons-nous d'accord, maintenant?

*
* *

Arrive l'alinéa où le Dr des Coins devient de plus en plus véridique et gentil. Là, avec une indignation bien jouée, il déclare :

Mais, qu'il y ait une religion spirite à l'instar de la religion catholique, avec un pape, un clergé supérieur et inférieur, un culte, des temples, des sacrements, cela nous le dénions formellement.

Et où donc avez-vous lu cela? dans lequel de mes articles? dans quelle page de notre Revue, depuis sa fondation jusqu'à ce jour? Dans les coins d'un cabanon, on pourrait se faire de la bile en pure perte; mais dans ceux où vous vous réfugiez, je n'ai qu'à reprendre votre mot : je dénie formellement que nous l'ayons jamais pensé, dit, écrit! Vous me prêtez une sottise, je vous la laisse pour compte.

Cependant, vous en venez à quelques aveux : « dans certains groupes, des réunions, un chant, des prières, un recueillement... » Ne serait-ce pas prouver ici la fameuse parole : « Le diable est le singe de Dieu! »

Mais, pourquoi insister? C'est là, seulement, une doctrine et des pratiques dont je prends note, pour quelque futur article.

*
* *

Cependant, notre ingénieux confrère, jouant toujours à cache-cache, va fouiller dans un autre de ses coins. Là, il découvre avec stupeur : « Certaines messes en musique, des saluts à grand orchestre, des rendez-vous amoureux, une cohue de mal embouchés, des gens qui aspergent le plancher

de crachats, d'autres qui rigolent à qui mieux mieux, et un certain nombre qui sortent du prêche pour aller prendre la goutte au cabaret d'en face. »

Ah! ma chère,

Ah! qu'en style charmant ces choses-là sont dites!

Quelle littérature, quelles nobles images, quelles belles évocations! C'est du Lamartine ou du Victor Hugo, à moins que ce ne soit du Zola; d'ailleurs, cela ne se qualifie guère, tout en me permettant de juger l'auteur qui expectore ainsi sur ses concitoyens de Jumet et de Charleroi. Il oublie seulement de mettre un nom sur les visages. Les malhonnêtes gens qu'il veut fustiger ne lui sont-ils pas connus? Ils ne sont ni des catholiques ni des chrétiens, mais simplement des renégats ayant pris dans son camp le mot d'ordre et la doctrine qui leur inspirent ces grossières inconvenances.

Et puis, qu'est-ce que le sieur des Coins avait trouvé dans mon article sur « la Religion spirite », pour l'obliger à se soulager ainsi dans sa propre Revue? — Je dis « propre », parce qu'elle l'était jusqu'à cette page-là. Et voilà ce qu'il connaît dans les coins.

Je suis néanmoins de son avis :

Sous ce rapport, les spirites en remontrent à tous les cagots du monde.

Évidemment, les spirites de son bord; mais ceux que je connais, à Paris, et ils sont bon nombre, se conduisent beaucoup mieux, quand un enterrement, un mariage ou une première communion les appellent, par convenance, dans une église, et leur tenue ne démasque même pas leur fausse dévotion. Cela suffit ici aux curés, aux chantres, aux suisses et aux balayeurs.

*
* *

Un dernier mot. — Vos « désincarnés » vous ont mal renseigné : Je ne suis point le « Rédacteur en chef » de la *Revue du Monde Invisible*.

Cette Revue n'est nullement « spirito-catholique », même de votre aveu, vingt lignes plus haut, où vous dites que « son but avéré est de combattre le spiritisme ».

Mais elle est catholique, par son fondateur, son éditeur, ses rédacteurs, sa doctrine; et, ce titre-là, qui marque notre foi en cette vie et nos espérances dans la vie de l'au-delà, est à lui seul tout un programme.

Après la révélation mosaïque, complétée par la révélation chrétienne, comme Allan-Kardec l'a proclamé, nous attendons que vous prouviez que la prétendue révélation kardéciste doit les remplacer toutes deux, d'ordre de Dieu. Cherchez et fouillez : pas un coin, pas un seul, jamais, ne vous fournira le moindre argument.

Vous avez la plume facile et la bile rageuse, je le reconnais : mais soignez un peu vos expressions, et fortifiez surtout vos raisonnements : c'est ce que vous avez oublié de « rencontrer ».

Bonsoir, Monsieur des Coins; je vais à d'autres affaires. J'ai relevé vos attaques et constaté votre impuissance et votre mutisme : il me suffit.

Louis D'ALBORY.



A PROPOS DES SONGES

(Examen d'une appréciation)

Les lecteurs de cette Revue n'ont peut-être pas oublié les deux articles sur les songes, publiés dans les numéros des 15 mars et 15 avril de cette année. Le premier traitait des rêves et des songes en neuf petits chapitres; le second rapportait cinq des songes mentionnés dans la Bible.

Or, à la date du 30 avril, un de nos lecteurs des Alpes-Maritimes, évidemment soucieux de la bonne doctrine de la Revue, a bien voulu se donner la peine de nous envoyer l'appréciation que voici :

L'article « Songes », premières pages du n° 10 de la *Revue du Monde Invisible*, prête le flanc à la critique un peu trop facilement.

Exemple : page 586, paragraphe VI, ne pas tenir compte, n'y pas prêter attention.

1° Parce que c'est inutile! Ne leur accordez pas trop d'importance, parce qu'ils n'en ont pas! Il faut le prouver, qu'ils n'en ont pas! Cette sorte d'argument trop connu s'appelle pétition de principe.

2° Parce que c'est imprudence! Le songe peut être de Dieu; l'imprudence serait alors de n'en pas tenir compte! Si Joseph, en Égypte, n'avait pas tenu compte des songes de l'échanson, de Pharaon! etc., etc.

Ce sujet a été autrement creusé par l'auteur d'une plaquette, 24 pages 1/8, que je puis vous adresser... Elle n'a été tirée qu'à 30 exemplaires, il y a dix ans...

Bref, je n'attends qu'un signe pour vous adresser le factum, qui peut être retouché et piquer vivement la curiosité de vos lecteurs...

Et voilà! « Prête le flanc à la critique un peu trop facilement. »

Il n'est que ceux qui se sont trouvés parfois dans les bureaux de rédaction d'un journal à l'arrivée du courrier qui puissent deviner l'effet produit par de telles appréciations : froncement de sourcils du directeur, admonestation tonitruante à l'ignare rédacteur qui n'entend rien à son

affaire, blâme au secrétaire distrait qui a laissé passer de grosses bévues, caissier levant les deux bras au plafond à la pensée de désabonnements possibles; l'orage est partout :

Annuit, et totum nutu tremefecit Olympum.

Toute la lyre, quoi! et à quel diapason!

Mon émotion passée, ma fièvre tombée, je ne pouvais que reconnaître la plus impardonnable de mes erreurs doctrinales, car, évidemment, mon critique a choisi pour exemple celle des plus grosses énormités échappées à ma plume; et à peine si j'ai pu trouver quelques minces circonstances atténuantes. Heureusement, Horace et Boileau m'ont appris :

Aimez qu'on vous critique et non pas qu'on vous loue!

Braves gens, va! Grâce à un médium complaisant, qui les a évoqués pour moi, ils ont quitté le royaume de Pluton pour venir, par cette réminiscence, me remettre un peu de baume au cœur.

Cela me permet d'examiner sans trop de trouble l'acte d'accusation.

Exemple : page 586, paragraphe VI. Ne pas tenir compte, n'y pas prêter attention.

Est-ce réellement là ce que j'ai écrit au fond de cette page 586? Qu'on veuille bien se donner la peine de me relire: on y trouvera les lignes suivantes, qui en diffèrent :

En général, les songes sont sans importance, et il faut n'en tenir aucun compte, sauf, évidemment, quelques cas tout à fait spéciaux et rares que nous avons signalés.

N'était-ce pas assez clair? Dans une phrase de trois lignes, je fais trois réserves; et après le chapitre sur les « Songes trompeurs », dont on ne me dit rien, et pour cause, puisqu'on ne peut récuser les autorités que je cite, il me paraissait naturel de crier : Casse-cou!

Au reste, on venait d'y lire deux fois un mot qui n'est pas de moi : *Somnia ne cures*, N'ayez des songes nul souci. Cela ne signifie-t-il pas qu'ils sont sans importance? Dans l'alinéa au-dessus, on avait lu aussi ce mot de la Bible elle-même : *Multos errare fecerunt somnia*, Les songes ont

induit beaucoup d'hommes en erreur. Cela ne signifie-t-il pas que, d'ordinaire, il faut se garder d'en tenir compte? Et qu'ai-je dit de plus?

Pour moi, voilà, hélas! soixante et quelques années que c'est ma conviction; les songes que je pourrai avoir d'ici la centaine me feront-ils changer d'avis? Alors, je l'enverrai dire à l'Ecclésiaste, au poète, à Caton le Jeune, cités dans cette page 586.

Disons plus encore. J'ai là, sous les yeux, un grand et gros in-folio qui a pour titre : *Pantheologia Raynerii de Pisis, aucta per F. Joannem Nicolaï, doctorem theologum parisiensem.* Au tome III, page 607, première colonne, ligne 45, on lit : *Cur somniis habere fidem non oporteat,* Pourquoi il ne faut pas avoir foi aux songes. N'est-ce pas dire équivalemment qu'ils sont sans importance, et qu'on n'en doit pas tenir compte?

Plus loin, page 608, première colonne, ligne 36, il fait remarquer : *Notandum quod somnia propter triplicem rationem contemnenda sunt,* On doit noter que les songes, pour trois raisons, doivent être méprisés. Vous l'entendez : *Notandum... contemnenda,* Notez-le, méprisez-les. L'auteur n'a pas dit : négligeables. Et l'on vient me reprocher d'avoir écrit qu'en général ils sont sans importance!

Je savais que :

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté.
> Mais le lecteur français veut être respecté.

Ainsi mes expressions plus radoucies ne trouvent même pas grâce devant la critique. Allez donc vous fier maintenant aux grands auteurs qui traitent « ex professo » des sujets sur lesquels vous avez besoin de notes!

Il est vrai que j'ai indiqué les raisons du manque d'importance des songes. En tête de la page 587, j'ai dit :

> Trois raisons doivent nous empêcher d'y prêter attention au réveil. C'est : une imprudence, une source de soucis et, au moins, une inutilité.

Mon contradicteur en relève deux : la troisième, qu'il note

la première, ma première, qu'il cite comme seconde, et il passe sous silence ma seconde, qui ne manque pourtant pas de valeur. Écoutons-le :

1° Parce que c'est inutile ! Ne leur accordez pas d'importance, parce qu'ils n'en ont pas ! Il faut le prouver, qu'ils n'en ont pas ! Cette sorte d'argument trop connu s'appelle pétition de principe.

Est-ce bien là ce que j'avais dit? D'abord, je consacre une grande page à mes trois preuves ; et j'ai spécialement expliqué cette inutilité, en m'appuyant sur deux raisons : « Venu dans le sommeil... Parti avec le réveil. » On peut les relire, page 587, aux derniers alinéas. Il ne saurait donc y avoir de pétition de principe, mes diverses preuves étant absolument distinctes. Qu'aurait-on pensé de cette « inutilité » des songes si, au lieu de parler en mon nom, la critique étant facile, j'avais cité ce texte de la Bible, Ecclésiaste VI : *Ubi plura sunt somnia, ibi plurimæ vanitates,* Là où il y a beaucoup de songes, là il y a plus encore de choses vaines. Et plus loin, chapitre XXXIV : *Exciderunt sperantes in somniis,* Ils ont été déçus, ceux qui mettaient leur espoir dans les songes. N'en peut-on pas conclure que ces songes creux et ces désenchantements équivalent à l'inutilité? La panthéologie avait dit carrément : *Nullam utilitatem causant vel afferunt,* Ils ne causent et ils n'apportent aucune utilité.

Passons à l'autre critique :

2° Parce que c'est imprudence ! Le songe peut être de Dieu ; l'imprudence serait alors de n'en pas tenir compte ! Si Joseph, en Égypte, n'avait pas tenu compte des songes de l'échanson, de Pharaon ! etc., etc.

Mon contradicteur rejette ma thèse et ses arguments, mais sans en apporter le moindre motif. Est-ce donc que mon raisonnement et les deux textes de la Bible ne méritaient pas un mot de discussion? Il préfère s'arrêter sur une hypothèse : « Le songe peut être de Dieu. »

Mais l'ai-je jamais nié? Et même, ne l'ai-je pas prévu? Veuillez donc relire, page 579, lignes 10 à 14 : « L'on ne saurait douter que Dieu n'ait assez souvent donné à des hommes, en des cas spéciaux, des connaissances utiles pour eux-

mêmes ou pour leur entourage. Déjà Moïse écrivait cette promesse de Dieu : « S'il y a parmi vous un prophète, je lui « apparaîtrai en vision, ou bien je lui parlerai en songe. »

Plus loin, page 580, j'ai donné comme une des causes principales des songes « la volonté divine ». Plus loin encore, page 582, un autre alinéa est intitulé : « Une révélation divine ». Et il me semble que toute la page 589 raconte deux songes dont l'origine doit être attribuée à Dieu. Mieux encore, est-ce que tout ce long article du nº 11 de la Revue, pages 641 à 649, n'est pas exclusivement consacré à quelques-uns des songes mentionnés dans la Bible, et dont Dieu, certainement, fut l'auteur?

En vérité, ne croira-t-on pas que j'ai assez admis, déclaré, expliqué, prouvé, citations à l'appui, que « le songe peut être de Dieu »? Et alors, que vient faire ici l'hypothèse de mon contradicteur? Quant à cette autre hypothèse : « Si Joseph en Égypte...? », n'y ai-je pas répondu, page 580 : « Qu'on se souvienne de Joseph expliquant les songes de ses deux compagnons de prison...! » Et cette même page 580 parle encore du songe des Mages, de celui de saint Joseph, rappelle les Vies des Saints, cite celui de la bienheureuse Jeanne d'Aza, mère de saint Dominique de Guzman. Décidément, est-il donc vrai, vu tous ces détails, que mon article « prête le flanc à la critique un peu trop facilement »?

Nos lecteurs me pardonneront d'avoir insisté : il fallait leur dire, preuves à l'appui, que les rédacteurs de la *Revue du Monde Invisible* étudient avec une sérieuse attention les questions qu'ils ont à traiter, ne s'en tenant jamais à une science superficielle, qui ne permet que de jeter de l'encre sur le papier. Nous pourrions passer sous silence des attaques sans fondement; mais nous respectons trop les abonnés et les lecteurs assidus de notre Revue pour ne pas prendre au sérieux leurs observations, même fussent-elles parfois présentées sans le minimum d'atticisme auquel notre situation et notre labeur semblent nous donner quelque droit.

Après tout, mon cher contradicteur n'a-t-il peut-être écrit sa lettre que pour trouver l'occasion de nous recommander sa plaquette *1/8* (format inconnu chez nous, à moins qu'il

ne se confonde avec l'*in-8°*, coquille, carré ou raisin, peu importe). Toutefois, il va de soi que nous acceptons avec plaisir la communication de sa brochure, abondance de documents ne nuisant jamais. Quant à notre *Panthéologie*, un des vingt-cinq in-folios de Raynier et de Nicolaï, eux-mêmes disciples du bienheureux Albert le Grand et de saint Thomas, sa doctrine fut celle de la Sorbonne et de l'Église au dix-huitième siècle : il n'y a donc pas à la contredire.

Donc, sans être ici des « Pic de la Mirandole », et tout en reconnaissant que rédacteurs et lecteurs peuvent bien n'être pas toujours du même avis, je viens de prouver que nous sommes toujours plus documentés qu'on ne croit, et qu'il faudrait peut-être y regarder de plus près avant de nous taxer si aisément d'insuffisance et d'erreur,

A l'heure où le spiritisme, erreur satanique moderne, commence à faire un mal immense dans les âmes, nous sommes trop attachés à l'œuvre si capitale de Mgr Élie Méric pour n'être pas soucieux, mieux que quiconque, de donner à nos lecteurs des doctrines très sûres: et, une fois encore, même en présence de l'adage *Errare humanum est*, nous n'écrivons pas ici un seul mot dont nous ne soyons en mesure de prouver toujours le bien fondé. C'est une satisfaction de notre conscience, et l'accomplissement de notre mission.

Louis d'Albory.

L'OGRESSE

Les lecteurs ont-ils gardé le souvenir de cette femme de la rue de la Goutte-d'Or, qui, poursuivie, il y a un an environ, pour avoir donné la mort à plusieurs petits enfants, fut acquittée, faute de preuves?

Cette même femme, Jeanne Weber, au service d'un cultivateur de l'Indre, veuf et père de plusieurs enfants, vient d'être arrêtée derechef, sur la plainte de la fille aînée et l'attestation des médecins légistes de Châteauroux, pour meurtre du plus jeune des enfants de cette famille.

Une fois de plus, les preuves matérielles semblent faire défaut.

Une seule chose demeure certaine : partout où passe Jeanne Weber, la mort l'accompagne.

Les traces relevées sur les petits cadavres ne permettent pas de conclure d'une manière positive. On voit cette indécision dans le diagnostic se manifester jusque dans la déclaration des médecins qui ont examiné le corps du petit René Bavouzet, la dernière victime de l'« Ogresse ».

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes : « Nous sommes en présence d'un sujet qui a subi des violences certaines au cou et possibles au cœur.

« Nous n'affirmons pas cependant que la mort ait été la conséquence de ces violences, mais cela est probable. »

Nous empruntons au journal l'*Intransigeant* le dramatique récit qu'on va lire, dû à la plume de M. Félix Méténier :

VEILLE D'ARRESTATION

UNE INTERVIEW DE JEANNE WEBER. — SES PROTESTATIONS.

Châteauroux, 2 mai.

Depuis vingt-quatre heures Jeanne Weber s'attendait à son arrestation.

Elle n'ignorait rien de la gravité de l'accusation nouvelle qui pèse

sur elle; elle connaissait les conclusions des médecins légistes et la seule chose qui pût l'étonner, c'est que depuis le 18 mars dernier elle soit restée en liberté.

Sous la rafale violente et ininterrompue elle restait debout au seuil de la maison du bûcheron Bavouzet, scrutant l'horizon dans la crainte continuelle de voir apparaître au tournant de la route les bicornes des gendarmes.

Insensible aux injures, aux sarcasmes dont l'abreuvent les habitants du hameau de Chambon, elle demeurait là, immobile, le regard fixé en une sorte d'extase, dédaignant de répondre aux commères surexcitées.

C'est dans cette posture que je l'ai surprise.

— En voyant de loin venir votre voiture, m'a-t-elle dit, je m'étais figuré que le juge d'instruction et le procureur de la République de Châteauroux avaient décidé de me mettre en prison. Je n'ai pas eu d'inquiétude, car je ne crains rien...

Après une seconde d'hésitation, Jeanne Weber ajouta avec un grand soupir involontaire de soulagement :

— Mais... ça ne fait rien! j'aime mieux tout de même que ce soit un journaliste que le juge d'instruction!...

Elle reprit aussitôt ,

— Entrez donc avec moi, je suis seule. Les enfants jouent dans le village. Je serais heureuse si vous vouliez me rendre un grand service.

— Un grand service?

— Oui. Votre journal m'a attaqué sévèrement... Je ne vous en veux pas; mais je souffre de ne pouvoir répondre aux accusations dont je suis l'objet, et je voudrais tant protester et crier mon innocence!

Dites ce que vous voudrez; accusez-moi si vous me croyez coupable. Laissez-moi seulement me défendre.

Depuis près d'un mois, j'attends l'occasion de crier ma détresse; mais je suis illettrée et je n'ose, au milieu des haines qui m'environnent, demander à des voisins le service d'écrire en mon nom à tous ceux qui me chargent.

Voulez-vous enregistrer ma protestation?

J'avais suivi l'« ogresse » à travers le couloir sombre qui traverse le rez-de-chaussée de la maison, jusqu'à la salle commune servant tout à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher.

Sur une commode et sans attendre ma réponse, Jeanne Weber avait pris un encrier, un porte-plume. Elle déposait le tout sur la table et ajoutait :

— Ecrivez pour moi. Je signerai.

On remarquera ces expressions du narrateur :

« Insensible aux injures, aux sarcasmes dont l'abreuvent

les habitants du hameau de Chambon, elle demeurait là, *immobile, le regard fixé en une sorte d'extase*, dédaignant de répondre aux commères surexcitées.

« *C'est dans cette posture que je l'ai surprise.* »

Nous ne commenterons pas ces mots. Ils contiennent une foule d'hypothèses et, peut-être, si nous interrogions le poignant narrateur, trouverions-nous, sous les réticences de son style, le même soupçon qui germera dans tous les esprits attentifs à la lecture de ces lignes.

Mais poursuivons :

JEANNE WEBER DICTE

Et voici, *dans son texte scrupuleusement respecté*, la lettre que me dicta Jeanne Weber :

« Monsieur le Directeur,

« Je proteste contre les accusations qui sont portées contre moi.

« Je ne m'explique pas la haine que l'on met contre ma personne.

« Je suis victime de la fatalité et toute ma conscience et mon âme s'élèvent contre ces accusations.

« Je demande qu'on fasse au plus vite la lumière et qu'on me laisse la paix.

« Quant à rentrer dans une maison où il y aura des enfants, jamais, quoique je les aime bien; mais je ferai le sacrifice de ma vie comme je l'ai fait déjà pour être assurée d'être tranquille.

« Remarquez une chose, que depuis mon départ, mon mari a eu, avec une femme, deux enfants qui sont morts. Donc, je ne suis pour rien dans ces décès.

« On pourrait, avec la malveillance qui s'acharne sur moi, m'accuser de les avoir tués encore une fois.

« Je l'affirme, je suis innocente, je ne suis pas folle, Dieu merci, et ma conscience ne me reproche rien. »

A trois reprises, Jeanne Weber me demanda de lui relire le texte qui précède et qu'elle m'avait dicté mot par mot. Satisfaite alors, elle prit la plume et signa en caractères enfantins :

Jeanne Weber.

Chambon, 2 mai 1907.

FOLLE OU CRIMINELLE ?

— Vous affirmez dans votre protestation d'innocence, dis-je à mon interlocutrice, que vous n'êtes pas folle, et que votre conscience ne vous reproche rien. Etes-vous certaine de posséder à tous les instants

l'usage de toutes vos facultés? Votre mari assure, par exemple, qu'il a pu remarquer à certains moments chez vous une intempérance manifeste...

Jeanne Weber perdit à ces mots sa placidité ordinaire.

— Ce sont d'abominables mensonges! cria-t-elle avec véhémence. J'ai toute ma raison. Jamais, vous entendez bien, jamais je ne me suis enivrée ; jamais je n'ai perdu ma « lucidité », comme disent les médecins, et je revendique la responsabilité de tous mes actes!

— N'êtes-vous pas en proie à des impulsions irrésistibles?

L'ogresse éclata d'un rire... d'un rire étrange et saccadé qui me fit frissonner de peur réelle.

— Des impulsions? répéta-t-elle en me fixant de ses prunelles dilatées. Je ne sais pas ce que cela signifie. Ce que je sais, c'est que j'aime bien les enfants, tous les enfants, et que je ne songerais pas à leur faire de mal. Oh! non.

Et le rire saccadé et étrange s'égrena une fois de plus... pendant qu'au chambranle de la porte, toute blonde et rose dans ses vêtements de deuil, apparaissait effarouchée, souriante et mignonne, la sœur du petit René Bavouzet, la « Louisette », que l'ogresse semble chérir d'une façon toute particulière.

Le tableau est achevé. — Nous ne croyons pas avoir jamais lu une page plus sincèrement émouvante que celle-ci. Relevons encore deux passages :

« L'ogresse éclata de rire... *d'un rire étrange et saecadé qui me fit frissonner de peur réelle...* Et *le rire saccadé et étrange* s'égrena une fois de plus... pendant qu'au chambranle de la porte, toute blonde et rose dans ses vêtements de deuil, apparaissait effarouchée, souriante et mignonne, la sœur du petit René Bavouzet, la « Louisette », *que l'ogresse semble chérir d'une façon toute particulière...* »

M. Félix Méténier sait « ce que parler veut dire »; il écrit en maître de la plume. Homme, il n'a pas « peur » d'un homme, moins encore d'une femme. — D'où lui est donc venue cette « peur réelle » au bruit de ce « rire étrange et saccadé », sinon qu'au contact de cette femme, il a éprouvé cette impression que décrivent les Livres Saints :

« Et ma chair se hérissa et je sentis la présence de l'Esprit. »

De quel « esprit » pourrait-il être question ici, dans l'atmosphère d' « extase » infernale où s'hypnotise la meurtrière

mystérieuse, — et peut-être inconsciente, — sinon de « celui » dont les mêmes Saints Livres ont dit aussi qu'il fut « homicide dès l'origine ? » Et cette présence est-elle donc si anormale au milieu d'une société qui lui voue un culte secret ou avoué, en un temps où sa main de ténèbres s'étend, par la permission de Dieu, jusque sur la bannière de Jeanne d'Arc ?

J. DE L'ESTOILE.

AUTOUR DES REVUES

I. — Le Secret de Mélanie, bergère de la Salette

Au numéro de février dernier, page 576, un de mes collaborateurs a fait insérer dans cette Revue un article bibliographique sur un ouvrage récent, intitulé *Le Secret de Mélanie, bergère de la Salette, et la crise actuelle*, par M. G.-J.-E. Combe, curé de Diou (Allier).

Ce livre avait été présenté au public catholique sous de tels auspices et avec un tel ensemble d'éloges, qu'il avait paru utile de le signaler, mais *en laissant à nos lecteurs toute latitude de prendre parti pour ou contre ses commentaires.* C'est la phrase même employé par le Rédacteur de l'article.

Cette réserve était fondée, car ce petit ouvrage figure aujourd'hui parmi ceux que la Congrégation de l'Index vient de frapper. Aussi nous empressons-nous de porter cette condamnation à la connaissance de nos lecteurs, pour qu'ils puissent en tenir compte, en s'abstenant de se le procurer et de le lire, à moins d'une autorisation spéciale, que les Evèques obtiennent quelquefois de Rome pour ceux de leurs diocésains dont les études nécessitent la connaissance de toute espèce d'ouvrages.

Mais une sentence est portée, impliquant une défense ; nous la tenons pour juste et fondée : et tout jugement personnel s'efface devant elle.

II. — Spirite et Catholique

Sous ce titre, dans son numéro d'avril, page 50, le *Progrès spirite* publie un intéressant article de M. Laurent de Faget, son directeur. Mais divers points sont à relever.

Une dame B. F... lui avait écrit « qu'elle était absolument peinée et surprise en voyant les attaques continuelles auxquelles se livre cette Revue contre la religion ». Elle ajoutait : « Je croyais ne m'y instruire que de science et de faits spirites, et du moment où je constate qu'elle veut ébranler mes convictions, et les remplacer par des théories que je blâme, je suis obligée de vous prier de ne plus me compter au nombre de vos abonnés. » Et voici sa conclusion : « Je le regrette sincèrement, parce que les faits curieux et touchants dont je vous ai fait le récit continuent chez moi, *mais me prouvent de plus en plus que je dois tenir par-dessus tout à ma religion et à ses principes.* »

On devine la réponse : Le *Progrès spirite* n'a voulu peser d'aucune manière, sur la conscience de ses lecteurs ; il discute, il n'impose rien, mais ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher des « articles de foi ». Et il a conçu « un idéal de justice et de vérité qui lui paraît très supérieur, et dans tous les cas bien plus complet que celui de toutes les religions existantes ». Puis il dit les spirites « détenteurs de cette parcelle du vrai éternel, avec le devoir de la faire connaître au monde ». Et il offre à la dame d'insérer dans le *Progrès spirite* les réponses qu'elle voudra faire aux attaques dont elle se plaint. Et enfin il conclut : « Nous voulons savoir où l'on nous mène, et nous n'acceptons même les dires des Esprits qu'après avoir rigoureusement contrôlé leurs communications. »

Eh bien, non ! il y avait autre chose à faire. S'il est vrai, en effet, que les communications obtenues au *Progrès spirite* soient celles d'esprits de « désincarnés », pourquoi n'avoir pas demandé à ces personnages d'aller prier leurs camarades de laisser la bonne dame tranquille ? Les faits curieux et touchants dont elle a fait le récit continuent chez elle ; elle voudrait en être débarrassée. Est-ce que, pour le bien de la cause du spiritisme, cette intervention n'aurait pas dû avoir lieu ? La dame précisément se trouve déçue, et y voit une nouvelle preuve qu'elle doit « tenir par-dessus tout à sa religion et à ses principes ». Je ne puis que l'en féliciter.

Mais il y a plus encore dans le *Progrès spirite.* A la copie de sa réponse, le Directeur ajoute un article assez déve-

loppé où il prend à partie la plupart des dogmes catholiques. Il ne les examine pas, il les cite à sa façon, et s'empresse de prononcer qu'ils sont inadmissibles.

Je ne saurais trop lui en vouloir cependant : *a*) Il est dans son rôle de spirite, qui avoue qu'il y a « antagonisme évident et même brutal » entre le spiritisme et le catholicisme ; allez donc lui demander une loyale neutralité dans son examen et son appréciation !

b) Il ne peut les connaître dans leur vérité, puisqu'il ne les a pas étudiés avec l'ampleur nécessaire pour les bien posséder ; allez donc vous étonner qu'il en présente des contrefaçons, comme celle-ci : « Les esprits de nos chers disparus ne sont, aux yeux de presque toute l'Église, que des démons. » Mais, voyons, citez donc un théologien, un seul, fût-il de vingtième ordre, qui ait avancé cette « bourde » !

Et il continue sur la question des enfants morts sans baptême, celle des indulgences, puis de la confession, de la communion, de « l'erreur scientifique » qui place l'enfer au centre de la terre, du dogme monstrueux de l'éternité, des peines, etc., etc. Il n'est pas jusqu'à Torquemada, et l'appel d'un nouveau Socrate, d'un nouveau Zoroastre, ou d'un nouveau Jésus, qui ne vienne sous sa plume.

Comment voulez-vous que la bonne dame réponde à tout cela ? — Elle a dû hausser les épaules, j'en fais autant : sans oublier que M. Laurent de Faget est un vrai penseur et un écrivain distingué. Mais, comme Touche-à-Tout, il pense trop et surtout trop vite. Alors, la connaissance superficielle de milliers de questions ne me paraît pas valoir celle plus approfondie du petit nombre dont il aurait besoin ici. Ce sera son excuse.

P.-L. Borie.

Une Femme électrique

Jusqu'à quelles limites iront les progrès de la science? Si le fait que raconte dans les *Annales des Sciences psychiques* l'éminent Dr Foveau vient à être confirmé par de nouvelles expériences, nul doute que d'autres *femmes électriques* n'apparaissent bientôt. Alors, messieurs les électriciens auront à compter avec de nouveaux instruments, bien vivants cette fois.

Au reste, dans toute la suite de l'histoire, jamais aucun siècle ne fut aussi fécond que notre époque en découvertes de toute nature. A ce titre, l'article qu'on va lire mérite une réelle attention.

Nous avons été récemment convoqués, le samedi 16 mars, chez le Dr X..., pour voir une doctoresse américaine capable, nous dit-on, de donner des commotions à distance, à travers des isolants même, verre, etc. Nous trouvâmes là quelques confrères, les Drs J. Rivière, Mac Auliffe. Le sujet parle anglais, mais le Dr J. Rivière nous sert d'interprète. C'est en invoquant la puissance divine que place sa main sur notre tête l'opérateur-sujet. Nous avons comme un sentiment de pression, de lourdeur accompagné de vibrations multiples et rapides, analogues à la vibrothérapie par moteur électrique: puis la main s'éloigne de la tête et nous avons la sensation très nette du souffle électro-statique. L'opérateur essaie alors en interposant les mains de plusieurs assistants entre sa main et notre tête, nous ne percevons qu'une pression, mais plus de vibrations.

Ensuite, la transmission de vibrations se fait entre deux verres reliés par une canne en bois, les verres de chaque extrémité sont maintenus par deux assistants; au milieu de la canne l'opérateur place un troisième verre par sa partie ouverte appliquant sa main extérieurement sur le fond; la vibration se transmet et se perçoit très nettement.

J'avais apporté, pour essayer de déterminer la nature des

phénomènes, un indicateur de courant, un galvanomètre très sensible, des fils, des électrodes métalliques et des tampons se pouvant mouiller. Voici les expériences que je tentai. La main droite du sujet, l'avant-bras et les deux tiers inférieurs du bras du même côté sont, dit le sujet, les seules parties de son corps où se passent les phénomènes. Sont-ils de nature électrique? Et si oui, siègent-ils dans la peau ou dans les muscles? C'est ce que je me proposais de déterminer. Pour savoir si la peau était le siège de réactions électriques, je me servis d'électrodes métalliques sèches (cylindres en laiton de 5 à 6 centimètres de long), plaçant l'une dans la main que je fis serrer fortement, l'autre sur la partie active du bras; des fils reliant les électrodes à l'indicateur de courant très sensible; nulle réaction; la peau n'était donc nullement électrique. Mais les muscles? Je remplaçai alors les cylindres métalliques par des tampons mouillés. On sait qu'en électrisant ainsi les muscles, on les fait contracter alors que des électrodes métalliques sèches ne donnent rien; je pensai qu'inversement si les muscles développaient de l'électricité, celle-ci se pourrait transmettre à l'indicateur de courant; nulle réaction non plus de cette façon. Il eût été évidemment plus scientifique d'enfoncer dans les muscles des aiguilles impolarisables, mais c'eût été évidemment refusé et d'autre part bien mal reconnaître l'obligeance toute gratuite et gracieuse du sujet-opérateur.

Je n'ai rien à conclure de cette négativité. Si les expériences avaient réussi, elles nous montraient de l'électricité dynamique objectivable et mesurable, ce devenait très démonstratif. Restent nos sensations subjectives qui furent un peu différentes, toujours de vibrations très nettes. Celles-ci se peuvent, à mon sens, expliquer par des contractions épileptoïdes musculaires produites par le sujet, avec la volonté et l'exercice, dans son bras droit et se transmettant par la paume de la main appuyée sur les personnes ou les choses. Quant à la sensation de souffle électro-statique, je ne discute pas, je constate, et je l'ai constatée très nettement à trois reprises différentes. Les autres assistants l'eurent également. J'eusse pu essayer de l'objectiver en faisant agir sur une bougie, par

exemple, et voir si la flamme s'inclinait, mais je n'y ai pas pensé et le signale aux observateurs futurs en pareil cas.

Cette doctoresse ou présentée telle est une femme de taille au-dessus de la moyenne, un peu forte, très grisonnante, l'air bon et très convaincue de son pouvoir. Elle soigne les malades et a un procédé d'examen tout particulier. C'est un tapotement assez violent sur la colonne vertébrale, le dos, le ventre, la poitrine. Ainsi espère-t-elle, sans doute, provoquer quelque douleur des organes internes, et ainsi trouver les points malades, soit en entendant le patient se plaindre, soit même en le voyant grimacer si l'on heurte quelque endroit sensible. Peut-être y a-t-il une autre explication, mais celle-ci nous a paru plausible.

En somme, sujet intéressant qui mériterait une plus longue étude, mais comme elle ne passait que quatre jours à Paris et était à la veille de son départ, nous n'avons pu faire de plus amples observations.

Dr Foveau de Courmelles.

(*Annales des Sciences psychiques*, avril 1907.)

A NOS ABONNÉS

Le présent numéro, 15 mai 1907, termine le *neuvième volume* de la *Revue du Monde Invisible;* et ainsi pour nos abonnés, avec le numéro suivant, une nouvelle année va commencer. Est-il nécessaire de dire que l'Administration de la Revue compte sur leur réabonnement dès les premiers jours possibles?

Mais il est, de la part de la Rédaction, d'autres communications à leur faire.

1° Avant tout, nous restons plus que jamais fidèles au programme de notre éminent fondateur, Mgr Elie Méric ; et l'expérience nous donne tous les jours une conviction plus profonde de *l'importance* et de la *nécessité* de l'œuvre qu'il a dirigée — on sait avec quelle science — jusqu'à sa dernière heure.

2° Aujourd'hui, comme dans les premiers temps de la Revue, les constatations de Mgr Elie Méric restent d'une évidence palpable. Il disait :

La contagion du merveilleux a gagné la foule, et c'est par millions que l'on compte aujourd'hui, à Paris, dans la province, en Europe, les esprits inquiets, désenchantés, qui se livrent aux pratiques du spiritisme et de l'occultisme, ou qui cherchent jusque dans les ténèbres et les troublantes émotions de la magie noire l'apaisement qu'ils ne veulent plus demander à la foi.

On les convie à des réunions mystérieuses, on les trompe par des journaux, des revues, des livres qui ont l'orgueil et les prétentions de la science; on leur imprime d'étranges et de violentes secousses, par des spectacles où l'Invisible se plaît à multiplier les prestiges ; et l'on voit même des chrétiens allier avec une complaisance coupable les apparences de la religion aux expériences condamnées d'une superstition toujours dangereuse. Je le sais et je le répète, ces égarés se comptent par milliers dans notre pays.

Voilà ce qu'il écrivait le 15 juin 1898, en tête du premier numéro; et voilà, hélas! ce qui est plus vrai que jamais; nous en connaissons, nous aussi, des exemples.

3° Mais il y a plus; et si nos abonnés et lecteurs pouvaient, comme nous, parcourir les nombreuses Revues qui, arrivées chaque mois dans nos bureaux, traitent de spiritisme, ils seraient quelquefois effrayés des doctrines qui s'y rencontrent, par conséquent du mal profond qu'elles peuvent faire à des intelligences de chrétiens qui courent à ces décevantes nouveautés.

4° Cette constatation nous oblige à deux choses :

a) *Discuter ces doctrines*, qui d'ailleurs manquent de base dans la philosophie et dans la religion; et en montrer à nos lecteurs l'inconsistance et le danger. Ainsi, nous ne nous cantonnerons pas dans les seules données de la foi catholique, mais nous réfuterons de plus en plus l'adversaire sur son propre terrain. Ce faisant, nos lecteurs connaîtront mieux le Spiritisme, et seront plus armés pour répondre à ses adeptes, le cas échéant.

b) *Donner un plus grand nombre de faits*, qui intéressent ainsi davantage l'ensemble de nos abonnés et lecteurs; et les étudier aux lumières de la raison et de la religion, pour contrôler à notre tour les conclusions du spiritisme. Ce faisant, tous ici seront à même de les discuter devant des spirites mêmes, le cas échéant.

Nous pensons que ces deux points fondamentaux dans notre *Revue*, auxquels nous avons déjà fait une assez large place depuis quelque temps, seront de nature à plaire à nos abonnés, et imprimeront à nos travaux une nouvelle importance avec un véritable intérêt. Bientôt, du reste, seront terminées les trois études spéciales sur « les Miracles », « les Anges », et « l'Apocalypse »; l'espace restera donc plus vaste pour l'étude des faits spirites auxquels s'intéressent tant de lecteurs.

5° Un dernier mot. — Nous sommes en un temps d'indifférence, de lutte et d'apostasie. L'ennemi de Dieu et des âmes amoncelle les ruines; de bons esprits, à la doctrine

superficielle, s'y laissent prendre ; et le spiritisme semble constituer déjà une nouvelle hérésie.

Nos abonnés voudront nous continuer leur confiance et leur appui, et certainement, parmi leurs amis, nous amener des abonnés nouveaux.

Ce sera, de leur part, une preuve sensible qu'ils apprécient nos travaux et notre œuvre; et nous saurons, de notre côté, nous attacher plus complètement à l'étude des questions angoissantes que soulève le spiritisme, pour leur donner la solution que doivent comporter les doctrines et les faits.

LA RÉDACTION

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.